



HAL
open science

Du CO₂ à la justice climatique : la fossilisation d'un mouvement social pour une repolitisation du changement climatique

Lolita Troilo

► **To cite this version:**

Lolita Troilo. Du CO₂ à la justice climatique : la fossilisation d'un mouvement social pour une repolitisation du changement climatique. Géographie. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2024. Français. NNT : 2024PAUU1132 . tel-04766783

HAL Id: tel-04766783

<https://theses.hal.science/tel-04766783v1>

Submitted on 5 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

École doctorale 481 Sciences Sociales et Humanités

Laboratoire TREE (UMR 6031) CNRS/UPPA

Présentée et soutenue le 13 septembre 2024

Par Lolita TROÏLO

pour obtenir le grade de docteur
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Spécialité : Géographie

DU CO₂ A LA JUSTICE CLIMATIQUE : LA FOSSILISATION D'UN MOUVEMENT SOCIAL POUR UNE REPOLITISATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MEMBRES DU JURY

PRESIDENT

Moïse TSAYEM DEMAZE

Professeur des universités / Université du Maine

RAPPORTEURS

Moïse TSAYEM DEMAZE
Corinne GENDRON

Professeur des universités / Université du Maine
Professeur des universités / Université du Québec à
Montréal

EXAMINATEURS

Thomas Hylland ERIKSEN
Stefan AYKUT

Professeur des universités / Université d'Oslo
Professor of Sociology / Université d'Hambourg

DIRECTEURS

Xavier ARNAULD DE SARTRE
Jean FOYER

Directeur de recherche / CNRS / Université de Pau
Chargé de recherche / CNRS / Université Sorbonne
Nouvelle



RÉSUMÉ

Dans les négociations internationales, mais aussi dans certains débats politiques prédominants dans l'arène publique, le dioxyde de carbone a longtemps été identifié comme le principal facteur du changement climatique, sans pour autant lier explicitement la molécule à sa source de provenance principale : les énergies fossiles. Récemment pourtant, soutenus par l'influence croissante de la société civile, le statut de la ressource et les conséquences de la production et de la consommation de cette dernière font l'objet d'une réévaluation critique. Ce phénomène, que nous qualifions de fossilisation des revendications, marque un tournant dans la manière avec laquelle le changement climatique est appréhendé, interprété et (re)formulé. Comprendre la façon dont les groupes de la société civile participent de ce changement de paradigme est l'objet de cette thèse, qui défend l'idée suivante : *la fossilisation du mouvement social contre le changement climatique est une transformation des cadres de la mobilisation, pour une repolitisation de la question climatique, visant à rendre plus tangibles les causes structurelles du réchauffement*. Pour investiguer notre objet, une sociohistoire explore le double mouvement d'abstraction et de dépolitisation de la ressource fossile en Occident, jusque dans ses institutions de gouvernance du climat, avant de documenter l'évolution et le recentrage fossile des revendications portées par le mouvement social associé. Une analyse quantitative interroge ensuite la dynamique entre fossilisation du mouvement social contre le changement climatique et la climatisation du mouvement social contre les combustibles fossiles. Deux études qualitatives, utilisant une approche de géographie sociale, explorent les relations entre le cadrage des demandes et les espaces où ces dernières sont exprimées. Dans cette perspective, une enquête de terrain en Norvège se concentre sur les mobilisations croissantes qui remettent en question la production pétrolière nationale en période de campagne électorale. Enfin, nous avons fait de la zone de la société civile à la COP26 un poste d'observation pour appréhender les discours des organisations – au moment même où la ressource est nommée pour la première fois dans un traité officiel, le Pacte de Glasgow. Nos travaux démontrent une synergie entre les revendications contre les combustibles fossiles et le changement climatique, opérée par une mondialisation des demandes de justice climatique et accompagnant un phénomène de radicalisation.

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma gratitude la plus sincère à mes directeurs de thèse, Xavier Arnauld de Sartre, pour l'accompagnement sans faille tout au long de cette aventure, des premières réflexions, aux aléas de l'enquête, à l'analyse et au processus d'écriture – et à Jean Foyer, pour son tutorat et l'ensemble de nos échanges, toujours constructifs.

Je tiens également à remercier les membres du jury, Corinne Gendron, Stefan Aykut, Moïse Tsayem Demaze et Thomas Hylland Eriksen d'avoir accepté de revoir et d'évaluer ce travail, d'apporter leur critique éclairée à l'aboutissement de ce projet.

Ce sujet de thèse n'aurait pas été possible sans le soutien de l'équipe sociétale de TotalEnergies, des premiers échanges avec Daniel, à la compréhension et au soutien de Souheir et Fabrice dans les derniers moments de rédaction parisienne.

De nombreuses personnes ont contribué à ce que ce projet devienne réalité : depuis ceux qui ont semé en moi la graine de poursuivre en doctorat, les enseignants de l'Université de Toulouse II, les membres du GRETS, les chercheurs du laboratoire du LIED, à ceux qui ont accompagné, au jour le jour, cette aventure. Je remercie les membres de TREE et plus particulièrement l'ensemble des doctorant.e.s et post-doctorant.e.s avec qui j'ai eu la chance d'échanger académiquement et moins académiquement : Manon, Justin, Lénaïg, Gaïa, Flavie, Juliana, Lise, Émilie, Claire. Un merci va également à l'équipe pédagogique de la licence de Sociologie, pour leur accompagnement dans mes enseignements de sociologie du risque, des mouvements sociaux et de lecture commentée, ainsi qu'aux étudiants, pour l'ensemble de leurs questions enrichissantes, aux ingénieurs du laboratoire, pour leur support technique indispensable.

Ma sincère gratitude va aussi à tous les militants qui ont généreusement consacré de leur temps pour répondre à mes questions et constituer l'enquête sans laquelle cette thèse n'aurait pu exister.

Pour les relectures appliquées et émaillées d'humour, je remercie tout particulièrement Romain et Marie. Leur disponibilité a été d'un grand secours dans la dernière ligne droite de l'écriture.

Je pense aussi à tous ceux qui m'ont accompagné durant toutes ces années, qui ont cru en l'aboutissement de ce projet avec une conviction inébranlable et ont su m'apporter de précieux moments de détente : Morgane, Marion, Yoann, Momo, Sarah, Manoaah, Camille, Guillaume, Ulysse – sans oublier l'ensemble des copains des Granges de Luzan et de Toulouse.

Enfin, je ne saurais exprimer ma profonde reconnaissance envers ma famille, mes parents et mon frère ; pour les enseignements de vie, les débats, l'entraide et la bienveillance. À Romain, pour sa présence, son affection et tout le reste.

Merci à tous d'avoir non seulement rendu cette aventure possible, mais aussi incroyablement enrichissante, intellectuellement et humainement.

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACM	ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES
AFIEGO	AFRICA INSTITUTE FOR ENERGY GOVERNANCE
AFL-CIO	AMERICAN FEDERATION OF LABOR AND CONGRESS OF INDUSTRIAL ORGANIZATIONS
AP	ACCORDS DE PARIS
API	AMERICAN PETROLEUM INSTITUTE
ATE	APPROVISIONNEMENT TOTAL EN ÉNERGIE
BECCS	BIOENERGY WITH CARBON CAPTURE AND STORAGE
BINGO	BIG INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION
BIPOC	BLACK, INDIGENOUS AND PEOPLE OF COLOR
BOGA	BEYOND OIL & GAS ALLIANCE
BP	BRITISH PETROLEUM
CAH	CLASSIFICATION ASCENDANTE HIÉRARCHIQUE
CAN	CLIMATE ACTION NETWORK
CCFJC	CONFLITS CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES ET POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE
CCAC	COALITION POUR LE CLIMAT ET L'AIR PUR
CCNUCC	CONVENTION-CADRE DES NATIONS-UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
CCS	CARBON CAPTURE AND STORAGE
CCUS	CARBON CAPTURE UTILIZATION AND STORAGE
CDN	CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL
CEDH	CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
CDR	CARBON DIOXYDE REMOVAL
CICERO	CENTER FOR INTERNATIONAL CLIMATE AND ENVIRONMENTAL RESEARCH OSLO
CF	COMBUSTIBLES FOSSILES
CJA	CLIMATE JUSTICE ACTION
CJM	CLIMATE JUSTICE MOVEMENT
CJN !	CLIMATE JUSTICE NOW !
CMM	CLIMATE CHANGE COUNTER-MOVEMENT
CO ₂	DIOXYDE DE CARBONE
COP	CONFÉRENCE DES PARTIES
CRID	CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DAC	DIRECT AIR CAPTURE
DAPL	DAKOTA ACCESS PIPELINE
DD	DÉVELOPPEMENT DURABLE
DDH	DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME
EDF	ENVIRONMENTAL DEFENSE FUND
EG	ENDE GELÄNDE
EGGE	ENDE GELÄNDE GOES TO EUROPE
E&P	EXPLORATION & PRODUCTION
EIA	ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT

EIS	ENVIRONMENTAL IMPACT STATEMENT
EJ	ENVIRONMENTAL JUSTICE
EJATLAS	ENVIRONMENTAL JUSTICE ATLAS
EJOLT	ENVIRONMENTAL JUSTICE ORGANISATIONS, LIABILITIES AND TRADE
EJOS	ENVIRONMENTAL JUSTICE ORGANIZATIONS
EU ETS	EU EMISSIONS TRADING SYSTEM
FEM	FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
FFDM	FOSSIL FUEL DIVESTMENT MOVEMENT
FFF	FRIDAYS FOR FUTURE
FIVH	FRAMTIDEN I WARE HENDEN
FMI	FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
FNH	FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME
FOEI	FRIENDS OF THE EARTH INTERNATIONAL
FORUM	FORUM FOR DEVELOPMENT AND THE ENVIRONMENT
FSM	FORUM SOCIAL MONDIAL
FVC	FONDS VERT POUR LE CLIMAT
GCC	GLOBAL CLIMATE COALITION
GCCCPTL	GLOBAL COAL TO CLEAN POWER TRANSITION STATEMENT
GCOP	GLASGOW CALLS OUT OF POLLUTERS
GDN	GLOBAL GREEN NEW DEAL
GES	GAZ A EFFET DE SERRE
GGND	GLOBAL GREEN NEW DEAL
GND	GREEN NEW DEAL
GIEC	GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT
GJM	GLOBAL JUSTICE MOVEMENT
GND	GREEN NEW DEAL
GNL	GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ
GP	GREENPEACE
GPI	GREENPEACE INTERNATIONAL
IDH	INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
IEATA	INTERNATIONAL EMISSIONS TRADING ASSOCIATION
IEN	INDIGENOUS ENVIRONMENTAL NETWORK
IPBES	INTERGOVERNMENTAL SCIENCE-POLICY PLATFORM ON BIODIVERSITY AND ECOSYSTEM SERVICES
IPIECA	INTERNATIONAL PETROLEUM INDUSTRY ENVIRONMENTAL CONSERVATION
IRENA	AGENCE NATIONALE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ISP	INSTITUTIONS PLURILATÉRALES DES SOMMETS
ITMO	INTERNATIONAL TRANSFERRED MITIGATION OUTCOMES
JIV	JOINT INVESTIGATION VISIT
LFFU	LEAVE FOSSIL FUEL UNDERGROUND
MCC	MOUVEMENT CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES
MDCF	MOUVEMENT DE DESINVESTISSEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES
MDP	MÉCANISMES DE DÉVELOPPEMENT PROPRE
MJE	MOUVEMENT DE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE
MMTCO ₂	MILLION DE TONNES ÉQUIVALENT CO ₂
MOAN	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
MOU	MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
NAZCA	NON-STATE ACTION ZONE FOR CLIMATE ACTION

NBS	NATURE BASED SOLUTIONS
NIABY	NOT IN ANYONE'S BACK YARD
NIMBY	NOT IN MY BACK YARD
NMS	NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX
NNV	NORGES NATURVERNFORBUND
NOROG	ASSOCIATION NORVEGIENNE DU PETROLE ET DU GAZ
NRDC	NATURAL RESOURCES DEFENCE COUNCIL
NU	NATUR OG UNGDOM
OCDE	ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ODD	OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE
OIG	ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE
OMC	ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
OMM	ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ONU	ORGANISATION DES NATIONS UNIES
OPEP	ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE
PANDC	PERSONNES AUTOCHTONES, NOIRES ET DE COULEUR
PAGE	PARTENARIAT POUR L'ECONOMIE VERTE
PED	PAYS EN DÉVELOPPEMENT
PIB	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
PNUE	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
RDC	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
REASONS	RENEWABLE ENERGY AGE : SOCIAL NOTICES
RMT	RESSOURCE MOBILIZATION THEORY
RSE	RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES
SCEQE	SYSTÈME COMMUNAUTAIRE D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE L'UNION EUROPÉENNE
SIA	SOCIAL IMPACT ASSESSMENT
SMO	SOCIAL MOVEMENT ORGANIZATION
SMT	SOCIAL MOVEMENT THEORY
SOWESI	SOCIAL WEEK SIGNALS
STS	SCIENCES AND TECHNOLOGY STUDIES
TCE	TRAITE SUR LA CHARTE DE L'ÉNERGIE
TDC	TABLEAU DISJONCTIF COMPLET
TTE	TOTALENERGIES
UCG	UNCONVENTIONAL GAS
UE	UNION EUROPÉENNE
UNEP	UNITED NATIONS ENVIRONMENTAL PROGRAM
UICN	UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
UTCATF	UTILISATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE
WEO	WORLD ENERGY OUTLOOK
WRI	WORLD RESSOURCE INSTITUTE
WWF	WORLD WILDLIFE FUND
YOUNGO	YOUTH NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
XR	EXTINCTION REBELLION
ZAD	ZONE A DEFENDRE

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	3
REMERCIEMENTS	5
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	7
SOMMAIRE	11
PROLOGUE	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	17
1. <i>Changement climatique et fossilisation : étudier une nouvelle ère de contestation</i>	18
2. <i>Problématique, hypothèses et terrains</i>	24
PREMIÈRE PARTIE –	29
LES COMBUSTIBLES FOSSILES DANS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE SOCIO-HISTOIRE D’UN MOUVEMENT SOCIAL POUR DESABSTRRAIRE LES CAUSES DU RÉCHAUFFEMENT	29
CHAPITRE I – COMBUSTIBLES FOSSILES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN JEU EN « CLAIR-OBSCUR » ?	31
<i>Introduction</i>	31
1. <i>Combustibles fossiles et société</i>	32
1.1. COMPLEXITÉ DES ALLIANCES ET RELATIONS DE MARCHÉ	33
1.2. ORGANISATION SOCIALE ET CORRESPONDANCE DES VALEURS.....	39
2. <i>La gouvernance du climat</i>	44
2.1. LES INSTITUTIONS CLIMAT ET LEURS INSTRUMENTS	45
2.2. LE MARCHÉ ET LA DEMANDE : DEUX BIAIS CLASSIQUES DANS LE TRAITEMENT DES ÉMISSIONS CARBONE	52
3. <i>Les agencements entre savoir et pouvoir à la source de dépolitisation(s)</i>	58
3.1. LA SCIENTIFISATION DU CLIMAT	58
3.2. L’ORGANISATION DU DENI CLIMATIQUE	62
<i>Conclusion</i>	66
CHAPITRE II – LA CLIMATISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE RECENTRAGE DES MOBILISATIONS SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES	69
<i>Introduction</i>	69
1. <i>Le mouvement contre le changement climatique : origines et évolutions</i>	71
1.1. DES ORIGINES : ALTERMONDIALISME ET JUSTICE ENVIRONNEMENTALE	73
1.2. LA JUSTICE CLIMATIQUE COMME CADRE FÉDÉRATEUR POUR UN « MOUVEMENT DE MOUVEMENT »	79
1.3. RADICALISATION ET ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS.....	86
2. <i>Un recentrage sur les combustibles fossiles</i>	93
2.1. POST-COPENHAGUE : UNE NOUVELLE ÈRE ANTI-EXTRACTIVE.....	94
2.2. POST-PARIS: DÉSOBÉISSANCE CIVILE ET RECOURS JUDICIAIRES.....	99
3. <i>Le mouvement social climato-fossile : entre approche radicale et modérée</i>	105
3.1. UN TROISIÈME RÉPERTOIRE D’ACTION QUI CARACTÉRISE LE MOUVEMENT	106
3.2. MODALITÉS D’ACTION ET PERSPECTIVES DE CHANGEMENT	110
<i>Conclusion</i>	116
DEUXIÈME PARTIE –	119
CAS D’ÉTUDE DU MOUVEMENT CLIMATO-FOSSILE.....	119
CHAPITRE III – DE QUOI L’OPPOSITION CLIMATO-FOSSILE EST-ELLE LE NOM ? UNE APPROCHE QUANTITATIVE..	121
<i>Introduction</i>	121
1. <i>Méthodologie de catégorisation des CCFJC : construction et exploration des clusters</i>	126
1.1. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES ET DES VARIABLES	126
1.2. LES ANALYSES DE CORRESPONDANCES MULTIPLES POUR SIMPLIFIER LES VARIABLES ET CRÉER LA TYPOLOGIE.....	130

2.	<i>Les CCFJC : un profil général des contestations</i>	133
2.1.	OBJETS DU CONFLIT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.....	133
2.2.	FACTEURS DÉTERMINANTS À L'INTENSITÉ DES CONFLITS : STATUT DU PROJET, RÉACTIONS PRÉCOCES ET IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX.....	137
2.3.	LES ACTEURS ET LEURS MODUS OPERANDI.....	141
3.	<i>Fossilisation des conflits contre le changement climatique ou climatisation des conflits contre les combustibles fossiles ?</i>	147
3.1.	UNE TYPOLOGIE DES CONFLITS CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES : IMPACTS, DE PARTAGE DE LA VALEUR ET SYSTÉMIQUES.....	148
3.2.	LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES CONFLITS : UN IMPACT PARMIS D'AUTRES PLUS QU'UNE RAISON A L'ACTION.....	158
	<i>Conclusion</i>	168
	CHAPITRE IV – “THE ELEPHANT IN THE ROOM” : LE PÉTROLE NORVÉGIEN	173
	<i>Introduction</i>	173
1.	<i>Les combustibles fossiles et le mouvement social norvégien</i>	179
1.1.	SYNTHÈSE DES ARGUMENTS PRO ET ANTI-FOSSILES	179
1.2.	LE MOUVEMENT CLIMATO-FOSSILE NORVÉGIEN	185
2.	<i>Trajectoires organisationnelles des organisations du mouvement en démocratie consensuelle</i>	197
2.1.	REPRÉSENTATION ET RAPPORT AU POLITIQUE : DISSENSIONS ENTRE ORGANISATIONS	198
2.2.	POLARISATION VS CONSENSUS	203
3.	<i>L'émotion, entre pratique narrative et artistique, pour « détechniciser » les débats sur le climat ?</i>	208
3.1.	DES SYMBOLES POUR ATTIRER L'ATTENTION	209
3.2.	L'EMOTION COMME NOUVELLE NARRATIVE ?	217
	<i>Conclusion</i>	220
	CHAPITRE V – LA COP26 : POINT D'ORGUE FOSSILE	223
	<i>Introduction</i>	223
1.	<i>La COP26 coalition : élargir le dialogue et valoriser de nouveaux acteurs</i>	228
1.1.	“TURNING THE INSIDE-OUT” : DES ESPACES POUR DÉMOCRATISER LES DISCUSSIONS DU GIEC	229
1.2.	“INSIDE-OUTSIDE AND BEYOND” : INTERSECTIONNALITÉ ET MONTÉE EN PUISSANCE DES JEUNES, DES MOUVEMENTS INDIGÈNES ET DE TRAVAILLEURS	235
2.	<i>“No more cooking the books: no to fossil fuels, net-zero and false solutions”</i>	242
2.1.	L'INSTITUTIONNALISATION INCOMPLÈTE DES COMBUSTIBLES FOSSILES À LA COP26 : UNE CIBLE DE CRITIQUES POUR SON MANQUE D'AMBITION	244
2.2.	LE MARCHÉ CARBONE : EXTERNALISATION DES ÉMISSIONS	251
2.3.	DES CRITIQUES DE « FAUSSES SOLUTIONS »	254
3.	<i>Perspectives portées par la COP26 Coalition : du changement radical à une vision éco-socialiste du développement renouvelable</i>	262
3.1.	LA COP26 COALITION : POUR UN GLOBAL GREEN NEW DEAL RADICAL	262
3.2.	LES INDUSTRIES FOSSILES DANS LA TRANSITION : UNE PLACE CONTESTÉE	266
	<i>Conclusion</i>	272
	CONCLUSION GÉNÉRALE	275
1.	<i>Le développement d'une fossilisation</i>	275
2.	<i>De notre contribution théorique à quelques lignes de fuites pour l'industrie fossile</i>	278
	BIBLIOGRAPHIE.....	283
	INDEX DES FIGURES.....	311
	INDEX DES TABLEAUX	311
	TABLE DES MATIÈRES	313

PROLOGUE

L'énergie fossile semble endosser un rôle ambivalent : centrale dans le développement des sociétés, elle l'est tout autant dans les crises qu'elles subissent, qu'elles soient de nature économique, environnementale ou sociale ; en témoignent les tensions géopolitiques liées à la production de pétrole au Moyen-Orient, la crise énergétique en Europe à la suite du conflit ukrainien, les défis posés par le changement climatique. L'adoption massive de la ressource fossile, pilier de l'industrialisation moderne, est en tension entre impératif de croissance ou de maintien du niveau de vie, et nécessité impérieuse de préserver les conditions d'un développement durable. Au cœur de cette tension, les ONG, les partis politiques, les institutions internationales et les entreprises se mobilisent dans un rapport de force manifeste ; ces groupes s'opposent différentes rationalités sur les façons de produire et de consommer, différentes visions du progrès. Ce sont les modalités de ce rapport de force qui m'ont d'abord interrogée et qui ont fait naître en moi l'envie de questionner les mécanismes de changement, la capacité des sociétés à se réinventer et à intégrer les considérations socio-environnementales au cœur de leurs modèles de développement.

Ces interrogations sont nées au cours de mon cursus universitaire, d'enseignements suivis en sociologie des mouvements sociaux et en anthropologie du développement. J'ai rapidement fait de l'énergie un sujet commun à mes différentes productions académiques. En master d'Anthropologie Sociale et Historique à l'EHESS/Toulouse II Jean Jaurès, la réalisation d'une enquête de terrain dans une petite ville de Pennsylvanie m'a notamment permis de mieux saisir les arguments des « gagnants » et des « perdants » du « boom » du gaz de schiste aux États-Unis et de comprendre la caractérisation différenciée des impacts de la fracturation hydraulique. Je décidais par la suite de faire de cette question une spécialisation, en prolongeant mes recherches avec un Master 2 « Énergie Écologie et Société », à l'Université Paris-Cité – une formation au croisement des sciences physiques, économiques, politiques et sociétales.

C'est à l'occasion de cette formation que j'ai commencé à forger l'envie de contribuer au développement des Sciences humaines et sociales (SHS) au sein des grands acteurs énergétiques. Les producteurs historiques d'électricité, de pétrole et de gaz disposent d'importantes ressources financières, techniques et humaines, des capacités d'innovation et d'expertise, une forte influence économique et politique à l'échelle mondiale – ce qui en font des acteurs centraux dans le « monde de demain ». Dans le même temps, un contexte de recrudescence des enjeux socio-environnementaux, d'exigences plus importantes des consommateurs et des investisseurs, couplé à la montée d'un contexte normatif en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) fait que ces entreprises sont poussées à repenser leur rôle dans la société. La recherche en SHS a encore une place limitée au sein de ces grands groupes ; elle s'avère pourtant essentielle pour éclairer les évolutions sociales, prévenir des risques de développements, éclairer la prise de décision de façon à respecter les principes démocratiques et réduire les tensions.

J'ai intégré EDF en 2016 à Paris-Saclay, dans le cadre d'une alternance au Laboratoire des Tendances, pour travailler à un ensemble de questions de perspectives sociétales, accompagnant leurs traductions visant leur implication dans la stratégie de l'entreprise. L'année suivante, j'ai été recrutée à la R&D Sociétale de TotalEnergies (TTE) à Pau, un volet récemment constitué, qui cherchait à mieux saisir les implications sociales des activités de l'entreprise.

Durant ma mission à TTE – qui durera deux ans –, un projet de recherche avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour allait devenir le financeur de cette présente thèse. Le projet SoWeSi (« Social

Weak Signal ») était un « observatoire des « signaux faibles sociétaux » – un dispositif-outil qui visait à alimenter les connaissances et choix décisionnels. SoWeSi avait une fonction de veille ; il cherchait à répertorier un ensemble de « signaux » susceptibles de générer des conflits pour anticiper ses impacts négatifs et construire une réponse adéquate. Plus précisément, son objectif était d'apporter des éléments de compréhension des contextes et des propositions de méthodes pour les décideurs et filiales afin de mieux prendre en considération la place, les préoccupations et les demandes des populations dans les projets d'extraction d'énergie. La première phase de SoWeSi (2016-2019) comportait trois axes de travail ; le premier cherchait à comprendre la façon dont se construisent les normes du secteur de la RSE, par une recherche articulée entre normes et influences sur l'activité de la Compagnie et de ses parties prenantes, pour mieux comprendre les responsabilités des parties dans les conflits en cours, et être en mesure de les prévenir ; le second axe, centré sur la circulation et l'application de la notion d'acceptabilité sociale, visait à comprendre de quelle façon les cadres de la Compagnie s'approprient le concept et comment celui-ci peut avoir des vertus (ou, à l'inverse, constituer un frein) en termes d'action sociale pour la maison-mère et ses filiales ; le troisième axe analysait les mobilisations et contestations socio-environnementales et se focalisait sur les acteurs adoptant une posture critique, voire hostile aux industries extractives.

Les nombreuses interactions enrichissantes que j'ai eues avec les enseignants-chercheurs et doctorants impliqués dans ce projet ont suscité en moi le désir d'engager une recherche doctorale. À l'issue des premiers travaux de SoWeSi, le constat est à l'émergence inéluctable des conflits sociaux en démocratie. Face à une conjoncture marquée par des crises plurielles – environnementales, sociales et politiques – les confrontations, les résistances, si elles restent souvent latentes et imperceptibles, possèdent le potentiel d'être mobilisées à tout instant. Un sujet sur les mobilisations sociales autour des combustibles fossiles a donc été proposé, dans le cadre de la seconde phase de SoWeSi (2019-2022). Saisir la dynamique conflictuelle avait l'intérêt, pour la Compagnie, de contribuer à éclairer les différentes demandes de la société civile sur le pétrole et le gaz ; en explicitant les visions que portent les opposants, elle contribue à permettre à TTE d'anticiper les évolutions sociales majeures et les tendances réglementaires, de mieux saisir les demandes de transitions et de réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

C'est donc dans ce contexte que j'ai démarré cette thèse en décembre 2019. L'objectif était alors de caractériser les conflits émergents en Ouganda, pays dans lequel TTE rencontre des oppositions pour son projet Tilenga-EACOP¹. En cherchant à comprendre les oppositions, je posais que ces conflits promouvaient une repolitisation de l'industrie pétrolière et une reformulation démocratique des activités d'encadrement des multinationales.

J'étais déjà sur le terrain quand, en mars 2020, le premier confinement national français a été déclaré, en réaction à la crise sanitaire mondiale de la COVID 19 – un confinement qui allait durer 45 jours. Pour des raisons évidentes, une thèse sur les conflits en Afrique de l'Est se conçoit difficilement sans l'accès au terrain – à distance, je n'arrivais à cibler qu'une part restreinte des acteurs en présence quand mes demandes d'entretiens envoyées par courriels restaient sans réponse. N'étant pas sur place, il était aussi impossible d'observer les dynamiques, pratiques, interactions dans leur contexte réel. La période était anxiogène ; les déclarations se succédaient

¹ Tilenga-EACOP, qui prévoit le forage de 426 puits de pétrole sur six champs ainsi qu'un oléoduc enterré de 1 443 km reliant Kabale, en Ouganda, au port de Tanga, en Tanzanie, suscite des oppositions croissantes : des manifestations locales aux actions en justice. En 2019, les Amis de la Terre et quatre associations ougandaises (FIEGO, CRED, NAPE et NAVODA) ont poursuivi la Compagnie pour manquement à son devoir de vigilance, dénonçant les risques pour le climat, la biodiversité et les violations potentielles des droits humains.

sur les fermetures de nouvelles frontières, le taux de mortalité, les potentiels d'évolution du virus. « Refaire » du terrain est devenu au fil des semaines une perspective plus qu'incertaine. En avril 2020, soit cinq mois après le début de la thèse, nous décidons, avec mes directeurs, de revoir le sujet d'étude, le questionnement, la méthodologie – et, in fine, la quasi-totalité du projet de thèse. Mais qu'investiguer dans un contexte de déplacement restreint, quand l'enquête de terrain est une composante essentielle des méthodes de recherche en sciences sociales ? Une étude statistique a permis de progressivement redéfinir le sujet. En m'appuyant sur EJAtlas, j'ai créé une base de données recensant les conflits liés aux combustibles fossiles et à la justice climatique dans le monde, dont j'ai cherché à caractériser la structure, les modalités d'action, les acteurs impliqués – en apprenant sur le tas les méthodes statistiques qui, je dois l'avouer, m'étaient alors complètement inconnues. C'est à cette occasion que les premières questions sur l'influence réciproque entre, d'un côté, les arguments contre le changement climatique, et de l'autre, ceux contre les combustibles fossiles avaient le potentiel de s'infléchir mutuellement pour constituer un « nouveau » mouvement social. La contrainte de déplacement se poursuivra jusqu'en mai 2021, avec deux autres confinements. Cette contrainte a orienté la structure de la thèse : la prédominance de l'analyse bibliographique donnera lieu aux deux premiers chapitres de ce manuscrit. Avec l'assouplissement des restrictions, j'ai pu partir en Norvège en juin 2021, pour réaliser une étude de cas sur les manifestations contre le changement climatique à l'occasion d'une campagne électorale. En novembre de cette même année, j'ai complété ces recherches par une analyse ethnographique de la zone de la société civile à la COP26.

De ce bref historique, nous souhaitons souligner que ce manuscrit est le reflet d'une thèse qui s'est cherchée – elle s'est développée aussi au gré d'une démarche inductive : il a fallu adapter notre position de recherche en fonction des possibilités méthodologiques offertes dans un contexte incertain. Notons enfin que je fus embauchée par TTE en février 2023 à Paris en tant qu'ingénieur en Sciences Sociales – à un moment où ma thèse n'avait pas encore atteint sa conclusion. La transition vers un nouvel environnement professionnel, l'adaptation à une nouvelle équipe et la prise en charge rapide d'un portefeuille de projets axés sur les énergies renouvelables ont constitué un défi qui a ralenti l'écriture de la « dernière ligne droite ».

Mon appartenance passée, et présente au moment où j'écris ces lignes, à une Major de l'énergie fossile, est une position qui engage des considérations réflexives et interroge ma posture éthique et méthodologique quant à cette recherche. En étant salariée de TTE, j'ai acquis une certaine connaissance de l'entreprise ; il m'est plus facile à ce jour de concevoir la place de mes travaux dans son environnement et d'identifier les biais humains ou organisationnels par lesquels l'exposition d'une critique constructive se permet. D'un autre côté, cette affiliation est une position sociale, qui induit de fait un point de vue situé sur la connaissance. La familiarité avec l'entreprise peut entraver une appréhension neutre du sujet, introduire un risque de partialité. Consciente de la situation, j'ai poursuivi, au cours de cette recherche, l'adhésion au principe de « neutralité axiologique » ; une volonté d'abstention d'imposer mes propres valeurs ou préjugés sur l'objet d'étude (Weber et Kalinowski 2005). Sur le terrain (Norvège et COP26), la transparence a été systématique : mon affiliation a été présentée aux différents acteurs, les entretiens ont été menés en suivant les règles d'éthique de la recherche². Les noms des enquêtés ont été anonymisés, dans une volonté de ne pas mettre en porte à faux les campagnes et les personnes avec lesquelles j'ai été amenée à travailler. Toutefois, il convient aussi de noter que cette double posture a entravé l'accès

2 Et notamment dans le respect des chartes suivantes : “National Charter of ethics of research professions” (2015), the “European Charter for Researchers” (2005), the “Singapore statement on research and Integrity” (2010), the “European code of conduct for research integrity” (2011).

aux données, suscité des refus et compliqué l'établissement de relations de confiance ; je fus légitimement amenée à de nombreuses justifications sur ma posture, mon rôle et la finalité de cette recherche. Cette situation a été facilitée par le cadre de SoWeSi, qui posait une indépendance en termes de méthodes et de résultats. Cette thèse a été écrite en suivant le double objectif d'apporter une contribution au projet industriel dans lequel elle s'inscrit –, et de contribuer au domaine de recherche par une des études de cas pratiques, qui permettent de saisir une réalité en mouvement, à un moment donné – en offrant la possibilité de monter en généralité.

En définitive, cette thèse m'aura permis de me doter de clés de lecture, de méthodologies d'appréhension des différentes façons dont des groupes conçoivent une certaine réalité et formulent des réponses alternatives. Elle m'aura permis de mieux saisir de quelle façon cette réponse est reçue. Mes travaux ont montré les conséquences d'un défaut de politisation des questions énergétiques, d'un manque de structuration du débat dans l'arène politique, qui mènent à un renforcement de la radicalité des positions – à une mondialisation des revendications. L'étude montre que les mobilisations sont alimentées par ce défaut. Les tensions se manifestent à la fois sur des questions spécifiques, comme le développement d'un projet dans un contexte donné, et sur les principes généraux qui les guident : la démocratie et le développement. Si mes études se sont concentrées sur les combustibles fossiles, ce défaut de politisation est aussi une caractéristique des énergies renouvelables. Aujourd'hui, ces travaux me permettent ainsi de contribuer au volet de la R&D sociale de TTE, pour lequel nous nous concentrons très majoritairement aux technologies de transition – dans un contexte où TTE s'est engagée à atteindre 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2050 – diversifiant de façon importante ses activités et son cœur de métier historique. Car si la transition est acceptée par tous, les scénarios à suivre sont multiples, et parfois contradictoires. Les attentes plus importantes de la société civile vis-à-vis des industriels mènent à un changement de paradigme, qu'il s'agit pour les Sciences sociales d'accompagner : il ne s'agit plus de décider, annoncer et défendre un projet, mais de dialoguer et de décider collectivement avant de le mettre en œuvre. Pour que cela soit permis, les porteurs de projet doivent être en mesure de comprendre les attentes de ses parties prenantes – l'enjeu est donc de les mettre au jour et d'appréhender les transformations sociales long-terme, tout en participant de la création d'une « culture sociale » au sein de l'entreprise.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

S'il est un domaine dans lequel les mots comptent, c'est bien celui des négociations internationales. Les mots des déclarations clôturant des rencontres ou des cycles de rencontres internationales sont pesés au trébuchet, surtout si ces déclarations donnent lieu à des Accords, des traités qui, d'une manière ou d'une autre, s'imposent aux parties qui les signent. Le soin mis à la négociation de ces accords dit tout leur poids : nommer, c'est déjà agir.

Or, en matière de négociation climatique, l'absence d'un mot a longtemps été remarquée : celui d'*énergies fossiles*. Même si ces dernières sont responsables de 88 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et que le CO₂ représente 76 % des gaz à effet serre (GES), c'est-à-dire même si les combustibles fossiles sont responsables de plus de deux tiers du changement climatique (68,5 % exactement) (C2ES 2019 ; CGDD 2019 ; Foster et Elzinga 2021 ; IEA 2021a), les Accords signés au terme de chaque conférence internationale ont soigneusement évité de nommer les énergies fossiles. L'article 4 de la Conférence de Paris, article central de l'Accord, signale ainsi que :

« En vue d'atteindre l'objectif de température à long terme énoncé à l'article 2, les Parties cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais, étant entendu que le plafonnement prendra davantage de temps pour les pays en développement, et à opérer des réductions rapidement par la suite conformément aux meilleures données scientifiques disponibles de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle, sur la base de l'équité, et dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté » (CCNULC, 2015).

Ce sont les gaz à effet de serre qui sont nommés, ou à la rigueur le CO₂, mais pas la source de ce CO₂. C'est dire la nouveauté qu'a constituée le Pacte de Glasgow, adopté le 13 novembre 2021 qui, dans son article 20 du chapitre IV Mitigation, stipule :

« [c]alls upon Parties to accelerate the development, deployment and dissemination of technologies, and the adoption of policies, to transition towards low-emission energy systems, including by rapidly scaling up the deployment of clean power generation and energy efficiency measures, including accelerating efforts towards the phasedown of unabated coal power and phase-out of inefficient fossil fuel subsidies, while providing targeted support to the poorest and most vulnerable in line with national circumstances and recognizing the need for support towards a just transition ».

Le changement sémantique est d'ampleur. C'est la première fois que les nations ont été appelées à « réduire progressivement la production d'électricité à partir de charbon non atténué³ et les

³ Le « charbon non atténué » renvoie à la production d'électricité à partir du charbon, sans techniques de Capture et de Stockage du CO₂ (Carbon Capture and Storage, CCS). Les CCS sont des méthodes visant à intercepter le CO₂ émis par

subventions inefficaces aux combustibles fossiles». Même s'il ne parle que des soutiens aux énergies fossiles inefficaces, celles-ci sont bel et bien opposées à la "clean power generation" : ce sont des énergies sales. Le chemin parcouru entre la COP 21 et la COP 26 est considérable, au point que l'on peut parler de fossilisation des revendications relatives au changement climatique.

1. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FOSSILISATION : ÉTUDIER UNE NOUVELLE ÈRE DE CONTESTATION

L'ÉMERGENCE D'UNE FOSSILISATION DES CONTESTATIONS

La fossilisation renvoie à l'émergence des combustibles fossiles dans les débats pour répondre aux enjeux que pose la ressource dans le changement climatique anthropique que connaît la civilisation industrielle depuis le XVIII^e siècle. La gouvernance climatique a été caractérisée par une résistance à introduire le cadrage énergétique dans les négociations : l'architecture de la gouvernance mondiale isole souvent le changement climatique des secteurs comme la sécurité énergétique et les marchés mondiaux. La situation résulte d'une « climatisation » du monde (Aykut 2018), cette capacité du changement climatique à agréger un ensemble divers de sujets, comme la biodiversité, la finance, la sécurité alimentaire – ce qui induit une complexité des formations des politiques climatiques et une dilution des « problèmes ». Mais elle est aussi le reflet des priorités économiques de pays influents géopolitiquement. Il en est que le cadrage du changement climatique a longtemps été axé sur la pollution et les émissions – reléguant au second plan la production fossile et ses flux financiers mondiaux (Aykut et Dahan 2015 ; Aykut, Foyer, et Morena 2017).

Or, aujourd'hui, les effets de la fossilisation, d'un débat accès sur les combustibles fossiles, qui cherche la repolitisation du climat, se font clairement sentir : en témoigne la pression qui est mise sur les compagnies pétrolières et sur la génération d'électricité à partir de charbon, voire sur les utilisateurs de véhicules thermiques.

La fossilisation accompagne un nouveau courant radical de mobilisation citoyenne qui émerge autour du climat, privilégiant la désobéissance civile non violente comme moyen de contestation face à l'insuffisance perçue des actions gouvernementales internationales.

La fossilisation suggère que les « revendications climat » se cristallisent autour d'objet spécifique, reflétant un consensus croissant sur l'urgence de réduire nos émissions par un amoindrissement d'une dépendance aux combustibles fossiles. Cet « objet » fossile est devenu central dans les mobilisations de la société civile : organisations non gouvernementales (ONG), groupes militants et activités, communautés locales ou autochtones, universitaires, citoyens, mais aussi entreprises et groupes privés.

les centrales au charbon et d'autres sources industrielles, avant qu'il ne se disperse dans l'atmosphère, pour ensuite le confiner dans des structures géologiques. Si ces techniques d'atténuation sont absentes, l'usage du charbon dans la génération électrique libère donc une quantité de CO₂ qui contribue de façon significative au changement climatique.

En effet, cette fossilisation n'a pas attendu les évolutions des accords internationaux pour avoir lieu ; elle a déjà été signalée dans l'étude des mobilisations au cours des négociations des Accords de Paris : dans un article de 2018, Fergus Green souligne que ces dernières années voient se développer une « norme anti-combustible fossile » (Anti-Fossil-Fuel Norm, AFFN). À travers le monde, les militants empêchent de creuser, de forer, d'extraire, de transporter et de raffiner le charbon, le gaz, le pétrole. Ils appellent au désinvestissement de ces ressources, à la refonte des systèmes énergétiques, à la création de circuits courts, à une révision de nos systèmes de consommation. Plus généralement, à la redéfinition de nos modes de vie, de travail, ou d'être (Green 2018a).

Cette *norme* accompagne un élan de massification du mouvement. Quelques mois avant le début de cette thèse, ce dernier a vu l'émergence de « nouveaux acteurs » dans ses rangs (de Moor et al. 2020). Parmi eux, Fridays for Future (FFF), initié par Greta Thunberg, qui est une coalition jeune organisant des grèves hebdomadaires. Les manifestations culminent le 15 mars 2019, avec une grève mondiale où 1,7 million de jeunes, dans environ 120 pays – dont 200 000 en France –, ont réclamé des actions concrètes contre le changement climatique, pointant les combustibles fossiles. Parallèlement, Extinction Rebellion (XR) gagne en influence. Cette organisation a marqué sa présence par des actions significatives, notamment le blocage des principaux ponts de Londres en novembre 2018. En avril 2019, la Rebellion Week d'XR a été internationale et particulièrement relayée. Les mobilisations se massifient : Londres voit ses grands centres bloqués, quand en France le mouvement porté par les Amis de la Terre, ANV-COP et Greenpeace, organise des opérations à la Défense contre la « République des Pollueurs » : les tours de Total, EDF, la Société Générale ou encore les antennes du ministère de la Transition écologique sont bloquées. Plusieurs initiatives marquantes sont par ailleurs à noter : en France, des étudiants rédigent le « Manifeste pour un réveil écologique », déclarant leur refus de postuler ou travailler pour des entreprises qui ne participent pas à la transition écologique, et recueillent plus de 30 000 signatures. À travers le monde, diverses initiatives ciblent l'industrie des combustibles fossiles : en Australie, des activistes d'XR rejoignent la campagne Stop Adani en s'opposant à l'extraction de charbon dans la mine Carmichael au Queensland ; en Norvège, des militants demandent à leur gouvernement de bannir l'exploitation pétrolière en Arctique ; en Espagne, des activistes ciblent le siège de Repsol. Les recours en justice se multiplient eux aussi. En 2018, « L'affaire du siècle » menée par Greenpeace, Oxfam France, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) et Notre Affaire à Tous assignent l'État français pour inaction face aux changements climatiques. La même année, une formation initiée par Friends of the Earth Netherlands, accompagnée d'un ensemble d'autres associations et de milliers de plaignants, assigne Royal Dutch Shell en justice, dénonçant l'insuffisance des actions de la multinationale dans l'adresse du changement climatique.

L'émergence d'une norme anti-fossile dans les mouvements sociaux constitue ce que l'on appellera, dans la suite de ce travail, la *fossilisation* des luttes climat⁴. Ce sera là notre objet d'études. Le

4 Notons que les fossiles désignent non seulement les hydrocarbures (pétrole et gaz) mais aussi le charbon – il fait ainsi référence à l'origine de ces combustibles, des matières organiques décomposées et transformées durant des millions d'années, stockée dans le sous-sol.

mouvement social qui se concentrera à la fois sur le changement climatique et les combustibles sera appelé *mouvement climato-fossile*.

ANALYSER LA FOSSILISATION AU PRISME DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Puisque le changement climatique est d'origine anthropique (Masson-Delmotte et al. 2021) et que le système énergétique est à la source de ce changement, pourquoi les combustibles fossiles n'ont-ils été nommés que très récemment ? Les sciences sociales ont l'habitude de qualifier ce processus de politisation. Dans une période de changements globaux, la politisation et un concept particulièrement convoqué (Boutaric 2000 ; Comby 2017, 2017, 2019 ; Desvallées 2019 ; Thiong-Kay 2020 ; Thomas 2022) ; elle est une « requalification des activités sociales » (Lagroye 2003 : 360), une « mise en politique » (Barthe 2006) qui vise à ce que le sujet devienne un objet de débat, tant sur sa signification que sur sa valeur (d'Arcimoles et Borraz 2003), soit parce que l'objet était auparavant apolitique ou soit parce que l'objet possède déjà un caractère politique, auquel on cherche à donner un nouveau sens politique : la repolitisation. Le changement climatique et les combustibles fossiles ont fait l'objet de dépolitisations plurielles. Le changement climatique a été cadré, techniquement, autour de la molécule de CO₂ (Aykut et Dahan 2015 ; Aykut, Foyer, et Morena 2017), les approches pour endiguer le phénomène ont privilégié une stratégie de « end of pipe » (Aykut et Dahan 2015). Les combustibles fossiles, eux, ont été soustraits du débat public et des institutions démocratiques en étant présentés comme « politiquement neutre » (Gupta 2014).

L'acte de penser les jeux de pouvoir qui caractérisent les efforts de politisation, de dépolitisation ou de repolitisation trouve des ressources précieuses dans la *political ecology*, dont les travaux du courant nourrissent des prémisses communes : les « environmental change and ecological conditions are the product of political process » (Robbins, 2012: 19-20). Dans cette approche, l'essentiel des recherches se concentre à la conjonction d'un *pattern* d'interactions environnement-sociétés constitué des trois éléments suivants : les *intérêts économiques*, les *changements écologiques* et les *luttés politiques* (Benjaminsen et Svarstad 2009). Ainsi, les questions environnementales sont traitées en retranscrivant les préoccupations politiques et économiques (Bryant et Bailey 1997). La question posée est : « Qui a le pouvoir d'imposer des décisions sur l'extraction des ressources, l'utilisation des terres, le niveau de pollution, la perte de la biodiversité et, plus important encore, qui a le pouvoir de déterminer les procédures pour imposer de telles décisions ? » (Martinez-Alier 2010). Dans cette conception, il est admis que les luttes politiques, les *mobilisations de la société civile*, constituent un élément central du changement ; elles sont non seulement importantes, car elles reflètent des idéaux démocratiques qui imposent des actions aux décideurs, mais aussi parce qu'elles peuvent avoir un impact sur les projets industriels eux-mêmes.

La fossilisation des débats, et les jeux de pouvoir qu'elle suscite, nous l'étudierons au prisme des mouvements sociaux, dans le but de comprendre le sens que la fossilisation prend pour ces derniers. Les mouvements sociaux sont un « agir intentionnel dans une logique de revendication » (Neveu 2019: 9) ; elles sont des campagnes « durables de revendication » (Tilly et Tarrow 2015: 30) qui possèdent une identité collective, organisée contre un, ou des adversaires.

Un ensemble de travaux s'est attaché à montrer la diversité des groupes engagés dans le mouvement contre le changement climatique (Caniglia, Brulle, et Szasz 2015 ; Fisher et Nasrin 2021 ; de Moor 2021 ; Schlosberg et Collins 2014), retraçant l'origine du mouvement social (par ex. Dernbach 2011 ; Dryzek, Norgaard, et Schlosberg 2011 ; Jamison 2010 ; North 2011 ; Nulman 2015 ; Perez et al. 2015), des controverses qui les soutiennent (par ex. Dorsey 2007 ; Hulm 2009 ; Scotto D'apollonia 2014 ; Semal 2012) aux stratégies développées pour faire advenir leurs revendications (par ex. Bond 2018 ; Carvalho 2016 ; Pepermans et Maesele 2016). *Plus* récemment, un certain nombre d'études se sont concentrées sur les nouveaux acteurs de la lutte contre le changement climatique, comme Extinction Rebellion (par ex. Berglund et Schmidt 2020 ; De Moor, Doherty 2018 ; Gunningham 2019 ; Saunders, Doherty, et Hayes 2020 ; Thöresson 2020) et Fridays for Future (par ex. De Moor et al. 2020 ; Fisher 2019 ; Haugestad et al. 2021 ; Marquardt 2020 ; Svensson et Wahlström 2021). Concernant les oppositions contre le changement climatique et les combustibles fossiles, nous notons un nombre croissant d'études sur le mouvement de désinvestissement (par ex. Alexander, Nicholson, et Wiseman 2014 ; Bratman et al. 2016 ; Hestres et Hopke 2019 ; Hopke et Hestres 2017 ; Mangat, Dalby, et Paterson 2017). Peu d'études se sont toutefois attachées à comprendre extensivement les liens entre ces deux sujets, à l'exception notable de travaux réalisés dans le contexte américain : A. Cheon et J. Urpelainen (2018) examinent la montée du mouvement anticombustibles fossiles contre le pipeline Keystone XL et son impact dans la politique environnementale nationale ; D. Mac Adam et H. Boudet (2012), à travers l'étude de vingt communautés opposées aux activités extractives entre 2000 et 2005, montrent la relativité des mobilisations, fonction de caractéristiques spécifiques des projets et des réseaux de soutien aux mobilisations ; T. LeQuesne, (2019) propose une analyse gramscienne pour examiner les stratégies et tactiques de la « rébellion carbone » dans le cas de la résidence des Premières Nations à l'oléoduc en Colombie-Britannique et les oppositions contre Chevron en Californie. En outre, peu d'entre elles répondent à l'agenda scientifique de M. Paterson qui propose d'explorer "the implication of the reframing of climate change as a question of the 'end of the fossil fuel age'" (Paterson 2021).

En 1996, D. MacAdam, J. MacCarthy et M. Zald ont proposé une approche holistique de l'étude des mouvements sociaux, recommandant de prendre en considération plusieurs niveaux d'analyses : (i) la structure organisationnelle et la mobilisation des ressources (ii) les références cognitives et le registre discursif (iii) l'environnement politique.

La structure organisationnelle et la mobilisation de ressource sont essentielles pour qu'un mouvement social se constitue, il permet l'unification des efforts et l'amplification de l'impact. Contre le changement climatique, la tendance des mouvements est à l'organisation horizontale et décentralisée (McAdam et Boudet 2012 ; Scheidel et al. 2020 ; Sovacool 2021), la création de réseaux de coalitions (Hadden 2015 ; Hadden et Jasny 2019). Les moyens d'action⁵ tendent à être

5 Les mouvements sociaux s'appuient aussi sur des « organisations, des réseaux, des traditions, des solidarités » (Tilly et Tarrow 2015) quand les ressources sont indéfinies et leur existence relationnelle : elles peuvent être institutionnelles (médias, élections, parlement, tribunaux) ou contestataires (manifestations, sit-in, blocages, pétitions, etc.) ; matérielles (revenu, accès à des biens et services) ou immatérielles (amitié, autorité de leaders, etc.) (Neveu 2008 : 56) ; elles peuvent être morales, culturelles, socio-organisationnelles (e.g. Benford et Snow 2012) ; internes (adhérents, argent, temps) ou externes (médias, opinions publiques) ; elles permettent de « faire masse » (Tilly 1984), mais aussi de

plus radicaux, utilisant la désobéissance civile (Lemons et Brown 2014 ; Routledge 2003) – ces réarrangements ayant des conséquences sur la façon dont un même problème est compris, partagé et transformé.

Le registre discursif peut être appréhendé avec le *cadrage* (frame analysis) de la mobilisation (Benford et Snow 2012; Snow et al. 2013; Snow et Benford 1992). Les liens entre le cadrage des problèmes et leur traitement sont un phénomène connu et largement étudié (Gilbert et Henry 2012) : pour qu'un phénomène soit traité, il faut déjà qu'il soit nommé – même si le contraire n'est pas vrai (Bourg, Joly, et Kaufmann 2013). Le problème du climat a été essentiellement cadré par les scientifiques et les agences internationales en termes de CO₂ (Aykut et Dahan 2015 ; Dahan 2016 ; Dahan et Aykut 2014 ; Dahan et Guillemot 2006 ; Svensson et Wahlström 2021 ; Urry 2011). Pour éviter la catastrophe, il faut réduire nos émissions, résoudre « l'énigme scientifique » – énigme qui s'est longtemps gardée de nommer les termes de l'équation. Contre le changement climatique, l'argumentaire est le suivant : tant que le réchauffement est perçu comme étant provoqué par des entités neutres, comme les GES, la prise en charge des causes du changement climatique n'est pas possible. Il est question ici d'une construction de sens, d'une certaine réalité (McAdam, 2013)⁶ ; un choix de point de vue est fait, qu'il soit conscient ou non. Plusieurs auteurs se sont accordés à dire que le cadre général du mouvement contre le changement climatique était celui de la justice climatique (par ex. Della Porta et Parks 2014 ; Wahlström, Wennerhag, et Rootes 2013 ; Schlosser et al. 2021) ; les revendications s'organisent autour des concepts de justice (par ex. Bond 2018 ; Bond et Dorsey 2010 ; Chatterton, Featherstone, et Routledge 2013) de la morale (par ex. Huang, Yang, et Chu 2022 ; Sabucedo et al. 2018) ou de l'urgence (par ex. Han et Ahn 2020 ; Svensson et Wahlström 2021).

construire et de diffuser les revendications, tout en participant de la construction d'une identité. Les moyens d'action composent un répertoire d'action collective, cette « série limitée de routines qui sont apprises, partagées, exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré » (Tilly, 1995 : 26), dont le choix est stratégique et contraint. Le choix d'un répertoire tient à quatre facteurs : (i) les habitudes de l'organisation interne de la population (ii) les principes dominants dans le domaine des droits et de la justice (iii) l'expérience de la population en matière d'action collective et (iv) les pratiques de répression courante (ibid.). Si le paysan sedeka qui vole un sac de riz ne pense pas réforme agraire, c'est pourtant sur ces actes de résistance quotidienne que les mouvements s'appuient par la suite pour faire mouvement (Scott 1985). Il n'y a donc pas qu'une seule façon de contester. Hirschman (1970) a mis en évidence trois façons possibles de réagir face à un problème : la défection (“exit”), la loyauté (“loyalty”) et la parole (“voice”).

6 Dans leur article « Processus de cadrage et mouvement sociaux », R. Benford, D. Snow et N.M. Plouchard (2013) synthétisent l'histoire et l'évolution du concept de « cadre ». Ce dernier est emprunté à E. Goffman, renvoie à la façon dont les individus, ou groupes d'individus se représentent et communiquent sur le monde, entre savoirs, représentations et discours. Le concept de cadre a été utilisé en psychologie, en linguistique, en science de la communication et des médias, en sociales, politiques, etc., mais c'est en sociologie que le concept a été le plus développé. Pour l'analyse des mouvements sociaux, « cadrer » signifie conceptualiser l'action de construction de sens (de la « réalité ») permettant la « capacité d'agir » (“agency”) et la dimension conflictuelle (cadres différents des cadres existants). Cette construction de sens est permise par la « libération cognitive » (McAdam, 2013), qui peut être comprise comme un processus par lequel des groupes transitent d'une situation « sans espoir » en une volonté de défier les conditions initiales : ils définissent collectivement que la situation est injuste et choisissent de la changer. Pour Benford et Snow (2000), c'est une vision du « bien et du mal » (“boundary framing”) qui permet aux acteurs de définir les frontières du mouvement et d'identifier l'identité collective (le « nous ») de l'adversaire (le « ils ») (“adversarial framing”).

Finalement, la politisation d'un sujet est fonction d'opportunités politiques, de capacités offertes par l'environnement politique⁷. Il existe des conditions institutionnelles et étatiques qui offrent des structures d'opportunités (McAdam et al. 1996) ; certaines sont éphémères, comme le contrôle des parties politiques nationales, quand d'autres sont plus stables, comme les principes de la démocratie (Kriesi 2004)⁸. Les « fenêtres d'opportunités politiques » désignent des périodes pendant lesquelles des conditions spécifiques permettent à des mobilisations de se développer (Hughes 2007) ; les COP sont de grands moments qui permettent aux différentes organisations de mouvements sociaux de converger, de réaffirmer les lignes « de base du mouvement » (par ex. Aykut, Foyer, et Morena 2017 ; Buffet et Ollitrault 2015 ; Chatterton, Featherstone, et Routledge 2013 ; Fisher 2010).

La pertinence de cette approche des mouvements auxquels nous nous intéressons est donc multifactorielle. Premièrement, elle offre des perspectives pour appréhender notre sujet comme des coalitions dynamiques, ou les individus et groupes aux visions variées s'alignent dans un objectif commun. Elle permet aussi de se doter d'outils méthodologiques pour appréhender la façon dont les stratégies sont employées dans une visée de changement, soulignant la façon dont les organisations adaptent, innovent et reformulent leurs objectifs et tactiques face à des obstacles à la fois politiques et sociaux. Elle nous arme pour appréhender pourquoi et de quelles façons les acteurs naviguent et négocient dans des paysages politiques en évolution et cherchent à influencer les décisions au-delà des frontières nationales. Enfin, elle permet de renseigner sur les méthodes déployées pour catalyser le changement social souhaité.

C'est donc cet objectif que nous nous donnons : comprendre à la fois ce que signifie la fossilisation des luttes climat, et saisir les implications que cela a sur les mouvements sociaux ; en définitive, participer d'une définition du mouvement climato-fossile à partir de l'agenda ci-dessus proposé. Quelles sont la nature et les caractéristiques distinctives du phénomène désigné par « fossilisation » des luttes contre le changement climatique ? Dans quel contexte cela se passe-t-il, qu'elles sont les dynamiques sous-jacentes, les facteurs contributifs qui mènent à cette fossilisation ? Qui sont les principaux acteurs impliqués, quelles sont leurs motivations, stratégies et tactiques – pour quels registres de mobilisation ? Qu'est-ce que cela implique pour les mouvements sociaux, et leur

7 La Structure des Opportunités politiques (SOP) est le « principal outil théorique permettant de faire le lien entre mouvements sociaux et systèmes politiques » (Revillard 2003). L'opportunité est définie comme « consistant but not necessarily formal, permanent or national signals to social or political actors which either encourage or discourage them to use their internal resources to form social movements » (Tarrow 1996). Sidney Tarrow distingue plusieurs types d'opportunités politiques : le degré d'ouverture (ou de fermeture) de l'accès au système politique, l'instabilité des alignements politiques (un rapport figé aura moins de chances de pouvoir bénéficier de jeux de compétitions entre alliances), la présence d'alliés influents, la division des élites et donc le développement de politiques publiques permettant d'apporter une réponse au mouvement (Ibid).

8 Par exemple, dans une étude sur vingt communautés confrontées à des projets industriels, dont la majeure partie implique des terminaux GNL, MacAdam et Boudet (2012) expliquent le caractère modeste des mobilisations par la structure des opportunités politiques et la capacité civique limitée des militants. À l'inverse, Cheon et Urpelainen (2018) montrent que l'élection d'Obama en 2008 a été perçue par le mouvement anti-extractiviste comme une opportunité pouvant influencer les élites progressistes des systèmes fédéraux.

capacité à promouvoir des changements jugés significatifs ? Répondre à ces questions est l'ambition de cette thèse.

2. PROBLÉMATIQUE, HYPOTHÈSES ET TERRAINS

Notre postulat est que les énergies fossiles, ressources centrales du fonctionnement des sociétés modernes, ont fait l'objet d'une imprégnation multiscale, c'est-à-dire une intégration à différents niveaux de la structure sociale, économique et politique, qui a façonné de manière significative la trajectoire et la dynamique de ces sociétés. Cette imprégnation est liée au phénomène de dépolitisation du climat par les institutions en charge de contrer le phénomène du réchauffement, la dépolitisation étant un processus par lequel des questions politiques sont positionnées hors du champ politique, de ses instances décisionnelles et de l'attribution de responsabilités associées. Autrement dit, les sociétés industrielles sont fondées sur la consommation fossile et ce fait est indiscutable – et l'imprégnation sociohistorique de la ressource s'est accompagnée d'une dépolitisation de son statut, au sens où celle-ci était tellement centrale qu'elle n'a plus fait l'objet de questionnement d'ordre politique.

La thèse défendue ici est la suivante : **la fossilisation du mouvement climat est une transformation des cadrages de la mobilisation pour une repolitisation du climat, visant à rendre les causes structurelles du réchauffement à la fois plus visibles et tangibles.**

De cette thèse, nous formulons trois hypothèses :

1. La fossilisation résulte d'un double mouvement de fossilisation des conflits contre le changement climatique et de *climatisation* des conflits contre les combustibles fossiles ;
2. La fossilisation est le résultat d'une transformation des cadres de la mobilisation qui permet une plus grande intersectionnalité ;
3. Le phénomène donne à voir un mode d'expression des revendications à la fois sensible et émotionnel.

Appréhender la fossilisation de mobilisations contre le changement climatique en cours – cherchant un objectif de repolitisation du climat – nécessite de nous intéresser à trois niveaux : macro, méso et micro. Macro, car l'expression de demandes s'opère au regard d'un système : il s'agit dès lors de comprendre la place des combustibles fossiles, et du changement climatique, au sein des sociétés modernes – dont il faut définir la politique et ses accords, ses gouvernements et organisations internationales, ses actions et engagements compris dans des tendances économiques globales. Méso quand il s'agit d'appréhender les organisations et les groupes, leurs actions, stratégies et interactions, jeux de pouvoir et influences. Micro, car les luttes se développent généralement à partir d'une échelle locale, par des actions « de base » et parce qu'elles sont portées par des individus et des communautés qui perçoivent et réagissent aux changements climatiques, aux infrastructures énergétiques et aux politiques associées dans les lieux mêmes où ces ensembles s'expriment.

Afin d'appréhender le double poids des revendications « fossiles » et « climat » dans les mobilisations auxquelles nous nous intéressons, et fonction des différentes échelles que nous venons de présenter, nous avons adopté une démarche méthodologique mixte : entre approches quantitatives et qualitatives.

Dans l'objectif de caractériser ces mobilisations dans leur diversité, nous avons d'abord effectué une étude statistique mondiale – une analyse quantitative. À partir de la base de données EJAtlas⁹, nous avons constitué notre propre base de données, recensant 466 conflits « contre les combustibles fossiles et pour la justice climatique », à laquelle nous avons posé un ensemble de questions relatives à ses acteurs : évolutions temporelles, catégories de discours, modalités de succès ou d'échec. L'objectif est de savoir s'il y a -ou non- une fossilisation des conflits contre le changement climatique et une climatisation des conflits contre les combustibles fossiles, et ce que cette double impulsion dit des mouvements sociaux eux-mêmes.

Notre seconde approche méthodologique est qualitative : elle consiste en une série d'observations participantes et d'entretiens auprès d'acteurs et d'organisations. Comme nous l'avons noté en préface de manuscrit, la première recherche, initialement pensée autour d'une étude de cas en Ouganda, a été interrompue par la pandémie mondiale du COVID-19. L'enquête se devant dès lors d'être européenne, nous avons sélectionné la Norvège, qui concentre un certain nombre de caractéristiques qui nous ont permis de sélectionner le pays pour étude. Tout d'abord, la Norvège est particulièrement intéressante du fait de sa position paradoxale vis-à-vis des enjeux pétroliers et climatiques : la nation est à la fois « championne du climat » et première productrice d'hydrocarbures en Europe. En septembre 2021, en période de campagne électorale, la question se pose de placer le climat au-dessus de la politique pétrolière. Cette situation intervient dans un contexte où les mobilisations de jeunes au nom du changement climatique et contre la politique fossile, à l'exemple de FFF, ont trouvé un écho important depuis 2018 – et que des groupes considérés comme radicaux, à l'exemple d'XR, se rendent de plus en plus visibles dans un pays où la désobéissance civile n'est pas une tradition politique. Ce contexte nous a semblé propice à l'étude des « cadres » de la mobilisation, ces éléments qui permettent à des groupes de faire sens d'une situation, entre perceptions et expériences individuelles et collectives (Snow 2013). C'est par une analyse de la mosaïque des organisations climatiques norvégiennes et d'une concentration sur la frange radicale que nous questionnerons ce qui fait mouvement : ses cadres, ses acteurs et ses moyens d'action - que nous donnerons à voir certains ressorts d'une fossilisation en cours, où la négociation des positionnements *climato-fossiles* interorganisations se fait entre consensus et conflictualité.

Un troisième volet d'enquête se concentre sur l'étude des mouvements de la société civile à la COP26 de Glasgow, en novembre 2021. La COP26 s'annonce comme un événement d'ampleur : c'est le moment où les pays signataires de l'Accord de Paris (2015) doivent réviser leurs

⁹ EJAtlas, pour Environmental Justice Atlas, est une base de données des conflits de justice environnementale développée par Joan Martínez-Alier, Leah Temper et Daniela Del Bene en 2014. Hébergé par l'Institut de Ciència i Tecnologia Ambiental et l'Universitat Autònoma de Barcelona (ICTA-UAB), le site internet de l'Atlas est un projet de recherche public, disponible ici : <https://ejatlas.org>.

engagements nationaux en matière de réduction des émissions de GES. La Conférence est attendue dans un contexte particulier : des évènements climatiques d'importance à l'été 2021, entre feux et inondations, la crise sanitaire qui a mis en évidence la nécessité de traiter les problèmes mondiaux de façon coordonnée, un repositionnement des États-Unis, qui s'étaient désengagés des Accords de Paris, un mouvement social toujours actif, malgré les restrictions de déplacement. En nous intéressant au *Fringe*, la zone de la société civile hors négociations, nous questionnerons les discours contre les combustibles fossiles, notamment à travers le Net-Zéro : nous montrerons ce que les discours, à la fois dans les propos et engagement des parties et sa réception par le mouvement, créent en termes de continuité – de développement d'actions prises par ailleurs –, de permanence – dans une certaine façon de concevoir le changement climatique –, mais aussi de rupture – qui s'incarne dans des prises de position significatives sur le sujet. Dans cette perspective, l'analyse proposée des positionnements du mouvement social sur le sujet des combustibles fossiles aura moins pour objectifs de décrire les tensions et dynamiques de pouvoir internes aux organisations, que d'explorer le potentiel de synthèse et d'alignement des orientations stratégiques que produit la fossilisation des revendications climat, au travers de logiques d'action parfois différentes.

Nos trois terrains ont ceci de commun que, s'ils sont amenés à inclure dans l'analyse une grande variété d'organisations, ils se concentrent de façon préférentielle sur les « nouveaux acteurs » de la lutte climat ; à l'image de Fridays for Future et d'Extinction Rebellion. L'enquête de terrain en Norvège comprend une série d'observations participantes conduites sur trois principaux évènements : la Nordique Rebellion, le Klimabrølet et les mobilisations du Repparfjord. L'enquête totalise 38 entretiens qui, tous, ont cherché à questionner l'identité militante et les griefs climato-fossiles, les évolutions structurelles du mouvement (organisation, ressources, stratégies et tactiques), les visions du changement, des futurs souhaitables et des alternatives (voir Annexe 2). Ces entretiens ont été menés auprès des organisations XR, FFF, Framtiden i våre, Natur og Ungdom, Greenpeace, Grønn Ungdom, Naturvernforbundet, Miljøagentene, Besteforeldreaksjonen. L'enquête de terrain à la COP26 de Glasgow comptabilise près d'une trentaine d'observations d'évènements du Fringe (voir Annexe 3). Pour une partie des conférences, assemblées de mouvements et ateliers – et quand cela nous était possible, nous avons enregistré les discours. L'ensemble des enregistrements ont été retranscrits et codés grâce au logiciel Maxqda. Par ailleurs, diverses productions militantes (article, manuel, post de blogs, tweet, post Facebook, vidéo climat, magazine militant, etc.), ont été constituées en base de données afin d'analyser le cadrage discursif que les militants déploient dans le but de faire avancer leurs revendications, comprendre les nuances de l'histoire et de la politique de chaque cas d'étude, suivre les développements sur le terrain et nous permettre d'enrichir continuellement nos grilles d'entretiens et d'affiner nos questions de recherche.

STRUCTURE DU MANUSCRIT

Une première partie, s'appuyant exclusivement sur une revue de littérature, vise à fonder le postulat de cette thèse. Elle soutient que le climat et les combustibles fossiles ont fait l'objet de stratégies de dépolitisations plurielles dans les différentes arènes de gouvernance climatique. Le climat est devenu une « abstraction » où les fossiles sont invisibilisés. C'est justement cette invisibilisation qui est l'objet de la critique de la lutte contre les combustibles fossiles et le changement climatique,

l'essence même d'un mouvement qui s'est organisé en ce que nous nommons un « premier mouvement de désabstraction ».

Dans cette perspective, le chapitre 1 s'appliquera à décrire le phénomène de dépolitisation qui a accompagné changement climatique et combustibles fossiles. En nous concentrant d'abord sur la ressource, nous montrerons qu'elle est imprégnée à différents niveaux dans les sociétés modernes. Malgré cela, la ressource, et les implications de son exploitation, sont en grande partie invisibles. Nous analyserons ensuite les arènes de gouvernance du climat et mettrons en lumière les différentes dimensions de la dépolitisation, entre savoir et pouvoir.

Dans un second chapitre, nous explorerons la *climatisation* de la société civile, et le ciblage progressif des revendications sur les combustibles fossiles. Nous montrerons que la climatisation est d'abord stratégique et liée à un héritage environnemental et altermondialiste. Deux moments forts participent d'une restructuration du mouvement climat, dans ses acteurs et dans ses cibles : la COP15 de Copenhague et la COP21 de Paris. Nous distinguerons par la suite les actions plus spécifiques aux combustibles fossiles, pour démontrer la montée progressive d'un « cadrage fossile », avant de proposer une synthèse du positionnement des organisations : entre approche *radicale, modérée et généraliste*.

La seconde partie s'appuie sur des analyses quantitatives (statistiques) et qualitatives (observations participantes et entretiens). Elle constitue ce que nous nommons un « second mouvement de désabstraction du climat » : les mobilisations se voient renforcées par l'arrivée de nouveaux acteurs qui mobilisent un registre émotionnel pour faire advenir leurs revendications, quand les demandes visant l'arrêt des nouvelles activités d'exploration se radicalisent.

Le chapitre 3 est l'occasion de questionner l'organisation et la structure du mouvement climato-fossile. L'hypothèse selon laquelle la fossilisation résulte d'un double mouvement de fossilisation des conflits climats et de climatisation des conflits fossile y est discutée. En appliquant une méthode statistique à un vaste ensemble de données sur les conflits, nous montrerons que les conflits – des actions situées qui participent d'un rôle important dans le mouvement global contre le changement climatique et les combustibles fossiles - peuvent être catégorisés en plusieurs types. Nous aboutirons à une typologie en trois classes : des conflits de *partage de la valeur*, des conflits d'*impact* et des conflits *systémiques*, une forme de mobilisation croissante, qui voit l'intervention de nouveaux acteurs pour un registre contestataire diversifié, dans son contenu et ses temporalités.

Le chapitre 4, résultat d'une enquête norvégienne sur le mouvement en période de campagne électorale, renseignera une échelle locale qui nous permet de voir la fossilisation progressive d'un mouvement environnemental national. Nous décrirons comment la fossilisation est l'objet de stratégies de coopérations, d'interdépendances, mais aussi de défiances entre organisations diversifiées dans un paysage militant en évolution, entre logique de consensus et de polarisation. En analysant la *Rebellion Nordique*, une semaine de rébellion organisée par XR à Oslo et rassemblant des groupes de Suède, Finlande et Danemark, nous décrirons les différentes symbolisations de « l'éléphant dans la pièce » ou le pétrole norvégien.

Le chapitre 5 revient sur une série d'observations réalisées à la COP26 et au *Fringe*, la zone de la société civile et des mouvements sociaux à Glasgow, en Écosse. En nous concentrant sur les discours des Assemblées de Mouvements, nous nous attacherons à décrire la place des énergies fossiles dans l'expression des griefs. En relatant les critiques renouvelées du Net-Zéro, nous montrerons que les organisations promeuvent une nouvelle politique qu'il est encore aujourd'hui difficile de nommer.

PREMIÈRE PARTIE –

LES COMBUSTIBLES FOSSILES DANS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE SOCIO- HISTOIRE D'UN MOUVEMENT SOCIAL POUR DESABSTRAIRE LES CAUSES DU RÉCHAUFFEMENT

CHAPITRE I – COMBUSTIBLES FOSSILES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN JEU EN « CLAIR-OBSCUR » ?

INTRODUCTION

Il est devenu commun de dire que les sociétés se trouvent à la croisée des chemins en ceci qu'elles doivent entrelacer leur dépendance aux combustibles fossiles avec le défi imminent du changement climatique.

L'héritage des fossiles est majeur. Les combustibles fossiles constituent les fondements sociopolitiques et économiques qui ont sculpté les modes de vie à l'échelle mondiale, et cela va au-delà des dimensions physiques de la ressource et des gaz à effets de serre émis ; les combustibles fossiles ont certes une dimension sociopolitique et économique, mais aussi une dimension symbolique et matérielle qui façonnent les conceptions, les interactions sociales, les décisions en matière de régulation. L'essor des économies modernes est intrinsèquement lié à la prolifération des fossiles : un lien qui détermine la façon dont les marchés fonctionnent, qui définit les règles de concurrence, celles de l'efficacité, de la spécialisation. Dans ce contexte, la gouvernance climatique est dépendante de structures économiques bien établies, d'intérêts particuliers, qui complexifient la prise de décision.

Alors que les pays s'appêtent à affronter les répercussions de choix historiques en matière énergétique, il nous semble nécessaire de commencer, dans ce premier chapitre, par proposer une meilleure compréhension du contexte, des structures et des dynamiques qui ont amené à la situation actuelle, des émissions de CO₂ au changement climatique.

La politisation est permise par des stratégies de désabstraction, de « mise en visibilité ». Rendre visible un sujet, c'est le mettre en lumière quand il était jusqu'ici resté dans l'ombre. Ainsi, nous chercherons dans les lignes qui suivent à tirer les fils de ce « clair-obscur » qui caractérisent la relation climat-fossiles. En décrivant la « toile de fond » au-devant de laquelle évoluent nos objets, notre objectif est de comprendre la relation entre combustibles fossiles et changement climatique au sein d'ordres sociopolitiques et économiques spécifiques. La thèse que nous défendons dans ce chapitre est que les énergies fossiles sont, de manière paradoxale, peu visibles dans nos sociétés, alors qu'elles sont au fondement même de la modernité. Ce clair-obscur, que nous allons caractériser et essayer de comprendre, se retrouve dans les négociations internationales qui tardent à nommer les fossiles comme étant à l'origine du changement climatique.

Ainsi, ce chapitre se propose de revenir sur les contextes historiques qui ont conduit à mettre à l'écart les combustibles fossiles dans la gouvernance climatique. Dans une première partie, nous reviendrons sur la relation entre énergies fossiles et sociétés, rappelant la complexité des alliances et ses implications en matière d'organisations sociales et de correspondance des valeurs. Puis, en retraçant la constitution et les positions des différentes instances responsables de traiter la question climatique, nous tenterons d'identifier certains biais dans le traitement des émissions carbone. Enfin, dans une recherche des causes de « l'invisibilisation systémique » de la ressource dans les instances officielles de traitement du climat, nous montrerons comment les agencements entre savoirs et pouvoir peuvent être la source de dépolitisations plurielles.

Comprendre ce contexte permet d'appréhender le paysage plus large dans lequel les mouvements d'oppositions évoluent, tout en renseignant sur les domaines relégués à l'arrière-plan – ce qui peut informer sur les demandes de certains groupes militants. Ainsi, nous avons pensé ce chapitre comme un support de compréhension permettant de décoder les attentes et les demandes de la société civile – ce que nous ferons dans un second puis un troisième chapitre.

1. COMBUSTIBLES FOSSILES ET SOCIETE

L'invisibilisation de la ressource fossile dans les arènes climatiques est un phénomène dont la compréhension nécessite d'interroger le statut paradoxal des énergies fossiles dans la modernité, à la fois centrale dans la constitution de cette dernière, et finalement assez peu visible dans son organisation. Cette ambivalence ne nous semble pas fortuite, elle est le produit d'une multitude de facteurs qui façonnent nos perceptions de la ressource et ont des implications en termes de statut – qui n'est pas uniquement technologique et énergétique, mais qui s'étend aussi aux sphères politiques, sociales et économiques.

Le manque de visibilité du « monde fossile » est multifactoriel. D'abord, il est ancré dans le contexte historique de son évolution ; depuis la révolution industrielle, les énergies fossiles ont été associées au progrès et à la prospérité, établissant une certaine normalité dans leur utilisation. Ensuite, les structures institutionnelles et industrielles ayant facilité leur utilisation et leur dissémination ont souvent fonctionné dans l'opacité, que ce soit par la concentration des pouvoirs, les influents lobbys ou par manque de transparence dans les décisions politiques corollaires. De plus, la nature même de l'énergie fossile, souvent extraite dans des zones éloignées puis acheminée vers les zones de consommation, a induit que les conséquences de son extraction ont été en quelque sorte invisibilisées.

1.1. COMPLEXITÉ DES ALLIANCES ET RELATIONS DE MARCHÉ

LE FOSSILE ET LE MARCHÉ : UNE RELATION SYMBIOTIQUE

Commençons par une analyse de la complexité des relations entre marché et combustibles fossiles. Notre hypothèse est que les fossiles font tellement partie du système économique que ces relations ne sont plus distinguées.

La révolution industrielle est un tournant majeur pour les sociétés occidentales. Pour K. Polanyi (1983), les premières machines de la révolution industrielle donneront naissance à une « société de marché » et au « marché autorégulateur », avec sa rationalité et ses propres règles qui exigent que les produits soient produits pour être vendus, que la production et la distribution soient fonction des prix, et que les acteurs réagissent à ce marché en fonction du mobile du gain (Sarter 2020). Dans l'histoire de l'humanité, K. Polanyi affirme que la sphère économique était encastée dans le social. Pour lui, la situation de marché induit le fait que la société devient accessoire de l'économie de marché. L'économie et la technique sont séparées de la société globale, la production de biens n'est plus du fait de la population, mais celle d'intérêts privés.

Cette situation a été accompagnée par la ressource fossile, dont les liens avec le marché se sont renforcés au cours de l'histoire. Les accords de Bretton Woods (1944), destinés à organiser le système monétaire international d'après-guerre, mettront en place un « système monétaire fondé sur la libre convertibilité des monnaies et la fixité des taux de change » (Larousse 2021), organisés autour du dollar américain, une devise fortement associée au pétrole (Aglietta 2019). Pour T. Mitchell, contre la vision de K. Polanyi de l'économie née au XIX^e siècle, la gestion de l'économie se fait, à cette époque, avec la mise en place d'un système de monnaie indépendant (Mitchell 2013). J.M. Keynes a joué un rôle prépondérant dans le développement d'un dispositif qui associe mouvement du pétrole et valeur de la monnaie.

L'arrivée de nouveaux acteurs intronisés par les accords de Bretton Woods, matérialisée par le Fonds Monétaire International (FMI), le Fonds de Reconstruction d'après-guerre (BIRD) et la Banque Mondiale, aura plusieurs conséquences. Ces accords accompagnent d'abord un phénomène de *financiarisation* des transactions. Le capital financier (actions et obligations) devient aussi important, si ce n'est plus, que le capital production : cela empêche les prix de jouer leur rôle traditionnel de signaux à long terme et oriente les investissements dans les infrastructures de production et de transport de l'énergie. Privatisation, libéralisation et entrée de nouveaux acteurs reportent les décisions structurelles en matière de croissance (ou non) des capacités de production entre les mains des grandes firmes et des actionnaires (« shareholder value »). Ensuite, ils participent d'un « pétrosavoir » (Mitchell 2013) : le FMI et la Banque mondiale, en mettant en place des dispositifs financiers, mobilisent une certaine expertise institutionnalisée, qui participe d'une redéfinition de l'ordre international, dans lequel les États-Unis ont une place centrale.

Ce nouvel ordre mondial constitué, celui de la mondialisation néolibérale, est une raison essentielle dans l'explication des difficultés de régulation des fossiles dans le cadre du changement climatique actuel. La globalité est une appartenance à des réseaux mondiaux, qu'il s'agisse de système

climatique ou de système énergétique. Le monde a des effets dans la localité, mais n'est pas forcément consciemment contrôlé par une instance ou un acteur particulier. La globalité est le résultat de projets politiques et de réseaux de pouvoir qui constituent le monde, cet espace de régulation et de conflits entre forces sociales organisées. La globalité existe aujourd'hui pour elle-même, s'affirmant pendant la période de mondialisation néolibérale d'après-guerre.

L'effondrement des accords de Bretton Woods permettra la naissance du pétrodollar dans les années 1970, devise utilisée pour l'échange du pétrole brut entre les nations. Les fluctuations du prix du baril impactent la devise et les *forex crosses*, réaffirmant le caractère central de la ressource dans la stabilité des systèmes économiques. Inhérentes au fonctionnement de ces systèmes, les énergies fossiles vont être visibles uniquement en période de crise. À l'inverse et au bénéfice de l'extraction, les mécanismes de prix stimulent bien souvent la mise en production de nouvelles sources d'énergie. Dans une situation de dépassement de l'offre par la demande, les prix augmentent selon les lois du marché. Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1978 ont entraîné une baisse de la consommation des utilisateurs d'énergie finale ; baisse réelle, mais qui sera finalement de courte durée et finira par être complètement oubliée dans les contre-chocs pétroliers. Récemment, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a redonné de l'actualité à la dépendance des systèmes économiques aux énergies fossiles et a reposé la question de la sobriété, sans toutefois qu'il soit possible de prédire que ce mouvement sera de longue durée.

Mais en dehors de ces crises géopolitiques qui peuvent montrer la place que les fossiles tiennent dans les équilibres mondiaux, la production de pétrole suit plutôt des règles économiques assez classiques. Dans les années 2000, le contexte de dépassement de l'offre par la demande est accompagné d'une consommation stable, qui a stimulé la mise en production de nouvelles sources non conventionnelles, devenues rentables dans un contexte de prix du baril élevé (Pineau 2015). Les ressources pétrolifères, jusque-là concentrées sur le Moyen-Orient, apparaissent avec force dans l'hémisphère occidental, avec le gaz de schistes ou les sables bitumineux, que nous avons précédemment évoqués. L'introduction de ces nouvelles ressources sur le marché, augmentées par la quantité d'hydrocarbures financièrement exploitables, aboutit à nouveau à un plafonnement des prix dans les années 2010, ce qui entraîne une accélération de la croissance de consommation, qui joue, à son tour, sur l'accélération de la croissance de l'extraction. Rendus plus visibles parce qu'exploités en Occident, les fossiles n'en demeurent pas moins inhérents à l'ordre mondial qu'ils contribuent à maintenir ; ils sont de ce fait assez naturalisés. La ressource se *confond* avec de nombreux dispositifs qu'elle encourage et par lesquels elle est encouragée. Cela s'explique par les liens que pouvoir et énergie entretiennent.

Une brève histoire de l'adoption fossile

Les premières machines de la révolution industrielle étaient alimentées par l'énergie hydraulique (industries du coton au Lancashire et en Écosse) avant que l'invention de la machine à vapeur par James Watt en 1784 ne donne une place centrale au charbon dans les années 1820, alors utilisé pour la production d'électricité, la création d'infrastructures industrielles, l'alimentation des navires et des locomotives à vapeur. Au XVIII^e siècle, la découverte par George Bissel et Jonathan Everett d'un pétrole lampant pour l'éclairage ouvre un marché au pétrole¹⁰ et donne naissance au « pétrole moderne », qui débute en 1855 en Pennsylvanie. Edwin Drake, un foreur engagé par la Pennsylvania Rock Oil (plus tard Seneca Oil) fore son premier puits en 1850 à Titusville, Pennsylvanie, et multiplie dès le premier jour la production mondiale de pétrole par deux, engageant une forte baisse des prix. Le pétrole lampant, alors réservé à la bourgeoisie, devient au XIX^e siècle accessible aux classes moyennes et pauvres ; se développe alors une production intensive qui donne naissance à notre *société de consommation* de masse. Alors que le pétrole est principalement utilisé pour lubrifier la mécanique ou pour l'éclairage individuel, le marché sera temporairement menacé par l'invention de l'électricité due à Thomas Edison dans les années 1880. La révolution du transport individuel assurera à l'industrie un avenir prospère ; si jusqu'ici les déplacements se faisaient à pied ou à cheval, la mise au point du moteur à combustion interne dans les années 1880, l'invention de l'automobile en 1886-89 et de l'aéroplane en 1903 révolutionneront le mode de transport individuel et collectif, et fourniront ainsi un avenir prospère à l'industrie pétrolière.

L'adoption massive des énergies fossiles est intimement liée à la guerre. En 1912, la Navy, poussée par W. Churchill, se convertit au pétrole, aidée par l'Anglo Persian et Shell (Fressoz 2014) : les camions remplacent la locomotive, la capacité automobile est augmentée, le char d'assaut et les avions de combat font leur apparition. L'armée est alors le principal consommateur de cette ressource. L'Entre-deux-guerres est le moment où de puissantes industries se constituent autour du transport, de façon corollaire à la production industrielle d'automobiles, qui débute en 1929. C'est l'entrée dans l'« ère de la vitesse » : le pétrole alimente avions, voitures, trains, bateaux et fournit 97 % de l'énergie utilisée dans le monde (Klare 2012). L'industrie chimique et les méthodes d'agriculture se développent de façon importante dans les années 1930 : invention des fibres synthétiques comme le nylon, premiers plastiques, pesticides, fertilisants, etc. La Seconde Guerre mondiale entérinera le processus : les États-Unis se constituent en puissance mondiale, aidés par un accès facilité aux grandes réserves pétrolières, à leur mainmise sur l'ensemble du réseau. Le gouvernement américain améliore les infrastructures et injecte massivement dans la ressource pour soutenir l'effort de guerre : il fournit 6 des 7 millions de barils pétroliers consommés par les alliés durant la Seconde Guerre mondiale (Miller 2009) ; des investissements massifs sont faits dans les explosifs, les fibres synthétiques, le caoutchouc pour les pneus et le nylon pour les parachutes (Angus, 2021). Un nouvel ordre mondial sera instauré après-guerre. Le plan Marshall assoit la domination des États-Unis : la moitié du pétrole acheté par l'Europe durant la période a été payée par le plan. Pour répondre à la demande, les Américains développent un marché important en Arabie-Saoudite. Dans les années 1950, une baisse du prix de la ressource est déterminante dans la mise en place d'un large réseau de consommation pétrolier : transport, production d'électricité et industrie chimique et agricole. Le pétrole devient la principale source d'énergie mesurée en valeur ;

¹⁰ Notons que des traces d'usage des hydrocarbures ont été observées depuis le paléolithique. Dans l'Antiquité, le bitume, une substance provenant d'un mélange d'hydrocarbures trouvé à l'état naturel, était utilisé pour calfater des bateaux, servir de mortier, de colle ou réaliser des objets d'art. En Égypte, il est par exemple utilisé pour embaumer les momies. Jacques Connan (2012) décrira une véritable « civilisation du bitume ».

il passe du quart à près de la moitié de la part mondiale d'énergie primaire de 1949 à 1973 (Deléage, Hémerly, et Debeir, 2013).

LES LIENS ENTRE COMBUSTIBLES FOSSILES ET POLITIQUES

Dominic Boyer, en pensant les liens entre énergie et politique, décrit qu'un régime de biopouvoir (pour reprendre les termes de Michel Foucault) se fait d'abord par la sécurisation des besoins en énergie. C'est ce qu'il nomme l'Énergopouvoir "a genealogy of modern power that rethinks political power through the twin analytics of electricity and fuel" (Boyer 2014:327), différenciant l'Énergopouvoir et les *énergopolitiques* d'une géopolitique de l'énergie. Les *énergopolitiques* « transcendent le champ des acteurs, des stratégies et des décisions pour imprégner les savoirs, les discours, les pratiques et les émotions. La politique énergétique est une question de gouvernance, quand l'énergopolitique est une question de gouvernement (ou gouvernementalité) exprimée à travers et par l'énergie » (Ortar et Loloum 2019). Le concept d'Énergopouvoir est d'intérêt en ce qu'il informe sur la capacité de la ressource dans la structuration sociale et politique et la fabrique des relations internationales.

Pour entamer ce propos, rappelons que l'histoire des premières grandes industries pétrolières montre une constitution indépendante et une puissance inégalée, liées à la coordination et la centralisation du pouvoir. Le mode de fonctionnement des premières sociétés charbonnières de la révolution industrielle britannique a participé de la création d'un « prototype de secteur énergétique » (Work and Finance, 2014 :47) : ces sociétés ne sont pas simplement des sociétés énergétiques, elles sont aussi transport et intègrent l'amont et l'aval de la chaîne d'approvisionnement. La Standard Oil perfectionnera ce modèle¹¹ avec l'instauration d'un monopole pour une « stratégie d'acquisition globale du pétrole » : elle rachète la plupart des raffineries proches des lieux d'extraction, se saisit des réseaux de distribution et de transport, s'approprie la plupart des distributeurs et achève son intégration des réseaux pipelines (Klare 2011). L'entreprise créera « pour la première fois, une intégration sociale, économique et technologique régulant les flux », « un ensemble de réseaux ou circulent non seulement la puissance énergétique, mais aussi le pouvoir politique » (Gras 2015:37)¹². Pour Alain Gras, les macro-systèmes¹³ sont diffus et gérés par des « alliances sélectives » fondées sur des intérêts particuliers et constituent des structures de pouvoir. Notons ici que l'auteur pointe des invisibles dans les systèmes microtechniques. On ne voit pas, ou peu, le réseau et le territoire (nœuds, centres, flux, etc.). En Europe, on ne repère pas les infrastructures

-
- 11 Le modèle de la Standard Oil, qui s'impose dès la fin des années 1870, sera à l'origine du nom de l'entreprise : elle harmonise les procédés pétroliers sur les normes qu'elle a créées dans l'objectif de vendre partout un même produit de même qualité (Gras 2015).
- 12 A. Gras souligne qu'il s'agit d'un "network of power", au sens de T. Hughes (1993). Dans son ouvrage "Network of Power", T. Hughes décrit comment les réseaux électriques sont des assemblages technologiques qui incluent aussi des systèmes interdépendants d'acteurs, d'institutions et de processus sociopolitiques.
- 13 Un macro-système technique est un « système technique hétérogène composé de machines complexes et de structures physiques qui : 1) sont matériellement intégrées [...] sur un large espace de longue durée [...] ont pour vocation de dépasser les frontières de toute sorte ; 2) supportent ou soutiennent le fonctionnement d'un très grand nombre d'autres systèmes techniques [...] » (Tripiet 1994).

d'exploitation *onshore*, ou *offshore* : la production fossile est encore aujourd'hui dominée par le Moyen-Orient, premier producteur de pétrole (34 % du total) et deuxième producteur de gaz naturel (20 %).

La mainmise et l'influence de l'industrie pétrolière seront à l'origine des premières lois américaines antitrust¹⁴. Par la suite, les gouvernements et les États s'impliqueront de façon plus importante dans la gouvernance mondiale de l'énergie, avec une approche interventionniste, établissant des liens ténus avec les entreprises, avec lesquelles ses intérêts se confondent. Dans cette dynamique, la ressource énergétique, clé de voûte des dynamiques géopolitiques, façonne des alliances et des stratégies globales, à l'instar de l'implication américaine dans le marché des hydrocarbures au Moyen-Orient post-guerre (Mitchell 2013:173).

Au niveau national, l'approche industrialisée reposant sur les combustibles fossiles a joué un rôle crucial. L'histoire retient Henry Ford pour sa production de masse innovante, qui repose notamment sur la chaîne de montage, ce qui a permis la production d'automobiles à faible coût, rendant le transport individuel accessible à des millions de personnes. Cette nouvelle ère de production et de consommation a nécessité une intervention massive de l'État dans les affaires économiques : ces derniers investissent dans les infrastructures, régulent l'industrie, mettent en place des politiques de gestion.

Le pouvoir pétropolitique américain sera mis à mal après la formation de l'OPEC. T. Mitchell montre comment la biopolitique keynésienne a été perturbée suite aux chocs pétroliers de 1973. L'inflation due aux coûts a vu l'émergence du néolibéralisme. Dans cette nouvelle configuration, les marchés sont peu régulés et l'État a une intervention minimale, ces derniers n'ayant finalement que peu d'emprise sur le secteur. La doctrine néolibérale, portée par l'idée qu'en résulteraient une économie plus forte et une administration plus efficace, permet une relative autonomie du secteur, et donc aussi un fonctionnement qu'il n'est pas toujours aisé de saisir. Les politiques budgétaires, fiscales, monétaires et les divers instruments financiers (actions, obligations, devises, produits dérivés) qui permettent aux entreprises et aux États de se financer – comportant eux-mêmes leurs propres marchés différents du marché global – sont complexes et difficilement appréhendables par tout un chacun. Par ailleurs, et si l'État se désengage, les appareils politiques en charge de réguler « l'accès du capital à la nature » continuent à favoriser les acteurs privés dans leur accès aux ressources naturelles.

L'histoire des échanges et de la production de la ressource a forgé les institutions et les alliances responsables de la gestion de la ressource. La multiplication des acteurs et des sources de décisions crée une relative opacité des structures de pouvoir qui alimentent le système.

Aujourd'hui, la gouvernance énergétique est faite à de multiples niveaux : celui du marché (WTO, EU, Nafta, Energy Charter Treaty, OPEC), de la sécurité (IEA, IEF, G7, G20), du transport (États),

14 Par la Sherman Antitrust du 2 juillet 1890, La Standard sera démantelée par une décision du gouvernement américain du 5 mai 1911. La Standard éclatera en 33 sociétés, dont Exxon Mobil, Chevron, American et Esso (naissance des sept sœurs) qui acquerront un nouveau type de pouvoir.

de l'investissement (WTO, ICSID, Banque Mondiale), mais aussi du climat (UNFCCC, WTA, EU, Nafta, ECT) (Klare 2011).

Dès lors, la ressource est devenue un élément essentiel de l'économie mondiale. Les entreprises qui en contrôlaient la production et la distribution ont acquis une puissance inégalée. Aujourd'hui, ces entreprises (les *carbon major*), jouent un rôle primordial dans le façonnement du paysage politique et économique de nombreux pays.

Pour répondre à la perpétuelle augmentation des besoins énergétiques des sociétés occidentales, les « frontières extractives » ont été, au cours des années, déplacées (Svampa 2011). Au début de l'extraction des combustibles fossiles, ce sont les ressources les plus faciles d'accès qui ont été prélevées, mais au fur et à mesure de l'amoindrissement des ressources facile d'accès, extraire plus « loin » impliquait, afin d'atteindre des lieux jusqu'alors inaccessibles, le développement d'un ensemble de technologies de plus en plus sophistiquées. Chaque ressource épuisée fut remplacée par une autre, qui exigeait un effort plus important pour être produite. Des premiers suintements de pétrole que l'on récupérait grâce à des techniques sommaires, les méthodes de forages ont connu, au cours des décennies, des processus de technologisation successifs, capables aujourd'hui d'aller extraire l'« or noir » des eaux profondes de l'Arctique (Auzanneau 2021). C'est le nouvel « âge d'or » du pétrole (Pineault 2015), l'ère des énergies extrêmes¹⁵ (Klare 2011, 2014 ; Klare 2012 ; Lloyd-Davies 2013). Les États-Unis ont fait une poussée fulgurante avec le pétrole et le gaz de schiste (Pennsylvanie, Dakota du Nord, Texas, etc.) et la découverte de vastes réserves pétrolifères en Alaska ; leur industrie énergétique a alors enregistré l'une des plus grandes croissances au monde. Le Canada a découvert ses sables bitumineux ; le Mexique ses golfes ; la Norvège, les forages arctiques. Ces découvertes et nouvelles techniques ont remis en question le *peak oil*, théorie selon laquelle la production mondiale atteindra un sommet, ou « pic », avant de décliner.

Cette petite histoire a eu pour objectif d'introduire l'adoption d'une ressource qui se rencontre aujourd'hui à toutes les échelles du fonctionnement des sociétés occidentales : moyens de transport, alimentation, électroménager, vêtements, pharmacie, etc., et que celles-ci vont croissantes. L'histoire montre en effet que l'utilisation énergétique n'est pas question de *transitions*, mais

15 Le terme d'énergie extrême, conceptualisé par Michael. T. Klare (2012 ; 2014) renvoie à la technique, plus que la ressource (peut être non-conventionnelle du gaz et pétrole de schiste, sables bitumineux ou encore certains gisements de charbon et de pétrole offshore). Il réfère aux méthodes et processus permettant d'accéder à des énergies difficiles d'accès. Tous ces processus auraient en commun de “pushes the envelope of what is technically possible in extracting oil (or natural gas) from geologically and geographically forbidding environments. They are all, that is, versions of ‘extreme energy’” (Klare, 2012). Une autre caractéristique des énergies extrêmes : si elles sont similaires aux carburants classiques (composés d'hydrogène et de carbone pour être brûlés et donc produire de l'énergie), les énergies extrêmes (et notamment le pétrole et les sables bitumineux) ont « tendance à posséder une part plus forte de carbone et d'hydrogène que le pétrole conventionnel » (Klare, 2014 :95). « Le pétrole non conventionnel a tendance à être lourd, complexe, chargé en carbone, emprisonné au fond de la terre, fermement coincé entre le sable, le goudron et la roche. » (Gordon, 2012 – cité par Klare, 2014 :95). Les impacts climatico-environnementaux sont donc démultipliés en raison de la charge d'énergie libérée et parce qu'ils nécessitent plus d'énergie pour être extraits.

d'*additions* de sources d'énergie primaires¹⁶ : le pétrole n'a pas remplacé le bois ou le charbon, ni l'utilisation des ressources hydrauliques de la révolution industrielle (Fressoz 2014), au contraire, il a fallu toujours plus de toutes ces ressources pour supporter la croissance des besoins. Tout comme l'amélioration de l'efficacité énergétique charbonnière du XIX^e siècle a conduit à une augmentation de la consommation du charbon plutôt qu'à une diminution : ce qu'a montré précocement l'économiste britannique William Stanley Jevons en 1865 (aussi connu comme « le paradoxe de Jevons »).

Comprendre cette histoire de l'énergie est essentiel dans le contexte climatique actuel : « le recours aux pétroles non conventionnels et aux gaz de schistes montre qu'on ne saurait laisser les réserves « naturelles » dicter le tempo de la décroissance » (*ibid*).

1.2. ORGANISATION SOCIALE ET CORRESPONDANCE DES VALEURS

L'omniprésence discrète des énergies fossiles est accentuée par la prééminence du pétrole parmi ces sources d'énergie. Le pétrole a été, au cours de l'histoire, valorisé en raison de ses attributs intrinsèques, qui semblent atténuer certaines des contraintes sociétales observées avec l'utilisation du charbon. Comparé au charbon, le pétrole est fluide, caractéristique qui facilite son transport et son stockage. Il possède une densité énergétique élevée et de bons rendements énergétiques¹⁷. Au XX^e siècle, le pétrole a été privilégié pour ses impacts sociaux et environnementaux comparativement plus faibles, contribuant à une amélioration de la qualité de l'air urbain et à une réduction des maladies respiratoires liées à la pollution au charbon. Bien que le pétrole présente un ensemble d'avantages, il demeure pourtant, à cette époque, plus coûteux que le charbon, qui offrait des rendements énergétiques comparables. L'ascension de la ressource reflète un choix sociétal et politique.

LA MISE EN PLACE D'UNE « PAIX SOCIALE »

Dans *Carbon Democracy*, Timothy Mitchell (2013), montre que la transition britannique au charbon résulte d'une volonté de contrôle de la main-d'œuvre, associée à une réduction des coûts totaux d'exploitation. Les usines de coton de la Première révolution industrielle étaient situées au plus près des ressources en eau nécessaires à l'alimentation des moulins (Écosse) où était aussi installé un ensemble de services permettant le travail des salariés (colonies, services, infrastructures diverses). Le charbon a cette caractéristique sur l'eau qu'il est plus mobile : son transport permet de déplacer les infrastructures de production au plus près de la main-d'œuvre, au lieu de faire venir cette dernière à la source de l'énergie. Mais cette reconfiguration a entraîné des externalités négatives pour

16 L'énergie primaire réfère aux formes d'énergie non transformées, comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel : elles sont directement extraites de la nature - elle inclut aussi les énergies renouvelables. L'énergie secondaire, en revanche, est le résultat de la transformation de l'énergie primaire en d'autres formes utilisables - comme l'électricité, la chaleur.

17 Le rendement énergétique est le rapport entre quantité d'énergie effectivement utilisée pour réaliser une fonction par rapport à l'énergie initialement consommée pour produire cette même énergie.

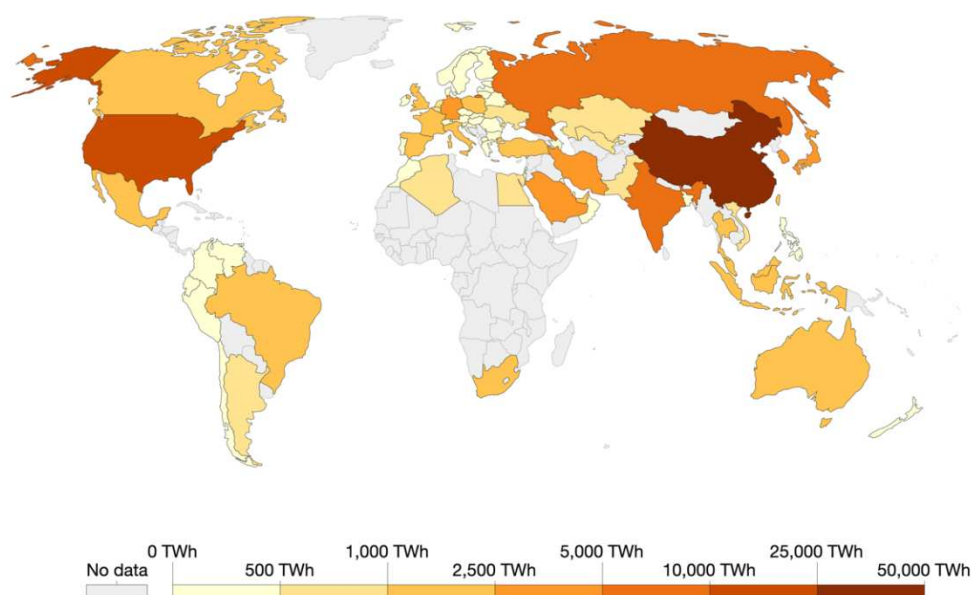
l'industrie. T. Mitchell montre en quoi les villes nouvellement industrielles et leurs infrastructures (chemins de fer, quartiers ouvriers) ont par la suite contribué au syndicalisme, aux partis de masse et aux luttes pour les droits sociaux. Les revendications collectives s'organisaient autour des grèves (grandes grèves minières dans les années 1880) et de sabotages : les ouvriers regroupés avaient une forte mainmise sur le système technique associée au charbon. L'arrivée du pétrole permettra d'endiguer les révoltes. Le pétrole est fluide et géré en flux tendu (réseaux de transport), sa production est moins intensive en travail puisqu'on ne l'extrait pas des mines, on le prélève en surface. Ces caractéristiques nécessitant ainsi une importante diversité de métiers, la création de syndicats y semble plus difficile. Les ruptures de charges sont réduites, ce qui restreint aussi les possibilités de contestation. Le combustible étant international, il s'exporte partout : les centres névralgiques étant limités (extraction, raffineries, terminaux pétroliers), ils en deviennent d'autant plus contrôlables. Ces caractéristiques ont eu la conséquence de « contourner les réseaux d'opposition », et donc l'instauration d'une « paix sociale » – paix sociale qui contribue à l'invisibilisation de la ressource.

CONSOMMATION DIFFUSE

La société occidentale dépend largement de ses consommations de charbon, de pétrole et de gaz. En 2018, 80 % de la consommation mondiale d'énergie primaire dans le monde provenait des énergies fossiles (Connaissances des énergies 2019). Chaque année, c'est près de 8 milliards de tonnes de charbon, de gaz et de pétrole qui sont utilisés pour alimenter nos systèmes de production à travers le monde (Urry 2013).

Figure 1. – *La consommation de combustibles fossiles mondiale en 2021*

Fossil fuel consumption, 2021



Source: Our World in Data based on BP Statistical Review of World Energy

OurWorldInData.org/energy • CC BY

L'invisibilité réside dans la dissolution de la ressource dans l'ensemble des échanges. Les combustibles fossiles sont présents dans toutes les chaînes d'approvisionnement, tout en étant souvent constituants de la majorité des produits et des biens échangés eux-mêmes. Les énergies fossiles sont la première ressource de nos transports (voitures, avions, camions), elles sont utilisées pour le chauffage domestique et comme source de chaleur pour l'industrie, dans la pétrochimie pour bon nombre de nos produits de vie quotidienne (plastiques, peintures, colorants, cosmétiques). Si cela se sait, la ressource demeure peu perceptible, à l'exception certainement des marées noires historiques, qui mettent en lumière les défis environnementaux et sociaux qu'elle pose : c'est l'exemple des naufrages d'Amoco Vadiz en France en 1978, d'Exxon Valdez en Alaska en 1989, de Deepwater Horizon au Mexique en 2010 ou du Prestige en Espagne en 2002. Pourtant, la ressource contribue aux façons d'habiter le monde, tout en définissant un mode d'appartenance des individus au système.

CORRESPONDANCE DES VALEURS

Leslie White, en analysant le changement culturel, a avancé que le degré de développement culturel était directement lié à la consommation d'énergie par tête (White 1943, 1959). Si ces analyses ont fait l'objet de nombreuses critiques, il est cependant admis que les transformations technologiques et l'intensification de l'utilisation de l'énergie vont avec des transformations des contextes culturels et des institutions sociales. Il y a contact, impact entre énergies et culture. Plusieurs auteurs canadiens ont proposé le concept de « pétroculture » pour décrire une société post-industrielle dans laquelle les « combustibles fossiles ont aussi façonné nos valeurs, pratiques, habitudes, croyances et émotions » (Szeman et al. 2017:11).

L'influence de l'exportation des matières premières sur la constitution des institutions et de la culture nationale a été documentée en plusieurs endroits. Au Canada, la théorie des *Staple*, une thèse de croissance économique développée par Harold Innis et William Archibald Mackintosh dans les années 1920, montre de quelle façon les *staples* ou « commodités », pour désigner les ressources naturelles (entre autres bois, céréales, poissons, fourrures) ont déterminé la trajectoire économique et culturelle du pays. L'exportation de *staples* vers des nations industrialisées comme la Grande-Bretagne a influé sur la constitution des institutions qui les gèrent et participé à la création d'importants liens culturels¹⁸.

La ressource a acquis une place hégémonique (Hoare et Sperber 2013). Pour Antonio Gramsci, les deux composantes principales de l'hégémonie sont les récits et les structures. Parce qu'il s'appuie aussi sur des structures et des récits, le pétrole par exemple renvoie à un « juste ordre des choses ». Aux États-Unis, c'est par exemple l'imaginaire du développement et de la consommation : le « Drill

¹⁸ Y. Fournis et M.-J. Fortin (2015) ont exploré l'impact des exportations des staples du Canada vers la Grande-Bretagne. Ils montrent que la dynamique commerciale a joué un rôle significatif dans la promotion et l'évolution des institutions chargées de la gestion de ces exportations, influençant la structure administrative et réglementaire du secteur. Les relations commerciales contribuent à tisser des liens culturels entre Canada et nations importatrices, participantes d'une influence des valeurs et pratiques. L'exportation a eu des conséquences sur l'économie canadienne, ce que les auteurs appellent une « surspécialisation dans l'exportation des matières premières ». Ainsi, en devenant excessivement dépendants de ces exportations, d'autres secteurs « domestiques » ont été sous-développés.

Baby Drill”, le « rêve américain », le “self-made-man”, la « poursuite du bonheur » (MacLeod et al. 2017). Le développement de cet imaginaire légitime le réel des infrastructures¹⁹, comme le souligneront aussi les auteurs de l'approche économique du *treadmill of production* pour qui l'adhésion de la classe ouvrière et des syndicats au récit du progrès et de l'emploi fut un facteur décisif dans la légitimation de l'exploitation massive de l'environnement par et pour le capital (Gould, Pellow, et Schnaiberg 2015)²⁰.

En résumé, l'invisibilité se conçoit ici dans l'association complexe entre ressource et organisation sociale du modèle occidental et ses valeurs : les combustibles fossiles, et en particulier le pétrole, ont joué un rôle d'intégrateur et de coordinateur des travailleurs à différentes échelles tout en créant modes et règles pour une plus grande cohésion et intégration du système d'organisation sociale. Ce système est devenu un modèle de référence participant d'une structure. La structure du « monde fossile », résultat du processus d'institutionnalisation de la ressource, s'appuie sur des idées, des valeurs, des symboles de référence communs qui guident et orientent l'action, permettant au système de se maintenir par l'adoption d'une stabilité normative.

*

* *

Ce que nous venons de décrire est lié à ce que Gregory C. Unruh (2020) a qualifié de *verrouillage carbone* : une inertie des systèmes énergétiques, fondée sur les combustibles fossiles, qui entravent de fait l'intégration de technologies alternatives.

“ [...] industrial economies have been locked into fossil fuel-based energy systems through a process of technological and institutional co-evolution driven by path-dependent increasing returns to scale. It is asserted that this condition, termed *carbon lock-in*, creates persistent market and policy failures that can inhibit the diffusion of carbon-saving technologies despite their apparent environmental and economic advantages.” (Unruh 2000)

L'histoire de la production et de la consommation de pétrole est complexe : multiscalaire, polycentrique. La sphère politique joue un rôle crucial, car les politiques gouvernementales et réglementaires sont en mesure de favoriser ou d'entraver le développement d'un système énergétique sur un autre. Les structures économiques et sociales, comme la dépendance à l'égard de la ressource pour le chauffage ou le transport, fidélisent un système, l'organisation sociale, les pratiques et comportements, les normes culturelles - contribuant à favoriser cette même demande. Dans cette conception, les combustibles fossiles, par leur centralité dans notre modèle économique,

¹⁹ La question de l'imbrication « imaginaire » et « réel » a été discutée au sujet des systèmes techniques. Alain Gras (2015 ; 2011) développe ses analyses en montrant un primat de l'imaginaire sur le réel dans l'utilisation et l'adoption des inventions. Il notera que la Première Guerre mondiale a fait comprendre l'importance du pétrole dans la guerre. Cela participe d'une redéfinition des représentations du fossile sur un triple imaginaire technique : il s'agit alors de garder (stocker), délivrer la puissance pour en user à volonté. Latour analyse les objets techniques en utilisant l'imaginaire et réel de façon complémentaire (Latour, 1983).

²⁰ Notons que de nombreux auteurs ont étudié la crise écologique et climatique sous l'angle capitaliste. La crise est résultante de « contradiction inhérente » au capitalisme, c'est-à-dire la destruction des conditions sociales, l'épuisement des ressources (O'Connor et Dubois 1992).

et parce qu'ils sont enchâssés dans un réseau mondial d'acteurs, de structures de gouvernance, d'institutions et d'organisations, se confondent avec les normes et les valeurs sociétales, ont acquis une *agentivité*, une capacité d'action et de transformation sur le monde. La ressource est, comme le note Michael J. Watts, un *artefact*, en tant que substance matérielle, et un *artifice*, c'est-à-dire capable de créer des structures sociales, politiques et économiques, d'organiser une société au sein de laquelle il devient fondamental. Le système énergétique a acquis une « autorité » quand la ressource est « un fait social total » (Wilson 2017).

La nature maîtrisée par de vastes quantités d'énergies fossiles a permis un développement sans précédent de la civilisation occidentale. La civilisation industrielle est née avec les énergies fossiles et l'utilisation intensive du charbon, du pétrole puis du gaz. Le « centenaire du pétrole » (Urry 2013) est fondé sur une ressource pétrole peu chère et disponible, facteur décisif de progrès : l'énergie a permis une croissance du PIB (Emirmahmutoglu et al. 2021), contribué à l'amélioration des Indices du Développement Humain (IDH), à l'espérance de vie à la naissance, au niveau d'instruction, etc. (Goldemberg et Oswaldo 2010 ; Smil 2003). Mais la ressource est aussi à l'origine de problèmes d'ampleur, dont le changement climatique. Depuis la révolution industrielle, l'accumulation de GES dans l'atmosphère a entraîné une augmentation de la température mondiale de l'ordre d'environ 1 degré Celsius (GIEC 2018a). En 2019, les émissions mondiales de CO₂ sont dominées par le charbon (42 %), le pétrole (34 %) et le gaz naturel (22 %) ²¹. L'étude séminale de Richard Heede (Heede 2014) quantifie et retrace la part globale des émissions de CO₂ et de méthane produites par les 90 plus grandes entreprises du fossile et du ciment au monde (les « Carbon Majors ») de 1854 à 2010 ²². Sur le total obtenu, 63 % sont imputables à 83 des plus grands producteurs mondiaux. Depuis 1988, seulement 100 producteurs de combustibles fossiles sont responsables pour 71 % des émissions globales et 52 % des émissions historiques (The Carbon Major Database). En 2020, un tiers des émissions globales de GES sont faites par vingt entreprises fossiles (Climate Accountability Institute 2020).

Les caractéristiques de la ressource et les zones d'ombres qu'elles comportent participent de la façon dont les institutions internationales en charge de lutter contre le changement climatique traitent la question.

21 Les lignes directrices du GIEC de 2006 excluent les émissions de CO₂ issues de la combustion de biocarburants et de déchets renouvelables du total des émissions énergétiques. En revanche, elles incluent les émissions de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (N₂O) associées à ces sources, ainsi que les émissions provenant de la combustion de déchets non renouvelables (IEA, 2019).

22 R. Heede a analysé les registres de production historique et calculé la teneur en carbone des combustibles commercialisés, le CO₂ provenant de la fabrication, du torchage de l'évacuation et de l'utilisation directe de combustible, le méthane fugitif ou évacué.

2. LA GOUVERNANCE DU CLIMAT

La gouvernance climatique va tarder à qualifier la place que tiennent les énergies fossiles dans le changement climatique.

Le terme d'anthropocène, popularisé par Paul Crutzen et Eugène Stoermer (Crutzen et Stoermer 2000), décrit cette nouvelle ère géographique où l'humain est devenu une force centrale dans les bouleversements que connaît la planète. Autant que les ères glaciaires, que les éruptions volcaniques ou que les impacts de météorites, l'humain a un impact profond sur son milieu²³. Les tableaux de Will Steffen (2004) démontrent bien cette situation ; tous les signaux sont au rouge, les phénomènes se multiplient, se combinent et se globalisent. L'*overshoot*, défini comme le dépassement de la capacité des systèmes par une pression sans précédent sur les ressources, est général, qu'il s'agisse de la concentration de CO₂, oxyde nitreux, méthane, dégradation, couche d'ozone, problème de température dans l'hémisphère nord, multiplication des catastrophes naturelles, pertes des forêts tropicales, augmentation des terres domestiquées, surexploitation des stocks de pêche, etc. L'anthropocène débute avec la *grande accélération* des années 1950²⁴ au moment où la population croît de façon drastique, avec l'urbanisation, l'intensification, l'agriculture et la consommation de masse. L'*homo colossus* (Catton, 1980), aidé par la technologie et une énergie abondante, s'engage dans une production et une consommation colossale. Mais ce qu'il est intéressant de constater, c'est que le tableau de bord de l'anthropocène proposé par Crutzen et Stoermer ne comprend pas d'indicateur sur les énergies fossiles, manque considéré comme majeur par différents analystes (Bonneuil et Fressoz, 2013).

Comme nous l'avons noté en introduction, le processus de politisation des combustibles fossiles est une mise en politique de la ressource²⁵. La « mise en politique » (Barthe 2006) cherche à ce que le

-
- 23 L'époque actuelle est celle du Quaternaire, laquelle est divisée en deux époques distinctes : le Pléistocène et l'Holocène. Le Pléistocène est caractérisé par d'importantes fluctuations climatiques, incluant des périodes glaciaires. L'Holocène, qui a débuté avec la dernière glaciation, marque une ère de stabilisation climatique coïncidant avec l'émergence de l'agriculture. C. Bonneuil et J-B Fressoz comparent la chronologie de la planète à une journée de 24h : l'Homo Habilis, apparu il y a 2,5 millions d'années, est relégué à la dernière minute de cette journée hypothétique, tandis que l'aube de l'Holocène ne survient que dans le dernier quart de seconde. « L'empreinte humaine sur l'environnement planétaire est devenue si vaste et intense qu'elle rivalise avec certaines des grandes forces de la nature en termes d'impact sur le système Terre » (Fressoz et Bonneuil 2013:18).
- 24 Plusieurs dates ont été proposées pour le début de l'anthropocène. S. Maslin et M. Lewis proposent un début en 1492, quand l'« Ancien Monde » rencontre le « Nouveau » et que le premier marché global se met en place pour une « grande transformation », liant les différents continents au commerce de pommes de terre, maïs, manioc ou échanges d'animaux et d'humains (Lewis et Maslin 2018:175). Les premières propositions de P. Crutzen suggéraient un début avec l'utilisation de l'énergie à la fin du XVIII^{ème} et avec l'invention de la machine à vapeur par J. Watts, au moment où la concentration de GES commençait à croître (Crutzen 2006). Le groupe de travail sur l'anthropocène, créé en 2009 pour la Commission Internationale de Stratigraphie, a pour mission d'examiner les preuves d'une potentielle nouvelle ère géologique. Cette Commission, dont P. Crutzen fait partie, votera finalement la grande accélération des années 1950 comme le début de cette ère (Zalasiewicz et al. 2015).
- 25 C'est-à-dire d'une « requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités » (Lagroye 2003: 360-61).

sujet devienne un objet de débat politique, tant sur sa signification que sur sa valeur (d'Arcimoles et Borraz 2003), soit parce que l'objet était auparavant apolitique ou soit parce que l'objet possède déjà un caractère politique, auquel on cherche à donner un nouveau sens politique : la repolitisation. La relation entre politisation et gouvernance du changement climatique joue un rôle essentiel dans le type de réponse apportée aux défis que pose le changement climatique. De fait, et c'est d'ailleurs une des thèses centrales de l'ouvrage de Bonneuil et Fressoz sus-cités, les problèmes ne deviennent pas tous des problèmes publics. Le changement climatique va tarder à faire l'objet d'une mise en politique. L'Académie des Sciences des États-Unis a, par exemple, reconnu la réalité, l'ampleur et l'origine du changement dès la fin des années 1970, mais il faudra attendre une dizaine d'années pour la création de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). De la même façon, et alors que les dirigeants des différents pays se sont engagés à atteindre les objectifs ambitieux de réduction des émissions, les énergies fossiles sont longtemps restées absentes des traités – jusqu'à la COP26 de Glasgow, en 2021.

Ainsi, « les changements climatiques » sont définis dans la CCNUCC comme « des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours des périodes comparables » (Article 1, paragraphe 2). Les gaz à effets de serre (GES) y sont mentionnés, quand bien même la plus grande partie de ces gaz sont issus des énergies fossiles.

L'énergie est devenue « l'exemple paradigmatique d'un domaine où le climat est à la fois omniprésent dans les discours politiques et médiatiques et étrangement absents dans les pratiques économiques de gouvernance » (Aykut 2018:11).

Cette sous-partie cherche à saisir la mise à distance du climat et de l'énergie dans les débats des arènes de décisions. Pour ce faire, nous reviendrons sur la montée en légitimité du climat et la constitution du régime climatique. Nous verrons ensuite que les outils de régulation mis en place par ce régime sont source de dépolitisations.

2.1. LES INSTITUTIONS CLIMAT ET LEURS INSTRUMENTS

Mieux saisir la dynamique entre politisation, gouvernance climatique et mouvements sociaux nécessite d'examiner dans un premier temps les instruments de la gouvernance climatique ; car la politisation du changement climatique – et des combustibles fossiles – influence la mise en œuvre des politiques et mesures visant à endiguer le problème du réchauffement.

Stefan Aykut et Amy Dahan analysent de manière précise comment la problématisation du changement climatique a été réalisée par la mise en agenda et la structuration progressive des arènes scientifiques et institutionnelles – une institutionnalisation permise par la création d'organisations, la structuration de programmes de recherches et de groupes d'experts, la rencontre lors de sommets, de conférences, etc. (Aykut et Dahan, 2015).

Si les inquiétudes vis-à-vis du climat ne sont pas nouvelles²⁶, ce sera réellement dans les années 1960 et 1980 qu'elles se concrétiseront, avec le rapport Charney (Fleming 1998), la fondation du Club de Rome en 1972 et la publication du rapport Meadow *The Limits to Growth* dont une mention est faite au problème du CO₂. Cette même année se tient le Sommet de la terre à Stockholm, qui formalise les fondements de l'écologie politique (Véron 2013). Le rapport Brundtland de 1987 mentionnera plus spécifiquement le changement climatique et l'énergie : « Les menaces du réchauffement du climat mondial et d'acidification de l'environnement excluent très probablement même la possibilité de doubler la quantité d'énergie consommable si celle-ci doit être tirée du même ensemble de sources primaires qu'à l'heure actuelle » (Brundtland, 2007 [1987 : 34]). L'année suivante, le changement climatique, qui était jusque-là une prédiction, est observé par James Hansen, scientifique de la Nasa (Hansen et al. 1988)²⁷. La nécessité d'une action concertée des États se fait en 1992, à l'occasion du troisième sommet de la terre à Rio, quand les nations conviennent de la nécessité de stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère pour atténuer les impacts du changement climatique. C'est aussi à ce moment-là qu'est instauré le cadre international pour l'action politique sur le climat : la Convention-Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), entrée en vigueur en 1994. Le sommet de Kyoto en 1997 a formalisé les engagements des pays industrialisés dans la limitation des GES, établissant des objectifs quantifiés, pour des pays qui s'engagent communément à réduire leur émission d'une moyenne de 5,2 % en dessous des niveaux de 1990, d'ici 2012 (Ménières 2021). Après Kyoto, un certain nombre d'accords ont jalonné le parcours d'une réponse internationale au changement climatique, que nous nous attacherons à décrire plus loin. Notons maintenant que le sommet de Copenhague (2009) reconnaîtra l'objectif de limiter le réchauffement à 2 degrés Celsius par rapport à l'ère préindustrielle, que les accords de Paris (2015) réitéreront cet objectif, en s'efforçant de limiter les températures à 1,5 degrés Celsius, introduisant des mécanismes de révision et de renforcement des engagements nationaux tous les 5 ans.

RÉGIMES DU CLIMAT : DIVERSITÉ SCALAIRE ET INTERDÉPENDANCE GLOBALE

Le régime climatique est sensible, il a des difficultés à « résister » aux changements éventuels. Un régime « tient » du fait de sa réciprocité ; c'est parce que tous les États sont embarqués dans un même système qu'un État particulier accepte de dépasser ses objectifs court-termistes, présupposant que les autres feront de même.

La notion de régime renvoie à un domaine d'activité spécifique.

26 De nombreuses sociétés à travers les aires et les âges ont discuté la question et ses effets sur l'ensemble des systèmes, écologiques, sociaux ou politiques. À ce sujet, voir notamment Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher (2016) : dans une importante enquête sur l'histoire du changement climatique, ces auteurs montrent que le sujet a depuis longtemps été débattu, de l'époque moderne au milieu du XX^e siècle. La question du CO₂ n'était alors pas centrale, mais l'on pensait que les actions de l'homme sur la planète provoqueraient des modifications diverses, sur les saisons ou les températures : sous la couronne de Castille, pendant la Révolution française de 1789, en Asie, en Afrique ou encore en Europe.

27 Une [retranscription](#) du témoignage de James Hansen au Congrès Américain, est disponible en ligne. J. Hansen y présente les preuves scientifiques du dérèglement.

«[...] le changement climatique [...] a engendré des formes stables de gouvernance mondiale, via la construction d'un système complexe d'arènes (les COP, les MOP, etc.) et d'institutions (le GIEC, le SBSTA, le SBI, etc.) qui réunissent des acteurs et des partenaires de plus en plus nombreux (scientifiques, ONG, *think tanks*, entreprises et grands acteurs économiques, organismes philanthropiques), suscitent des pratiques nouvelles de recherche et d'expertise, instaurent des procédures d'évaluation et de validation, mobilisent des instruments (modèles, indicateurs de réchauffement, comptabilité carbone, mécanismes de développement propre, etc.) et mettent en concurrence des intérêts économiques et politiques. C'est ce vaste système, ayant établi des relations spécifiques entre sciences, politique et marché, que nous appelons le régime climatique » (Dahan 2016).

Aujourd'hui, les institutions qui prennent en charge les questions climatiques sont nombreuses et opèrent à différentes échelles. Nous proposons ci-après d'en résumer les plus saillantes.

- **Échelle internationale** : le GIEC, qui évalue les connaissances scientifiques sur le changement climatique ; l'ONU : à travers sommets et conventions, elle est une coopération internationale qui formalise les engagements contractuels, ou non, en développant des mécanismes de subvention ;
- **Échelle supranationale** : l'Union européenne (UE), mène des actions coordonnées, établit des objectifs climatiques communs à ses États membres ; l'AIE, qui promeut des politiques énergétiques ; les accords bilatéraux et partenariats ;
- **Échelle nationale** : départements gouvernementaux et agences nationales, qui développent et mettent en œuvre les politiques et régulations (par ex. les Contributions Nationales Déterminées, CDN) ; en France, c'est le ministère de la Transition écologique et solidaire, ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ; organisations nationales, qui contribuent à la formulation et la mise en œuvre localisées des politiques ;
- **Échelle subnationale** (régionales ou locales) : conté et régions, qui peuvent initier des politiques adaptées aux spécificités locales (par ex. plans d'adaptation régionaux) ; les municipalités, qui se chargent de la mise en œuvre des plans aux niveaux local.

Selon la définition de Stephen Krasner, les régimes internationaux sont des « principes, normes, règles et procédures des prises de décision implicites et explicites autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine donné » (Krasner, 1982 : 185). Le régime climatique fait des émissions de GES son principe essentiel. Ce principe est encadré par des normes qui renvoient à certains comportements attendus au regard de la situation, et par des règles : des règles de prescriptions quand il s'agit d'interdire ou de prescriptions quand il s'agit de définir un ensemble de procédures (Morin 2014). Ces normes et règles participent de la mise en œuvre d'un choix collectif, d'une « mise en œuvre conjointe ». Toutes ces normes ne sont pas des traités. En outre, il existe un ensemble de mécanismes facilitant la coopération et la coordination en matière de climat :

- **Les traités internationaux** : qui concernent directement le climat (Protocole de Kyoto, Accords de Paris), ou qui participent d'une réponse, bien que non directement liés, comme ceux relatifs à la protection de la couche d'ozone, à la non-prolifération nucléaire (Protocole

de Montréal) ou qui touchent au marché international (GATT/WTO) et qui participent de réguler les échanges d'émissions transfrontaliers.

- **Clubs et forums** : le Major Economies Forum on Energy and Climate (MEF), qui ouvre un espace de discussions entre grandes économies sur l'énergie et le climat ; l'Asian-Pacific Partnership on Clean Development and Climate (APP), qui cherche le développement de solutions alternatives et des solutions spécifiques pour endiguer la crise climatique ; mais aussi le G8, qui réunit les huit économies majeures au monde, le G8+5, qui y inclut les économies émergentes, ou encore le G20, qui constituent autant de sommets où est abordée la question climatique.
- **Mécanismes d'assistance et de régulation** : qui incluent d'incitatives subnationales, des partenariats public-privé, des systèmes de régulations établissant des normes et de nouvelles pratiques. Peuvent être cités le Fonds Vert pour le Climat (FVC), un mécanisme de la CCNUCC dans l'assistance des pays en développement, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), qui fournit une enveloppe financière à divers projets, les EU ECTS, qui sont des systèmes d'échange et de quotas d'émissions de l'UE, les Mécanismes de Développement Propre (MDP), qui permettent aux pays de remplir une partie de leurs engagements de réduction sous le protocole de Kyoto.
- **Régulations privées** : qui mettent en place des standards et peuvent promouvoir des investissements spécifiques.

Ainsi comprise, la gouvernance renvoie à un ensemble de régulations opérantes à des niveaux multiples et n'émane pas toujours d'une autorité officielle. Elle est analysée d'un point de vue international, comprise dans un ordre mondial sans limites à une activité spécifique.

CCNUCC ET COP : LES PILIERS ESSENTIELS DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE

La CCNUCC et les COP constituent les fondements de la gouvernance climatique internationale, orchestrent les efforts multipartites dans l'atténuation des changements, facilitant la collaboration et promouvant le consensus. Nous revenons ci-après sur ces deux organes pour mieux comprendre, par la suite, de quelle façon les combustibles fossiles y ont été et y sont traités.

La CCNUCC compte actuellement 196 parties ou États signataires (dont l'UE et 195 autres pays) et a pour objectif de « stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique » (CCNUCC 1992). La CCNUCC engage toutes les nations à prendre des mesures pour atténuer les émissions de GES, en établissant le principe de *responsabilité commune, mais différenciée* et de *capacités respectives*. De ce fait, le principe engage un équilibre entre responsabilités vis-à-vis du changement climatique et la reconnaissance de la différence de capacités des États à traiter ce problème. La Convention repose sur deux piliers : la mitigation, qui vise à prévenir et réduire les émissions de GES, et l'adaptation, qui cherche à mettre en œuvre un ensemble de stratégies pour vivre avec les changements climatiques inévitables.

La construction du savoir climat de la CCNUCC se fait en grande partie sur les rapports du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), organisme créé en 1988 sous l'impulsion du G7 et sous l'égide de l'Organisation Mondiale Météorologique (OMM) et des Nations Unies. Le GIEC est un organe scientifique ayant pour objectif de « fournir au monde une vision scientifique claire de l'état actuel des connaissances en matière de changements climatiques et de leur incidence potentielle sur l'environnement et la sphère socio-économiques ». 195 pays sont membres du GIEC, des milliers de scientifiques se répartissent en trois groupes dont les charges respectives sont : 1) les éléments scientifiques, 2) les conséquences et vulnérabilités et 3) l'adaptation et les mesures d'atténuation. Une équipe spéciale travaille sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Ces groupes sont le résultat de négociations entre États, participant d'une certaine « union entre sciences et politique » (Dahan et Guillemot 2006). L'organisme publie un ensemble de rapports, documents, synthèses techniques et résumés à l'intention des décideurs. Tous réaffirment le caractère anthropique des dérèglements climatiques. Plusieurs rapports sont considérés comme majeurs : 1990, 1995-1996, 2001, 2007, 2013-2014, 2018, 2021. Ces rapports affirment chaque fois plus fermement le consensus sur le changement climatique, et font à chaque fois une mise à jour de l'état des connaissances scientifiques et de compréhension sur le climat. Le rapport spécial 1,5 (SRI.5) vise à fournir un guide scientifique faisant autorité et affirme que le réchauffement, si rien n'est entrepris, va atteindre les 1,5 degré entre 2030 et 2052. Le rapport de 2021 sur la base physique du climat est présenté comme le plus détaillé jamais mené, mettant en évidence la multiplication des phénomènes extrêmes. En 2022, une grande mise à jour de ces connaissances est réalisée par le rapport du groupe de travail 1. S'appuyant sur l'évaluation de 14 000 publications scientifiques – fruit du travail de 234 auteurs de 65 pays –, il montre les impacts sociétaux et écosystémiques du changement climatique : multiplication certaine des phénomènes météorologiques, affection des climats régionaux à venir. Il souligne la nécessité d'un choix sociétal pour en limiter ses effets et, donc, la possibilité pour nos sociétés d'agir. Fait intéressant pour notre sujet, le rapport de 2022 mentionne la nécessité d'arrêter la construction de nouvelles centrales à charbon après 2021 : “No new coal-fired plants can be built after 2021. OECD countries must phase out existing coal-fired power by 2030 and all other countries should stop using coal by 2040”. Il pointe aussi la nécessité d'arrêter de chercher de nouvelles ressources fossiles et de transitionner vers les énergies renouvelables.

Fondamentaux dans la structuration de la problématique du changement climatique, les travaux du GIEC constituent la base des négociations du climat de la CCNUCC. En ce sens, le GIEC « crée un ordre de gouvernementalité du régime climatique » induisant une « réflexivité institutionnelle et étatique », qui positionne ces différentes instances face à l'impératif d'agir contre le changement climatique (Dahan et Aykut 2014).

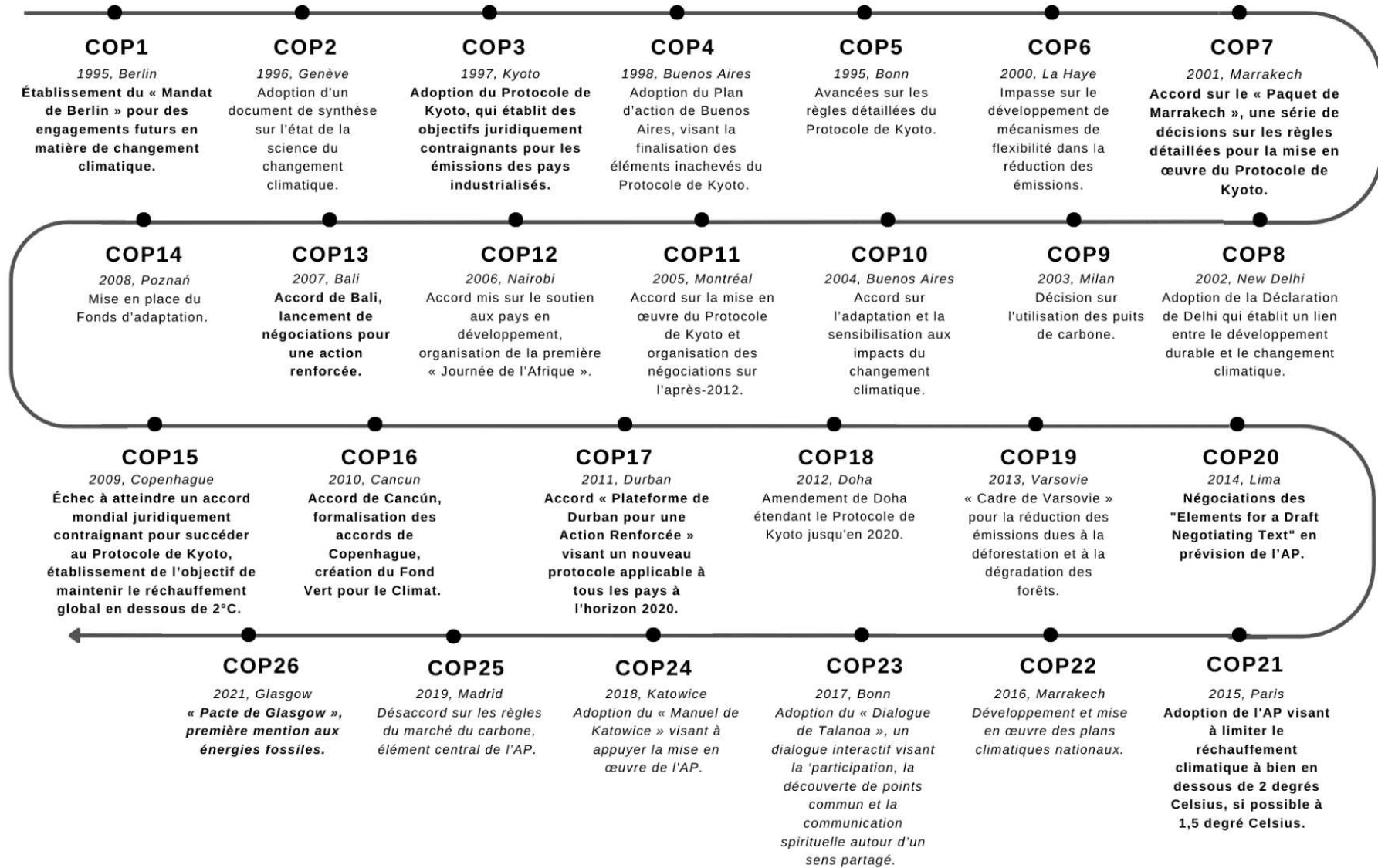
La CCNUCC organise les COP, qui sont des négociations interétatiques annuelles fonctionnant comme mécanisme de gouvernance et qui ont pour objectif d'examiner annuellement la mise en œuvre des plans d'engagement de la CCNUCC. Elles sont des processus développés pour créer des accords entre les pays, assurer les ambitions climat et contrôler les engagements, mettre en œuvre les lignes directrices des actions à prendre. Toutes les COP n'ont pas le même poids : quand certaines mettent en œuvre les modalités décidées précédemment, d'autres apparaissent comme plus

décisives dans le processus de construction du régime. La première COP de Berlin (1995) fixe des objectifs chiffrés en matière de réduction de GES et une série de mesures et d'engagements politiques. La deuxième COP, faisant suite à la publication du second rapport du GIEC, déclare que « les changements climatiques représentent un danger pour l'humanité ». En 1997, la COP3 de Kyoto est d'importance en ce qu'elle entérine pour la première fois un accord international visant la réduction des émissions de GES (protocole de Kyoto). Cet accord se fait sur trois principaux mécanismes de marché :

- 1) L'échange *de droits d'émission* : il permet aux pays de vendre leurs capacités d'émissions excédentaires
- 2) Le *Mécanisme de Développement Propre* : il concerne plus spécifiquement les pays en développement et cherche à mettre en place des plans de réduction des GES et afin d'obtenir des « crédits compensatoires »
- 3) *La Mise en Oeuvre Conjointe* (MOC).

Kyoto est une avancée certaine : 37 pays industrialisés s'y engageront, ainsi que l'UE, mais le protocole demeure juridiquement peu contraignant : les États membres peuvent le signer, mais non le ratifier, comme ce sera le cas des États-Unis. Les COP qui suivront se concentreront sur l'imposition de textes juridiquement contraignants, comme ce fût le cas pour la très médiatique COP15 de Copenhague en 2009 qui cherchera justement à renégocier le protocole de Kyoto, arrivant à expiration en 2012. Copenhague a permis de mettre en place un objectif de non-dépassement de 2 degrés Celsius d'ici à 2000 par rapport à l'ère préindustrielle, bien que n'imposant aucune contrainte juridique et ne proposant que des procédures volontaires de réduction des émissions. En 2015, la COP21 de Paris est considérée comme le corps de la décision de la CCNUCC. L'évènement voit s'impliquer 195 pays. Le traité fixe des objectifs substantiels qui visent à maintenir « l'augmentation de la température à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'effort pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius » (UNFCCC 2018). C'est la première fois que la limite des 2 degrés Celsius est reconnue dans un traité international et que sont inclus les pays en développement qui, en contrepartie, recevront des aides financières pour la réduction de leurs émissions, alors fixées à 100 milliards de dollars. Les concepts de *pertes et dommages*, de *responsabilités communes, mais différenciées* et de *capacités respectives* sont définis. La COP26 de Glasgow en 2021 a visé à opérationnaliser les engagements de Paris et à renforcer les objectifs 2030. La COP a présenté quatre avancées majeures sur *l'atténuation* (couverture d'engagement net zéro de plus de 90 % du PIB mondial), *l'adaptation* et les *pertes et dommages*, avec des montants de financements augmentés et des réseaux de dialogues, le *financement* avec une prévision d'atteinte des 100 millions de dollars de financement climat à l'horizon 2023 et la *collaboration*, avec la mise en place d'un dialogue annuel pour discuter des modalités de financements et des calendriers communs de réduction.

Figure 2. – Frise chronologique des Conférences des Parties (COP)



*

* *

En 2018, le Panel des Nations-Unies sur le changement climatique publie un rapport mentionnant que l'humanité n'a plus que douze ans pour maintenir la hausse de la température à 1,5 degré Celsius, évitant ainsi des dommages considérables. Les négociations internationales ont permis la rencontre des acteurs divers et la mise en œuvre d'un ensemble de mesures visant à limiter les émissions de GES. Néanmoins, les projections montrent qu'avec la politique actuelle, le réchauffement sera sans doute de 2,5% à 2,9 % d'ici à 2100 (Ritchie et Roser 2020). Nous avons rappelé que la diversité et l'hétérogénéité des acteurs et des arènes de négociations du climat, animées par des ambitions propres, rendent le consensus difficile et les mesures contraignantes difficilement acceptables.

2.2. LE MARCHÉ ET LA DEMANDE : DEUX BIAIS CLASSIQUES DANS LE TRAITEMENT DES ÉMISSIONS CARBONE

UNE APPROCHE PAR LE MARCHÉ

Le cinquième rapport du GIEC (2013) introduit la notion de *budget carbone*, essentielle dans un contexte de gouvernance pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius, seuil au-delà duquel les changements deviennent irréversibles. Le terme définit un quota d'émission de CO₂ à ne pas dépasser afin de maintenir le réchauffement en dessous de ce seuil. Au 1^{er} janvier 2018, pour avoir 67 % de chances de limiter l'augmentation de la température à 1,5° degrés Celsius, ce budget était de 420 Gt de CO₂ – ce qui correspond approximativement à 10 ans d'émissions au rythme actuel – contre 1170 Gt pour une limitation à 2 degrés Celsius, soit 28 ans d'émissions actuelles. Le budget carbone est une :

« Expression renvoyant à trois notions dans les textes scientifiques : 1) l'évaluation des sources et des puits mondiaux qui entrent dans le cycle du carbone, en rassemblant les éléments détenus sur les rejets liés aux combustibles fossiles et au ciment, les émissions dues au changement d'affectation des terres, les puits continentaux et océaniques de CO₂ et le taux de progression du CO₂ atmosphérique qui en résulte (il s'agit alors du budget carbone mondial) ; 2) l'estimation du total des émissions mondiales cumulées de dioxyde de carbone qui limiterait à un certain niveau la hausse de la température à la surface du globe par rapport à une période de référence, compte tenu de l'effet des autres gaz à effet de serre et des facteurs de forçage climatique sur la température ; 3) la ventilation à l'échelon régional, national ou infranational du budget défini au point 2), selon des critères d'équité, de coût ou d'efficacité. » (GIEC 2018a)

Le budget d'émission global diffère du budget d'émissions nationales, permettant aux pays d'évaluer leurs émissions et de potentiellement réajuster leurs pratiques²⁸.

Mais à qui demander de réduire ses émissions ? Les pays en développement rappellent être en première ligne pour l'intensification de la chaleur et de la sécheresse, la montée des océans, alors qu'ils ont historiquement émis peu de GES. Tous les acteurs n'ont pas le même poids d'émissions historiques : la Chine est aujourd'hui le plus grand émetteur, mais sa transformation économique est récente. L'AIE estime que la Grande-Bretagne aurait contribué pour 5 % de toute l'histoire des émissions de CO₂, les États-Unis pour 26 % et l'UE pour 22 % (Ministère de la Transition écologique et solidaire 2019). Selon une déclaration d'Oxfam, les émissions produites par 1 % les plus riches de la population mondiale représentent plus de deux fois la part cumulée des 50 % les plus pauvres. Outre les différences d'industrie ou de place occupée par tel ou tel type d'énergie, l'élément central est donc le PIB. Le défi démographique rappelle que nous sommes près de 7,7 milliards. Selon les prévisions de l'ONU, nous devrions être environ 9,7 milliards en 2050. Si la course à la croissance des pays occidentaux est critiquée, une bonne partie des êtres humains cherche des services « de base » : logement, nourriture, transport, équipements divers, etc. Une solution satisfaisante pour les différentes parties n'est pas aisée, dans un contexte politique entre pays tendus. Le mécanisme de la Contribution Nationale Déterminée (CND) a été pensé comme un mécanisme de résolution visant l'agenda 2030. Le mécanisme a été mis en place à Paris et exige des différentes parties ayant signé l'accord qu'elles mettent à jour et communiquent leurs CDN tous les 5 ans. Depuis Glasgow, chaque nouvelle version doit accroître ses ambitions. En novembre 2021, 151 des 193 parties de l'AP avaient communiqué une CDN nouvelle ou mise à jour (UNFCCC 2021a). Les CDN des pays en développement sont conditionnées aux financements internationaux. Les pays développés ont une obligation de financement climatique pour atteindre un objectif de 100 milliards de dollars. Mais à ce jour, le financement n'a pas été tenu.

Comment réduire les émissions ? Pour atteindre leurs objectifs, de nombreux pays se tournent vers les *marchés carbone*, qui sont des systèmes d'échanges dans lesquels les crédits carbone sont achetés et vendus. Le marché carbone renvoie à un certain nombre de mécanismes, de systèmes, qui permettent d'acheter et de vendre des quotas. Le système d'échange de droits d'émissions se présente sous deux formes principales : le plafonnement et l'échange, et la compensation des émissions carbone. Le plafonnement et l'échange ("*cap and trade*") sont un type d'échange de droits dans lesquels les gouvernements fixent une limite – un plafond – au niveau global des émissions carbone des industries au sein d'une circonscription juridique : état, région ou pays. Dans le cadre d'un système de plafonnement et d'échange, les entreprises doivent acquérir des permis, ou des quotas, pour émettre du CO₂ par le biais d'une allocation, d'une vente aux enchères ou d'une combinaison des deux – ces quotas étant délivrés pour répondre au plafond des émissions totales. Les entreprises peuvent échanger des permis entre elles ; les émetteurs qui n'ont pas assez adapté

²⁸ Pour donner l'exemple français, la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) de la France établit des budgets quinquennaux jusqu'en 2050, définissant les limites maximales des émissions de GES pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Révisée en 2020, la SNBC a renforcé ses objectifs émissifs pour s'aligner avec l'Accord de Paris. Ainsi, le budget carbone annuel de 2019-2023 a été abaissé de 420 à 399Mt éq. CO₂ et celui de 2024-2028 est passé de 360 à 358 Mt éq. CO₂ (SNBC 2022).

leurs activités et qui prévoient de dépasser leurs quotas d'émission achètent des quotas non utilisés à d'autres entreprises. L'UE possède le plus grand système d'échange de quotas d'émission au monde ; le SCEQE. Ce système, lancé en 2005, couvre plus de 30 pays et environ 12 000 sites industriels²⁹. La compensation carbone (*carbon offset*) est une situation dans laquelle les acteurs, qu'ils soient privés ou publics, participent à financer des projets de réductions des émissions dans le but de compenser les effets de leurs émissions directes. La compensation carbone se fait par des marchés : les marchés de conformité et les marchés volontaires. Quand les premiers sont établis par les gouvernements et cherchent à réglementer le commerce dans le cadre du protocole de Kyoto, les seconds sont dits volontaires, car gérés par des acteurs privés à partir d'une démarche propre et soutenus par les gouvernements (p. ex. Gold Standard, Verified Carbon Standard). Ces dernières années, la tarification du carbone est montée en puissance : l'UE ETS a obtenu des records au début des années 2021 avec environ 37,45 € la tonne éq. CO₂, pour atteindre un prix moyen de 90 € en mars 2023. Plus de 60 initiatives de taxation et d'échange de droits ont été lancées au niveau national, régional ou local, quand la Chine et l'Allemagne se sont dotées en 2021 d'un mécanisme propre (Parry 2021). Les revenus du carbone ont atteint 56,8 milliards de dollars en 2020 (52 % en taxes et 48 % des marchés de quotas). Ce sont près de 60 % des émissions mondiales de GES qui disposent d'un mécanisme carbone (chiffres clés du climat 2021)³⁰.

Les compensations sont l'une des deux stratégies de réduction d'émissions, avec celle de l'élimination du carbone ("*carbone removal*"), qui consiste à éliminer physiquement le CO₂ de l'atmosphère, envisagé grâce aux technologies de Carbon Capture and Storage (CCS) et par des pratiques de gestion durable des terres (p. ex. reforestation, agriculture régénérative) visant l'absorption du CO₂ de l'atmosphère pour un stockage dans les sols. Ces compensations s'appuient sur l'approche du Net-Zéro, qui veut des émissions de CO₂ nettes nulles d'ici à 2050. Autrement dit, il est possible de continuer à émettre tant que ces émissions sont absorbées en quantité équivalente présente dans l'atmosphère. Dans les années 2000, le Captage et le Stockage de Carbone (CCS, "*Carbon Capture and Storage*"³¹) étaient considérés comme des solutions prometteuses pour lutter contre le changement climatique. À Copenhague, il semble évident que cela ne sera pas suffisant : les installations d'épurateurs de carbone, les constructions d'infrastructures pour acheminer le carbone capturé, le développement de sites de stockage géologiques sont extrêmement coûteux et peu rentables. Pour tenter de résoudre le problème, des projets émergents cherchent à combiner puits de carbone végétaux et stockage géologique : les projets de Bio-ingénieries avec Capture et Stockage du Carbone (BECCS, "*Bioenergy with Carbon Capture and Storage*"). En brûlant de la

29 Aux États-Unis, c'est le Waxman-Markey Bill qui vise lui aussi à réduire les émissions de GES par une approche "cap and trade", un plafond des émissions permettant aux industries d'acheter et de vendre leurs droits d'émissions. Le Waxman-Markey Bill inclut des mesures pour subventionner les technologies propres et protéger contre la hausse des prix de l'énergie au niveau national. La mesure, approuvée par la Chambre des représentants américaine en 2009, n'a jamais été adoptée par le Sénat.

30 Bien que cela ne veuille pas dire que 60% des émissions sont réellement couvertes par un prix. Des secteurs et populations, pour diverses raisons, en sont exonérés. Aussi, les subventions des FF représentant 450 milliards de dollars en 2020.

31 Nous maintiendrons cet acronyme en anglais dans le texte, maintien justifié par sa prévalence dans les textes académiques et la littérature grise.

biomasse « remplaçable » (bois, cultures, déchets agricoles) au lieu du charbon dans les centrales éclectiques et en captant le CO₂ de la cheminée de la centrale et en le stockant sous terre, les BECCS peuvent produire de l'électricité tout en éliminant le CO₂ de l'atmosphère. Les modèles climatiques s'appuient sur les technologies dites d'émissions négatives, en particulier BECCS et CCS pour atteindre les objectifs de Paris et la cible 1,5 degrés Celsius. Mais les BECCS présentent aussi, pour les industriels, un ensemble de limites à leur développement, les coûts élevés pour les quantités séquestrées et les manques d'incitations économiques en étant les principales raisons³².

L'approche par le marché est pensée comme une réponse permettant la bonne conduite des CDN, mais elle est critiquée. Le mécanisme autorise des pratiques spéculatives et des régimes d'échanges : un « droit à polluer »³³. Le marché, en l'état actuel, n'intègre pas les émissions militaires ni celles émises en dehors des frontières des États-nations (Bond 2018:153). Le prix de la tonne carbone demeurant très bas, il n'incite pas les entreprises à diminuer drastiquement leurs émissions³⁴.

Cette approche par la régulation des activités économiques est aussi une source d'abstraction du climat. Le réchauffement est réduit à des variables, chiffres et quotas. Il est « capitalisme climatique » (Newell et Paterson 2010).

UNE TENDANCE A CIBLER LA DEMANDE PLUTÔT QUE L'OFFRE DE COMBUSTIBLES FOSSILES

L'objectif 2 degrés Celsius nécessite de garder les deux tiers des réserves de combustibles fossiles dans le sol, ou 80 % dans le cadre d'une visée à 1,5 degré Celsius, quand entre 20 et 33 % des réserves prouvées de fossiles ne doivent pas être consommées ou recherchées (McGlade et Ekins 2015). Or, les ressources sont pour la majorité d'entre elles déjà converties en actifs financiers : elles le sont sous forme de fonds souverain, de fonds de pension, de valorisation des entreprises³⁵, ce qui rend leur traitement complexe.

-
- 32 Penser le climat en termes de marché est une pratique qui semble avoir commencé dans les années 1990. C'est à ce moment que des modèles informatiques ont été développés pour relier les émissions de GES aux impacts sur les différents secteurs de l'économie : ces modèles sont connus sous le nom d'évaluations intégrées. Ces évaluations permettent d'expérimenter, mais elles peuvent retarder le passage à des alternatives plus durables en renforçant les pratiques existantes, le "business as usual" (Dyke, Watson, et Knorr 2021).
- 33 Le « droit à polluer » est un théorème énoncé par Ronald Coase dans 1960, qui a jeté les bases du marché carbone. R. Coase a proposé de résoudre la question de la pollution en créant un marché des droits à polluer : des permis d'émission négociables pouvant être alloués aux entreprises, encourageant la réduction de la pollution elle-même. Dans cette conception, le marché se focaliserait sur la quantité de pollution plutôt que sur la fixation d'une taxe, opérant efficacement dans un contexte sans coûts de transaction significatifs (Britannica 2022).
- 34 Dans le cas de la France, le rapport Tirole-Blanchard de juin 2021, remis au président de la République et élaboré par une commission internationale de 26 économistes, dresse une série de solutions pour inciter les entreprises à adopter un rôle plus important dans la lutte contre le changement climatique. Ce rapport recommande des mesures d'incitations financières : élargissement de la tarification carbone aux secteurs du logement et du transport, ajustement carbone aux frontières (pour éviter le « dumping environnemental »), utilisation de subventions visant à favoriser le développement des renouvelables (Blanchard et Tirole 2021).
- 35 Différents acteurs alertent aujourd'hui sur la notion d'actifs échoués. Les entreprises pourraient se retrouver dans l'incapacité de poursuivre la production prévue, leurs actifs financiers seraient alors obsolètes. C'est le concept de

Cette situation est probablement l'une des raisons qui font que les traités ne pèsent pas de façon contraignante sur la ressource et les entreprises qui les exploitent, et que les politiques nationales ou supra nationales tendent à se concentrer sur la demande – c'est-à-dire la consommation – plutôt que sur l'offre – c'est-à-dire la production –, faisant le primat de la responsabilité individuelle. En France, Jean-Baptiste Comby (2019) montre que les médias et les discours des décideurs ont porté sur une « doxa sensibilisatrice » : les problèmes climatiques sont abordés sous un angle comportemental³⁶. L'individu est comptable de la responsabilité climatique, et les politiques se concentrent à influencer sur les pratiques des consommateurs. Selon cette vision, le problème réside dans la sphère domestique et *l'individualisation* du climat, ce qui participe d'une dépolitisation des causes structurelles aux problèmes (Comby 2019). Le type de recherche scientifique réalisée sur le sujet est à cet égard révélateur : nombre d'études en sociologie, en anthropologie ou en psychologie sociale se sont concentrées sur la perception du climat ou les stratégies de déni en analysant les stratifications sociales, la production, la consommation, l'équité ou la justice (p. ex. Peter 2020 ; Rippl 2002 ; Zinn s. d.)³⁷.

Un mouvement similaire est visible dans les politiques énergétiques nationales, qui se concentrent traditionnellement sur la demande, plutôt que sur l'offre. Les cadres institutionnels des politiques de l'offre demeurent moins importants que ceux de la demande, bien que cela s'explique en partie par une facilité plus importante d'action sur la première que sur la seconde, en raison de principes d'équité, mais aussi des éventuels soutiens des dispositifs institutionnels aux changements des industriels (Piggot 2018). C'est l'exemple des mesures prises concernant le transport individuel, l'isolation, etc.³⁸

« bulle carbone » où la bulle pourrait éclater du fait de la diminution à venir de la valeur des réserves dans le cadre du budget carbone. B. McKibeen a largement diffusé le concept dans son article de 2021 "Global Warming's Terrifying New Math", publié dans Rolling Stone. (McKibeen 2012).

- 36 En atteste le succès du paradigme ABC (Attitude, Behaviour, Choice), qui montre que les paramètres de consommation sont dépendants des valeurs, attitudes, et qui influencent le comportement pour in fine conduire à des choix plus durables vis-à-vis des habitudes énergétiques (Shove 2010).
- 37 Les recherches se sont abondamment concentrées sur le déni climatique : risque et perceptions individuelles (Zinn, 2008) : les expériences du passé et les biais jouent sur notre capacité à mettre au jour des situations. Les dynamiques socioculturelles influencent le risque et montrent que les « risques sont socialement construits et causés par des forces structurelles plutôt qu'individuelles » (Reen, 2008 : 62). La théorie culturelle du risque appliquée au changement climatique : l'environnement social et culturel influence la façon dont les individus perçoivent le risque et se mobilisent pour ce dernier. Il existerait aussi des « prototypes culturels » : communautarisme, égalitarisme, individualisme, hiérarchique (Peter et al.2020). Pour certains scientifiques nous avons 4 biais culturels connectés à un mythe particulier à propos du fonctionnement de la nature et qui affecterait notre perception du risque (Rippl, 2002 :158).
- 38 Il est à noter que plusieurs études récentes s'attachent à décrire le potentiel de réduction de l'offre des combustibles fossiles (voir par exemple (SEI, IISD, ODI, E3G, and UNEP 2021). Également, nombre d'alliances ont récemment émergé en dehors des institutions officielles et afin de travailler à la réduction de l'offre de fossile. Durant la COP26, plus de vingt pays et institutions financières (fonctionnement autonome) ont promis de cesser tout financement du développement des combustibles fossiles et de réorienter les 8 milliards de dollars par an vers les énergies vertes. L'événement a aussi vu l'émergence du Glasgow Financial Alliance for Net Zero, une alliance de centaines de banques et fonds de pension, représentant 130 milliards de dollars d'actifs, qui s'engage à atteindre un objectif climat : d'ici à 2050, les actifs gérés par ces émissions seront alignés sur des émissions nettes nulles. L'alliance du Beyond Oil and Gas (BOGA) apparaît comme novatrice : à l'initiative du Danemark, du Costa Rica et de dix autres gouvernements membres fondateurs (Royaume-Uni, Groenland, Suède, Pays de Galles, Québec, etc.), elle est une première initiative

*

* *

Les pays freinent à diminuer leurs émissions. Au niveau international comme à l'échelle locale, les décideurs rencontrent des difficultés pour implémenter les décisions. Traiter du changement climatique est une affaire complexe : il est affaire d'énergie, mais aussi d'agriculture, de santé, de biodiversité, d'océans, de développement durable, de finance, d'investissement, de travail, de sécurité, de migration, de droits de la personne, de réduction des risques, etc. C'est l'« obésité des questions climatiques » (Aykut et Dahan 2015), dans un « monde trop plein » (Eriksen 2016), dont les interdépendances entre différents systèmes rendent la gouvernance difficile (Hay 2010, 2014).

Les différentes façons de traiter du problème climatique révèlent ce que Stefan Aykut et Monica Castro (2017) ont nommé une stratégie de “end of pipe”, un problème résolu en « fin de tuyau », qui se concentre sur la réduction des émissions après leur production. Pour ces auteurs, cette approche découle des réponses internationales réussies aux pluies acides et à l'appauvrissement de la couche d'ozone, qui proposaient de réduire les polluants et de réguler les “output”. La réussite de ces actions a encouragé des stratégies similaires dans la façon de prendre en charge le changement climatique aujourd'hui, mettant l'accent sur la coopération internationale pour mettre en œuvre des contrôles d'émissions – de diminution des GES –, comme les plafonds et les systèmes d'échange. Mais ces méthodes ne tiennent pas compte de la production de combustibles fossiles en elle-même, des “inputs”. Pour ces auteurs, la séparation entre régime climatique et organisations complique encore le problème, et empêche une approche holistique : le cadre du changement climatique est isolé des autres secteurs susceptibles d'influencer sur les émissions, comme le commerce, la sécurité énergétique et la finance. C'est ce que S. Aykut et A. Dahan (2015) ont décrit comme le schisme de réalité :

« Ce que nous appelons schisme de réalité est d'abord l'écart entre deux mondes : d'un côté les négociations enfermées dans leurs bulles, régies par des règles de consensus et de civilité onusiennes, construites autour de notions comme celles de responsabilité, d'équité et de partage de fardeau, et entretenant la fiction de pouvoir répartir les droits d'émissions des pays ; de l'autre côté, la lutte acharnée pour l'accès aux ressources, le monde de la géopolitique et de la concurrence économique effrénée entre pays ; et la propagation quasiment universelle du modèle de vie occidentale, qui ne fait qu'aggraver le problème climatique » (Aykut et Dahan 2015).

Le régime du climat se cherche une place entre la nécessité d'endiguer le phénomène du réchauffement et la dépendance à la ressource fossile. Cette place est en lutte avec les biais créés par les invisibles de cette dépendance. Elle est le fruit d'un contexte dont elle cherche à s'émanciper, avec difficultés ; difficultés, car des actions politiques transparaissent l'idée que les problèmes

diplomatique internationale axée sur la réduction de l'offre de gaz et de pétrole et a pour objectif de faciliter l'élimination progressive, le contrôle de la production de pétrole et de gaz et de mettre en œuvre une transition énergétique. Ces initiatives marquent un tournant dans la saisie du problème fossile, même si à chaque alliance des manquements peuvent être pointés. Ces initiatives demeurent cependant insuffisantes pour régler le problème.

écologiques peuvent être résolus grâce à des approches de marché (p. ex. marché carbone, droits de l'eau, mécanismes de financiarisation de l'environnement, assurances climatiques, « valeurs vertes »). Cette approche régulatrice dépolitise le problème : elle rend abstraites les racines systémiques de la crise, invisibilise des causes structurelles du réchauffement. La solution est alors « simplement » la réduction de nos émissions de CO₂ (Swyngedouw 2011a, 2011b). Il s'agit là, comme nous allons le voir dans les pages qui suivent, d'une technicisation du problème. La technique est un *construit* politique (Jullien et Smith, 2008). La technicisation engage des réponses proposées comme des évidences (BECCS, CCUS) qui évacuent le choix des sociétés sur les modalités de *transition*.

3. LES AGENCEMENTS ENTRE SAVOIR ET POUVOIR A LA SOURCE DE DÉPOLITISATION(S)

Nous venons de voir un ensemble d'institutions et de mécanismes de traitement du climat et de l'énergie. Ces modes de gouvernance se heurtent à l'Énergopouvoir caractérisé dans la première sous-partie de ce chapitre. Comment se fait la rencontre entre ces deux réalités ? Après avoir rappelé les liens entre gouvernementalité et production des savoirs, nous montrerons que le « cadrage » carbone met à distance la question des entreprises fossiles dans l'appréhension du problème et les solutions qui lui sont proposées. Nous verrons que cette invisibilisation est structurelle, liée au statut particulier des énergies fossiles dans la modernité que nous avons analysée dans la première sous-partie, mais elle est aussi volontaire, voire stratégique.

3.1. LA SCIENTIFISATION DU CLIMAT

LA FORMATION DU SAVOIR CLIMAT

« Les pratiquants de la political ecology ont compris, grâce à Foucault, combien il est important d'analyser comment les discours dominants établissent des “vérités” sur l'environnement et le développement qui s'avèrent déterminantes pour l'action politique » (Benjaminsen et Svarstad 2009)

Comprendre la gouvernance du climat, c'est comprendre de quelle façon le savoir est construit :

« Par ce mot de “gouvernementalité”, je veux dire trois choses. Par “gouvernementalité”, j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe, de pouvoir, qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité. Deuxièmement, par “gouvernementalité”, j'entends la tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de pouvoir qu'on peut appeler le “gouvernement” sur tous les autres : souveraineté,

discipline, et qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement (et, d'autre part,) le développement de toute une série de savoirs. Enfin par "gouvernementalité", je crois qu'il faudrait entendre le processus, ou plutôt le résultat du processus par lequel l'État de justice du Moyen Âge, devenu aux XV^e et XVI^e siècles l'État administratif, s'est retrouvé petit à petit à "gouvernementaliser"» (Foucault 2004:111-12)

L'environnementalité est une certaine forme de modernité qui renvoie à la façon de gouverner les problématiques environnementales, et qui se caractérise par la création de nouveaux domaines de connaissance, un pouvoir en charge de réguler les pratiques sociales, des institutions et mécanismes de régulations (Agrawal 2005). Dans cette situation, le savoir est une question centrale, qui participe de l'organisation et des interactions des différentes dimensions précitées :

« Le savoir est le cœur de la gouvernementalité. En effet, celle-ci est fondée non seulement sur une connaissance de la réalité, mais surtout sur une manière de la mettre en forme qui rend possible une action sur cette réalité. Le savoir se transforme en pratique à la fois par les techniques de gouvernement qu'il autorise et par l'inculcation de ces techniques dans les pratiques » (Arnauld de Sartre et al., 2015, p. 37).

Les implications et la place de la science³⁹ ont fluctué en fonction des caractéristiques des modernités à l'œuvre. La production de savoir scientifique s'est déployée dans un premier temps de manière univoque durant l'avènement de la modernité, la modernité dite industrielle, où les connaissances scientifiques ont participé à l'exercice de domination de l'homme sur la nature et à son émancipation – ce que l'anthropologue Lyotard nomme le « Grand Partage »⁴⁰. Au cours du tournant réflexif renseigné par les travaux d'Ulrich Beck, la science endosse alors un rôle tout aussi central, mais également ambivalent : si elle reste le moteur du progrès technique, elle est aussi la cause des risques engendrés par l'industrialisation (sanitaires, environnementaux, industriels, etc.) et mobilisés comme le moyen de remédier aux problèmes créés (Beck 2008)⁴¹. C'est ici que se

39 Voir la modernité « réflexive » (Beck 2008), ou seconde modernité, comprise comme « l'examen et la révision constante des pratiques sociales à la lumière des informations nouvelles concernant ces pratiques mêmes, ce qui altère ainsi constitutivement leur caractère ». U. Beck dira aussi que les risques affectent tous les individus, peu importe leurs classes sociales (Beck, 2015). La première modernité étant celle de l'industrialisme et, en tant que production de biens, elle est accompagnée de maux et d'effets induits latents, dont les effets se font à l'échelle globale et dans des temporalités allongées. Les progrès de cette modernité s'accompagnent de désastres et de catastrophes, dont la prévention, la gestion et la remédiation sont bien souvent difficiles. Pour Beck, la société du risque nécessite les principes moraux de prévoyance, d'assurance et de précaution. La globalisation de la condition humaine appelle ainsi à l'abandon d'optiques nationales et à la promotion d'une optique cosmopolitique capable de prendre en charge ces nouveaux enjeux.

40 Voir également les travaux de J-B. Fressoz et C. Bonneuil, sur le « comptage de la nature », discuté dans leur ouvrage « l'événement anthropocène » (Fressoz et Bonneuil 2013).

41 Pour U. Beck, la science « ne se contente plus de créer des problèmes [...] elle met aussi (ou ne met pas) à disposition les moyens [...] d'identifier et de présenter (voire de faire naître) des problèmes comme des problèmes. Enfin, la science met aussi à disposition (ou pas) les conditions de la 'maîtrise' de ces problèmes dont elle est elle-même à l'origine. » (Beck, 341-98). Sur le sujet des implications de l'évolution des sciences et des savoirs dans la gestion des risques, voir également Boudia et Jas (2021), quand ils se concentrent sur les entités matérielles et politiques que sont les substances chimiques ou encore Pestre & Bonneuil (2017) et leur analyse transnationale de l'évolution des savoirs et des sciences au XX^e siècle.

distingue et se développe la différenciation entre posture d'experts et de scientifiques. Cet agencement dans la production et la mobilisation du savoir scientifique est nommé « technostructure » : créée entre savants/experts (Masson 2017), elle est en charge de définir l'origine du problème et les solutions envisagées. La question climatique illustre pleinement ces nouvelles façons dont d'un côté la science est gouvernée, mais également au nom de quoi elle est déployée. Si la production de savoir scientifique a dans un premier temps participé aux récits d'émancipation techniques de l'homme (Hamilton 2013), la science du climat est un champ désormais borné et investigué par des scientifiques dont l'objet est de produire des connaissances afin de comprendre l'impact des sociétés humaines sur l'« habitabilité » de la terre (Latour et Truong 2022), d'anticiper les boucles de rétroconséquences face à cette problématique ; il est demandé à ces mêmes scientifiques d'endosser des postures d'experts pour être les juges, conseillers et praticiens de la bataille climatique. Les sciences naturelles ont une place prépondérante dans ces évaluations, comme le montrent les rapports des groupes d'évaluation du GIEC ou, dans le cas de la biodiversité, de la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, IPBES). Ainsi, la science n'a peut-être jamais plus qu'aujourd'hui incarné des chiffres, seuils et techniques, tout comme les enjeux sous-jacents à la façon dont ces chiffres sont mobilisés par les corps sociaux et politiques.

LE CLIMAT : UN OBJET SCIENTIFICISÉ

Les Sciences and Technology Studies (STS) ont regardé les caractéristiques de la science comme un système, pour montrer la vérité univoque selon laquelle le changement climatique a été établi : la concentration des émissions (CO₂, CH₄, CFC).

La mise en problème du climat est intimement liée au développement des technologies numériques, de la météorologie et de la climatologie des années 1950. Les Modèles généraux de Circulation permettent une modélisation des évolutions des températures mondiales, une prédiction des taux de GES, des modélisations d'impacts. Cette façon d'observer les phénomènes a mené à une scientification, la question du changement climatique étant dès lors perçue comme « une question de science plutôt que de politique » (Brand et al. 2009:11).

Ainsi, si le problème est la concentration de carbone, la solution réside dans la diminution. Appréhender le sujet en termes d'émissions, et plus spécifiquement de carbone, permet d'avoir une prise sur le problème, mais un certain cadrage implique un certain type de solutions : la *big science* a des impacts sur les politiques du changement climatique. La résultante a été celle d'actions visant à stabiliser la quantité de carbone dans l'atmosphère à 450 ppm afin d'éviter de dépasser les 2 degrés Celsius. La réduction du changement climatique à une seule métrique, celle du CO₂ ("Act on CO₂", Urry 2011) a permis de traiter la question au travers des marchés (marché carbone, analyses de coûts et bénéfices économiques, individuels ou sociétaux) et des risques (technologiques ou naturels). Comprendre les *limites planétaires* permet de mettre en place des Mécanismes de Développement Propre (MDP), des systèmes de compensations carbone et autorise une certaine réduction des

émissions pour les plus grands émetteurs ainsi que le développement à *faibles émissions carbone* dans les régions du Sud.

Ces solutions économiques s'accompagnent aussi de propositions technologiques, comme nous l'avons noté plus haut : "Plurality in CO₂ framings allows the development of a richer variety of climate strategies and provides support for industrial efforts to facilitate carbon removal from the atmosphere" (Levänen et Hukkinen 2019). Le CO₂ devient l'opportunité, les technologies de CCS, de BECCS ou encore de la Capture d'Air Direct (*Direct Air Capture*, DAC) se comprennent dans une rationalité de modernisation écologique ou d'écomodernisme. Les théories modernistes ont une approche de croissance stationnaire ; les solutions permettraient de dépasser les *contradictions* du capitalisme : la technique est pensée pour réduire l'empreinte environnementale tout en maintenant un certain style de vie (économie et croissance verte, développement durable, etc.). En ce sens, elles constituent une « économie de la promesse » (Joly 2010 ; Foyer, Viard-Crédat, et Boisvert 2017), un « horizon d'attente » fondé sur un imaginaire selon lequel il y aurait des solutions techniques à la crise en cours, où les innovations légitimeraient les projets⁴². Les promesses constituent ainsi le socle de légitimité du déploiement des innovations technologiques.

La façon de nommer quelque chose a un impact sur la formation de la pensée⁴³. En nommant CO₂, on ne parle pas des combustibles fossiles, dont l'invisibilité est prolongée. La manière dont un problème est résolu est influencée par le type de rationalité reconnu pertinent pour ce problème : les parties impliquées ferment le champ d'action du problème à d'autres rationalités (Crozier et Friedberg 2014). Dans ce concept de rationalité limitée, on ne cherche pas la solution optimale, mais celle qui sera satisfaisante pour tous les mondes (Bagla 2003). La rationalité carbone a été pointée comme source de dépolitisation : le « fétichisme des émissions » (Lohmann 2010 ; Newell et Paterson 1998) et le « fondamentalisme carbone » (LeQuesne 2019) oblitèrent les racines systémiques de la crise climatique par un « consensus technomanagérial » qui « évacue le politique des débats sur la gestion de la nature » (Swyngedouw 2007). Scientifisation et technicisation des discussions sur le climat ont pour conséquence de créer un espace de débat clos, un verrouillage des solutions, une mise à distance des controverses, dès lors exclu du débat public (Henry 2021). Ainsi, « l'action climatique se résume à garder le carbone hors de l'atmosphère » (Dayaneni 2009), situation perçue comme un obstacle à la gouvernance proprement démocratique. Enfin, la primauté des discours modernistes sert la reproduction d'un système à l'identique et donc marginalise les alternatives (p. ex. Bond, Diprose, et Thomas 2019 ; Swyngedouw 2011a). Nous verrons que cette marginalisation est décriée par le mouvement social climato-fossile, qui appelle à « réimaginer demain ». Par ailleurs et dans un autre domaine, des exercices de scénarisation existent aujourd'hui

42 La notion de régime d'« économie de la promesse » a été développée par Pierre-Benoit Joly, qui l'applique à l'étude des biotechnologies et nanotechnologies. Jean Foyer développera cette définition en l'appliquant à l'étude des politiques internationales de conservation de la biodiversité. L'économie de la promesse est un outil rhétorique qui permet de définir un avenir et de prioriser des solutions, ce qui ne va pas sans « contre-promesses », c'est-à-dire des oppositions en réaction aux discours entourant ces promesses.

43 Voir à ce sujet les arènes langagières et l'analyse socioépistémique des controverses climatiques Scott et D'apollonia (2014).

pour rouvrir ce champ des possibles face au confinement de l'horizon sociétal que crée le discours moderniste à partir du cadrage carbone ; à l'exemple des scénarisations de l'ADEME.

3.2. L'ORGANISATION DU DÉNI CLIMATIQUE

LA FABRIQUE DE L'IGNORANCE

Au cours de la dernière décennie, les études sur la *fabrique de l'ignorance* ont dévoilé l'instrumentalisation de la science au profit de grandes firmes et de leurs intérêts économiques ou politiques. Ces recherches ont donné naissance à l'*agnostologie*, ou l'étude de la fabrique de l'ignorance. Les premiers travaux du champ se sont concentrés sur l'industrie du tabac (Proctor 2014), des pesticides ou encore du climat (Conway et Oreskes 2021). Dans ces grands domaines industriels, les recherches de diversion ont pour objectif de produire une connaissance qui vise à contrer les savoirs existants, à utiliser la méthode scientifique contre la science elle-même. Des campagnes d'influence et de communication sont menées auprès de consommateurs, d'institutions et de scientifiques, qui se retrouvent pris dans des intérêts particuliers, dont dépendent leurs recherches⁴⁴.

La mise à distance de la thématique énergétique dans les négociations internationales est dépendante de nombreux facteurs, que nous avons soulignés : conditions structurelles internes aux entreprises, conditions de marché, facteurs sociopolitiques. Si ces facteurs sont multiples, l'industrie a été pointée comme la principale raison pour laquelle peu de progrès ont été réalisés en matière de mitigation climatique. En effet, la réponse des entreprises de l'énergie fossile au changement climatique a été précoce. Au moment où le GIEC est fondé, en 1988, se crée le groupe de pression américain Global Climate Coalition (GCC), comptant parmi ses membres Exxon Mobil, Royal Dutch Shell et British Petroleum. En menant une politique de *lobbying* et de publications massives, les membres de ce groupe cherchent à semer le doute au sein du GIEC pour restreindre les mesures visant à limiter les émissions de GES (Frumhoff, Heede, et Oreskes 2015:7). De la même façon, Naomi Oreskes montre que la Green Earth Society, une organisation créée par un consortium de grandes entreprises, a opéré de façon similaire pour influencer les perceptions et prises de décision sur le changement climatique ; le rejet du protocole de Kyoto par les États-Unis est en effet attribué aux lobbyings des entreprises. Dans ses travaux de 2014, Robert J. Brulle met en évidence la stratégie employée par les grandes compagnies pétrolières dans « l'organisation du déni climatique » : il souligne comment des fondations comme Koch et ExxonMobil ont injecté d'importants capitaux dans le « contre-mouvement du changement climatique » américain (*Climate*

44 La science, comme d'autres domaines, reste soumise aux « effets de champs », aux « rapports de domination symbolique » (Bourdieu, 2001) : « La marge de liberté laissée aux stratégies dépendra de la structure du champ, caractérisé par exemple par un degré de plus ou moins élevé de concentration du capital [...] ; mais elle s'organisera toujours autour de l'opposition principale entre dominants (que les économistes appellent parfois *first movers*, disant bien la part d'initiative qui leur est laissée) et les dominés, les challengers. Les premiers sont en mesure d'imposer sans rien faire pour cela, la représentation de la science la plus favorable à leurs intérêts, c'est-à-dire la manière "convenable", légitime, de jouer et les règles du jeu, donc de la participation au jeu. Ils ont partie liée avec l'état du champ et ils sont les défenseurs attirés de la "science normale" du moment ». P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité* (2001).

Change Couter-Movement, CMM)⁴⁵, l'objectif ayant été de retirer les scientifiques les plus influents du GIEC et des États-Unis. Cet auteur met aussi en lumière la tactique consistant à utiliser des financements opaques et non traçables ("*dark money*") (Brulle 2014). Une enquête de Joanna Depledge en 2008 révèle que l'Arabie Saoudite a très tôt été impliquée dans les négociations climat, en attaquant notamment les approches de taxation (Depledge 2008). Le pays a tenté d'empêcher, bien qu'au final sans succès, l'adoption du protocole de Kyoto et a vivement critiqué le second rapport d'évaluation du GIEC de 1996. L'auteure note que "Even today (2008), Saudi Arabia regularly insists that the Convention is not an energy treaty". Sur la scène nationale, d'autres institutions sont aussi la cible des lobbys : ce fut par exemple le cas aux États-Unis, en 2011, lorsque l'American Petroleum Institute (API) a remis en question l'autorité de l'Agence Environnementale de Protection américaine (*Environmental Protection Agency, EPA*) dans la réglementation des GES.

Plus récemment, l'étude de Christophe Bonneuil, Pierre-Louis Choquet, et Benjamin Franta (2021) montre que TotalEnergies, anciennement Total, savait depuis les années 1970 que ses activités étaient à l'origine du changement climatique, et a dissimulé ce fait. En 1971, un magazine interne à la Compagnie (« Total Information ») écrivait sur les conséquences de l'exploitation des hydrocarbures sur le changement climatique. L'enquête historique, basée sur des sources d'archives et des entretiens, montre que cette connaissance sera mise sous silence médiatique les années qui suivront : entre 1972 et 1988, ni Total, ni Elf (absorbé par ce premier 1999) ne mentionneront ce fait dans leurs communications externes, y compris à l'occasion des COP. Dans les années 1980, Total est accusé d'user de stratégies pour semer le doute sur la science climatique, notamment à travers des campagnes internationales coordonnées avec l'International Petroleum Industry Environmental Conservation (IPIECA). En 1987, le « Groupe de Travail sur le Changement Climatique Global » de l'IPIECA, présidé par Duane LeVine, recommandait par exemple de « souligner les incertitudes de la science climatique et le coût pour l'action publique » ; dans un "briefing document", il est appelé à contrer le risque d'un « shift du mix énergétique », qui mettrait en danger le cœur de métier. Ces positions se poursuivront par des prises de position visant à empêcher les politiques restrictives à l'égard des fossiles. En 1989, Total s'oppose à l'écotaxe européenne : les campagnes de lobbying à Bruxelles résulteront en sa conditionnalité, et finalement à son échec en 1992. Au Sommet de la Terre de Rio (1992), des flyers sont distribués pour dénoncer le « catastrophisme » des scénarios. François Girault, directeur stratégie d'Elf, publie en 1993 un plan d'action réaffirmant les doutes que condensent les sciences du climat, et l'importance d'interventions scientifiques « positives » dans les débats. De 1991 à 1994, le président de l'IPIECA, Bernard Tramier (ancien directeur environnemental d'Elf [1983-1999]), approuve le financement de recherche visant à affirmer l'incertitude des modèles : se développe un ensemble de travaux sur les aérosols, les nuages et l'absorption du carbone. Au même moment, Elf place ses jeunes ingénieurs dans des laboratoires de climatologie au Massachusetts Institute of Technology (MIT),

45 Le CCM comprend diverses organisations industrielles, think tank, parti politique, médias qui promeuvent le libre marché et adoptent un ensemble de stratégies visant à contraindre les actions climatiques. Parmi ces entités, peuvent par exemple être citées : American Petroleum Institute, Koch Industries, Heartland Institute, the Heritage Foundation, Competitive Enterprise Institute, etc.

l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) ou au National Center for Atmospheric Research (NCAR). Alors que les investissements dans l'énergie fossile demeurent massifs durant ces décennies, une inflexion est observée par les auteurs dans les années 1990 : la stratégie de la Total inclut une prise en considération des impacts environnementaux, qui sera prolongée dans les années 2000, « moment » de reconnaissance du changement climatique. Total organise une conférence sur le climat en 2006, reconnaît publiquement les résultats du GIEC et met en place des objectifs volontaires de réductions des émissions – bien que sa définition du changement climatique soit alors encore ambiguë, associée à un « phénomène naturel », ce qui illustre aussi la naturalisation de « techniques » visant à dépolitiser le sujet. En 2020, renommée depuis TotalEnergies, la Compagnie annonce une transition historique de son secteur d'activité, s'engageant à développer 35 GW de capacité solaire et éolienne d'ici à 2025, une annonce qui sera étendue en février 2021 à 100 GW de capacité renouvelable d'ici à 2030, en misant sur le Gas Naturel Liquéfié (GNL), les renouvelables et l'électricité bas carbone – ce qui ferait décroître la part des produits pétroliers dans son mix de 55 % à 30 %.

L'analyse critique de Pierre-Louis Choquet : stratégies financières et impact climatique de TotalEnergies

En 2019, l'étude de Pierre-Louis Choquet a fourni un examen critique de la contribution de TotalEnergies (TTE) au changement climatique, soulignant les disparités entre prise de position publique et opérations commerciales et décrivant les dynamiques internes et stratégies financières de la Compagnie. TTE a une contribution historique au changement climatique de l'ordre de 11,9 GtCO₂eq (ou environ 1,30 % des émissions mondiales de 1850 à 2010) quand ses réserves contiendraient 0,42% des émissions potentielles totales des entreprises publiques et privées du budget global d'émissions prévu par les accords de Paris (4,3 GtCO₂eq). Les investissements de la Compagnie dans l'extraction fossile s'élèveraient à 15 et 17 milliards de dollars par an pour 2019 et 2020, dont plus de la moitié serait allouée à l'exploration et production de pétrole et de gaz ; une proportion bien inférieure aux 1 à 2 milliards de dollars annuels prévus pour les énergies renouvelables et l'électricité bas carbone. La répartition des incitations financières est une concentration stratégique, qui influence la prise de décision : l'auteur montre qu'entre 2000 et 2010, les cadres et hauts responsables de l'entreprise ont bénéficié d'une part importante du total des options d'achat d'actions distribuées, les faisant passer d'environ 30-35 % à 70 % - ce qui participe d'une culture d'entreprise privilégiant les gains financiers à court terme sur les actions de durabilité, contribuant de facto à la poursuite de l'extraction. L'intégration de TTE dans les marchés financiers, l'accent sur les profits court-terme et la financiarisation des opérations favorise des projets à forte intensité carbone au détriment d'une transition annoncée - dont le gaz naturel représenterait une proportion comprise entre 45 et 55 %, le pétrole entre 30 et 40 % (incluant les biocarburants) et l'électricité bas carbone entre 15 et 20%, une répartition qui confirme la dépendance aux combustibles fossiles et contraste avec les exigences globales de réductions (Choquet 2019).

La position traditionnelle des organisations commerciales a été de s'opposer à une politique climatique ambitieuse. Toutefois, il y a eu des tentatives industrielles pour le climat, initiées dans les années 1990, au même moment où le protocole de Kyoto marque un tournant dans l'histoire

politique du changement climatique. British Petroleum (BP) a été l'une des premières à quitter le GCC en annonçant une réduction de ses émissions internes de 4 % et l'investissement dans le solaire (« BP Solar ») en 1999, et sera rapidement suivi par Shell. En 1997, le Président Directeur Général (PDG) d'Elf, Philippe Jaffré, annonce une réduction des émissions de l'entreprise de 15 % d'ici à 2010, par rapport à 1990 (Bonneuil, Choquet, et Franta 2021a). En 2007, CoconoPhilipps, BP et Shell ont créé une coalition visant à travailler au sujet, la Climate Action Partnership (USCAP) – tout en investissant dans les énergies renouvelables. Cette tendance n'est d'ailleurs pas cantonnée aux pétroliers, mais s'observe aussi dans le vaste monde industriel : Unilever appelle à une politique climatique forte, comme essentielle à la poursuite des activités marchandes – car la menace sur l'eau et les ressources alimentaires contrevient au bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement dans le monde entier. En 2014, plus d'un millier d'entreprises ont demandé aux gouvernements d'introduire une taxe carbone. We Mean Business, une coalition qui rassemble entreprises et investisseurs, recherche un nouvel accord international qui favorise les politiques climatiques. En 2015, près de 6,5 millions d'entreprises ont demandé des accords ambitieux pour la COP21. Cette reconnaissance industrielle de la nécessité d'une action face à l'urgence de la crise climatique symbolise une inflexion dans les stratégies de ces dernières ; résultante probable d'un plus grand consensus des chercheurs sur les méthodes d'étude de la science climat, de la forte résonance médiatique des travaux dénonçant les pratiques agnotologiques et d'une pression accrue de la société civile sur les secteurs émetteurs.

*

* *

Les interactions entre savoir et pouvoir jouent un rôle important dans la dépolitisation des enjeux climatiques en ce qu'elles privilégient certaines connaissances au détriment d'autres, souvent fonction de qui détient le pouvoir. La dynamique de la scientification a transformé un sujet complexe, le changement climatique, en une discussion hautement technique, oblitérant ses dimensions politiques et sociales. La fabrique de l'ignorance, qui est une production délibérée de l'ignorance et du doute, exacerbe la dépolitisation – et rend plus difficile la prise de décision éclairée et concertée. Cette dynamique mène à une marginalisation d'acteurs et de leurs savoirs dans le débat sur le climat – une situation contre laquelle, nous le verrons, le mouvement social contre le changement climatique s'organise.

CONCLUSION

Ce chapitre a dressé une esquisse du rôle des combustibles fossiles dans les sociétés, notamment occidentales. En nous penchant sur la relation entre nos deux sujets, nous avons souligné que les combustibles fossiles ont accompagné une modernité, une interdépendance des mondes qui a vu l'apparition du marché comme un espace de flux et d'échange de marchandises où s'affrontent concurrence, efficacité, performance et spécialisation. Dans une situation où l'économie et la technique sont, comme nous l'avons vu, « séparées de la société globale », le fossile a acquis une autonomie, qui rend flous sa définition, ses contours et son statut. La ressource n'est plus seulement une entité physique, qui permet d'alimenter les véhicules ou de chauffer les foyers ; elle est devenue concept, a acquis une agentivité, une capacité à façonner, à influencer et à transformer une pléthore de domaines. La ressource fossile peut, en ce sens, être décrite comme un *fondamental* des sociétés modernes. L'autonomie de la ressource constitue l'une des contraintes qui participent à une appréhension incomplète de son statut et implique aussi une certaine façon de concevoir ses déterminismes, ce que souligne Michael Watts : “oil has been invested with Olympian powers [...]. The danger in all this sort of oil talk is that there is a slippage between oil as a commodity of indisputable political, economic, and cultural significance and what one might call commodity determinism” (Watts 2012:439). M. Watts rappelle que les externalités du pétrole se manifestent sous diverses formes : des luttes de pouvoir géopolitique et des guerres, la dégradation de l'environnement et la pollution. L'influence omniprésente des combustibles fossiles conduit néanmoins souvent à les considérer comme un « mal nécessaire » : une ressource dont nous ne pouvons pas nous passer.

Fondamentales au point qu'elles en deviennent invisibles, les énergies fossiles tardent à entrer dans les négociations climatiques. Les Accords de Paris ont été perçus par certains comme le « début de la fin » des combustibles fossiles (Piggot 2018) ; c'est la première fois que les CDN voient le jour. Pourtant, comme nous l'avons souligné, ces accords ne signalent pas explicitement la ressource. Si les combustibles fossiles et la politique sont liés, ils continuent de fonctionner en deux domaines différents : l'énergie, et le pétrole en particulier, a été « hors du champ d'application direct de l'élaboration de la politique climatique et des controverses politiques connexes » (Aykut et Castro 2017). À ce titre, les industries du fossile ont bénéficié et continuent de bénéficier d'un soutien culturel, économique et politique pour continuer à explorer, extraire et vendre leurs énergies (Frumhoff et al. 2015 : 9).

Rappelons que la politisation du changement climatique qui s'en est suivie s'est accompagnée d'une « climatisation du monde », c'est-à-dire d'une révision d'un ensemble d'enjeux diversifiés sous le prisme du climat : la climatisation du monde “ [is the process] whereby actors present particular issues that were formerly unrelated to the climate regime through a climatic lens” (Aykut, Foyer, et Morena 2017b). De cette situation, la carrière publique de la « cause climatique » s'accompagne d'effets « d'obésité » (ibid). Le changement climatique est devenu le problème majeur, revisitant tout au prisme de son importance. Dès lors, les effets de la politisation excessive ont participé d'une dilution des problèmes, largement aidée par un ensemble de stratégies que nous nous sommes

attachés à décrire. L'examen de la littérature a montré qu'un processus de dépolitisation climatique se manifeste principalement dans deux domaines : les instruments de régulation et la rationalité carbone. Les instruments, conçus pour réglementer et contrôler les divers domaines à l'origine des problèmes, dépolitisent par un excès de technicisation et participent de solutions par « plus de marchés ». Ces stratégies, économiquement attrayantes, sont aujourd'hui contournées, manipulées, ce qui participe d'une dilution de leur efficacité. Un deuxième grand domaine de dépolitisation est celui de la rationalité carbone ; le carbone est réduit à de simples mesures, chiffres et objectifs.

La relation complexe entre production des connaissances et exercice du pouvoir constitue une dynamique dont l'effet est celui d'une formulation des problématiques en termes techniques et scientifiques, occultant un ensemble d'autres dimensions sociales, économiques, politiques. En outre, les pratiques agnotologiques s'accompagnent de solutions spécifiques. Cette situation et les stratégies qui l'accompagnent participent d'une dépolitisation qui affaiblit la démocratie en limitant la participation publique et le débat ouvert. Ainsi, les négociations internationales ont donné lieu à des « politiques climatiques habituelles » : si elles cherchent à réduire les émissions de GES, elles ne se sont pas attaquées aux « racines systémiques de la crise ».

Dans ce contexte, le *statu quo* exclut la contestation idéologique – les tentatives d'« écologisation » – et crée des obstacles au débat démocratique, à l'exercice de la citoyenneté, conduisant de facto à la marginalisation de perspectives dissidentes aux politiques dominantes. C'est contre cette situation que les stratégies de politisation, ou de repolitisation, se développent. Nombre d'acteurs appellent à *repolitiser* le climat. Quand les processus démocratiques ne peuvent répondre de la diversité des sujets, les acteurs cherchent un recentrage sur les causes du problème, l'organisation de nouveaux espaces de dialogue inclusifs. C'est le sens que prend la fossilisation des luttes climatiques. Les mouvements sociaux ont été, en l'espèce et comme c'est souvent le cas, des acteurs essentiels de la politisation, ce que nous allons voir maintenant dans le chapitre qui suit. Ces divers éléments exposés ici nous aideront par la suite à mieux comprendre le contexte dans lequel les réseaux d'oppositions se développent, tout en informant sur certaines rationalités des revendications et moyens d'action.

Première partie – Les combustibles fossiles dans le changement climatique :
une socio-histoire d'un mouvement social pour désabstraire les causes du réchauffement

CHAPITRE II – LA CLIMATISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE RECENTRAGE DES MOBILISATIONS SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

INTRODUCTION

“We are like dwarfs on the shoulders of giants, so that we can see more than them, and things at a greater distance, not by virtue of any sharpness of sight on our part, or any physical distinction, but because we are carried and raised up by their giant size.” Bernard of Chartres, 1159

Le chapitre précédent nous a amenés à caractériser plus précisément le premier phénomène qui est à l'origine de notre thèse et qui constitue le contexte de notre étude : la place ambiguë qu'entretiennent les énergies fossiles dans nos sociétés, à la fois fondamentales et invisibilisées – jusque dans les efforts pour lutter contre le changement climatique. Cette gouvernance globale est aujourd'hui remise en question, quand les pays se refusent à diminuer leurs émissions et que la démocratie peine à prendre des décisions. Le changement climatique fait l'objet d'une discussion sur sa définition, ses impacts, ses solutions, mais cette discussion s'est longtemps faite de façon non contraignante et sans conflits. C'est le modèle de la démocratie : la recherche de consensus écarte le désaccord et affaiblit la conflictualité (Swyngedouw 2011)⁴⁶. Dans ces « zones d'ombre démocratique », où le dissensus oblitéré remplace la politique traditionnelle (Ibid), que surgissent des mouvements sociaux.

Il existe de nombreuses définitions de mouvement social⁴⁷, mais toutes s'accordent pour considérer l'action collective comme un « agir intentionnel dans une logique de revendication » (Neveu 2019 :

⁴⁶ C. Crouch conçoit une évolution récente de la démocratie vers une société post-démocratique, où les institutions démocratiques existent mais sont non-fonctionnelles puisque le véritable pouvoir réside au sein d'arènes restreintes (une « élite politico-économique »). Cette situation serait résultante, selon l'auteur, i) de l'absence d'objectifs communs entre les divers groupes, ii) d'un ensemble de défis posés par la mondialisation, qui dilue la politique économique nationale et iii) de la convergence des positions des partis politiques, qui réduit le panorama des choix pour les électeurs. L'imbrication des intérêts politiques et de ceux du monde industriel conduirait à une législation qui favoriseraient les entreprises aux dépens du « bien-être public » (Crouch 2004).

⁴⁷ Comme en attestent les différents paradigmes d'analyse qu'a connu le champ d'étude ; des comportements collectifs, de la Théorie de la Mobilisation des Ressources (Ressource Mobilisation Theory, RMT), des processus politiques ou

9), une « coordination des efforts au nom d'intérêts partagés » (Tilly et Tarrow 2015 : 30). Cela permet d'identifier une dynamique, volontaire et intentionnelle, organisée par des stratégies de concertation et caractérisée par la dimension publique de sa mobilisation⁴⁸. Ainsi, retiendrons-nous la définition de François Chazel (1992) : un mouvement social est une « entreprise collective de protestation et de contestation visant à imposer des changements d'une importance variable dans la structure sociale et/ou politique par le recours fréquent, mais pas nécessairement exclusif, à des mouvements institutionnalisés ». Dans la diversité des groupes, de leurs structures, acteurs ou demandes contre le changement climatique, plusieurs auteurs parlent d'un « mouvement social contre le changement climatique » (par ex. Bond 2018 ; Bond et Dorsey, 2010 ; Della Porta et Parks 2014 ; Dietz et Garrelts 2014 ; Schlosser et al. s. d. ; Wilson 2017), unifié dans un « *loose network structure* » (Caniglia et al. 2015:235).

Des mobilisations contre le changement climatique, on décèle une branche qui se concentre plus spécifiquement sur les combustibles fossiles. Il est demandé de réduire l'offre, passant par la mise en œuvre d'une sortie progressive de l'extraction, de s'accorder sur une date de fin d'exploration ou d'exploitation, d'imposer un ensemble de mesures contraignantes pour limiter les GES, d'adopter de nouveaux systèmes technologiques, voire de proposer une refonte complète des régimes décisionnels. En juillet 2019, le secrétaire général de l'OPEP déclare aux journalistes que les militants climatiques devenaient « la plus grande menace de l'industrie contre les combustibles fossiles » (Watts 2019).

L'hypothèse qui guide ce chapitre est que l'histoire de ces mobilisations donne à voir des transformations dans l'objet des revendications et les stratégies adoptées vers une concentration plus importante sur les combustibles fossiles. Car, si les dommages causés par les combustibles

encore celui des nouveaux mouvements sociaux. Rappelons que l'approche du comportement collectif a mis l'accent sur la psychologie des masses et les mécanismes qui ont conduit les individus à participer à une action collective ; la RMT a proposé une perspective qui considère les mouvements sociaux comme des acteurs rationnels, mobilisant un ensemble de ressources pour atteindre leurs objectifs ; les analyses fondées sur les processus politiques se concentrent sur les interactions entre mouvements sociaux et institutions politiques - quand les opportunités politiques se concentrent sur la possibilité donnée par ces dernières pour influencer positivement ou négativement, la constitution de l'activisme ; la théorie des nouveaux mouvements sociaux s'intéresse enfin aux changements sociétaux et culturels comme facteurs de constitution de grands types de mouvements sociaux.

48 Dans cette logique, un mouvement social identifie un adversaire, que celui-ci soit une personne, une institution ou un pouvoir public (Neveu 2019 ; Touraine 1984), tout en cherchant à augmenter son audience et son soutien dans la lutte contre ce dernier. Caractérisé par une dimension temporelle, un mouvement social est une « campagne durable de revendication » (Tilly et Tarrow 2015), possédant une identité collective. La sociologie historique met l'accent sur la solidarité comme élément central dans la caractérisation d'un groupe organisé – et donc de son identité collective. Charles Tilly introduit deux concepts clés pour analyser cette dynamique : la « netness » qui provient du « net », ou réseau, faisant référence aux réseaux de sociabilité choisie par les individus et la « catness », dérivé du mot « catégorie », qui renvoie aux identités définies par des propriétés objectives, comme l'appartenance nationale ou professionnelle (par exemple être noir, blanc, français, ouvrier). La combinaison de ces deux concepts donne « catnet ». Selon l'auteur, la cohésion et l'efficacité d'un groupe dépendent de la force de sa « catnet ».

fossiles constituent certainement une image motivationnelle importante (Cheon et Urpelainen 2018:8), cela peut être dit d'autres sujets de contestations. À quel moment le sujet est-il devenu central pour les organisations d'opposition ? Assiste-t-on, comme nous le supposons, à une fossilisation des revendications ?

Pour répondre à ces questions, il est essentiel de plonger dans les racines historiques des mobilisations : quelles sont les origines des mobilisations contre le changement climatique ? À quel moment la société civile s'est-elle « climatisée » ? Dans un premier volet, nous explorerons plus en détail pourquoi, et comment, les luttes contre le changement climatique ont vu le jour. Nous chercherons à identifier les « moments » qui jalonnent l'histoire de ces derniers ; la « conscience » de l'urgence climatique repose sur des événements clés, déjà recensés dans la littérature académique. Nous reviendrons plus en détail sur deux de ces « moments » : la COP15 de Copenhague en 2009 et la COP21 de Paris. Une deuxième partie s'attachera à mieux comprendre le recentrage qui s'opère sur les combustibles fossiles post-COP21 et qui s'accompagne d'une diversification des répertoires d'action. Une troisième partie reviendra sur les principales différences observées entre un mouvement qui condense une double approche : radicale et modérée. Notre ambition à travers cette analyse est d'offrir un panorama clair et détaillé des principaux événements et acteurs qui façonnent le mouvement climato-fossile, pour décrire cette action collective contre le changement climatique et les combustibles fossiles – nous montrerons que les évolutions de cadrages donnent naissance à ce mouvement social.

1. LE MOUVEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : ORIGINES ET ÉVOLUTIONS

Les inquiétudes environnementales, si elles ne sont pas nouvelles⁴⁹, n'ont pas suscité de mobilisation de masse avant la révolution industrielle (XIX^e siècle) et ses premières grandes pollutions – à l'origine des premiers mouvements écologistes. C'est l'approche de la conservation des ressources de Gifford Pinchot, premier chef forestier américain, ou encore l'approche biocentrique et préservationniste de John Muir, membre fondateur et premier président du Sierra Club. Ces approches remettent en cause la vision politique dominante du libéralisme naissant, au nom d'une préservation de la faune et de la flore, exposées au danger par le développement industriel et l'urbanisation (Collomb 2016:59). En 1864, le Yosemite Park Act a été une étape

49

A titre d'exemples, l'époque romaine voit déjà les préoccupations de ses habitants vis-à-vis de l'impact des pollutions de l'air et de l'eau. En France, l'ordonnance de 1669 régule le « fait des Eaux et forêts ». Au XVIII^e, en Inde, les arbres des forêts sont protégés par les Bishnoïs, luttant contre leur destruction par les soldats du maharaja de Jodhpur. En Pennsylvanie, les premiers environnementalistes contestent le déversement des déchets en zone naturelle. Nous notons aussi des luttes historiques contre la déforestation en Indonésie et dans le bassin de l'Amazone.

pionnière dans l'établissement d'un cadre légal pour la préservation d'espaces naturels aux États-Unis. L'évolution de la perception pour une conservation nécessaire se retrouve dans le succès international des œuvres comme *Man and Nature* (1864), de George Perkins Marsh, qui montre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, ou encore l'*Almanach d'un comté des Sables* (1949), d'Aldo Leopold, et son concept d'« éthique-terre », qui promeut une relation éthique et responsable des êtres humains envers les entités naturelles. La première explosion nucléaire de 1945 au Mexique fera débiter ce que Donald Worster nomme l'« âge écologique » (Matagne 2003:27). Si, jusqu'alors, l'environnementalisme conçu comme une action en faveur de la protection de la nature ne remettait pas en question la politique, l'« âge écologique », en prônant un impératif, se développe sur une idéologie de changement (Berthier, 2014 : 67)⁵⁰. Ce sont les années 1960 qui verront le mouvement de défense de l'environnement émerger réellement dans sa forme « moderne ». Il se fonde en réaction à des accidents devenus plus nombreux, comme la pollution des eaux du lac Érié aux États-Unis en 1969 ou les marées noires du Torrey Canyon en 1967. Une prise de conscience civile de ces enjeux est en partie influencée par la parution d'ouvrages de référence comme *Silent Spring* (1962) de Rachel Caron, *The population Bomb* (1968) de Paul et Anne Ehrlich, ou en France *L'utopie ou la mort* (1973) de René Dumont. Les différents courants philosophiques de l'environnementalisme s'incarnent alors dans de nouvelles formes de collectifs, d'organisations non gouvernementales ou militantes, et de partis politiques écologistes. Les années 1970 sont marquées par de nouvelles catastrophes d'ampleur qui engagent des protestations. C'est le cas aux États-Unis avec le nucléaire et suite à la catastrophe de Three Mile Island (1979), en Europe suite à Tchernobyl (1986), en Australie, quand il s'agit de questionner l'extraction de l'uranium des mines Jabiluka⁵¹. Au Sud, les critiques contestent le pouvoir exercé par certaines puissances économiques et politiques sur les écosystèmes, et associent les préjudices environnementaux aux problématiques sociales et politiques : c'est l'exemple du mouvement *Chipko* en Inde, qui établit un lien entre protection des forêts et droits des femmes, l'*Assembly of the Poor* en Thaïlande, une coalition œuvrant pour le droit de participer aux politiques de développement et de préservation de l'environnement. Enfin, les années 1970 sont aussi le moment de l'émergence de la *Deep Ecology*⁵² dont les principes sont posés par le

50 Cette idéologie de changement se caractérise par la promotion d'un impératif de transformation, et à été décrit par Simonet, dans *L'écologisme* (1979) : cet écologisme aspire « se distinguer de l'idéalisme et du matérialisme, du collectivisme et de l'individualisme du conservatisme et du scientisme ». Simonet, *L'écologisme*, 1979. Nous retrouvons ici des idéologies qui perdureront dans celles portées par le mouvement climato-fossile.

51 Plusieurs travaux explorent la dynamique, les stratégies ou l'impact de l'activisme antinucléaire, montrent comment les mouvements sociaux et leurs préoccupations (sécurité, environnementales) ont aussi influencé les politiques publiques ou l'opinion sur l'énergie nucléaire. Voir par exemple les travaux de Jahn (1992), Kitschelt (1982), Rucht (1990), Walsh (1981) ou encore Touraine (1980) sur l'activisme anti-nucléaire.

52 La *Deep Ecology* met au centre de ses revendications les principes de biocentrisme, d'égalitarisme biosphérique, de diversité et de symbiose, de société sans classe, de complexité, d'autonomie locale et de décentralisation. Elle s'oppose

philosophe norvégien Arne Naess dans un article de 1973, *The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement*, et qui peut être résumée en une reconnaissance de la valeur intrinsèque de tous les êtres vivants, indépendamment d'une forme d'utilité, pour une coexistence harmonieuse. Si les paradigmes du conspirationnisme et du transcendantalisme maintenaient la distinction entre Homme et Nature, subordonnant le second au premier, la Deep Ecology met au centre de ses réflexions la Nature, car condition de l'existence de toute vie.

1.1. DES ORIGINES : ALTERMONDIALISME ET JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

L'évolution institutionnelle des approches environnementales s'est concrétisée à la fin des années 1940, avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Mais c'est avec le Club de Rome, fondé en 1968 et son rapport « Limit to Growth » en 1972, ainsi que la première Conférence de Stockholm cette même année, que sont admises les conséquences potentiellement dévastatrices de la croissance économique non régulée sur l'environnement. C'est aussi à ce moment-là que la « mobilisation savante a peu à peu élargi son audience dans l'opinion publique » (Buffet et Ollitraut, 2015 : 3)⁵³. La question de l'environnement se transforme alors en une question de préservation de la planète (Ibid). Dans cette situation, et de façon concomitante aux premières observations physiques du changement climatique, le climat devient une notion centrale, l'environnement se « climatise ».

LES ANNÉES 1990 : LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT

Dans les années 1990 et au moment où se structurent les différentes institutions de gouvernance du climat, on ne peut pas parler de « mouvement contre le changement climatique ». Il s'agit d'abord d'une affaire d'organisations : les ONG sont conviées à apporter une expertise dans les arènes internationales - elles participent à l'élaboration d'un discours scientifique et militant (Laigle 2019).

Une intégration plus large des acteurs de la société civile dans le processus de négociation se fait à partir de Kyoto en 1997. La COP3 voit en effet l'implication de nouveaux acteurs dans les négociations, comme le réseau Climate Action Network (CAN), principale coalition d'ONG créée

ainsi à l'écologie superficielle (*Shallow Ecology*) qui désigne de façon négative la « simple » action de préservation des ressources.

53 C. Berthier, en discutant les origines « sociales » des premières organisations environnementales et scientifiques, affirme qu'elles sont pragmatiques et élitistes, principalement initiées par des élites et des *lobbys*, les clubs étant généralement fermés et réservés à une élite d'hommes blancs où le « racisme ordinaire » est de mise. Il voit là une grande différence avec le « mouvement de la deuxième moitié du XX^e siècle, un mouvement auquel les minorités et les masses populaires participent activement (Berthier 2014:48).

en 1989 à l'initiative de Greenpeace ou du Fonds de Défense Environnemental (*Environmental Defense Fund*, EDF), qui regroupe aujourd'hui des ONG comme WWF et les Amis de la Terre⁵⁴. Ces organisations ont pour objectif de « relayer l'alerte lancée par les scientifiques et de mettre la pression sur les États pour arriver à des objectifs ambitieux dans les négociations » (Foyer 2016). Elles cherchent à renforcer les principes d'équité dans les négociations climatiques, participent aux débats sur l'atténuation des GES, contribuent aux campagnes d'information auprès des décideurs politiques. La mobilisation est alors principalement celle d'initiatives constituées en réseau, l'approche est celle du *développement durable* ; la recherche d'un équilibre entre développement économique, protection environnementale et équité sociale.

Le protocole de Kyoto est perçu comme un succès, mais reste juridiquement non contraignant : les États membres peuvent le signer, mais non le ratifier, comme ce sera le cas des États-Unis, ce qui contrevient fortement à la mise en application des termes décidés. En réaction à cette situation, la tactique du CAN sera d'user de stratégies de *lobby* dans l'ensemble des COP suivantes (COP4 à COP14) afin de renforcer les prises de position de réduction des émissions de GES par l'imposition de textes juridiquement contraignants comme les taxes carbone (Buffet et Ollitrault 2015). Toutefois, cette stratégie se « cantonne à une arène de *low politics* » puisqu'elle use de stratégies internes aux institutions et se concentre sur une vision technocratique et institutionnelle (Laigle 2019:12). Ces initiatives ne parviennent pas à « renverser la tendance », à imposer des contraintes aux diverses institutions ; s'engage alors une critique du manque d'ambitions des institutions internationales et de leurs traités. Le traitement de la question climatique va par la suite se diffuser à différentes sphères de la société.

Les années 2000 constituent le moment où la société civile commence peu à peu à prendre conscience que « quelque chose ne va pas » (North 2011:1584). Peter North décrit cette période comme marquée par l'augmentation des températures mondiales, associée à des événements extrêmes : décès liés à la canicule en Europe en 2003, Ouragan Katrina en 2005, cyclone de Nargis en 2008, incendie en Grèce et en Californie en 2009. Elle s'accompagne d'un essor des preuves scientifiques de ces changements : les rapports du GIEC (2007) puis Stern (2008) confirment, si besoin en était, le caractère anthropique des dérèglements. Les ONG vont s'appuyer sur ces divers événements pour montrer que ce qui est nouveau, c'est l'ampleur du phénomène. Si l'humanité s'était toujours adaptée aux évolutions climatiques, il s'agissait de réchauffements lents et progressifs. La *rupture* implique un changement abrupt vers un état de chaleur inhospitalier, auquel les humains ne pourraient pas s'adapter ; le « point de basculement » engage une réaction immédiate à l'urgence annoncée. Le changement climatique sera dès lors médiatisé : le documentaire d'Al Gore ("*An Inconvénient Truth*", 2006) présente ses effets néfastes en s'appuyant

⁵⁴ Le CAN revendique aujourd'hui plus de 1500 organisations de la société civile dans plus de 130 pays. <https://climatenetwork.org/overview/>

sur les données du GIEC, les ONG diffuseront des images « spectaculaires » pour sensibiliser l'opinion publique.

L'AILE ÉMERGENTE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE : L'HÉRITAGE ALTERMONDIALISTE DES LUTTES

Les années 2000 sont le moment où émerge le concept de *justice climatique*. La justice climatique est une approche centrée sur la justice, un sigle de ralliement – et un mouvement social – comme nous le verrons. La justice climatique est une approche de justice environnementale et sociale appliquée à la problématique du changement climatique (Sandler et Pezzula 2007:293). Le concept, divers et pluraliste, renvoie à l'idée que les populations qui ont le moins contribué au changement climatique sont celles-là mêmes qui en subissent les impacts les plus importants, alors qu'elles n'ont pas, ou peu, les moyens de s'y adapter (Jouzel et Michelot 2016) ; autrement dit, les dommages causés par les effets délétères du changement climatique sont inégalement répartis à travers le monde et touchent de manière disproportionnée les marginaux et les défavorisés⁵⁵. Le concept de justice climatique préconise, comme le proposait la justice environnementale, de repenser les inégalités par la définition des responsabilités climatiques historiques des pays du Nord : car non seulement les pays du Sud supporteront les coûts du changement climatique, auxquels ils n'ont pas contribué, mais, de surcroît, ils ne pourront pas suivre la même voie de « développement » que celle empruntée par les pays du Nord.

Le mouvement pour la justice climatique trouve ses racines dans le mouvement altermondialiste (par ex. Bullard 2001 ; Bullard et Müller 2012 ; Haeringer 2010 ; de Moor et al. 2020), celui du Mouvement pour une Justice Globale (*Global Justice Movement*, GJM). Le GJM, qui s'attaque aux logiques capitalistes, est une réponse à la forme du capitalisme néolibéral mondial qui s'opère depuis 1980, et s'organise contre les outils de libre-échange et de dérégulation des protections sociales. Jusqu'en 2000, le GJM ciblait principalement les institutions néolibérales : l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), le Fond Monétaire International (FMI), le G7/8. Mais la bataille de Seattle, une manifestation massive d'une dizaine de milliers de personnes fin 1999 contre l'OMC, semble marquer un tournant :

“ [...] Seattle [...] were described by Naomi Klein (2004) as the movement's “coming out party”. Its iconic slogan, “Another World is Possible”, came to symbolize the end of the heroic phase of neo-liberalism's hegemony, the end of Thatcher's “There is no Alternative”, the end of the Fukuyama's “End of History”, where previously there had appeared to be no resistance” (Bullard et Müller 2012).

⁵⁵ Voir le site du *Centre for Civil Society*, pour une présentation du concept de justice climatique, son histoire et ses organisations et les événements qui ont participé de sa formation : <https://ccs.ukzn.ac.za/default.asp?4,80,5,2381>

Seattle a lancé une nouvelle phase dans le mouvement altermondialiste alors en perte de vitesse. Il s'implique dès lors de façon plus marquée dans les oppositions aux politiques climatiques ("If the climate were a bank, it would have been saved"). Le GJM étend ses actions protestataires à l'international, avec le lancement des "global day of action" (Wood 2004) ou l'organisation de campagnes ciblées sur les émissions carbone en 2005 et 2006 (Almeida 2019). En ce sens, le mouvement social altermondialiste « déborde » sur le mouvement social pour la justice climatique (Hadden 2015). Cette convergence des préoccupations est alimentée par une reconnaissance mutuelle de l'injustice structurelle. Les inégalités, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, trouvent des solutions communes : valorisation et promotion des droits des peuples indigènes, abandon des initiatives axées sur les énergies fossiles pour une promotion des projets énergétiques locaux, instauration de taxes sur les transactions financières, demandes d'annulation de la dette des pays du Sud. Le tournant vert d'Attac reflète cette évolution stratégique. À l'origine axée sur la régulation des marchés financiers, l'organisation intègre des préoccupations écologiques à son agenda ; elle se « verdit », établissant un lien entre justice sociale, environnementale et urgence climatique (Haeringer 2010).

Les tactiques du mouvement social altermondialiste influencent la constitution d'organisations contre les investisseurs des combustibles fossiles. Le mouvement de désinvestissement, que nous décrivons plus loin, se construit sur le modèle des campagnes contre l'apartheid en Afrique du Sud, qui s'est constituées dans les années 1960 pour boycotter les firmes soupçonnées de profiter à la ségrégation raciale ; un même modèle qu'adoptera le mouvement de désinvestissement en tentant d'isoler le secteur fossile de sa base économique (Aykut et Dahan 2015:66).

L'interconnexion entre altermondialisme et justice climatique se manifeste à travers diverses actions et coalitions. Des liens naissent ou se renforcent entre Via Campesina, Third World Network, the Indigenous People's Movement et un ensemble de groupes du Sud (par ex. l'Union Africaine, Latin American Countries, l'association des Small Island States) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les interpellations coordonnées lors des différents sommets (FMI/Banque mondiale à Prague en 2000, G8 à Gênes en 2001, OMC à Doha, Qatar en 2001, etc.) alertent les décideurs mondiaux sur l'urgence d'adopter des politiques climatiques sociales, tout en dénonçant les acteurs économiques et les systèmes qui perpétuent la crise. En 2001 se tient la première édition du Forum Social Mondial (FSM) à Porto Alegre ; elle se propose comme une alternative sociale au Forum Économique Mondial de Davos.

Dans cette dynamique, le mouvement de la justice environnementale, né aux États-Unis dans les années 1990, « déborde » lui aussi sur la justice climatique (voir à ce sujet Sandler et Pezzula 2007, Bullard et Müller 2012 ; Schlosberg et Collins 2014). À la suite de la COP6 de 2001, est fondée l'initiative pour la justice environnementale et le changement climatique, qui produira les 27 principes de justices climatiques au Sommet Mondial pour le développement durable de

Johannesburg en 2002, que l'on peut résumer en transition énergétique et démocratique (abaissement des émissions et d'utilisation des combustibles fossiles, transition équitable), respect et valorisation des droits de populations indigènes (protection des communautés vulnérables), opposition à l'emprise économique et politique des multinationales, participation, justice intergénérationnelle et leadership des États. Le concept sera approfondi en 2004 par le Groupe de Durban pour la justice climatique, en se concentrant plus spécifiquement sur le discours politique croissant sur le commerce du carbone (déclaration de Durban sur le commerce de carbone). En 2004, le rapport du Black Congressional Caucus dévoile les liens entre dommages environnementaux et vulnérabilité continue des communautés afro-américaines, et donne une importance à la question du changement climatique (Congressional Black Caucus Foundation 2004). Le rapport affirme que le réchauffement se répercute de façon disproportionnée sur les populations déjà vulnérables ; pour ces communautés, cela se traduit en termes de santé (décès via des vagues de chaleur) et de difficultés économiques (chômage, augmentation des coûts de l'énergie), alors même que ce sont ceux qui ont proportionnellement le moins émis de GES.

Ces années 2000 ont ainsi vu une diversification des sujets avec lesquels le changement climatique a été décrit, qui incluent dès lors les droits de l'homme, les questions de développement, le capitalisme, mais aussi le militarisme et les questions de genre (Hadden 2014). Les organisations cherchent à créer un espace politique de droits, développer une approche de justice qui adresse les causes historiques du changement climatique (Dayaneni 2009). Fort de cette nouvelle situation, le mouvement va s'organiser comme réseau mondial doté d'un programme cohérent (Schlosberg et Collins 2014).

La justice environnementale

Le concept de justice environnementale, émergé dans les années 1980, désigne « des situations de surexposition aux risques toxiques et industriels de groupes déjà discriminés, tels que : populations pauvres, travailleurs noirs, hispaniques, asiatiques ; peuples indigènes, dont la santé est affectée de manière disproportionnée » (Deldrève et al. 2019:1). Il s'agit d'un principe qui cherche une distribution équitable des risques environnementaux, postulant que les communautés pauvres ou de couleur sont plus vulnérables que leurs corollaires riches ou blancs. Le concept a été développé dans un contexte américain de développement des droits civiques et de multiplication d'études sur les inégalités sociales, la santé et la pollution (Schloesberg et Collins, 2014 : 361). Plusieurs universitaires et militants renvoient le Mouvement de Justice Environnementale (MJE) aux protestations de 1982 relatives aux déversements de déchets toxiques dans des communautés afro-américaines défavorisées en Caroline du Nord. La résistance est alors perçue comme une fusion des mouvements de défense de l'environnement et des droits civiques : elle se compose de militants des droits civiques, dirigeants politiques noirs, écologiques (Ibid. : 360). Les MJE se construisent ainsi sur une critique des organisations environnementales traditionnelles, qui ne prendraient en considération que la « nature sauvage », sans les humains qui y habitent, et donc sans prise en considération des peuples opprimés et des positions de pouvoir. Le mouvement demande au contraire que soient comprises dans l'environnement les personnes qui y travaillent et y vivent. Du continent américain, l'étude des MJE se développera à un ensemble de régions du « Sud » qui ont connu des mouvements sociaux contre l'exploitation des ressources, dont le pétrole, et dénoncera de la même façon le recouvrement des discriminations sociales et des dégradations environnementales qu'ont pu être amenées à subir des minorités. C'est également à cette période qu'émerge le concept de développement durable, qui cherche à concilier développement économique et social et thématiques environnementales. Dans cette conception, la notion cherche à s'attaquer aussi, et en priorité, aux questions de pauvreté dans les pays en développement, comme condition nécessaire à la préservation environnementale. La justice environnementale trouvera dans les années suivantes un fort écho et sera appliquée à de nombreux conflits. Les années 2010 voient une vague de reconnaissance des « droits » accordés à la nature. En mars 2017, le parlement de Nouvelle-Zélande accorde au Parc national Te Urewera et à la rivière Whanganui des droits et des devoirs, une décision saluée comme une avancée majeure dans la reconnaissance des droits de la nature et des peuples autochtones. Cette même année, la Haute Cour de L'Uttarakhand en Inde reconnaît les écosystèmes himalayens comme des personnes : les entités naturelles obtiennent le droit d'être protégées, conservées et préservées. En mai 2018, la Colombie accorde à son tour une personnalité juridique à la forêt amazonienne, afin de lutter contre la déforestation, et le changement climatique.

Les mobilisations contre le changement climatique favorisent les alliances intersectorielles (Aubry 2020). Ces nouvelles alliances contestent les organisations historiques en charge de représenter les intérêts de la société civile sur les questions climatiques à l'intérieur des négociations de la CCNUCC. Le CAN est ainsi rapidement accusé de « monopoliser l'espace des ONG à l'intérieur des processus de négociation », de « trop s'accommoder des mécanismes de marché, d'être devenu

des « lobbyistes déconnectés des réalités du terrain » (Haeringer 2010:51). Le conflit émergent va donner lieu à la naissance du Climate Justice Now ! (CJN !) à la COP13 de Bali, en 2007. Le CJN ! rassemble alors des ONG, comme les Amis de la Terre ou Via Campesina, sous la bannière « Changer le système, pas le climat » (Haeringer, 2010 : 51). Le CJN !, souvent décrit comme action directe et locale, se concentre sur quatre questions fondamentales : la réduction de la consommation, l'abandon des combustibles fossiles, le paiement de la dette écologique, la souveraineté alimentaire et foncière pour les communautés vulnérables, la critique des politiques – basées sur le marché (Bond, 2018 : 158).

Un an plus tard, le Global Call for Climate Action (GCCA) sera fondé dans l'objectif d'ingérer une grande variété d'acteurs de la société civile. Il rassemblera 270 organisations (groupes environnementaux, syndicats, groupes de foi, associations de développement) avec pour mission d'influencer les négociations climat.

Cette histoire des premiers moments de la justice climatique rejoint les constats de Moor (2020), pour qui l'activisme climatique a trois principales causes parallèles : la montée des évidences scientifiques du changement climatique, le processus de « climatisation » générale des organisations, le “mouvement spillovers”, ou la diffusion et l'intégration des préoccupations et tactiques de la justice climatique à divers groupes, favorisant une collaboration intersectorielle (de Moor et al. 2020).

1.2. LA JUSTICE CLIMATIQUE COMME CADRE FÉDÉRATEUR POUR UN « MOUVEMENT DE MOUVEMENT »

LES IMPLICATIONS DU « MOMENT » COPENHAGUE : UNE SORTIE DES ARÈNES INSTITUTIONNELLES ET L'ÉMERGENCE DU CADRE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE

En 2009, la COP 15 de Copenhague marque un tournant : le protocole de Kyoto doit être renégocié, car il arrive à expiration en 2012. L'occasion pourrait être la naissance d'une nouvelle ère, comme le note John Jordan, fondateur de la *Clandestine Insurgent Rebel Clown Army* et du *Reclaim the Street* : “If Seattle was the movement of movements' coming out-party, then maybe Copenhagen will be a celebration of our coming age” (Klein 2009). La société civile se retrouve au sein du « Klimaforum » : les personnes se réunissent pour rédiger une déclaration alternative sous le titre « changer le système pas le climat » (Haeringer 2010). Les demandes formulées mentionnent la fin de l'utilisation du fossile, des compensations pour les pays développés et la mise en place de mesures d'adaptation. De multiples actions ont pris place dans la ville (“don't buy lie”) ; la journée mondiale d'action du 24 octobre 2009 organisée par 350.org (350 ppm étant le niveau maximal de CO₂ que l'on peut émettre dans l'atmosphère) comptabilise 5200 actions. En marge des négociations, le court métrage critique “Story of Cap and Trade”, sorti en décembre de cette même

année, enregistre 1 million de téléchargements en 9 mois (Bond et Dorsey 2010:287). À cette occasion, l'enquête de Wahlström, Wennerhag et Rootes montre que la moitié des répondants s'identifie comme appartenant au mouvement pour la justice climatique (Wahlström et al. 2013).

Copenhague a permis de mettre en place un objectif de non-dépassement de 2 degrés Celsius d'ici à 2100, mais est pourtant considéré comme un échec par un bon nombre d'organisations. L'accord passé n'impose aucune contrainte juridique et ne propose qu'une procédure volontaire de réduction des émissions, sans mécanismes de sanctions en cas de non-application des engagements par les industries ou pays émetteurs. La CCNUCC et ses divers protocoles appellent à une coopération entre gouvernements, qui ne fonctionne pas. Les mécanismes de marché sont facilement contournables (systèmes d'échanges de quotas d'émission de l'UE) ou difficilement applicables (difficulté de fixer des objectifs pour les économies de marché émergentes : Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud) ; les grandes puissances peuvent s'en retirer.

L'échec perçu des négociations de Copenhague ouvre un renouveau pour les mobilisations climat dans les années 2010. *Rising Tide North America*, la branche américaine de l'organisation hollandaise de justice sociale et environnementale, publiera un texte intitulé "The climate movement is dead, long live to the climate movement" (Della Porta et Parks 2014). C'est le moment où le mouvement social semble se structurer réellement : passant d'un combat décrit comme des actions de lobbying opérées par des « initiés » du CAN, à des mobilisations diffuses opérant par l'action directe (Bond et Dorsay, 2012 : 288)⁵⁶. *Friends of the Earth* (FoEI), l'une des principales parties prenantes du CAN, quittera le réseau en 2010, symbolisant par-là son incapacité à imposer ses revendications (Ibid). En 2009 aussi, sera constituée la Climate Justice Action (CJA), une organisation « grassroots », un réseau décentralisé d'activistes formés pour adresser la question de la justice climatique par l'*action directe* (Kenis et Mathijs 2014). En résumé, le CJN ! et le CJA ne considèrent plus la coopération internationale comme légitime – en partie aussi du fait que les structures mêmes de sa mise en place pour y parvenir sont contestées ce qui participe d'une révision des stratégies et un relatif abandon de l'idée d'influencer directement les processus de décision au profit d'actions situées (Hadden 2015; de Moor et Wahlström 2019).

Le problème du climat a, nous l'avons vu, été essentiellement cadré par les scientifiques et les agences internationales en termes de CO₂ (Aykut et Dahan 2015 ; Dahan 2016 ; Dahan et Aykut 2014 ; Dahan et Guillemot 2006 ; Svensson et Wahlström 2021 ; Urry 2011). Un cadre, rappelons-le, est une structure cognitive, un schéma d'interprétation sur lesquels des individus

⁵⁶ Voir les écrits de M. Dorsey sur le site de *l'International Institute of Climate Action & Theory* (IICAT), qui rassemble des archives sur le mouvement pour la justice climatique, incluant articles, films et rapports d'activistes (<https://iicar.org>). Il est également à noter que M. Dorsey identifie deux conférences majeures comme des moments déterminants dans la structuration du mouvement : 1) celle du 26 mars 2004, intitulée "Just Climate ? Pursuing Environmental Justice in the Face of Global Climate Change", qui s'est déroulée à l'Université du Michigan à Ann Arbor, aux États-Unis ; 2) la conférence de Durban, en Afrique du Sud, sur laquelle nous reviendrons.

s'appuient pour comprendre et réagir aux événements. Il permet de donner un sens à l'information, en simplifiant la complexité et en guidant l'action. Il est influencé par la culture, les expériences personnelles, le contexte social. Le *cadrage* étant le processus par lequel les individus construisent et communiquent sur les cadres. Là aussi, il y a une sélection de certains aspects pour présenter l'information et en influencer la perception. Les processus de cadrage sont dynamiques : les groupes formulent les informations de façon différentes en fonction des perspectives, objectifs et contextes qu'ils sont amenés à rencontrer. Il se fait par un travail de construction et d'échange entre militants (Benford et Snow 2012)⁵⁷ : « un choix de point de vue est fait, qu'il soit conscient ou non : ce sont les « cadres » de la mobilisation » (McAdam, 2013)⁵⁸. Autrement dit, un cadre permet à la mobilisation d'exister, de rallier les partisans à la cause, il autorise l'obtention de soutien tout en donnant un ordre de marche spécifique.

Nous venons de voir un grossissement de la lutte du fait d'une pluralité de mobilisations prolongeant les problématiques de l'altermondialisme et de la justice environnementale à celles de la justice climatique – qui va être en mesure d'intégrer un ensemble de revendications diverses, comme le genre, les droits de l'homme, la guerre (Hadden 2014). En 2010, la *justice climatique* devient un cadre fédérateur auquel la majorité des organisations adhéreront.

Un événement fondateur dans l'émergence de ce dernier est la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et le droit de la Terre-Mère. La Conférence, organisée par le gouvernement bolivien d'Evo Morales à Cochabamba, en Bolivie (avril 2010), est une réponse à l'échec perçu de la COP15, qui n'a pas réussi à produire les effets escomptés. Pour David Schloesberg et Lisette B. Collins, Copenhague a été marqué par deux formes d'exclusion : le peu d'accès des mouvements aux processus de négociation et la « suprématie des politiques marché-orientées » (Schloesberg et Collins 2014 : 367). L'événement Cochabamba⁵⁹ a convoqué à la fois les mouvements sociaux et gouvernements. Elle rassemble plus d'une centaine d'organisations de mouvements indigènes, syndicales ou climatiques (par ex. CJN! Via Campesina, 350.org, ATTAC, Central Sindical de las Americas, Alianza Social Continental, etc.) ainsi que des

57 R.-D. Benford et D. Snow distinguent quatre processus de cadrage : la connexion des cadres ("*frame bridging*"), qui permet l'unification de revendications variées ; l'amplification des cadres ("*frame amplification*"), qui permet de développer des schémas interprétatifs en connectant les revendications à des valeurs et des croyances ; l'extension de cadre ("*frame extension*"), qui élargit le discours pour inclure d'autres éléments, revendications, de nouvelles préoccupations ; la transformation de cadre ("*frame transformation*"), au cours de laquelle les jugements de valeur sont modifiés afin de créer des normes alternatives à celles dominantes dans la société.

58 Pour G. Bateson, les cadres sont compris dans chaque interaction. Ces cadres d'interprétation permettent de définir la façon dont les actions et les paroles doivent être comprises (Bateson 2008, Goffman, 1974, 1991). Il reprendra cette idée pour décrire ces schèmes d'interprétations qui permettent aux individus de « localiser, percevoir, identifier et étiqueter » un ensemble de faits dans un espace, de leur donner sens, de diriger l'action. Les cadres servent aux groupes et aux individus à se représenter et à communiquer sur le monde, entre savoir, représentations et discours.

59 La ville de Cochabamba a été choisie pour son symbolisme, notamment en raison d'un grand mouvement populaire qui avait échoué en 2000 à privatiser l'eau en faveur du groupe industriel Bechtel.

représentants de quarante-sept États signataires de la CCNUCC et la présence de deux chefs d'État, Evo Morales et Hugo Chavez, pour un total de 35 000 personnes. Les travaux ont cherché à analyser les causes structurelles du changement climatique et la proposition de solution alternative. Les principales conclusions seront détaillées dans la « Déclaration universelle des droits de la Terre-Mère » ; une déclaration qui sollicitera un ensemble de droits légaux pour les espèces et les systèmes écologiques, intégrant les perspectives des groupes autochtones aux théories environnementales⁶⁰.

Dès lors, la justice climatique est une demande de révision des racines systémiques de la crise, par le traitement des injustices sociales, raciales et environnementales ayant mené à la situation climatique. Par cette définition, la justice climatique permet de lier les cadres de diagnostic et de pronostic (Della Porta et Parks 2014) : elle est un *cadre général* (“master frame”), car elle permet de lier les opérations de cadrage de *diagnostic* (l'identification et l'attribution du problème, la formulation des griefs), le cadrage de *pronostic* (définition de l'action et d'une stratégie à adopter pour répondre à la situation) et le cadrage *motivationnel* (l'« appel aux armes »), le vocabulaire des motifs, la justification de l'action permettant « l'agencement » des différentes actions collectives. Ces cadrages mettent l'accent sur la gravité, l'urgence, la priorité morale d'agir ou l'élévation du statut, elle est la rétribution d'un acte « juste » (Snow et Byrd 2007)⁶¹. Cette portée élargie du cadre de la justice climatique permet à différentes préoccupations environnementales et inégalités sociales de se coaliser : il fournit à la mobilisation un récit structuré⁶². C'est sur la base de la justice

60 Une vision holistique est proposée de la Pachamama, qui comprend la « nature » et les interactions avec les êtres vivants : “We understand the Pachamama, the Mapu, as a whole, beyond visible nature, beyond the planets, which contains life, the relations established between living beings, their energy, their needs and their wishes. We condemn the understanding of the Pachamama as the Mother Earth as reductionist and chauvinist, as it only refers to fertility in order to keep women and the Pachamama at its patriarchal whim.” Tiquipaya, Cochabamba, April 2010.

61 Une action collective condense plusieurs cadres, mais il est habituellement distingué le cadre général permettant l'alignement des différences internes aux organisations qui composent l'action. Ce cadre est à large portée, suffisamment ouvert pour être adopté par une pluralité d'acteurs, et ainsi combler les différences entre les divers groupes et organisations du mouvement (Benford et Snow 2000, 2012 ; Snow et Benford 1992). “Although most collective action frames are context and movement-specific, those that emerge early in a cycle of protest (Tarrow 1994) sometimes come to function like master algorithms in the sense that they color and constrain the orientations and activities of other movements within the cycle, such that subsequent collective action frames within the cycle are derivative or reflective” (Benford and Snow 2000; Snow and Benford 1992). “When the ideational and interpretive scope and influence of a collective action frame expand in this way, such that it is sufficiently elastic, flexible, and inclusive that other movements might employ it in their own campaigns, it can be thought of as a master frame” (Snow et al. 2018 : 395).

62 Le cadre général de la justice climatique opère sur trois niveaux, qui sont autant de sous-cadres : l'action au niveau du système (la justice climatique), l'action individuelle (réformisme ou politique de vie associée aux nouveaux mouvements sociaux), les changements politiques au sein des systèmes politiques existants (Wahlström, Wennerhag, et Rootes 2013). Au milieu des années 2000, Moser (2007) et Newell (2006) laissaient entendre que les mouvements climats n'avaient pas trouvé de ponts entre ces différentes factions ; ce qu'a permis depuis la justice climatique (Wahlström et al. 2013).

climatique que doit être comprise la *climatisation* des organisations. Cette climatisation des organisations étant entendue comme une « révision des problèmes avec la lentille climatique » (Aykut, Foyer, et Morena 2017). En effet, on ne parle pas de substitution de cadre, mais de leur évolution.

L'émergence d'un cadre fédérateur, son « opérationnalisation », se décèle par le recours fréquent et répété, sur une durée significative, des acteurs de la mobilisation à ce dernier. Mais aussi à son « débordement » à d'autres arènes a priori extérieures au mouvement social lui-même. Du côté des institutions, le concept de justice climatique sera développé à la COP16 de Cancún, en novembre-décembre 2010. Certains mécanismes institutionnels mis en place ont permis de plus grands développements liés à la finance et aux supports des nations vulnérables : pour n'en citer que les principaux, le Fonds Vert pour le Climat (FVC) a été lancé comme un moyen majeur d'accompagner financièrement les initiatives environnementales et climatiques dans les nations en développement ; les programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (*Reducing emissions from deforestation and forest degradation in developing countries*, REDD+) justifient les efforts pour limiter la déforestation et ses effets ; le cadre d'adaptation a été renouvelé pour protéger les pays les plus touchés par le changement climatique, et notamment les états insulaires et africains. Ces différents éléments participants d'une avancée dans les paramètres institutionnels de la justice climatique (Audet et Bonin 2011).

Cette évolution a permis à la justice climatique de transcender les questions spécifiques pour devenir un cadre unificateur, résonnant à travers les différentes idéologies ; ce cadre a su s'imposer, car il est partagé, la représentation des individus sur le problème et la perception de la situation sont alignées. Le processus par lequel un cadre devient cadre permet non seulement d'appréhender l'émergence d'un mouvement social, mais aussi son déroulé et d'expliquer ses récentes évolutions, en termes de focus et de moyens d'action.

UN MOUVEMENT DE MOUVEMENT

La COP15 de Copenhague symbolise une incapacité des instances globales à mettre en place des stratégies collaboratives efficaces dans la lutte contre le changement climatique. Les années qui suivront seront l'occasion d'une plus forte structuration des organisations. Des coalitions s'organisent à l'échelle mondiale autour d'un objectif commun : définir un résultat acceptable pour la conférence de Paris, dont la COP17 de Durban prépare la feuille de route. La mobilisation se coordonne de façon formelle et informelle : pour Michael Jacobs, c'est le moment où les « quatre forces émergentes de la société civile (science, économie, entreprises et ONG) s'organisent pour la première fois » (Jacobs 2016:319) : les scientifiques du GIEC préviennent des dangers du changement climatique ; les économistes appuient sur l'effet positif de la lutte contre le changement climatique en termes de marché ; les *business* qui reconnaissent à la fois les menaces des

changements sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les opportunités de marché que représentent les biens et services à faible teneur en carbone ; les *think tanks* pensent de nouveaux régimes internationaux.

Les Suds acquièrent une plus grande visibilité, avec un ensemble de campagnes de justice climatique : l'Environnement Développement Action in the Third World (ENDA), fondée en 1972 à Dakar, Sénégal, organise un ensemble d'évènements pour rappeler les préoccupations africaines. ActionAid, une fédération globale de lutte contre la pauvreté et l'injustice, lance une campagne en 2014 axée sur la justice climatique et l'équité, soulignant les inégalités systémiques engagées par le réchauffement. La BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee) lance un programme, qui reçoit de nombreux soutiens, dont l'objectif est l'amélioration de la résilience des communautés grâce à des pratiques d'adaptation et d'atténuation dirigées localement⁶³.

Les organisations syndicales traitent des implications socioéconomiques du changement climatique, plaident pour des mesures de transition juste (Gunningham 2019), un concept qui cherche à assurer que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone soit réalisée de façon socialement équitable, en particulier pour les travailleurs et les communautés (Gibson 2011). La collaboration entre organisations de lutte contre le changement climatique et organisations syndicales a mené à la création précoce de la Just Transition Alliance (JTA) en 1997⁶⁴, mais ce sera dans les années 2010 que le concept de transition juste sera plus largement popularisé, aidé notamment par Leon Guerrero, coordinateur de "Grassroots global Justice Alliance", qui popularisera plus largement le concept. À Durban (2011), la campagne "One Million Climate Jobs" est lancée par "Campaign Against Climate Change Trade Union Group" : elle sera massivement reprise en Afrique du Sud, lieu de la COP17⁶⁵.

63 Rappelons que les Suds participent à la gouvernance climatique de différentes façons. Le Groupe des 77 et la Chine (G77+Chine) jouent un rôle clé dans la formulation et la défense des intérêts des pays en développement dans le dialogue international. Le principe de Responsabilité Commune mais Différencié (RCMD), introduit lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, reconnaît que, bien que tous les pays soient responsables de la lutte contre le changement climatique, les pays développés y ont davantage contribué.

64 La Just Transition Alliance est une coalition de groupes travailliste, d'organisations de justice économique, d'activistes environnementaux, de Peuples indigènes, de travailleurs et de personnes « de couleurs ». La JTA cherche à "create healthy workplaces and communities. We focus on contaminated sites that should be cleaned up, and on the transition to clean production and sustainable economies". La JTA est composée de plus de 500 organisations, dont ; Farmworker Network for Economic and Environmental Justice, Indigenous Environmental Network (IEN), Northeast Environmental Justice Network (NEJN), USW Local 675, Los Jardines Institute, Center for Earth Energy and Democracy, Center for Environmental Health, Climate Justice Alliance.

65 Notons que le terme de transition juste est né aux États-Unis, dans les années 1970 avec Tony Mazzochi, alors chef de l'"Oil, Chemical and Atomic Workers". Alors conscient des implications du désarmement nucléaire sur l'emploi, Mazzochi a plaidé pour un soutien financier aux travailleurs. Dans les années 1990, en reconnaissant que les combustibles fossiles contribuent au réchauffement climatique, la JTA a proposé un « super fond pour les travailleurs », qui se veut offrir des aides financières et des opportunités éducatives aux plus impactés. Mais ce terme,

Cette massification des organisations qui se positionnent contre le changement climatique se retrouve dans la *marche mondiale pour le climat* à New York (2014), qui sera la plus grande marche du sujet jamais organisée, réunissant plus de 300 000 personnes. Dans l'appel à l'action qui la précède (« la grève mondiale pour le climat : pourquoi on ne peut pas attendre »), rédigée par 350.org et Avaaz, trois principales demandes seront formulées : une énergie 100 % propre, le maintien des combustibles fossiles dans le sol et l'aide aux réfugiés climatiques.

La justice climatique transcende les limites des questions plus proprement climatiques ; elle est intrinsèquement multisectorielle. Elle touche à des domaines aussi variés que la biodiversité, l'économie, les structures communautaires. Pour les organisations du mouvement contre le changement climatique, elle est à la fois une critique englobante des systèmes et une façon de proposer un ensemble d'alternatives. En 2015, peu de temps avant la COP21, la plupart des militants, mais aussi des médias, des États et des organisations traditionnelles adoptent le cadre de la justice climatique (Hadden 2015). De cette situation et comme nous venons de le souligner, le mouvement global pour la justice climatique se retrouve en « débordement de mouvement » (Hadden 2015) : des acteurs différenciés, usant de stratégies diverses, se retrouvent autour d'un même objectif général. Autrement dit, la justice climatique devient une revendication qui déborde du seul mouvement climat, pour englober un ensemble divers de revendications. La situation rappelle en certains points la « nébuleuse écologico-environnementale » que représentent les mouvements environnementaux (Grisoni et Némoy 2017), cet ensemble qui fait se rencontrer associations, scientifiques, mais aussi partis politiques et administrations (Micoud 2007). En 2013, l'International Politicians and Politics Initiative (IPPI) sera mise en place pour organiser les différentes stratégies de ces organisations. L'IPPI associera ainsi le CAN International, le GCCA, Avaaz, 350.org, GP, ChristianAid, WRI, Posdam Institute for Climate Impact Research (De Moor, Morena, et Comby 2017).

Le Sommet climat de septembre 2014 à New York, organisé en préparation des COP20 de Lima et 21 de Paris à venir, verra la rencontre de ces nombreux groupes. C'est aussi la première fois qu'une telle réunion n'invite pas uniquement des chefs d'État, mais intègre d'une façon élargie la société civile. À la COP20 elle-même, la diversité des acteurs sera reconnue par la création de la "Non-State Actor Zone for Climate Action" (NAZCA). La NAZCA est un outil en ligne permettant de suivre et de regrouper les actions menées dans le monde par des acteurs infra ou non étatiques, ce qui participe d'une plus grande visibilité de ces dernières dans le processus des négociations⁶⁶.

décrié comme négatif par les mouvements environnementaux, a alors été renommé « transition juste ». C'est en se concentrant à faire en sorte que se rencontrent des représentants syndicaux et des communautés de premières lignes que ces initiatives ont abouti à la Just Transition Alliance en 1997. Le terme a été par la suite popularisé dans les syndicats nord-américains (Labor Network for Sustainability 2016).

66 L'ouverture à la société civile renforce dès lors son implication dans les organisations observatrices non gouvernementales. Les organisations observatrices regroupent trois catégories ; systèmes des Nations unies et ses institutions spécialisées, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales. Ces dernières,

L'après-Copenhague voit le combat du CAN se compléter par des mobilisations diffuses opérant par l'action directe (Bond et Dorsey 2010). Un certain radicalisme des actions s'accompagne pourtant d'un renforcement du dialogue entre *insiders* (impliqués dans les négociations) et les *outsiders* (mobilisés à l'extérieur des COP) alors que cette « dichotomie était très marquée à Copenhague » (Dahan et al. 2010). Ce « débordement » de mouvement est une volonté de « mouvement de mouvement » ; autour du changement climatique, et en particulier de la justice climatique, des organisations et des intérêts différents se coalisent, s'organisent avec pour slogan “to change everything, we need everyone”.

1.3. RADICALISATION ET ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS

En amont de la COP21, qui s'annonce comme un événement planétaire, les organisations travaillent à la création d'un « nouveau régime international », caractérisé par l'évaluation, tous les cinq ans, d'un équilibre recherché entre adaptation et atténuation, de la centralité de la justice climatique, du soutien financier aux pays en développement et de l'établissement d'un système de comptabilité. L'idée d'*émissions nettes nulles* émerge pour maintenir le réchauffement à 2 degrés Celsius. Farhana Yamin, avocate spécialisée dans le changement climatique, activiste et chercheur, crée *Track 0*, une organisation à but non lucratif qui sert de point de rassemblement pour une réduction à zéro des émissions de GES dans la seconde moitié du siècle. Avaaz lance sa “Mega Climate Petition for a 100% Clean World”, qui récoltera la signature de plus de 3,7 millions de personnes, dont celle d'Angela Merkel, alors chancelière allemande. Les religieux s'emparent également du sujet : le Pape François publie l'Encyclique *Lodato Siu*, dans laquelle il lie approche écologique et approche sociale tout en reconnaissant la dette Nord/Sud. Des déclarations interreligieuses sont publiées en France et aux États-Unis. Au fil des demandes de transitions urgentes et partagées, les ONG y voient la fin du fossile.

À l'issue de la COP21, l'Accord de Paris, qui sera ratifié par 187 des 197 parties en présence, fixe des objectifs substantiels, et cherche à faire face « au changement climatique et à s'adapter à ses effets, avec un soutien renforcé pour aider les pays en développement à le faire » en poursuivant les efforts pour maintenir l'augmentation des températures en dessous de 1,5 °C » (UN 2015). Les signataires se sont engagés de garantir « l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5 °C »⁶⁷ par rapport à l'ère préindustrielle.

dont l'objectif est d'inclure « tous les segments de la société », comprennent des représentants du commerce et de l'industrie, gouvernements locaux, autorités municipales, populations autochtones, universitaires, groupes de jeunes et de femmes.

67 Qu'est-ce que l'Accord de Paris, UNFCCC : <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris>

Les parties reconnaissent que ces actions réduiraient considérablement les risques et impacts du changement climatique. C'est la première fois que la limite des 2 degrés Celsius est reconnue dans un traité international et que sont inclus des Pays en Développement, qui, en contrepartie, recevront des aides financières pour la réduction de leurs émissions.

Greenpeace International, Avaaz ou Care International ont vu l'accord de façon positive (De Moor et al. 2017). Mais cette vision n'est pas partagée. Des critiques dénoncent l'absence de contraintes de l'Accord, sans incitation ni mécanismes de responsabilité pour rendre compte des émissions historiques ; il autorise les pratiques spéculatives par la gamification des régimes d'échange de carbone parrainés par l'État et ne rend pas compte des émissions militaires ni de celles émises en dehors des frontières des États-nations ; aucune mention n'est faite des combustibles fossiles.

Pour de Joost De Moor, Edouard Morena, et Jean-Baptiste Comby (2017) l'Accord de Paris a signifié une réévaluation de la catégorie *Inside-Outside*. Rappelons que le partage se rapportait à deux espaces qui renvoient en fait à deux catégories d'organisations impliquées dans les négociations : les premiers utilisent une approche réformiste, quand les seconds, en se désengageant des processus, prônent une approche plus radicale. Pour eux, les réactions à Paris montrent que les deux espaces ont combiné «des approches réformistes et systémiques/transformationnelles» (De Moor, Morena, et Comby 2017 : 77). Le partage, auparavant très marqué (Dahan et al. 2010), tend à s'amoinrir du fait d'une rencontre entre différentes revendications et une volonté d'alliance généralisée. Elle a aussi été renforcée par des liens plus étroits avec des organisations internationales. C'est notamment le cas avec le Programme des Nations pour l'Environnement (PNUE), qui favorise la recherche par le dialogue multiacteurs : Partenariat pour l'Économie Verte (PAGE), Coalition pour le Climat et l'Air Pur (CCAC), le Green Growth Knowledge Platform.

Pourtant, le sentiment d'échec renouvelé à Paris aura pour conséquence une démobilisation générale (Hadden 2015 ; de Moor et al. 2020 ; de Moor & Wahlström, 2019). La frange la plus radicale, celle-là même qui avait expérimenté les limites à cibler les négociations climatiques à Copenhague (Fisher 2010), encourage à trouver de nouveaux espaces d'action, et de décision. Cette partie du mouvement choisit de concentrer ses forces sur le mouvement à venir (de Moor et al 2020), au lieu de mettre la pression sur les négociations. Les tactiques des mobilisations deviennent dès lors plus conflictuelles (Hadden, 2015) ; l'action directe semble se diffuser dans la contestation contre le changement climatique ; une variété d'opérations vise la création du changement en dehors des mécanismes établis par le gouvernement : occupations de masse, organisation de Zone à Défendre (ZAD), sit-in, blocages, sabotages, etc. C'est l'exemple de la montée des campagnes d'action directe d'Ende Gelände contre les mines de charbon en Allemagne ou encore de la campagne *Break Free*, contre les projets d'oléoducs au Canada.

Dans un autre registre, les contentieux climatiques se multiplient. Introduits dans les années 2000 aux États-Unis, les *procès climat* prennent une ampleur sans précédent après l'Accord de Paris,

cherchant à « contraindre les gouvernements à tenir leurs engagements politiques ou législatifs, lier les impacts de l'extraction de ressources au changement climatique, établir un lien causal entre des émissions d'entités privées et des impacts néfastes spécifiques du changement climatique, établir une responsabilité juridique pour le manquement à engager des mesures d'adaptation » (Torre-Schaub 2017). En France, c'est par exemple le cas de l'affaire « Grande-Synthe », premier procès contre le changement climatique du pays : la commune du Nord saisit le Conseil d'État pour inaction climatique. Ce litige sera suivi cette même année par « l'affaire du siècle » : Greenpeace, Fondation pour la nature et l'Homme, Oxfam et Notre Affaire à tous attaquent en justice l'État français pour ces mêmes raisons, estimant que ce dernier ne respectait pas les engagements pris à Paris dans la réduction des émissions⁶⁸.

⁶⁸ Ce recours juridique a été précédé d'une pétition en ligne qui a récolté plus de deux millions de signatures. En 2021, la justice a rendu un verdict historique, reconnaissant la « carence fautive » de l'État français dans la lutte contre le changement climatique. Ce jugement constitua une victoire majeure pour les ONG dans la responsabilité juridique des États face à l'urgence climatique.

Litiges climatiques

- **2015, Affaire Léghari, Pakistan** : un fermier appelle à la protection contre le changement climatique. La cour statuera que le Pakistan n'a pas réagi assez vite en matière de politique climatique, ce qui contrevient aux droits fondamentaux de ses citoyens. Une Commission Climatique a été mise en œuvre pour surveiller les progrès et résultats des politiques.
- **2015, Affaire Urgenda, Pays-Bas** : 900 citoyens, avec l'ONG Urgenda, assignent l'État pour manquement au devoir de vigilance. L'état sera condamné 2021 à réduire les émissions de 25 % d'ici à 2020.
- **2015, Affaire Sarah Thomson, Nouvelle-Zélande** : une étudiante attaque le gouvernement néo-zélandais sur sa politique climatique.
- **2017, Philippines** : les principaux émetteurs sont accusés de mettre en danger les droits des citoyens. La commission des droits de l'homme conclura en 2022 que 47 compagnies pétrolières ont une responsabilité dans le changement climatique et doivent donc mettre en œuvre des actions pour remédier à ses impacts.
- **2017, Allemagne** : un agriculteur péruvien poursuit RWE pour ses impacts sur la montée des eaux au Pérou ; c'est l'Affaire Luciano Liuya,
- **2018, Colombie** : 25 jeunes et l'ONG Dejusticia intentent une action pour la protection de l'environnement et des forêts.
- **2019, l'Affaire Grande-Synthe, France** : la commune du Nord saisit le Conseil d'État pour inaction climatique. En 2020, la juridiction donne au gouvernement jusqu'en mars 2022 pour infléchir la courbe des GES. En 2023, la haute juridiction demande des « mesures supplémentaires ».
- **2019, L'affaire du Siècle, France** : Notre Affaire à tous, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) ainsi que Greenpeace et Oxfam accusent l'État français d'inaction et de non-respect de ses engagements internationaux. En 2021, la France est condamnée à réparer les conséquences de son inaction.
- **2019, Le peuple contre Shell** : Les amis de la Terre et 17 000 citoyens se constituent en partie civile contre Shell, accusé de détruire le climat. En 2021, Shell sera condamné à réduire ses émissions de CO₂ de 45 % d'ici à 2030 (par rapport aux niveaux de 2019).
- **2019, Juliana, États-Unis** : plusieurs jeunes Américains, appuyés par les ONG Our Children Trust, Earth Guardians et Future Generations, attaquent leur gouvernement pour actions insuffisantes dans la lutte contre le changement climatique, notamment en ce qui concerne l'exploitation des combustibles fossiles.

XR ET FFF : LES NOUVEAUX ENTRANTS DU MOUVEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans un *continuum* protestataire, l'année 2018 voit la naissance de deux groupes d'importance : Fridays for Future (FFF) et Extinction Rebellion (XR). Deux organisations portées par des militants jeunes et peu expérimentés, qui contribueront à faire de l'année 2019 une année d'ampleur exceptionnelle pour le mouvement contre le changement climatique mondial, en termes de nombre de participants, de lieux de mobilisation et de modalités de coordination (de Moor et al. 2020).

En 2018, Greta Thunberg, jeune suédoise de 17 ans, fait une grève scolaire et s'assoit chaque vendredi devant le Parlement de Stockholm (Suède). L'action appelle les décideurs à prendre des actions fortes et à long terme en faveur de la protection du climat. Postée sur Instagram et Twitter, l'action devient rapidement virale. Les *hashtags* #fridaysforfuture et #climatestrikes ou #youthforclimate se diffusent auprès de nombreux étudiants. Les jeunes à travers le monde imitent la jeune suédoise : tous les vendredis, ils descendent dans la rue pour manifester, s'asseoir devant leur parlement et divers lieux de représentation du pouvoir (Maison Blanche aux États-Unis, Place de la Concorde en France, Parlement Britannique au Royaume-Uni, Bunderstag en Allemagne, la Puerta Del Sol en Espagne, etc.). Sur les pancartes sont inscrites les expressions suivantes : "Save the planet" et "school strike for climate against air pollution". Les demandes se portent sur la réduction des GES, l'équité et la justice climatique, l'éducation environnementale, la mise en place d'un décret d'urgence climatique. Ils questionnent la justice intergénérationnelle, pointent une analyse biaisée du « coût-avantage » dans l'évaluation du climat qui oblitère la question des générations futures (Schlosser et al. 2021). Le discours de Thunberg au Sommet pour l'action climatique à New York le 23 septembre 2019 aura un grand retentissement : "This is all wrong, I shouldn't be up here. I should be back in school on the other side of the ocean. Yet, you all come to us young people for hope. How dare you?", "We are in the beginning of mass extinction, and all you can talk about is money and fairy tales of eternal economic growth" (Thunberg, 2019). Les mobilisations de jeunes sont spectaculaires : le 15 mars 2019, plus de 1,7 million de personnes de 133 pays prennent part à l'action (Haynes 2019). Le 24 mai, les manifestations touchent 1664 villes sur 125 pays (ibid). Du 20 au 27 septembre 2019 se déroule la troisième manifestation pour le climat ("Global climate strike", aussi connue sous l'appellation "Global Week for future") : elle mobilisera 4 millions de jeunes dans 117 pays (Han et Ahn 2020).

En 2018, Extinction Rebellion (XR) naît à Londres. Si les deux organisations ont un objectif commun, leurs approches sont différentes : quand FFF utilise la protestation non violente, l'un des principaux répertoires d'action d'XR est la désobéissance civile, la perturbation de sites urbains d'importance. Ils demandent que 1) les gouvernements disent la vérité sur l'urgence planétaire actuelle, 2) qu'ils prennent des mesures pour « mettre un terme à la perte de la biodiversité et réduire les émissions de GES à un niveau net zéro d'ici à 2025 » et 3) les citoyens aient la possibilité

de participer directement aux prises de décisions à tous niveaux, notamment dans les questions climatiques et écologiques » (XR). En révolte contre les accords de Paris, le 7 octobre 2019 est le début de deux semaines de manifestations internationales coordonnées par XR dans de grandes villes, condamnant les gouvernements pour « inaction criminelle face à la crise climatique et écologique » (Schlosser et al. 2021).

*

* *

Nous venons de montrer pourquoi et comment un mouvement sélectionne une information pour lui attribuer un sens ; les cadres de la mobilisation, de la justice environnementale ou sociale ont transité vers la justice climatique. La justice climatique est donc l'issue d'opérations de cadrage, un processus par lequel l'attribution des causes du changement climatique évoluait au cours de la mobilisation. Nous avons rappelé que la présence d'un grief et l'organisation des ressources ne suffisent pas à créer une mobilisation : il faut qu'il y ait des opportunités de changement (Giugni, McAdam, et Tilly 1999).

L'évolution du mouvement contre le changement climatique, au fil des décennies, s'est manifestée par des changements notables, les conférences de Copenhague et de Paris en étant des événements pivots. À Copenhague, le mouvement a connu une réorientation stratégique, avec certaines organisations qui se sont distancées pour mener des actions plus situées. Les mobilisations qui eurent lieu à la COP21 ont vu le renforcement du dialogue entre acteurs *Inside* et *Outside*, les organisations étant moins isolées qu'elles ne pouvaient l'être auparavant, et trouvant des alliés dans les organisations internationales. Parce que la COP21 est considérée par certains comme un nouvel échec, une démobilisation s'observe. Cette démobilisation s'accompagne d'un radicalisme et, quelques années plus tard, de nouveaux entrants dans la lutte climat. L'arrivée de jeunes et de militants « non-professionnels » de la cause permet de postuler une « mondialisation du climat ».

Cette implication croissante de la société civile sur le sujet a pour conséquence un recentrage de l'attention sur une problématique centrale : celle des combustibles fossiles. L'urgence de traiter cette question est au cœur de multiples demandes d'arrêt de l'exploration, voire de l'exploitation. Nous allons maintenant approfondir cette orientation en retraçant l'histoire de ce recentrage et les organisations qui la portent.

Les mouvements sociaux et la démocratie

Dans les sociétés contemporaines occidentales, l'érosion générale de la confiance envers le politique et son fonctionnement nous a fait entrer, selon Pierre Rosanvallon, dans une démocratie de la défiance, ou *contre-démocratie*⁶⁹. « Le but est alors de veiller à ce que le pouvoir élu reste fidèle à ses engagements, de trouver les moyens permettant de maintenir l'exigence initiale d'un service du bien commun » (Rosanvallon 2008:14). La repolitisation de la démocratie est donc une volonté de rendre à l'action de gouverner sa vraie nature, de participer d'une intelligibilisation du monde, d'indiquer un horizon de sens, d'effectuer un travail de resymbolisation du politique, de reconnaître les conflits : « La volonté générale ne serait plus de cette façon l'idéalisation d'un mensonge ou la déclaration d'un vœu pieux, mais l'addition d'une série de pratiques d'arbitrages, de compromis ou, au contraire, de choix tranchants touchant à la constitution du lien social [...]. Redonner sens et forme au politique [consiste] à éclairer le système des interactions réelles qui construisent les différences et les divisions : c'est expérimenter de façon sensible les obstacles à la constitution d'une cité fondée sur la force d'engagements réciproques » (Rosanvallon 2008:503). Ces luttes ne peuvent être comprises que si on les replace dans le contexte occidental. Les démocraties ne sont pas les régimes politiques de tous quand le climat est une inquiétude planétaire. Toutefois, les réarrangements des légitimités dans un contexte démocratique sont d'intérêt pour cette recherche en raison de l'influence réciproque des systèmes politiques, des politiques climatiques et des mouvements sociaux. La rationalité occidentale influence en effet les politiques et les normes mondiales, fournissant des *macrosystèmes* qui influencent à leur tour les pays en développement, ce qui se traduit par l'adoption de directives, de technologies ou de modèles économiques – quand les objectifs climatiques sont formulés en termes de valeurs démocratiques (transparence, participation, équité). Parler de climat, c'est donc parler aussi de démocratie, d'une politique qui confère une image et des objectifs à atteindre. Ce constat peut en engager un autre : la prépondérance de ce système de représentation dans les termes de notre sujet, associé au fait que la globalisation complexifie les institutions, dilue les responsabilités et rend complexe, pour les mouvements sociaux, l'« identification de l'adversaire ». Dès lors, ce second constat peut être avancé comme un élément de réponse au fait que les mouvements sociaux tendent à s'adresser de

69 Pour P. Rosanvallon, les sociétés contemporaines sont marquées par une érosion de la confiance, expliquées par les facteurs scientifiques, macro-économiques et les mécanismes sociologiques. Pour lui, la contre-démocratie a trois dimensions : 1) pouvoir et démocratie de surveillance (le peuple développe des formes d'inspection, de contrôle et d'expertise comme « remède aux dysfonctionnements institutionnels »), 2) multiplication des pouvoirs de sanction et d'empêchement (dans l'expression électorale : « démocratie de rejet » contre « démocratie de projet »), 3) la montée en puissance d'un peuple juge. Le développement de formes d'inspection et d'expertise des citoyens, les pouvoirs de sanction et d'empêchement (expression électorale) et la montée d'un peuple juge font que les modes d'exercice de la souveraineté sont indirects, car non-inscrits dans des formes de décisions politiques, remettant finalement en cause le mythe du « citoyen passif » et soulignant la diversification de l'expression politique.

façon prioritaire aux États, c'est-à-dire à cette forme de « guichet privilégié » des contestations (Tarrow 2011)⁷⁰.

2. UN RECENTRAGE SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

Progressivement, le mouvement contre le changement climatique opère un recentrage sur les combustibles fossiles et une convergence avec le mouvement anti-extractivisme. Dans les lignes qui suivent, nous participerons d'une première description de ces opérations de recentrage, pour chercher à en comprendre les ressorts.

En première partie de ce chapitre, nous avons noté que le mouvement contre le changement climatique s'était organisé autour du concept de justice climatique dans les années 2000 (Sandler et Pezzula 2007) pour devenir un cadre général de la mobilisation avec la Conférence de Cochabamba. À Paris, la plupart des militants s'identifient à ce courant. Il est intéressant de noter que l'industrie fossile est citée dans les premiers textes qui font référence à la justice climatique ; son idée initiale est née de la volonté de supprimer les causes du changement climatique et de s'attaquer aux impacts de l'industrie des combustibles fossiles. C'est dans cette optique que la première référence connue à la justice climatique est faite par l'organisation CorpWatch, révélant les « racines » du mouvement social :

“Ultimately, Climate justice means holding fossil fuel corporations accountable for the central role they play in contributing to global warming. This signifies challenging these companies at every level from the production and marketing of the fossil fuels themselves to their underhanded political influence, to their PR prowess, to the unjust “solutions” they propose, to the fossil fuel-based globalization they are driving. Climate Justice (sic) means stripping transnational corporations of the tremendous power they hold over our lives, and in its place building democracy at the local, national and international levels.” (Bruno, Karliner, et Brotsky 1999:4)

70 Tout mouvement n'est pas politique et l'État n'est pas toujours le principal adversaire, mais C. Tilly notait que l'État était devenu une forme de guichet privilégié des contestations : la nationalisation de la vie politique, l'uniformisation du territoire et le rôle croissant des États ont fait que les mobilisations rurales, localisées et aux affrontements restreints, jusqu'au début du XIX^e siècle en France, se sont de plus en plus concentrées sur cet organe politique. Ces mobilisations ont participé d'une tendance lourde à la « politisation des mouvements sociaux », tendance qui semble s'intensifier avec la complexité des institutions résultantes de la globalisation, dans laquelle l'identification d'un adversaire est ardue. Cette politisation souligne que la présence d'un grief ou d'une menace et l'organisation de ressources ne suffisent pas à créer une mobilisation : il faut qu'il y ait des opportunités de changement (Giugni, McAdam, et Tilly 1999).

Cette définition, parue dans le rapport de 1999 (*ibid*) intitulé *Greenhouse Gangsters vs. Climate Justice* est, dans ces termes, un examen de l'industrie pétrolière et de son influence jugée disproportionnée⁷¹. En tenant responsables les entreprises fossiles du réchauffement, elles incitent à défier ces dernières à tous les niveaux, de la production à la commercialisation. Le nom pour désigner les industriels est par ailleurs sans équivoque :

“Greenhouse gangsters are pushing the world to the edge of global ecological havoc, they continue to relentlessly destroy the health and well-being of local communities and ecosystems where profits from oil are to be found*be it in the mangrove swamps of the Niger Delta, the far reaches of the Amazon basin, or the fragile environs of the Arctic.”

La conception d'injustices multiples se retrouve, aussi, dans le dictionnaire de la justice climatique “the current consumption of fossil fuels is [...] ‘unjust’ because it generates outcomes in which people’s fundamental interests are unprotected” (Chatterjee 2011). Les entreprises des combustibles fossiles deviennent, une dizaine d'années après ces déclarations de CorpWatch, une cible prioritaire du mouvement social.

2.1. POST-COPENHAGUE : UNE NOUVELLE ÈRE ANTI-EXTRACTIVE

Comme nous l'avons vu, les organisations institutionnelles et les organisations de mouvements sociaux ont longtemps été ancrées dans les canaux classiques des négociations officielles. Ces entités opéraient au sein d'un cadre formel, s'appuyant sur des processus établis de diplomatie et de dialogue intergouvernemental, principalement sous l'égide de structures comme la CCNUCC. En prenant acte de l'échec des négociations de Copenhague, une scission s'est opérée entre organisations, avec une inflexion sur des actions situées par le CJN ! et le CJA. C'est aussi à ce moment que s'opère un centrage sur les combustibles fossiles. Pour Michael Jacobs, les principales ONG se concentrent sur l'arrêt des combustibles fossiles et en particulier le charbon aux États-Unis et en Europe (Jacobs 2016). Pour Fergus Green aussi, c'est le moment où se développe une « norme anticombustibles fossiles » (Green 2018a).

Le rapport de FoEI, « Total : la mise en examen », publié en 2008, semble précurseur en la matière ; il marque une des premières évaluations des répercussions des opérations de l'entreprise sur l'environnement, soulignant l'opposition des intérêts de l'industriel avec l'environnement – il marque pour le mouvement climato-fossile un élargissement de ses tactiques – il s'implique

71 En effet, cette initiative marque un tournant dans la perception de la lutte contre le changement climatique. Comme en témoigne la citation suivante de CorpWatch : “Our Climate Justice Initiative, organized from 1999-2002 around the CorpWatch report, *Greenhouse Gangsters vs. Climate Justice*, successfully redefined climate change as an environmental justice and human rights issue, and helped mobilize communities already adversely impacted by the fossil fuel industry”. (CorpWatch, consulté le 24 Octobre 2020).

davantage avec les sphères économiques et politiques du secteur fossile. À partir de 2009, les travaux du Carbon Tracker Initiative (2011) et 350.org mettent en avant le principe de « budget carbone ». Stefan Aykut et Monica Castro (2017) indiquent que c'est à Durban, lors de la COP17 en 2011, que les ONG ont pour la première fois formulé des demandes visant à « laisser le carbone sous terre ». Un concept qui sera développé dans le cinquième rapport du GIEC (2014) avec celui de *carbone non combustible* qui renvoie à l'idée que les combustibles fossiles doivent rester enfouis, donc non consommés (brûlés), pour atténuer les impacts du changement climatique.

En 2012 et 2013, les articles de Bill McKibben dans le magazine Rolling Stone positionnent les industries fossiles comme un adversaire, lui reprochant son aspect immoral et malveillant (Mangat et al. 2017). La campagne très médiatisée “Do the Math” initiée le 12 novembre 2012, montre qu'il est possible d'émettre encore 565 gigatonnes de CO₂ sans dépasser les 2 degrés Celsius de réchauffement - seuil au-delà duquel la vie sur Terre sera menacée. Or, l'exploitation des réserves fossiles actuelles conduirait à l'émission de 2 795 gigatonnes de CO₂, soit cinq fois la limite considérée comme sûre. S'engage dès lors une série d'actions contre l'industrie fossile : sur les ports charbonniers d'Australie (Stop Adani), les sables bitumineux du Canada, les centrales électriques alimentées au charbon en Grande-Bretagne, etc. Greenpeace se concentre sur le pétrole arctique (« Stop Artic Drilling”), les pétitions d'Avaaz sur le sujet deviennent massives (“Fossil Free”, “Break Free From Fossil Fuels”, “Keep it In The Ground”).

Nous avons recensé trois termes qui nous permettent de mieux caractériser ces luttes : les *Blockadia*, les *luttes anti-extractives* et la *rébellion carbone*.

Les luttes anti-extractives sont des mobilisations sociopolitiques et environnementales qui s'opposent à l'extraction et à l'exportation à grande échelle des ressources naturelles, en particulier des ressources non renouvelables comme les minerais, le pétrole et le gaz⁷². Des communautés paysannes et indigènes, des comités de voisins, des collectifs, s'opposent aux mines, aux forages pétroliers et aux mégaprojets d'infrastructure. Les résistances collectives défendent l'exploitation massive de la nature et de ses ressources, critiquant les conséquences de ces extractions : dégradations environnementales, perturbation des communautés locales, dépendance économique, etc. Souvent employée pour qualifier les cibles de protestations aux Sud, la montée des luttes anti-extractives au Nord fait que ce terme y est de plus en plus utilisé pour qualifier les mobilisations

72 Le terme extractiviste a fait l'objet de nombreuses définitions (voir Acosta 2013 ; Bednik 2019:36; Svampa 2011:105). Il renvoie à un ensemble d'activités dépassant celui des énergies et comprenant aussi le minerais, la foresterie, l'agriculture, la pêche et toute autre matière destinée à être insérée sur les marchés internationaux. Il est surtout utilisé par des auteurs de la gauche latino-américaine pour désigner les conflits autour des ressources de ces pays. Le terme, contemporain, de néo-extractivisme (Acosta 2013; Gudynas 2013) désigne cette nouvelle forme d'extractiviste qui, opérant sous la tutelle d'un état interventionniste, récupère la majeure partie de la rente et s'accompagne d'une « malédiction des ressources » (ou syndromes hollandais) : l'exploitation des ressources ne s'accompagne pas de croissance économique et s'associe à des effets néfastes sur la gouvernance interne du pays, la militarisation de zones et une augmentation des inégalités économiques.

(Fournis 2014⁷³), que ce soit en Europe, sur le continent américain ou en Océanie. Pour Anna Bednik (2013 : 2), il existe une différence entre les mouvements de Transition (« qui cherchent à supporter les futurs chocs des crises globales ») et ceux qui combattent l'extractivisme (qui « tentent d'empêcher les catastrophes locales qui dans le présent menacent leurs lieux de vie »), le second se développant dans le « conflit et la dénonciation » (Bednik 2013)⁷⁴. Ces deux mouvements nomment un ennemi multiforme, mais commun, pour des stratégies d'alliances : c'est par exemple le cas pour l'opposition au Dakota Access Pipeline (DAPL), qui voit la rencontre des communautés autochtones de Standing Rock Sioux et des organisations comme 350.org ou Greenpeace – une rencontre entre groupes locaux indigènes et grandes ONG environnementales internationales qui se retrouvera par exemple aussi dans les conflits des Premières Nations contre les sables bitumineux en Alberta, le mouvement Yasunidos en Équateur, le Buen Vivir et le post-extractivisme en Amérique latine, ou encore l'Ubuntu et l'écoféminisme en Afrique.

Dans son livre *This Change Everything*, Naomi Klein décrira ces réseaux créés, qu'elle nomme *Blockadia*. Les Blockadia sont des réseaux de résistances, en constante évolution, qui s'opposent aux projets d'extraction des combustibles fossiles, y alliant la préoccupation climatique (Klein 2015). Le terme désigne « un espace transnational de lutte contre les énergies fossiles, où des communautés [...] défendent leurs droits, leurs terres, leur eau, leur démocratie, leurs maisons et leur climat contre l'avancée de l'industrie » (ibid.)⁷⁵. Né dans la lutte contre le pipeline Keystone XL aux États-Unis, Blockadia décrit le camp construit par les militants pour s'opposer au projet : il regroupe des personnes « ordinaires » qui n'ont guère le profil militant classique. L'optimisme de N. Klein envers ces nouvelles formes de contestations se développe sur des

73 Le géographe québécois Y. Fournis s'est intéressé à la question d'un extractivisme du Nord (et plus spécifiquement au Québec et au Canada). En s'appuyant sur la tradition théorique de l'école des Staple, une théorie de croissance économique formulée dans les années 1920 qui montre que l'exploitation des ressources naturelles détermine les trajectoires économiques du pays et participe de liens culturels influençant la constitution des institutions en charge de les gérer, postulent que l'histoire du développement économique, social et politique du Canada se structure fortement autour d'un mode de développement extractiviste. (Fournis 2014).

74 Les initiatives de transition souhaitent impulser des moyens de subsistance basés sur des économies à faible carbone, par des actions locales. En cela, elles se différencient des protestations contre le changement climatique ; il s'agit le plus souvent de réseaux d'individus qui s'organisent au niveau des ménages et des villes, pour développer des stratégies communautaires. En France, les initiatives de transition sont notamment disponibles sur le site internet <https://www.entransition.fr/carte-des-initiatives/>.

75 N. Klein écrit que « les lignes de front de la Blockadia semblent rappeler davantage la guerre civile que la protestation politique » (2014 : 257) ; en ce sens, l'auteur souligne l'intensité, la détermination et l'usage récurrent de la confrontation directe dans l'opposition. Les Blockadia développent une lutte existentielle pour leur maison, leur ressource, leur avenir. En décrivant Blockadia, Klein discute des orientations géographiques évolutives du CJM : entre local, global et translocal. Blockadia « n'est pas un lieu spécifique sur une carte, mais plutôt une zone de conflit transnationale itinérante qui apparaît avec une fréquence et une intensité croissante partout où des projets d'extraction tentent de creuser et de forer, qu'il s'agisse de mines à ciel ouvert, de fracturation du gaz ou d'oléoducs, de sables bitumineux » (2014 : 254 -255).

exemples de mobilisation à succès, comme l'abandon des projets d'oléoducs dans la région du Pacifique Nord-Ouest américain ou encore l'échec de l'agrandissement de la raffinerie Chevron à Richmond, en 2009.

Les luttes anti-extractives et la Blockadia de N. Klein couvrent des interventions larges. Les combustibles fossiles en constituent une cible centrale, mais ces oppositions se concentrent plus généralement à toute forme d'extraction et d'exploitation de la nature (l'exploitation minière étant ainsi une autre cible centrale). Un terme plus restrictif est celui de « rébellion carbone », développé par T. Lequesne :

“Carbon rebellion is intended to invoke a rebellion of communities across the globe who are rising up against both the ideology and practice of extraction. We might call this the “keep-it-in-the-ground” contingent of the climate justice movement but in their efforts to keep fossil fuels in the ground, these frontlines communities are forging connections, shifting political orientations, pushing the boundaries of strategic comfort zones, and cultivating soil fertile for far deeper and more systemic rebellion against the ideologies and practices that threaten the longevity of our species” (Lequesne 2019:22).

Ces définitions montrent une transnationalisation des luttes, démarrées au niveau local, qui s'« exportent » à l'international. C'est l'exemple des campagnes *Ban fracking*, des oppositions localisées en raison de la pollution de l'eau ou des émissions toxiques provoquées par la fracturation hydraulique, qui alimentent les campagnes *Keep it in the Ground* contre l'exploitation des combustibles fossiles généralisée. Ces organisations ciblent ainsi de façon prioritaire les industries, sur les lieux mêmes de leur exploitation.

LES MOUVEMENTS DE DÉSINVESTISSEMENT

Dans un autre registre apparaît le mouvement de désinvestissement. 2 degrés Celsius – point à partir duquel le réchauffement est dangereux et que l'on atteindra à moins de laisser une fraction substantielle des réserves de fossiles actifs dans le sol – sont l'élément unificateur autour duquel s'organise la marche mondiale pour le climat de New York en 2014 (Jacobs 2016). Le « point 2 °C » a été popularisé par B. McKibben, de 350.org, en 2012 ; il est un slogan de ralliement qui a conduit les organisations, et en particulier les étudiants, à exercer une pression sur les financements d'origine fossile des collèges et des universités : c'est la montée du Mouvement de Désinvestissement des Combustibles Fossiles (MDCF). Apparu dans les années 2010 dans le monde étudiant américain, l'objectif est de provoquer le « déclin maîtrisé » de l'industrie des combustibles fossiles (Hestres et Hopke 2019 ; Alexander, Nicholson, et Wiseman 2014) en « [convainquant] les gestionnaires de fonds d'investissement universitaires de retirer leurs parts des entreprises opérant dans l'extraction et l'exploitation de combustibles fossiles » (Lajarthe et Zaccai 2017). Le mouvement s'est par la suite propagé à un ensemble de pays développés (Hestres

2018) avant de rapidement s'élargir avec la campagne *Go Fossil Free* (350.org) en 2012 pour cibler un ensemble d'institutions : organisations culturelles, religieuses, villes, fondations philanthropiques, etc.

L'argumentaire est aussi lié au risque financier que constituent ces fonds d'investissement. Les campagnes mobilisent le concept de carbone imbrûlable précédemment évoqué, notamment porté par Carbon Tracker, un think tank fondé en 2009 et dont les travaux portent sur l'analyse du risque associé au changement climatique et à la transition bas carbone. Selon leur rapport le plus connu *Unburnable Carbon* (2011) le fossile n'est pas un actif financier solide, puisque non rentable une fois que sont pris en considération les différents coûts de remédiation des pollutions engendrées et des impacts sociaux à compenser. Il ne serait pas non plus rentable une fois comparées les valeurs entre procédé d'extraction et épuisement des ressources naturelles avec les bénéfices conservés suite au réinvestissement effectué par les sociétés extractives (Bond 2018). Les actifs bloqués condamneraient donc l'industrie. Les actions de désinvestissement engagent à la transition vers des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la considération des réserves conventionnelles comme des fonds de transition (Alexander et al. 2014).

Le mouvement social rencontre des succès : des actionnaires et des compagnies d'assurances (AXA, Allianz), des gestionnaires d'actifs (Légal & General Investment Management) intègrent la donnée climat dans leurs prévisions. Les investisseurs cherchent à ce que les entreprises prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique, d'autres s'emploient à décarboniser le portefeuille (Portfolio Decarbonization Coalition) (Gunningham 2019). Des ONG cherchent à introduire des résolutions au sein des Assemblées Générales d'entreprises (ClientEarth et ShareAction, Coalition for Environmentally Responsible Economies) – par exemple l'initiative "Say on Climate", développée aux États-Unis et depuis propagée en Europe, qui est une proposition d'institutionnaliser le vote des actionnaires sur les stratégies climatiques⁷⁶. En 2017, le fonds de pension le plus important des États-Unis, le Climate Action 100+, se constitue pour que les entreprises en lien avec les combustibles fossiles prennent des actions pour combattre le changement climatique⁷⁷.

⁷⁶ L'initiative est inspirée du modèle "Say on Pay", un mécanisme qui donne aux actionnaires le droit de voter annuellement sur la rémunération des dirigeants lors des assemblées générale. L'initiative plaide pour que les entreprises donnent aux actionnaires le droit de voter annuellement sur leurs plans d'action climatique. L'initiative, formalisée et promue à travers la campagne du même nom, plaide pour qu'en cas de débat important en la matière, les actionnaires puissent intenter des actions en justice aux entreprises. En 2022, dix entreprises françaises ont fait un « test » de l'initiative (TotalEnergies, Carrefour, EDF, Elis, Engie, Getlink, Icade, Mercalys, Nexity, Amundi). Le Fonds d'Investissement Français (FIF) soulignera « des progrès sur l'harmonisation du reporting » et un « fort taux d'appropriation des investisseurs » de la mesure.

⁷⁷ L'initiative Climate Action 100+ est le fonds de pension public le plus significatif aux États-Unis. Dans son appel à désinvestir des entreprises critiquables pour le climat, ils ciblent TotalEnergies. Voir leur site : <https://www.climateaction100.org>.

Comme nous venons de le voir, l'approche de désinvestissement, initialement concentrée dans le monde académique, s'est diffusée à un ensemble varié d'acteurs de la société civile. En ciblant les investisseurs, les institutions financières et les détenteurs des capitaux – ces organisations se concentrent sur la sphère économique pour infléchir les pratiques critiquables en matière de préservation du climat.

2.1. POST-PARIS: DÉSOBÉISSANCE CIVILE ET RECOURS JUDICIAIRES

DES ACTIONS DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE FORTEMENT MÉDIATISÉES

L'année de la COP21 est aussi celle qui a vu les températures moyennes mondiales les plus chaudes jamais documentées (WMO 2018). Post Paris, dans un mouvement de relocalisation des luttes, s'observe un renforcement des campagnes d'action directe qui visent l'industrie fossile :

“While the COP21 mobilization itself remained rather focused on the official negotiations, the post-Paris climate movement did increasingly shift attention to direct action campaigns against the fossil fuel industry (Tramel, 2016). Prominent examples include the recurring mass-direct action campaigns organized against coal mines in Germany by Ende Gelände, and the global Break Free campaigns against the fossil fuel industry worldwide.” (de Moor et al. 2020)

La désobéissance civile, qui est un acte de désobéissance à un pouvoir établi, réalisée publiquement et de manière non violente (Thoreau 2004), n'est pas nouvelle, mais elle apparaît plus fréquente. Un cas majeur est celui de l'action Standing Rock contre le Dakota Access Pipeline (DAPL), débutée en 2016 aux États-Unis : les tribus Sioux de Standing Rock et leurs alliés ont protesté contre la construction du DAPL près de la réserve de Standing Rock, rassemblant des milliers de personnes, installées en camps, pour des actions directes visant à bloquer la construction des infrastructures. Les luttes, d'abord très localisées (“Water is Life”) ont rassemblé des centaines de tribus des Premières Nations à travers le pays (Cheyenne, Navajo, Hopi, etc.) et ont largement été reprises par des organisations comme le Sierra Club, 350.org, Stand Earth et Greenpeace, qui ont fourni un support logistique et financier important (LeQuesne 2019).

Né en 2015, Ende Gelände (EG, traduit par « fin de terrain »), se constitue à grande échelle contre les mines de charbon en Rhénanie, Lusace et Leipzig, en Allemagne. EG exige l'arrêt immédiat de la production d'électricité à partir du charbon pour plaider une transition qui transcende le « capitalisme fossile ». Chaque année, le mouvement social de désobéissance civile attire entre 3 000 et 7 000 personnes, pour des actions à forte couverture médiatique, comme cela a été le cas dans l'occupation de la forêt de Hambach, près de Cologne, contre l'expansion des mines de charbon et qui aboutira par la préservation de ladite forêt, ou encore les manifestations contre

l'entreprise Vattenfall, qui conduiront à une revente de l'entreprise à un prix moitié moindre que celui initialement estimé, du fait de sa « responsabilité environnementale ». EG s'étendra à partir de 2017 à la Pologne, aux Pays-Bas et en République Tchèque avant de marquer un changement de stratégie en 2018 : avec la Ende Gelände Goes Europe (EGGE), des antennes sont créées dans huit pays de l'UE.

En 2016, la campagne *Break Free* – une plateforme pour organisations et individus luttant contre l'industrie fossile, initiée par 350.org et alimentée par le CAN et Amazon Watch – s'organise dans plus de 150 pays, revendiquant des interventions en Turquie, dans la région d'Izmir, contre les pratiques de l'industrie charbonnière, en Australie contre le port charbonnier de Newcastle, au Brésil contre les infrastructures pétrogazières, aux États-Unis contre les sables bitumineux ou les gaz de schistes (climatenetwork.org).

En 2018, Extinction Rebellion (XR) lance eux aussi une série d'actions qui ciblent l'industrie des combustibles fossiles, et ses financiers. À Bruxelles, XR a mobilisé 150 activistes pour bloquer la circulation. À Rotterdam, la « rébellion contre l'industrie des combustibles fossiles » s'est tenue sur un grand port charbonnier et pétrolier d'Europe, les raffineries de BP ont été bloquées, les routes qui menaient aux installations d'ExxonMobil occupées, une bannière massive a été déposée sur un pétrolier de Shell. À Londres, XR South East a pulvérisé de l'huile sur le siège de BP et sur le ministère des Affaires, de l'Énergie et de la Stratégie Industrielle pour protester contre les projets du Royaume-Uni de délivrer de nouvelles licences pour l'exploration pétrolière et gazière. En outre, aux Pays-Bas, les blocages ont persisté sur l'autoroute A12, ce qui, selon l'organisation, a conduit la Chambre basse à demander un plan de suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles, démontrant « l'impact de la désobéissance civile ».

Ces campagnes de désobéissance civile sont fortement médiatisées, et parfois reprises par des figures du cinéma ou de la musique qui participent à les légitimer. Les actions contre le DAPL ont été notamment reléguées par l'acteur Mark Ruffalo ou encore le chanteur Neil Young. Une centaine de « célébrités », tout en admettant vivre une vie à haute intensité carbone, ont cosigné une lettre envoyée à différents médias pour rappeler leur soutien à XR⁷⁸ ; ces interventions d'« élites » participent à amplifier les cadres du mouvement, en ouvrant l'accès à de nouvelles audiences (Meyer 1955). La montée de la désobéissance civile, accompagnée d'une médiatisation importante des actions et de leurs soutiens, marque ici une modalité d'action en phase de normalisation pour le mouvement climato-fossile.

78 Cette lettre, notamment signée par les figures populaires de Benedict Cumberbatch, Jude Law et Sienna Miller est reprise sur le site de l'organisation : <https://extinctionrebellion.uk/2019/10/16/celebrities-backing-extinction-rebellion-say-yes-we-are-all-hypocrites-in-open-letter-to-media/>

UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE DES PROCÈS « INDUSTRIELS »

Une autre inflexion des modalités d'action renvoie au registre légal. En 2017, l'UNEP enregistre 884 litiges liés au changement climatique et annoncera une croissance exponentielle (UNEP 2023)⁷⁹. S'il semble que les procès visaient de façon préférentielle les gouvernements ; les entreprises des combustibles fossiles deviennent une cible de choix. La majeure partie de ces affaires sont enregistrées aux États-Unis et font suite à la sortie du gouvernement américain des Accords de Paris. Les villes et les citoyens cherchent la réparation des dommages dérivant des émissions de GES produites par les industriels ; c'est le cas des affaires des villes contre les "Carbon majors" : San Mateo vs. Chevron en 2017, où le comté de San Mateo, en Californie, a poursuivi le géant pétrolier pour ses émissions de GES ; les villes californiennes d'Oakland et de San Francisco contre BP, Chevron, CoconoPhillips, Exxon Mobil et Royal Dutch Shell en 2017, qui demandent des dommages aux compagnies pour aider à protéger la ville contre les futurs effets du changement climatique. En 2018, la ville de New York contre BP ; le comté King County, de l'État de Washington contre BP également ou encore le Board of Count Commissioner of Boulders County, dans le Colorado, contre Suncor Energy Inc. En France, *Notre Affaire à Tous*, une association faisant du recours juridique sa principale arme de lutte contre le changement climatique, intente une action en justice contre Total, affirmant que l'entreprise n'avait pas respecté ses obligations en vertu de la loi nationale sur le devoir de vigilance de 2017⁸⁰ ; cette loi exige que les grandes entreprises identifient et préviennent des atteintes aux droits humains et environnementaux liés à leurs activités. Les plaignants ont soutenu que le plan de vigilance de la compagnie ne répondait pas, de manière adéquate, aux risques climatiques. L'affaire *Milieudefensie* contre Royal Dutch Shell est un litige emblématique : c'est la première fois qu'un tribunal estime qu'une entreprise privée avait une obligation en vertu de l'accord de Paris. Ce qui crée un précédent en la matière. Initiée par la section néerlandaise des Amis de la Terre, avec le

79 Cette croissance des affaires continuera d'augmenter dans les années suivantes, l'UNEP enregistrant une augmentation de 100% sur la période 2017-2022, passant de 884 à 2 180. La majorité des affaires sont engagées aux États-Unis, mais environ 17% proviennent désormais des pays en développement, qui comprennent des États insulaires. Le rapport classe les actions en justice liées au climat en six catégories principales : les actions fondées sur les droits de l'homme internationalement et nationalement reconnus ; les affaires qui contestent l'absence d'application des réglementations nationales relatives au climat ; les actions en justice visant à mettre fin à l'extraction des combustibles fossiles ; les appels à la transparence des informations climat et à l'arrêt des déclarations « vertes » trompeuses ; les litiges visant la responsabilité des entreprises pour les dommages causés à l'environnement. Les affaires mettant en évidence l'insuffisance de la préparation aux conséquences du changement climatique (UNEP 2023).

80 Les collectivités impliquées dans l'action en justice contre Total sont : Arcueil, Bayonne, Bègles, Bize-Minervois, Champneuville, Centre Val de Loire, Correns, Est-Ensemble Grand Paris, Grenoble, La Possession, Mouans-Sartoux, Nanterre, Sevran et Vitry-le-François. En 2019, « Notre Affaire à Tous » publie le rapport « Total : la stratégie du chaos climatique ». La mise en demeure de Total sera rejetée le 17 septembre 2019. Le 28 janvier 2020, Total sera assigné devant le tribunal judiciaire de Nanterre, et le collectif sera élargi avec la région Centre France Nature Environnement.

La loi sur le devoir de vigilance est disponible ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034290626>

soutien d'autres ONG, l'action en justice est jugée par le tribunal de district de La Haye, aux Pays-Bas. La cour statuera en mai 2021 que Shell doit réduire ses émissions de carbone de 45 % d'ici 2030, par rapport à celles de 2019, les réductions étant comprises à la fois sur les émissions de l'entreprise elle-même ainsi que sur celles de ses produits vendus. Notons que ces litiges n'opèrent pas uniquement au Nord ; au Pakistan, en 2015, un fermier appelle à la protection contre le changement climatique. En 2017, aux Philippines, 47 compagnies énergétiques sont accusées de mettre en danger les droits des Philippins au nom de leur responsabilité dans le changement climatique ; il leur est demandé des actions pour remédier à ses impacts.

LE FOSSILE COMME SOUS-CADRE FÉDÉRATEUR

La façon dont un mouvement conçoit la crise est un processus cognitif et discursif par lequel il définit et interprète une réalité. Dans ce contexte et au vu des concepts théoriques jusqu'ici mobilisés, nous pouvons postuler que le développement de revendications partagées sur les combustibles fossiles, dans les modalités que nous nous attacherons à décrire tout au long de cette thèse, n'est pas seulement un fait relativement nouveau, mais qu'il est source d'une évolution du cadre des mouvements de lutte contre le changement climatique. À ce stade, comment expliquer que le cadre fossile est devenu un sous-cadre d'importance pour le mouvement ? Pour Fergus (Green 2018b), trois principales raisons expliquent que les fossiles « résonnent » auprès des individus, et participent d'une « norme anticombustible fossile » :

- 1. Les fossiles et les infrastructures sont d'abord moins « abstraits »** que d'autres notions traditionnellement associées au climat (GES, de 2° ou encore de 350 ppm). Les solutions techniques pour lutter contre le changement climatique ne sont pas facilement appréhendables par tout un chacun, au contraire des fossiles – un objet « tangible ».
- 2. Les combustibles fossiles sont “*popularly associated with a range of other harms*”** : les dommages causés par le changement climatique, s'ils sont de mieux en mieux représentés, restent lointains dans le temps (et dans l'espace), globaux, impersonnels, et donc difficiles à comprendre, à ressentir, ce qui explique une « mise à distance » psychologique ou physique. C'est d'ailleurs en ce sens que Van der Linden et al. (2015), en prenant acte d'une forme d'abstraction du climat, préconisent aux décideurs politiques de présenter le changement comme « un risque présent, local et personnel » et qu'il faudrait « faciliter l'engagement (...) affectif et expérientiel »⁸¹. Les fossiles semblent incarner cela ; ils

81 A ce sujet, ils notent : « Nous soutenons que les décideurs politiques devraient (a) mettre l'accent sur le changement climatique en tant que risque présent, local et personnel ; (b) faciliter un engagement plus affectif et expérientiel ; (c) tirer parti des normes pertinentes des groupes sociaux ; (d) formuler des solutions politiques en termes de ce qui peut être gagné par une action immédiate ; et (e) faire appel à des objectifs et résultats environnementaux à long terme intrinsèquement valorisés. »

impactent de façon locale tout au long de la chaîne d'approvisionnement : installations, pipelines, etc., en plus d'être associés à de multiples dommages autres que ceux du changement climatique, comme « la santé, l'environnement, les impacts socio-économiques, la répression, corruption, violation des Droits de l'Homme » (ibid.).

- 3. Cibler les combustibles fossiles “*helps to personalize the causes of climate change*”** : si le climat n'est pas saillant, c'est qu'il est perçu comme une externalité négative, un dommage collatéral aux actions quotidiennes de milliards de personnes. Les industries du fossile ont une responsabilité historique de plus en plus visible (p. ex. Frumhoff, Heede, et Oreskes 2015) qui permet de mettre un visage sur la lutte.

Le mouvement de désinvestissement des combustibles fossiles, l'un des plus visibles sur la question, a été décrit comme une ramification du mouvement pour une justice globale (Hestres et Hopke 2019 ; Bratman et al. 2016). Chaque branche de mouvement, tout en partageant l'orientation générale du mouvement global, adapte et personnalise son cadrage pour que celui-ci résonne davantage avec ses membres spécifiques. Il cherche à répondre de manière plus précise et contextuelle à ses objectifs particuliers. Pour Fanny Lajarthe et Edwin Zaccai, les mouvements de désinvestissement des combustibles fossiles « réussissent », car ils permettent un « cadrage complet » :

« Un point fort du mouvement [de désinvestissement] pourrait tenir au fait qu'il réussit un cadrage complet, tant du point de vue du diagnostic (la responsabilité des entreprises fossiles dans les changements climatiques étant pointée du doigt), du pronostic (en tentant de générer une pression sociale et financière en vue de changements réglementaires) que de la motivation (en liant le désinvestissement aux concepts de justice environnementale ou encore de justice climatique) » (Lajarthe et Zaccai 2017).

Si cette définition concerne le mouvement de désinvestissement, nous postulons que ce « cadrage réussi » permet une diffusion à l'ensemble du mouvement pour la justice climatique, devenant une revendication commune, pour un sous cadre opérationnalisant. Trois principales raisons nous amènent à ce postulat : (i) la multiplicité des « injustices » que la ressource et son industrie condensent (économique, environnemental, climatique, social, politique) ; (ii) par-là le potentiel unificateur du sujet pour les acteurs de la lutte (militants de la cause écologiste, groupes de travailleurs pour la juste transition, communautés indigènes luttant pour leurs droits fonciers) ; et enfin (iii) pour son potentiel multiscalair, puisque l'objet permet de faire se rejoindre des échelles comprises comme internationales (le changement climatique) et d'autres, très locales (les externalités négatives de l'extraction), les fossiles permettant *in fine* de symboliser un cadrage total des revendications, la diversité d'approches et de perspectives du fossile autorisant

l'enrichissement du discours global pour une plus grande diversité, et résonance⁸²⁻⁸³. Ce qui a aussi des implications en matière de recrutement de nouveaux membres, en permettant l'élargissement des groupes concernés. L'inclusivité des revendications (“to change everything we need everyone”) tend à légitimer le mouvement (Aubry 2020). Dans cette optique, les travaux de Grossman (2017) sur les Premières Nations américaines illustrent l'importance des « connexions critiques ». Dans leurs luttes contre les pipelines, les mines et autres projets industriels, ces communautés ont su créer des ponts avec d'autres organisations, celles luttant contre le changement climatique (350.org) et celles pour les droits de la terre et la souveraineté indigène (Indigenous Environmental Network – IEN – ou Idle No More). Nous explorerons au chapitre 5, lors de notre analyse de la COP26, comment la translocalité représente une tendance lourde dans l'autodéfinition du mouvement.

*

* *

Appliqué au cas du climat, l'argumentaire du mouvement qui se concentre sur les combustibles fossiles est le suivant : tant que le changement climatique est perçu comme étant provoqué par des entités neutres, comme les GES, la prise en charge des causes du changement climatique n'est pas possible. Nombre d'études sur les négociations climatiques (voir notamment Aykut Dahan, 2014) ont ainsi montré que le pétrole a longtemps été invisibilisé comme cause du changement climatique, notamment par la mise en évidence euphémisante des GES ou du CO₂. En ne nommant pas les matérialités qui émettent ces gaz, les négociateurs ont contribué à un cadrage technique et dépolitisant de la question climatique. Ce cadrage a permis l'inscription du climat à l'agenda politique, et a contribué à son émergence comme un problème global – ce qui aurait probablement été bien plus difficile si le cadrage avait été directement fait autour du pétrole. Mais il n'a pas permis de poser de manière adéquate le problème. Nous pouvons toutefois relire l'histoire des négociations climatiques en montrant qu'au fur et à mesure que le changement climatique s'est

82 Nous pourrions noter que sur le fossile, le cadrage développé aurait pu être qualifié par la sociologie pragmatique de « cité verte » ou écologique, pour rendre compte des préoccupations multiples liées à ces activités. Mais l'idée naissante de cette cité a rapidement été écartée. Pour cause : le fondement de la sociologie de la justification est la recherche de compromis dans la création d'un monde commun. Or, le positionnement de ces militants s'apparente à une critique radicale, ou le compromis n'est pas envisageable. Ainsi, le sentiment d'injustice face aux activités fossiles se porte au-delà des justifications traditionnelles.

83 K.D. Meyer, E. Coren, M. McCaffrey et C. Slean, dans leur article sur les « histoires » liées au changement climatique, soulignent que la plupart d'entre-elles sont négatives, elles cherchent à « expliquer le problème » (Meyer et al. 2020). Mais malgré l'urgence manifeste, de telles organisations narratives n'ont pas, à elles-seules, réussi à mobiliser massivement les individus autour de la cause, plusieurs travaux ayant souligné les résistances collectives dont une des raisons importantes est aussi à chercher, outre les principaux points avancés au chapitre 1, du côté de la dissonance cognitive. Est-ce pour cela qu'il semble aujourd'hui exister un intérêt croissant pour les cadres narratifs plus positifs, à l'image de la justice climatique ?

installé comme un problème global, différents acteurs, aux premiers rangs desquels les mouvements sociaux (Aykut et Castro, 2017), ont progressivement nommé les énergies fossiles comme les principales sources de GES – permettant qu'aux COP 26 et 27, les énergies fossiles soient progressivement nommées dans les déclarations finales de ces conférences. Un nouveau cadrage est toujours difficile à mettre en œuvre – sans quoi il se serait imposé tout seul. Il nécessite, de la part des acteurs qui le portent, des stratégies spécifiques. La mise en visibilité d'un problème est considérée comme essentielle (Kenis et Mathjis, 2014). Jacques Rancière (2021) a théorisé cette stratégie de manière au fond assez simple : pour lui, voir peut permettre l'émancipation du spectateur, qui a la capacité de tirer les conclusions de ce qui lui apparaît. En faisant confiance aux capacités d'analyse des personnes, il a inspiré tout un ensemble de stratégies de mise en visibilité de questions qui, pour une raison ou pour une autre, n'étaient plus perçues par les individus en société. C'est pourquoi la visibilisation permet la mise à l'agenda et la politisation : elle permet de mettre un problème au-devant de la scène, et aux acteurs de se saisir des implications de cette apparition.

Ce que nous nous sommes proposé d'étudier ici est un mouvement qui s'est d'abord cristallisé autour d'un cadrage initial formulé en termes de CO₂, avant de s'orienter progressivement vers la justice climatique. Dans son évolution, le cadrage a intégré de façon croissante les combustibles fossiles. La question est de savoir ce que recouvre la fossilisation. Le processus est-il une tactique, ou une redéfinition du « cœur » du mouvement ? Autrement dit, la fossilisation est-elle principalement stratégique, où relève-t-elle d'un changement profond dans les façons de concevoir la crise climatique ?

3. LE MOUVEMENT SOCIAL CLIMATO-FOSSILE : ENTRE APPROCHE RADICALE ET MODÉRÉE

La fossilisation peut alors influencer le cadrage de diagnostic, pronostic et motivationnel du changement climatique, mais aussi engager des changements dans l'attribution des responsabilités de la crise, des solutions pour y répondre tout en donnant des raisons à de nouveaux acteurs de s'engager dans la mobilisation. Résumer la question en ces termes n'engage pas forcément une vision de deux approches mutuellement exclusives : le cadrage influence la capacité d'un mouvement à mobiliser des ressources, quand la disponibilité des ressources peut influencer ce même cadrage. Toutefois, étudier notre objet au prisme de ces deux approches – et comprendre les influences mutuelles entre cadrage et ressource – offre une perspective enrichissante pour appréhender la dynamique interne de la mobilisation. En examinant la rationalité derrière la fossilisation, il est possible de déceler les stratégies déployées par les acteurs dans l'optimisation des ressources. Cette approche peut être fertile dans l'appréhension des mécanismes sous-jacents

qui les animent, les défis et opportunités auquel ils sont confrontés, tout en indiquant lignes de fuites et évolutions possibles.

Nous avons vu que l'opposition au changement climatique et aux combustibles fossiles était plurielle et que l'agrégation de ces groupes diversifiés constitue un mouvement social. Poser la question en ces termes permet de comprendre que le processus de mobilisation a des objectifs stratégiques ultimes et indique de quelles façons les tactiques s'intègrent, ou non, à cet ensemble stratégique. En d'autres termes, comment les acteurs souhaitent-ils « changer le monde », par quels potentiels d'action, avec quelles limites ? De quelles façons mettent-ils en œuvre stratégies et tactiques pour surmonter les différents obstacles qu'ils rencontrent ? Comment, en nous appuyant sur ces stratégies et tactiques, pouvons-nous caractériser le mouvement climato-fossile ?

Pour répondre à ces questions, cette dernière partie se propose de revenir sur les répertoires du mouvement climato-fossile pour ensuite, proposer une caractérisation des organisations en termes de « modérés » et « radicaux ».

3.1. UN TROISIÈME RÉPERTOIRE D'ACTION QUI CARACTÉRISE LE MOUVEMENT

Dans l'analyse du mouvement climato-fossile, des liens peuvent être faits avec les concepts théorisés par Alain Touraine dans sa caractérisation des « nouveaux mouvements sociaux ». Pour A. Touraine (1984), il y aurait eu une transition de mouvements traditionnels à de nouveaux mouvements sociaux (NMS). Si les premiers sont orientés vers la satisfaction des besoins matériels et la lutte des classes, cherchant à défendre la classe ouvrière (syndicats, partis politiques), les seconds se situent en dehors de l'espace de travail et du capital (mouvements écologistes, pacifistes et de genre des années 1960). En s'intéressant à leur dimension culturelle, à la construction de l'identité, à l'idéologie et aux valeurs du groupe, l'auteur a identifié quatre grandes ruptures avec les mouvements traditionnels ; la première est celle des *valeurs*, avec des revendications plus qualitatives et difficilement négociables : l'enjeu de propriété et de redistribution des richesses à des revendications fondées sur la nature, le style de vie, l'identité – dans des demandes difficilement négociables (si les salaires peuvent être négociés, la fermeture d'une centrale ne l'est pas) ; la seconde est celle de la forme et des *répertoires d'action*. Les mouvements tendent à privilégier des structures horizontales, en réseau ; refusant la délégation, ils cherchent la prise de décision distribuée, avec une préférence pour les Assemblées Générales et les structures autonomes. Ce qui influence aussi les types d'action, qui peuvent être à l'initiative de petits groupes, donc non toujours concertés à grande échelle – comme c'est le cas pour la majorité des actions d'XR. Les actions sont spectaculaires, comme en atteste la désobéissance civile. Concernant le *rapport au politique*, il est moins recherché de renverser le pouvoir que de le conquérir. L'affirmation est aux « formes de sociabilité autonomes », à l'élargissement d'espaces

démocratiques. Enfin, *l'identité des acteurs* serait plus hétérogène, l'identification se faisant moins sur la profession ou l'identité de classes, que sur des valeurs (être « écolo », altermondialiste, homosexuel, de couleur, etc.)⁸⁴. Dans un contexte de NMS et de critique des formes structuralistes, les études sur la résistance à l'extractivisme ont également été décrites avec une approche similaire : les mouvements ne seraient pas tournés contre un modèle économique ou politique sous-jacent à l'extractivisme, mais plutôt orientés vers des questions spécifiques, relatives à l'apparition d'une société civile émergente, l'ensemble de ces études ayant été caractérisé par Henry Veltmeyer et Samuel Bowles comme « post-moderniste » (2014)⁸⁵.

Le courant des NMS a été vivement critiqué, car l'aspect *nouveau* est questionnable⁸⁶, pourtant, certaines caractéristiques des NMS semblent s'appliquer au mouvement climato-fossile ; c'est notamment le cas pour ce qui est des revendications difficilement négociables, de la défiance vis-à-vis de la centralité, de la prédominance d'un mode d'organisation plus horizontal, de l'émergence de nouveaux acteurs, peu habitués au militantisme à l'image des militants de FFF ou d'XR, ou encore au recours à de nouvelles façons de se mobiliser. C'est sur ce dernier point que nous souhaiterions revenir quelques instants ici, pour contribuer d'une définition du mouvement climato-fossile.

84 Les exemples sur lesquels ils s'appuient sont nombreux : mouvements des femmes (Mouvement de Libération de la Femme, Ni Putes Ni Soumise), défense de l'environnement, droits des homosexuels (Act-up), reconnaissance des cultures régionales, etc.).

85 Pour Henry Veltmeyer et Samuel Bowles (2014 :2), la littérature sur la résistance à l'extractivisme peut être placée dans trois grandes catégories : la première est celle de l'« économie politique de la résistance » et réfère à une approche qui analyse le processus de développement capitaliste, comme force génératrice de changement et de résistance à ces changements. Un pan de la littérature s'intéresse au contexte sud-américain et décrit des mouvements ouvriers des années 1950-1970, où les travailleurs luttent pour de meilleurs salaires et des conditions de travail améliorées (conflits liés à la terre, etc.). Dans les années 1990, « la résistance aux forces du développement capitaliste et de la mondialisation néolibérale a trouvé sa base sociale dans les communautés indigènes et les organisations paysannes les plus directement touchées par les incursions et les opérations du capital et les politiques conçues pour faciliter ces opérations (Petras & Veltmeyer, 2001, 2005, 2009, 2011). » Le développement capitaliste engage un refus à la terre, aux biens communs mondiaux. Ce sont les communautés indigènes et les organisations paysannes qui sont touchées. Les « prolétaires » sont dépossédés de tout moyen de production sociale à l'exception de leur capacité de travail ; de fait, nombre d'entre eux sont contraints d'échanger contre un salaire de subsistance ou un emploi « à tout prix ». Une seconde approche est fondée sur une « analyse historique de l'impact de l'impérialisme et du colonialisme sur la structure des nations indigènes et des sociétés aborigènes, et de la relation symbiotique de ces sociétés à la terre, et plus généralement à la terre mère ou à la nature ». De nombreuses études se sont concentrées sur l'impact des régimes coloniaux sur les sociétés et nations indigènes. Elles s'intéressent aux conquêtes européennes, au colonialisme, aux sociétés indigènes qui habitent les terres et aux forces de résistances contre ce colonialisme : « Une relation d'harmonie avec la terre et la mère terre et de solidarité sociale en tant que système de croyances et idéologie servant à mobiliser les forces de résistance. ».

86 Pour exemple, le mouvement des civils-rights et celui des suffragettes rappellent tous deux que les valeurs n'ont pas toujours été matérialistes. Les luttes populaires au Sud rappellent elles que le pouvoir est toujours un objet de conquête, quand l'identité des acteurs se définit aussi en grande partie par son appartenance de classe.

La repolitisation engage ainsi de nouveaux modes d'engagement politique, et de nouvelles formes, qui constituent autant de « répertoires d'action collective ». Un mouvement social a des ressources, qui participent de l'identité du mouvement (Tilly 1984:94) : il s'appuie aussi sur des « organisations, des réseaux, des traditions, des solidarités » (Tilly et Tarrow 2015) ; il a des capacités organisationnelles, des moyens, qui permettent aux griefs de s'exprimer. Les ressources sont indéfinies et leur existence relationnelle : elles peuvent être institutionnelles (médias, élections, parlement, tribunaux) ou contestataires (manifestations, *sit-in*, blocages, pétitions, etc.) ; matérielles (revenu, accès à des biens et services) ou immatérielles (amitié, autorité de leaders, etc.) (Neveu 2008 : 56) ; elles peuvent être morales, culturelles, socio-organisationnelles (p. ex. Benford et Snow 2012) ; internes (adhérents, argent, temps) ou externe (médias, opinions publiques) ; elles permettent de « faire masse » (Tilly 1984), mais aussi de construire et de diffuser les revendications, tout en participant de la construction d'une identité⁸⁷. L'un des grands apports de Charles Tilly dans la mise en évidence de la tendance historique de la politisation des mouvements sociaux⁸⁸ est la distinction de deux répertoires en France : l'ancien et le moderne. Son analyse montre que les mouvements du XIX^e étaient d'abord ruraux, caractérisés par des affrontements limités et localisés, dans un contexte d'interconnaissances et de logiques de face-à-face. Il observe un changement avec la nationalisation graduelle de la vie politique, l'unification administrative du territoire, l'essor du suffrage universel. L'État, par le canal de la loi et des droits, intervient sur l'un des vastes domaines et « généralise les solutions » – de nouvelles formes de mobilisations apparaissent, comme la grève ou les pétitions, visant le pouvoir central et recherchant la portée médiatique.

Dans un prolongement de ces réflexions sur les évolutions historiques, l'idée d'un « troisième répertoire d'action collective » germe sous la plume de certains auteurs, comme le souligne Christophe Voillot dans un article pour Attac en 2016 (Voillot 2016). Il se caractérise notamment par une logique d'expertise (ou de contre-expertise). Les organisations disposent de leur propre conseil scientifique (Attac, Greenpeace), médiatisent des *leaders* hautement informés, à l'image de Greta Thunberg, publient livres et manuels largement diffusés, comme c'est l'exemple en France du collectif « Les plumes dans le goudron » et leur livre *Résister aux grands projets inutiles et*

87 Les moyens d'action composent un répertoire d'action collective, cette « série limitée de routines qui sont apprises, partagées, exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré » (Tilly, 1995 : 26), dont le choix est stratégique et contraint. Le choix d'un répertoire tient à quatre facteurs : (i) les habitudes de l'organisation interne de la population (ii) les principes dominants dans le domaine des droits et de la justice (iii) l'expérience de la population en matière d'action collective et (iv) les pratiques de répression courante (ibid.). Si le paysan sedeka qui vole un sac de riz ne pense pas réforme agraire, c'est pourtant sur ces actes de résistance quotidienne que les mouvements s'appuient par la suite pour faire mouvement (Scott 1985). Il n'y a donc pas qu'une seule façon de contester. Hirschman (1970) a mis en évidence trois façons possibles de réagir face à un problème : la défection ('*exit*'), la loyauté ('*loyalty*') et la parole ('*voice*').

88 Pour C. Tilly, un mouvement est dit politique quand il fait appel à l'autorité politique pour formuler des réponses à des revendications, quand il attribue une responsabilité aux autorités dans les problèmes décriés.

imposés (2018). Cet élan d'expertise est soutenu par une globalisation croissante, qui engage une transnationalisation et voit l'augmentation des controverses techno-scientifiques⁸⁹. Ce troisième répertoire est aussi marqué par le recours au droit et la systématisation des actions en justice. Les nouvelles technologies de médias ou réseaux sociaux ne permettent pas uniquement de rendre visible l'information (actions « spectaculaires »), mais permettent aussi de s'organiser (courriel), de se mobiliser (Facebook), de favoriser la démocratie interne (débat) tout en devenant, avec le cyberactivisme, une véritable « innovation » (Wikileaks)⁹⁰. C'est l'exemple récent des mobilisations de jeunes de FFF : la pandémie mondiale de 2020 interrompra la série de manifestations dans les rues, mais de nombreux militants continueront de se mobiliser en ligne (de Moor et al., 2020).

Ce « troisième répertoire d'action » voit enfin la résurgence d'un « militantisme de l'agora » (Indignados) et de la désobéissance civile⁹¹, dont Marianne Debouzy a souligné les deux caractéristiques principales : la *primauté des pratiques délibératives* et le souci de *l'éducation populaire* (Debouzy 2016 ; Voilliot 2016), ce qui s'avère être un ensemble de moyens privilégiés d'XR, ou des groupes anti- extractivisme⁹².

-
- 89 « Du point de vue sociologique, une controverse scientifique se caractérise par la division persistante et publique de plusieurs membres d'une communauté scientifique, coalisés ou non, qui soutiennent des arguments contradictoires dans l'interprétation d'un phénomène donné. » (Raynaud, 2003, p. 8). « La controverse est assimilée à un « régime » qui « prévaut lorsque des chercheurs et des scientifiques créent un espace commun pour la confrontation d'arguments et de méthodes visant à qualifier, mesurer et interpréter des phénomènes » (Chateauraynaud, Tornay, 1999, p. 80).
- 90 Plusieurs études ont mis en évidence le rôle essentiel des réseaux dans la construction et le maintien des mobilisations. Par exemple, L. Bennett et A. Segerberg ont exploré comment les médias sociaux et les technologies de l'information facilitent la création et l'entretien de réseaux, mettant en lumière comment les « liens faibles » connectent les individus qui n'auraient pu interagir autrement ; c'est le modèle de la « connective action » (Bennett et Segerberg 2012). Sur la question des combustibles fossiles, J.E. Hopke a mené une étude sur la façon dont les réseaux sociaux, en particulier Twitter, ont été utilisés dans les débats de mouvements contre la fracturation hydraulique, montrant comment l'outil est devenu essentiel pour partager informations, ressources, idées et mobiliser le soutien à recours de hashtags et retweet (Hopke 2016).
- 91 La désobéissance civile est le refus d'obéir à certaines lois, exigences et ordres d'un gouvernement ou d'une puissance sans recours à la violence physique (Hayes et Ollitrault 2012). Inspirée par les travaux d'H.D. Thoreau (2004), ce répertoire d'action a été utilisé dans de nombreux mouvements populaires tels que les suffragettes aux Etats-Unis et au Royaume-Unis, le mouvement pour l'indépendance de l'Inde mené par M. Gandhi, le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis et son leader emblématique Martin Luther King Jr, celui des Black Lives Matters ou encore de la lutte contre le nucléaire, entre autres. Pour J. Rawls (2009), philosophe politique américain, la désobéissance civile se justifie au XXI-ème siècle, car elle est un recours essentiel quand tous les autres moyens ont été testés et ont échoués.
- 92 Notons que l'inégale répartition des ressources entre groupes participe d'une inégalité des forces de mobilisation (Cress et Snow 1996; McCarthy et Zald 1977). C'est d'ailleurs autour de cette dernière assertion que s'organise le courant sociologique de la Ressource Mobilisation Theory (RMT) qui, dans une vision instrumentale soulignant le caractère stratégique, rationnel et organisé de l'action, montre qu'un mouvement social réussi se résume en une « entreprise » de protestation : des organisations de mouvements sociaux tentent de satisfaire les objectifs du mouvement en rassemblant les sympathisants et en prenant la charge de l'affrontement du pouvoir. Ces différentes « Organisation de

En résumé et pour le mouvement climato-fossile, nous notons que les inventions de nouveaux répertoires ne font pas disparaître les anciens : s'observent des survivances et des phénomènes d'hybridation, largement aidés par les possibilités offertes par la communication : le numérique facilite une mobilisation étendue, inscrit la mobilisation dans des structures plus fluides et en réseau, minimise les hiérarchies et favorise les alliances adaptatives (Crossley 2002). Si les modalités d'actions sont des syncrétismes, des emprunts à des formes antérieures, et que les militants n'abandonnent pas la visée institutionnelle, la littérature observe une diversification des moyens d'action, qui s'accompagne d'une radicalisation : les stratégies et les tactiques tendent à être confrontationnelles. Ces dernières se sont vue amplifiée avec l'arrivée récente d'XR et de FFF qui font se mobiliser des jeunes, sans expériences préalables, non affiliés à un agenda politique traditionnel (de Moor et al. 2020 ; de Moor et al. 2020)⁹³. Ainsi, et en réponse au courant de la NMS, plus que sur les valeurs ou l'identité, ce qui apparaît nouveau dans le mouvement social que nous décrivons est sa façon de se mobiliser. Nous pensons que ce constat a des implications sur la façon de concevoir le changement et peut aussi permettre une catégorisation des organisations impliquées dans le mouvement climato-fossile.

3.2. MODALITÉS D'ACTION ET PÉRSPECTIVES DE CHANGEMENT

Les modalités d'action sont d'importance, car elles sont souvent le produit des idéaux de la lutte, qui influencent la mise en œuvre des actions, fournissant des lignes directrices, des « normes » qui guident la trajectoire du mouvement. En effet, les différentes conceptions de la justice climatique

Mouvement » participant d'une « Industrie de Mouvement Social », dont l'agrégation forme le « Secteur de Mouvement Social ».

93 M. Debouzy (2016) différencie les types d'individus en fonction du mode d'action et des indicateurs de participation conventionnelle utilisés : (i) les inactifs qui n'usent que de formes de participation conventionnelles ; (ii) les conformistes, qui acceptent la participation conventionnelle et non conventionnelle ; (iii) les activistes, dont la participation peut-être conventionnelle comme plus radicale ; et (iv) les protestataires qui utilisent principalement la participation non-conventionnelles. La place des jeunes dans le mouvement climat a été discutée dans de nombreux articles. Au début des années 2010, plusieurs travaux se sont appuyés sur des études empiriques où l'âge entre les différents groupes du mouvement climat constituait un « point » méthodologique (par ex. Kenis et Mathijs 2012; North 2011). Plus récemment, on compte une recrudescence des travaux sur les groupes de jeunes (par ex. Fisher 2016; Han et Ahn 2020; Morhain et al. s. d.; O'Brien, Selboe, et Hayward 2018; Riemer, 2016), et en particulier sur FFF (par ex. De Moor et al. 2020; Fisher 2019; Marquardt 2020; Svensson et Wahlström 2021). En Norvège, l'étude d'Ursin et al. (2021) a discuté l'intégration des jeunes dans l'action climatique. Les auteurs. ont mené une étude sur deux actions majeures d'XR à Londres en avril et octobre 2019 pour dresser un profil sociodémographique des militants en Grande-Bretagne (Saunders, Doherty, et Hayes 2020). Leur étude montre que les militants n'ont que peu d'expérience préalable, ont des âges variés, les militants sont instruits (85 % ont un diplôme universitaire), appartiennent à la classe moyenne et le genre féminin y est intégré de façon importante. Leur orientation politique est majoritairement « vert » ou travailliste. Pour Nordahl, les actions d'enfants reçoivent une forte attention médiatique parce qu'ils défient ou violent des règles socialement à construire comme l'école, (Nordahl 2021). Ces jeunes peuvent dire de nombreuses choses que les militants plus âgés ne peuvent pas dire (Nisbet 2009).

n'impliquent pas les mêmes stratégies d'action. C'est d'ailleurs ce que décrivent David Schloesberg et Lisette B. Collins : la justice climatique est utilisée différemment si elle est mobilisée par des *ONG*, lorsqu'elles se « concentrent sur les interventions politiques, les droits de la personne, de développement ou discutent les mécanismes de marché dans l'objectif de dissocier combustibles fossiles et développements économiques », des *universitaires*, quand ils « s'intéressent aux questions de responsabilité ou interrogent les catégories philosophiques de la justice ou des *mouvements sociaux* qui s'intéressent quant à eux aux causes perçues du changement climatique, et le conçoivent en termes de capitalisme, de racisme, de colonialisme, de patriarcat ». (Schloesberg et Collins, 2014 : 364). Autrement dit, un mouvement est porté par un objectif partagé, mais les visions du changement social sont aussi diverses que les groupes qui composent le mouvement. Ce que nous voulons souligner ici, c'est que s'engager pour un changement social est un engagement d'ordre politique, puisqu'est avancé « implicitement des conceptions politiques du lien social » (Nicourd 2009 : 128), car (aussi) l'une des caractéristiques essentielles d'un mouvement est sa capacité à « faire partie d'une organisation spécifique sans y parvenir » (Della Porta 2008).

Défini autour du contrôle de l'historicité⁹⁴, le mouvement climato-fossile porte une vision et une capacité de transformation sociale, une certaine théorie du *changement social*, comprise comme « un processus d'articulation d'une vision des objectifs long terme et d'identification des conditions nécessaires pour que ces objectifs soient atteints » (Clark et Taplin 2012)⁹⁵. Dans cette conception, la fossilisation des luttes contre le changement climatique peut faire l'objet de nombreuses interprétations, qui toutes vont dépendre de la manière dont les groupes considèrent la légitimité de la gouvernance climatique – car les organisations qui composent le mouvement social tendent davantage à s'accorder sur le problème que sur les solutions (Ketelaars, Walgrave, et Wouters 2014 ; Svensson et Wahlström 2021).

Les visions du changement portées par le mouvement ont été décrites par plusieurs auteurs. Lilian Mathieu fait une différence entre « mobilisation par la base » et « mobilisation par le haut », le

94 L'historicité est « l'action créatrice par laquelle la société se transforme elle-même à travers la lutte et le conflit. Elle est l'autoproduction des pratiques de l'action sociale et culturelle d'une société donnée » (Vaillancourt 1991). Pour Alain Touraine, cette situation est à l'origine de tout mouvement, car ces derniers apparaissent « lorsque des actions conflictuelles cherchent à transformer des rapports de dominations sociales qui s'exercent sur les principales ressources culturelles, la production, la connaissance, les règles éthiques » (Touraine 1984). Pour lui, la société n'est pas un système structuré et hiérarchisé d'instances sociales, politiques ou culturelles, elle est le produit des relations sociales : un système d'action historique. La société agit sur elle-même grâce à un système d'acteurs opérant à trois niveaux : l'historicité, les décisions et institutions politiques, le fonctionnement organisationnel.

95 Il nous faut noter qu'un mouvement est porté par un objectif partagé, mais que les visions du changement social sont aussi diverses que les groupes qui composent le mouvement. Ce que nous voulons souligner ici, c'est que s'engager pour un changement social est un engagement d'ordre politique, puisque l'on prône « implicitement des conceptions politiques du lien social » (Nicourd 2009: 128), car (aussi) l'une des caractéristiques essentielles d'un mouvement est sa capacité à « faire partie d'une organisation spécifique sans y parvenir » (Della Porta 2008).

premier cas étant celui de « charges individuelles pesant sur la vie quotidienne » et qui vise à « restructurer les pratiques des institutions » ; la seconde approche « implique un effort organisé et descendant vers le changement social, qui est généralement mené par des institutions établies » (Mathieu 2006). Central pour notre propos, la communauté internationale des organisations luttant contre le changement climatique a été décrite par Newell (2009) comme triple : les “*Inside-Insiders*”, les “*Inside-Outsiders*” et les “*Outside-Outsiders*”. Quand les premiers ont un accès facilité aux délibérations climatiques internationales (l'exemple du CAN), les seconds y participent de façon périphérique et adoptent une stratégie de confrontation (l'exemple du CJN !), quand les troisièmes travaillent en dehors des processus institutionnels officiels (Fisher 2010). Pour Donatella Della Porta et Louisa Parks (2014:13), il y a le « *courant de la justice climatique* », constitué d'organisations plus radicales, orienté action directe (Rising Tide, Climate Cams) et le « *courant pour le changement climatique* », plus modéré (Greenpeace, Friends of the Earth). Le partage n'est pourtant pas toujours clair, puisque dans les différentes factions identifiées du mouvement, des interrogations subsistent sur les objectifs et les stratégies à adopter. C'est par ailleurs le sujet des divers camps climat auxquels participent de nombreux groupes différenciés et qui s'interrogent sur les stratégies qu'ils doivent mettre en place, dans une « hésitation entre action directe ou symbolique » (Della Porta et Parks 2014 : 2).

Anders Svensson et Mattias Wahlström, en s'intéressant aux solutions portées par le mouvement climat, différencient de la même façon les approches *top-down* et *bottom-up* (Svensson et Wahlström 2021). “The top-down system development frame captures top-down climate managerialism exercised through coercive action, where the nation state or a supranational governmental organization is the primary agent for change [...], it does not challenge the current social, economic, and cultural systems” (Svensson et Wahlström 2021). Dans cette vision *top-down*, la rhétorique est celle de la responsabilité de l'État et des gouvernements envers le peuple. Elle est synonyme de la catégorie *gouvernementalité verte* de Bäckstrand et Lövbrand (2019)⁹⁶, qui montrent que l'État est le principal acteur du changement, quand les institutions internationales deviennent des centres d'une politique globale. Le soutien est *réformiste*, plus que révolutionnaire, ces organisations sont un complément collaboratif des politiques gouvernementales ; elles s'incarnent dans des associations qui offrent des perspectives et des expertises aux autorités, adoptent une démarche coopérative plus que conflictuelle : ce sont les exemples de la Sierra Club, du CAN – voire même de FFF, dont le « retour à l'État » a été qualifié par De Moor et al. (2020).

Une seconde vision, celle du *bottom-up*, fait primer la société civile comme vecteur le plus significatif du changement. Sur ce sujet, deux principales visions s'affrontent : une vision du

96 Pour ces auteurs, la gouvernamentalité verte est la mise en place d'un système de gouvernance mondiale prônant les ENR et s'appuyant sur la science. La modernisation écologique insiste sur le rôle des technologies dans une perspective néolibérale – ils font une différence entre approche “soft” (efficacité énergétique comme taxe pollution, prix carbone, produits verts) et “hard” (reconfiguration des institutions politiques et économiques).

changement *volontaire et entrepreneurial* et une vision du *développement civique - radical*. La première considère la crise comme une « opportunité », elle est caractérisée par une croyance dans le fait que le marché, les entreprises et l'innovation seront les soubassements de la transformation. La seconde est celle du développement civique. Elle est dite radicale, car elle adopte une démarche plus militante, centrée sur la dénonciation, pour un renouvellement fondamental des structures socio-économiques et institutionnelles existantes ; elle promeut un ordre écocentrique, loin des combustibles fossiles – elle est souvent associée à une critique venue de la gauche des échiquiers politiques (Kenis et Mathijs 2014). Si, en 2013, dans le giron de la justice climatique, peu nombreux étaient ceux qui pensaient une critique radicale (Wahlström et al. 2013), elle est aujourd'hui de plus en plus visible, portée par des organisations comme XR ou EG, ou encore les coalitions organisatrices de la COP26⁹⁷.

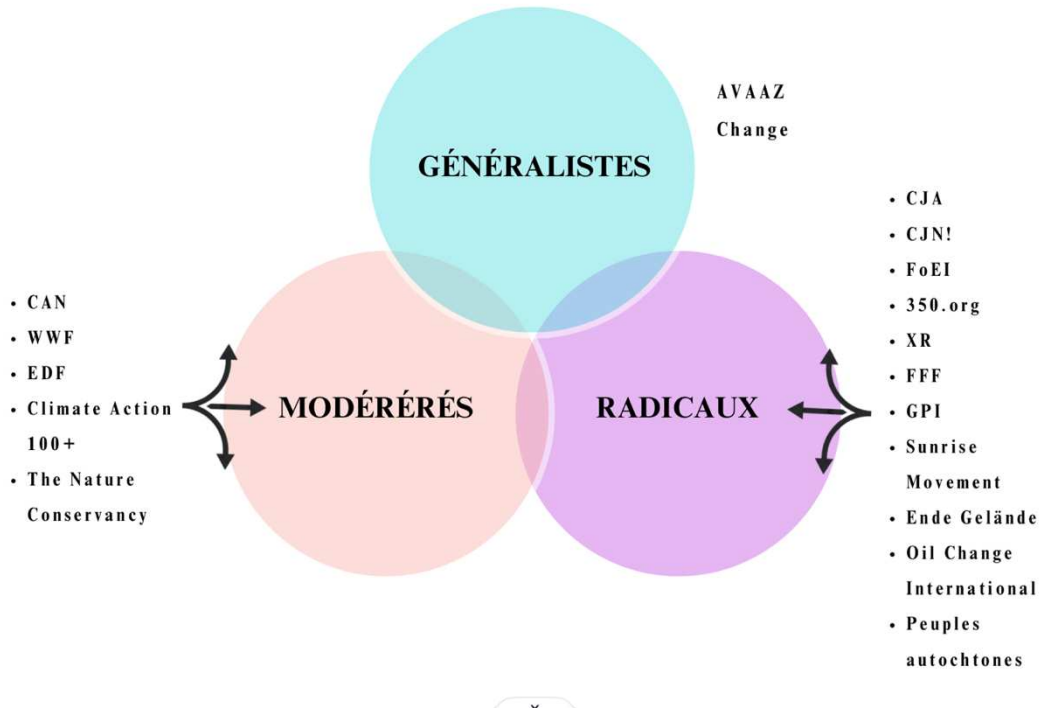
Cette présentation résumée a des limites, car comme toute liste, elle est réductrice ; il existe des ponts entre les différents points présentés. Il est, aussi, contestable d'associer le type de changement souhaité et les acteurs de ces changements et d'associer le *changement* de système et le *développement* de système. Des organisations comme Greenpeace ont transité d'une approche d'abord activiste avant de s'institutionnaliser avec le temps – ce n'est pas pour autant dire que l'ONG a abandonné blocages et action « coups de poing ». Par ailleurs, l'État, s'il incarne la vision *top-down* par excellence, soutient aussi les initiatives locales de transition.

UNE PROPOSITION DE CATÉGORISATION

Nous proposons assez simplement de résumer l'ensemble de ces contributions en une approche « radicale », « modérée » et « généraliste ».

97 Nous pourrions ajouter à ces catégories, qui, rappelons-le, sont simplifiées, la vision selon laquelle c'est par le changement des comportements individuels que la transformation écoclimatique se permettra. Cette vision est portée par un ensemble d'organisations qui essaient d'agir sur les pratiques individuelles quotidiennes ; elle est la « doxa sensibilisatrice ». Au regard de la production et de l'utilisation des combustibles fossiles, cette vision tend, comme cela a été le cas historiquement, à privilégier la question de la demande fossile, plutôt que celle de l'offre fossile.

Figure 3. – Les organisations du mouvement climato-fossile : modérés, radicaux, généralistes



Dans le cercle violet, qui renvoie à la catégorie « modéré/réformiste », une vision *top-down*, nous retrouvons des organisations comme WWF, The Environmental Defense Fund (EDF), Climate Action 100+, The Nature Conservancy. Ces organisations tendent à travailler dans le cadre des systèmes existants et cherchent à influencer les politiques publiques, voire entrepreneuriales, par les moyens traditionnels de plaidoyer, de partenariats. Le cercle orange condense les « radicaux » ; avec des organisations comme 350.org, le CJA, le CJN!, XR et FFF. Ces groupes tendent à adopter des approches plus directes et confrontationnelles ; un effort qui tend à être *bottom-up*. À l'intersection entre ces deux catégories, nous avons noté Greenpeace – en accord avec le constat de Della Porta et Parks (2014). L'ONG, traditionnellement connue pour ses actions directes, est aussi engagée dans des activités de lobbying et de plaidoyer, sa stratégie globale pouvant la positionner plus modérément dans le paysage global et ce, malgré la présence notable d'activistes prônant des méthodes plus radicales. Les « généralistes » décrivent des organisations comme AVAAZ et Change, qui sont des plateformes pour des mobilisations qui dépassent les objectifs contre le changement climatique et les combustibles fossiles ; ils utilisent des campagnes en ligne et des pétitions massives pour influencer l'opinion publique.

Cette cartographie montre par ailleurs une catégorie d'acteurs qui s'est « climatisée », car historiquement axée sur d'autres enjeux. C'est notamment le cas de la Sierre Club, de WWF, de Greenpeace, The Nature Conservancy EDF ou de FoEI. Nous aurions aussi pu dans cette catégorie

inclure le World Watch Institute, le Wildlife Conservancy Society (WCS), OXFAM, Coordination Sud ainsi que les diverses organisations représentant les peuples autochtones, ONG humanitaires et d'aide au développement, ainsi que les associations professionnelles de santé et étudiantes. Notons enfin que certaines organisations, comme 350.org et AVAAZ (mais aussi les associations de riverains des projets), peuvent aussi être décrites comme *ad hoc*, car elles ciblent des actions précises contre le réchauffement climatique.

*

* *

Nous avons lié les transformations des luttes aux répertoires d'action, les revendications des droits nouveaux à l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux ».

Les luttes sont historiques, et les modalités d'actions radicales le sont également, ici n'est pas la nouveauté. Ce qui est nouveau, c'est peut-être leur reconnaissance comme sujet historique – car il est maintenant admis que les mobilisations de la société civile sont des intervenants nécessaires du débat public, ce qui peut avoir trois conséquences : (i) la non-remise en cause de la légitimité⁹⁸ ; (ii) les transformations des luttes elles-mêmes – vers des modalités d'action plus radicale ; (iii) les revendications de droits nouveaux – la transformation d'un système (“system change, not climate change”).

98 Ce constat est directement lié à l'assertion que fait Pierre Rosanvallon sur la diversification de l'expression politique : loin du mythe du « citoyen passif », cette diversification qui s'incarne dans les multiples façons dont un citoyen peut aujourd'hui se mobiliser pour faire valoir ses revendications participe à faire de la légitimité citoyenne une légitimité d'expérience. Dans cet ordre d'idée, les clivages entre légitimité et actions des instances de gouvernance ont mené à une primauté de la légitimité substantielle, à « l'universel moral », selon lequel « le service du bien commun et le respect des valeurs fondatrices du lien social ne sont plus censés dériver du seul fait de l'élection » (Rosanvallon 2008:188). Il souligne trois types de légitimité politique : le nombre (légitimité sociale procédurale), l'indépendance (légitimité par impartialité), l'universel moral (légitimité substantielle) (Rosanvallon 2008:188).

CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre a été de resituer l'objet de la thèse en retraçant à quels moments le changement climatique, puis les combustibles fossiles, sont apparus comme sujets d'importance dans le mouvement climato-fossile ; nous avons proposé une généalogie de la climatisation de la société civile et de son recentrage sur les combustibles fossiles. Au cours de notre démonstration, nous nous sommes saisis de clés de lecture sur les structures organisationnelles, les moyens d'action, le *cadrage* du problème – qui participe de la mise en politique du sujet. Ce faisant, nous nous sommes interrogés sur le processus de politisation du changement climatique et des combustibles fossiles par le mouvement social. La politisation peut être appréhendée par l'opération de définition de ces objets spécifiques par le mouvement et les ressources qui lui permettent d'agir sur ces objets.

Les ONG sont conviées depuis longtemps dans différentes arènes internationales pour apporter leur expertise (pratiques de terrain, discours scientifique et militant). Ces « professionnels de la cause » constitués en réseaux institutionnalisés et transnationaux (par ex. CAN) cherchent à renforcer les principes d'équité dans les négociations climatiques, participent aux débats sur l'atténuation des GES, contribuent aux campagnes d'information auprès des décideurs politiques. Toutefois, elles ont été cantonnées à une arène dite de *low politics* (Laigle, 2019 : 12). Elles jouent de stratégies de négociations internes aux institutions, tout en développant des modalités d'action (principalement la diffusion de connaissance) à l'extérieur, visant la mobilisation de l'opinion. Si elles ont échoué à mettre en place une gouvernance stricte du climat, elles sont parvenues à constituer un réseau élargi des luttes et à construire une nouvelle arène où la société civile a trouvé sa place. Elles se structurent alors massivement en réseaux comme Avaaz ou 350.org (Foyer 2016:3). Dans les années 2000, ces réseaux institués organisent la mise en visibilité de la problématique climatique, dans un moment où le protocole de Kyoto arrive à expiration, où les preuves du réchauffement se multiplient et qu'une attention des médias sur le sujet va croissante. La problématique s'étend à la société civile et trouve dans la justice climatique un moyen de développer une approche plus fondamentalement politique. L'émergence de la justice climatique a souligné la répartition asymétrique des actifs et des ressources, associant le changement climatique à la nature du développement inégal et combiné du capitalisme. Différentes échelles se coordonnent et s'alimentent mutuellement : les injustices subies par les communautés locales sont portées à l'international, le mouvement se transnationalise (Tarrow 2000). Le climat devient un point d'entrée pour une contestation plus globalisante et permet un phénomène d'alimentation mutuel entre revendications de justice globalisante.

Nous avons identifié deux principaux moments qui ont, par la suite, largement contribué à une nouvelle figure du mouvement climato-fossile : la COP15 et la COP21, la première étant conçue

comme un catalyseur ; il transforme les mobilisations climatiques initiales en une coalition élargie, la seconde engageant une relocalisation et une spécialisation.

L'échec des négociations de Copenhague en 2009 aboutit à une scission dans le mouvement : certaines ONG se désengagent des agendas politiques globaux au profit d'actions situées et internationales ; *internationales*, car le transnationalisme se renforce et fait aussi intervenir une nouvelle génération d'activistes nouvellement impliqués dans ce type de mobilisations (FFF et XR) ; *situées*, car la scène internationale voit la multiplication d'actions directes contre des projets fossiles. Dans les années 2010, les organisations renforcent leurs actions en utilisant différents registres d'action : diffusion d'expertises internes et externes aux négociations, croisement de savoirs autochtones et de savoirs experts (rapports du GIEC, des Nations Unies et d'universitaires), fonction de surveillance et de suivi des débats au sein des négociations climatiques, propagation de nouveaux argumentaires et récits auprès d'acteurs publics et privés, contribution à l'organisation de débats et d'événements de la société civile en parallèle des COP.

En réaction aux Accords de Paris, le dialogue se renforce entre catégories *Inside* et *Outside*. La question énergétique devient peu à peu centrale et il semble que se développe au sein du mouvement une « norme anti-combustible fossile » (Green 2018a). Les procès à l'encontre des industriels se multiplient, les actions directes également. Le mouvement se voit renforcé par l'arrivée de nouveaux acteurs.

De la théorie des mouvements sociaux, nous retenons les apports des différentes théories pour cadrer notre objet et éclairer les stratégies de mobilisations. Nous avons vu que les opérations de cadrage passaient par des étapes. Différents acteurs se positionnent dans ces cadres. Aujourd'hui, le mouvement climat admet la justice climatique comme cadre dominant. La notion de justice permet une prise sur le réel, elle questionne la légitimité, politique et démocratique, et ses échelles. Elle comporte d'autres sous-cadres, parmi lesquels nous avons décrit celui des combustibles fossiles. Des recherches récentes sur les compréhensions de la justice climatique montrent que le concept demeure contesté. Un des éléments explicatifs est que le concept de justice est aujourd'hui utilisé par des instances diverses s'attachant à la problématique : gouvernements, universitaires, décideurs politiques (Schlosberg et Collins 2014). Rappelons que dans son étude sur les protestations climat de la COP15 (2009), Wahlström montrait déjà en 2012 que la moitié des répondants s'identifie comme appartenant au CJM, mais que seulement une petite proportion de ces personnes adhère à une critique radicale du système. En 2015, la plupart des militants, mais aussi des médias, des États et des organisations traditionnelles environnementales adoptent le cadre de la justice climatique (Hadden 2015). Au fur et à mesure que le changement climatique s'est installé comme un problème global, différents acteurs, aux premiers rangs desquels les mouvements sociaux (Aykut et Castro, 2017), ont progressivement nommé les énergies fossiles comme les principales sources de GES (ce qui permettra qu'aux COP 26 et 27, les énergies fossiles soient progressivement nommées dans les déclarations finales de ces conférences). Un nouveau

cadre est toujours difficile à mettre en œuvre – sans quoi il se serait imposé tout seul. Nous avons montré que la dynamique de centrage repose sur plusieurs facteurs ; d'abord, l'industrie fossile révèle un ensemble d'injustices économiques, environnementales, climatiques, sociales et politiques, qui offre un point de convergence à divers participants du mouvement, montrant son aptitude à unifier des groupes hétérogènes autour d'un thème fédérateur. Ensuite, il permet de lier les enjeux globaux du changement climatique avec les impacts locaux de l'extraction fossile. La capacité du mouvement climato-fossile à embrasser une diversité d'approche semble ainsi enrichir le discours de la justice climatique tout en augmentant sa portée.

Nous avons finalement proposé une catégorisation des acteurs du mouvement climato-fossile : entre approche radicale, modérée et généraliste.

Du CO₂ à la Justice Climatique : la fossilisation d'un mouvement social
pour une repolitisation du changement climatique - L. Troïlo

DEUXIÈME PARTIE –

CAS D'ÉTUDE DU MOUVEMENT CLIMATO-FOSSILE

Deuxième partie : Cas d'étude du mouvement climato-fossile

CHAPITRE III – DE QUOI L'OPPOSITION CLIMATO-FOSSILE EST-ELLE LE NOM ? UNE APPROCHE QUANTITATIVE

INTRODUCTION

Le mouvement climato-fossile que nous avons jusqu'ici décrit est un conflit d'intérêts sur une ressource, des valeurs, des cultures. S'il opère transnationalement, il diffère aussi en fonction des contextes sociaux, politiques ou géographiques, de la forme que prennent les alliances et des stratégies et répertoires d'actions qu'elles choisissent de mobiliser.

Joan Martinez-Alier et Martin O'Connor (1996) ont caractérisé les conflits liés à la défense d'un bien commun, ancré dans une localité, comme des conflits de *distribution écologique*, qui renvoient à : “social, spatial, and temporal asymmetries or inequalities in the use by humans of environmental resources and services (whether traded or not), for example, in the depletion of natural resources (including loss of biodiversity), and in the burdens of pollution” (Martinez-Alier et O'Connor 2002 : 381). Cette définition décrit des acteurs qui défendent un territoire de projets industriels qui engageant une distribution inégale des avantages et des coûts environnementaux : pollutions, inégalités sociales, fragmentations territoriales, industrialisations de l'économie, etc. Les projets, qu'ils soient liés aux activités minières et énergétiques, à la gestion des déchets ou à la privatisation des biens communs –ces activités n'étant pas exclusives les unes vis-à-vis des autres– voient des contestations sur l'ensemble de la chaîne de valeur : de la planification à la décommission, en passant par l'exploration, la production, le transport, la gestion des déchets, la restauration. Ces dernières années, la croissance des oppositions et l'interconnexion des réseaux ont amené J. Martinez-Alier à qualifier la dynamique de *mouvement global pour la justice environnementale*.

EJATLAS : UNE CARTOGRAPHIE MONDIALE DES CONFLITS DE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Afin d'encourager une meilleure compréhension de ces dynamiques, Joan Martinez-Alier, Lea Temper et Daniela Del Bene ont développé en 2014 un Atlas Global pour la Justice

environnementale⁹⁹. L'Atlas aspire à offrir “an analysis that can transcend individual cases and identify patterns, relationships between cases and actors' perspectives on how such conflicts are shaped by the larger political economy” (Temper et al., 2015, p. 261). Hébergé par l'Institut de Ciència i Tecnologia Ambiental et l'Universitat Autònoma de Barcelona (SICTA-UAB), le site internet de l'Atlas est un projet de recherche public, faisant partie du projet plus large “Environmental Justice Organisations, Liabilities and Trade” (EJOLT), soutenu par la Commission européenne (2011-2015) (EJOLT 2022).

La répartition des conflits de justice environnementale est proposée en ligne sous forme de carte mondiale des oppositions, qu'elles soient catégorisées comme liées à la conservation de la biodiversité, à la biomasse et au foncier, aux combustibles fossiles et à la justice climatique/énergie, aux industries et aux services publics, aux infrastructures et à l'environnement bâti, à l'extraction de minerais et de matériaux de construction, au nucléaire, au tourisme/loisirs, à la gestion des déchets ou encore à la gestion de l'eau.

L'Atlas a pour objectif d'être une ressource d'enseignement, de mise en réseau et de plaidoyer (Temper et al. 2018).

“The EJAtlas project aims to fill this gap in research and co-sharing of knowledge on EJ struggles. [...]. The EJAtlas provides a tool for knowledge, for activism and advocacy [...]. The database aims to develop a system whereby environmental conflicts can be described, analyzed, compared and interpreted, where quantitative data from the activity at the source of the discontent can be gathered and where patterns of mobilization, such as the frequency of participation of indigenous groups in such conflicts, the rates of success in stopping extractive projects or introducing new regulations can be discerned and productive lessons can be learned.” (Temper, Bene, et Martinez-Alier 2015 : 261 -62)

Au cours de nos recherches, la base de données que représente cette cartographie mondiale des conflits de justice environnementale s'est avérée être une ressource précieuse en ce qu'elle renseigne un nombre significatif de conflits contre les combustibles fossiles et pour la justice climatique. Nous les noterons CCFJC, pour les différencier du mouvement climato-fossile, puisqu'il s'agit ici de conflits, un affrontement, décrit comme restreint, entre deux parties – les mouvements sociaux impliquant des formes d'action collective organisée sur le temps long (voir introduction et chapitre 2). L'étude de cette base participe d'une réponse pour comprendre, comme nous le souhaitons, le mouvement dans ses caractéristiques plurielles.

Plusieurs études se sont appuyées sur l'EJAtlas à des fins d'analyses statistiques à partir de 2015 (par exemple, Martinez-Alier, Demaria, et al. 2016 ; Martinez-Alier, Temper, et al. 2016 ; Temper et al. 2015). La plupart d'entre elles utilisent quelques centaines de cas pour se concentrer sur des tendances régionales : dynamiques conflictuelles sur l'énergie éolienne (Avila 2018), l'exploitation

99 L'Atlas est consultable à l'adresse suivante : <https://ejatlas.org>

minière (Aydin et al. 2017) et les barrages (Del Bene, Scheidel, et Temper 2018). Le dossier spécial de Temper et al. (2018) a appliqué l'écologie politique et l'économie écologique pour comprendre les conflits de distribution économique dans une perspective comparative. Des études comprenant une grande diversité de cas ont été menées par les initiateurs de la base ; les études statistiques de Martinez-Alier, Temper, et al. (2016) analysent un ensemble de 1357 conflits et offrent une analyse statistique préliminaire des acteurs et des stratégies de mobilisation, en se concentrant sur l'utilisation du vocabulaire employé par les mouvements de justice environnementale. Dans un article de 2020, A. Scheidel, D. Del Bene, J. Liu, G. Navas, S. Mingorría, F. Demaria, Sofia A. Brototi Roy, I. Ertör, L. Temper, et J. Martínez-Alier (2020), présentent la plus large analyse des conflits environnementaux à ce jour : ils s'appuient sur 2743 cas et décrivent les types de conflits environnementaux, les acteurs et la façon dont ils se mobilisent, ainsi que le résultat de la contestation. Ils se concentrent notamment sur les taux mondiaux de meurtres, la criminalisation et la violence physique faite à l'encontre des activistes. À notre connaissance, aucune étude n'a été menée sur les seuls conflits contre les combustibles fossiles et pour la justice climatique à partir de cette base.

Une idée méthodologique précoce pour appréhender la diversité des CCFJC et d'en identifier l'influence et le poids des revendications climatiques ; ce qui pourrait potentiellement permettre la mise en place d'une typologie des conflits. La mise en place d'une typologie, réalisée grâce à des méthodes quantitatives, nous permettrait de fournir une première interprétation des conflits dans un contexte où les causes et les modalités opératoires sont diverses et pour laquelle les interprétations peuvent être complexes et divergentes, puisqu'est souvent considéré un sujet – par exemple les mouvements sociaux - au prisme de sa propre spécialisation. Dans cette optique, nous ne souhaitons pas ici prétendre à l'objectivité de notre méthode ou poser pour acquis que la statistique permettrait de réconcilier les différents points de vue apposés sur un objet, mais simplement d'affiner, pour nos besoins, ce que renferme la grande catégorie CCFJC au regard de variables spécifiques offertes par le site. La justice climatique apposée au nom de cette catégorie vaut-elle pour l'ensemble des conflits contre les combustibles fossiles ou renvoie-t-elle à une classe caractéristique d'oppositions ?

Des typologies existent quand il s'agit d'appréhender les conflits, ces « situations relationnelles structurées autour d'un antagonisme » (Cattaruzza Amaël 2011), construites sous forme de manifestations, de protestations ou d'oppositions (Melé 2013). Quand il s'agit de conflits environnementaux, et pour ne citer que quelques exemples, Lionel Laslaz (2015) décrit trois logiques spatiales : une logique de *bastion*, qui renvoie à l'occupation d'un lieu, une logique *réticulaire*, qui décrit la recherche de diffusion d'arguments et une logique *englobante*, qui permet de mettre en action les contestations. Pour Lars Mjøset (2002), les mouvements environnementaux sont organisés en fonction d'un focus normatif spécifique, autour duquel se développent arguments, objectifs, stratégies et types d'organisations. Les mouvements *préservationnistes* recherchent une nature préservée, argumentant une éthique environnementale pour une stratégie

d'établissement d'aires protégées, à l'initiative d'élites locales. Les mouvements pour *la conservation des ressources* recherchent une reproduction stable de la société et le management des ressources naturelles, à l'initiative de la classe moyenne, des bureaucrates, des intellectuels et d'organismes institutionnalisés. Les groupes *risque-orienté* tendent à réduire le risque, administrés par des élites et des associations syndicales organisées sous forme d'associations professionnelles et de mouvements sociaux ; ils cherchent l'extension de la lutte. Enfin, les mouvements *socio-environnementaux* aspirent à une société juste et égalitaire : les arguments sont fondés sur une science sociale critique, portée par des mouvements sociaux classiques liés à des ONG ou d'autres groupes radicaux. Ils visent à la mobilisation politique en faveur des collectifs non privilégiés.

Comme nous venons de le noter, il n'existe, à ce jour et à notre connaissance, aucune typologie statistique des CCFJC. C'est notre objectif ici de proposer une telle typologie, afin d'estimer l'ampleur des conflits climatiques anti-énergies fossiles et, si possible, de les caractériser.

LES LIMITES DE LA BASE DE DONNÉES

S'appuyer sur la base de données EJAAtlas pour une telle entreprise nécessite d'ores et déjà de pointer deux biais d'importance. Le premier, souligné par les auteurs de l'article "Environmental conflicts and defenders : A global overview" (précité, Scheidel et al. 2020), renvoie à la répartition géographique des conflits renseignés dans la base : certaines régions sont mieux renseignées en raison d'un accès facilité aux données quand d'autres le sont moins, à l'exemple de la Russie, de l'Asie centrale ou de l'Afrique centrale, pouvant résulter d'une sous-représentation des acteurs et des formes de mobilisation dans certaines zones du monde et d'une surreprésentation des conflits occidentaux. Ainsi, sans connaître le nombre exact de conflits CCFJC, nous ne pouvons admettre la représentativité de l'échantillon à l'échelle mondiale. La deuxième limite réside dans le biais de renseignement que peuvent avoir les contributeurs de la base puisque, pour bonne part, ce sont des militants ou des chercheurs militants. Lise Desvallées, Xavier Arnauld de Sartre, et Christian A. Kull (2022) ont décrit la place centrale de l'Université Autonome de Barcelone dans le paysage de publication de la *political ecology*, décrivant un lieu de pratique d'une science radicale. Les auteurs ont identifié quatre classes du courant de la *political ecology*¹⁰⁰, montrant l'appartenance de l'Université à un groupe de *critique* radicale : ils mobilisent tendanciellement l'écologie politique urbaine, des analyses marxistes et décrivent les relations de pouvoir à l'origine d'injustices dans les relations homme/environnement, dont le rôle du capitalisme dans un régime écologique où les problèmes biophysiques sont d'importance. Dans cette classe radicale, les textes recensés ont un

¹⁰⁰ Lise Desvallées, Xavier Arnauld de Sartre, et Christian.A. Kull ont réalisé une revue systémique de la littérature de la *political ecology*, s'appuyant sur 3 079 références de publication (1951-2019) à partir de deux bases de données (Scopus et Journal of Political Ecology) et de deux réseaux (European Political Ecology Network et US DOPE conférences). En appliquant l'analyse lexicométrique, les auteurs ont identifié quatre grandes classes d'approche : (i) théorique ; (ii) critique ; (iii) études rurales ; (iv) « nouveaux cas d'étude ».

positionnement critique, favorisant des « engagements théoriques profonds »¹⁰¹. L'origine résolutive critique de l'Université, si elle doit être soulignée, ne contrevient pas *per se* à notre recherche. Nous focaliser ici sur la partie radicale des oppositions aux changements climatiques se justifie pour la raison principale qu'elle est une caractéristique historique de l'évolution de la *figure* du mouvement : ces dernières années ont vu l'émergence de groupes opérant par l'action directe et la désobéissance civile (par ex. EG, XR, Sunrise Movement) ; ceci étant une inflexion significative des répertoires d'action mobilisés et une raison à la forte médiatisation des actions. Ainsi, la posture critique de l'Université dans les cas d'études présentés permet de renseigner ces évolutions.

OBJECTIFS DU CHAPITRE

La typologie que nous rechercherons dans les lignes qui suivent n'est pas un objectif en soi, mais nous permettra, au cours de sa constitution et dans les discussions dont elle fera l'objet, de répondre à un certain nombre de questions sur la structure et l'organisation du mouvement. Nous nous attacherons donc, dans un premier temps, à concevoir plus en détail l'émergence d'un mouvement : les conditions structurelles qui le permettent, les griefs qu'il porte et les modalités organisationnelles qui permettent à la lutte d'exister. La typologie construite s'organisera autour d'une grande variété de modalités descriptives pour proposer des classes, que nous ordonnerons en termes de focus normatifs, de stratégies, de types d'organisation et de résultats de la contestation. En cherchant à identifier la spécificité du mouvement climato-fossile à travers l'ensemble des CCFJC (puisque le mouvement est l'agrégation de ces conflits), et vis-à-vis des classes obtenues, nous questionnerons la place des combustibles fossiles et du changement climatique : font-ils l'objet d'un argumentaire spécifique ? Ces développements rhétoriques et discursifs participent-ils d'une classe de conflits spécifiques ? Comment et à quelle fin l'argumentaire est-il mobilisé ?

Ces questionnements sont donc guidés par le postulat que les CCFJC désignent des actions menées par un vaste ensemble d'organisations, qui composent des mouvements sociaux parfois distincts, dont l'hétérogénéité des objectifs, stratégies et résultats, permettent la mise en place d'une catégorisation. Notre plan d'action est lui orienté par trois hypothèses principales, auxquelles nous apporterons dans les lignes qui suivent un certain nombre de réponses :

- Hypothèse 1 : Le terme de justice climatique associé aux CCFJC renvoie à un double mouvement de fossilisation des conflits contre le changement climatique et de climatisation des conflits contre les combustibles fossiles ;

¹⁰¹ L'université de Barcelone a par ailleurs un rôle central dans l'évolution des tendances propres à la *political ecology*. La distinction heuristique entre approche de « déconstruction critique » et de « plaidoyer radical », lié aux communautés épistémiques de leurs auteurs montre, entre autres, une évolution historique vers des approches plus revendicatives et radicales, dans lesquelles Barcelone trouve une place montante, l'Université étant celle qui a vu le plus grand nombre de publications du courant dans la décennie 2008-2019 (ibid :326).

- Hypothèse 2 : Les conflits contre le changement climatique, dont la croissance quantitative est attestée, possèdent leurs caractéristiques propres, qui les différencient des autres conflits qui participent à la base de données, ce qui contribue à une nouvelle classe de conflits ;
- Hypothèse 3 : Les conflits contre le changement climatique participent d'une classe de conflit émergente.

La méthode utilisée pour ce cas d'étude est suffisamment singulière pour que nous y consacrons la première partie de ce chapitre. À partir d'EJAtlas, nous avons constitué notre propre base, lissée et augmentée pour répondre à nos objectifs. Afin que le lecteur puisse mieux appréhender les différences entre les données EJAtlas et nos propres travaux, et afin aussi de permettre une discussion éclairée sur nos apports, nous reviendrons sur les différentes opérations ayant permis la constitution de notre échantillon, les méthodes statistiques appliquées pour le questionner, dont les opérations de clusterisation par Analyse des Correspondances Multiples (ACM) constituent un élément central. Nous présenterons ces étapes et les tests de validité permettant notre développement ultérieur. Ces développements se feront dans les deux parties suivantes : après avoir présenté un profil général des contestations, nous discuterons la typologie obtenue et identifierons quelques grandes caractéristiques de ce que nous appelons des *conflits climato-fossile*.

1. MÉTHODOLOGIE DE CATÉGORISATION DES CCFJC : CONSTRUCTION ET EXPLORATION DES CLUSTERS

Cette partie présente la méthodologie appliquée pour la constitution et l'analyse de notre base de données, de la constitution de l'échantillon aux regroupements, jusqu'à la classification finale. Nous présentons deux grandes étapes : l'ACM sur les variables et l'ACM globale.

1.1. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES ET DES VARIABLES

EJAtlas est une carte du monde des conflits de justice environnementale. Le visuel propose, fin 2020, quelques 3 293 points de conflits renseignés, dont la couleur associée à chaque point renvoie aux différentes catégories recensées : nucléaire, minerais, énergies fossiles, déchets, préservation de l'eau, de la terre ou de la biodiversité. Les cas de conflits ciblent un projet et se retrouvent sur l'ensemble de la chaîne de ce dernier, de l'idée première à sa clôture. Les luttes sont rendues visibles grâce à un mode d'action particulier : articles de presse, pétitions, réunions, grèves, actions de désobéissance civile (Martinez-Alier, Temper, et al. 2016).

En 2020 et au moment de nos recherches sur la base, l'atlas était renseigné par une centaine de contributeurs, dont l'engagement militant affirmé se fonde sur une écologie des savoirs divers et

une coproduction entre universitaires et militants (Ibid). Afin de garantir la fiabilité des données, un processus de modération, qui comprend relectures et révisions, est mis en place par l'Institut de Ciència i Tecnologia Ambiental et l'Universitat Autònoma de Barcelona (Temper, Del Bene et Martinez-Alier 2015). Le site ne documente que les cas qui sont vérifiables grâce à des sources secondaires (articles universitaires, journaux, plaintes, actions juridiques, etc.).

Des filtres sur la base de données permettent de sélectionner et de trier les oppositions sur plus de cent champs différents, par exemple : pays, formes de mobilisations, acteurs sociaux impliqués, types d'impacts des projets, produits et résultat de la contestation.

De l'ensemble des conflits du site, nous nous sommes concentrés sur les CCFJC, de l'ordre de 525 conflits début 2020. Afin de constituer notre base de données, nous avons extrait manuellement les champs explicatifs de ces conflits par actions de copier-coller. Après avoir réalisé un nombre conséquent d'opérations d'épuration, d'affinage et de lissage de l'information, nous avons fixé le nombre de cas à analyser à 466 fin décembre 2020¹⁰². Ces conflits sont renseignés dans un document Excel qui constitue notre base de données et sur laquelle toutes ces analyses s'appuient. Les contributeurs pour cette base ont été catégorisés : 62 % d'entre eux sont des académiques, 22 % des militants et 16 % sont des individus qui ne s'apparentent ni à l'une ni à l'autre des catégories précitées.

Concernant les variables qui caractérisent notre base de données, le tableau, ci-après, les résume (tableau 1). Plusieurs variables sont recensées sur le projet industriel contesté et sur les caractéristiques du conflit. Les cases suivantes renvoient aux catégorisations récupérées ou construites en face de chaque variable supplémentaire (pour plus de détails, voir Annexes 1, table 2).

Tableau 1. – *Les données et leurs variables*

<i>Données de base sur le projet industriel</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'investissement du projet - Entreprises impliquées - Région, pays et ville - Statut du projet (en opération, stoppé, proposé, en construction, planifié, inconnu)
<i>Données de base sur le conflit</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Numéro du conflit - Description du conflit (paragraphe écrit) - Le type de population impactée (rurale, urbaine, semi-urbaine, inconnue) et son intervalle quantitatif - L'intensité de la contestation (haute, moyenne, basse, latente, inconnue) - Le niveau de réaction (préventif, en réaction à l'implémentation, quand les impacts ont été ressentis, latent, inconnu)

¹⁰² De 525, nous sommes passés à 466, car de nombreux cas de conflits renseignés en tant que CCFJC renvoyaient à des oppositions à des activités industrielles d'énergies renouvelables (énergies éoliennes, solaires, hydroélectriques). Nous avons retiré une cinquantaine de conflits de ce type, car ils ne concernaient pas notre sujet.

Deuxième partie : Cas d'étude du mouvement climato-fossile

<i>Type de sous-conflit</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités E&P (exploration, raffinage, torchage) - Infrastructures (usines, transports et réseaux) - Gestion et impacts sur les ressources naturelles - Pollution (déversements, poussières, émissions, gestion des déchets) - Changement climatique (réchauffement, événements extrêmes) - Autres (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation – REDD – /Clean Development Mechanism [CDM], autres activités minières) - Conflits liés à l'acquisition de terres (acquisitions forcées, éviction)
<i>Commodités (ou marchandises spécifiques)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les commodités sont les ressources premières qui font l'objet de la contestation - Ressources biologiques et services écosystémiques - Autres sources d'énergie - Charbon et lignite et autres activités liées à l'exploitation minière - Pétrole et gaz - Autres
<i>Types d'organisations</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la société civile - BINGO (Big International NGO) environnementales - ONG internationale de l'énergie - Agence gouvernementale - ONG environnementale nationale - ONG humanitaire nationale - Représentants de la base - Autres - Représentants des peuples indigènes
<i>Groupes locaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs et syndicats - Mouvements sociaux généraux - Peuples indigènes - Agriculteurs - Communauté scientifique et technologique - Autorités locales - Habitants - Femmes - EJOS (Environmental Justice Organizations) - Autres
<i>Formes de mobilisations</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Action directe - Action juridique - Recours à l'expertise - Campagne médiatique - Autre - Protestation publique
<i>Impacts environnementaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Altération esthétique des paysages - Réchauffement climatique - Perturbations et modifications de la biodiversité - Événements extrêmes - Autres - Autres pollutions : déchets, bruits et déversements - Pollution de l'eau, de l'air et du sol
<i>Impacts sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation - Impacts sur la santé - Économie locale et emploi

	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité / violence - Terre et réinstallation - Mode de vie, culture et habitudes culturelles
<i>Alternatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt des opérations, démantèlement ou moratoire - Relocalisation ou amélioration des infrastructures - Nettoyage et assainissement - Engagement des parties prenantes, transparence, redistribution monétaire - Amélioration législative, réglementaire ou réalisation d'études supplémentaires - Développement ENR, conservation et efficacité - Nouveau modèle de développement
<i>Compensations demandées</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Compensation adéquate pour les dommages généraux et spécifiques - Formation et emploi - Substitution de terres - Autres services de base et matériel de secours
<i>Thèmes climat</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'E&P (Exploitation & Production) ne peut être autorisée sans tenir compte des données scientifiques sur le changement climatique. - L'E&P implique la poursuite des émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent au changement climatique. - Illégalité ou à l'encontre des accords internationaux sur le climat - Contrainte au développement d'ENR - Injustice

Toutes les variables ne présentent pas une forme et un nombre de modalités hétérogènes. Nous avons ainsi effectué un travail de regroupement des modalités sur onze de ces variables. Ces regroupements, dont le tableau ci-dessus fait état, ont parfois été inspirés de catégorisations particulières : la variable *région* est inspirée du *Millenial Ecosystem Assessment* des Nations Unies, les catégories de groupes locaux de leurs Major Groups¹⁰³, les *formes de mobilisation* de la typologie des répertoires d'action des groupes d'intérêt de Grossman et Saurugger (2012), les catégories d'*impacts sociaux* des spécifications générales du Social Impact Assessment (SIA) de TotalEnergies¹⁰⁴. Les autres regroupements ont été inductifs : les *organisations* de conflits ont été reclassées en fonction de leurs statuts (ONG, agence, organisation représentante), thème (énergie, environnement, humanitaire) ou échelles d'opération (internationale, locale). La variable *alternative*, dont la classification aurait pu s'appuyer sur les trois dimensions de la justice

¹⁰³ Les catégories de groupes locaux de l'UN étant "Women" ; "Children and Youth" ; "Indigenous Peoples" ; "Non-Governmental Organizations" ; "Local Authorities" ; "Workers and Trade Unions" ; "Business and Industry", "Scientific and Technological Community" ; Farmers".

¹⁰⁴ Les General spécifications du "Social Impact Assessment" de TotalEnergies comptabilise 17 types de risques et d'impacts sociaux : "Population and Demography" ; "Community Health" ; "Community Safety" ; "International Human Rights" ; "Community Structure and Social Dynamics" ; "Vulnerable PACs and PAPs ; "Intra and Inter Community Relations" ; "Lifestyle, Cultural Habits" ; "Local Economy and Employment" ; "Land Rights, Claims and Use" ; "Management and Use of Natural Ressources" ; "Basic Services – Health, Education, Access to Water and Electricity" ; "Local Infrastructure" ; "Living and Housing Conditions" ; "Culture, Cultural, Archeological and Religious Sites" ; "Community Social Tensions" ; "Conflict (whether armed or social, and related to issues such as land or religion).

environnementale (reconnaissance, procédurale, distributive), intègre ces paradigmes dans une liste d'entrée plus spécifique, pour une représentation au plus juste des informations décrites. Cela vaut également pour la variable *climat*, dont plusieurs auteurs ont proposé une classification du cadrage, mais qui ne reflétait pas les propos évoqués.

Notons que ce tableau est le résultat d'un choix sur l'information disponible sur le site EJAtlas, qui propose un ensemble d'autres variables que nous n'avons pas intégrées : les *coordonnées GPS*, les *impacts sur la santé*, la *législation* relative au sujet, les *sources académiques, journalistiques ou médiatiques*, les *contacts des contributeurs*, les *photos et vidéos* des luttes ou du projet. Les données telles que les *impacts sociaux*, le *résultat du conflit* (succès ou échec) et les propositions d'*alternatives* n'ont pas, dans une première version de notre propre base, été recensées. Nous avons paré à ces manquements par la constitution de ces variables à la lecture des conflits. Ces variables ne renvoient donc pas aux données que le site offre, mais à notre propre catégorisation fondée sur le texte de description des contestations. Dans cette même logique, nous avons constitué deux variables supplémentaires : les thèmes *climat* et les *compensations* demandées.

Notons également que plusieurs variables recensées ne feront pas l'objet de l'analyse à suivre : l'*État ou la province* du pays dans lesquels le conflit a lieu, estimant que le pays du conflit suffisait ; le pays d'origine des entreprises extractives, qui n'apportait que peu d'information au regard de nos problématiques ; le *taux d'investissement* du projet, postulant que ce dernier n'a que peu d'impact sur les mobilisations. Les *intervalles de population* concernée ont aussi été retirés, car après vérifications, la description faite par les contributeurs de cette variable renvoie à un projet de taille et d'impact similaire à la population du pays ou de la région, faisant de l'intervalle une donnée trop subjective.

En supposant que le nombre de modalités est d'importance, nous avons finalement ajouté à ces variables leurs corollaires « *nombre* ».

L'analyse des liens entre ces variables a été faite grâce à des tests d'interdépendance du χ^2 de Pearson, le niveau de signification ayant été fixé à 5 %.

1.2. LES ANALYSES DE CORRESPONDANCES MULTIPLES POUR SIMPLIFIER LES VARIABLES ET CRÉER LA TYPOLOGIE

Ces premières variables constituées, notre base de données a pu être décrite par des analyses univariées et de tri à plat, certaines variables croisées et de premiers résultats interprétés. Toutefois, cette base présentait des limites. Un conflit peut faire intervenir une quinzaine d'organisations pour un même nombre de répertoires d'action. Dans cette configuration, l'analyse fine des liens entre les modalités des variables demeurait difficile : l'utilisation tendancielle d'un type de répertoire par un type d'organisation ne pouvait être établie. Une seconde difficulté résidait dans la mise au point d'une ACM sur l'ensemble des variables. Les caractéristiques propres de nos variables de type factor contraignent la réalisation de l'analyse par un nombre de possibilités d'association entre

modalités élevées associées à une information qualitative complexe. Afin de résoudre ces problèmes, nous avons choisi de réaliser une ACM sur les dix variables de ce type¹⁰⁵ : par exemple, pour comprendre quel type d'acteurs utilise quel type de répertoire, il nous faut établir une catégorisation des organisations et des répertoires d'action *par* cas de conflit. La clusterisation par variable s'est faite sous le logiciel R (Annexe 1, tableau 15 à 22). Pour ce faire, nous avons réalisé une analyse préliminaire (Annexe 1, table 1), limité le nombre de modalités à quinze et réalisé un Tableau Disjonctif Complet (TDC), technique autorisant des calculs sur des caractères qualitatifs, K modalités étant remplacées par K variables binaires correspondants à une des modalités. L'ACM, réalisée sur ces TDC, nous a offert valeurs propres et axes factoriels. Nous avons conservé un ensemble d'axes, choisis de telle manière que la majorité des variations soit concentrée sur ces derniers et qu'ils soient en mesure d'expliquer la majorité des différences observées dans l'échantillon (>42 %). Un certain nombre de représentations graphiques des distributions des variables autour des axes ont été créées afin de représenter la distribution des cas de conflits dans ces espaces. Quand cela était nécessaire, nous avons analysé les axes en comprenant les contributions des variables actives et valeurs tests associées aux variables supplémentaires. Les catégories ont par la suite été identifiées avec une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). Les résultats ont été soumis au test du χ^2 de Pearson. Dans les clusters définis, l'ensemble des variables catégoriques sont significatives. Le *sens* des classes a été donné à partir des dimensions, représentations graphiques et description associée ; cette description s'est faite sur la part de la modalité la plus importante se retrouvant dans un cluster et ce, parmi le mode dominant (valeur qui a le plus grand nombre d'occurrences dans un ensemble donné) (Cla/Mod). Les descriptions montrent aussi le pourcentage des conflits qui ont cette modalité (Mod/Cla) et en fonction du total (Global).

Pour chaque clusterisation réalisée par variable, les dimensions, leurs représentations graphiques et leurs descriptions modales sont présentées en Annexes 1.

Tableau 2. – *Les clusters par variable*

<i>Type de sous-conflit</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : pollutions (44,5 %) - Cluster 2 : pétrole, gaz et autres ressources naturelles (25,5 %) - Cluster 3 : infrastructures et acquisitions des terres (10,5 %) - Cluster 4 : changement climatique et pollutions (17,5 %) - Cluster 5 : autres (2 %)
<i>Commodités marchandises spécifiques</i> (ou	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : pétrole et gaz, ainsi que le petcoke et le bitume (56 %) - Cluster 2 : autres sources d'énergie (charbon, lignite et autres activités minières), ressources biologiques et services écosystémiques (43 %) - Cluster 3 : autres (tourisme, déchets municipaux, accès au logement) (1 %)
<i>Types d'organisations</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : inconnu (5 %) - Cluster 1 : représentants autochtones (21,5 %)

¹⁰⁵ En l'occurrence type de sous-conflit, marchandises spécifiques, types d'organisations, groupes locaux, formes de mobilisation, impacts environnementaux, impacts sociaux, compensations demandées, alternatives proposées, thèmes climats abordés.

Deuxième partie : Cas d'étude du mouvement climato-fossile

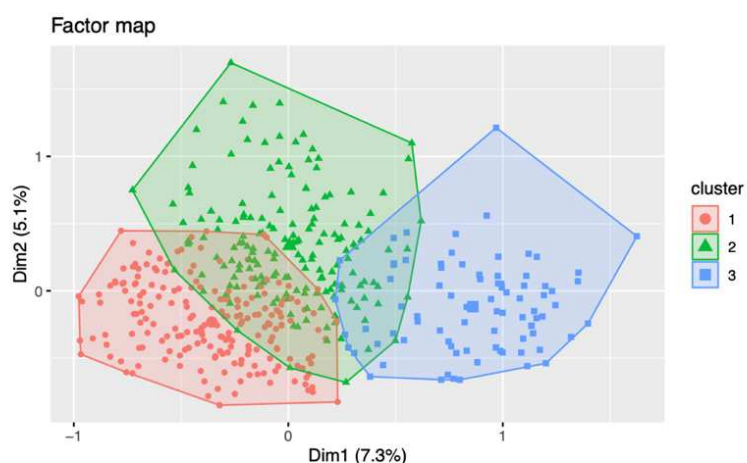
<i>Groupes locaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 2 : syndicats et ONG humanitaire et environnementale (Organisations sociales – droit social et humain) – (14,5 %) - Cluster 3 : « toutes organisations » (dominance des agences gouvernementales et des organisations de société civile (42,5 %) - Cluster 4 : représentant indigène et ONG humanitaire (16,5 %) - Cluster 1 : résidents et d'EJOS (communautés de voisins, groupes locaux, citoyens, associations culturelles, groupes religieux, villageois et citoyens, utilisateurs de ressources locales, d'EJOS, organisations de justice environnementales locales et internationales) (37 %) - Cluster 2 : EJOS et des peuples indigènes (groupes des communautés traditionnelles, groupes tribaux, associations de défense des droits des communautés indigènes, groupes se définissant comme éthiquement ou racialement discriminés) (27 %) - Cluster 3 : fermiers, travailleurs et syndicats : fermiers, pêcheurs, paysans, éleveurs, fermiers, pastoralismes, chasseurs, apiculteurs, propriétaires de ranch ou encore propriétaires fonciers communaux, ouvriers et salariés de l'industrie ou de petites entreprises locales et les « sans-emplois » (14 %) - Cluster 4 : tous groupes locaux (18 %) - Cluster 5 : autres et inconnues (4 %)
<i>Formes de mobilisations</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : mobilisation « totale » (protestations publiques, campagnes médiatiques, recours à l'expertise, action en justice, action directe, action en justice) (41 %) - Cluster 2 : protestations publiques et campagnes médiatiques (26,5 %) - Cluster 3 : action directe (absence des modalités et campagnes médiatiques) (23,5 %) - Cluster 4 : autres (9 %)
<i>Impacts environnementaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : impacts environnementaux globaux (tout type de pollutions, altérations de la biodiversité et des paysages, effets climatiques et conséquences extrêmes) (41,5 %) - Cluster 2 : pollutions (air, eau, sols, déchets, bruits, etc.) (35,5 %) - Cluster 3 : changement climatique (réchauffement qui engage des événements extrêmes) (17,5 %) - Cluster 4 : impacts limités (5,5 %)
<i>Impacts sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : habitat, économie locale et emploi (42 %) - Cluster 2 : santé et sécurité (29,5 %) - Cluster 3 : sécurité alimentaire (11,5 %) - Cluster 4 : autre (17 %)
<i>Alternatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cluster 1 : arrêt des opérations (22,5 %) - Cluster 2 : nouveau modèle de développement (7,5 %) - Cluster 3 : relocalisation/amélioration des infrastructures (7 %) - Cluster 4 : autres (7,5 %) - Cluster 5 : RSE et partage des bénéfiques (23,5 %)

L'ACM GLOBALE

La réalisation de la typologie des CCFJC cherche à questionner l'existence de classes de conflits, en fonction des différentes caractéristiques de ces derniers. Elle fut, elle aussi, menée grâce à la méthodologie présentée ci-dessus. Nous avons réalisé une série d'ACM sur l'ensemble de nos variables, ces séries se différenciant par la sélection ou l'omission de certaines d'entre-elles. L'ACM retenue, celle qui voyait un poids de répartition entre variables le plus homogène et qui donc n'était pas « tirée » par une seule d'entre elles (par exemple pays) comprend : *sous-conflit*,

intensité, organisation, réaction, statut, groupe local, alternatives, commodités, impacts environnementaux, impacts sociaux, formes de mobilisation. D'autres variables n'ont pas été intégrées, estimant qu'elles n'apportent que peu d'information à notre catégorisation, mais dont nous nous attacherons toutefois à décrire plus loin certaines caractéristiques. Si les deux premiers axes sélectionnés participent à expliquer 13 % de la variance totale, pourcentage moindre que dans les ACM préliminaires, toutes les variables y sont significatives.

Figure 4. – *Le factor map des clusters*



2. LES CCFJC : UN PROFIL GÉNÉRAL DES CONTESTATIONS

Cette partie s'applique à caractériser la diversité des oppositions contre les combustibles fossiles. Nous chercherons à comprendre dans quels contextes les conflits émergent, quels acteurs ils impliquent, quelles sont les caractéristiques structurelles et organisationnelles des mouvements.

2.1. OBJETS DU CONFLIT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

RESSOURCES & POPULATIONS

Les CCFJC sont caractérisés par leurs *commodités*, les ressources premières qui font l'objet de la contestation. Plus de la moitié des références sont faites au pétrole et au gaz naturel (51 %), explorés, produits et distribués par des méthodes conventionnelles ou non. Le charbon, lignite et autres activités minières sont un deuxième ensemble de commodités (21,5 %). Concernant le charbon, ces dernières années ont vu le passage progressif de l'exploitation souterraine à l'exploitation à ciel ouvert, impliquant un ensemble de nouvelles techniques comme le retrait des

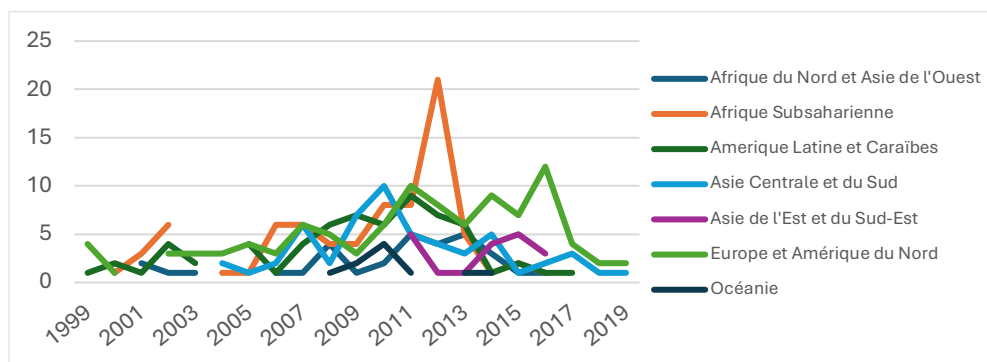
sols de recouvrement. Les activités minières sont liées à l'extraction et à la production de ciment, d'acier, d'aluminium, de bauxite, de cuivre, d'indium, de gallium, de sélénite, de plomb, de soufre et de titane. Un site industriel peut polluer une nappe phréatique, une aire de pêche, impacter une plantation d'olivier ; 15,5 % des commodités citées concernent les services écosystémiques et autres ressources biologiques offerts à l'homme et impactés par les activités extractives. Ne sont pas ici pointés les procédés, mais les répercussions des activités sur l'environnement, les modifications des écosystèmes et l'appauvrissement des sols. Les commodités peuvent aussi renvoyer à d'autres sources d'énergie comme l'électricité, l'énergie solaire et éolienne (11,5 %).

De ces commodités, la base différencie des *objets de sous-conflits*, dont les conflits renseignent en moyenne 2,1 types (coefficient de variation 0,4515). Ces conflits secondaires au CCFJC renvoient aux activités et à leurs impacts. Le principal sous-conflit cité est celui des activités pétrole et gaz elles-mêmes : exploration, acquisition des données et des terres, forage, production, collecte, raffinage des activités du pétrole, du gaz ou du charbon (48 %). La contestation se porte aussi sur les infrastructures (17 %) : implantation des usines, des ports ou des aéroports, mais aussi et surtout sur les réseaux. Selon l'endroit où les combustibles sont extraits et utilisés, la ressource peut être transportée sur de longues distances, générant pollution et risque d'accident. Le charbon est transporté des mines aux centrales électriques par voie ferroviaire, barge fluviale ou camion. Le gaz naturel par gazoducs vers les foyers ou les entreprises. Le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), un gaz naturel refroidi et condensé sous forme liquide, s'échange à partir de terminaux d'importation et d'exportation – d'ailleurs souvent installés à côté de zones densément peuplées. Le pétrole est transporté sur l'océan dans des supertankers, sur terre par pipeline, rail ou camion. Ces réseaux voient de nombreux incidents chaque année. Les activités et leurs impacts posent finalement des questions de management des ressources naturelles et hydriques ; un sous-conflit peut décrire la gestion des parcs, des zones côtières et des ressources hydriques (18 %).

RÉPARTITION DES CONFLITS MONDIAUX

La majorité des contestations opère sur des sites non urbains : la population rurale est la plus touchée (58 %), vient ensuite la population semi-urbaine (14 %) et urbaine (11 %). En zone rurale, les conflits ciblent majoritairement les activités pétrole et gaz, quand les populations urbaines et semi-urbaines se concentrent davantage sur les infrastructures.

Figure 5. – *Évolution temporelle des conflits par région*



En Afrique subsaharienne, le Nigéria est le pays qui voit le plus de conflits au monde (n=69). Le pic de 2012 décrit les vastes problèmes de pollution des activités pétrolières au Delta du Niger, au golfe du Bénin et de Bonny¹⁰⁶. L'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest voient un nombre plus restreint de conflits (n=35), mais qui sont d'intensité forte (Égypte, Algérie). Dans la figure ci-dessus (figure 4), l'Afrique subsaharienne rencontre un pic important en 2011. Ce pic renvoie à des cas de conflits contre les compagnies pétrolières principalement manifestés dans la région du Delta du Niger au Nigéria et au Soudan. Dans le Delta du Niger, les conflits ont débuté dans les années 1990 entre industries et groupes locaux (Ogoni et Ljaw), et se cristallisent avec la catastrophe du *Bonga Oil Leak*, qui a résulté en la fuite de 40 000 barils de pétrole, touchant extensivement l'environnement et les communautés. Le Sud-Soudan a accédé à l'indépendance cette même année ; les espoirs concentrés sur la richesse pétrolière du pays, qui favoriserait la construction de l'État et réduirait la pauvreté, ont été déboutés. Le manque de transparence et la mauvaise gestion de la rente pétrolière ont mené à des conflits politiques internes, et à la guerre civile en 2013.

Les ressources pétrolifères ne sont plus aujourd'hui centrées sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MOAN), mais apparaissent avec force dans l'hémisphère occidental, phénomène aidé par de nouvelles découvertes de ressources non conventionnelles et par les améliorations technologiques successives qu'ont connues les méthodes de forages au cours du XX^e siècle. L'Europe et l'Amérique du Nord rencontrent deux pics ; en 2011 et en 2015. Le premier renvoie principalement à la poussée énergétique des États-Unis (producteur de pétrole et gaz à la croissance la plus rapide du monde) : sont contestées les activités d'exploration (Alaska), de production (principalement Texas, Californie et Rhode Island), de transport (Keystone Pipeline au Dakota, en opération depuis 2010). En 2015 de nombreux conflits émergent contre les infrastructures de transport et de raffinage : par exemple contre l'oléoduc Northern Access Pipeline (NAPL) en

¹⁰⁶ Les protestations, multifactorielles, se développent dans une période de récession, de pénalisation des industries locales par les activités pétrolières, d'impacts divers sur l'agriculture, l'environnement et la santé, comme nous le verrons plus loin. Le Nigéria est suivi de loin par l'Afrique du Sud (n=5) et le Mozambique (n=4) puis par la Mauritanie, le Zimbabwe, le Chad, la Guinée Équatoriale, le Ghana, la Somali, le Mali, le Soudan du Sud, la Zambie, le Gabon, la Tanzanie, le Sénégal, la République Démocratique du Congo l'Ouganda, le Kenya et enfin Madagascar.

Pennsylvanie, celui du Spire STL Gas entre l'Illinois et le Missouri, le Dakota Access Pipeline (DAPL) en Louisiane, ou encore l'Atlantic Coast Pipeline (ACP) en Caroline du Nord. Le Canada compte dix-huit cas, principalement sur les sables bitumineux. La Russie en comptabilise onze, avec d'importantes contestations sur les forages arctiques¹⁰⁷.

L'Amérique latine et les Caraïbes (n=95) se concentrent sur le pétrole, avec la Colombie, l'Équateur, le Venezuela, le Pérou et le Brésil, ainsi que l'Asie centrale et du Sud (n=64 cas), avec l'Inde, le Myanmar, le Bangladesh. Dans une moindre mesure, l'Asie de l'Est et du Sud-Est (n=30) voit se développer des conflits en Australie et en Nouvelle-Zélande (n=13). L'Océanie ne compte, quant à elle, que deux cas.

LES COMPAGNIES IMPLIQUÉES DANS LES CONFLITS

Un conflit vise, sans s'y limiter, les principaux détenteurs des commodités ou des ressources faisant l'objet du conflit et des sous-conflits : les compagnies pétrolières nationales, les compagnies pétrolières multinationales, les entrepreneurs de forage et de services et les autres entreprises connexes.

Dans la majorité des cas, les entreprises visées sont des compagnies indépendantes et des sociétés parapétrolières (n=201). Le fait que près de 180 conflits visent par ailleurs une entreprise américaine, dans un contexte de surreprésentation de la zone et de prédominance de cas de conflits liés aux infrastructures et aux réseaux d'acheminement, peut expliquer ce fait. C'est par exemple le cas concernant la contestation contre le Pipeline Northern Access (NAPL) aux États-Unis : la société visée est celle de la National Fuel Gas Supply Corporation, dont les principales activités concernent le transport de gaz naturel.

Les contestations s'opposent dans une seconde mesure à des entreprises nationales (n=67). Elles peuvent aussi rencontrer plusieurs adversaires : les sociétés parapétrolières ou indépendantes étant souvent associées à des entreprises nationales (n=85) ou des consortiums existants entre entreprises nationales, multinationales et parapétrolières (n=37). C'est l'exemple du conflit dans les régions du nord du Mozambique relatives au développement de projets gaziers, et qui font intervenir Anadarko Petroleum corporation (États-Unis), Oil India Ltd et ONGC Videsh Limited (Inde), PTTEP (Thaïlande), la Royal Dutch Shell (Danemark), Mitsui and Co (Japon). Vingt-trois cas uniquement se concentrent sur les multinationales, dont les majors sont les plus cités : TotalEnergies, Chevron, BP, ExxonMobil et Royal Dutch Shell. Une hypothèse ici est que les multinationales sont invisibilisées par leurs sous-traitants et par leurs filiales aux appellations parfois différentes ainsi que par l'organisation courante de joint-venture catégorisée dans la base sous une autre forme que celle qui nous aurait permis de la définir comme ayant le caractère de multinationale.

¹⁰⁷ À noter que la France n'a qu'un cas : celui du naufrage de l'Erika en 1999.

L'objet du conflit montre un ensemble d'oppositions aux combustibles fossiles, où sont contestées l'exploration, la production et la distribution du pétrole, du gaz et du charbon. Ces conflits s'organisent contre les acteurs de l'industrie, les compagnies pétrolières nationales et, dans une moindre mesure, les multinationales. Le changement climatique n'est pas explicitement renseigné comme objet principal des contestations.

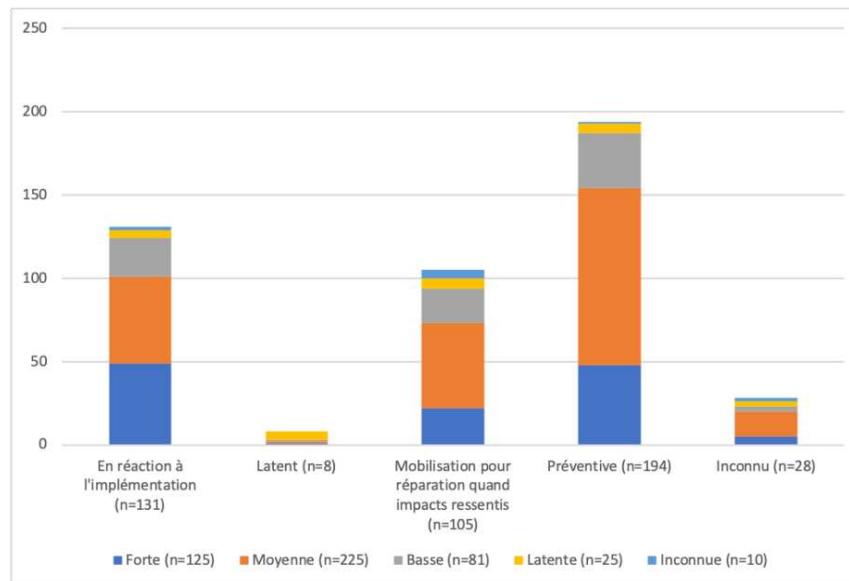
2.2. FACTEURS DÉTERMINANTS À L'INTENSITÉ DES CONFLITS : STATUT DU PROJET, RÉACTIONS PRÉCOCES ET IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

L'intensité de la contestation est une modalité d'intérêt pour notre étude, mieux comprendre les ressorts de cette intensité nous permet non seulement de dresser un profil général des contestations, mais aussi de comprendre les ressorts du succès ou de l'échec des revendications, et d'interroger la place du climat parmi elles.

STATUT DU PROJET ET INTENSITÉ DE LA CONTESTATION

L'intensité du conflit est un renseignement subjectif des contributeurs, basé sur la visibilité du mouvement : il est d'intensité *moyenne* (48 %), *forte* (27 %), *faible* (17 %) ou *latente* (5 %).

Figure 6. – *L'intensité et le niveau de réaction*



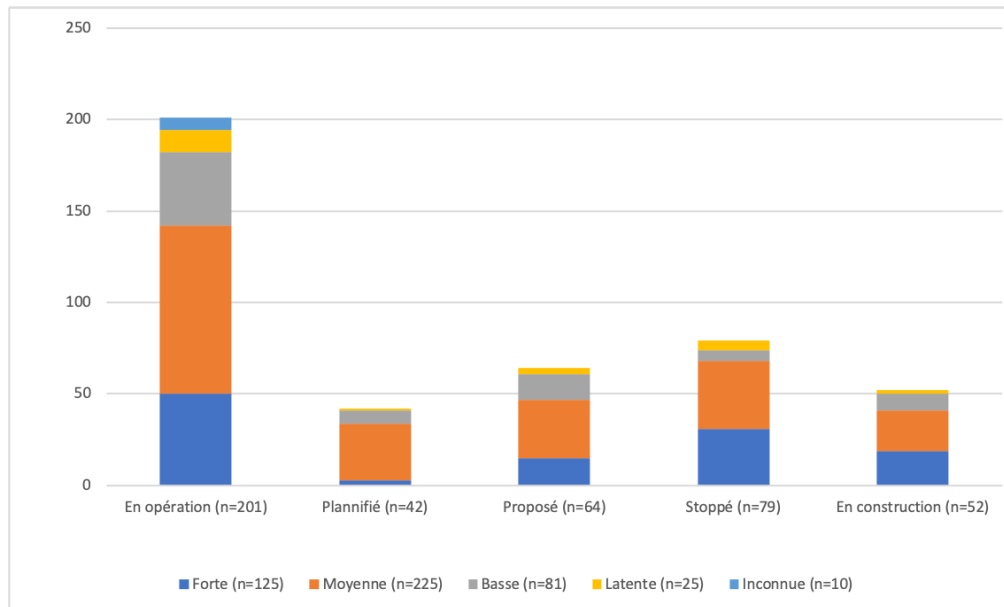
$\chi^2 = 77.813$, $df = 25$, $p\text{-value} = 2.502e-07$

Les conflits émergent le plus souvent en **phase préventive** du projet (42 %). C'est la phase « amont » ; elle renvoie à toute opération de recherche, aux premières exploitations, aux premiers

transports. C'est le moment où les terres sont requestionnées, les tests de sismicité conduits et les premiers forages opérés. Dans cette phase, les contestations sont nombreuses (n=194), et d'intensité moyenne (n=106). L'intensité du conflit augmente fortement dès lors que le réel des infrastructures et des activités de forage est mis en place et qu'il est repérable. Dans la phase en **réaction à l'implémentation** (28 %), les équipements sont mobilisés, les voies ouvertes, les camps de base et les divers dispositifs d'extraction installés. De nombreux travaux d'excavation, de transport, de stockage, voire de transformation sont mis en œuvre. Cette phase est longue : elle va de la construction à l'opération et peut aller jusqu'à la clôture du projet, lorsque les sites sont désinstallés et réhabilités, selon les normes internationales en vigueur. La phase en réaction à l'implémentation est celle qui voit le plus de conflits d'intensité forte (49 %) et c'est aussi celle où les conflits latents sont les plus faibles (2 %). Dans la phase de mobilisation pour réparation **une fois que les impacts ont été ressentis** (28 %), la mobilisation est d'intensité moyenne. Nous verrons dans les lignes qui suivent que l'intensité est aussi due au type d'alternatives proposées aux projets ; l'intensité moyenne observée ici est à lier avec la logique de réparation qui est formulée comme alternative au projet, une volonté de discussion avec les opérationnels dans l'objectif de trouver une solution commune, dans un contexte où il faut remédier rapidement aux impacts.

Figure 7. – *Statut du projet et intensité de la contestation*

L'intensité de la contestation a un impact sur le statut du projet ($\chi^2= 34,59$, $df = 16$, $p\text{-value} = 0,004 52$).



Les conflits contre les combustibles fossiles sont, dans la base de données intégrale du site et avec les conflits liés au management de l'eau, ceux dont les projets sont les plus rarement stoppés

(Martinez-Alier, Temper, et al. 2016). Le constat des auteurs est vérifié avec notre base, puisque la majeure partie des projets recensés sur le site sont **en opération** (n=201) quand seulement 79 ont été **stoppés**, 64 sont en **proposition**, 52 en **construction** et 42 **planifiés**. Les conflits d'intensité forte sont numériquement plus importants sur la phase en opération, qui est la phase qui concentre le plus de contestations (125 conflits d'intensité forte et 225 conflits d'intensité moyenne). Mais c'est la phase de projets stoppés qui contient proportionnellement le plus de conflits à forte intensité (39 %, sur 79 projets stoppés, 31 conflits forts). Les projets planifiés rencontrent peu d'oppositions, ce qui peut éventuellement s'expliquer par le fait que la population n'a pas été informée des plans.

Notre base ne nous renseigne pas sur l'évolution de l'intensité conflictuelle. Sur les projets en opération, les anciens conflits (période 1937-1989) sont d'intensité proportionnellement plus basse (faible à moyenne, 54 %), que ceux de la période 2009-2019 (69 %). De ce fait, nous sommes amenés à estimer un enlèvement des contestations de longue durée.

Les projets stoppés sont liés à un ensemble de facteurs : répertoires d'action, diversification des acteurs, durée de la mobilisation. La moitié d'entre eux sont renseignés après 2009 (55 %). À partir de cette date, la concentration sur le pétrole et le gaz est en augmentation (+41,5 %) et renvoie à des cas de conflits liés à des énergies extrêmes (forage en eaux profondes en Alaska, dans le golfe du Mexique, au Belize), gaz de schistes en Espagne, en UK et en Pologne.

La plupart des conflits intervenant en phase préventive, cette intervention précoce a aussi plus de chance de mener à un arrêt du projet (p. value) : pour un projet stoppé, les conflits intervenant dans cette phase y sont plus importants que pour l'ensemble des actions menées (63 % contre 45 %) ; la contestation y est également plus forte que dans l'ensemble des conflits (39 % contre 27 %).

LES IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

L'impact environnemental, conçu comme une externalité négative sur l'environnement des processus ou procédés d'un projet industriel, est une variable particulièrement bien renseignée dans la base : la majeure partie des conflits renseignent plus d'une quinzaine d'impacts environnementaux, dont les modalités sont diverses et fonction du contexte. La catégorie **pollution** (35 %) renvoie aux diverses contaminations constatées ou attendues sur l'eau (écotoxicité, connexion hydrologique, eutrophisation des eaux douces ou marines), l'air (qualité, émissions de particules ou de substances toxiques) et les sols (toxicité, contaminations diverses) ; y sont aussi intégrés les pollutions liées aux déversements de produits chimiques ou de déchets divers, les bruits induits par l'activité et les fuites. La catégorie **changement climatique/altération de la biodiversité** (18 %) décrit un réchauffement en cours ou à venir, des modifications de la biodiversité et des événements extrêmes. Les **impacts environnementaux globaux** citent l'ensemble de ces catégories et représentent la catégorie d'impact la plus importante (41 %). Un conflit est d'autant plus intense que les impacts sont globaux.

Figure 8. – *Intensité et impacts environnementaux*

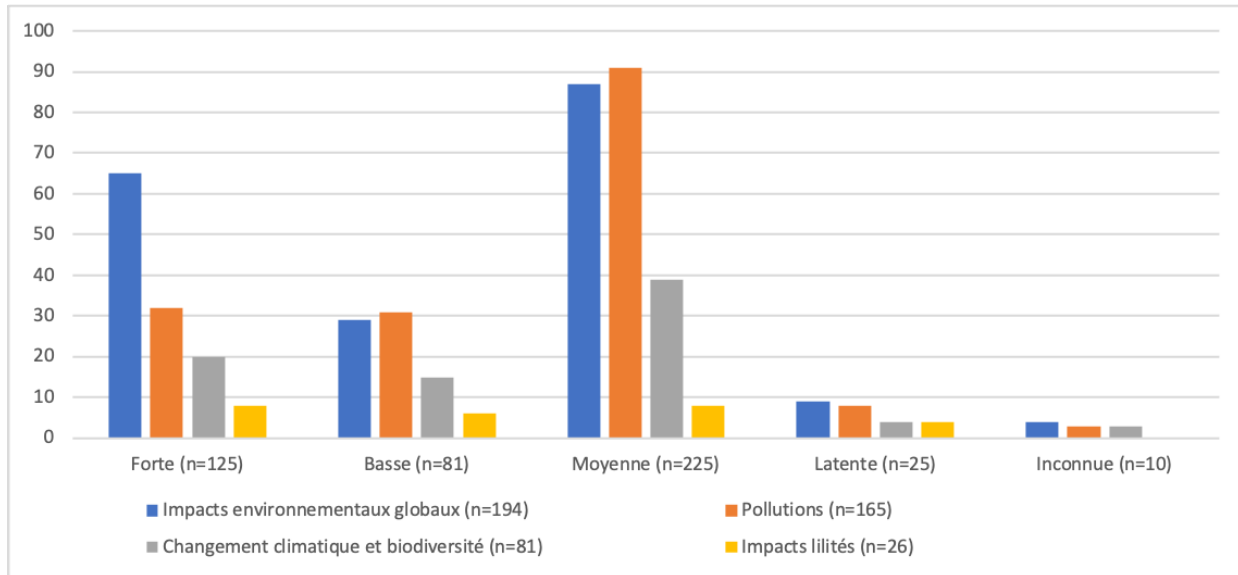
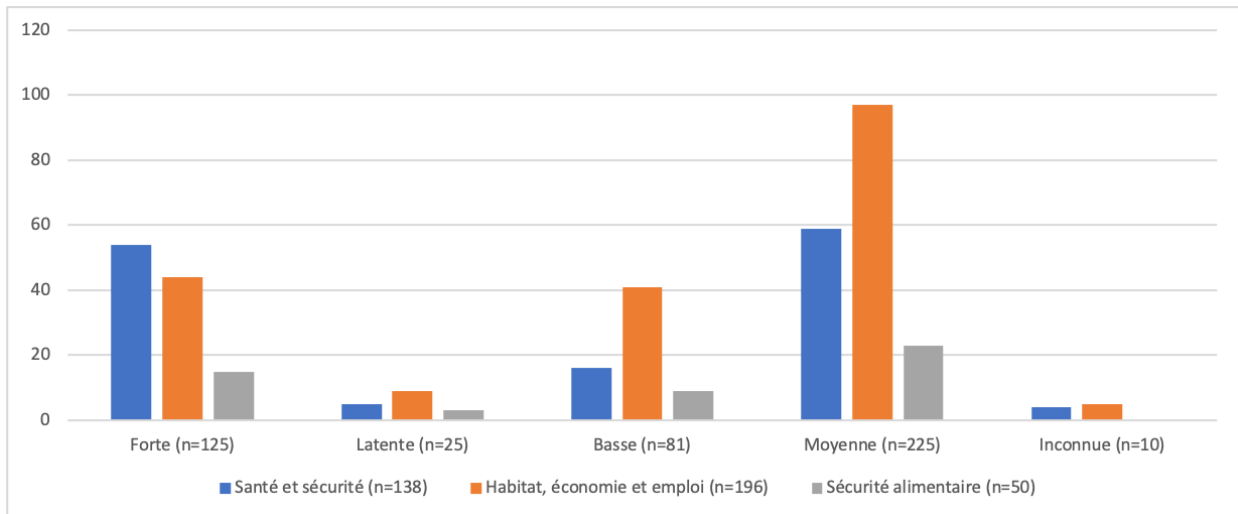


Figure 9. – *Intensité et impacts sociaux*



L'impact social le plus important renvoie à **l'habitat, l'économie locale et l'emploi** (42 %). Cette catégorie fait référence à la dépossession des terres par les évictions et les réinstallations forcées, à l'impact sur les secteurs d'emploi traditionnel qui impliquent chômage, mauvaise qualité de vie voire, sur certains territoires, travail forcé. De nombreuses références sont faites à l'altération des styles de vie et pratiques culturelles (modes de vie ancestraux, ressources matérielles ou immatérielles) et aux transformations sociales qui en résultent : augmentation de la polarisation sociale, corruption, émergence de régimes politiques dictatoriaux et violences physiques ou symboliques. La catégorie **santé et sécurité** des personnes (30 %) renvoie à l'ensemble des accidents de travail et troubles chroniques de la santé résultants des activités : la maladie du

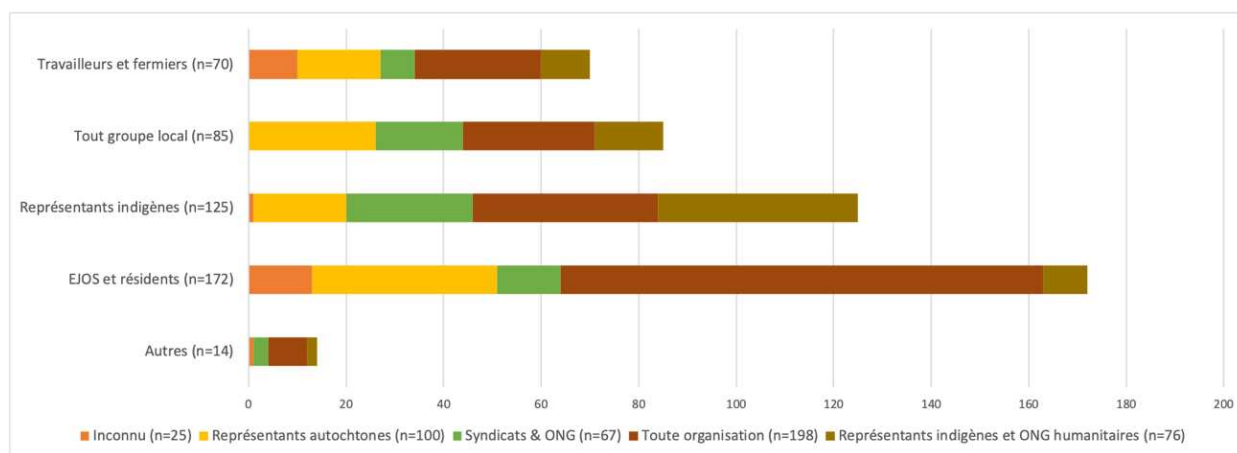
poumon noir (pneumoconiose) restant une affection courante chez les mineurs de charbon et étant à l'origine du décès d'environ 10 000 anciens mineurs entre 1990 et 2000 (Epstein et al. 2011). Les mines ou les forages pétroliers ou gaziers peuvent polluer les sources d'eau potable (sélénium, arsenic, manganèse, plomb, fer, sulfure d'hydrogène) et impacter un ensemble d'autres services de base essentiels au maintien ou au développement sanitaire (accès au logement et à l'énergie)¹⁰⁸. Cette catégorie regroupe aussi les violences faites à l'encontre des populations : persécutions, morts, intimidations, chantages, coercitions, tortures. La **sécurité alimentaire** (11 %) est l'ensemble des menaces liées à la capacité des populations à continuer à pêcher, à chasser et à rassembler les ressources traditionnelles de subsistance.

Les arguments liés aux modes de vie à l'économie et à l'emploi sont prépondérants, mais le conflit est d'autant plus fort qu'il met en danger la survie des populations – et que cette survie n'est pas liée à leurs propres capacités à se nourrir dans un environnement altéré, mais qu'elle est imposée par une contrainte externe importante.

2.3. LES ACTEURS ET LEURS MODUS OPERANDI

GROUPES LOCAUX ET ORGANISATIONS

Figure 10. – Les groupes locaux et les organisations



Les groupes locaux semblent être les premiers impactés par les injustices de l'O&G. Ils sont soutenus et représentés par des organisations de justice environnementale. Dans l'ensemble des conflits, le nombre de groupes locaux (n=2627) est plus important que celui des organisations

108 L'étude de Paul Epstein et al. (2011) évalue les coûts du cycle de vie et les impacts du charbon entre 1997 et 2005. Elle a établi une corrélation entre la fréquence élevée des naissances prématurées et de faibles taux de natalité avec les méthodes d'exploitation à ciels ouverts, montrant problèmes pulmonaires, cardiovasculaires et rénaux, diabète et hypertension. Le montant total estimé est de l'ordre de 74,6 milliards de dollars par an.

(n=1807)¹⁰⁹. Dans un conflit, des associations sont réalisées entre groupes locaux et organisations ($\chi^2= 94,57$, $df = 25$, $p\text{-value} = 5.069e-10$).

Les **EJOS et résidents** (les communautés de voisins, citoyens, associations culturelles, groupes religieux, villageois et citadins, utilisateurs de ressources locales, organisation locale ou internationale), sont des groupes locaux fréquents dans les conflits (37 %). De façon notable, ils s'associent à *toutes organisations* (43 %). Cette catégorie comprend l'ensemble des catégories : y sont représentées les grandes ONG (p. ex. Greenpeace, WWF), des ONG environnementales ou humanitaires (p. ex. Amnesty International, *Derechos humanos*), nationales et internationales. Plus que dans d'autres catégories, nous y recensons les agences gouvernementales et les organisations de société civile. De façon importante aussi, les EJOS et résidents s'associent aux représentants autochtones.

Les **représentants indigènes** représentent les communautés traditionnelles, groupes tribaux, mais aussi les associations locales de défense des droits indigènes, éthiquement ou racialement discriminés (27 %). Ils s'associent avec les ONG humanitaires et les organisations de représentants indigènes (c'est l'exemple des représentants des Nenets en Russie, des Achuars en Équateur ou des Mapuches en Argentine).

Les **travailleurs et fermiers** (13 %) rassemblent les individus se définissant comme pêcheurs, paysans, éleveurs, fermiers, etc. Ce groupe peut aussi inclure les ouvriers et salariés de l'industrie et les sans-emploi. Fait notable, ce n'est pas la catégorie de groupe local qui s'associe le plus avec des organisations syndicales.

LES RÉPERTOIRES D'ACTION

Dans la base de données, les répertoires d'action peuvent être regroupés en quatre classes :

Les campagnes médiatiques et les protestations publiques. Il s'agit d'actions recherchant le facteur représentativité, utilisé à des fins de propagation de la lutte, guidé par la volonté de faire connaître l'intérêt du combat à différents acteurs ; s'y incluent les manifestations, les actions de rue, les marches et sit-in, les plaintes officielles sous forme de lettre ou de pétition, les événementiels artistiques, les boycotts des procédures officielles ou des produits des entreprises, les référendums et autres consultations locaux, les camps d'été et autres actions collectives. Les campagnes médiatiques – opérations de communication visant à délivrer une information par l'intermédiaire de support de diffusion massive – rassemblent l'ensemble des campagnes publiques, des réseaux sociaux, des productions et diffusions de manifestes, des magazines, blogs, vidéos, pétitions et pamphlets (n=499).

¹⁰⁹ Voir la liste des organisations en annexes 1, tableau 3.

L'action directe est une classe de désobéissance civile violente (sabotages, menaces ou utilisations d'armes, incendie volontaire, dommages matériels divers) et/ou non-violente (occupations d'espaces publics ou privés, grèves). Fait notable, les conflits de cette classe n'utilisent que peu la protestation et l'action médiatique (MCG_0 Cla/Mod = 80,14, p. value = 4,37 e-81).

La mobilisation « totale » est la classe majoritaire (41 %), elle regroupe les protestations publiques, campagnes médiatiques et action directe. Cette classe recourt plus souvent que les autres à la judiciarisation (procès, appels, litiges et recours divers, l'activisme judiciaire et les objections légales aux EIA) et à l'expertise (études scientifiques, recherche académique, rapports, séminaires, proposition alternative et informée, etc.) (LGA_1 Cla/Mod : 71,16, p. value 9,94 e-68).

Un dernier groupe concentre **les autres formes** (9 %) et inclut les entrées renseignées par les contributeurs en tant qu'« autres » et « inconnues ».

Un répertoire est lié à un groupe local ($\chi^2 = 39\ 787$, df = 12, p-value = 7.801e-05) et à une classe d'organisation ($\chi^2 = 60\ 553$, df = 12, p-value = 1.789e-08).

Figure 11. – Organisations et répertoires d'action

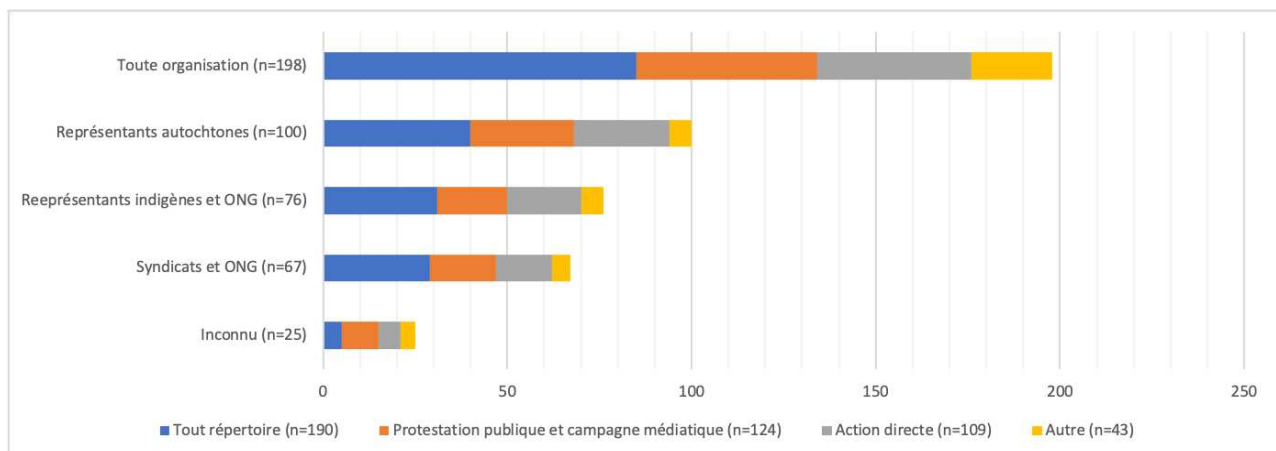
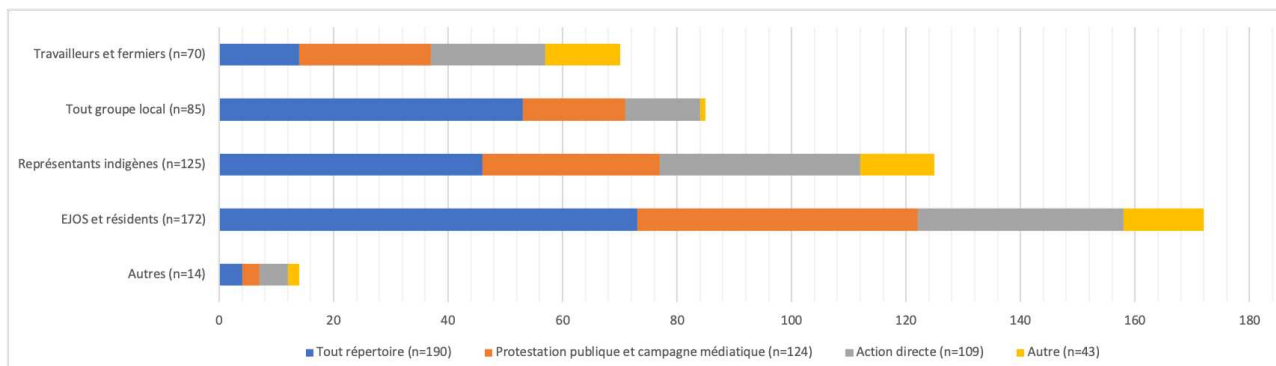


Figure 12. – Groupes locaux et répertoires d'action



Du côté des organisations, il semble y avoir une homogénéisation des répertoires d'action : la proposition de l'utilisation d'une classe de répertoire est sensiblement similaire dans les cinq classes d'organisation. Concernant les groupes locaux, nous notons de sensibles différences : par exemple, la catégorie tout groupe local utilise l'ensemble des répertoires quand les résidents et EJOS, mais aussi les peuples indigènes, ont comparativement plus recours à l'action directe que les autres classes.

Notons que des alliances peuvent avoir lieu au cours du conflit, et que l'utilisation de répertoires peut être augmentée du fait de ces alliances. C'est, par exemple, le cas du conflit des villages du littoral thaïlandais Ban Krut et Bo Nok contre l'Union Power Development Co Ltd (UPDC) dans un projet de construction d'une centrale à charbon : une propriétaire locale (Jintana Kaewkao) a conduit une protestation, en 1998, contre l'UPDC à Ban Krut. Elle a créé le groupe de conservation « Ban Krut », a organisé des marches et bloqué la circulation routière. Elle a aussi « acheté des actions de l'entreprise pour assister aux réunions des parties prenantes et exprimer son opinion ». Rapidement, l'activiste a gagné le soutien d'organisations internationales, comme Greenpeace, People Against Coal Coalition, des groupes grassroots (Krabi Friends of the People), des organisations de société civile (Bonok conservation groupe), mais aussi de groupes locaux : travailleurs, parti politique, associations de citoyens et résidents. Le résultat de ces associations est fructueux pour le mouvement : la Banque américaine Export-Import Bank retire son financement, ce qui n'empêchera pas la centrale d'être construite, avant que le chantier ne soit définitivement suspendu en 2005.

Plus il y a de groupes locaux, d'organisations et de répertoires d'action, plus forte est la chance que les projets soient stoppés.

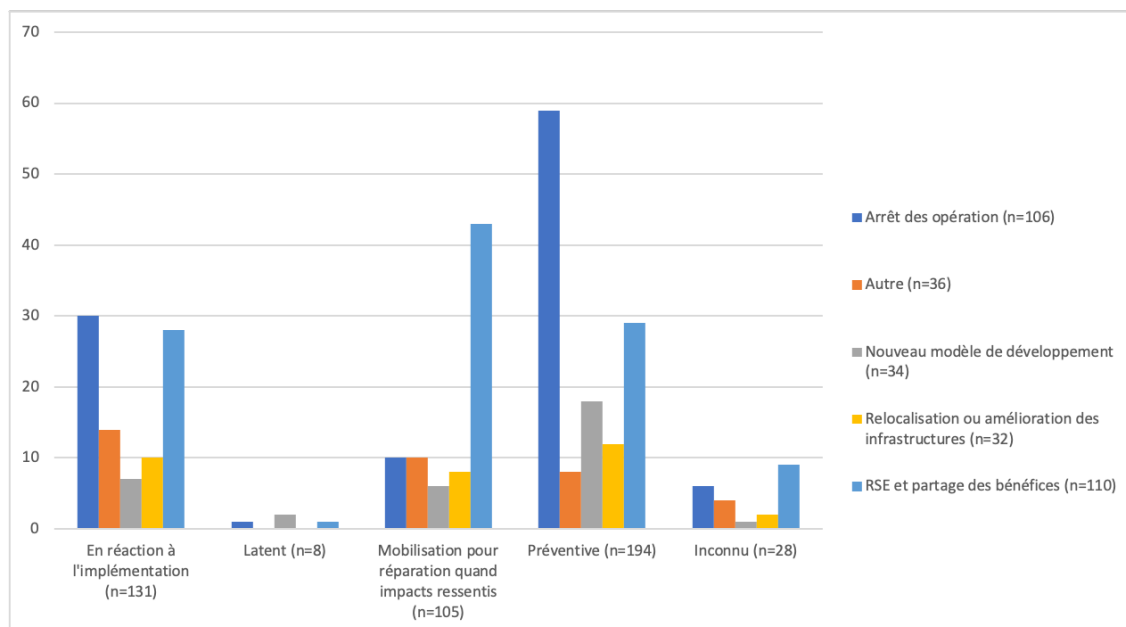
Un conflit sur un projet stoppé a fait intervenir en moyenne un nombre plus important d'organisations (4,53 contre 3,87), de groupes locaux (5,13 contre 5,04), de formes de mobilisations (7,10 contre 6,12) et d'impacts environnementaux recensés (8,27 contre 8,14).

LES ALTERNATIVES AUX PROJETS

Les alternatives aux projets incarnent la remise en question des formes d'évaluation dominante de l'utilisation des ressources et la proposition de solutions spécifiques. Elles sont formulées auprès des entreprises, des gouvernements ou des institutions internationales. Tous les conflits n'en proposent pas (32 %).

En phase préventive, l'alternative majoritaire renvoie à **l'arrêt des opérations et le développement d'ENR**. La durabilité est soulignée pour demander le développement de ressources alternatives, que cela soit de l'éolien, du solaire, de l'hydraulique, de la biomasse ou encore de la géothermie. Des arguments sont formulés sur les stratégies de conservation, d'efficacité ou d'économie d'énergie.

Figure 13. – Alternatives et niveau de réaction



$\chi^2 = 15,73$, $df = 12$, $p\text{-value} = 0,2039$

Quand les impacts ont été ressentis, les alternatives sont majoritairement formulées autour de la **RSE et du partage des bénéfices**. Concernant la RSE, il est fait un ensemble de demandes autour de l'amélioration des modes de gouvernance de l'organisation. La réalisation d'études additionnelles ou l'amélioration d'études existantes, la mise en place de standards plus élevés et le respect des lois existantes sont exigés. Les oppositions appellent à une plus grande transparence des entreprises et des gouvernements sur l'ensemble de la chaîne opératoire par la création et/ou mise à disposition publique de documents : MoU, EIA, EIS, SIA, JIV, études post-incidentes, études carbone, listes des composés chimiques utilisés dans les processus de production, de raffinage ou de traitement, etc. Les demandes concernant l'engagement des parties prenantes sont importantes, les populations cherchent la consultation, le consentement informé, la possibilité de participer aux processus de prise de décision et de gestion des externalités négatives. Les différents impacts socio-environnementaux doivent être remédiés. Parmi les propositions de remédiations, certains conflits demandent des compensations monétaires ; quand les impacts ont été ressentis, l'alternative se tourne donc davantage vers la négociation avec les entreprises et les gouvernements.

De façon moins importante, 6 % des alternatives renvoient aux demandes de **relocalisation, de reconstruction ou d'amélioration des infrastructures existantes** (remplacement d'oléoducs ou de tête de puits, installations de systèmes de contrôle des fuites et de filtre à air, modernisation des raffineries, etc.).

5 % proposent un **nouveau modèle de développement** fondé sur des moyens de subsistance plus durables/locaux que n'est actuellement conçu le *business* du fossile (propositions de transition vers

le développement de l'agriculture biologique ou conventionnelle, de l'élevage, du tourisme, un retour aux « entreprises traditionnelles »).

Enfin, 8 % des alternatives proposées sont « **autres** » et renvoient à un contexte particulier : demande de fonds solidaires spécifiques (par exemple, recherche des personnes disparues), redéfinition des zones d'accès (par exemple extension de zones de pêche), implications politiques (par exemple, pacifier la région au regard des guerres islamistes).

Il est à noter que la moitié des conflits qui ne demandent pas l'arrêt des opérations ont la RSE pour alternative. Lorsque l'on questionne l'intensité d'une contestation et les alternatives proposées, plus l'opposition est d'intensité forte, plus les demandes d'arrêt des opérations et la remédiation des impacts sont elles aussi importantes ; ce constat permet de postuler un point de non-retour : les demandes, conçues comme non négociables, exigent l'arrêt des opérations.

*

* *

Le profil général des CCFJC que nous venons de décrire renvoie à des oppositions anti-extractivistes¹¹⁰ (par ex. Acosta 2013; Bednik 2013, 2019; Gudynas 2013) qui contestent l'exploitation des ressources naturelles de pétrole, de gaz, de charbon, de houille et de lignite. Ces premières analyses soulignent que les oppositions se développent au nom de l'extraction *per se* : les combustibles fossiles sont indiqués comme l'objet de *sous-conflits*, avant d'être dénoncés pour leurs impacts négatifs. Les conflits se développent de façon prioritaire dans les régions du Sud, où la mise en place de mégaprojets reçoit généralement l'assentiment des gouvernements (Amérique Latine, Afrique). Toutefois, les luttes anti-extractives se développent aussi au Nord, avec la poussée des énergies non conventionnelles¹¹¹ (« extrêmes » pour reprendre les termes de T. Klare (2014) ; à mesure que les méthodes d'extraction se sont développées, de nouveaux « horizons extractifs » ont été rendus possibles (Svampa 2011) ; c'est le cas du boom de gaz de schiste aux États-Unis ou encore des forages arctiques. La présence de cette nouvelle aire extractive s'accompagne de

110 L'extractivisme est une activités “which remove large quantities of natural resources that are not processed (or processed only to a limited degree), especially for export. Extractivism is not limited to minerals or oil. Extractivism is also present in farming, forestry and even fishing.” (Acosta 2013). De la notion d'extractivisme, on distingue celle du néo-extractivisme, qui fait référence à la manière dont l'État assume une part des orientations économiques d'un pays ; comme cela peut notamment être le cas dans une situation de nationalisation des mines. Ce modèle considère les industries extractives comme un levier essentiel du développement. On dit cette forme d'extractivisme « nouvelle » car elle se fait sous l'égide d'un État interventionniste. Cet État récupère la majeure partie de la rente. Pour E. Gudynas et A. Acosta, extractivisme et néo-extractivisme sont néanmoins similaires, ce sont deux faces de la même malédiction : la malédiction de l'abondance (ou celui du syndrome hollandais).

111 Les géographes québécois Y. Fournis et M.-J Fortin (2015) se sont intéressés à la question d'un extractivisme du Nord (et plus spécifiquement au Québec et au Canada) en s'appuyant sur la tradition théorique de l'école des Staple, qui postule que l'histoire du développement économique, social et politique du Canada se structure fortement autour d'un mode de développement extractiviste. Les auteurs laissent entendre que ce qui est nouveau dans le contexte, ce sont les résistances rencontrées par les gouvernements et industries dans leur mise en place de ce mode de développement.

mobilisations qui semblent toutes en augmentation depuis les années 2010, nous avons montré que 2011 et 2015 étaient des années d'importance, en raison d'accidents majeurs et de réarrangements politiques en Afrique Subsaharienne ainsi que de l'émergence de nouvelles activités d'infrastructures en Europe et Amérique du Nord.

Nous avons vu que l'intensité d'un conflit était dépendante du statut du projet et du niveau de réaction, mais aussi des impacts socio-environnementaux et de leur nombre : un projet a d'autant plus de chance d'être stoppé que l'intensité est forte, le niveau de réaction précoce et les impacts socio-environnementaux nombreux. Mais cette intensité conflictuelle est aussi liée à la présence et au nombre d'organisations et de groupes locaux. Les conflits condensent généralement un nombre plus important de groupes locaux, ce qui nous fait là aussi plaider pour une prévalence des actions situées, ancrées géographiquement – qui sont rejointes par des organisations, nationales ou internationales, qui participent à diffuser les revendications. Les moyens d'action mobilisés sont multiples, comprennent pour beaucoup l'action directe, mais aussi les recours judiciaires, les campagnes médiatiques et les protestations publiques.

Nous avons souligné que dans une majorité des cas, les groupes et organisations formulent des alternatives au projet : la moitié de ces alternatives ne demandent pas l'arrêt des projets, mais formulent des solutions qualitatives et économiques (amélioration de la RSE, partage des bénéfices, nouveaux modèles de développement, mise en place de solutions de remédiations spécifiques).

Comprendre cet état des lieux général nous permet maintenant de comparer les caractéristiques des classes de conflits obtenues.

3. FOSSILISATION DES CONFLITS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE OU CLIMATISATION DES CONFLITS CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES?

Nos précédents constats résonnent avec le constat de North (2011) : « quelque chose se passe » dans les mobilisations contre les combustibles fossiles et pour la justice climatique : avec les années, le nombre de conflits augmente et les modalités d'action se diversifient. Les précédents constats sont essentiels pour questionner maintenant une des hypothèses que nous avons posées comme centrale à cette recherche : les CCFJC sont le résultat d'un double mouvement de fossilisation des conflits contre le changement climatique et de climatisation des conflits contre les combustibles fossiles. Pour appréhender cette hypothèse, nous chercherons dans cette partie à élaborer des classes de conflits dans l'objectif de comprendre la place des mouvements contre le changement climatique : participent-ils, comme nous le supposons, d'une classe émergente ? Si

oui, quelles en sont les principales caractéristiques ? Et si non, que cela veut-il dire des CCFJC, et de la base de données ?

3.1. UNE TYPOLOGIE DES CONFLITS CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES : IMPACTS, PARTAGE DE LA VALEUR ET SYSTÉMIQUES

Les ACM opérées sur notre base montrent une pertinence de regroupement en trois classes, dont l'analyse nous a permis de les nommer conflits d'*impact*, conflits liés au *partage de la valeur* et des *conflits systémiques*¹¹². Cette classification repose sur une conceptualisation des dynamiques sous-jacentes qui caractérise la contribution des variables et de leur modalité aux clusters constitués (voir Annexe 1, tableaux 20, 21 et 22). La classification des conflits se fonde sur la prédominance de certaines caractéristiques dans chaque classe de conflits. La première catégorie, nommée *conflits d'impact*, est désignée ainsi, car elle comprend la variable prédominante de l'impact, qu'il soit environnemental, sanitaire ou social. Ces conflits surgissent lorsque des projets entraînent des effets directs, souvent négatifs, sur les communautés locales et leur environnement. La seconde catégorie, les *conflits de partage de la valeur*, est caractérisée par des enjeux centrés sur la distribution ; ils émergent lorsque les risques et les bénéfices d'un projet ne sont pas équitablement partagés, ce qui conduit à des déséquilibres. Le terme « partage de la valeur » renvoie à la dimension économique, constitutive de la classe et peu retrouvée par ailleurs dans les deux autres classes. La troisième catégorie de conflits systémiques est nommée ainsi, car ils sont transectoriels, non liés à des projets spécifiques et concernent les conditions structurelles et idéologiques au fondement des projets. Le terme « systémique » indique donc que ces conflits vont au-delà des questions d'impact et de partage de la valeur pour remettre en cause le « système ». Nous explicitons ci-après chacune de ces spécificités au regard de leur quantification.

Tableau 3. – Une typologie des CCFJC

	<i>Conflits d'impact</i>	<i>Conflit de partage de la valeur</i>	<i>Conflit systémique</i>
<i>Focus</i>	Impacts socio-environnementaux	RSE	Diversité
<i>Objectif</i>	Remédiation	Meilleure répartition des risques et des bénéfices	Justice
<i>Stade réactif</i>	En réaction à l'implémentation	Quand impacts ressentis	Préventif

¹¹² L'estimation de la pertinence des regroupements renvoie au sens qu'offre le nombre de types proposés par l'analyse et qu'une augmentation ou une diminution du nombre de types ne permettait pas d'améliorer significativement.

<i>Stratégie</i>	Action directe et protestations publiques	Protestations publiques	Mobilisation politique totale
<i>Type d'organisations</i>	Ejos, organisations indigènes et ONG	Travailleurs et organisations syndicales	EJOS et résidents, toute organisation
<i>Statut du projet</i>	En opération	En opération	Proposé, planifié, stoppé

DES CONFLITS D'IMPACT

La première catégorie de conflits (37%) intervient en réaction à l'implémentation des projets, quand ces derniers sont en opération. Cette catégorie, qui touche toutes les régions du monde, se caractérise par une notification importante des impacts, qu'ils soient environnementaux ou sociaux.

Les pollutions représentent 44 % des impacts cités, suivis des impacts environnementaux globaux (31 %). L'eau est une préoccupation d'importance : les méthodes utilisées par les activités E&P ramènent l'eau piégée dans la formation géologique à la surface, accompagnée de solides dissous, de métaux lourds, d'hydrocarbures et autres matières parfois radioactives qui la rendent impropre à la consommation humaine et difficile à éliminer. Les forages, les routes d'accès et les installations de pipelines ont des répercussions sur les terres, les forêts, les territoires qu'ils contribuent à modifier, fragmenter – mettant en danger, bétail, animaux sauvages et réserves de pêches.

Au Myanmar, les mines de charbon du Nam Man ont fait l'objet de vives contestations pour leurs impacts sur l'agriculture, les sources d'eau, la pollution de l'air, mais aussi pour les tensions politiques et les guerres qui en ont résulté. Les contestations contre l'exploitation des mines de charbon de Nam Ma au Myanmar, exploitées par la Ngwe Yi Pale Company depuis 2004, constituent un bon exemple de cette catégorie de conflits. Les populations contestent les impacts de l'activité minière sur l'agriculture, les sources d'eau et la pollution de l'air ; sont également pointés les impacts quant à la santé (augmentation des cancers et des cas de tuberculose). L'exploitation des mines a alimenté les tensions politiques et les conflits armés, ce qui a engendré des pertes de foyers, des exactions et des impacts de guerre. Les villageois de Nam Ma, associés à divers groupes (Ejos, gouvernements politiques, communautés traditionnelles, groupes religieux, etc.), appuyés par diverses organisations de société civile ou ONG (Nam Ma Shan Farmers, Shan Human Rights Foundation, Shan State Farmers' Network, Wan Long Women's group, etc.) demandent l'arrêt des activités minières depuis 2016. Les principaux moyens d'action sont les campagnes publiques, les marches et les *sit-in*, la création de rapports, le développement de réseaux de lutte. Malgré l'intensité toujours importante des mouvements d'opposition, les mines sont aujourd'hui toujours exploitées.

Les impacts sociaux liés à ceux de l'environnement renvoient à la santé et la sécurité (38 %) et aux impacts sur les terres, l'économie et l'emploi (35 %). Les activités *onshore* n'étant pas les seules cibles de ces conflits ; celles opérées en *offshore* en ayant elles aussi un certain nombre. Au Myanmar, l'exploitation dans la mer d'Andaman, débutée en 1990 et exploitée par Total, Chevron, PTT et Myanmar Oil and Gas entreprise, a été dénoncée pour l'exploitation humaine : travail forcé, violences physiques, confiscation des terres et relocalisations des résidents. Les activités ont contribué au renforcement de la dictature, de la corruption et de la militarisation du pays, duquel un certain nombre d'habitants ont fui vers la Thaïlande ou la Birmanie¹¹³. Par ailleurs, l'éloignement des sites de forage en mer requiert une ingénierie complexe, dont les dysfonctionnements s'accompagnent de contestations : en 2010, l'exposition de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique a tué onze travailleurs et entraîné le déversement de près de quatre millions de barils de pétrole durant 87 jours. Entre 2008 et 2012, les plateformes de forage en mer ont donné lieu à 34 décès, 1436 blessures et 60 déversements de pétroles (BSEE, 2015).

Quand des pollutions altèrent les écosystèmes, c'est aussi la sécurité alimentaire qui est pointée, et l'impossibilité pour les populations locales de continuer à chasser ou à pêcher. Ces externalités s'accompagnent d'autres, moins visibles : affections respiratoires (asthmes, toux, irritations des yeux, du nez ou de la gorge) et maladies diverses liées aux polluants chimiques.

Ces divers impacts semblent engager un type de sous-conflit propre à cette classe : le *management des ressources naturelles* (68 %). C'est parce que l'accès à ces ressources est altéré et que sa distribution est inégale que les conflits émergent, alimentés par les contradictions entre le management local et global des systèmes, les mécompréhensions, le manque d'information sur les politiques et les programmes et les impacts globaux de cette configuration sur les multiples échelles du fonctionnement, voire de la survie, des sociétés impactées. Les conflits formés y sont généralement d'intensité forte (31 %), bien que la classe comptabilise une grande part de conflits latents (10 %). Ces conflits semblent non advenus – comme parfois notifié – par peur des représailles, par l'exclusion des acteurs de certaines procédures de résolution, par un manque de connaissance/d'accès à une réponse qu'ils jugeraient stratégique de porter. Les populations locales et les peuples indigènes sont les acteurs les plus impliqués dans les conflits d'impacts, tant au niveau des organisations (organisations indigènes, ONG humanitaires et environnementales) (35 %), que des groupes locaux (groupes d'hommes, de femmes, communautés, résidents) (47 %). Ils usent de répertoires d'action divers : protestations publiques, marches et occupations de lieux, publication de rapports, développement de réseaux de lutte et action directe. Mais plus que dans les deux classes qui suivent, l'action directe y est d'importance (32 %) : sabotage des installations pétrolières (par exemple Équateur, 2007), occupation des terres de la province indonésienne de

113 Voir à ce sujet la publication du rapport d'EarthRights International de 2010 : *Energy insecurity: how Total, Chevron, and PTTEP Contribute to Human Rights Violations, Financial Secrecy and Nuclear Proliferation in Burma (Myanmar)*.

Riau à la suite de l'arrivée de Chevron en 2000, blocage du trafic pétrolier de l'entreprise britannique Petrofac en Tunisie en 2006.

Si les conflits sont d'intensité forte (31 %) à moyenne (21 %), les projets sont pour la plupart encore en opération.

DES CONFLITS DE PARTAGE DE LA VALEUR

Une deuxième catégorie de conflit (18%) décrit un ensemble d'oppositions d'intensité moyenne, nées suite aux impacts ressentis sur des projets en opération. Le conflit est en réaction à des impacts socio-environnementaux d'ordre économique et fait montre de demandes d'alternatives spécifiques liées à la répartition des risques et des bénéfices du projet, sans en demander l'arrêt.

Les impacts dénoncés renvoient principalement à la sphère sociale et sont liés à la terre, à l'économie et à l'emploi. Les conflits soulignent l'ambivalence de la manne pétrolière, dénoncent une *malédiction des ressources* : situation paradoxale où l'exploitation des ressources naturelles s'accompagne de faible taux de croissance économique et entraîne des effets négatifs sur la gouvernance des pays tout en accroissant les inégalités socio-économiques (Acosta 2013). La répartition des coûts et des bénéfices des projets industriels est donc inégale. C'est l'exemple récent de PNG-LNG, principalement mené par ExxonMobil dans la province de Hela, Papouasie Nouvelle-Guinée. De lourds investissements ont accompagné l'arrivée du projet dans les années 2000, avant que ces derniers ne soient considérablement amoindris dans les années 2014 : les emplois ont disparu, les propriétaires terriens Huli se sont appauvris, les promesses gouvernementales de développement du commerce touristique et de versements de redevances n'ont pas été tenues. Les conflits, intenses, dans les années 2016, ont participé d'une militarisation de la zone. La population, déjà affaiblie, a subi un tremblement terrestre en 2018 qui a dévasté le haut PNG, contribuant là aussi à une augmentation des protestations.

Sur 85 cas que contient la classe, 65 se retrouvent en Afrique Subsaharienne. Ces pays sont ceux dont la rente du pétrole, bien que contribuant à plus de 5 % du PIB, sont pourtant les États les plus fragiles : Nigéria, Mozambique, RDC, Libye, Angola (Olson et Lenzmann 2016). Les industries sont attaquées sur les bénéfices « directs » qu'elles pourraient potentiellement fournir sous forme de rentes, d'offres d'emplois ou de services, mais aussi sur ce qu'elles empêchent de créer, voire de subsister.

La majeure partie des entrées de sous-conflit de la classe sont liées à des pollutions. Dans la classe de conflits précédents, nous avons vu que les oppositions se concentrent sur les pollutions et décrivent la chaîne d'externalité négative qu'elles engagent, permettant aux revendications de se concentrer sur le management des ressources naturelles. Pour les conflits de partage de la valeur, les pollutions en tant que sous-conflits semblent permettre des demandes spécifiques en termes d'alternatives et de compensations. Par exemple, en 2012 au Nigéria, Shell (SNEPCo) et la

compagnie nationale pétrolière nigériane (NNPC) sont à l'origine d'un déversement de plus de 40 000 barils de pétrole dans le Bonga North West Field, État du Bayéla. Ces déversements ont impacté la pêche et l'approvisionnement en eau des communautés locales, mettant en danger la première activité économique du pays. En réaction, l'Artisan Fisherman Association of Nigeria, associée à des organisations syndicales locales ainsi qu'à OilWatch Africa, Rural Environmental Action Team et Environmental Rights Action se sont alliés aux groupes locaux de pêcheurs, de résidents, de femmes et de travailleurs afin de demander des Join Investigation Visit (JIV), réparations des dommages et compensations financières ; des lettres et des pétitions ont été rédigées et diffusées, les espaces publics occupés, des recours en justice organisés. Dans ce cas comme dans une majorité d'autres, les demandes n'ont pas été entièrement satisfaites et, notamment, celle financière, bien que de nouvelles études d'impacts aient pu être conduites.

En réponse à ces impacts, les groupes proposent des séries d'alternatives et de compensations. 55 % des alternatives formulées autour de la RSE (communication, régulation, transparence) et du partage de la valeur (bénéfices) se retrouvent dans cette classe – une classe qui voit aussi un nombre conséquent de demandes de compensations spécifiques relatives à la réhabilitation des terres, aux rétributions financières et aux offres d'emplois.

Cette classe comprend pour grande part des organisations autochtones (67 %) ¹¹⁴ des groupes indigènes (14 %) et des résidents (16 %), mais se caractérise aussi par une prépondérance des catégories d'association d'acteurs liées au travail, tant du côté des organisations (19 %) que des groupes locaux (26 %) : organisations sectorielles (fermiers, pêcheurs, éleveurs) et syndicales (ex. Maritime Union of New Zealand, Union Solidarity International, *Asociaciones de trabajadores*, CNDDC). Ces acteurs utilisent de façon préférentielle les campagnes médiatiques ; ils s'appuient sur les réseaux sociaux, diffusent des pétitions et protestent publiquement (marches, sit-in, camps). Cette classe voit aussi une certaine part d'action directe et de « tout répertoire ».

Fait intéressant, cette classe n'enregistre aucun projet stoppé. On peut supposer que les populations cherchent la négociation, dans des pays où les revenus de l'industrie pétrolière constituent l'une des premières ressources financières. C'est ce que confirme la variable « demande ».

DES CONFLITS SYSTÉMIQUES

La troisième classe de conflit (45%) intervient de façon préventive, sur des projets planifiés, en proposition ou stoppés et s'ancre sur le sujet des infrastructures et de l'acquisition des terres. D'intensité généralement moyenne, cette classe est caractérisée par une diversité des objets et des acteurs impliqués.

¹¹⁴ La classe de conflit de partage de la valeur est donc celle qui comprend le plus d'impacts sociaux en termes de sécurité et de groupes autochtones impliqués. Ces résultats peuvent être rapprochés de (Scheidel et al. 2020) qui font un lien entre les assassinats, criminalisation et autres violences physiques et groupes autochtones impliqués dans les mobilisations, rappelant la cohérence de ces données avec celles du *Global Witness* (2019).

Les impacts environnementaux sont dénoncés dans leur ensemble (35 %), quand la notification au changement climatique contribue pour beaucoup à la constitution de cette classe¹¹⁵. La mobilisation fait intervenir l'ensemble des catégories d'organisations des ONG nationales ou internationales, opérant dans le domaine de l'environnement, de l'humanitaire ou de l'énergie ainsi qu'auprès des agences gouvernementales et des organisations de société civile. Les groupes locaux sont eux aussi variés, avec une prépondérance des EJOS et des résidents, quand il s'agit de lutter plus spécifiquement sur les infrastructures associées aux projets. Les acteurs utilisent toutes formes de mobilisation : protestations publiques, campagnes médiatiques et action directe ; l'une des spécificités de cette classe restant le recours juridique, sous la forme dominante du procès. Ces recours sont menés en réaction à la pollution des eaux suite à l'explosion de CAPECO à Puerto Rico, des coalitions de préservation des zones humides se lèvent contre les tracés des pipelines en Floride, des recours sont menés en prévision de l'altération économique et socio-économique contre les centrales à charbon de l'Anadolu Group en Turquie, Greenpeace et Natur og Ungdom plaident contre le gouvernement norvégien pour l'attribution des licences pétrolières dans la mer des Barents au nom du devoir de préservation des générations futures inscrites dans la constitution.

Les organisations de cette classe ont recours à un argumentaire scientifique pour justifier des mesures plus ambitieuses et légitimer des développements technologiques alternatifs. Certains cas voient ainsi la dissémination de dispositifs d'experts pour réaliser des études complémentaires et indépendantes, l'information étant par la suite massivement diffusée aux populations et mise à disposition en ligne.

Un autre exemple de cette diversité et de ces recours se retrouve dans les contestations contre le mégaprojet Yamal en Russie, opéré par Novatek, Total et CNPC. Les Nenets, groupe indigène de la région autonome de Yamal-Nenets en Sibérie, ont été contraints de quitter le territoire, les routes migratoires du peuple ont été modifiées et des dégradations environnementales observées. Des activistes de la communauté, associés à des alliances de groupes de défense des droits des indigènes en Sibérie (EJOS, représentations des pêcheurs et Inupiaq) et des BINGO (Greenpeace) ont exprimé publiquement leurs préoccupations : organisations de séminaires, sessions de formation sur les pollutions et le changement climatique, et actions en justice. Si le projet est caractérisé par la base comme touchant à « peu de communautés », l'opposition a fait l'objet d'une forte couverture médiatique.

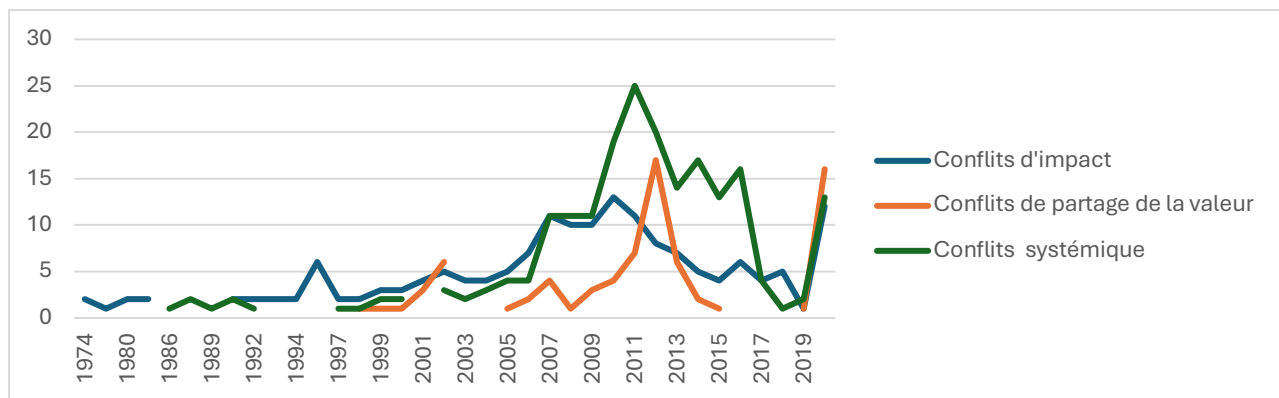
En prévention des projets, les alternatives sont formulées de façon non négociable : l'arrêt des opérations est demandé (34 %), souvent accompagné de propositions de remplacement des projets

¹¹⁵ La catégorie d'impact changement climatique et biodiversité compte pour 3 % de la définition de la classe d'impact et pour 2 % de la classe systémique. Cependant, la variable de sous-conflit « climat et biodiversité » correspond à la dimension 5 (7 %) et 7 (12 %). Dans le tableau de la contribution des composantes aux clusters, la dimension 7 est invisibilisée. La dimension 5 correspond au cluster 1 ; cela valide le fait que les conflits « systémiques » sont bien liés au climat.

pétroliers et gaziers par des énergies renouvelables. Quarante conflits construisent leur argumentaire sur la justice globale, discutant des questions de marginalisation, de bien-être humain, de durabilité socioécologique, questionnent l'ordre économique global et les inégalités de pouvoir (« 1 % vs 99 % »)¹¹⁶ ; ainsi, les conflits systémiques se répartissent sur l'ensemble de la planète et, bien que se développant plus facilement dans un contexte du Nord (39,5 %), ils se rencontrent également au Sud (13 % en Afrique, 13 % en Amérique latine, 31 % en Asie et 4 % en Océanie) ; il s'agit également de la classe qui compte le plus de volontés de nouveaux modèles de développement (9 %).

ANALYSE TEMPORELLE DES CLASSES DE CONFLITS

Figure 14. – *Évolution temporelle des classes de conflits*



Les conflits d'impact, relativement bien répartis temporellement, apparaissent dans les premières années des conflits renseignés dans la base. Ils sont suivis par les conflits de partage de la valeur, dont les premières références remontent aux années 1990. Le développement de conflits systémiques, s'il apparaît dans les années 1980, se fait de façon importante à partir de 2009. Les conflits systémiques ne sont pas nouveaux et comprennent, en fait, la plus grande proportion des cas de conflits dans notre base de données, ce qui donne à cette classe un poids d'importance.

Les CCFJC, toutes classes confondues, ont suivi une ligne de progression qui correspond sensiblement à celle que l'on observe mondialement sur d'autres catégories de conflits ; les grandes manifestations, liées aux « derniers jours » de la guerre froide, se sont multipliées dans la seconde moitié des années 1980 ainsi qu'au début des années 1990, coïncidant avec la troisième vague la démocratie (Huntington 1993). Une accélération des revendications s'opère par vagues contestataires, importantes dans les années 2010-2012 : ce sont les exemples des révolutions du monde arabe (en Égypte contre Moubarak, en Tunisie contre Ben Ali (2010-2011), des conflits en Europe du Sud (par exemple Indignados et Podemos en Espagne, Syriza en Grèce) ou en Europe

¹¹⁶ Le Slogan « Nous sommes les 99% » (« We are 99% ») d'Occupy Wall Street symbolise les disparités économiques et sociales et souligne la concentration des richesses par les 1% des plus riches. La phrase, devenue emblématique du mouvement, critique les structures et les inégalités ancrées dans la société.

centrale (conflit ukrainien de 2004). L'Asie et le Moyen-Orient en comptent aussi : Hong-Kong (2014), Syrie et Libye (2011), Turquie (AKP s'oppose au HDP, 2013-2015), Chine (la révolte du Jasmin 2011), Malaisie (Black 505, 2013), Taïwan (Sun Flower Movement, 2014) au Venezuela [la « Salida », 2014-2017]¹¹⁷. De cette vague, la base de données mondiale sur les événements, The Global Database of Events, language, and Tone (GDEL)¹¹⁸ montre que les conflits mondiaux se sont stabilisés à un niveau continu nettement supérieur à celui des années 1990 et 2000¹¹⁹.

Si nous décrivons ces évolutions de mouvements sociaux plus *politiques*, c'est que nous retrouvons une évolution similaire pour les CCFJC. Les pics 2010-2012 renvoient, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, à la montée des conflits en Afrique subsaharienne : au Nigéria, 23 des 69 conflits se développent aussi sur cette période, l'Ouganda voit débiter deux des trois conflits enregistrés dans la base, la Zambie et le Zimbabwe y concentrent leurs seuls conflits ; au Maghreb, cette période a vu le doublement des conflits CCFJC en Algérie, l'Égypte y compte la naissance d'un tiers de ses conflits, en Tunisie les deux conflits enregistrés le sont sur cette période. Ces conflits de partage de la valeur peuvent être en partie le résultat d'un phénomène de contagion entre mouvements sociaux généraux. Autrement dit, il peut s'agir ici de causes structurelles à la naissance de mouvements sociaux.

Cette même période voit la montée des conflits systémiques, qui se répartissent sur l'ensemble de la planète. Au Nord comme au Sud, les argumentaires exigent une démocratie renforcée – contre les figures de politiques traditionnelles. Certains cas de conflits peuvent se transformer en révolte généralisée¹²⁰ ; c'est l'exemple notable des manifestations brésiliennes en 2015, qui se sont

117 Les conflits vénézuéliens, notables pour leurs émeutes de 2014, sont eux aussi liés aux ressources pétrolières et gazières. Le président vénézuélien Nicolas Maduro a accusé en avril 2014 le gouvernement américain et des acteurs comme George Soros de vouloir s'appropriier les ressources nationales, en faisant un parallèle avec la situation ukrainienne. En 2014, l'Ukraine traverse une crise (la Révolution de la Dignité), initiée par le refus du président Viktor Ianoukovitch de signer un accord d'association avec l'UE, se tournant plutôt vers un accord économique avec la Russie. Cette décision a déclenché des manifestations pro-européennes dans les grandes villes du pays, qui se sont transformées en mouvement plus large contre la corruption – la destitution de Ianoukovitch et l'organisation d'un gouvernement pro-occidental qui s'en suivra aboutira à l'annexion de la Crimée par la Russie. La rhétorique vénézuélienne vise à souligner l'influence des intérêts étrangers dans les conflits internes et la mainmise sur les ressources des pays riches.

118 La base de données d'événements GDEL est: "designed to help support new theories and descriptive understandings of the behaviors and driving forces of global-scale social systems from the micro-level of the individual through the macro-level of the entire planet by offering real-time synthesis of global societal-scale behavior into a rich quantitative database allowing real-time monitoring and analytical exploration of those trends." Cette base enregistre plus de 300 catégories d'activités humaines dans le monde depuis le 1er janvier 1979. Mise en à jour toutes les quinze minutes, c'est la plus grande base de données sur les activités humaines et se compose de trois principaux types : des événements, des mentions, des graphes de relation (Global Knowledge Graph). (<https://www.gdelproject.org/>).

119 Calculée comme le nombre de protestations au cours d'un mois donné divisé par le nombre total de tous les événements enregistrés ce mois-là.

120 Voir à ce sujet Cockcroft sur la corruption globale et les protestations globales: <https://www.e-ir.info/2013/07/22/global-corruption-global-protests-the-odds-of-success-against-the-system/>

organisées contre la corruption dans le secteur pétrolier et qui se sont propagées et transformées en colère générale contre l'élite politique. Ces évolutions conflictuelles ont probablement des causes contextuelles et structurelles communes : la *diffusion* de la démocratie (soutenue par les technologies d'information et de communication), les crises économiques, l'émergence d'une nouvelle classe moyenne, etc.

La figure d'évolution temporelle montre une remontée des conflits à partir de 2019, ce qui s'observe sur un ensemble d'autres mobilisations dans le monde dans les années 2019 et 2020 (Gilets Jaunes, *Occupy*). On peut supposer que les récents événements du COVID-19 aient eu un impact significatif sur l'amointrissement des mobilisations par le fait d'avoir fait de l'occupation de l'espace public un danger sanitaire.

ORGANISATIONS ET CLASSES DE CONFLIT

Dans les conflits de partage de la valeur, les représentants des peuples autochtones sont les organisations principales, avec les organisations syndicales. On rencontre peu de BINGO et plus généralement d'ONG spécialisées. Cette configuration rappelle en certains points les révoltes du MOAN, où les ONG étaient peu citées dans les médias et n'ont pris qu'une part marginale d'action¹²¹. Cette situation peut être la résultante d'un éloignement des mouvements vis-à-vis du politique, une contestation de la professionnalisation de ces organisations quand les contestations touchent justement à la répartition équitable des coûts et des risques dans des systèmes politiques défaillants ; néanmoins, une hypothèse probablement plus juste pourrait consister à dire que les groupes ont moins de possibilités d'accès à ces réseaux.

Les conflits d'impact voient quant à eux une part plus importante d'organisations thématiques, qu'elles soient humanitaires, environnementales ou énergétiques.

Les conflits systémiques comptent une grande diversité d'organisations à leur actif ; la plupart des BINGO y sont par ailleurs concentrées ; ActionAid, Oxfam, Greenpeace, Amnesty International, WWF, Human Right Watch. Le fait que ces organisations soient diverses implique aussi une diversité des formes de mobilisations, la présence de structures de taille, aux ressources importantes, et engage notamment un recours à des moyens comme les procès.

Ces évolutions contingentes posent aussi la question des échelles de luttes et *retour* politique ; plusieurs auteurs ont noté un retour au local des formes de mobilisations. Dans les années 1990, les mouvements altermondialistes contre le libre-échange œuvraient sur la sphère transnationale, avec une tendance significative de la protestation civique (Della Porta 2008). Aujourd'hui, les luttes s'ancrent davantage dans les débats nationaux, pour une contestation de la politique locale,

¹²¹ Voir à ce sujet l'article de Steinberg (2012) sur le manque d'implication des structures internationales associées à la promotion des droits universels humains dans les conflits au MOAN, et les implications de ces manquements en termes de résultats des révoltes.

dont les conséquences peuvent mener à des transformations politiques, des modifications des structures de pouvoir (mais aussi parfois à un renforcement de certaines institutions). Cela semble être le cas pour les conflits d'impact et de partage de la valeur, qui tendent à demander l'adresse des revendications au national. Néanmoins, nombreux cas de conflits systémiques donnent à voir des sujets portés à l'international, faits probablement aidés par la diversité des réseaux d'organisation et la multiplicité des répertoires d'actions.

*

* *

Les conflits liés au partage de la valeur et les conflits d'impact soulèvent des questions importantes de justice procédurale, distributive et liée à la reconnaissance. Les conflits de partage de la valeur se concentrent sur la répartition des risques et des bénéfices aux développements des projets, quand les conflits d'impact se concentrent plus spécifiquement sur la dénonciation des nombreuses incidences négatives sur les écosystèmes et la biodiversité, la santé publique, les habitats, la qualité de vie. Les organisations soulignent leur exclusion des processus décisionnels – leur voix, leur préoccupation sont jugées négligées dans la planification et l'exécution des projets. Le changement recherché est transformationnel.

Concernant les conflits systémiques, notre premier postulat qui voulait que ces conflits soient « nouveaux » est à nuancer : ils sont moins nouveaux que l'expression de tensions, de déséquilibres de longue date, de l'évolution de dynamiques déjà existantes, d'une certaine « convergence des luttes ». Dans cette classe plus que dans les deux autres, nous retrouvons dans les argumentaires la question de la justice cosmopolitique, qui veut que les groupes, indépendamment de leur localité, fassent partie d'une même communauté internationale, où les impacts locaux et globaux sont distribués, affectant *in fine*, l'humanité dans son ensemble (“justice knows no borders”, “united in diversity”). Les argumentaires rappellent l'idée d'une « société civile mondiale » (Albrow et Glasius 2008), qui suggère l'existence d'une base sociale pour un mouvement environnemental mondial – organisée comme « contre-poids » aux intérêts industriels.

En interrogeant la base de données, nous postulons un double mouvement de *climatisation* des conflits contre les combustibles fossiles et de *fossilisation* des conflits contre le changement climatique. Cette hypothèse renvoie à la conception de mouvements contre les combustibles fossiles anciens, qui se seraient progressivement climatisés ; ils auraient alors adopté le référentiel de lutte contre le réchauffement climatique. Conjointement, nous postulons que les conflits contre le changement climatique, une catégorie « à part », étaient en augmentation, et trouvaient dans les luttes fossiles un moteur mobilisateur. De ce fait, nous nous attendions à trouver une catégorie systémique de poids faible, constituée de façon récente – ce que ne montre pas la typologie obtenue : les conflits systémiques sont plus récents que les deux autres classes, mais de façon non significative, quand ils constituent la classe de conflits la plus importante en ce qui concerne les

cas recensés. Ce résultat ne nous permet pas de répondre à la question de la fossilisation des conflits climats ou de la climatisation des conflits fossiles, car les *conflits contre le changement climatique* y ont une part restreinte, se confondant dans la classe avec d'autres types de revendications, d'organisations et de sujets.

Pour tenter d'affiner quelque peu la question qui nous intéresse, il nous faut revenir plus en détail sur ce que nous définissons comme un « thème » climat dans la base. Nous nommons thème pour décrire la façon dont les conflits dans la base traitent du sujet ; qu'ils le considèrent comme (i) un impact (ii) un objet de sous-conflit et (iii) développent un argumentaire spécifique sur le sujet. Notons que dans notre classification, le *climat* se retrouve dans les classes de conflits systémiques et d'impact, quand il est absent des conflits de partage de la valeur. Revenir sur cette définition nous permettra d'appréhender le poids du thème dans les CCFJC généraux et dans les classes de conflits créées. Discuter quelques-unes de ses implications nous permettra par la suite d'être en mesure d'identifier les stratégies d'analyse pertinente qu'il convient de mener quant à l'approfondissement du questionnement.

3.2. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES CONFLITS : UN IMPACT PARMIS D'AUTRES PLUS QU'UNE RAISON A L'ACTION

Dans la base, le sujet du climat se rencontre dans deux variables offertes par EJAtlas : il est cité comme faisant l'objet du sous-conflit et est mentionné comme catégorie d'impact environnemental.

En tant qu'impact environnemental (n=247), le climat n'est jamais cité exclusivement, mais toujours associé à d'autres dommages : des changements dans la biodiversité et d'autres pollutions comme les déchets et les fuites, l'altération des paysages, les événements extrêmes (Annexes 1, Tableau 24). Les villes côtières s'efforcent de contenir la montée du niveau de la mer, les communautés d'empêcher la disparition des stocks de pêche mis en danger par le niveau des eaux, les populations citent la multiplication des incendies, des ouragans, des inondations.

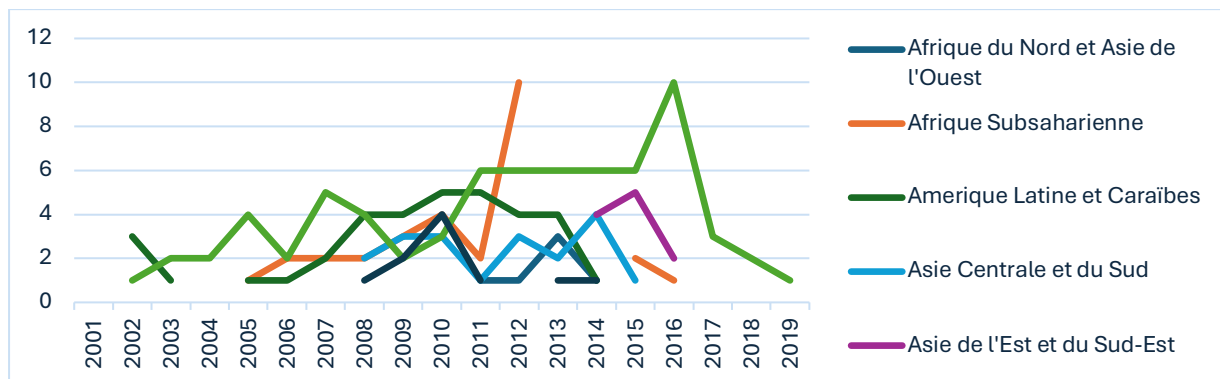
Le climat fait rarement l'objet d'une catégorie de sous conflit (9 sur 960). Il est fréquemment associé aux autres sous-conflits que sont le pétrole et le gaz, les infrastructures et les pollutions (Annexes, Tableau 25). Les deux cas où le changement climatique est l'objet unique de sous-conflit renvoient à des actions en justice. Le premier cas est à l'initiative des résidents Inupiat du village de Kivalina (Alaska) contre 24 compagnies pétrolières, dont les majors. Le recours, déposé en 2008 auprès de la cour de justice fédérale de Californie, est fondé sur la nuisance de la *common law* et réclame des dommages et intérêts aux pétroliers quant à la destruction du village de Kivalina, suite à d'importantes inondations causées par le changement climatique. Les villageois demandent jusqu'à 400 millions de dollars pour le coût de la relocalisation de l'ensemble du village, en raison de la contribution des projets passés et en cours des entreprises au réchauffement de la planète. Le

second cas est celui d'un paysan péruvien contre l'énergéticien allemand RWE en novembre 2015 ; portée par le ressortissant L. Lluya, RWE est mise en cause pour les émissions de GES historiques, contribuant à la montée des eaux et aux destructions subies par le village et sur sa propre propriété. Le recours est fondé sur le trouble de voisinage reconnu en droit allemand à l'article 1004 du BGB, selon lequel l'indemnisation est calculée au prorata de la participation de l'entreprise aux dommages. Trois autres cas renvoient aux oppositions nord-américaines. Un conflit concerne les forages en Arctique en 2006 à Point Hope (États-Unis). Deux conflits s'opposent à l'extension du pipeline Kinder Morgan et celui du Enbridge Northern Gateway au Canada (2010 et 2012). Au Sud, un cas renvoie à la mobilisation contre la plateforme pétrolière Payamino (entreprise Prenc) pour la contamination des rivières en Équateur ; un autre se développe suite à l'annonce de la construction du Gazoduc Nigéria-Maroc en 2016 ; un dernier s'organise de façon précoce contre un prêt de gazéification du charbon au Zimbabwe. Enfin, le dernier cas est celui du procès contre le gouvernement norvégien pour l'attribution de nouvelles licences d'explorations pétrolière, initié par Nature and Youth sur la base de l'article 112 de la Constitution nationale qui promet à tous un « environnement sain ».

L'IMPACT CLIMAT : UN SUJET ANCIEN

Faire du climat l'objet d'un sous-conflit est récent. Le premier cas, que nous venons de citer, est celui de 2005 : le conflit juridique des paysans équatoriens contre le derrick pétrolier de PERENCO.

Figure 15. – *Impacts climat mobilisés par régions et par années*



À l'inverse, le climat comme impact est cité dès 1967 ; date de début de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca, Canada. Le pays, qui a la plus large réserve prouvée de sables bitumineux après l'Arabie Saoudite et dont l'extraction constitue la première source d'émission de GES, voit émerger la contestation de l'usine des Great Canadian Oil Sands (aujourd'hui Suncor). En 1974, le charbon russe est lui aussi dénoncé pour ses impacts climatiques ; l'extraction du charbon dans la région du Kouzbass (1712) a eu des répercussions importantes : pollutions de la

rivière Tom, fréquents événements de « ciel noir », taux de cancers élevés, etc. Le pays est devenu le troisième plus grand émetteur de carbone historique, comptant pour 7 % des émissions cumulées globales de CO₂ (Evans 2021). Si les références à l'impact climatique restent faibles dans la base de données générales, elles sont continues dans la seconde moitié du XX^e et augmentent progressivement à partir des années 2000 pour rencontrer deux pics en 2011 et 2015.

En 2011, les conflits contre les compagnies pétrolières en Afrique se sont principalement manifestés dans la région du Delta du Niger au Nigéria et au Soudan. Dans le Delta du Niger, les conflits ont débuté dans les années 1990 entre industries et groupes locaux (Ogoni et Ljaw), qui ont trouvé un Momentum important en 2011, avec le Bonga oil leak, une catastrophe qui a résulté en la fuite de 40 000 barils de pétrole, touchant extensivement l'environnement et les communautés. Le Sud-Soudan a accédé à l'indépendance cette même année ; les espoirs concentrés sur la richesse pétrolière du pays, qui favoriserait la construction de l'État et réduirait la pauvreté, ont été déboutés. Les dirigeants politiques ont concentré le pouvoir et les richesses, détourné les revenus du secteur fossile. Le manque de transparence et la mauvaise gestion de la rente ont mené à des conflits politiques internes, et à la guerre civile en 2013. Dans les descriptions, le changement climatique est notifié pour décrire les effets néfastes des fuites de pétrole et du torchage du gaz, il est un argument supplémentaire.

Tableau 4. – 2009 et 2015 : exemples d'oppositions

2009	2015
<ul style="list-style-type: none"> • Porto Rico, Bayamon : Explosion du terminal pétrolier CAPECO (Chevron et al.) lors du transfert de carburant à Bayamon, incendies pendant 66 heures, dommages humains et environnementaux • Papouasie–Nouvelle-Guinée : Projet GNL (ExxonMobil) : impacts socio-environnementaux sur les communautés Huli, menant à des oppositions • Alaska : forage pétrolier (Shell) dans la mer des Tchouktches rencontre l'opposition des ONG et des populations autochtones • Australie, Montara : Marée noire de Montara (Montara Wellhead Platform) absences de compensation et d'évaluation des dommages causés aux communautés indonésiennes • Madagascar, Ampasiva Block: Exploration de Sterling et ExxonMobil provoque des échouages de baleines sur les côtes • Venezuela, Complexe de Jose : pollution et déversements contestés • Pérou, Réserve d'Amarakaeri : les forages (Hunt Oil et Repsol) rencontrent l'opposition (judiciaire) en raison de préoccupations environnementales et de l'absence de consultation • Mozambique, Vale Moatize : Mine de charbon qui induisent déplacements des communautés Tete sans compensation • Colombie, Boyacá et Cundinamarca : Exploitation du charbon mène à protestations locales (communautés Wayuu) en raison des impacts sur l'eau, de la biodiversité et la résilience socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> • USA, Pennsylvanie : NAPL (Supply Corporation et Empire Pipeline) ; Contestation des impacts sur les eaux et les zones humides du pipeline de 96,5 miles • Philippines, Bataan : centrale à charbon (Petron et GN Power Mariveles), assassinat de l'activiste Gloria Capitan, lutte contre l'impact sanitaire et environnemental local • Indonésie, Bali : Centrale à charbon (china Huadian & Co), promesses socio-économiques non tenues, préjudices sur les modes de vie locaux et l'environnement • USA, Caroline du Nord : Atlantic Coast Pipeline, opposition locale pour raisons environnementales et manque de consultation • Canada, Colombie-Britannique : Projet gazier Petronas sur l'île Lelu contesté pour risques sur l'habitat des saumons • Kenya : centrale électrique à charbon (Amu Power Co), oppositions sur causes environnementales et sociales • Philippines, Quezon : centrale à charbon de 1 200 MW (Meralco PowerGen), manifestations pour risques sanitaires et environnementaux. • Portugal, Faro : opposition à l'exploration de gaz et pétrole pour protéger le tourisme et l'environnement. • Sénégal, région de Dakar : centrale à charbon de Bargny (Compagnie d'Électricité du Sénégal), manifestations contre les impacts sanitaires • USA, Virginie : Pipeline de gaz de schiste (Dominion, Power, Duke Energy et Piedmond Natural gaz) contesté pour passage sur des terres autochtones et afro-américaines • Chine, Guangdong : Extension de la centrale à charbon de Heyuan (Hong ong's Hopwell Holdings and al.) contestée pour qualité de l'air et sécurité de l'eau

L'impact climat se retrouve dans les conflits d'impact (n=25), peu dans les conflits partage de la valeur (n=2) et majoritairement dans les conflits systémiques (n=54).

Dans le tableau qui précède, nous avons noté uniquement des conflits qui se développent en 2009 et 2015 et pour lesquels l'impact changement climatique a été inscrit. Ces exemples de cas de conflits (tableau 5) notifient les impacts ; que ceux-ci soient anticipés (phase de planification) ou expérimentés (impacts du fait des développements ou des accidents subséquents).

L'ARGUMENTAIRE CLIMAT : DE LA PRÉPONDÉRANCE DES ÉMISSIONS

La notification d'un impact climatique renseigne faiblement la teneur du conflit et les arguments développés. Afin d'approfondir le sujet, nous avons créé, à partir de la lecture de l'ensemble des descriptions des conflits, une variable « argument climat ». Cette variable fait montre d'un nombre de conflits plus réduit : un conflit peut notifier le sujet, mais ne pas y revenir dans la description générale qui est faite de la contestation. Un argumentaire est considéré comme tel quand il fait une ou plusieurs phrases sur le sujet, et inclut des références au réchauffement climatique, élévation des températures, températures moyennes, climats, effets de serre, gaz à effet de serre, effet de serre anthropique, CO₂, puits de carbone, empreinte carbone, etc.¹²². Sur l'ensemble des conflits, 80 conflits avec un argumentaire climat ont été recensés, tous étant compris dans les 247 cas où le climat était une modalité d'impact environnemental ; dix se trouvent en 2009 et onze autres en 2015-2016.

La teneur de l'argumentaire peut être catégorisée. La catégorisation que nous proposons est inspirée de celle de Wahlström, Wennerhag, et Rootes (2013:11) : la justice globale, législation/politique, changement d'industrie/production. Ces auteurs proposent une classification plus élargie : changement de système, justice globale, changement de comportement individuel/sensibilisation, changement technologique/investissements, changement de législation/politique, changement d'industrie/production. Ces catégories se retrouvent toutes dans nos conflits, qu'il s'agisse de décrire les impacts des activités ou de proposer des alternatives ; cependant, en ce qui concerne les passages identifiés et spécifiques à l'argumentaire climat développé, trois d'entre elles peuvent être appliquées.

- **Le constat des émissions/urgence** (59 %) renseigne le problème. Cette catégorie renferme l'ensemble des développements relatifs aux émissions de GES. Les projets concernent aussi, pour bonne part, les énergies non conventionnelles comme le gaz de schiste ou les sables bitumineux, ces dernières produisant jusqu'à trois fois plus d'émissions de GES que le pétrole conventionnel. Parmi les autres arguments inclus dans cette catégorie, se trouve : la mise en danger des puits de carbone naturels (forêts et océans), la nécessité de laisser dans le sol 80 % des réserves d'énergie fossile, la nécessité pour les entreprises de se rendre responsables de leurs actes au regard des changements climatiques.
- **La justice globale** “includes only explicit mentions of this or synonymous terms, as well as references to the relationship between richer and poorer countries” (Ibid). Cette catégorie touche 17 % des argumentaires : y sont abordées les inégalités intergénérationnelles, inégalités de revenus/niveau de vie, inégalité d'exposition et d'accès, inégalités d'impacts, inégalités induites par les politiques climatiques.

122 Nous n'avons pas inscrit comme faisant partie de ce thème les thèmes suivants, quand ils ne sont pas liés directement au changement climatique : acidification des océans, fonte des glaciers, fonte du pergélisol, érosion côtière, puits de carbone, désertification, etc.

- **La législation/politique** (8 %) “includes political measures, such as changes in legislation and taxation [...] “International agreements” are included, as well as more or less specified notions of ‘regulation’ and ‘limitation’ [...]” (ibid). Des références sont faites aux engagements des pays dans la lutte contre le changement climatique, inscrits dans la Constitution du pays (p. ex. section 112 de la Constitution norvégienne) ou relatifs aux engagements vis-à-vis des accords internationaux (UNFCCC). Les demandeurs exigent le respect des lois ou des engagements et/ou une mise en place de sanctions.
- **Le changement du système de production** (8 %) “ought to change in ways not explicitly involving technological development, instead implying actions such as downsizing, shifting to existing climate-friendly alternatives, and simply following regulations” (ibid). Dans cette catégorie, l’exploration, la production et la combustion d’énergie fossile ralentissent le développement des énergies renouvelables : les demandeurs pointent le désinvestissement des ENR au profit des énergies fossiles.
- **La Science** (5 %) est un argumentaire qui pointe les débats et les recherches scientifiques sur le sujet, ainsi que sa non-prise en considération, d’un point de vue global ou local.

La moitié des 80 cas ne pointe qu’un seul type d’argumentaire. Cet argumentaire est développé majoritairement dans les conflits systémiques (n=52) et, dans une moindre mesure, dans les conflits d’impacts (n=23).

L’argumentaire se développe comme un retour à la source des émissions. L’impact climatique arrive en général après plusieurs notifications d’impacts cités. Les différents argumentaires climat semblent d’abord très prosaïques : la grande majorité fait le constat des émissions, renvoyant aux chiffres des émissions de GES issues de l’utilisation finale du combustible, des installations de forage et des opérations de transport. Sur le gaz naturel, les arguments se développent sur le méthane, principal composant des GES, plus puissants que le CO₂. Les émissions dites fugitives représentent entre 1 à 9 % des émissions totales du cycle de vie du gaz naturel¹²³. Le forage pétrolier produit lui aussi du méthane, malgré les différents procédés de capture utilisés, le gaz étant souvent ventilé (rejeté) ou brûlé, transformant le méthane en CO₂ et limitant les impacts, bien que les rejets de GES subsistent. La banque mondiale estime qu’en 2021, les installations pétrolières et gazières *upstream* ont brûlé 144 milliards de mètres cubes de gaz dans des torchères, entraînant des émissions de l’ordre de 400 millions de MMtCO_{2e}, dont 361 MMtCO_{2e} sous forme de CO₂ et 39 MMtCO_{2e} sous forme de méthane (The World Bank 2022).

La mobilisation de l’argumentaire participe d’une différenciation des conflits dans lesquels il est développé et comparé aux conflits généraux ; l’argumentaire est surtout développé en Europe et en Amérique du Nord (+19 %) et mobilisé sur des cas de conflits de basse intensité (+5 %), opérant

¹²³ Les pertes de méthane doivent être maintenues en dessous de 3,2% pour que les centrales électriques au gaz naturel aient des émissions de GES plus faibles que celles du charbon sur leur cycle de vie (Alvarez et al. 2012).

en phase préventive (+16 %). Les projets sont pour une part importante planifiés (+12 %) ou en construction (+6 %) et en moindre part concernant les projets en opération (-18 %) : l'objet du sous-conflit est associé aux impacts du changement climatique et de la biodiversité (+8 %) ou des infrastructures (+8,5 %). Le sujet est naturellement associé aux catégories d'impacts environnementaux de changement climatique (6,4 %) de pollutions (9,6 %), mais, fait intéressant, il est moins représenté dans la catégorie d'impact global (-18 %). Il est aussi lié aux impacts sociaux de la sécurité alimentaire (+4 %). Les acteurs qui portent le sujet sont principalement des EJOS et résidents (+10,6 %) et « toute organisation » (+12,5 %). Les organisations syndicales et les groupes locaux de travailleurs semblent moins s'emparer du sujet (respectivement -8 % et -9 %). Le climat est défendu sensiblement de la même façon que dans l'ensemble des conflits, que l'on utilise l'action directe, les protestations publiques ou la mobilisation totale. L'argumentaire est développé associé à des alternatives qui sont conçues comme non négociables : les demandes d'arrêt des opérations et le développement d'ENR y sont plus importantes (+13,5 %). Ce profil de l'argumentaire ressemble en bien des points à la classe de conflits systémique, mais elle ne permet pas de généraliser.

Tableau 5. – *Le climat, comme « impact » ou comme « argumentaire » : comparaison entre types d'organisation`*

Type d'organisation	Conflit impact climat (n=620)		Conflit argumentaire climat (n=216)		Conflits généraux (n=1807)		Variation du pourcentage	
	Occurrences	Pourcentage	Occurrences	Pourcentage	Occurrences	Pourcentage	Variation impacts sur généraux	Variation argumentaire sur généraux
Civil society organization	227	36,61%	83	38,42%	806	44,60%	7,99%	-6,18%
Environmental BINGO	47	7,58%	22	10,19%	84	4,65%	2,93%	5,54%
Government agency	12	1,94%	3	1,39%	29	1,60%	0,33%	-0,22%
Grassroot representatives	70	11,29%	22	10,19%	157	8,69%	2,60%	1,50%
International energy NGO	30	4,84%	12	5,56%	50	2,77%	2,07%	2,79%
International humanitarian NGO	5	0,81%	2	0,93%	14	0,77%	0,03%	0,15%
National energy NGO	5	0,81%	4	1,85%	11	0,61%	0,20%	1,24%
National environmental NGO	122	19,68%	48	22,22%	362	20,03%	-0,36%	2,19%
National humanitarian NGO	33	5,32%	10	4,63%	81	4,48%	0,84%	0,15%
Representatives of indigenous peoples	44	7,10%	9	4,17%	136	7,53%	-0,43%	-3,36%
Union	14	2,26%	0	0,00%	52	2,88%	-0,62%	-2,88%
Unknown	11	1,77%	1	0,46%	25	1,38%	0,39%	-0,92%

Par rapport aux conflits globaux, les organisations de société civile ont une tendance plus forte à pointer le climat en tant qu'impact (+8 %), mais ce sont les BINGO environnementales qui développent cet argumentaire de façon plus prononcée (+5,5 %); conflits dans lesquels nous retrouvons les campagnes internationales de Greenpeace, WWF ou encore 350.org. Les conflits à impact ou argumentaire climat mobilisent de façon quasi similaire le même nombre d'organisations humanitaires que les conflits généraux. Les CCFJC dans leur ensemble soulèvent que le droit souverain d'exploiter des ressources naturelles est limité par la nécessité de respecter les Droits de l'homme, dont les droits des peuples autochtones et les communautés locales (Francioni 2016). Les conflits mobilisant l'argumentaire climat font acte, dans une proportion similaire de celle de la production de fossile, en exacerbant le changement climatique, empiètent sur les Droits de

l'homme, notamment les droits à la vie, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, à l'alimentation, au logement et au développement.

Le climat en tant qu'impact est moins développé par les organisations syndicales. On se souvient aussi que les organisations syndicales sont prépondérantes dans les conflits de partage de la valeur – classe qui n'aborde que très peu le climat.

LE CLIMAT ET LES CONFLITS SYSTÉMIQUES

La diversité des organisations participe du succès de la mobilisation (Aydin et al. 2017), ce que confirment nos résultats : les conflits systémiques et ceux à caractère climat comprennent pour bonne part des projets stoppés.

Les conflits contre le changement climatique, comme les conflits systémiques, semblent caractérisés par la diversité catégorielle et l'importance numérique de groupes locaux, d'organisations, de répertoires d'actions et d'impacts socio-environnementaux.

Nous avons vu au début de ce chapitre que les projets stoppés portaient pour partie sur des « énergies extrêmes » ; ces projets repoussent les frontières physiques et technologiques de l'extraction. Le climat est particulièrement abordé sur ce type de projets, à côté d'autres impacts, revendications ou argumentaires. C'est l'exemple de forages de puits d'essai de Shell dans les mers de Beaufort et des Tchouktches (Alaska). Les navires pris dans les glaces et les dysfonctionnements des dômes de confinement ont constitué une série d'incidents sur lesquels se sont appuyées les contestations pour dénoncer les fuites de brut qui impactent la vie marine et donc la pêche, constituée en seul moyen de subsistance pour de nombreuses communautés - les opérations qui dérangent la culture locale, l'extraction et la combustion qui alimentent le changement climatique. Sur ces motifs multiformes, groupes autochtones et organisations écologistes ont intenté à plusieurs reprises des actions en justice pour bloquer ces forages. La société, en raison des incidents, mais aussi du fait des oppositions, fut contrainte d'annoncer la suspension des opérations, repoussant les essais dans un avenir où les eaux seraient exemptes de banquises ; de ces litiges et des difficultés rencontrées, Shell risque son investissement de 4,5 milliards.

Tableau 6. – *Nombre d'occurrences des modalités de variable des conflits totaux et clusters*

	Sous-conflit	Commodités	Entreprises	Organisations	Groupes locaux	Répertoires d' action	Impacts environnementaux	Alternatives	Compensations	Impacts sociaux
Moyenne générale	2,06	1,68	2,66	3,87	4,61	5,95	7,16	1,34	0,28	3,92
Moyenne systémique	2,04	1,92	2,62	4,47	5,75	7,24	8,96	1,33	0,19	2,89
Moyenne impact	1,95	1,64	2,85	3,66	4,90	5,21	8,05	0,94	0,25	4,76
Moyenne valeur	2,34	1,20	2,36	2,85	6,88	6,60	10,85	2,58	0,89	6,34

Pour faire advenir leurs revendications, les conflits systémiques se concentrent sur un sujet et dénoncent de multiples commodités en ayant recours à un nombre plus important de répertoires d'action, pour une moyenne de 7,24 de formes de mobilisation contre 5,95 pour la totalité des conflits. Comme met en lumière l'exemple précédent, les cas de conflits qui utilisent le recours à l'expertise et aux procès, caractéristiques qui se rencontrent dans les conflits systémiques comme dans les conflits à argumentaire climat, démontrent une stratégie d'opération scalaire multiple (locale, étatique, nationale ou internationale), que contribuent à renseigner un nombre important d'organisations (4,47) et de groupes locaux (5,75). Par ailleurs, 25 % des conflits systémiques font intervenir plus de dix organisations (contre 20 % pour les CCFJC).

Les différentes références au climat contribuent à cette diversité puisque les conflits systémiques sont la classe qui comprend le plus de références au thème. Mais les références interviennent après d'autres considérations. Par cas de conflits, nous avons limité les notifications d'impact environnemental à 15, la moyenne se situant à 7. Dans ces notifications organisées à partir des renseignements des contributeurs (échelle de 1 à 15), le climat en tant qu'impact intervient majoritairement en 3^e (n=44) et 4^e (n=45) position et est proportionnellement plus présent que n'importe quel autre type d'impact dans les positions 7 à 15. Dans la même logique, 18 % des cas de conflits à « impact climat » citent plus de 15 modalités d'impact environnemental, ce qui est plus que l'ensemble des CCFJC (qui en comptabilisent une moyenne de 12). Ce constat nous amène à penser que plus il y a d'impacts, d'organisations, de groupes locaux, plus le climat a de chance d'apparaître en tant que sujet. Cela ne signifie pas pour autant que l'argumentaire, quand il est développé, y est moins important. Si 46 % des argumentaires développés ne font qu'une ou deux

phrases sur le sujet, 54 % le décrivent de façon plus poussée¹²⁴. La diversité participe d'un accroissement de la pression sur les projets : elle permet à plus de personnes de les rejoindre.

Ces quelques propos mènent à une relativisation du terme « justice climatique » accolé au CCFJC. La justice est importante, en témoignent les nombreuses références qui y sont faites dans les descriptions des conflits. Toutefois, le climat, s'il est d'une importance non négligeable, ne semble pas central dans la teneur des descriptions des conflits traités. La classe de conflit systémique semble renvoyer davantage à des questions de justice socio-environnementale, quand il s'agit d'inclure l'ensemble de parties prenantes dans le choix des systèmes énergétiques, la mise en œuvre et l'application des réglementations et politiques environnementales, les demandes de droit et d'opportunité économique, politique et sociale, le traitement équitable de tout un chacun.

*

* *

L'hypothèse selon laquelle les CCFJC renvoient à un double mouvement de fossilisation des conflits de climat et de climatisation des conflits contre les combustibles fossiles n'est pas si aisément démontrable : la climatisation est relative, la fossilisation indémontrable, puisque nous avons affaire à des conflits centrés sur l'industrie fossile – dont nous savons que leur proportion augmente.

Le changement climatique, en tant qu'impact ou en tant qu'argumentaire, est une notification ancienne, mais son adoption plus générale par les mouvements est récente et est liée aux évolutions des conflits globaux. Dans l'ensemble, 18 % des conflits citent le réchauffement global et les événements extrêmes dans les impacts du projet contesté quand seulement 1 % des contributeurs ont renseigné le changement climatique comme faisant l'objet de la contestation. Nous avons affaire à des conflits contre les combustibles fossiles, dont une certaine climatisation est donnée à voir par l'analyse des temporalités de l'émergence de l'argumentaire climat, soulignant les diverses implications des activités de façon prosaïque à des moments choisis (2009, 2011, 2015), dont nous ne saurions pourtant affirmer le caractère stratégique. Dans notre base, le changement climatique influence des facteurs déterminants, mais est rarement un facteur déterminant.

¹²⁴ L'importance accordée à l'argumentaire varie selon le niveau de détail des descriptions faites sur le sujet par cas de conflit. Nous avons codé cette variabilité sur une échelle de 1 à 3. Un code 1 correspond aux argumentaires les plus succincts, constitués d'une ou deux phrases (46 % des cas). Un code de 2 et attribué aux descriptions de longueur intermédiaire (31 % des cas). Enfin, un code de 3 représente les argumentaires les plus détaillés, qui prennent la forme d'un paragraphe accompagné d'explications supplémentaires (20 % des cas).

CONCLUSION

Ce chapitre s'est concentré à caractériser les Conflits contre les Combustibles Fossiles et pour la Justice Climatique (CCFJC). Nous avons posé que les conflits sont parties prenantes du mouvement social climato-fossile ; un mouvement social étant un « network of informal interactions between a plurality of individuals, groups and/or organizations, engaged in a political or cultural *conflict*, on the basis of a shared collective identity » (Diani 1992). Il a déjà été démontré que les protestations locales jouent un rôle important dans les mobilisations (par ex. Rootes 2007).

Une première partie s'est attachée à décrire notre méthodologie. Nos résultats s'appuient sur 466 cas de conflits (parmi les 3 293 cas que condense la base de données), que nous avons analysés grâce à 12 variables (*données de base sur le projet industriel, données de base sur le conflit, sous-conflit, intensité, organisation, réaction, statut, groupe local, alternatives, commodités, impacts environnementaux, impacts sociaux, formes de mobilisation, thèmes climat*). Nous avons appliqué une série d'ACM sur ces variables pour créer des modalités qui nous ont par la suite servies à caractériser les conflits dans leur globalité. Nous avons enfin réalisé une ACM globale pour mettre en place une typologie de conflits.

Une seconde partie s'est concentrée à caractériser les CCFJC, par une analyse de l'évolution tendancielle des mobilisations, des arguments majeurs qui les justifient et des organisations et groupes locaux qui les portent. Nous avons rencontré deux pics historiques : le premier en 2011 et le second en 2015. 2011 correspond aux conflits en Afrique subsaharienne, du fait de réorganisations politiques et d'une redistribution inégalée des bénéfices de l'industrie pétrolière, associée à des accidents industriels majeurs. Le second se développe face aux multiplications des infrastructures de transport dans un contexte majoritairement porté par le boom du gaz de schistes aux États-Unis et les diverses activités d'exploration en Europe de Nord. Ces deux pics correspondent à la fois à une structure d'opportunité politique, à des réarrangements de pouvoir en Afrique (2011, Nigéria), et à des fenêtres d'opportunités politiques pour 2015, qui sont aussi l'occasion de médiatiser un ensemble de conflits extractifs au nom du changement climatique. Cette tension s'accompagne de demandes formulées autour de réarrangements de pouvoir entre acteurs positionnés à différents niveaux.

Les ressources sont des matières construites par un ensemble d'acteurs (Raffestin 1980), ces constructions dépendent toujours de contextes spatialement situés (Magrin et al. 2015). L'agrégation de ces oppositions, de ces dynamiques locales, a donné lieu à une catégorisation autour des impacts socioenvironnementaux et à une série de propositions alternatives, qui sont autant d'opérations de cadrage autour du cadre général de la *justice globale*. La ressource fossile est injuste parce qu'elle condense un ensemble d'impacts socio-environnementaux, qui sont un cadrage de *diagnostic*, que nous avons catégorisé ; sociaux, car ils mettent en danger (i) l'économie locale et l'emploi (ii) la santé et la sécurité humaines (iii) la sécurité alimentaire. Elle est aussi injuste au regard des impacts

environnementaux, qui sont (i) généralisés (ii) pollution (iii) changement climatique. Les alternatives formulées sont autant de propositions de cadrage de *pronostic* ; (i) amélioration de la RSE et du partage des bénéfices (ii) arrêt des opérations (iii) nouveaux modèles de développement et (iv) relocalisations/amélioration des infrastructures.

Cette analyse a aussi eu l'intérêt de discuter des conséquences de la mobilisation. Les projets liés aux combustibles fossiles sont ceux dans la base EJAtlas, toutes catégories confondues, qui sont le plus rarement stoppés ; ils représentent moins de 15 % du total des conflits stoppés en 2015 (Martinez-Alier, Temper, et al. 2016). Nous avons vu qu'un projet stoppé était lié à des mobilisations à forte intensité, qui s'appuient sur de nombreux impacts, une variété de moyens d'action mobilisés, une diversité des acteurs en présence : plus le nombre respectif de ces catégories est élevé, plus un projet a de chances d'être stoppé. Par ailleurs, les choix tactiques et leur nombre dépendant de l'inscription du conflit dans un réseau d'acteurs ; la présence de certains groupes engage la multiplication de certaines modalités d'actions. Autrement dit, nous avons démontré que l'implication active d'organisations internationales verra de façon plus systématique la mobilisation des recours en justice, des dispositifs d'experts et la médiatisation de la contestation.

De cet ensemble de conflits, nos analyses ont abouti à la découverte de trois classes de conflits : des conflits d'*impact*, des conflits de *partage de la valeur* et des conflits *systémiques*. Les conflits d'*impact* se concentrent sur les impacts socio-environnementaux, ont pour objectif la remédiation des incidences négatives ; ils se développent en réaction à l'implémentation. Les Ejos, organisations indigènes et ONG usent prioritairement de l'action directe et des mobilisations publiques. Les conflits de partage de la valeur sont tirés par la RSE, ils demandent une meilleure répartition des risques et des bénéfices, se développent par suite des premiers impacts ressentis. Les travailleurs et organisations syndicales y sont les acteurs centraux ; ils s'organisent sous forme de protestations publiques. Les conflits systémiques, qui sont caractérisés par la diversité, cherchent une justice globale et se développent au stade préventif des projets. Toutes les organisations (des groupes locaux, aux ONG, travailleurs et peuples autochtones) y sont représentées, la mobilisation est « totale ». Plus que dans les deux autres cas de mobilisation, les projets ont été stoppés dans 21 % des cas.

En introduction de ce chapitre, nous formulons trois hypothèses. La première hypothèse, selon laquelle les CCFJC renvoient à un double mouvement de fossilisation des conflits contre le changement climatique et de climatisation des conflits contre les combustibles fossiles, n'a pu être entièrement soutenue. Les conflits systémiques constituent la classe où se concentre le plus fortement le « thème » climat (sous-conflits, impact, argumentaire spécifique). La classe est liée à un nombre important d'organisations, traditionnellement plus enclines à porter des revendications sous forme de campagnes internationales où le climat est d'importance, comme celle de 350.org ou de Greenpeace. Ce thème se porte sur toute nouvelle activité d'exploration et de production de l'industrie fossile, pour accompagner le défoncement d'une diversité d'impacts socio-

environnementaux. Il est notamment mobilisé autour de la COP21. Si nous pouvons en déduire une certaine climatisation des CCFJC, nous avons manqué d'éléments pour discuter la fossilisation des conflits contre le changement climatique – puisqu'il s'agit ici encore d'une base qui donne à voir de façon préférentielle des oppositions anti-extractives.

Toutefois, l'existence même de cette classe valide de facto notre seconde hypothèse, qui veut que les conflits contre le changement climatique soient en croissance, leurs caractéristiques contribuant à une classe particulière de conflits.

Enfin, notre troisième hypothèse, qui consistait à dire que les conflits contre le changement climatique participent d'une nouvelle classe de conflits émergente, est à pondérer. Nous avons vu que la classe systémique n'est pas nouvelle, en outre, elle ne comprend pas uniquement des conflits contre le réchauffement, mais englobe une série d'autres revendications qui sont mobilisées depuis longtemps (par ex. environnement, biodiversité, droits de l'homme, santé, habitat, sécurité). Les conflits contre le changement climatique sont peut-être émergents, mais les conflits systémiques ne le sont pas.

En 2021, pour investiguer la question de la fossilisation des conflits contre les combustibles fossiles, nous nous sommes appuyés sur notre base de données pour identifier les cas d'études possibles qui pourraient faire l'objet d'une enquête de terrain qualitative. Nous étions alors en situation de pandémie : une enquête de terrain n'était envisageable que dans un contexte européen. À partir de la base de données des conflits développant un argumentaire climat, nous avons sélectionné les zones qui nous étaient accessibles, éliminant un ensemble de pays aux frontières fermées et de conflits dont les projets concernent uniquement l'exploitation du charbon, du lignite ou de la houille (par ex. Allemagne, Pologne, République tchèque, Grèce, Kosovo). Sur des projets où la contestation est toujours d'actualité, il ne nous restait plus que l'Angleterre, l'Irlande et la Norvège. Nous avons pris le parti de privilégier des cas d'étude sur l'exploitation pétrolière. Dans cet objectif, nous avons écarté les deux premiers pays : les conflits anglais sont liés à la fracturation hydraulique (comté de Surrey et du Yorkshire) ou aux opérations offshore, au large des côtes écossaises¹²⁵. En Irlande, les conflits sont liés aux infrastructures¹²⁶. Les conflits norvégiens

125 Dans les Shetlands Islands, au large de l'Écosse, Greenpeace a intenté des actions contre Chevron en 2010, après que le gouvernement anglais ait donné sa permission pour la production de gaz et de pétrole offshore, donnant lieu à des mobilisations préventives ou plusieurs ONG et groupes locaux de justice environnementale ont utilisé campagnes publiques et actions directes pour demander l'arrêt total des projets et la mise en place d'un moratoire en mer du Nord. La contestation a trouvé un écho important à partir de 2020, pour s'élargir à l'ensemble des activités pétrolières en mer du Nord, et dans le cercle arctique de manière générale, pointant les conséquences désastreuses pour l'environnement et le climat.

126 C'est le cas du Shannon terminal, un terminal de Gaz Naturel Liquéfié (LNG) destiné à faciliter l'import de gaz non européen vers l'Irlande et l'Angleterre. En novembre 2019, l'opposition "Shannon LNG Terminal" a attiré l'attention internationale avec la mobilisation de célébrités américaines, du pape François et de militants pour le climat (Extinction Rébellion). En février 2020, un procès a été dirigé contre le ministre des Communications, de l'Action climatique et de l'Environnement. Procès retardé par le COVID ; en avril, la Cours de Justice de l'Union Européenne conclut que

apparaissent dans la base comme ceux dont l'argumentaire climat est le plus fort : il renseigne les actions et la mise en procès de l'État norvégien (par Greenpeace, Nature and Youth, Grandparents Climate Campaign) pour l'octroi de permis d'exploration à treize compagnies en mers Arctique, ce qui contrevient à la section 112 de la constitution norvégienne, qui promet un environnement sain à ses habitants, et des engagements du pays au regard des Accords de Paris (2015). Les défenseurs ont perdu le procès en janvier 2018, puis deux fois en appel. Le procès est aujourd'hui proposé à la Cour européenne. En 2019, période de campagne électorale ONG, partis politiques et différents groupes de société civile dénoncent l'attribution de ces permis et se mobilisent publiquement pour cette cause. La Norvège apparaît ainsi comme un terrain propice où questionner la *fossilisation*, ou plutôt la *pétrolisation*, d'un conflit qui se développe au nom du changement climatique.

les initiateurs du terminal devront faire une nouvelle demande de permis, avec une nouvelle étude d'impact sur l'environnement (l'arrêt a mis fin aux contestations).

CHAPITRE IV – “*THE ELEPHANT IN THE ROOM*” : LE PÉTROLE NORVÉGIEN

INTRODUCTION

Ce chapitre part d'une contradiction : bien que la Norvège soit un pays producteur de pétrole, elle aime à se présenter comme un « champion du climat », comme un pays pionnier en matière climatique (Anker 2018). La Norvège a été l'un des premiers pays à signer les accords de Paris et dépasse l'ambition des traités avec un objectif de réduction des GES de 50 à 55 % d'ici à 2030 (Ministry of Climate and Environment 2020). Elle est l'un des principaux donateurs du Fonds vert pour le climat ; les voitures électriques représentent plus de 70 % des véhicules vendus dans le pays en 2021 (IEA 2022). Sa taxe carbone, déjà ambitieuse, pourrait tripler d'ici à 2030¹²⁷. Ses objectifs d'émissions sont conformes à ceux de l'UE, bien que la Norvège n'en soit pas membre. Son plan climat adopte des mesures fortes sur les transports, la construction, l'agriculture, la forêt, le management des déchets (Norwegian Ministry of Climate and Environment 2019). Si l'engagement norvégien en matière de préservation du climat semble important, le pays externalise la question des combustibles fossiles dans sa politique climatique. Les ambitions de réduction du CO₂ ne concernent que le plateau norvégien, alors que le CO₂ exporté est presque dix fois supérieur. Au cours de ces huit dernières années, le gouvernement norvégien a octroyé 545 licences d'explorations de pétrole et de gaz, principalement en mer de Norvège, du Nord et des Barents¹²⁸. Troisième producteur de gaz naturel au monde, la production norvégienne de pétrole couvre 2 % de la demande globale, et 3 % de la demande de gaz – pour près de 25 % de la demande de gaz naturel en Europe (Norwegian Ministry of Petroleum and Energy 2021b)¹²⁹. Il est aujourd'hui estimé que la production pétrolière norvégienne représente environ 0,7 % des émissions mondiales provenant des combustibles fossiles (Ritchie, Roser, et Rosado 2020). À l'industrie pétrolière,

-
- 127 Depuis 1991, la Norvège a mis en place une taxe carbone sur les activités de forage. En 2018, 80% des émissions de GES étaient taxées (voir à ce propos : <https://www.regjeringen.no/en/aktuelt/package-of-measures-to-support-the-oil-and-gas-industry-and-the-supply-industry/id2700656/>, ainsi que le rapport de l'ONU : https://www.wto.org/English/res_e/booksp_e/trade_climate_change_e.pdf)
- 128 La Norvège a trois principales aires pétrolières : la mer du Nord (67 champs de production), la mer de Norvège (20 champs de production) et la mer de Barents (2 champs de production), sur un plateau continental couvrant une superficie de plus de deux millions de kilomètres carrés.
- 129 En 2021, le pays a produit environ 577 430 milliers de barils de pétrole et 122 200 millions de mètres cubes de gaz naturel, ce qui la positionne en le troisième plus grand exportateur de gaz naturel dans le monde, après le Qatar et la Russie.

détenue majoritairement par l'État est attribué le mérite d'avoir transformé une nation de pêcheurs pauvres, comme ce fut le cas jusqu'à la découverte du champ d'Ekofsk en 1969, en propriétaires du plus grand fonds souverain du monde (1,4 milliard de dollars)¹³⁰.

En septembre 2021, la campagne électorale a été un moment crucial qui a posé la question de placer le climat au-dessus de la politique pétrogazière. Cette campagne prend place dans un contexte dessiné par trois principaux événements extérieurs à la politique norvégienne : (i) la déclaration de l'AIE en mai 2021, selon laquelle doit cesser tout nouvel investissement dans l'expansion de l'offre fossile, au-delà de ce qui est déjà engagé, si l'on veut limiter le réchauffement à 1,5 degré (IEA 2021b) (ii) la publication, en août, de l'AR6 du groupe de travail 1 du GIEC (2021) décrit par Antonio Gutierrez comme le « code rouge de l'humanité »¹³¹ (UNRIC 2021) (iii) l'annonce de l'alliance Beyond Oil and Gas (BOGA), lancée par le Danemark et le Costa Rica, visant la réduction de la production de pétrole et de gaz¹³². Ces événements, associés à un certain nombre de catastrophes climatiques de l'été 2021 (par ex. inondations en Allemagne et en Belgique, incendies en Grèce et en Italie), ont forgé ce qui sera nommé par les médias une « campagne climatique ».

Le climat est une thématique transpartisane, touchant les différentes orientations politiques du spectre électoral (Climate Adapt 2017). Les plus grands partis politiques du pays refusent de remettre en question le pétrole et le gaz, qui fournissent, en 2019, environ 160 000 emplois du pays – un nombre important dans une nation qui ne compte pas plus de 5,4 millions d'habitants – et contribuant à hauteur de 14 % au produit intérieur brut¹³³. La Norvège conserve une tradition de consensus, un parti ne pouvant gouverner qu'en faisant des alliances. Ce système d'alliances est essentiel pour comprendre la manière dont les combustibles fossiles ont fait irruption dans la

130 L'économie de la Norvège a connu une transformation significative du fait de l'exploitation des hydrocarbures dans la mer du Nord. Avant cette période, l'économie du pays était essentiellement basée sur la pêche, l'agriculture et la foresterie.

131 Le rapport du 9 août 2021 sur la base physique du climat est alors la revue la plus détaillée du changement climatique jamais conduite. Le rapport met en évidence le risque de multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, qui fait un lien « sans équivoque » avec les activités humaines. Antonio Gutierrez, secrétaire général des Nations unies, appelle tous les pays à « mettre fin à tout nouveau projet d'exploration ou de production de combustibles fossiles » et à « transférer les subventions concernées vers les énergies renouvelables ».

132 Nous pouvons ajouter à ces événements le contexte de vague de la social-démocratie en Scandinavie ainsi que plusieurs événements climatiques fortement médiatisés en Europe tels que les inondations en Allemagne et en Belgique, les incendies en Grèce et en Italie et les records de chaleur durant l'été norvégien.

133 En 2020, l'industrie représente 25,9 % du PIB ; les rentes pétrolières ont autrefois dominé le PIB, mais fournissent aujourd'hui moins de 14% de ce dernier, ce qui alimente les volontés de réduire la dépendance nationale à cette ressource. La production manufacturière, qui comprend les secteurs chimiques, de construction navale et de la pâte de bois, représente 6,6% du PIB. Le secteur des services reste dominant, couvrant 60,4 % du PIB, avec une prépondérance du tourisme et des services financiers. En comparaison, l'agriculture, incluant la pêche - la Norvège étant le second exportateur mondial des produits de mer – représente seulement 1,9 % du PIB (Statistic Norway). La répartition globale du PIB est de 60 % pour les services, 28 % pour l'industrie et 2% pour l'agriculture . Depuis 2019 et en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, la part des industrie pétrolières est passée de 14 % à 33 % en 2023 (Norwegian Ministry of Petroleum and Energy 2022b, 2022a).

campagne législative de 2021. Avec huit partis politiques représentés au Storting (le parlement national) pour une population de cinq millions d'habitants, les partis ayant des ambitions de politique climatique peuvent, comme dans d'autres pays d'Europe du Nord, recueillir 20 % des voix. Ce pourcentage ne saurait permettre à aucun parti de gouverner seul : la plus grande partie des électeurs (46,7 % aux dernières élections) vote pour les partis conservateurs et travaillistes (respectivement 20,4 et 20,6 % des voix), opposés à une réforme de l'industrie pétrolière. Cependant, dans les systèmes électoraux fondés sur la représentation proportionnelle, 15 à 20 % font une différence dans les coalitions formées et donc pour convenir d'un programme de gouvernement¹³⁴. Selon le site web américain d'actualité politique Politico, suite à la publication du rapport du GIEC, le parti vert enregistre plus de 6 % des intentions de vote. Si la majorité des électeurs vote pour les partis conservateurs et travaillistes, opposés à une réforme de l'industrie pétrolière, la montée en légitimité de la question au niveau international, largement reprise par les médias nationaux et les différents partis minoritaires du pays, pourrait donc faire évoluer cette situation ; dans les sociétés démocratiques, les frontières entre campagnes électorales et mouvements sociaux sont perméables.

Avant les élections, le climat a été un objet pour la société civile : grèves étudiantes, débats électoraux concentrés sur les péages routiers comme mesure écologique, festivals dédiés aux questions climatiques et annonces d'entreprises sur leurs émissions de GES. Les préoccupations climatiques ont poussé les médias à parler d'une « honte du pétrole »¹³⁵. La campagne électorale de 2021 constitue ainsi une fenêtre d'opportunité politique pour le mouvement (Giugni et al. 1999; Neveu 2019), qui, comme nous le verrons, s'est organisé pour faire entendre ses revendications. Nous reviendrons sur ce qu'est le mouvement social contre le changement climatique dans la première partie de ce chapitre. Notons pour l'instant que si, en 2013, la quatrième demande adressée aux politiques est que : « Les producteurs de pétrole norvégiens doivent se préparer à une réduction du rythme d'extraction » ; en 2021, l'Alliance Élection Climat 2021, constituée d'un vaste ensemble d'organisations de lutte contre le changement climatique, formule sa quatrième demande en ces termes : « L'exploration pour d'avantage de pétrole et de gaz dans les zones arctiques doit donc cesser, et les zones situées en dehors de Lofoten, Vesteralen et Senja bénéficier d'une protection permanente contre les activités pétrolières et gazières » (Klimavlgalliansen.no, 2021).

134 La Norvège est une monarchie constitutionnelle sous le règne du roi Harald V de Norvège. Le Premier Ministre et l'équipe ministérielle sont nommés par le roi, qui doit obtenir un rôle de confiance du parlement pour cette nomination. Le parlement norvégien (Stortinget) a 169 membres. Comme dans d'autres pays scandinaves, le système politique est basé sur la circonscription ; plusieurs députés sont élus dans chacune des 11 circonscriptions (contés). Les élections législatives ont lieu tous les 4 ans (une dizaine de partis parlementaires, une vingtaine non parlementaires).

135 En 2019, un électricien pétrolier a lancé l'hashtag #stoltoljearbeider [fier d'être travailleur pétrolier] pour contester ce point de vue.

Tableau 7. – *Les demandes politiques de l'Alliance Élection Climat 2021*

Demandes de l'Alliance Élection Climat	
1	Réduire les émissions norvégiennes conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et aux recommandations du GIEC
2	Solidarité et justice climatique
3	Transition équitable – 100 000 nouveaux emplois climatiques maintenant
4	Freiner la production pétrolière norvégienne
5	Laisser le peuple faire partie de la solution
6	Investir dans des solutions climatiques

Au cours de la campagne électorale, l'alliance Élection Climat a ainsi renforcé son positionnement au regard de l'exploration pétrolière.

OBJECTIF DU CHAPITRE

Dans le précédent chapitre, l'étude statistique nous a permis de montrer une climatisation de conflits contre les combustibles fossiles, mais elle n'a pas renseigné sur une éventuelle fossilisation du mouvement contre le changement climatique. Pour les diverses raisons que nous venons de citer, la Norvège est apparue comme un terrain de choix pour comprendre une fossilisation en cours des revendications.

La campagne électorale offre une opportunité analytique d'observer comment un mouvement cadre (Benford et Snow 2000 ; Goffman 1974 ; Tilly et Tarrow 2015) et sélectionne stratégies et tactiques (McCarthy et Zald 1977) pour politiser un sujet longtemps sous-abordé, celui des hydrocarbures, rendant possible d'appréhender des structures de luttes difficilement perceptibles en d'autres contextes (Blee et Currier 2006).

Le durcissement des demandes du mouvement vis-à-vis de l'exploration et de la production des industries fossiles doit être pensé au regard de l'évolution du mouvement environnemental norvégien, des différentes identités, expériences et objectifs des organisations, mais aussi de l'arrivée récente de nouveaux acteurs comme Fridays for Future (FFF) ou Extinction Rebellion (XR), qui participent à reconfigurer le paysage de lutte. Ce chapitre ne prétend pas embrasser la grande diversité des organisations impliquées dans le mouvement climato-fossile norvégien, mais retracera l'histoire du mouvement social en tentant de suivre la piste de la fossilisation, les événements marquants qui ont façonné son évolution et sa traduction par les nouveaux acteurs de la lutte. Dans un pays à démocratie « renforcée » (indice de démocratie élevée¹³⁶, stabilité politique et transparence, participation citoyenne active, etc.), mais où certaines organisations peinent à faire

¹³⁶ Selon le Global State of Democracy initiative, la Norvège a un indice de représentation de 0,86/1 et de participation de 0,88/ sur 2013-2022. <https://www.idea.int/democracytracker/country/norway>

entendre leurs revendications, nos analyses révéleront des négociations narratives et stratégiques pour une mise en visibilité de l'industrie fossile. La fossilisation, analysée à partir des grandes manifestations préélectorales et de discours militants, sera mise en tension avec l'histoire militante du pays et les « visions » du futur que le mouvement social porte.

MÉTHODE

Ce chapitre s'appuie sur une étude de terrain réalisée d'août à octobre 2021. L'observation participante ainsi que les entretiens ont été conduits principalement à Oslo, capitale du pays et ville qui concentre les bureaux centraux des organisations qui se positionnent contre le changement climatique. Nous avons également réalisé des entretiens et observations à Stavanger (région de Vestlandet), principale ville pétrolière du sud-ouest du pays. Enfin, nous nous sommes rendus à Tromsø (région de Troms og Finnmark), à l'extrême Nord de la Norvège, afin d'aller à la rencontre d'activistes locaux et des populations samies, impactées par un ensemble de projets industriels.

L'essentiel de ce travail a été réalisé autour de trois principaux événements : le rassemblement du Klimabrølet (le cri du climat) du 27 août à Oslo, l'occupation de Repparfjord (comté d'Hammerfest, Troms og Finnmark) et de façon plus importante la Rebellion Nordique (Nordisk Opprør), menée par XR du 21 au 29 août. Pour ce dernier événement, nous avons cohabité avec les militants, observé et assisté à une dizaine de réunions de préparation, une quinzaine d'actions et une dizaine de marches, parades, débats et performances artistiques.

38 entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'organisations diverses et autour des thèmes des critiques/revendications climato-fossiles, rapport au politique, stratégies d'action, vision du futur et alternatives (voir Annexes 2, tableau 29 et figure 12). La majorité des entretiens a été réalisée auprès de militants rencontrés via le réseau ou les actions menées par XR. Nous avons aussi contacté les différentes ONG et partis par des propositions libres. Sur 21 entretiens de militants d'XR, seize ont déclaré être actifs dans une autre organisation (principalement GP, WWF, FFF, World Saving Hustle, Spire) ou dans les branches jeunes du parti des verts et du parti socialiste. Une dizaine d'entretiens de moins de trente minutes et d'échanges informels avec de jeunes militants de WWF, Eco-agents, du parti des verts et du parti socialiste ont été retranscrits (non indexés au tableau des entretiens, Annexes 2). Les entretiens ont été menés en anglais, à l'exception de conversations avec les éleveurs de rennes samis, en norvégien, et pour lesquels nos échanges ont été traduits par des militants. Ces entretiens ont été complétés d'une recension de sources secondaires (presse, rapports, affiches, flyers, post Facebook, tweets, conversations, emails).

Une revue de presse, constituée au fil des événements, s'est concentrée sur des journaux internationaux (principalement Bloomberg, Reuters, Financial Times et Post, The Guardian, The Independent, The Daily Telegraph, New York Times) et norvégiens (VG, Aftenposten, Nettavisen, Dagbalet) dont les articles d'intérêt ont été traduits avec *Google translate*. Un ensemble de rapport

d'ONG a été consulté, ainsi que les posts des différents sites web des organisations. Enfin, nous avons consulté les “white papers” gouvernementaux (Meld. St. 21 (2014-2015) et Merld St. 29 (2016-2017) ainsi que les livres blancs¹³⁷.

La collecte des documents nous a permis de renseigner un certain cadrage climato-fossile, tout en nous informant sur une dynamique stratégique de l'action. L'observation participante nous a permis de renseigner organisations, dissensions et trajectoires au sein du mouvement. Les entretiens ont, eux, permis d'appréhender la trajectoire militante et la mémoire des participants, leurs stratégies individuelles et collectives, leurs visions du monde et les futurs souhaités.

De nombreuses initiatives climat existent en Norvège, et nous ne les avons pas toutes incluses. Si nous avons contacté une grande partie d'entre elles, toutes n'ont pas été disposées à contribuer à ce projet. Nos analyses se concentrent davantage sur les nouveaux acteurs de la lutte contre le changement climatique, et en particulier XR. Nous avons par ailleurs eu un entretien avec le responsable communication de TotalEnergies ; aucun avec les élus locaux ou nationaux.

STRUCTURE DU CHAPITRE

Ce chapitre propose dans une première partie, de donner à voir les différentes déclarations politiques de justifications de maintien de l'industrie pétrolière et gazière ainsi que leurs contre argumentaires. Cette contextualisation sera détaillée par une description historique et actuelle des grandes différences entre les organisations du mouvement social norvégien, qui demeurent essentielles quant à l'appréhension du cadrage des revendications et permettent aussi de décrire une fossilisation en cours.

Dans une seconde partie, et en nous basant sur les deux catégories d'organisations radicales et modérées en Norvège, nous montrerons que la désobéissance civile est une modalité d'action en augmentation, au statut contesté, mais stratégique.

Dans une dernière partie, nous détaillerons la façon dont les symboles et les émotions participent à caractériser la désobéissance civile : elle est autant spécifique structurelle des discours qu'un moyen d'action et un objectif politique participant d'une réponse à la *désabstraction* du changement climatique.

137 Nous avons, de plus, suivi des groupes Facebook (p. ex. Grønn debatt ; Aktiv i Extinction Rebellion Norway, etc.) ; les écrits en Norvégiens ont été traduits avec Google translate.

1. LES COMBUSTIBLES FOSSILES ET LE MOUVEMENT SOCIAL NORVÉGIEN

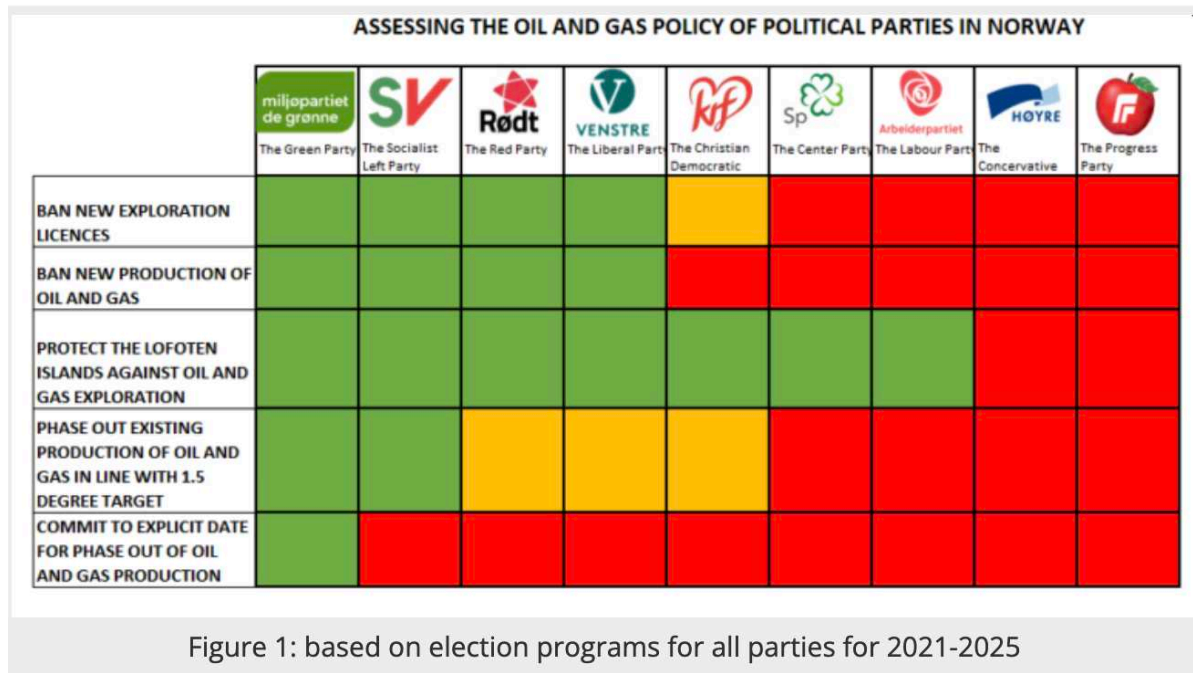
Comprendre la fossilisation du mouvement social contre le changement climatique nécessite de revenir à la constitution du mouvement social lui-même et aux différences entre les organisations qui le composent. Nous montrerons que ce mouvement, issu du mouvement social environnemental, est le fruit de coalitions sectorielles dont la fossilisation récente participe d'une unification des différentes branches organisationnelles.

1.1. SYNTHÈSE DES ARGUMENTS PRO ET ANTI-FOSSILES

POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS PARTIS SUR LE FOSSILE

Dans un contexte international de pandémie COVID-19, Equinor s'est vu attribuer par le gouvernement un « paquet de crises », comprenant allègements fiscaux et aides diverses. Alors que la société civile décrit l'opportunité manquée de prendre le « tournant vert » et dénonce le soutien politique à l'industrie, les partis politiques affirment ou révisent leurs engagements sur le sujet du changement climatique et (ré)affirment leurs positions sur la question pétrolière et gazière. Le parti conservateur (*Høyre*) au pouvoir depuis huit ans, le parti travailliste (*Arbeiderpartiet*), le parti du centre (*Senterpartiet*) et le Parti du Progrès (*Fremskrittspartiet*) sont les quatre principaux partis du pays qui soutiennent fermement l'industrie fossile. La Première ministre Erna Solberg stipule qu'« il y a un grand changement en cours, qui arrivera de toute façon. La question est de savoir à quelle vitesse il va se produire. Nous n'avons pas l'intention d'accélérer ce changement politiquement ». Le Parti chrétien (*Kristelig Folkeparti*) se dit prêt à discuter l'attribution de nouvelles licences d'exploration. Le Parti Libéral (*Venstre*), le parti socialiste (*Sosialistisk Venstreparti*) et le parti de gauche (*Rødt*) se positionnent en faveur de la fin de l'attribution de nouvelles licences d'exploration et la fin de la production de gaz et de pétrole. Le parti vert (*Miljøpartiet de Grønne*), apparu dans les années 1980, mais qui a obtenu son premier siège au parlement en 2013 est le seul à s'engager pour une date explicite de sortie de la production de gaz et de pétrole ; sa forte opposition à l'industrie, dans un contexte où les lobbies industriels travaillent en étroite collaboration avec les différents partis, en fait un parti à « thème unique », donc encore marginal.

Figure 16. – Schéma de positionnement des partis par Oil Change International (2021)



La plupart des partis politiques se disent préoccupés par le problème climatique, mais les quatre plus grands partis ont clairement indiqué qu'ils ne souhaitent pas modifier la politique pétrogazière au nom du climat (Berg 2020) et ce, alors que les émissions de CO₂ de l'utilisation du pétrole et du gaz norvégien à l'étranger représentent près de dix fois les émissions totales du pays. Détailler la rhétorique pro fossile du gouvernement nous aidera tout au long du chapitre à mieux appréhender le cadrage des opposants, et plus généralement les différences de positionnements qui se décèlent entre les différentes organisations qui le composent.

ARGUMENTS POLITIQUES EN FAVEUR DE LA POURSUITE DE L'EXPLORATION-PRODUCTION FOSSILE

En prêtant une attention aux différentes déclarations des partis majoritaires que l'on peut trouver dans la presse, une logique argumentaire apparaît :

Premièrement, selon la logique d'une *défossilisation symbolique*, la réduction de la production pétrolière et gazière norvégienne serait compensée par l'augmentation de la production d'autres pays, et en particulier les membres de l'OPEP, ce qui n'entraînerait pas une réduction significative des émissions globales de GES, puisque les émissions liées à l'extraction demeurent faibles comparées à celles de l'utilisation de la ressource¹³⁸.

¹³⁸ Les émissions atmosphériques des activités hors combustion proviennent principalement de la combustion de gaz naturel et de diesel dans les turbines, les moteurs et les chaudières, le torçage du gaz naturel, la ventilation et les

Liée à cette première logique, cette compensation serait réalisée dans un *développement normatif inférieur* en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour des économies moins transparentes¹³⁹. La principale entreprise norvégienne, Statoil, est majoritairement détenue par l'État et est soumise aux instruments politiques, résultat d'action conjointe entre autorités gouvernementales et compagnies pétrolières. Ainsi, les émissions des activités pétrolières sont réglementées par un ensemble de lois (pétrole, taxe sur le CO₂ et les activités pétrolières, taxe de vente, commerce des émissions de GES, contrôle de pollution). Les installations sont soumises à l'évaluation d'impact, l'approbation de plans de nouveau développement (PDO/PIO) et la loi sur la planification et la construction (Norwegian Ministry of Petroleum and Energy 2021a).

L'*écologisation industrielle* renvoie aux divers processus qui permettent à l'entreprise de prendre en compte l'environnement dans ses pratiques (Mormont 2013). En Norvège, les entreprises pétrolières nationales ont convenues d'une taxe carbone précoce (1991), réduisant leurs émissions de GES industriels de 28 % comparés à 1990 (électrification des plateformes pétrolières, mélange de biocarburants, transport maritime vert, diminution du trafic routier, etc.). Le pays a mis en place des recherches pionnières sur le CCS (Norwegian Ministry of Climate and Environment 2019).

Le pétrole et le gaz seraient aussi un support à la *transition énergétique*, dont les revenus sont indispensables, comme le déclara la Première ministre Erna Solberg : "The petroleum industry has been one of the main engines of the Norwegian economy for more than 50 years. If we lose the growth potential of this industry, we will also lose much of the momentum in Norway's transformation" (The Office of the Prime Minister 2020). Le gaz naturel peut jouer un rôle dans l'hydrogène du futur et contribuer au développement du CCS.

Enfin, l'exploration et la production pétrolière sont inscrites dans une logique *d'économie redistributive*. L'industrie emploie 160 000 personnes et fournit 14 % des revenus du pays, contribuant de ce fait à l'un des États-providence les plus importants du monde en termes de dépenses (91 milliards d'euros). Le pétrole serait finalement partie intégrante de la vie culturelle norvégienne.

émissions diffuses de gaz, le stockage et le chargement de pétrole brut. Ces activités entraînent des émissions de gaz résiduels contenant du CO₂, des NOX (dioxyde d'azote), des COVNM (composés organiques volatils non méthaniques), du CH₄ (méthane) et du SO₂ (dioxyde de soufre).

¹³⁹ Notons également que l'industrie norvégienne a une organisation : l'Association norvégienne du Pétrole et du Gaz (NOROG), qui documente les émissions du secteur pétrolier en Norvège sur la base de données que signalent les rejets de l'industrie. La direction norvégienne du pétrole, qui réalise des projections d'émissions provenant de la production de pétrole (projections de Statistic Norway, SSB) montre que les émissions par unité de pétrole et de gaz produit en Norvège sont inférieures à celles d'autres pays, produits dans des conditions similaires ; cela s'explique par l'instruction de diverses technologies d'efficacité énergétique de type compresseurs et pompes ou turbine à cycle combiné.

OPPOSER UN CONTRE-ARGUMENTAIRE

Les positions majoritaires (le parti conservateur, le parti travailliste, le parti du centre et le Parti du Progrès) pourraient renvoyer à ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) ont décrit comme des cités industrielles ou marchandes, qui s'alignent sur les principes valorisant l'efficacité, l'innovation et le profit. Contre cette vision, les détracteurs opposent un argumentaire en « miroir », organisé autour de l'urgence, de la justice et de la morale.

L'argument moral semble être partagé par les différentes organisations qui constituent le mouvement social contre le changement climatique, des plus radicaux comme XR aux organisations décrites comme « mieux insérées » à l'image des Amis de la Terre Norvège (*Norges Naturvernforbund*, NNV). La défossilisation symbolique est contestée sur la base de la *responsabilité morale de l'exemple* : la Norvège, pays du « bien-être » et du « développement » doit se faire le chef de file de l'après-fossile. Dans le livre blanc 2021 est spécifié qu'en tant que meilleur élève dans la catégorie de l'indice du développement humain, la Norvège se devait de « prendre la tête du leadership international sur la voie des objectifs de durabilité »¹⁴⁰.

“[...] It's quite unbelievable how politicians are dragging their feet and not doing something about it. Obviously, Norway has a major responsibility, effectively and morally [...] I think we have a great moral responsibility, having made our riches from this industry. I think we have a great moral responsibility to really act to make a change, to set an example for the rest of the world, you know, to show that we can turn away from oil. But I guess, you know, Norwegian politics is caught up in oil. So much of our discretionary budget comes from oil [...] and hundreds of thousands of people depend on it. For a small country like Norway, that's obviously significant.”

Hakon, XR

La gouvernance pétrolière a de solides fondations politiques en Norvège : elle bénéficie de médias variés et indépendants, de supports politiques divergeants, d'institutions académiques et de recherche. L'histoire de la constitution des compagnies pétrolières nationales est fortement liée à sa gestion politique. Encore aujourd'hui, le leader adjoint du parti du centre, Ola Borten Moe, est le propriétaire et fondateur de la compagnie pétrolière norvégienne OKEA. La privatisation partielle de Statoil en 2001 a été aidée par un groupe peu connu travaillant au sein du parti travailliste (« le groupe pétrolier ») et qui a agi en promouvant cette dernière (Martinsen, 2004). De

¹⁴⁰ Le livre blanc de janvier 2021 est un plan d'action pour la transformation de la société norvégienne dans son ensemble d'ici à 2030. Premier plan complet présenté pour réduire les émissions dans tous les secteurs, il met principalement l'accent sur les émissions non incluses dans le système d'échange de quotas d'émission, ou émissions non ETS et le système communautaire d'échange de quotas d'émission. Le plan traite de l'absorption et des émissions de CO₂ dans l'UTCATF. En ce qui concerne l'indice de développement humain, la Norvège a longtemps été le chef de file. Mais le pays a récemment perdu sa place dans le classement du développement humain des Nations-Unies en raison de l'importante empreinte carbone de l'industrie pétrolière – car elle met en danger la qualité de vie des populations (The Barents Observer 2020)

ces faits, la légitimité politique à traiter la question d'une dé pétrolisation est remise en cause du fait de la forte intrication entre sphère politique et entreprises pétrolières. Contre cette situation, les organisations de défense du climat plaident pour une *écologisation politique*¹⁴¹.

Le recours au pétrole comme vecteur de la transition énergétique est perçu comme une procrastination stratégique face à l'impératif climatique. En le positionnant comme solution intermédiaire – palliative – le risque est celui de différer les efforts nécessaires pour adopter des sources renouvelables. Contre une transition graduelle, soutenue par le pétrole, il est demandé une révolution immédiate ; la logique contraire étant celle d'un *atermoïement*.

La mise en avant de la ressource pétrolière comme instrument d'une économie redistributive occulte le financement de la *transition juste* des acteurs impliqués. Dans ce contexte, pour l'ensemble des acteurs sociaux, y compris des travailleurs de l'industrie fossile, souvent présentés comme des victimes importantes de la transition, il est requis de faire l'objet d'une attention particulière dans une économie post-pétrole, remettant l'équité socio-économique au cœur des demandes de transition.

Tableau 1. – Synthèse des arguments pro et anti-pétrole

Pro maintien de l'industrie

Anti-maintien de l'industrie

Défossilisation symbolique	Responsabilité morale de l'exemple
Économie redistributive	Transition juste pour tous
Écologisation industrielle	Écologisation politique
Support à la transition énergétique	Atermoïement

L'ensemble des significations des revendications sont des cadres qui légitiment l'action d'un mouvement (Benford et Snow 2012). Pour les opposants, nos premières observations indiquent que les discours se concentrent moins sur le cadre de diagnostic – qui est l'identification et l'attribution du problème, – que sur celui d'une raison à l'action, d'une stratégie à adopter pour répondre à la situation. Rappelons que la raison à l'action renvoie, en termes de cadrages, à des catégories déjà

¹⁴¹ Notons aussi que le cadrage est également légal ; en délivrant de nouvelles licences d'exploration dans la mer de Barents, la Norvège ne contribue pas uniquement de façon significative aux émissions de GES, mais constituerait également une violation des droits constitutionnels fondamentaux de chaque personne, y compris des générations futures. En 2016, quelques mois après les accords de Paris, la Norvège a décidé de l'attribution de plus de 500 permis d'exploration dans la mer des Barents. Pour les Greenpeace, NNV, NoU, les Grands-parents pour le climat, supportés par une large coalition d'organisations, ces permis contreviennent à l'article 112 de la constitution norvégienne, au principe de précaution et de non-préjudice, aux réglementations de la CEDH et ne respectent pas ses obligations internationales vis-à-vis de l'accord de Paris. De plus, les organisations décrivent un non-respect de la proposition du Storting : « L'importance de l'activité pétrolière et ses conséquences pour la société et les autres industries doivent être évaluées et une position doit être prise à ce sujet avant que les autorités ne décident d'ouvrir une zone à l'activité pétrolière » (Proposition au Storting n°72 (1982-83), p.43-44).

identifiées par un certain nombre d'auteurs : la justice (par ex. Bond 2018 ; Bond et Dorsey 2010 ; Chatterton, Featherstone, et Routledge 2013) et la morale (Huang et al. 2022 ; Sabucedo et al. 2018) ; quand le cadrage est aussi motivationnel, la nécessité de sortie immédiate du fossile mènerait à une société « juste ».

METTRE UNE DATE D'ARRÊT DES EXPLORATIONS : UN CONSENSUS AU SEIN DU MOUVEMENT

“We're not saying ‘stop the whole industry tomorrow’, because that will create, you know, a sizeable drama. And a lot of, jobs losses, but do we say ‘no way we need even more oil than what we already have’. So, I think the climate movement is being quite centered around this goal. Like this has been the clear demand from the climate movement in this election : ‘Stop oil exploration’.” Andrea, XR.

Plusieurs éléments font que la demande de définition d'une date d'arrêt des explorations pétrolières demeure viable pour le mouvement social – ces éléments étant rappelés publiquement. En août précédent les élections, l'IEA a présenté un rapport sur la voie vers le Net-Zéro en 2050, concluant qu'il n'y a plus besoin de nouveaux projets pour l'extraction de pétrole, de gaz et de charbon dans le scénario proposé. Or, le cycle d'octroi des licences contrevient à ce scénario. Par ailleurs, le rapport blanc du 1er juin 2021 (Energi departementet 2021) reconnaît que les principales sources d'émission de GES de la Norvège sont dues à l'EP (section 4,13,2) et que cette production va être diminuée progressivement d'ici à 2025 (section 4.7.5). Pourtant, il prévoit une possibilité de croissance future en termes d'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz (4.14.5). La question des emplois est un élément d'entente qui appuie les demandes de mise en place d'une date d'arrêt des explorations. Comme déjà noté, la production de pétrole fournit à ce jour une part modeste des emplois (5,8 %). En 2020, un rapport de Statistics Norway (Aune 2020) montre les conséquences économiques de l'interdiction de toute nouvelle exploration en Norvège ; sur trente ans, l'arrêt de nouvelle exploitation pétrolière réduirait la croissance du PIB norvégien de 0,5 % par rapport au scénario de base quand le PIB continuerait d'augmenter (Lundberg 2021). Au regard du peu de pertes d'emplois qui résulteraient de l'arrêt - environ 6 500 selon cette précédente référence-, et du fait que les émissions équivalent à près de dix fois les émissions nationales du pays, l'intérêt de conserver le secteur serait peu justifié.

La demande d'arrêt des explorations se fonde aussi sur un intérêt historiquement faible des entreprises pour ces nouvelles explorations. Au début du cycle d'octroi des licences en 2016, 26 entreprises ont candidaté sur le cycle d'attribution lancé par Tina Brue, contre 7 seulement en 2021. Le cycle d'octroi des licences dans la mer des Barents semble ainsi rencontrer une crise de confiance.

“Norway is kind of a bubble [...] the communication needs to be tweaked a bit in how we talk about things here and how we talk about other things in other places [...] if you look

at the international, sometimes it's very like "shame on to oil industry". [In Norway] so much of the society is built around oil and so many still work in it. So that kind of communication doesn't really work here. It just creates more fear and opposition and polarity. So, we tried to kind of, without compromising too much, we tried to shape it a little bit and we talk more about transition and the phase-out." Martin, Greenpeace.

La convergence autour du plus petit dénominateur commun qu'est la demande d'une date d'arrêt des explorations reflète une volonté d'harmonisation des revendications. Il s'agit d'une posture pragmatique et stratégique, qui cherche la maximisation de l'impact. Elle démontre la capacité des organisations à transcender leurs différences au profit d'une demande partagée – nous allons y revenir, bien qu'il faille toutefois noter que les organisations divergent sur la date proposée : XR demande 2025 quand le parti des verts, par exemple, propose 2035.

1.2. LE MOUVEMENT CLIMATO-FOSSILE NORVÉGIEN

Notre typologie généraliste des argumentaires pro et anti-fossile, si elle nous semble importante pour comprendre la façon dont une certaine *fossilisation* est en cours dans le mouvement climato-fossile norvégien, ne décrit pas en détail le positionnement des différents groupes sur le sujet ni ne renseigne sur les stratégies d'action spécifique. Peut-on identifier un processus de fossilisation ?

PANORAMA DU MOUVEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE NORVÉGIEN

La Norvège est un pays qui a été – et continue à être – central dans les luttes et la philosophie environnementale (Anker, 2018). Comme dans d'autres pays, le mouvement social contre le changement climatique norvégien résulte d'une climatisation du mouvement social environnemental national, dont les organisations de conservation de la nature ont été établies au début du XX^e et celles de l'environnement dans les années 1960-70. Ce sera suite au rapport Brundtland, publié en 1987, que le changement climatique entrera, de façon précoce, dans l'agenda politique norvégien (ibid) et deviendra un sujet pour les organisations. Les organisations environnementales « traditionnelles », d'abord centrées sur les questions de nature et de durabilité, à l'exemple de la société norvégienne de Conservation de la Nature (*Norges Naturvernforbund*, NNV), son chapitre jeune Nature et Jeunesse (*Natur og Ungdom*, NU)¹⁴² ou encore « l'Avenir est

¹⁴² NNV, ou Friends of the Earth Norway, a été fondé en 1914 comme une émanation de la société géographique norvégienne et est l'organisation la plus importante du pays, comptant aujourd'hui 20 000 membres et 100 groupes locaux. Elle a pour objectif de préserver la nature sur des bases éthiques, scientifiques, économiques et sociales. L'organisation se focalise sur les questions énergétiques, climatiques et éducatives ; depuis longtemps liée au politique, elle est impliquée dans la plupart des questions de préservation de la nature. Son chapitre jeune (NU) se constitue en

entre nos mains » (*Framtiden i vare hender*, FIVH), incluent le climat dans leurs agendas (Nilsen, Strømsnes, et Schmidt 2018). Par la suite, plusieurs organisations s'empareront elles aussi du sujet, comme la Fondation Bellona, Greenpeace, WWF ou encore la fondation ZÉRO et la fondation norvégienne pour le climat. Ces diverses organisations constituent les acteurs les plus importants du réseau de plaidoyer en faveur de politiques climatiques, et de décarbonation, qui s'impliqueront dès les années 2000 dans les accords nationaux pour encourager l'effort en matière de mitigation. Ces organisations se regroupent en réseau, à l'exemple du Forum norvégien pour le développement et l'environnement (ForUM), qui comprend plus d'une cinquantaine d'organisations travaillant sur l'environnement, le développement, la paix et les droits de l'homme ; cette organisation parapluie œuvre à la cohérence des politiques et coordonne les rapports d'étape des Objectifs Développement Durable (ODD). Sur la scène militante norvégienne, se compte également le Center for International Climate and Environmental Research à Oslo (CICERO). Le centre, d'abord créé par le gouvernement norvégien, est aujourd'hui indépendant et associé à l'Université d'Oslo – son implication sur le sujet et sa reconnaissance internationale en font une référence importante dans le pays.

Fin des années 2018, le mouvement s'est diversifié avec l'arrivée sur la scène internationale d'XR et de FFF. En mars 2019, la première "Global Climate Strike" de FFF a trouvé un large écho en Norvège, rassemblant plus de 40 000 enfants dans tous les contés du pays¹⁴³ (NNV).

Tableau 2. – *Les initiatives climat norvégiennes*

ORGANISATION	DESCRIPTION	STRUCTURE	STRATÉGIE
BELLONA	Fondée en 1986 contre les déchets toxiques enterrés, elle s'est élargie aux problèmes d'environnement et d'énergie.	40 employés ; financements publicitaires, gouvernementaux et d'entreprises.	Action directe puis lobbying et partenariat entrepreneurial pour une approche centrée sur les solutions technologiques (ENR, CCUS).
BESTEFØRELDRES KLIMAAKSJON (BK) [LES GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT]	Initiative d'« aînés concernés » fondés en 2006 ¹⁴⁴ pour attirer l'attention sur l'urgence et protéger les générations futures.	6 500 membres ; groupes régionaux communauté en ligne, démonstrations, réunions d'information.	Campagnes d'information, manifestations de rues au « chapeau rouge » ; support

1967 comme plus radical, tourné vers l'action, et compte aujourd'hui 7 000 membres et 70 groupes locaux, ce qui en fait la plus grande organisation environnementale jeune du pays.

143 Notons que les enfants ont une place importante dans la vie politique en Norvège. L'UN Convention on the Right of the Child (UNRC, 1989) est devenu part de l'Human Right Act in Norwegian Law en 2003. À travers la convention, la Norvège s'est engagée à reconnaître le droit dans tout ce qui les concerne, y compris les problématiques politiques.

144 Les Grands-Parents pour le Climat sont une organisation qui s'est développée dans de nombreux pays. Pour les initiatives qui n'existent pas seulement en Norvège, les dates de fondation sont spécifiques au pays.

Du CO₂ à la Justice Climatique : la fossilisation d'un mouvement social
pour une repolitisation du changement climatique - L. Troïlo

			logistique aux jeunes (en particulier FFF).
CENTER FOR INTERNATIONAL CLIMATE AND ENVIRONMENTAL RESEARCH (CICERO)	Institut interdisciplinaire de recherche créé en 1990 pour fournir des recherches visant à répondre au changement climatique.	96 employés ; management de groupes de travail interdisciplinaires sur le climat.	Recherche, dissémination d'information et communauté de pratique visant une réponse à la crise et le renforcement de la coopération internationale.
CHANGERMAKER	Organisation jeune pour les politiques de développement.	1 100 membres ; groupes locaux ; associés à l'Aide de l'Église Norvège.	Campagnes d'information, débats et lobbying pour résoudre la crise et déclencher des aides d'urgence.
MILJØAGENTENE [LES AGENTS DE L'ENVIRONNEMENT]	Organisation d'enfants créée en 2006 pour stimuler l'intérêt des enfants pour l'environnement.	9 000 membres ; 50 groupes locaux ; organisation démocratique ; subventions gouvernementales et partenaires commerciaux.	Sensibilisation, campagnes, plaidoyer d'enfant visant à les inclure dans les décisions politiques (justice intergénérationnelle).
EXTINCTION REBELLION (XR)	Mouvement international lancé à Londres en octobre 2018 et en Norvège en 2019.	Organisé en petits groupes de travail autonome pour créer un mouvement participatif, décentralisé et inclusif.	Utilisation de la désobéissance civile à visée de changement radical.
FRAMTIDEN I VA'RE HENDER (FIVH) [LE FUTUR EST ENTRE NOS MAINS]	Fondée en 1974, ONG promouvant une consommation éthique et durable, dans le respect des limites planétaires.	40 000 membres ; 31 chapitres locaux ; 30 employés.	Recherches et lobbying sur les taxes et campagnes de sensibilisation individuelles pour une critique de la société industrialisée moderne.
FRIDAYS FOR FUTURE (FFF)	Mouvement international lancé par Greta Thunberg en 2018 ; en Norvège, le mouvement est organisé par NU.	Manifestations locales, organisées par NU et soutenues par les grands-parents pour le climat.	Mobiliser les enfants pour le climat à travers la grève des écoles.
GREENPEACE	Fondée en 1971 à Vancouver ; apparu en 1988 en Norvège.	25 employés.	
KLIMABRØLET	Évènement autour d'une installation artistique	Organisé par un groupe d'une douzaine de	Création d'un rassemblement populaire pour crier

Deuxième partie : Cas d'étude du mouvement climato-fossile

[LE CRI DU CLIMAT]	récurrent en période de campagne électorale.	volontaires ; une centaine d'organisations partenaires.	et « être entendu » par les élus.
NATURE OG UNGDOM (NOU) [NATURE ET JEUNESSE]	Chapitre jeune de NNV, créée en 1967 et plus large organisation jeune.	8000 membres ; 70 groupes locaux.	Recherche, lobbying et action directe pour lutter contre les problèmes environnementaux.
NORGES NATURVERNFORBUND (NNV) [LES AMIS DE LA TERRE NORVÈGE]	Fondée en 1914, NNV est l'organisation environnementale la plus ancienne.	Basée sur ses membres, démocratiques, comprennent plus de 35 000 membres divisés en 100 groupes locaux.	Action de lobbying auprès du gouvernement sur le changement climatique, l'énergie et le développement.
SPIRE	Organisation parente du fonds de développement travaillant sur l'environnement, la sécurité alimentaire et le développement.	200 activistes, 8 chapitres locaux, 5 comités politiques.	Travail d'information et d'influence politique.
WILD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)	Fondée en 1970, la branche se concentre sur la promotion de la « conservation holistique des écosystèmes ».	Bureau à Oslo.	Création de communautés de pratiques par des partenariats avec institutions et entreprises (p. ex. Starkraft).
ZERO	Organisation indépendante à but non lucratif fondée en 2002 par des anciens de NU et Bellona pour développer des solutions d'émissions zéro.	Organisation soutenue à hauteur de 74 % par le monde des affaires, 13 % des subventions publiques et 13 % des revenus des événements (2019).	Recherche et dissémination d'informations pour unifier un leadership politique et une communauté d'affaires prenant en charge la crise climat.

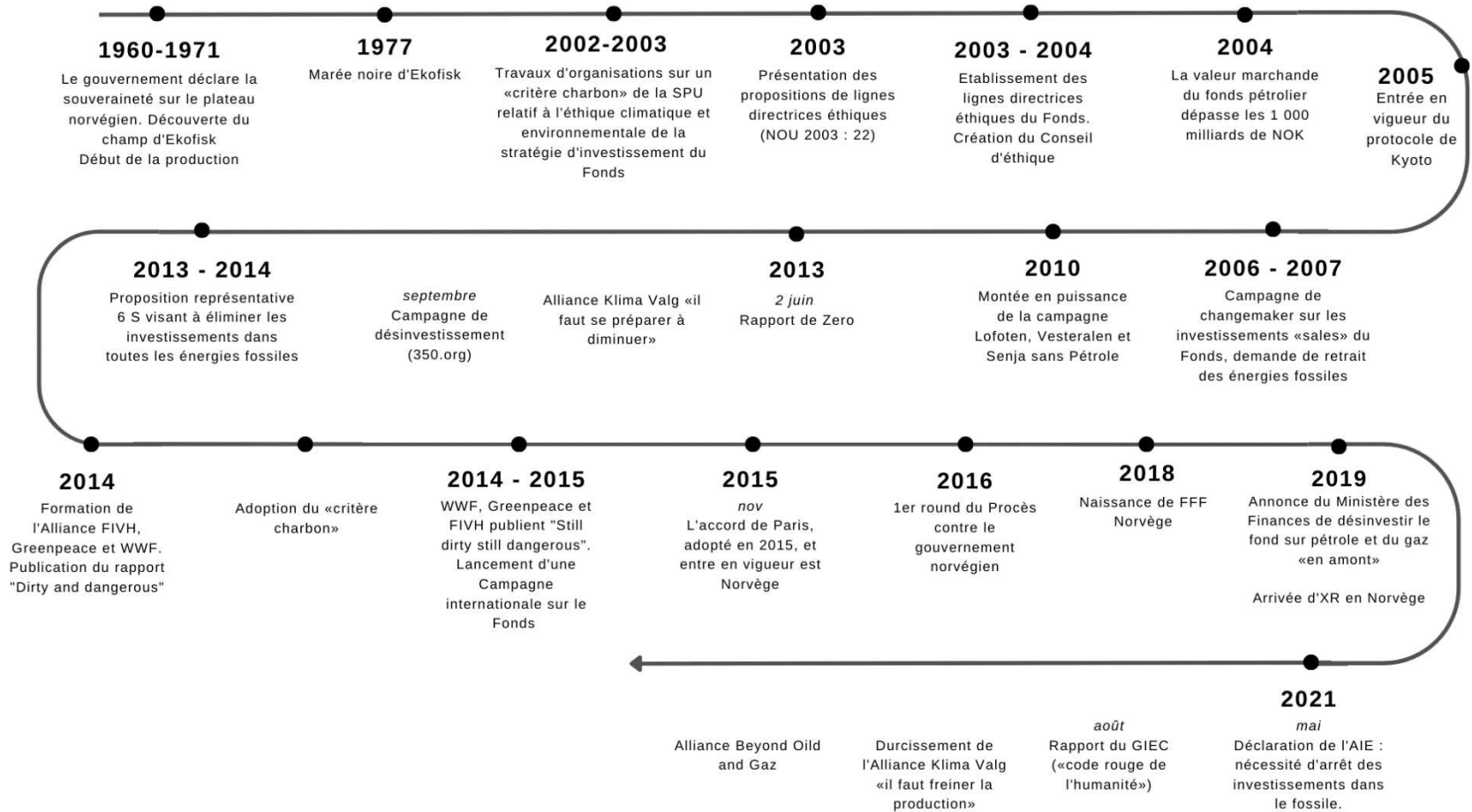
Dans ce tableau, nous n'avons pas inclus uniquement les ONG ou les organisations, mais aussi des réseaux et autres initiatives souvent discutés¹⁴⁵. Il récapitule les principales organisations rencontrées ou citées au cours de notre terrain. Ces initiatives, si elles ont des objectifs similaires, travaillent sur des campagnes qui semblent *a priori* différentes, avec des moyens d'action divers, participant d'une vision d'un paysage de lutte bien organisé, où chaque organisation a son focus et son échelle d'action. Par exemple, FIVH se concentre d'avance sur la consommation et les taxes pour des actions « État orienté » et à travers un ensemble d'actions de lobbying, quand NoU utilise

145 D'autres initiatives auraient pu être incluses dans ce tableau, à l'exemple de Tviklingsfondet (Le fonds de développement), Kirkens Nødhjelp (Aide de l'Église norvégienne), Redd Barna (Sauver les enfants), Norsk Folkehjelp (Aide des peuples de Norvège), Regnskogfondet (Fondation Forêts Humide Norvège), Norges Røde Kors (La Croix Rouge Norvège), Operasjon Dagsverk (Opération Jours de Travaux), Green Warriors of Norway. Norges Miljøvernforbund (Green Warriors of Norway), Concerned Scientists Norway.

l'action directe nationale et Greenpeace mène des campagnes à portée internationales. On note aussi une différence entre les bureaux et leurs branches locales ; par exemple, le groupe d'Oslo de FIVH est plus enclin à travailler sur la politique nationale, quand les groupes locaux d'Alta ou de Tromso se concentrent davantage sur la collaboration avec les populations locales, pour des campagnes localisées. Nous reviendrons sur ces différences après avoir mieux saisi le processus de fossilisation national.

Du CO₂ à la Justice Climatique : la fossilisation d'un mouvement social
pour une repolitisation du changement climatique - L. Troïlo

Figure 17. – Timeline de la fossilisation en Norvège



LES CAMPAGNES DE DÉSINVESTISSEMENT NORVÉGIENNES

Les premières revendications contre l'industrie fossile remontent à 1977, suite aux impacts de la marée noire d'Ekofisk, ou aux critiques, quelques années plus tard, des modes de gouvernance de cette même industrie, « menés par un nombre restreint de politiques et technocrates » (Overland 2018). Si ces premières revendications sont anciennes, elles sont difficiles à appréhender dans la littérature comme étant portées par un mouvement social, que celui-ci soit lié à l'extraction de combustibles fossiles ou au changement climatique.

L'apparition du mouvement social est à lier avec les contestations des investissements du fonds souverain norvégien¹⁴⁶ et en particulier du fonds de pension gouvernemental-Étranger (*Statens Pensjonsfond Utland*, SPU) dans les années 2000. Le fonds souverain norvégien, établi en 1996 (soit 25 ans après le début de la production pétrolière du pays), est aussi appelé « fonds pétrolier », car l'essentiel de ses activités consiste en des placements à long terme dans des activités pétrogazières détenues et gérées par l'État. Le fonds, qui a dépassé les 1 000 milliards de NOK (couronne norvégienne) dès 2004, a été décrit comme le plus grand fonds d'investissement gouvernemental au monde, gérant aujourd'hui l'équivalent de 1 milliard de dollars. Les investissements du fonds font l'objet de publications courtes, mais précoces, par FIVH dans les années 2002 (*framtiden.no*). En 2006, la campagne de Changemaker semble marquer un tournant. Elle vise à « nettoyer » le ministère des Finances des « investissements sales » et fait l'objet d'une certaine couverture médiatique (VG 2006). La campagne souligne des pratiques contraires aux directives du Conseil d'Éthique, crée en 2004, qui participe au changement climatique. Avant 2006, les organisations se concentraient peu sur l'impact climatique des investissements du SPU ; Changemaker semble avoir mis la thématique à l'ordre du jour.

Selon les enquêtes, c'est en 2010 que le lien entre climat et environnement se fait réellement, accompagnant la vague internationale des campagnes *divest* des années 2010 (Alexander et al. 2014 ; Bratman et al. 2016). ZERO publie “Nest Eggs in a Fragile Basket” ; un document qui souligne l'incompatibilité des opérations fiscales avec la règle cardinale de « l'investissement prudent ». En 2012, le SPU a investi 280 milliards de NOK dans des sociétés de charbon, de pétrole ou de gaz ; ce qui fait qu'une grande partie de l'épargne d'un pays producteur de pétrole est investie dans des sociétés fossiles, au lieu d'être réparti sur des classes d'actifs non corrélés (ZERO 2013). Désinvestir permettrait ainsi d'éviter une « double exposition du pays aux énergies fossiles ». Une série de rapports sera publiée durant ces années-là ; FIVH publie “Norway Invests in the Future's Biggest Climate Threats” (Jorde 2013), “This is how the Oil Fund can become ‘best in test’

146 Le fonds de pension du gouvernement se compose du Fonds de Pension Gouvernemental-Étranger (*Statens Pensjonsfond Utland*, SPU) et du Fonds de Pension Gouvernemental Norvégien (*Statens pensjonsfond Norge*, SPN). Le SPU a été créé pour gérer les excédents générés par les revenus pétroliers du pays : « L'objectif du Fonds pétrolier est d'assurer une gestion responsable et à long terme des revenus des ressources pétrolières et gazières de la mer du Nord, afin que la richesse profite aux générations actuelles et futures » (NBIM, 2020). Le fonds, d'une valeur de 1 240 milliards d'euros en août 2022, est géré par la Norges Bank Investment Management (NBIM).

(Sandanger 2013). L'année 2013 est aussi celle des positionnements de l'Alliance Élection Climat, comme nous l'avons abordé en introduction.

Dans un autre domaine que celui du désinvestissement, les années 2010 sont le moment où la campagne populaire « Lofoten, Vesteralen et Senja sans Pétrole » (*Folkeaksjonen oljefritt Lofoten, Vesteralen og Senja*)¹⁴⁷ prend une ampleur importante. La controverse, initiée dans les années 2000, s'intensifie dans les années 2010 et voit l'association de Bellona, NNV et NoU pour une déclaration commune demandant la protection permanente de ces lieux contre l'exploration pétrolière.

LA MISE EN PLACE DU « CRITÈRE CHARBON » : LA CHARBONNISATION AVANT LA PETROLISATION

“[...] like ten years ago, we spoke about like plastic bag fees, that was like the political question 10 years ago. And six, seven years ago we talked about like electric cars. Two, three two years ago, we stopped the Vesteralen, Senja and Lofoten, you know, oil exploration there [...]. And now, two years after, our next step is to stop oil exploration altogether. And that's a huge step forward because you're not only talking about something like plastic bag. It's... that shouldn't be the political question, right? So, we've kind of moved the discussion to really, centered around the things that really matters [...]. So, our main goal has, in this selection, has been through stop all exploration in Norway altogether. And that is not the same as all production, right? [and then] Nature and Youth, Greenpeace, Naturvernforbundet, you know, and Framtiden etc., went together and said, 'our demands for new government is stop oil exploration, protect nature, and do everything you can to be a circle economy'. So that's like, so, half of the climate movement went together and said 'this is our three demands now'”. Stan, XR.

En 2015, dans un objectif de retirer le SPU du secteur du charbon, le Storting introduit le « critère charbon », suggérant qu'un seuil de 30 % de charbon dans l'activité ou les recettes d'une entreprise ne doit pas être dépassé pour que cette même entreprise puisse faire partie du portefeuille d'investissement du fonds. La décision mènera à l'exclusion de 69 compagnies (Greenpeace 2013). La mise en place de ce critère a certainement été influencée par des organisations de société civile ; dont la publication de rapports et la création d'alliances ont permis d'ouvrir un débat sur le sujet. Le 6 novembre 2013, des représentants de SV ont fait une proposition au Storting afin que le gouvernement examine comment le SPU peut éliminer progressivement les investissements du fonds dans *toutes les énergies fossiles* (Proposition représentative 6 S 2013-2014), proposition que soutiendra le parti travailliste (Aftenposten 2013). Ils avancent que les pratiques d'investissement sont en conflit avec les engagements climatiques internationaux du pays, mais aussi avec la garantie

¹⁴⁷ Pour S. Lysvold, cité par I. Overland « Cela représentait un compromis entre les deux partis au pouvoir (les conservateurs et le Parti du progrès, tous deux favorables au lancement d'une évaluation de la zone en vue d'une exploration pétrolière) et les deux partis du Storting soutenant leur gouvernement minoritaire (les libéraux-démocrates et les chrétiens-démocrates, qui étaient opposés à l'exploitation pétrolière). La branche locale du Parti du progrès dans le nord de la Norvège a exprimé son mécontentement à l'égard de la direction centrale du parti parce qu'elle avait fait un compromis avec les autres partis en acceptant de ne pas ouvrir la zone à l'exploration pétrolière (Lysvold 2013). »

que les générations futures norvégiennes bénéficieraient du fonds. La proposition sera rejetée en décembre de cette même année. Une nouvelle proposition sera soumise visant à *enquêter sur les investissements du Fonds* dans les sociétés charbonnières ; la recommandation a été adoptée à l'unanimité à la réunion du Storting du 20 mars 2014. Le ministère des Finances met en place un groupe d'experts pour l'évaluation des investissements de SPU dans les entreprises charbonnières et pétrolières (2014, 4 avril). Une enquête d'expert est commandée par le Storting, dont le mandat vise à définir si l'exclusion des compagnies pétrolières et charbonnières serait une stratégie efficace pour résoudre les problèmes. Le rapport qui en résultera conclura que les entreprises du fossile ne contreviennent pas aux normes éthiques du fonds, mais qu'il est primordial de répondre aux questions climat, définissant à cet objectif un critère de « contribution au changement climatique »¹⁴⁸ dont le Conseil d'Éthique aura le soin de décider de l'interprétation et de l'utilisation du dit critère dans la sélection des entreprises par le fonds (Skancke et al. 2014). S'il s'agit d'une avancée, les résultats de l'enquête d'experts sont vivement contestés par plusieurs organisations.

FIVH s'associe avec Greenpeace et WWF, puis avec Urgewald, une organisation allemande, pour rédiger un contre-rapport "Dirty & Dangerous" (Urgewald 2014). En Norvège, des organisations qui travaillent sur les mêmes objectifs s'organisent en campagnes et en répertoires d'action différenciée. L'appui sur les industries du fossile, et en particulier sur le charbon dans le cadre de ce rapport, a permis une collaboration inédite entre FIVH, WWF et Greenpeace : la première organisation se concentrait alors à diffuser le message au plan national, quand les deux autres se chargeaient des campagnes internationales. Une collaboration qui semble avoir porté ses fruits, puisqu'en 2015 le « critère charbon » a été souligné par nos enquêtes comme un moment important dans la collaboration entre les différentes franges, à la suite duquel les organisations publieront "Still Dirty & Still Dangerous" (Schücking 2015)¹⁴⁹.

Ces considérations montrent que l'échec d'une fossilisation, comprise comme une volonté de s'attaquer à l'industrie fossile dans son ensemble, peut mener à une charbonnisation des revendications, ou la concentration sur la ressource charbon.

En mars 2019, le SPU a annoncé la décision de l'élimination progressive de l'exploration pétrolière dans son univers d'investissement¹⁵⁰. Ce changement de stratégie n'est pas justifié, comme ce fut

148 Les stratégies de gestion responsable du SPU comprennent ainsi : (i) l'exercice d'un actionnariat actif (ii) l'observation et l'exclusion des entreprises pour des raisons éthiques (iii) la coopération internationale et la contribution au développement de « meilleures pratiques » (iv) l'investissement dans la recherche et l'analyse (v) les investissements liés à l'environnement et au climat (Skancke et al. 2014).

149 L'association relativement nouvelle entre différentes organisations pour une publication médiatique peut avoir permis d'accélérer un processus. Dans cette même idée, de nouveaux réseaux et initiatives ont émergé ces dernières années, rapprochant des acteurs divers : ONG, industries, syndicats, associations scientifiques. Par exemple, le Comité des transitions climatiques (Klimaomstilingsutvalget) regroupe WWF, la Fondation norvégienne pour le climat et Civita. Le Comité prend part dans le débat politique sur l'avenir du secteur pétrolier et gazier : "The core task in the commission's terms of reference has been to describe a policy that will prepare, implement and handle the consequences of such a transition, including a structuring of the petroleum policy that is compatible with reaching the climate goals".

150 Le SPU conservera sa participation dans des entreprises fossiles quand celles-ci seront aussi impliquées dans des énergies renouvelables (par ex. BP, Shell, Total). D'importantes participations dans 134 entreprises (par ex. Tullow Oil, Soco International, Premier oil) seront vendues.

le cas pour le désinvestissement du charbon, par des préoccupations climatiques, mais par la volonté de réduire l'exposition totale au risque lié au prix du pétrole dans l'économie norvégienne (Baerheim 2020). Il s'agit d'un tournant majeur.

LE PROCÈS CONTRE L'ÉTAT NORVÉGIEN POUR L'ATTRIBUTION DE NOUVELLES LICENCES PÉTROLIÈRE

Le désinvestissement du fonds en 2019 a été précédé par un procès historique en 2016, qui participe d'un jalon d'importance dans la fossilisation du paysage politique, mais aussi militant.

Le 18 mai 2016, un mois après la signature de l'Accord de Paris, le gouvernement norvégien déclare délivrer 10 licences de production, sur 40 blocs, à 13 sociétés pour l'exploration de pétrole et de gaz dans la mer de Barents. Les licences de production ont été attribuées par décret le 10 juin 2016. Dix jours plus tard, la Norvège devient le premier pays développé à ratifier l'Accord de Paris, entré en vigueur le 4 novembre 2016. Les Accords de Paris accompagnent donc une nouvelle phase de délivrance de licences, qui va mener à un recours judiciaire d'envergure.

“Our goal is to stop Norwegian’s oil production and we’re trying all different kinds of ways. And then we decided, ‘okay, we have to do something huge because the people of Norway, they won’t recognize that climate change and the Norwegian oil are connected’. [...] So, we had to do something that stood out, that was different. And that’s why we decided to sue the government. Not because we thought that we wouldn’t get actual change in the law, that the law would actually help us win the case, but because it would create tension in different ways and new ways that was very necessary. And because, people had to start listening when we said that oil is a problem, the media didn’t care, and we didn’t get any press coverage. So, we had to do something that stood out. And when you say that Nature and Youth and Greenpeace were suing the government, then we got a lot of people’s attention. So, then we kind of created a new platform to talk about the problems of Norwegian oil.” Alicia, NoU

Le procès est un moment historique, le premier du genre en Norvège et l'un des plus emblématiques sur la scène internationale (Rochfeld 2019 ; Torre-Schaub 2017). Il est à l'initiative d'une coalition entre Greenpeace, NNV, NoU et la campagne des Grands-parents pour le Climat. Ces organisations ont saisi la justice pour demander un jugement déclaratoire selon lequel le gouvernement norvégien, représenté par le ministère norvégien du Pétrole et de l'Énergie, a violé d'article 112 de la constitution norvégienne, adopté en 1992 sous l'influence du rapport Brundtland et inséré au chapitre consacré aux Droits de l'Homme en 2014, qui stipule :

“Every person has the right to an environment that is conducive to health and to a natural environment whose productivity and diversity are maintained. Natural resources shall be managed on the basis of comprehensive long-term considerations which will safeguard this right for future generations as well. In order to safeguard their right in accordance with the foregoing paragraph, citizens are entitled to information on the state of the natural environment and on the effects of any encroachment on nature that is planned or carried out.

The authorities of the state shall take measures for the implementation of these principles.”
(Constitution 2014)

Selon les plaidant, la poursuite des explorations contribue non seulement de manière significative aux émissions de GES, mais est aussi « une violation des droits constitutionnels fondamentaux de chaque personne, y compris des générations futures » (Writ of Summons in Oslo District Court, Oslo, October 18, 2016) ; des droits protégés par la constitution norvégienne.

L'institutionnalisation de la question des générations futures nous semble être un vecteur de cadrage d'autant plus fort de la question du changement climatique en tant que problématique générationnelle.

Cette institutionnalisation, en lien avec les combustibles fossiles, se retrouve déjà en 1983, comme le rappelle Anand Bhopal (2021) dans une étude sur la façon dont les intérêts des générations futures sont incorporés dans les politiques pétrolières norvégiennes. Cette année-là, l'auteur montre que la Commission Tempo, une initiative commandée par le Ministre du Pétrole et de l'Énergie, posait déjà la question des générations futures, tentant d'élucider s'il fallait, ou non, laisser les réserves de pétrole dans le sol. La commission évaluait si l'extraction du pétrole aujourd'hui comprendrait une meilleure valeur financière pour ces générations que le fait de laisser les ressources dans les sols. Pour cet auteur, “the idea rested on the assumption that future generations would extract it later, hence the problem was economic, rather than social or ecological. In light of climate change, this question – could oil in the ground be a better store of value for future generations? – has a renewed force.” (Bhopal 2021:9). Cette force nouvelle, nous la retrouvons dans de nombreuses déclarations militantes, quand elle est largement portée par FFF, ainsi que par les initiateurs du procès.

“If we lose, the Norwegian state will continue to drill for oil in the Arctic. This will lead to more climate change and an uncertain future for young people today, and those who come after us. Our hope is that the court will both cancel the oil licenses awarded in the 23rd licensing round and ensure that the Norwegian government start to assess the climate change consequences of distributing new oil licenses.” Ingrid Sjødvoer, NoU (Greenpeace 2017).

Dans l'encadré ci-après, nous avons succinctement résumé les arguments des plaidants avancés dans l'assignation à comparaître de 2016 (particularités géographiques des aires concernées par les forages, dispositions constitutionnelles ; respect des obligations des traités internationaux ; impacts environnementaux et biodiversité ; coût socio-économique ; arguments légaux relatifs à des erreurs de procédures)¹⁵¹. En termes d'opérations de cadrage, nous retrouvons ici la prépondérance d'arguments soulignant le risque que font encourir les activités industrielles fossiles : à la fois économique, environnemental et social – auquel il est attribué des responsabilités politiques et entrepreneuriales.

¹⁵¹ L'assignation à comparaître du 18 octobre 2016 est disponible ici : https://climatecasechart.com/wp-content/uploads/non-us-case-documents/2016/20161018_HR-2020-846-J_petition.pdf

L'argumentaire des opposants

“The Arctic is Ground Zero for Climate Change”

UN Secretary-General Ban Ki-moon, adressé à l'Assemblée du Cercle Arctique, Reyjavik, 8 October 2016

L'argumentaire des opposants est pluriel. Il renvoie d'abord aux **dispositions constitutionnelles** liées à l'article 112 ; les impacts climatiques de la décision d'octroi de licences représentent une violation des droits constitutionnels fondamentaux de chaque personne, y compris des générations futures. Il est aussi en contradiction avec le principe de précaution, et de non-préjudice tel qu'il s'applique au niveau national, aux citoyens, et aux droits de l'homme (Writ of Summons :8). Cet octroi est un non-respect des **obligations et traités internationaux** ; les explorations arctiques contreviennent à l'objectif des 1,5° des Accords de Paris de 2015. Les plaidants s'appuient sur les quatrièmes (2007) et cinquièmes (2014) rapports du GIEC. Est citée aussi la Convention-cadre sur les changements climatiques du 9 juillet 1993. L'argumentaire décrit les cas **d'impacts environnementaux et de biodiversité** : la zone rendue accessible par les licences serait la plus septentrionale jamais développée, touchant une importante région polaire et de zone de glace marginale. Le forage dans la mer arctique représenterait un risque sérieux pour l'environnement marin en cas de marée noire, et les conditions extrêmes rendraient une opération de nettoyage difficile à gérer. Ce nouvel octroi de licence a également été présenté comme une question de **Droits de l'homme**, protégé, entre autres, par la Convention européenne des droits de l'homme. En outre, le gouvernement norvégien n'aurait pas examiné la question de savoir si la décision d'octroi de licences est compatible avec les droits constitutionnels fondamentaux ou les obligations internationales en matière de Droits de l'homme. L'exploration aurait également un **coût économique**. Le gouvernement norvégien engagera des coûts pour développer les sites, et ne les récupérera que si le pétrole et le gaz qu'ils produisent sont commandés et leur prix de marché suffisamment élevé. Les coûts liés à la production (y compris les coûts d'exploration, de développement et d'infrastructure) sont donc un risque pris dans un contexte incertain. Enfin, la décision d'octroi des licences est considérée comme une **erreur de procédures**. En citant l'article 17 de la loi norvégienne sur l'administration publique, l'article 3-1 de la loi norvégienne sur le pétrole, l'article 112 de la Constitution, et l'article 41 de la loi norvégienne sur l'administration publique, les plaignants exigent que les procédures soient rendues plus rigoureuses à la lumière de l'article 41 de la loi norvégienne sur l'administration publique : *“The importance of the petroleum business and its consequences for society and other industries must be assessed and a position must be taken on this before the authorities decide to open an area for petroleum activity. Only then will there be sufficient time to investigate all controversial questions, gather the required materials and statements and analyse and assess all aspects of the issues. Once an area is opened for petroleum activities, all experience shows that a number of factors easily result in pressure to start the activities as quickly as possible or to expand such activities.” Proposition to the Storting No. 72 (1982–83) pages 43-44.*

Les militants ont un site internet et ont publié un manifeste : “Save the Arctic” autour de quatre thématiques : réchauffement climatique, industrie pétrolière, communautés et vie sauvage. Greenpeace a, de plus, créé le site “People vs Oil” où la pétition pour « sauver l'Arctique » a reçu le soutien de plus de 8 870 000 personnes. Un site internet a été créé par les plaignants : le « Klimasøksmål Arktis » (<https://www.klimasøksmål.no/en/>), qui recense un ensemble important de documents sur les impacts environnementaux, climatiques, sociaux et économiques de l'exploitation future du pétrole en Arctique ainsi que divers documents légaux et comptes-rendus d'audience du suivi du procès.

Le procès débute en novembre 2017 devant le tribunal de district d'Oslo, qui statue en janvier 2018 en faveur du gouvernement norvégien, estimant que ce dernier avait rempli ses obligations environnementales et sociales avant de prendre la décision d'octroi des licences. Les plaignants font alors appel devant la Cour de Bogarting, et perdent, pour les mêmes raisons – obtenant toutefois des victoires significatives dans la reconnaissance du fait que la Norvège peut être tenue responsable pour ses émissions de GES à l'étranger. Un troisième appel est lancé en janvier 2020 devant la Cour suprême de Norvège qui statue, à nouveau, en faveur du gouvernement norvégien, estimant que les futures émissions de pétrole exporté sont trop incertaines pour interdire l'octroi de ces licences d'exploration pétrolière.

2. TRAJECTOIRES ORGANISATIONNELLES DU MOUVEMENT SOCIAL EN DÉMOCRATIE CONSENSUELLE

Ces dernières années, le recentrage sur les combustibles fossiles participe d'une convergence entre les différentes organisations du mouvement social. Les combustibles fossiles, et en particulier le pétrole, est considéré comme "the lower hanging fruits" ; le sujet le plus évident et le plus accessible, facilement appréhendable par les organisations dans la lutte contre le changement climatique.

Dans la théorie des mouvements sociaux, le concept d'opportunités politiques renvoie aux caractéristiques qui facilitent, ou au contraire entravent, l'émergence et le développement des mouvements sociaux, tout changement dans le paysage politique pouvant rendre plus ou moins favorable ce contexte de développement. Le contexte des élections est une « fenêtre », un moment crucial où la question de placer le climat au-dessus de la politique hydrocarbures a été posée. Peu nombreux sont les enquêtés qui pensent que les activités pétrolières et gazières en Norvège cesseront sans une interdiction décidée par le gouvernement. Les démarches à mettre en œuvre à court terme sont intrinsèquement politiques et dépendent de la volonté du gouvernement et d'une majorité de parlementaires d'établir des directives pour le secteur le plus lucratif du pays. La croyance dans le fait que ces derniers soient en mesure de prendre de telles mesures est encouragée par au moins trois raisons : le rapport singulier des Norvégiens avec leurs instances de décisions, le statut d'Equinor, détenue majoritairement par l'État, et un contexte politique scandinave inédit.

Dans un État-nation, les régions centrales et périphériques sont connectées au sein d'un unique dispositif de gouvernance ; habituellement, le noyau de gouvernance est situé à la capitale, qui concentre les principales institutions politiques, économiques et culturelles. Dans ce système, l'organisation politique et bureaucratique impose un système hiérarchique aux organes périphériques. Le peuple est ainsi intégré, dans une démocratie, aux différents niveaux : central, régional et local. La Norvège, de façon différente aux autres pays d'Europe centrale et du Sud, appréhende sa périphérie comme le « berceau culturel de la nation » (Tranvik et Selle 2005)¹⁵². En termes de gouvernance, la structure décentralisée permet une autonomie aux comtés (fylker) et municipalités (kommuner) ; ces divisions ont leurs propres assemblées élues et sont responsables de diverses fonctions locales et régionales. C'est cependant l'État qui conserve un rôle prépondérant dans de nombreux domaines, y compris en matière de politique énergétique, environnementale et économique. Une démocratie consensuelle réfère à un modèle de démocratie où l'accord et le consensus s'observent dans divers partis et groupes politiques, plutôt qu'une domination d'une majorité au détriment d'une minorité ; elle s'oppose à la démocratie majoritaire de par la multiplicité des parties, le pouvoir partagé et un système électoral proportionnel.

152 L'idée que la périphérie est le berceau culturel de la nation s'est manifestée, entre autres, dans la politique régionale et agricole de la Norvège, la migration temporelle des Norvégiens pendant les vacances et les week-ends vers leurs cabanes dans les montagnes et le long des fjords, le scepticisme des Norvégiens à l'égard de l'Union européenne, l'anti-urbanisme et la large acceptation de la chasse à la baleine et au phoque.

Concernant Equinor, anciennement Statoil, l'entreprise est détenue à 70 % par l'État. Là encore, cibler l'État, c'est cibler Equinor ; pour nombre d'enquêtes, l'État est considéré comme celui qui a la capacité de réguler les conduites entrepreneuriales et d'influer substantiellement sur l'orientation des politiques énergétiques.

“Well, when it comes to companies, very rarely does anything real happen because of prior convictions, it is at the end of the day the flow of money that sets the agenda for companies and so, any change that's ever going to happen is going to happen through state because, because of the power to regulate. Because if the state doesn't mandate a particular concern that, you know, they don't dump chemicals in the river [...] if it's cheaper to dump chemicals in the river, then the only companies that are ever going to survive are the ones that dump chemicals in the river. And so, there's just a natural selection of worst conduct, you know in business, it's not really about the individuals themselves, because the individuals have been elected for us through their willingness to make money and save money. So, it's really, it's really only through governments that we're going to see any change, in my opinion.”
Sigvard, XR.

Enfin, la croyance dans une possibilité d'une prise de position forte du gouvernement est pour partie influencée par un contexte scandinave « propice » : les sociaux-démocrates se sont retrouvés à la tête du gouvernement finlandais et danois depuis 2019, en misant sur l'écologie, le social et le collectif ; en 2021, le gouvernement danois a interdit toute nouvelle exploration et promis de mettre fin à la production de pétrole et de gaz dans la mer du Nord d'ici 2050.

Dans un contexte de « monde complexe », où l'identification d'un adversaire est rendue ardue du fait de la globalisation et de la dilution des responsabilités, les mouvements sociaux tendent à s'adresser de façon prioritaire à l'État (Tarrow 2011). Pourtant, les diverses études sur les mouvements de jeunes contre le changement climatique montrent que peu de jeunes conçoivent le gouvernement comme l'outil adéquat pour résoudre la crise climatique (De Moor et al. 2020). Notre enquête donne à penser qu'en Norvège, la situation est différente. L'organe politique est perçu comme le représentant légitime et l'État comme la solution du changement – y compris dans la sphère dite radicale.

Dans cette deuxième partie, nous nous proposons de décrire plus en amont les trajectoires organisationnelles qui composent le mouvement climato-fossile. Nous reviendrons sur certaines lignes de fracture qui opposent les organisations qui le composent avant d'appréhender en quoi l'action directe est une stratégie visant à endiguer les externalités négatives perçues de la démocratie consensuelle.

2.1. REPRÉSENTATION ET RAPPORT AU POLITIQUE : DISSENSIONS ENTRE ORGANISATIONS

La diversité des organisations traitant de changement climatique en Norvège semble, de prime abord, bien organisée. Toutefois, cette organisation, qui peut sembler le fait d'une coopération harmonieuse, cache des tensions. Lors de nos entretiens, plusieurs références ont été faites à ces

dissensions, qui sont le reflet de divergences stratégiques, idéologiques et tactiques. Plus que sur le sujet des combustibles fossiles, elles se concentrent sur l'histoire du mouvement social et ses tactiques.

Deux éléments sont récurrents et participent d'une vision d'un mouvement différencié entre : (i) « organisations internationales », comme Greenpeace, XR, WWF et (ii) « organisations traditionnelles », comme NNV, NoU ou FIVH. Ces différences s'observent autour du rapport aux communautés locales et aux questions de représentativité politique¹⁵³. Nous notons également des dissensions autour des moyens d'action utilisées par le mouvement social : entre stratégies d'influence de la sphère politique – qui dévoile un rapport intime avec les gouvernements – et désobéissance civile – une pratique dissidente et peu usuelle dans le pays.

Les organisations internationales se différencient des organisations locales en Norvège par deux facteurs : la *représentativité* et le *rapport au politique*. Le système norvégien est un système représentatif basé sur le consensus, structure que reproduisent de nombreuses organisations du pays. La Norvège a ceci de différent avec de nombreux autres pays européens que son système intègre une variété d'organisations de société civile, et donc d'ONG, dans la politique nationale. Ces dernières sont en général bienvenues dans les gouvernements et, si elles ne sont pas affiliées à un parti en particulier, de nombreuses coopérations existent, visant à échanger des idées, des informations, des expertises et des ressources. Dans ce contexte, les organisations coopèrent majoritairement avec l'État, ce qui assure aussi une certaine légitimité auprès du public. Ainsi, les organisations cherchent à influencer le processus politique et non à s'en éloigner (Tranvik et Selle 2005). Cette implication à « l'intérieur » du système peut s'expliquer par le degré de confiance élevé dans les institutions des pays nordiques (Eurofund, 2019) et l'accès facilité des militants à la sphère politique : “In Norway, it's quite easy [...] to get in touch with politicians and bureaucrats. They usually want to meet with us if we have something to say” (Alicia, NoU). Cette collaboration permet aussi d'obtenir des subventions qui favorisent le développement d'un nombre important d'« activistes à temps plein ».

Lorsque les organisations sont en conflit avec le gouvernement, les conséquences négatives quant à l'intégration gouvernement/organisations sont peu probables à long terme quand, aussi, les organisations ont tendance à être généralement modérées (Strømsnes, Selle, et Grendstad 2009). La perception d'un système politique ouvert participe aussi de la décision des activistes de poursuivre une « action orientée vers l'État », et d'utiliser ainsi des moyens d'action généralement institutionnels, acceptables par les autorités. Il existe une certaine hostilité envers les formes

153 Ces éléments renvoient sensiblement aux deux « anomalies » propres à la Norvège, décrites par Strømsnes, Selle, et Grendstad (2009) pour expliquer « l'échec » de Greenpeace dans le pays. Pour ces auteurs, la « polarisation inclusive » décrit une situation où les organisations sont généralement « favorables à l'État », ce que n'est pas Greenpeace. La seconde anomalie est idéologique, Greenpeace a échoué en Norvège en raison d'une idéologie en inadéquation avec les communautés locales. Cette dissension, qui tend aujourd'hui à se résorber, se retrouve dans nos enquêtes et ne semble pas limitée à Greenpeace, mais s'applique aussi à Extinction Rebellion et, dans une moindre mesure, à Fridays for Future.

d'actions ligueuses ; la désobéissance civile n'est pas un répertoire d'action majoritaire et son utilisation rencontre encore des réticences en Norvège.

Le second point de fracture est le rapport à la culture locale. Historiquement, le mouvement écologiste norvégien a été fortement associé au *segment vert* de la population rurale, avec lesquels il est en bons termes, participant ainsi à défendre les causes de pollutions localisées (déchets toxiques, usines, infrastructures nuisant aux élevages de rennes et défense des pâturages). Comme le note Strømsnes (2009), le pays a une longue tradition d'inclusion des contés périphériques, qui ne sont pas simplement vus comme des périphéries, mais comme partie intégrante de la culture norvégienne. Le gouvernement y est relativement décentralisé et les gouvernements locaux ont traditionnellement le pouvoir d'adapter les régimes sociaux nationaux à l'échelle locale. Cette situation se retrouve dans l'histoire du mouvement environnemental, qui s'organise souvent autour de sujets locaux : lutter contre un projet de mine, de centrale hydroélectrique, de projets pétroliers et pour la protection d'un fjord, d'une aire de pâturage, etc.

A l'inverse de cette tradition, les organisations internationales peinent parfois à s'adapter à ces contextes locaux. Selon Kristin Strømsnes, Per Selle, et Gunnar Grendstad (2009), qui décrivent les raisons de l'échec de Greenpeace dans le pays, il est question d'une anomalie idéologique : une inadéquation avec les communautés locales. Nous avons retrouvé cette anomalie dans nos entretiens quand il fut question de discuter la place et le rôle des organisations internationales présentes sur le territoire.

'[...] but all of a sudden, we were the bad guys. Norway was the bad guys. [...] And you saw these gruesome pictures and like demonstrations like Brigitte Bardot, in France, demonstrating against the barbaric Norwegians and this was ridiculed in Norway, and in particular, amongst the environmentalist movement, there was zero acceptance, for this environmentalist movement [...]. They came and they not only attacked the Norwegian whaling in seal flubbing and that kind of stuff, they also attacked the Norwegian environmental organizations and said: 'you not protecting the seals. You're talking about, you know, resistance against road building here and there, but look at the seals, poor seals'. And then, you know, the environmentalists would say "Norway, well, we admit we eat fish. We have no objection to whaling. Whaling is okay, it's like shooting a moose in the forest'. Tugdual, RORG network.

Par ailleurs, et concernant Greenpeace, les réticences qu'ont engendrées les campagnes de l'organisation subsistent au Finnmark, Conté à l'extrême nord du pays et territoire sami. Erika, une employée de FIVH, engagée dans des campagnes contre les pollutions industrielles dans la mer des Barents et collaborant régulièrement avec les populations samis, fait un constat toujours actuel :

"Greenpeace is not that active here. [...] They are very unpopular here because they are so aggressive against the fishing industries and whaling industries, which is a big part of the culture and the way people live here. So, I think it has to be very strategic as well. Like if you want to be in an organization that wants to have local people on board, you kind of have

to choose your battles a little bit. So, for instance, cooperating with Greenpeace, we would probably lose a lot of members.” Erika, FIVH.

La question du rapport aux populations locales n'est pas exclusive à Greenpeace, mais elle est une problématique pour WWF¹⁵⁴, XR et dans une moindre mesure FFF.

Ces organisations, au premier rang desquelles XR, utilisent la désobéissance civile¹⁵⁵ pour faire advenir les revendications : bloquer un port, une usine, des bureaux. Si l'acceptation d'un tel registre est supposée à Oslo, elle l'est beaucoup moins dans d'autres régions, comme c'est par exemple le cas à Stavanger, principale ville pétrolière du Sud-Ouest. À titre d'exemple, les jeunes militants de Spire, une organisation jeune norvégienne qui se concentre sur le développement durable, la justice sociale et le changement climatique, ont été plusieurs à critiquer le fonctionnement d'XR. Pour ces derniers, XR a disparu à Stavanger suite au Covid-19 en raison d'un discours par trop critique et d'opérations virulentes : l'engagement d'XR a été jugé par ses manquements stratégiques dans l'exacerbation des conflits entre soutien de l'industrie pétrolière et jeunes militants contre le changement climatique. Ainsi, et si XR revendique une organisation décentralisée, qui s'appuie sur les choix tactiques de ses membres dans les différents lieux de la lutte, l'organisation est critiquée pour relayer le « ton d'Oslo » - jugé difficilement applicables aux différentes régions du pays et participant à dévaloir le mouvement social dans son intégralité.

“[About civil disobedience] my impression is that a lot of people think it's kind of a, I don't know, funny, even cringey at times because, in Norway, people are not so used to protesting or using the streets as an arena for democracy. It's not so common. Protesting is like... looking at your phone and looking away [...]. I think a lot of people find it a bit unusual.” Nils, XR.

L'apparition de la désobéissance civile dans le mouvement environnemental date des années 1979-1980¹⁵⁶ et sera utilisée dès 1986 par Bellona dans les luttes contre les déchets radioactifs au nord du pays puis, deux ans plus tard, par Greenpeace. La désobéissance civile, décrite comme « *l'équivalent*

154 En 2020, WWF a lancé une campagne pour protéger la population des loups en Norvège, ce qui a provoqué des réactions importantes dans plusieurs régions agricoles. En conséquence, un boycott a été organisé par les consommateurs d'une entreprise de vêtement que soutenait WWF, assorti d'un boycott régional d'une collecte de fonds annuelle organisée par la télévision nationale dont WWF était partenaire.

155 La désobéissance civile est le refus d'obéir à certaines lois, exigences et ordres d'un gouvernement ou d'une puissance sans recours à la violence physique (Hayes et Ollitrault 2012). Inspirée par les travaux d'Henry David (Thoreau 2004), ce répertoire d'action a été utilisé dans de nombreux mouvements populaires (suffragettes, Gandhi en Inde, mouvement, Rosa Parks (1951), lutte contre le nucléaire, blacks lives matters, des droits des femmes, etc) ; pour (Rawls 2009) la désobéissance civile se justifie au XXI^e siècle, car elle est un recours essentiel quand tous les autres moyens ont été testés et ont échoués. Elle doit être menée avec fidélité à la loi et ne devrait pas être menée pour un intérêt personnel.

156 La première action de désobéissance civile est liée à la construction d'une centrale hydroélectrique à Alta, conté du Finnmark. L'affaire d'Alta est toujours l'action de désobéissance civile la plus discutée et la plus importante en Norvège. Les oppositions historiques contre l'industrie hydroélectrique (Mardalsfossel) ou, encore, Alta (1979-80) voient se former des coalitions lâches incluant des intérêts divergents (locaux, sectoriels, idéologiques) sous une même bannière. La bataille d'Alta (1979-80) est considérée comme la mise en place de la désobéissance civile norvégienne et en donne un modèle ; elle est considérée comme l'acte de désobéissance civile la plus importante en Norvège (Anderson, 2021).

moral de la guerre »¹⁵⁷, est un répertoire d'action contesté en Norvège. NNV s'inscrit très tôt dans le refus de ce type d'action, s'en tenant aux moyens judiciaires et de lobbying. Des organisations comme NoU cautionnent le moyen d'action en de rares occasions, mais demeurent critiques vis-à-vis de ce dernier, qui a le potentiel de nuire à la « réputation du mouvement ». En plus de n'être que peu usuelle dans le pays, la désobéissance civile pose également la question du « mandat démocratique ». Les organisations « traditionnelles » norvégiennes sont majoritairement basées sur leurs membres, qui participent à les financer tout en élisant leurs leaders ; ce qui n'est pas le cas de Greenpeace ou de Bellona, et plus récemment d'XR.

Les différents points susmentionnés (représentativité, rapport au politique et à la localité, moyens d'action), participent de divergences au sein du mouvement climato-fossile, que nous avons rencontrées et qu'il convenait dès lors de rappeler. Ils induisent aussi un constat : la permanence de deux orientations, différentes mais complémentaires, entre une vision du changement social "where people go together as communities" et la réforme d'un gouvernement supra-local. Ces différences semblent toutefois surmontées : les organisations collaborent en des occasions choisies ; c'est le cas pour le procès de Greenpeace, NNV et NoU contre le gouvernement norvégien ou l'organisation des rassemblements nationaux pour le climat – largement relayés par XR.

Notons enfin qu'une caractéristique notable du mouvement social, qui ne semble pas constituer pour autant une fracture, est celle de la place des jeunes. Dans le paysage militant norvégien, les jeunes constituent les principales forces actives des organisations comme NoU, FFF, NNV ou encore XR – ce qui les différencie d'organisations comme FIVH, Greenpeace ou Bellona. Comme dans d'autres pays, les jeunes se sont forgés une place prépondérante au sein des négociations internationales (Orsini et Kang 2021)¹⁵⁸. En Norvège, ils ont une place de taille dans la vie politique¹⁵⁹ ; ils sont écoutés, considérés - ce qui réduit leur « coût d'entrée » dans le mouvement social et facilite leur accès aux différentes arènes du politique, autant dans la sphère publique que dans les médias sociaux (Ursin 2019).

157 Dans l' « Équivalent moral de la guerre », William Jammes soutient que pour éradiquer la guerre, il lui faut trouver un « équivalent moral ». Pour lui, la guerre est un vecteur d'idéaux dont l'humain a besoin, comme le courage et la force. L'audace est, historiquement, récompensée ; elle s'incarne dans des figures militaires admirables. La guerre semble ainsi une nécessité, pour l'humanité et ses récits ; elle est une obligation morale. Jammes, pacifiste, propose de conserver ces « vertus » en y enlevant le conflit (James 1910).

158 Au début des années 2010, plusieurs travaux se sont appuyés sur des études empiriques où l'âge entre les différents groupes du mouvement climat constituait un « point » méthodologique (par ex. Kenis et Mathijs 2012; North 2011). Plus récemment, on compte une recrudescence des travaux sur les groupes de jeunes (Fisher 2016; Han et Ahn 2020; Morhain et al. s. d.; O'Brien et al. 2018; Riemer, 2016), et en particulier sur FFF (par ex. De Moor et al. 2020; Fisher 2019; Marquardt 2020; Svensson et Wahlström 2021). En Norvège, l'étude de Ursin et al. (2021) a discuté l'intégration des jeunes dans l'action climatique.

159 L'UN Convention on the Right of the Child (UNRC, 1989) est devenu part de l'Human Right Act in Norwegian Law in 2003. À travers la convention, la Norvège s'est engagée à reconnaître le droit dans tout ce qui les concerne, y compris les problématiques politiques.

2.2. POLARISATION VS CONSENSUS

Nous venons d'aborder le fait que la désobéissance civile est perçue par certains membres d'organisations comme un moyen d'action contestable, parfois même contreproductif. Pour XR, la désobéissance civile, outre le fait qu'il s'agisse d'une méthode employée quand toutes les autres ont été épuisées, est aussi intrinsèquement stratégique dans un paysage politique où la polarisation permettrait d'endiguer les effets de blocage créée par la démocratie consensuelle.

“It’s about physically standing in the way and saying: ‘you have to listen’ and ‘there’s no way to go around it’ and you create kind of a drama. You create a lose-lose situation. For example, the XR Youth, when we went into the Oil and Energy department, we just went into the open door and sat down in the lobby. It wasn’t a hindrance to anyone. But just the fact that we just sat down there and said ‘we will not move because we want a livable future, stop oil exploration’ [...] I had like 15 interviews that day. The leaders of different parties came to comment on us and it created like these national debates. And if it was just stand outside and said ‘stop oil exploration’ [...], not a single media will ever write. I can promise you. [...] it’s just really powerful, you know? Because you break the logics of what is of society, what’s supposed to be. So, it’s a way of moving the political discourse in a more effective way than often campaigning, like strategy-wise, just following the rules, so to speak.” Alexander, XR.

Ce que le militant décrit est en fait une stratégie d'influence de la fenêtre d'Overton. Une idée politique est acceptable parce qu'elle est inscrite dans une fenêtre d'acceptabilité évolutive. Pour Joseph Overton, analyste politique américain, le degré d'acceptation des idées publiques se fait sur une échelle et transite du statut d'impensable, radical, acceptable, raisonnable, populaire et politique publique. Les organisations cherchent à ajuster cette fenêtre par la promotion d'idées à la marge et à rendre acceptable l'idée, aujourd'hui radicale, de la fin du pétrole. La désobéissance est un combat pour la légitimité (Berglund et Schmidt 2020). L'arrêt de l'exploration passe par ces stades : si l'idée a transité de l'impensable au radical, elle intègre aujourd'hui l'opinion publique. Une des stratégies est donc la polarisation pour engager la discussion et, *in fine*, trouver un consensus sur un sujet devenu populaire.

Après une action, un militant décrit :

“[...] when we had our action, there was this guy from Høyre who said ‘they are idiots, why can’t they do like the young schoolboys [Fridays for Future]? They’re the ones we should be listening to’. And we thought ‘wow, we have almost the same demands as the strikers.’ And Høyre was always against the strikers, saying that they should stay in school. And all of a sudden, because we came, they say the strikers are right. So, by being the bad guys, we legitimize other groups that we’re aligned with. And we say, ‘Yeah, okay. If you’re for the strikers, then meet their demands.’ That’s kind of how it works. Because someone from Høyre would never support the school strikers, if we hadn’t been, in a way, the bastards.” Stan, XR.

Cette polarisation a aussi été recherchée dans le procès climat (Klimasøksmalet) mené par GP, NNV et NoU contre le gouvernement norvégien pour l'octroi d'une nouvelle phase de licences pétrolières ¹⁶⁰ : "That's why we decided to sue the government. Not because we thought it would bring about a real change in the law [...], but because it would create tension in different ways and in new ways that are really, really necessary." Alicia, NoU.

Ce constat nous amène à revenir sur la place du mouvement contre les combustibles fossiles en démocratie consensuelle. La Norvège est traditionnellement ancrée dans l'idéal de consensus, caractérisée par une répartition du pouvoir, où aucun parti n'a la majorité absolue : c'est une structure visant à encourager la coopération entre les différents partis et groupes sociaux. En théorie, une telle organisation devrait favoriser une représentation plus importante des différents intérêts et préoccupations de la société civile, tout du moins en comparaison à d'autres pays à formation majoritaire. Toutefois, nous avons vu que des défis majeurs subsistent pour ces intérêts dans l'amorce d'un changement ; contre les changements radicaux, perçus comme perturbateurs, les changements sont graduels et incrémentaux, quand les organisations naviguent dans la complexité des alliances – avec lesquelles elles cherchent majoritairement le compromis et l'influence des débats.

La situation norvégienne est singulière à un autre égard : dans de nombreux pays, les contestations fossiles semblent émerger contre des projets spécifiques, alors qu'ici le débat s'est inscrit dans une dynamique nationalisée qui a vu, elle aussi, un discours centré sur l'appel à la justice climatique. La Norvège a vu l'histoire des contestations des émissions centrées, comme dans d'autres pays, sur les émissions de CO₂, qui ont été traitées par une externalisation de ces dernières. À l'heure où la question pétrolière se pose, les tensions se sont portées sur la nécessité de préserver l'économie, l'emploi et les revenus de l'État. La justice climatique, dans le contexte norvégien, englobe des préoccupations diverses : protection des travailleurs de l'industrie pétrogazière, formation pour de nouveaux rôles dans les industries émergentes, garantie d'emplois décents et bien rémunérés. L'abandon abrupt des fossiles sans un plan approprié peut entraîner de fortes perturbations économiques – chômage et troubles sociaux –, ce qui pourrait exacerber les inégalités existantes, posant des défis majeurs en matière de justice sociale. Dans ce contexte, la transition juste nécessite une intervention active de l'État, comme suggéré par le rôle proposé d'une commission nationale de transition, qui aurait pour responsabilité d'analyser les implications sociales de la transition, d'identifier les besoins en compétences et d'évaluer les besoins en matière d'emploi. De la même façon, les systèmes éducatifs sont appelés à être repensés pour y intégrer davantage de compétences liées à la durabilité, à la numérisation et à l'adaptabilité. Pour cela, le dialogue entre gouvernement, industrie, syndicats et société civile sera évidemment essentiel – et aidé par le fait que le pays possède déjà des mécanismes permettant le dialogue entre les différentes factions, le « modèle

160 En octobre 2016, après que le gouvernement ait déclaré délivrer dix licences de productions sur quarante blocs à treize sociétés pétrolières, Greenpeace, NU et les Amis de la Terre ont saisi la justice contre le gouvernement norvégien représenté par le ministère norvégien du Pétrole et de l'Énergie. Ils plaident la violation de l'article 112 de la constitution norvégienne garantissant à ses citoyens un environnement sain. Les plaidants ont perdu le procès et les deux appels qui suivront en Norvège sur la base que les futures émissions de pétrole exporté sont trop incertaines pour interdire l'octroi des licences. Le processus judiciaire a été porté devant les Cours européennes.

industriel norvégien » étant caractérisé par une forte participation des organisations syndicales et des interventions anticycliques de l'État.

SORTIE PROGRESSIVE OU ZERO-NET : DEUX APPROCHES DU TRAITEMENT FOSSILE

Le mouvement social s'est souvent vu reprocher son manque d'alternative, ce que souligne la qualification de « résistance progressive abstraite » quand il s'agit de décrire FFF (Holmberg et Alvinus 2020) ; le qualificatif met en avant une forme d'abstraction dans ce que les militants ciblent et dans les intérêts qu'il protègent. Les militants sont généralement informés de ces reproches, auxquels ils répondent que ce n'est « pas à eux de trouver des solutions ».

“[...] that it's not up to the activists to sit with all the answers for what to do and why and how. This kind of thing, but we do have the right to be scared and to talk loudly about this and we're not the ones responsible for sitting with the answers, but we have the right to demand change and a livable future” Sophia, XR.

La crise climatique engage des changements profonds, « changements » sur lesquels s'accorde d'ailleurs la littérature scientifique (p. ex. Brand et Wissen 2017). Dans les politiques publiques, ces changements sont décrits par un ensemble de termes de plus en plus usités (par ex. transition socioécologique, économie verte, transition sociotechnique, tournant vert). Les visions du changement font montre de positions normatives différentes, et peuvent donner à voir des visions compétitives. Ces différences portent autant sur l'essence de la *transformation verte*¹⁶¹ que ce pourquoi elle est nécessaire, ce qui doit être changé et qui doit en prendre la responsabilité.¹⁶²

Le mouvement climato-fossile s'organise autour de la large demande générale et englobante de la justice climatique (Bond 2018 ; Bond et Dorsey 2010). Notre terrain a donné à voir des différences au sein de cette demande englobante ; elles sont formulées dans la justification des campagnes ciblées ou par l'action de préfiguration (Yates 2015) des oppositions et se portent sur les questions de pouvoir politique, de relation homme-nature, de l'utilisation des ressources, de la production et de la distribution des richesses, et de la *convivialité*. Cette section pose la question des alternatives présentées comme étant capables de défier les « orientations hégémoniques » norvégiennes.

Au cours de notre enquête, nous avons vu que les différentes organisations s'orchestraient autour d'une approche que l'on pourrait schématiquement résumer en approche modérée et approche radicale. Quand il s'agit de penser la transformation de l'industrie pétrolière, ces deux approches

161 Rappelons que tant dans le champ académique que politique, la notion de transformation a pris une place importante ces dernières années. M. Karlsson et G. Hovelsrud (2021) identifient deux courants quand il s'agit d'appréhender les transformations : un courant qui discute des approches des systèmes socioécologiques (Park et al. 2012) et des transitions sociotechniques et un courant qui se concentre sur les transformations de grande échelle, visant les structures politico-économiques actuelles et les chemins de développement (Bardsley, 2015; Pelling et al., 2014).

162 M. Karlsson et G. Hovelsrud (2012) montrent les solutions envisagées à la crise climatique par l'industrie piscicole et agricole en Norvège. Ils s'appuient sur ces deux courants, mais aussi sur la catégorisation de Dryzek (2013), « développement » et « modernisation écologique ». Ils montrent que le changement est dual : « solutions technologiques innovantes » et « utilisation locale et durable des ressources ». La vision du changement pouvait se diviser en « solutions technologiques innovantes » et « utilisation locale et durable des ressources ».

peuvent se résumer en « élimination progressive » (“phase out”) et Net-Zéro. L'élimination progressive est prônée par la majeure partie du mouvement climat. Le Net-Zéro, qui renvoie à la perspective d'émissions nettes nulles d'ici 2050, semble être accepté par les divers acteurs sociaux de Norvège, qu'il s'agisse des acteurs politiques, de la société civile et des industries pétrolières et gazières – mais aussi par certaines organisations du mouvement. Ces deux conceptualisations de la transformation se pensent au regard des solutions technologiques et des échelles d'extraction des ressources, mais aussi d'une vision du marché, du rôle de la science, de la place de l'État et d'une perception des « besoins sociétaux ».

LE CHANGEMENT A L'AUNE DE LA MODERNISATION ÉCOLOGIQUE : UNE VISION CONTESTÉE

La contradiction fondamentale de la Norvège veut que le pays se soit construit symboliquement dé pétrolisé, mais matériellement pétro-dépendant, apparaît comme une forme de modernisation écologique, c'est-à-dire d'habillage environnemental de pratiques intrinsèquement néfastes pour l'environnement. La *modernisation écologique* est une pensée dominante en Norvège¹⁶³. En effet, les différents positionnements des partis laissent comprendre que le pétrole décroîtra quoi qu'il arrive, et ce, pour répondre aux objectifs climat. C'est ainsi que le *tournant vert* de la Norvège est cadré autour d'un discours de modernisation, de concurrence du marché, d'innovation, de développement technologique, supporté par un ensemble de solutions sectorielles publiées dans le Klimaplan 2021-2030¹⁶⁴ : augmentation des transports publics fonctionnant à l'eau ou à l'hydrogène et production électrique augmentée avec le développement de l'industrie éolienne onshore et offshore au Nord. Sur les modalités de ce tournant vert¹⁶⁵, les organisations sont en

-
- 163 Le Det Gronne Skiftet (le « tournant vert »), renvoie au fait que la Norvège recherche des réductions des émissions, tout en promouvant la croissance dans le respect des limites de la nature (Bjartnes, 2015). Bien que la « transformation verte » est à l'agenda des autorités et d'intérêt pour les industries norvégiennes, les partis et les industriels tendent à maintenir un « statu-quo » plutôt que de mettre en place une transformation vers des pratiques soutenables (Amundsen et Hermansen 2021).
- 164 La publication du Klimaplan 2021-2030, en janvier 2021, spécifie la nécessité de prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts, se fixant pour objectif la réduction de 50 à 55 % des émissions de GES sur le plateau d'ici à 2030. Les engagements sont gérés par un plan national de soutien aux mesures climatiques (*klimasats*). La loi climat exige des rapports annuels sur la manière dont le climat est mis en œuvre.
- 165 Trois principaux projets liés à des solutions renouvelables font l'objet d'une vive contestation. Repparfjord est une mine de cuivre dans le Finnmark, présentée comme essentielle à la transition. Le gouvernement a autorisé la société Nussir à pomper deux millions de tonnes de déchets miniers par an en 2019, mais les organisations contestent les évaluations qui justifient le dépôt des déchets dans l'un des 29 fjords à saumons protégés au niveau national. La ZAD de Repparfjord, où des jeunes de NoU, d'XR et de FFF et plusieurs groupes samis organisent une rébellion locale (campement, veille sur les équipements de creusement, manifestations). Le second est le projet Fosen Wind, débuté en 2016 ; plusieurs communautés d'éleveurs de rennes s'y opposent. En 2018, le comité des Nations-Unis pour l'élimination de la discrimination raciale a demandé à la Norvège de suspendre le projet et d'examiner précisément en quoi il perturberait les activités traditionnelles d'éleveurs de rennes. Détenu par Starkraft (la société d'État norvégienne pour l'énergie) et Nordic Wind Power, un consortium d'investisseurs européen, le projet est soutenu par le Ministère norvégien du Pétrole et de l'Énergie. Les contestations, nombreuses et précoces, sont largement soutenues par les organisations. Le troisième est un projet de CCS. La Norvège dispose des meilleures perspectives de stockage de CO₂ d'Europe, en raison des champs pétrolifères épuisés de la mer du Nord. De cette situation, le projet Northern light (municipalité d'Oygarden) prévoit de traiter 1,5 million de tonnes de CO₂ par an, et à terme entre 5 à 6 millions de tonnes. Néanmoins, plusieurs

désaccord. Un argumentaire *en faveur* se retrouve dans des déclarations « gagnant-gagnant » de Bellona ou FIVH, qui pensent à la réforme technologique, en s'appuyant sur le rapport du GIEC, et conçoivent l'État comme un vecteur important de ces réformes (Mjøset 2018). Pour Bellona, incarnée par son leader Hans Haunge, les fermes éoliennes et mines de cuivre sont nécessaires à la transition et doivent être produites localement, essentielles pour conserver le mode de vie actuel¹⁶⁶.

En opposition avec cette vision, une autre vision prône la décroissance, et la juste transition – jugée inadéquatement proposée par les projets actuels. Habitants et éleveurs de rennes, activistes et organisations environnementales s'opposent notamment aux projets éoliens onshore. En 2019, sur 97 municipalités sujettes aux projets, seules 2 étaient favorables au développement de l'énergie éolienne (NTB et Pedersen 2019).

“I disagree with these ideas on Norwegian nature. I don't think that windmills in mass is a good thing. I go for a quicker development windmill offshore instead. But, of course, in strong cooperation with fisheries interests, fishery governments and ornithologists. If we were to electrify our offshore shore installations, I don't want that to be done via windmills on land, destroying Norwegian nature, you know, these windmill parks. One thing is the windmill and the other thing is all the construction roads or the mining going on in order to get rid of all the mountains and stuff. It's terrible. And all the bogs, which are destroyed and a lot of this brown... are CO₂ sinks. So, it's a dilemma. You construct windmills and at the same time you destroy the land-based, CO₂ deposits.” William, Grandparents for Climate.

Pour NNV, NoU ou XR, ce développement met en danger les pratiques ancestrales et, in fine, leur droit à la vie. Ils s'inscrivent dans une continuité et un renforcement des rapports inégaux de pouvoir, d'inégalités sociales et politiques existantes et contribuent à une marginalisation rurale. Pour les militants d'XR, pour qui David Harvey et son concept d'accumulation par la dépossession (Harvey 2004) constituent une référence importante quand il s'agit de mise en place de nouveaux projets, la nature est sacrifiée pour un bien commun « supposé », réduite à sa rentabilité, et les humains qui la peuplent invisibilisés¹⁶⁷ ; les profits réalisés tendent à favoriser les entreprises déjà dominantes sur le marché, au détriment des habitants qui supportent la majeure partie des coûts sociaux et environnementaux. Ces développements sont antinomiques avec l'écopolitique promue

experts climats et un certain nombre d'organisations critiquent le CCS, en raison des éventuelles prolongations qu'induirait la solution dans l'extraction des combustibles fossiles au moment où il « faudrait » se tourner vers les ENR. Greenpeace, par exemple, s'est opposée au projet.

166 Un certain nombre d'organisations sont « optimistes technologiques » en Norvège. Nous pouvons citer : Zero ou Bellona ou encore KonKraft, le Comité des transitions climatique [Klimaomstillingsutvalget], mis en place par WWF, la fondation norvégienne pour le climat et Civita ; leur tâche étant de « décrire une politique qui préparera, mettra en œuvre et gèrera les conséquences d'une telle transition, y compris une structuration de la politique pétrolière qui soit compatible avec la réalisation des objectifs climatiques ». D'autres alliances rassemblent des représentants des syndicats de l'industrie pétrolière, comme Industry21, qui comprend des membres de NITO, NTL, Framtiden, Aker ASA, Fellesforbundet et le groupe de réflexion Manifest. L'initiative “Bridge to the future” rassemble des syndicats comme EL og IT, LO, NTL, Fagforbundet ainsi que Grennpeace, FoEI, NNV, l'Eglise de Norvège et Concerned Scientists Norway.

167 Voir à ce sujet les travaux de D. Knight, qui démontre que l'installation en Grèce de panneaux solaires destinés à une consommation allemande se développe alors que la population grecque se chauffe au bois (Knight 2018).

par une partie du mouvement climato-fossile, qui demande la régulation des marchés, la redistribution équitable des ressources et la consultation.

Les conditions de la justice énergétique, qui devra distribuer équitablement les coûts et les bénéfices des services énergétiques, si elles sont reconnues par tous, demeurent dans leurs modalités d'exécution un point de dissension dans le pronostic permettant de résoudre la crise climatique.

3. L'ÉMOTION, ENTRE PRATIQUE NARRATIVE ET ARTISTIQUE, POUR « DÉTECHNICISER » LES DÉBATS SUR LE CLIMAT ?

Quand il s'agit de penser les relations de pouvoir, les récits sont centraux pour mettre au jour les compréhensions alternatives des problèmes. Les récits sont des histoires à travers lesquelles les acteurs partagent leurs expériences, donnent un sens à leurs actions et perçoivent leur place dans le monde – ils participent du cadrage et sont une scénarisation des cadres de la mobilisation - qui résonnent parmi les acteurs du mouvement par le biais de mots, d'images, d'un langage spécifique qui évoque une histoire particulière dans l'esprit de l'auditoire ; un fait présenté sans cadre narratif a moins d'impacts¹⁶⁸. Ainsi, c'est par le contre-récit que l'on critique un récit dominant, mettant en lumière ses failles potentielles. Le cadrage est une « histoire », qui doit être « mise en forme », elle doit décrire les acteurs du mouvement, leurs visions et être adaptée à son public ; s'y retrouvent en elle des adversaires, mais aussi des solutions.

Dans les travaux sur le changement climatique, les approches narratives sont utilisées pour recueillir des données sur les perceptions des changements, les connaissances situées et la façon dont les solutions pour endiguer la crise peuvent être comprises par les différents acteurs. Les types de narrations sont divers : ces dernières peuvent être positives ou négatives, elles opèrent au niveau local ou national et elles font une différence entre le problème et l'action.

Avoir une approche narrative des récits et des imaginaires partagés est une construction reconnue comme nécessaire par le mouvement, comme en atteste le nombre de sites dédiés à l'organisation d'une narration commune ; Greenpeace, par exemple, a son portail consacré au “storytelling”:

“The story we tell through a campaign is not so different from one we'd find in a novel, a movie, a myth or a play. Like those stories, ours will contain certain elements. There will be characters, settings, conflict and plots. If we want to maximize the impact of our story, we'll need to be as thoughtful about each of these elements as any novelist or filmmaker. Here we'll present some techniques for finding the right story.” Greenpeace, storytelling¹⁶⁹.

168 Comme le soulignait Y.N. Harari : « Les êtres humains pensent en récits, plutôt qu'en fait, en chiffres ou en équations. Plus le récit est simple, mieux ça vaut » (Harari 2018).

169 L'idée d'une narration commune nécessaire à la fédération des membres autour d'un objectif partagé est par ailleurs soutenue par diverses organisations. Par exemple, le Comité Permanent Inter-organisations décrit la nécessaire

Comme nous l'avons déjà évoqué, plusieurs modalités de luttes ont été utilisées durant la campagne électorale. A « l'intérieur du système », et dans une logique de lobbying, GP, NNV et NU déclarent avoir travaillé à l'élaboration de recommandations, partagées avec les différents représentants politiques des contés Norvégiens. En collaboration avec diverses organisations internationales centrées sur la thématique pétrolière (par ex. Global Fas & Oil network, Global Energy Monitor, Leave it in the Ground), les organisations travaillent aussi à l'évaluation des programmes des différents partis : NNV a attribué des scores environnementaux à chacun des programmes, quand Oil Watch International a mis en place une classification relative à leur position sur l'arrêt des exploitations pétrolière (voir p. 176).

Dans la sphère publique, plusieurs actions d'ampleur ont participé à une mise en visibilité des revendications et au dévoilement d'une certaine narration climato-fossile. Parmi elles, ce sont les actions des marches pour le climat, le Klimabrølet [Le cri du climat], les débats publics et conférences ainsi que les grandes manifestations de désobéissance civile d'Extinction Rebellion. Dans les lignes qui suivent, nous montrons comment les symboles et les émotions associées jouent un rôle crucial dans les revendications contre le changement climatique et l'industrie des combustibles fossiles, en ce qu'elles permettent à la fois de les cristalliser et de les communiquer.

3.1. DES SYMBOLES POUR ATTIRER L'ATTENTION

La Nordique Rebellion (*Nordisk Opprør*), menée par XR du 21 au 29 août, a été présentée comme la plus grande campagne de désobéissance civile depuis les soulèvements d'Alta et la plus grande rébellion environnementale post Covid-19 (XR). La rébellion a rassemblé un demi-millier de militants ; si cela peut sembler peu, le chiffre est en fait chiffre significatif dans un pays de 4,6 millions d'habitants. En utilisant un ensemble de tactiques confrontationnelles (grèves, marches, boycott, action directe), la semaine a donné à voir discours, débats, conférences, performances artistiques.

“During the mass action we will tell the truth. We will tell the truth about the hypocrisy our governments fall back on when they falsely claim to take the lead in climate conversion. We will be the truth-tellers.

And we will act. We will act with peaceful non-violent civil disobedience since this is the only way to create change. The streets have always been a place for the people and a way to turn society in another more rightful direction. Let us enter the streets of Oslo! “[...] XR will draw attention to the dangers of unbridled economic growth. Through demonstrations, street art and festivals, we will explore and shed light on this crucial dilemma for our time. Through artistic and other means, we wish to show everyone how our restless search for more riches leads to devastation: the destruction of fertile soil, forests and animal welfare to make room

« narrative commune » entre urgence climatique et humanitaire, quand l'Organisation Internationale pour les Migrations titre “Human Mobility in the Contest of climate Change: towards a common narrative and action pathway”. Dans cette perspective, lier urgences climatiques et crises humanitaires permet d'insister sur la nécessaire réinterprétation collective de défis complexes.

for highways, runways, windmills, salmon farms, oil fields and deposits of mining waste in fjords. We need to put on the brakes now, before it is too late. We need to protect what remains of nature and prioritize life over profit.” Document de présentation de la Rebellion Nordique, XR.

De l'observation participante de cet événement, et des observations annexes d'un ensemble de réunions et autres marches pour le climat, nos données ont été marquées par le dévoilement, recherché ou non, d'un riche spectre émotionnel. Ce constat nous a amenés à interroger le registre émotif, et artistique, et la façon dont celui-ci est mobilisé dans l'influence des entreprises, du public ou du gouvernement aux problématiques climatiques. Nous nous proposons ainsi de discuter, à travers ces registres, la façon dont le pétrole et le climat sont représentés et ressentis par les militants. Quel est le rôle de l'émotion dans le mouvement climato-fossile, en tant qu'objectif politique et moyen d'action ?

Le « paradoxe » norvégien implique une forme de mise à distance des problématiques pétrolières et climatiques ; si les norvégiens sont conscients des injustices environnementales, et pétrolières, le climat est la quatrième priorité pour les habitants du pays (Climate Adapt 2017). Mais en 2022, 61 % des norvégiens seulement pensent que le changement climatique est dû aux activités humaines (Duffy 2022), rappelant ce que Norgaard décrivait en 2006 comme des « stratégies narratives de dénis ».

Le climat est un *hyperobjet*, au sens de Timothy Morton : une condition potentiellement dévastatrice et omniprésente, indissociable de la nature, ancrée dans le temps et dans l'espace (Morton 2013). L'appréhension de ces hyperobjets est complexe et nécessite un travail de construction de sens par les militants. Ce sens a été, avec XR, largement construit autour du pétrole, pour lequel le recours à l'art est un moyen de montrer les pollutions, les injustices sociales associées et de proposer un discours, une morale, au sein d'un espace public où différentes visions du monde se confrontent.

Ainsi, pour attirer l'attention, les blocages, destinés à interpeller gouvernements (action sur divers ministères, assemblées, etc.), industriels (actions aux dockers, siège d'Equinor, terminal Sture¹⁷⁰) et société civile (actions au pont d'Ankerbrua, route de Kerkeveien et Suhms, Majorstukrysset, etc.), ont été organisés. Ces actions ont fonctionné comme un obstacle matériel, mais aussi symbolique.

170 Le groupe d'action XR a orchestré un blocage au terminal Sture, de la municipalité d'Oygarden, à l'ouest de la Norvège – ciblant ce terminal en raison de ses liens avec le nouveau champ pétrolier Breidablikk, prévu pour être en opération jusqu'en 2044. Equinor a pris des mesures en demandant à ses employés de travailler à domicile ce jour-là – ce qui a été perçu comme une victoire par les groupes.

Figure 18. – *L'oljefanten*



Le grand *éléphant rose* accompagne les parades, représentant « l'éléphant dans la pièce », celui que « personne ne voit » : “In norwegian it's called 'elefant' but we call it 'oilphant' because [...] it's like a play on oil [olje] and elephant [elefant], oljefanten [...] it's the elephant in the room, like nobody's talking about this, there's a big elephant in the room and that's the oil and that's Norway's oil. And we're sitting there and talking about everything else” (Andrea, XR). L'expression « l'éléphant dans la pièce » (“the elephant in the room”) est une expression faisant référence à un problème qui est volontairement ignoré. L'éléphant rose, apparu la première fois en Norvège durant le « soulèvement d'Oslo » en septembre 2021, fut utilisé durant les nombreuses manifestations, notamment pour montrer son soutien lors de l'Action pour le climat contre l'État. La couleur rose fut choisie de telle façon qu'un amalgame politique soit peu probable.

Les pratiques artistiques des revendications jouent un rôle important dans la proposition d'une vision subversive, puisqu'elle ne reproduit pas le sens commun, et tente au contraire de le miner (Mouffe 2002, 2008) ; elles cherchent à délivrer un message par des moyens expressifs, informatifs et éducatifs, pour informer le spectateur (Cucuzzella 2021)¹⁷¹. Ainsi, le pétrole est représenté ailleurs à l'aide d'images plus *dures* ; les militants reproduisent les navires d'Equinor, qu'ils renomment *Equitanic*, néologisme d'Equinor et Titanic pour représenter « la merveille technologique qui ne veut pas couler ». L'eau polluée de Vaca Muerta (Argentine), où Equinor exploite les gaz de schiste, est reproduite puis proposée à la boisson devant les locaux de l'entreprise. Durant une série d'actions devant le ministère de l'Environnement, les militants imitent le brut à l'aide d'ingrédients de consommation courante, qu'ils jettent sur les fenêtres des institutions. Dans ces diverses représentations, le pétrole prend corps, il devient un symbole autour duquel les militants se rallient.

171 Pour C. Cucuzzella (2021), l'art environnemental fournit des « pratiques dialectiques : l'écodidactisme est un phénomène qui lie les domaines de l'art, de l'architecture et du design à un discours « juste » pour éclairer le public. “Visual imagery, on the other hand, has been central to building a universal conception of the Anthropocene.”

Les pollutions auxquelles se réfèrent les militants sont autant d'impacts généralisés que des événements. L'évènement a un sens qui le dépasse, étant le résultat de dispositifs discursifs qui participent à lui attribuer un sens (Martin et Soucaille 2014)¹⁷². Autrement dit, la signification d'un évènement va au-delà de son contenu propre ; il est travaillé par des *constructions* qui participent d'un nouveau sens, a posteriori. Ce sens ne s'oriente pas toujours vers la compréhension rétrospective d'une cause, mais aussi vers l'« anticipation » d'une réaction, imposée par la consternation, la surprise. Nous pensons que ce constat peut être fait pour nos deux objets que sont le pétrole et le climat, car les événements se transforment, sous le joug de la médiatisation, et participent d'explications au cadrage des mouvements ainsi qu'à leurs modalités d'action.

Le lien entre pratique artistique et émotions fut particulièrement présent dans la rébellion. Si la couleur de l'éléphant rose cherche, selon les militants, à « répandre la joie », les reproductions du brut renvoient à un panel émotif plus négatif. Le deuil est mis en scène avec les brigades rouges, un groupe international de performance « artiste » contribuant occasionnellement aux actions d'XR. Les personnages attirent l'attention des médias avec leurs images frappantes : des silhouettes presque fantomatiques ont le visage peint en blanc avec des capes, coiffes et lèvres rouge sang. Les corps dansent et accompagnent les blocages, les parades. Leur mouvement est lent, méditatif. Pour les performateurs, ils symbolisent l'« hémorragie de la biodiversité ». L'émotion est recherchée : “We just want it to be emotive and to have a message without having to explain it; the idea was that you would almost empathically feel and understand the situation, which is the power of art. We wanted to embody that ethos and convey our non-violence emotively” (Patrick Benjamin 2019).

Une militante des Brigades rouges, rencontrée devant l'action au ministère du Pétrole et de l'Énergie, décrit leur ambition de donner à voir la beauté incarnée par les objets détruits : “They sort of stand for something that is related to peace and love and understanding and life, everything that is living cause the red in our costumes represents the blood that is flowing within humans and animals and the blood we share. And the love, that is also, representing love”. Les Brigades rouges ont très tôt accompagné les actions d'XR, mais, récemment, les Brigades noires ont fait leurs entrées pour symboliser le pétrole. Les Brigades rouges se différencient des Brigades noires : les premières se meuvent en réagissant à leur environnement, à ce qui les entoure ; à l'inverse, les secondes “represent oil, fossil fuel and all the death that causes and dirty money, dirty governments. So, they represent things that are really wrong with our system [...]. So, the red rebels, they react. The black rebels, they don't react on anything. They don't interact with anything”.

Les représentations du pétrole renvoient à l'imaginaire que David L. Levy et André Spicer (2013) ont identifié comme un imaginaire de l'*apocalypse climatique* ; les arts et les manifestations décrivent un désastre imminent. L'ensemble est porté par des émotions réflexes, des humeurs, des

172 Au cœur des narrations se trouvent des éléments discursifs. B. Latour souligne que la politisation des discours empruntés à ce sujet a trois procédés discursifs : la politisation comme la légitimation, la politisation comme différenciation (énonciation des différences) et la politisation comme généralisation (Latour 2002). Si nous soulignons la narration comme procédé discursif, c'est que les différents événements qui caractérisent le changement climatique (sécheresse, inondations, cyclones, feu de forêt, etc.) peuvent être augmentés en portée, permettant la « mise en mouvement ».

orientations affectives et des morales (Jasper 2011, 2014)¹⁷³ dominées par l'écoanxiété, ou la solastalgie (Albrecht 2005). Car raconter une histoire, c'est aussi puiser dans un imaginaire pour donner vie aux personnages, aux situations. L'imaginaire est un réservoir d'images, d'idées, de symboles et de croyances détenues par un individu. Historiquement, quand il s'agit de raconter le changement climatique, les récits sont teintés de pessimismes, le changement est décelé par des signes cataclysmiques, apocalyptiques et les dérèglements climatiques sont associés au déluge, à la fin du monde (Boia 2004:12) ; c'est le "doom and gloom", le désastre.¹⁷⁴ Sur le sous-sol, et donc les ressources fossiles, l'imaginaire influence la manière dont les sociétés les perçoivent¹⁷⁵. Or, le sentiment de désespoir est souvent rencontré dans les discours militants d'XR, ce qui rejoint le constat de J. De Moor et al. (2018) sur le cadrage du problème climatique d'XR :

"Firstly, in its framing of the climate problem, XR is exploring new ground for an environmental movement in the UK. While environmental movements typically combine urgency and optimism ('if we act now, we can still solve this problem'), XR is clearly emphasising catastrophism and disaster ('We will not be led quietly to annihilation by the elites and politicians'" write the group)." (De Moor 2018)¹⁷⁶

Les différentes actions que nous venons succinctement de décrire ont pour objectif, quand elles sont liées à l'émotion conçue comme un moyen d'action, de provoquer un « choc moral » (Jasper 2011, 2014), un malaise aux passants, visant à remettre en question leurs compréhensions des événements

-
- 173 Les émotions sont partie intégrante d'un mouvement social ; elles participent de la motivation individuelle, de la construction et de la négociation de l'identité du mouvement (Jasper 2011). James Jasper élabore une typologie des émotions dans les mouvements sociaux. Il différencie les émotions réflexes, qui sont des réactions à l'environnement physique et social, se concrétisant en expressions faciales ou changements corporels (peur, joie, colère, surprise, dégoût, choc, etc.). Les humeurs sont plus longues et se transportent d'un contexte à un autre, se différenciant des émotions réflexes par « l'absence d'objet direct ». Les orientations affectives sont des émotions relativement stables et de long terme, elles sont des attachements ou aversions (amour, goût, respect, confiance, admiration et leurs contraires). Les émotions morales sont des sentiments d'approbation et de désapprobation basés sur des intuitions ou des principes moraux – savoir si on fait la chose juste ou non.
- 174 Dans l'antiquité, les mondes souterrains étaient considérés comme des lieux d'ambivalence, associés à des images sombres et violentes où résident les forces obscures. La modernité industrielle a radicalement transformé cette vision ; comme le souligne Alain Gras, avec le développement des technos extractivistes, le sous-sol est devenu une source d'opportunité et de puissance, un endroit où l'on cherche, excave et extrait des ressources énergétiques pour ensuite les transformer et exploiter leur potentiel.
- 175 Percevoir un événement de façon différenciée se fait par nos sens. David Howes, parmi d'autres pionniers de l'anthropologie des sens, a exploré comment ces derniers, bien que biologiquement disponibles, sont aussi éduqués et formés par nos expériences et nos cultures. Les sens décrivent une relation de l'expérience au corps ; cette expérience est vécue, incorporée, incarnée, elle nous permet d'être au monde quand l'expérience du corps sensible et agissant permet la perception (Howes 1991).
- 176 En ce qui concerne la recherche sur les mouvements climats et les émotions, il est à noter que les études sur le sujet sont encore à ce jour restreintes ; récemment, plusieurs travaux renseignent sur les états émotionnels les plus couramment rencontrés quand il s'agit de réagir aux crises climatiques : l'inquiétude, le doute, le scepticisme, la colère, la tristesse, la culpabilité, la peur, l'anxiété, l'espoir, la compassion, l'inquiétude, le dégoût étant majoritaires (p. ex. (Brulle, Carmichael, et Jenkins 2012; De Moor, Doherty, et OpenDemocracy 2018). Les émotions négatives sont plus largement décrites que celle liée à l'optimisme, le calme ou l'indifférence (Iniguez-Gallardo, Lenti Boero, et Tzanopoulos 2021). Certaines recherches émergent, signalant la nécessité de comprendre comment ces émotions antinomiques sont réconciliées, dans le temps de l'action et dans celui du mouvement (p. ex. De Moor et al. 2020; de Moor et al. (2020), Cassegård et Thörn (2018).

actuels, et les encourageant à s'engager pour la cause. Les images et les histoires qu'elles racontent participent d'un positionnement. Elles alimentent l'apprentissage collectif, ce « processus à travers lequel un ensemble d'acteurs, partie prenante d'un système d'action, apprennent – c'est-à-dire inventent et fixent – de nouveaux modèles de jeu, avec leurs composantes affectives, cognitives et relationnelles » (Crozier et Friedberg 2014:315)¹⁷⁷. Cet objectif n'est évidemment pas unique à XR, mais a aussi été l'un des objectifs de NoU et Greenpeace dans le procès contre le gouvernement norvégien – sur des objets aussi emblématiques que ceux de l'Arctique.

L'ARCTIQUE COMME SYMBOLE DE CONDENSATION ?

« Notre appartenance au monde des images est plus forte, plus constitutive de notre être que notre appartenance au monde des idées », Bachelard (1934).

L'Arctique est un symbole, une image, une partie intégrante des discours sur le changement climatique. Les militants ont fait le choix rhétorique de séparer, dans les discours, le forage *en arctique* et le forage *en général*, postulant que l'Arctique recelait un imaginaire probablement plus fort.

“We used ‘oil drilling in the Arctic’ and not calling it the ‘Barents Sea’ because people have like this kind of glorified image of what the Arctic is and that’s something that’s pure. So, it was quite a good image for us to use that they are destroying this pure Arctic and filled with wildlife by wanting to drill for oil there, it got more emotions going in people, when we talked about the Arctic. And also, because, when we talk about oil drilling in the North Sea, for example, people are a bit like, ‘oh, they’re over there, they filled it up with platforms and such’, but this time it was a whole new area that hadn’t been opened. So, it was kind of... it represented a new chapter in Norwegian oil and it represented very, very large stuff that would be important for these 10 years ahead. So, it was easier to stop something, to protect something that was still intact, then trying to minimize the damage that have already been done in other places, outside of Norway’s coasts.” Alicia, NoU.

L'Arctique suscite pour les enquêtés des réflexions quant au statut de cette zone septentrionale, la problématique du changement climatique et la présence des industries pétrolières. L'Arctique, plus qu'une région, est un symbole qui résume en peu de mots et d'images les impacts du pétrole sur la biodiversité. Au cours des marches et des manifestations pour le climat, le costume géant de l'ours blanc se prête d'organisations en organisations pour captiver les passants ; des images de la banquise qui fond sont placardées. Dans cette perspective, l'Arctique pourrait être une forme de symbole de condensation¹⁷⁸ (Sapir 1934) qui “evoke the emotions associated with the situation. They condense

177 La « position de l'agencement et de l'identité » (*“position of agency and identity”*) (Hall, 1997) désigne comment le langage, le discours, créent une position chez l'individu.

178 Les symboles de condensations tendent à s'incarner dans des phrases comme «old glory» ou «american dream». Néanmoins, Graeber (1976), définit trois caractéristiques des symboles de condensation qui nous semblent convenir à notre assertion : (i) «have the tendency to evoke rich and vivid images in an audience»; (ii) «possess the capacity to arouse emotions»; ; (iii) «supply instant categorizations and evaluations».

into one symbolic event, sign, or act patriotic pride, anxieties, remembrances of past glories or humiliations, promises of future greatness: some one of these or all of them" (Edelman 1985:6).

Dans sa lecture structurale de l'imaginaire, Gilbert Durand (2016) propose la notion d'invariants : des représentations d'images premières archétypales¹⁷⁹, classées en des schèmes *diurnes* et *nocturnes*. Les discours sur l'Arctique se conçoivent en ce sens ; les glaces immaculées, l'ours blanc sur son bout de banquise en zone marginale de glace renvoient à des images diurnes : c'est l'ascension, la lumière, l'image pristine, la virginité et les forces solaires et sacrées, ce que Durand décrit comme l'archétype du sommet, du chef, de la lumière et donc des forces solaires, glaciaires. L'Arctique est une région représentée sur une glace vierge, qu'il faut préserver – un ordre sacré plus qu'un lieu géographique. Le pétrole, à l'inverse, décrit comme "the oil-drinking monster", correspondrait à ce que l'auteur caractérise comme appartenant au monde de la nuit : les profondeurs chtoniennes où les réservoirs sont des grottes ("oil is a massive hole") et le forage est un glaive, une descente, un rituel baptismal ; ces quelques considérations pour supposer que dans les discours, une même donnée brute environnementale peut être saisie au sens propre et au sens figuré, et qu'un lieu, même inaccessible, est aussi le réceptacle d'un imaginaire sur lequel il peut cristalliser les enjeux. L'arctique est certes un lieu que de nombreux norvégiens connaissent, car l'Arctique commence au Finnmark ; mais l'Arctique de cette vision, celle des ours sur leur bloc de glace, est un lieu difficile d'accès¹⁸⁰, sur lequel peu de personnes ont la chance de pouvoir construire une expérience sensible, la kôra ne pouvant s'expérimenter que par un nombre restreint de personnes. Le pétrole est peut-être une des façons « simples » de protéger une vaste zone inaccessible, dont l'aspect sacré permet une légitimité à la lutte. L'industrie des hydrocarbures est un adversaire clairement identifiable, responsable de la majorité des émissions de GES. Dans ce contexte arctique – une image archétypale diurne –, sélectionner l'industrie pétrolière – une image archétypale nocturne – permettrait de transformer un problème complexe (le changement climatique) en un combat simple : une lutte du bien contre le mal, exportable à l'international.

179 Pour G. Durand (2016 :26), l'image est une reconstitution du réel, elle est un archétype : dans sa forme (la base du « puzzle ») elle est conçue comme un schème dans son processus (la recomposition du « puzzle »). L'archétype est la forme, l'image de base ; elle est un thème universel. Durand attribue trois grandes structures de classification isotopique des images (séparer (héroïque), inclure (mystique) et dramatiser (disséminatoire). Pour une étude des travaux de Durand, voir L. Dupuy (2014, 2019).

180 Nous parlons d'un lieu inaccessible physiquement, mais un lieu peut-être accessible de façon physique ou symbolique. C'est d'ailleurs dans cette conception qu'Aristote a élaboré le concept de topos, et Platon celui de kôra: si le topos est un endroit localisable, cartographiable, la kôra se caractérise aussi par sa dimension sensible, existentielle (Berque, 1998 :43). L'anthropologie conçoit l'espace en grande partie selon ces derniers termes : l'espace et les lieux sont créés par un ensemble de relations, symbolisent une mémoire, sont une identité. La production du rapport au territoire participe à la création d'un rapport aux autres (Agiar 2008). Pour Marc Augé, il est une « construction concrète et symbolique de l'espace qui ne saurait à elle seule rendre compte des vicissitudes et des contradictions de la vie sociale, mais à laquelle se réfèrent tous ceux à qui elle assigne une place, si humble et modeste soit-elle.» (Marc Augé, 1992 : 68). Bien sûr, la région arctique est un topos, elle est cette immense aire géographique que nous nous représentons, depuis enfants, peuplée par ces ours blancs. Elle est aussi une kôra, mais construite par un nombre restreint de personnes.

Pétrole et arctique

L'Arctique est un territoire de plus de 21 millions de km² couvrant les régions septentrionales de Norvège, d'Islande, de Suède, de Finlande, du Canada, mais aussi du Danemark (avec le Groenland) ainsi que les côtes du nord de la Russie, du Canada et enfin des États-Unis (Alaska). L'Arctique abrite près de 4 millions d'habitants, dont 500 000 autochtones : Inuits, Samis, Lakoutes et autres peuplent du nord de la Russie, comme les Nenets et les Aléoutes.

Les médias internationaux portent aujourd'hui leur attention sur ce territoire pour deux raisons principales : les rivalités régionales des plus grandes puissances mondiales pour les ressources en hydrocarbures, et le réchauffement climatique, qui menace la région en bien des endroits. Le réchauffement climatique est deux fois plus rapide au Pôle nord qu'ailleurs (c'est « l'amplification Arctique ») et est le principal facteur de réduction de l'étendue de la banquise. Ces évolutions mettent en danger les espèces emblématiques du Grand Nord, comme l'ours polaire ou les phoques, mais également les autres 21 000 espèces animales et végétales que la région abrite, ainsi que les populations autochtones. En 2020, les températures arctiques étaient records. Cet amoindrissement ouvre de nouvelles voies pour les industries à la recherche de nouvelles ressources. La banquise s'ouvre à de nouveaux passages maritimes qui, s'ils sont empruntés, seront amenés à jouer un rôle croissant dans les échanges énergétiques internationaux. L'Arctique est susceptible de receler 13 % des réserves de pétroles et 30 % du gaz naturel non découvert. Les appétences pour ce territoire sont donc nombreuses pour les territoires concernés, mais aussi pour d'autres, à l'image de la Chine. La coopération et la coordination des intérêts des nations concernant l'E&P ne sont, en effet, pas une mince affaire : les rivalités régionales sont nombreuses et touchent autant aux routes d'accès à ces aires pétrolières qu'au droit pour les exploiter. La Russie y conserve son deuxième mégaprojet pétrolier gazier en Sibérie (en cherchant le développement du trafic par le passage Nord-Est reliant l'Europe à l'Asie et en ouvrant de nombreuses bases militaires et scientifiques). La Norvège compte sur ses ressources du Grand Nord : 65 % des réserves du pays sont dans la mer des Barents. Les États-Unis ont approuvé un programme de forage d'hydrocarbures en Alaska. TotalEnergies y conserve deux projets : Yamal LNG et Arctic LNG2. La Norvège a demandé l'extension de son plateau continental au-delà de sa zone économique exclusive de 200 000 marins, les États-Unis, la Russie, le Canada et le Danemark ont aussi déposé des demandes officielles pour l'établissement de nouvelles limites pour leurs plateaux continentaux à la Commission des Nations unies. Les pays s'engagent ainsi dans une course pour les riches réserves de la région, car est estimé qu'il y aurait "100 billions barrels of oil (including natural gas liquids) and 35 trillion cubic metres of gas in fields within the Arctic Circle that are not being produced as of 2010. However, none is produced in any region in either of the 2° scenarios before 2050. These results indicate to us that all Arctic resources should be classified as unburnable." (McGlade et Ekins 2015).

3.2. L'ÉMOTION COMME NOUVELLE NARRATIVE ?

“I think what we need now is a new message. Like for example, ‘are you afraid of, are you in fear or afraid of what’s happening? You are not alone’. Like, one of those messages... and creating a new social movement that would kind of eat up the structures already in place right now. I think that is going to be the next step. We really gave it our all. And in the UK, it really worked, and I think it has worked very, very well, but we need a new movement or a new message. Because everybody knows now [about climate change]. So, the timing for the new message needs to also be just right.” Ingvar, fondateur d’XR Norvège.

Pour James Jasper (2014), les chocs moraux ne changent pas les valeurs sous-jacentes des individus qui les vivent, mais participent à les activer. Pour les militants, l’utilisation des émotions, et la mobilisation d’objets artistiques symboliques ne font que raviver un échec en cours, dont la conscience mène à un renforcement de l’engagement, ou à une défection.

Dans nos enquêtes, les ressentis préalables, qu’ils soient liés à l’anxiété, à la peur ou au dégoût, participent aux premières actions, à l’engagement et au maintien de l’activisme ; ces émotions motivent les militants à lire, à s’informer, à échanger sur les menaces climatiques. L’inquiétude d’une non-prise en charge politique du problème se transforme ensuite en frustration, complétée par un sentiment de honte : celui de faire partie des nations à l’origine du problème (“white” ; “colonialist”). S’ensuivent, pour de nombreuses enquêtés, des actions individuelles (régime alimentaire, pratiques de consommation et de mobilité) et, éventuellement, une intégration dans un groupe : “find some community, feel with others who feel the same. It’s a comfort that we’re trying to do something, I guess it’s almost like an act of desperation. [...] it’s been a tough thing to have on your shoulders... when you feel a little bit alone in it [...]. Just feeling a sense of.... It’s unity, or unity for a cause that is hopefully gonna save us all” (Anne, XR). Cette prise d’action est une façon de rendre les événements « moins effrayants », de forger des émotions optimistes, d’alimenter un sentiment de « puissance » pouvant mener à une transformation de la honte en fierté (“proud to be part of the change”). Le simple fait de voir que ces émotions peuvent être mise en scène, partagées, si ce n’est écoutées, participe d’une volonté d’engagement pour certains militants, qui trouvent dans cette mobilisation des vecteurs de soulagement, alimentent un sentiment d’appartenance et une certaine satisfaction. Enfin, bien que de telles émotions aient un « coût » non négligeable, elles participent à maintenir l’engagement dans le mouvement, participant d’un devoir personnel ».

“Right before you arrived, we got this really bad news from the government negotiations [...] and then, I cried. So, it’s not unusual for us to be emotional at work because it’s so personal. It’s a very special feeling that... and perhaps a bit unhealthy in the way that if I do my work good or bad, sometimes it feels like my own success decides the future. Of course, that’s not true, but it creates some working environment where everybody works really, really hard. And it’s not unusual that people get burnt out because we never work behind walls. It’s always with us and it’s always personal.” Alicia, NoU.

Si l'utilisation, voire la promotion, des émotions permet le maintien dans l'engagement, leurs expérimentations peut aussi mener à une démobilitation.

“After Copenhagen, it felt a bit like it didn't matter what you did. And it also felt like since the movement kind of died, it felt like, maybe this isn't so important after all. Like the world goes on and everyone has lives of their own as well. So, you kind of forget a little bit about it... and there are also other issues to think about. [...] For me, it came back when I started to study energy again... because I'm educated as an engineer in sustainable energy technology, like solar power. That kind of coincided with Paris, when there was another wave from other people being engaged. But I don't really know how I experienced it, except it's kind of a little bit the same after you've been in the big action. You come home, and you notice no one else has been part of what you've been part of. You realize it only through news articles, and it's... this weird duality of living in knowing how important it is and seeing how everyone around you, or not everyone, but like the majority is not acting on it. [...] Time and time again. I think that's where these waves come from.” Liv, XR.

La gestion des émotions négatives n'est pas chose aisée pour les militants, qui expérimentent des « vagues » de démobilisations. Pour plusieurs enquêtés, la démobilitation advient après une mobilisation d'importance, qui n'a pas obtenu les effets escomptés. Plusieurs membres d'XR décrivent un état de surchauffe, proche du burn-out. Cet état pouvant éventuellement mener à une radicalisation d'autant plus importante : “like destroying fossil fuel infrastructure feels like an alternative. Which I don't think about, maybe 10 years ago” (Liv, XR).

La gestion des conséquences émotionnelles négatives de l'action militante semble d'autant plus urgente pour les militants après la période de pandémie mondiale, qui a vu une fragmentation du mouvement social contre le changement climatique, et un risque d'effondrement de nombreuses factions à travers le pays. C'est en partie au regard de cette situation que de nouvelles façons de lutter sont rappelées ; elles recherchent de façon explicite le développement d'une culture interne cohésive, construite sur une éthique du soin : la « culture régénérative ».

“So, in one way, XR is known for its actions, but I would say, it's the commercial part [...]. I trust XR, more than any other organization because they have a very strong focus on regenerative culture. [...] because we're working with ongoing funeral every day, and if you spend a lot of time not processing that information right, and you're not taking care of yourself, which is something that I see a lot in other NGOs where there is very little focus on the psychology behind the work that they're actually doing, it does narrow your view quite quickly... and it's a constant battle to - and I'm gonna use the word battle for this, even if this is regenerative culture - but it's a constant battle, I would say, when these movements arise to keep them going, because it is hard information that we're taking in. As I said, it's a funeral every day. So, to keep the perspective wide and inclusive, it's always this kind of balancing and some people burn out and they pull down the movement again, and then the other people, hopefully, are there to kind of lift them up again and help regulate themselves again. So, it's a very tough job, I would say, and it really took my head off, for everyone who's working with a crisis, so unfathomable [...] it's very important to kind of have that

balance and to have a good core team and a good group of people that are attracted to the organization that can help with exercises, help with meditation, help with inner work and whatever it is, that kind of regenerates and makes sure that people, continue to have their feelings or their feelers outside of themselves.” Ingvar, co-fondateur d’XR Norvège.

Les émotions se retrouvent au cœur de la stratégie de la Rebellion Nordique ; elles sont encouragées à être exprimées et écoutées de façon active, prémisses à une forme de « solidarité à travers le monde ». Pour l’organisation, le concept de culture régénérative est essentiel et permet de « remettre en question les aliénations insensibles et destructrices de la société occidentale ». S’inspirant des travaux de Joanna Macy sur l’espoir actif et l’activisme durable, XR cherche à préfigurer¹⁸¹ le monde qu’ils ont l’intention de construire, avec pour objectif de prendre soin de soi, des autres et de la planète (Westwell et Bunting 2020).

“We have some perverted version of pleasure that is partly shaped by capitalism and corporate interests. This is what you must do to be happy. And these are the narratives that we tell our children [...] and that happiness and that joy ultimately come from the exploitation of other people.” Dagny, XR.

Après chaque action, des groupes de paroles s’organisent afin d’honorer les émotions négatives (“honoring pain”), et positives (espoir, joie), ces pratiques s’appuient sur un ensemble d’outils (rencontres, workshops, séances de méditations, café, empathie). Ces moyens d’action permettent l’interaction rituelle et une certaine dynamique de groupe¹⁸².

*

* *

Nous avons montré que les émotions individuelles et collectives se construisent et se partagent, soutenues par des pratiques artistiques, des échanges narratifs, des rituels. La revue des actions et des supports artistiques a montré un registre émotionnel dominant du deuil et de l’alarmisme. La façon dont ce registre est exprimé semble privilégier l’action morale à l’analyse politique de la crise climat. En ce sens, elle est une réponse alternative proposée à la technicisation du climat – sujet de dépolitisation critiqué (voir chapitre 1).

L’industrie pétrolière, cet « éléphant dans la pièce », mais aussi ce “lower hanging fruit”, permet de parer à l’« obésité des questions climatiques » en des images « simples ». L’industrie devient une cible accessible : ses externalités négatives sont cristallisées en Arctique, un « symbole de

181 La préfiguration se base sur des utopies liées au changement social. La question de la préfiguration et des utopies a été discutée. Pour les utopies « quotidiennes », voir (Cooper 2013) ; pour les utopies « réelles », voir (Olin Wright 2017).

182 Il est à noter qu’en période de Covid-19, les interactions rituelles, ainsi que la dynamique de groupe créée par ces diverses initiatives a été mise à mal. L’initiative « Rebel Ringing » est née chez XR pour « reconnecter le mouvement », en utilisant des outils de rencontre en ligne – et ainsi recréer des « groupes d’affinité. Dans le même ordre d’idée, les “pink vest” (outreach) sont là pour rendre “the action as safe and pleasant as possible for everyone involved” (équipe « ReGen »).

condensation », dont la construction symbolique permet de rendre sensibles les exactions et visibles les impacts.

Pour les militants, jongler avec ces émotions et ces symboles n'est pas chose aisée. Toutefois, les émotions négatives ont leur pendant positif ; la solastalgie s'accompagne d'espoirs, dont l'invitation à l'expression constitue autant un moyen d'action qu'une invitation à penser le futur. Nous retrouvons ici le « sens de la politique », au sens de Jacques Rancière, qui invitait à considérer l'expérience sensible au cœur du processus de politisation ; les « sans part » cherchent une redistribution du sensible, en constituant des cadres de pensée alternatives, pour qu'une nouvelle politique s'instaure en permettant à des groupes traités comme inégaux d'affirmer leur égalité supposée.

Autrement dit, ce constat a deux implications : d'abord, pour le mouvement, les émotions peuvent être le support d'une nouvelle narrative de vie et de socialisation ; ensuite, cette narrative peut être conçue comme une proaction permise par la contestation, et qui peut informer sur le changement social souhaité (Yates 2015).

CONCLUSION

Des événements extérieurs à la Norvège, aux premiers rangs desquels les déclarations de l'AIE, la publication de l'AR6 du GIEC et l'annonce de l'Alliance BOGA, combinés avec la perception manquée de prendre le *tournant vert* en période de pandémie mondiale, a renforcé les revendications du mouvement climato-fossile : demandes d'arrêt des nouvelles explorations, d'engagements forts en matière de réduction et de taxation des GES, de politique gouvernementale conforme aux Accords de Paris.

Dans une première partie, nous avons présenté une typologie des argumentaires officiels qui justifient le maintien de l'industrie pétrolière et gazière (défossilisation symbolique, économie redistributive, écologisation industrielle, support à la transition énergétique), assortie d'une contre-typologie promue par le mouvement social (responsabilité morale de l'exemple, transition juste pour tous, écologisation politique, attermoisement). Déceler les ressorts de la fossilisation ne pouvait se faire sans appréhender plus en détail la constitution historique et actuelle du mouvement climato-fossile norvégien. Nous avons ainsi présenté certaines grandes organisations qui le composent et proposé une frise chronologique de la fossilisation, mettant notamment en exergue deux actions d'importance soulignées par les militants : l'influence des campagnes de désinvestissement norvégiennes, qui aboutiront à la mise en œuvre du « critère charbon » dans la stratégie du SPU et le procès contre l'état norvégien débuté en 2016.

Ces deux événements montrent également une collaboration entre des organisations qui peuvent parfois faire montre d'une certaine défiance les unes envers les autres. Dans une seconde partie, en nous basant sur les critiques que nous avons rencontrées à l'égard des organisations d'inspiration internationales, nous avons fait l'essai d'une caractérisation des trajectoires organisationnelles des

groupes qui composent le mouvement climato-fossile en démocratie consensuelle. Nous avons décrit des différences observées dans le rapport aux communautés locales, aux questions de représentativité et, plus généralement, de positionnement vis-à-vis de la sphère politique. La désobéissance civile, un moyen d'action de plus en plus usité dans la lutte contre le changement climatique, qui est une action de défiance envers les institutions, rencontre de nombreuses critiques. Toutefois, l'utilisation d'un tel répertoire notamment par XR – l'organisation qui condense l'essentiel de nos entretiens en Norvège – est en augmentation dans le pays. Son utilisation est stratégique : elle est une volonté de polariser les débats. Les organisations, si elles ont des stratégies et des tactiques différenciées, se rencontrent finalement autour des grands événements qui façonnent la fossilisation en Norvège : critiques des investissements du fonds norvégien, action de lobbying pour la rédaction du livre blanc, recours contre Equinor, campagnes diverses en Arctique, procès contre le gouvernement etc.

Enfin nous avons montré que les émotions, soutenues par des pratiques artistiques et des stratégies narratives, apparaissent comme une caractéristique essentielle des mobilisations, participant à la fois d'une gestion quotidienne de la vie militante, d'une communication sensible sur l'angoisse provoquée par le risque climatique et la joie à inventer un nouvel avenir, mais aussi d'un retour à l'essence du débat : d'une désabstraction du changement climatique.

Dans le contexte particulier des élections nationales de septembre 2021, le mouvement climato-fossile norvégien s'est organisé entre logique d'influence politique et actes de désobéissance civile pour demander la mise en place d'une date d'arrêt des explorations pétrolières. L'existence, même de campagnes d'envergure utilisant l'action directe et la désobéissance civile et leur acceptation dans un pays où le consensus est la norme, fait montre d'une radicalité plus grande des demandes adressées aux gouvernements et aux industries sur la question du changement climatique. Ce que nous notions déjà en introduction de ce chapitre, soulignant le durcissement des positions de l'Alliance Élection Climat entre 2013 et 2021 : passant de la nécessité d'*envisager* une sortie progressive de l'extraction pétrolière et gazière à une *exigence* de sortie de l'extraction pétrolière et gazière.

Le 13 septembre, Jonas Gahr Store, leader du parti travailliste, remporte les élections¹⁸³. Pour la première fois depuis une vingtaine d'années, la gauche est en position de force idéologique ; la Scandinavie est gouvernée par les sociaux-démocrates. Le Parti conservateur (Høyre avec Erna Solberg, Première ministre depuis 2013) et le Parti du progrès ont supervisé la politique pétrolière et gazière des huit dernières années et perdent, par rapport aux élections de 2017, quinze sièges au parlement. J.G. Store entame la formation d'une coalition avec le parti du centre (Trygve Slagsvold Vedum, 13,5 %), le parti socialiste de gauche (Sosialistisk Venstreparti, Audun Lysbakken, 7,6 %).

183 Le Parti travailliste enregistre 26,4% des votes, un des plus mauvais scores du parti (contre 27,4% en 2017), mais remporte 48 des 169 sièges au Parlement. La victoire est due à la poussée du Parti centre (3e position) avec 13,6% des votes, et l'avancée de la gauche socialiste (7,5%) : les trois formations remportent la majorité absolue au Storting (89 sièges de députés sur 165). Le parti des verts enregistre 3,9% des votes et échoue à atteindre les 4%, condition d'entrée au Parlement (Le Monde, 2021).

Durant la campagne, le climat est devenu une préoccupation importante et la politique pétrolière norvégienne, un grand objet de contentieux entre les différents partis (Anon 2021). La politique climatique reste un point de discordance majeur entre les partenaires de la coalition nouvellement formée ; la gauche socialiste (SV), ayant fait campagne pour mettre fin à la prospection pétrolière, fait passer la tonne de carbone à 200 euros et augmente les taxes des hauts revenus. Le parti du Centre souhaite maintenir le statu quo. SV, estimant que les deux autres partis ne vont pas assez loin, quittera la coalition en déplorant un programme trop « gris et pas assez vert » (EUobserver 2021) ; Greenpeace déclare “We are about to get a new government but with the same fossil and irresponsible policies as the previous one” (Klesty 2021) ; si le parlement, inhabituellement fragmenté, peut être perçu comme une bonne nouvelle pour l’amorce d’action forte en faveur du climat, les élections ne résultent finalement pas en une évolution significative des modalités de gestion de l’industrie.

Ainsi, la mobilisation d’XR et des diverses organisations contre le changement climatique, si nous pouvons légitimement supposer qu’elle a ouvert de nouveaux canaux de participation à de nouveaux acteurs, n’a pas engendré de modifications substantielles, de changements politiques supposés répondre aux revendications, de changements structureaux, ni de nouvelles façons de *faire politique* du fait de la mobilisation.

Finalement, la campagne électorale norvégienne a donné à voir un cas de démocratisation notable du discours sur les énergies fossiles ; le sujet a fait l’objet d’une importante couverture médiatique, d’une mobilisation sans précédent et d’interactions diverses avec les institutions. Nous avons démontré que la démocratisation « fossile » en précampagne est le fruit d’une technicité militante et d’un ensemble de stratégies cherchant la mise en visibilité de la question des combustibles fossiles. Les divers mouvements ont su adapter stratégies et tactiques face à un paysage politique évolutif, cherchant des solutions systémiques pour adresser les défis posés par la dépendance fossile ; le mouvement a été largement médiatisé et les blocages peu réprimés. Pourtant, malgré cet élan électoral, les actions postélectorales ont démontré un décalage ; suite à sa nomination, J.G. Store, tout en émettant la proclamation symbolique que l’ « âge du pétrole sera bientôt terminé », a simultanément délivré 53 nouvelles licences d’exploration pétrolière. Quelques mois plus tard, à la COP26, l’ élu réaffirma la nécessité d’une action radicale du pays, en déclarant aux délégués : “this is existential. It is urgent. And it is possible – if we jointly step up our commitments.” (Rowell 2022).

CHAPITRE V – LA COP26 : POINT D'ORGUE FOSSILE

INTRODUCTION

En novembre 2021, la 26^e conférence des 197 parties s'annonce comme un évènement d'ampleur internationale¹⁸⁴, positionnée dans un contexte « alarmant ». La publication en août dernier du 6^e rapport d'évaluation du GIEC réitère avec force que les changements climatiques sont induits par les activités humaines et auront des répercussions sur l'ensemble de la biosphère terrestre. Le rapport souligne la nécessité impérieuse de réaliser des réductions drastiques, rapides et durables des GES afin d'atteindre la neutralité carbone. Un des objectifs centraux de cette COP est de finaliser les lignes directrices de mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris, dont de nombreux éléments font encore l'objet de débats. Pour parvenir à l'objectif 1,5°, il faut réduire les émissions mondiales d'ici 2030 et atteindre des émissions nettes nulles (« Net-Zéro ») d'ici à 2050¹⁸⁵ ; cet objectif ne peut être réalisé que par une réduction massive des émissions de GES dans l'ensemble des secteurs émetteurs, et en particulier celui de l'énergie, responsable d'environ trois quarts des émissions (IEA 2021b).

À l'issue des deux semaines de négociations de la COP26, 151 nations ont soumis leurs nouvelles Contributions Déterminées au niveau National (CDN), quantifiant l'engagement de chaque partie dans la réduction des émissions d'ici 2030. Des règles claires ont été établies pour le marché carbone, finalisant les règlements de partis et apportant une nouvelle visibilité régulatrice sur la conduite des actions climatiques. Une série d'accords gouvernementaux (Glasgow Breakthroughs)

184 La COP26, initialement prévue en 2020, a été marquée par la situation sanitaire internationale du COVID-19 et a eu plusieurs implications : plusieurs réunions préparatoires ont été réalisées afin de poser les bases de décisions à prendre à Glasgow, qui ont été moindres que prévu ; elles devaient avoir lieu à Bonn (Allemagne) en juin 2020, mais pour cause COVID, ont été reprogrammées en octobre 2020 puis indéfiniment suspendues. L'UN a organisé des évènements en ligne (« Climate Momentum » (juin 2020), « Race To Zero » et « Dialogues climat » (novembre 2020), mais n'étant pas des sessions de négociations formelles, ils n'ont donc pas abouti à l'établissement de décisions qui pouvaient être adoptées à la COP26.

185 Alok Sharma, président de la COP26 a défini cinq axes stratégiques pour le Royaume-Uni, à savoir l'adaptation et la résilience, la préservation de la nature, la transition énergétique, les transports propres et le financement. Ces objectifs impliquent une réduction progressive de l'utilisation du charbon, l'encouragement des investissements dans les énergies renouvelables, la limitation de la déforestation et l'accélération de la transition vers les véhicules électriques. Dans le cadre de l'adaptation et la résilience, l'engagement est pris pour collaborer à l'échelle internationale afin de protéger et de restaurer les écosystèmes, construire des barrières de défense et améliorer la résilience des régions les plus touchées par le changement climatique afin de prévenir de futurs dommages. En ce qui concerne le financement, l'objectif est de s'assurer que les pays développés tiennent leurs promesses en mobilisant au moins 100 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre le changement climatique ; cela ouvrirait la voie au déblocage de milliers de milliards de dollars de financements des secteurs public et privé pour atteindre un équilibre net de zéro émission de carbone d'ici 2050.

ont été conclus ; ils visent à favoriser le développement des technologies vertes dans divers secteurs : l'agriculture, l'hydrogène, les énergies renouvelables, les transports routiers et la sidérurgie. Le Breakthrough Energy, et son initiative Catalyst, a introduit une démarche financière innovante pour stimuler les investissements dans la Capture d'Air Directe (*Direct Air Capture*, DAC), l'hydrogène vert, le stockage de l'énergie et sera soutenue par plus de 40 leaders mondiaux. Une Alliance, la Global Energy Alliance for People and Planet, créée pour aider les pays en développement à sortir du fossile, est dotée de 10 milliards de dollars. Un engagement sur le méthane vise à réduire de 30 % les émissions de méthane d'ici 2030. La Chine et les États-Unis, deux des grands émetteurs de GES au monde, ont annoncé leur intention de collaborer pour diminuer leurs émissions, signe positif de coopération internationale. Plus encore, le Pacte de Glasgow, ratifié par près de 200 nations, mentionnera les combustibles fossiles dans sa version finale, exigeant une réduction progressive de la dépendance à l'énergie de charbon et des subventions inefficaces aux combustibles fossiles :

“[c]alls upon Parties to accelerate the development, deployment and dissemination of technologies, and the adoption of policies, to transition towards low-emission energy systems, including by rapidly scaling up the deployment of clean power generation and energy efficiency measures, including accelerating efforts towards the phasedown of unabated coal power and phase-out of inefficient fossil fuel subsidies, while providing targeted support to the poorest and most vulnerable in line with national circumstances and recognizing the need for support towards a just transition.”

La COP26 intervient près de deux ans après le début de cette thèse, et vient confirmer le phénomène de fossilisation : c'est la première fois que les combustibles fossiles sont cités dans un document officiel des sommets sur le climat¹⁸⁶. Pourtant, les réactions au Pacte de Glasgow seront mitigées ; de nombreuses organisations expriment leur mécontentement, comme c'est le cas de Greenpeace, qui mentionne que l'objectif 1,5 degrés Celsius est « à peine en vie ».

Les organisations de société civile sont un facteur déterminant des COP, elles y ont un rôle essentiel dans la formalisation des accords (Bäckstrand et al. 2017). Durant la COP21, ce fut près de 2 000 organisations qui furent accréditées en tant qu'observateurs (Kuyper, Bäckstrand, et Schroeder 2017). Une COP dure généralement deux semaines et rassemble environ 5 000 fonctionnaires techniques et de gouvernement. Au même moment, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui assistent à différents événements connexes aux négociations. Les organisations formulent des demandes, qui sont partagées, et participent aussi des négociations elles-mêmes, bien que n'en faisant pas directement partie. En somme, nous pouvons légitimement supposer que le mouvement climato-fossile participe d'une influence de l'institutionnalisation des demandes de réduction du réchauffement, et de réduction des combustibles fossiles. Cette assertion a été répétée au cours de l'évènement par divers intervenants aux assemblées du mouvement social :

186 Selon Van Asselt et Green (2023), le texte de la CCNUCC (1992) ne reconnaît pas les fossiles comme une source de changement climatique, quand l'Accord de Paris n'y fait aucune référence, bien qu'il établisse pour objectif de rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire de faibles émissions de GES et de développement résilient au climat (CCNUCC, 2015, article 2(1) ce qui, pour ces auteurs, peut être « interprété comme une incitation à détourner les flux financiers, entre autres, des combustibles fossiles (van Asselt et Kulovesi 2017).

“[...] we should absolutely recognize how much we have collectively moved the dial [...] as a climate justice movement, we were confronted with pictures of polar bears on icebergs [...]. And over the last 10 years, our movements, whether they're at the grassroots level, national level, or global level, have moved the dialogue on climate. So, that's why every leader's speech today has to make a reference to the urgency of the crisis. They would never havz made those references without all the work we've done.” Intervenant à la 1^{ère} Assemblée de Mouvement.¹⁸⁷

Les COP constituent des lieux privilégiés pour appréhender les revendications des diverses organisations de la société civile, qui trouvent dans ces événements un espace unique d'expression ; ils permettent aux différents groupes de converger, d'échanger leurs revendications et de construire stratégies et tactiques. Nous faisons ainsi l'hypothèse que les décisions et orientations politiques issues de l'évènement et des négociations influencent à leur tour les stratégies et les discours du mouvement, qui peut adapter ses actions et revendications en fonction d'une politique en construction – ce qui soulignerait l'interdépendance entre la sphère politique et l'activisme climatique. Toute information étant *traduite* (Akrich, Callon, et Latour 2006), elle engage des processus de négociations et d'interprétation qui peuvent participer d'une modification des pratiques, relations et rôles des organisations dans le mouvement.

Ce dernier chapitre se donne ainsi pour objectif de comprendre de quelle façon le mouvement climato-fossile remet en question les paradigmes conventionnels de la politique climatique, en particulier ceux liés à l'énergie – à l'occasion des déclarations des différentes parties de la COP. Nous chercherons à mieux comprendre la façon dont les organisations contestataires se saisissent de ces déclarations pour proposer, voire élaborer, des visions alternatives. Autrement dit, nous tenterons de déterminer les points d'interactions entre les approches globales portées par les négociations et réception par les organisations contestataires. Comment le mouvement crée-t-il des compréhensions alternatives de la politique climatique en lien avec les combustibles fossiles ? Ce faisant, nous souhaitons participer d'une compréhension dans la façon dont les organisations qui composent le mouvement social climato-fossile à la COP26 mobilisent leurs connaissances, développement des récits alternatifs et établissent des réseaux dans le but de promouvoir des politiques climatiques qui transcendent les approches traditionnelles, jugées dominées par des intérêts économiques et industriels.

À la COP26, les organisations se sont rassemblées dans différents espaces : la zone bleue (le 'In'), zone des négociations, dans la zone verte (le 'Off'), la zone des actions de la société civile (organisations, entreprises etc.) et le "Fringe", la zone non officielle d'action de la société civile et des mouvements sociaux. Puisque cette thèse se concentre à comprendre le phénomène de fossilisation au sein des organisations de la société civile, avec une emphase suivie tout au long de

187 Le rappel des victoires passées par les organisateurs de la Coalition est aussi une stratégie d'efficacité, par ailleurs théorisée par Bandura (1997), qui démontrait que le rappel des succès passés joue un rôle d'important dans le sentiment d'auto-efficacité des membres impliqués, de leur capacité à maintenir l'action dans l'obtention du changement souhaité ; ceci participe aussi d'une stratégie de mise en récit, que nous avons déjà abordée au cours de cet écrit, est qui est un élément crucial pour la construction de l'identité collective et l'établissement d'une vision partagée (voir Polletta 1998).

cette recherche sur les acteurs « radicaux » et plus particulièrement émergents, nous nous concentrerons sur le Fringe. Au sein de cet espace, nous avons assisté aux assemblées de mouvement, au sommet des peuples, au global Day of actions ainsi qu'à divers workshops – un ensemble d'évènements que nous présenterons plus en détail dans la première partie de ce chapitre. Dans l'objectif d'analyser les échanges discursifs, la production et le partage des connaissances, nous avons systématiquement enregistré les conférences et événements publics, prêtant une attention aux stratégies de communication et aux opérations de *cadrages* des questions qui nous intéressaient¹⁸⁸.

Le Fringe est organisé par la COP26 Coalition, une coalition qui comprend plus de 300 organisations de la société civile (voir la liste en Annexe 3). Dans ce contexte, le cadrage (pronostic, diagnostic et motivationnel) auquel nous nous référerons aura pour objectif de refléter la stratégie de la COP26 Coalition et d'organisations aussi diverses que 350.org, XR, Coal Action Network, Greenpeace, GJN, le CAN....

“[being part of the movement] means assuming some level of understanding and agreement within our audience e.g., our audience believes that climate change is real and that action is required, our audience are sympathetic to the fact that inequalities exacerbate one another etc. Our messaging will acknowledge these but not go into depth justifying them. Instead, our focus starts at a deeper level of understanding.” COP26 Coalition 2021.

Comme l'indique cet extrait des guidelines de la COP26 Coalition, il s'est agi de maintenir un discours à un niveau généraliste. Comme il le sera souligné à plusieurs reprises au cours des assemblées et réunions, cette généralisation est justifiée de façon stratégique pour favoriser l'inclusion, éviter les controverses, atténuer le risque d'oppositions intraorganisations sur des croyances ou des valeurs discordantes et participer d'une gestion de la *dynamique sociale* orientée vers la cohésion de groupes hétérogène¹⁸⁹. Le discours se révèle ainsi souple, fédérateur, mais aussi essentialisant. L'homogénéisation rend évidemment complexe la saisie des différences idéologiques et obscurcit les divergences d'intérêts. Ce dernier terrain n'a cependant pas eu pour objectif l'analyse précise des tensions, des fractures ou des dynamiques de pouvoir internes aux organisations ; elle ne se veut pas décrire précisément les différences de stratégies et de tactiques, mais, au contraire, d'explorer le potentiel de synthèse et d'alignement des orientations stratégiques que produit une fossilisation des revendications, au travers des logiques d'action parfois différentes.

188 Nous n'avons pas enregistré les workshops. Ce type d'évènement implique généralement une part importante d'individus non « spécialistes » du discours public – ces individus n'étant pas informés de mon projet, ni de l'objectif et des modalités de traitement d'éventuel enregistrement, cela n'a pas été fait. Soulignons également qu'un certain nombre de conférences enregistrées sont disponibles sur la chaîne Youtube de la COP26 Coalition. Concernant les dispositions légales relatives à l'utilisation des données des enregistrements, voir Annexes 3, figure 16.

189 En faisant ici une digression d'ordre méthodologique, l'exacerbation d'un discours généralisateur sur les objectifs du mouvement rend la compréhension des dissensions ardue. La simplification du discours entrave la compréhension des complexités des motivations et des dynamiques internes des organisations qui composent le mouvement. Pour notre recherche, ce paysage d'informations généralisées constitue un champ de mines qu'il convient d'explorer avec précaution. L'analyse des documents militants et la récolte d'information au niveau de celle de la COP26 Coalition façonnent une image simplifiée des revendications. L'utilisation d'un éventail élargi de sources et de méthodologies permet de dresser un tableau plus nuancé, que l'adoption d'une approche immersive a permis d'opérationnaliser.

Ainsi, en se concentrant sur la synthèse plutôt que sur la différenciation, ce dernier chapitre vise à donner un éclairage sur les intersections des exigences à la fois environnementales, sociales et économiques.

Ce chapitre s'organise de la manière suivante. La première partie sera dédiée à la caractérisation de la COP26 Coalition, dont la structure et la composition diffèrent des « groupes » d'organisations à l'étude des précédents chapitres. Nous détaillerons sa composition, les divers événements organisés en lien avec notre objet ainsi que les demandes qu'elle porte. Une seconde partie se concentrera sur les critiques formulées contre le Net-Zéro, un concept somme toute récent, controversé pour la rationalité qu'il porte et les modalités par lesquelles il est recherché. Enfin, parce que les combustibles fossiles font partie du schéma actuellement partagé par les sphères politiques dominantes de transition vers les renouvelables, nous détaillerons les critiques dressés par la COP 26 Coalition sur les liens entre énergies renouvelables et combustibles fossiles. Par cette structure, ce chapitre se propose ainsi d'explorer les discours qui témoignent de la fossilisation par les organisations de la COP26 Coalition ; en nous concentrant sur les arènes dans lesquelles ils sont exprimés, nous tenterons de déceler les évolutions de cadrage qui permettent à la critique de s'institutionnaliser.

Tableau 3. – *Jours et sujets de négociation à la COP26*

<i>Jour</i>	<i>Sujet</i>
<i>Dimanche 31 octobre</i>	Ouverture procédurale des négociations
<i>Lundi 1er novembre</i>	Arrivée des chefs d'État et discussions générales sur le niveau d'ambition, les acteurs pour le Net-Zéro, la cible 1,5°, l'adaptation des communautés et des habitats naturels, mobiliser la finance
<i>Mardi 2 novembre</i>	
<i>Mercredi 3 novembre</i>	Finance : mobiliser les finances publiques et privées pour gérer l'adaptation et la mitigation
<i>Jeudi 4 novembre</i>	Énergie : accélérer la transition vers les énergies renouvelables
<i>Vendredi 5 novembre</i>	Jeunes et empouvoirement du public : démontrer le rôle critique du public et des jeunes dans la lutte contre le réchauffement, éducation à l'action climatique
<i>Samedi 6 novembre</i>	Nature : assurer l'importance de la durabilité environnementale et de l'utilisation des terres comme part de l'effort global pour l'action climatique, "clean green recovery"
<i>Dimanche 7 novembre</i>	Jour de repos
<i>Lundi 8 novembre</i>	Adaptation, perte et dommages : délivrer des solutions pratiques pour adapter les sociétés aux impacts climatiques et adresser les pertes et dommages
<i>Mardi 9 novembre</i>	Genre : assurer la participation pleine et entière des genres dans l'action climatique / Sciences et innovation : démontrer que la science et l'innovation peuvent être des solutions adéquates pour soutenir l'effort de mitigation du réchauffement
<i>Mercredi 10 novembre</i>	Transport : tendre vers l'objectif zéro émission dans les transports

Jeudi 11 novembre

Cités, régions et environnement construits : développer les avancées dans les lieux de vies des communautés, villes et régions

Vendredi 12 novembre

Clôture des négociations

1. LA COP26 COALITION: ÉLARGIR LE DIALOGUE ET VALORISER DE NOUVEAUX ACTEURS

Comme nous venons de le noter, le Fringe est organisé par la COP26 Coalition, une entité groupant un conglomérat d'organisations diverses et qui s'est donnée pour objectif de rassembler et d'organiser le mouvement social contre le changement climatique en y incluant : les individus sensibles aux questions de justice, mais qui ne sont pas forcément organisés dans des groupes au niveau local et les mouvements internationaux, les ONG de défense de l'environnement et de développement, les mouvements indigènes, les syndicats, les groupes de justice raciale et de jeunes, les travailleurs, les ONG, les groupes communautaires, les mouvements féministes et les groupes confessionnels. La Coalition est née 18 mois avant l'événement, elle est coorganisée par la COP26 Coalition et Stop Climate Chaos Scotland, une alliance de la société civile écossaise créée en 2007 et qui compte une soixantaine de grandes ONG (p. ex. Oxfam, Greenpeace, WWF, Amnesty International, Friends of the Earth Scotland, etc.), des ONG spécialisées dans l'environnement et le développement, des groupes communautaires, des groupes religieux (Christian Aid, Brahma Kumaris, The Church of Scotland, etc.) et des syndicats¹⁹⁰. L'objectif de la Coalition est de rassembler les différentes voix, de renforcer la participation citoyenne via la création de plateformes de dialogue et de collaboration inter-groupe et de formuler des positions et des demandes pour la promotion d'un agenda partagé. Les assertions mentionnent un ensemble de valeurs clés que le groupe cherche à incarner et à promouvoir dans ses efforts et initiatives. Ces valeurs comprennent la justice, la solidarité, l'émancipation et l'optimisme face aux crises - considérant qu'elles sont solvables et modifiables. C'est dans cette optique que la coalition s'est donnée comme objectif de :

190 La Coalition COP26 est structurée autour d'un Comité d'Organisations composé de huit groupes de travail distincts. Le groupe de Communication élabore les messages clés, gère les réseaux sociaux et produit une newsletter bimensuelle. Le groupe Culture se concentre sur les initiatives artistiques, tandis que le groupe de Collecte de fonds est chargé de financer les activités de la coalition. Glasgow Local travaille avec les mouvements et groupes locaux basés à Glasgow. Le groupe Solidarité mondiale sert de liaison avec les organisations internationales, surtout celles des pays du Sud, et organise des assemblées internationales. Le groupe Logistique s'occupe des réservations de lieux, de l'hébergement, de l'obtention des visas et de l'assistance aux participants des pays du Sud. Le groupe Mobilisations coordonne les différents plans d'action avant et pendant la COP. Enfin, le groupe Stratégie politique supervise les revendications et la stratégie politique de la coalition, aussi bien au niveau interne qu'externe. De plus, la coalition comprend plusieurs caucus, dont le caucus des syndicats, des jeunes et des personnes de couleur.

- Renforcer les mouvements de justice climatique régionaux, nationaux et internationaux pour construire un mouvement « par le bas » pour un changement de système ;
- Mettre la pression, au nom de la justice climatique, sur les gouvernements et les entreprises, pour un objectif 1,5° et des propositions « réelles et justes » ;
- Coordonner et mettre en cohérence les messages et les demandes dans les mouvements ;
- Placer les revendications de la justice climatique au centre du mouvement ;
- Permettre des gains au niveau national et garantir le meilleur résultat de la COP elle-même.

1.1. “TURNING THE INSIDE-OUT” : DES ESPACES POUR DÉMOCRATISER LES DISCUSSIONS DU GIEC

La COP26 Coalition organise les différents espaces dans l'objectif de diffuser et d'échanger sur les informations partagées ou produites lors des négociations, se voulant être des « espaces intermédiaires » entre ONG et militants contre le changement climatique - un réseau d'échange d'informations, de synchronisation stratégique et de cohésion narrative entre les multiples factions qui la composent.

“The Coalition was explicitly aimed as an in-between space between NGOs and climate activists, so that all are on the same page or can exchange information about what's going on inside, what's going on outside, and so that we can roughly cohere strategies and narratives, and messaging, and all pointing to a gun towards the government in order to teach them that. So that was the rough idea. And to bring in more than the usual suspects, like trade unions, like faith groups, like migrant justice groups and so on. So, these, these are kind of like the rough goals of the entire project. In that sense, it has worked out well more or less. Not that everyone likes each other now, but we've been working together quite a long time”. Organisateur de la COP26 Coalition.

Dans un contexte de centralisation du processus décisionnel des COP, favorisant les acteurs économiques et politiques influents, les organisations critiquent régulièrement le manque d'accessibilité, de transparence et d'inclusivité de ces événements ; phénomène d'autant plus actuel en période de pandémie mondiale, où la COP26 a été décrite comme “the most exclusive COP ever” en raison des multiples difficultés d'accès rencontrées par les organisations observatrices ainsi que différentes organisations en provenance de pays les moins développés (Least Developed Countries, LDP)¹⁹¹. En réaction à un système fermé, la Coalition cherche à décentraliser le processus de décision des négociations pour le rendre accessible à l'ensemble des acteurs en présence tout en permettant la construction stratégique du mouvement.

¹⁹¹ Plusieurs organisations et pays, particulièrement ceux parmi les moins développés, ont rencontré des difficultés à se rendre à la COP, en raison d'accès aux visas, de nécessaires quarantaines et des coûts associés (ce fut notamment le cas pour des délégués de pays inscrits sur la « liste rouge » de la Grande-Bretagne, comme Haïti, l'Éthiopie, l'Angola, etc.). Même pour les délégués vaccinés, des délais de quintaines étaient parfois requis, quand les obtentions de visa nécessitaient de passer par un procédé complexe.

“[...] turning the inside out. When we first discussed this term years ago, it was about how do we hold so-called democratically elected leaders accountable to a deeper democracy? How do we hold ourselves accountable to those first and most impacted? How do we, as a movement walk together in tandem, in practice so that we could do so, because these are really what many of you recall as the frame used in Copenhagen COP15. It is about system change, not climate change. It is about understanding how we need to undo harm and disproportionate burdens at multiple levels. In our movements, we are starting to talk about how, in order to successfully decarbonize, we first need to decolonize, democratize, detoxify, degentrify, demilitarize our economies and of course, democratize our economies in a way that those most impacted, those workers and communities most impacted, have not only a seat at the table, but that their visions, their strategies, their embodied knowledge and practice, and their place-based wisdom are included.” Intervenant à la 1^{ère} Assemblée de Mouvement.

Cette assertion jette les bases de ce que la Coalition souhaite voir se réaliser tout en contestant les méthodes par lesquelles il serait possible d'y arriver. Nous reviendrons tout au long de ce chapitre à ces divers éléments : de ses principes démocratiques, de sa révision des mécanismes de responsabilité au changement de systèmes par la résistance systémique aux activités industrielles. Notons à ce stade que l'expression “Turning the inside-out”, est un appel à décentraliser le processus de décisions, à « inverser les structures de pouvoir », qui vise à la fois le fonctionnement interne aux négociations et les stratégies de communication interne au mouvement ; c'est pourquoi, dans les lignes qui suivent, nous nous concentrons à décrire plus en amont les différents événements et les espaces qui ont façonné le Fringe durant les deux semaines de mobilisation : le Sommet des peuples, les assemblées de mouvements et le “Global Day for climate justice”.

LE SOMMET DES PEUPLES

Le Sommet des Peuples pour la Justice Climatique (People's Summit for Climate Justice) s'est tenu du 7 au 10 novembre sur une quinzaine de lieux à Glasgow. Ce Sommet des Peuples a été en mesure de proposer près de 300 événements gratuits, qui ont comptabilisé l'adhésion de plus de 12 000 personnes (voir le programme en Annexes 3, figure 15). Des centaines de propositions de réunions ont été soumises et organisées sous forme d'ateliers interactifs, tables rondes, événements artistiques et culturels, assemblées - en présentiel, en distanciel et en hybride. Le Sommet des Peuples a eu pour objectifs de proposer et construire des alternatives au “business as usual” de l'inaction climatique. Pensé comme un espace de convergence, de discussion et d'apprentissage, l'événement a cherché à populariser et à établir un cadre d'exigences de justice climatique au sein des mouvements et d'un public plus large, appelant à « imaginer un avenir, combiner des connaissances et construire le mouvement pour la justice climatique à partir de la base ». L'objectif qui sous-tend l'effort est donc intrinsèquement stratégique ; il vise à accroître la visibilité de la coalition et renforcer sa présence sur diverses plateformes pour atteindre différents publics. Dans une démarche de co-construction, la Coalition déclare avoir récolté les avis et permis les retours d'informations afin d'affiner les communications, d'améliorer la diffusion des demandes, en particulier en ce qui concernait l'atténuation des asymétries de pouvoir dans l'expression des

revendications et la facilitation d'un dialogue pluraliste. L'ensemble a fait l'objet d'une couverture médiatique d'importance, dans l'objectif d'amplifier la portée et l'impact des actions.

Our Demands

COP26 Coalition

NO MORE COOKING THE BOOKS: NO TO FOSSIL FUELS, NET-ZERO AND FALSE SOLUTIONS

We need urgent action to stop catastrophic climate change. Global temperature rise must be limited to 1.5°C– anything above this means that climate change is no longer just disastrous, but catastrophic. Even if governments claim this is their target, current plans don't put us anywhere near on track to achieve this.

It's also not just about the number, it's also about how we get there. The multiple crises we face are not going to be solved with more exploitation of people and the planet, and cooking the books. Current government and corporation targets of "Net Zero" do not mean zero emissions. Instead, they want to continue polluting while covering it up with crafty carbon offsets. We need commitments and action to achieve Real Zero. That also means no new fossil fuel investments and infrastructure at home or abroad, and saying no to Carbon Markets, and banking on risky unproven technologies that allow countries and corporations to continue polluting.

REWIRE THE SYSTEM: START THE JUSTICE TRANSITION NOW

We need a Worker-led Justice Transition – rewiring our system in a way that addresses injustices, poverty and inequalities. This means shifting away from the fossil fuel industry and investing in renewable energy to create decent unionised green jobs and services. Rewiring the system must centre and value care work that is currently done predominantly by unpaid or underpaid women, migrants and people of colour – from health care to housework. But these new infrastructures and services can't only be built in the Global North with resource extraction and human rights abuses in the Global South. Local and global justice must be at the heart of this transition, through people-owned decentralised energy systems, expansion of care services, locally-sourced food, and green and affordable housing and public transport.

GLOBAL CLIMATE JUSTICE: REPARATIONS AND REDISTRIBUTION TO INDIGENOUS COMMUNITIES AND THE GLOBAL SOUTH

Climate action must be based on who has historically profited and those who have suffered. Indigenous Peoples have been at the frontline of the root causes of climate change for centuries. Indigenous Peoples, frontline communities and the Global South cannot continue to pay the price for the climate crisis while the Global North profits – in fact the loss and damage must be compensated. Each country's carbon emission reduction must be proportional to their fair share: how much they have contributed to the climate crisis through past emissions. We must cancel debts of Global South by all creditors and the rich countries must provide adequate grant-based climate finance for those on the frontline of the climate crisis to survive. We must address the loss of lives, livelihoods and ecosystems already occurring across the world, through a collective commitment to providing reparations for the loss and damage in the Global South.

LES ASSEMBLÉES DE MOUVEMENTS : UN ESPACE DE DÉMOCRATISATION DES DISCUSSIONS DE L'UNFCCC

Les Assemblées de Mouvement se sont tenues chaque jour durant deux semaines à l'église Adélaïde, de 17 h à 18 h 30, pour présenter les derniers résultats et développements des négociations de la COP26, ces « rapports de l'intérieur » étant faits par des représentants d'ONG accréditées pour accéder aux zones de négociations officielles ; ces ONG transmettent des comptes rendus de première main et des informations provenant des chambres de négociation, fournissent des rapports critiques sur les compromis en cours. En suivant l'agenda des négociations, chacune se concentre sur des thèmes distincts : stratégies globales d'actions climatiques, justice économique, travail, femmes, réparations climatiques, droits des peuples indigènes, handicap, jeunes, etc. Trois assemblées ont été placées sous la bannière "Our Time is Now". Toutes ont été suivies de moments d'échange entre les participants, conçus comme des forums actifs d'engagement, de partage d'idées et d'élaboration stratégique. Durant les présentations, les organisateurs encouragent les participants à s'engager dans des discussions et à débattre de sujets donnés.

"We thought that we would hold this space today to do some really important movement education, both for ourselves, listening to our elders, listening to some leaders of climate justice. And it'll also be a space for you to start participating as well. Our ideas around the assembly are that it's both a space for political education for ourselves and our movements, but it's also an opportunity for us to have necessary strategic discussions about our presence, and our campaigns, and our strategies on the inside, as well as how we build our movements on the outside of COP." Intervenant à la 1^{ère} Assemblée de Mouvement.

Les 300 bénévoles assistent les échanges pour fournir matériel et support permettant le suivi des traductions en différentes langues, rappellent que des logements sont mis à dispositions pour ceux qui en auraient besoin, renvoient vers des groupes en ligne et diverses plateformes comme Facebook, Twitter, les chaînes YouTube, les pétitions en ligne, les manifestations numériques (p. ex. les « protestations digitales » de Fridays for Future (FFF) et les divers événements virtuels (webinaires, workshops). Des résumés en ligne seront proposés, comme le "TV show", "Inside-Outside", le "Digital Rally for Climate Justice".

LE GLOBAL DAY OF ACTION

Pour le "Global Day of Action" du 6 novembre 2021, une journée mondiale pour la justice climatique, la Coalition a organisé près de 200 actions, dans une quinzaine de villes au Royaume-Uni et dans une vingtaine de pays¹⁹². Les organisateurs s'étaient fixés pour objectifs de rassembler entre 50 000 et 100 000 participants au Royaume-Uni et entre 500 000 et 2 000 000 de participants dans le monde. À Glasgow, un grand nombre de mises en scène ont été agencées ; ce sont les exemples des militants déguisés en représentants de chefs d'État comme Boris Johnson ou Joe

¹⁹² En l'occurrence ; Nottingham, Chichester, Manchester, Cardiff, Bristol, Oxford, Newcastle, Leeds, Truro, Swansea, Sheffield, Birmingham, Plymouth.

Biden, cherchant à matérialiser la frustration à l'égard des « grands dirigeants de ce monde » ou encore de la campagne d'Oxfam “the Planet is Burning”.

La veille, le 5 novembre, un rassemblement similaire a été dédié aux jeunes. Le rassemblement a été organisé par FFF et a attiré environ 25 000 participants. Des manifestations ont par ailleurs été mobilisées chaque jour de la semaine, pour une moyenne comprise entre 100 et 1 500 participants.

UN ENSEMBLE D'ÉVÉNEMENTS CIBLES SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

De nombreuses actions ont eu lieu durant les deux semaines de négociations pour cibler les combustibles fossiles. Pour ne citer que quelques-unes d'entre-elles, le 2 novembre, le groupe Glasgow Calls Out Polluters (GCOP) et FFF ont interrompu l'évènement d'ENi pour déclamer la déclaration du groupe de justice climatique Justiça Ambiental Moçambique ! (JA !) exprimant la solidarité avec les communautés de Cabo Delgado, où ENI est accusée de déplacer des communautés et de créer des zones de guerre. Dans les rues, XR a coordonné une série de performances symbolisant les combustibles fossiles et arborant des pancartes demandant la fin des pratiques d'écoblanchiment. FoEi s'est mobilisé contre l'exploration pétrolière en mer du Nord, avec une action “no more bla bla bla”. Les investissements de grandes banques et institutions financières ont été viruleusement critiqués, notamment au cours d'une action contre JPMorgan, qui a scandé la « guerre climatique ». Le “Glasgow Agreement, People's Climate Commitment”, une plateforme de mouvement populaire et social pour la justice climatique, a organisé une série d'évènements visant à « instaurer un nouveau cadre climat tout en s'en prenant à TotalEnergies dans l'ensemble des lieux de ses opérations ». L'action générale contre l'énergéticien, appelée “Collapse Total” propose de s'en prendre aux infrastructures, aux sièges, aux bureaux, aux banques et aux stations-services de la Compagnie, avec différentes tactiques adaptées aux conditions locales. L'ouverture des workshops et les déclarations « franches » des moyens d'action utilisée contre l'industriel ont été décrites comme de *nouvelles tactiques* par les militants eux-mêmes : c'est par exemple le cas du voyage de la « caravane pour la justice climatique »¹⁹³, qui, en parcourant depuis plusieurs années un ensemble de pays du Sud (Nigéria, Côte d'Ivoire, Namibie, Afrique du Sud, Kenya Liban, Oman, etc.), relaye les voix des populations affectées par les projets pétroliers et gaziers. Royal Dutch Shell s'est également vu attribuer une attention particulière. L'action “Shell Must Fall”, une action de « référence » pour les militants, a servi d'exemple dans la lutte contre l'industrie fossile. L'action renvoie à différentes opérations visant l'assemblée générale de Royal Dutch Shell aux Pays-Bas et ses actionnaires, et a pour objectif d'empêcher l'entreprise de poursuivre ses activités habituelles et de perturber son « ordre administratif ». Une série de

193 « En 2022, nous avons pris la route. L'Accord de Glasgow - une plateforme mondiale de mouvements et d'organisations de base pour la justice climatique sur tous les continents - appelle à l'organisation décentralisée de caravanes, pour affirmer un nouveau printemps des peuples. Nous marcherons à travers les vallées et les montagnes de tous les continents pour entrer en contact direct avec les communautés touchées par la crise climatique sous ses nombreux aspects - sécheresses, inondations, feux de forêt, élévation du niveau de la mer, effondrement de la biodiversité, dégradation de l'eau, conflits et migrations - et pour affronter les créateurs de cette crise existentielle. Nous prendrons la route pour une période de quinze jours à un mois, en abordant les questions clés et en affrontant les principaux pollueurs dans les territoires du monde entier. » <https://glasgowagreement.net/fr/caravan/>

conférences et de workshops ont détaillé la stratégie avec laquelle les militants ont réussi à « faire plier » le géant pétrolier dans un procès historique où Shell a été contraint par la justice néerlandaise de réduire ses émissions de CO₂ de 45 % d'ici à 2030 par rapport à ses émissions de 2019.

Notons enfin que ces deux semaines ont été l'occasion d'annoncer le lancement d'une base de données publiques pour suivre la production mondiale de pétrole et de gaz : la "Global Oil & Gas Exit List" (GOGEL). La base, créée par Urgewald et 20 ONG partenaires, couvre 887 entreprises, lesquelles représentent près de 95 % de la production mondiale O&G¹⁹⁴.

1.2. "INSIDE-OUTSIDE AND BEYOND": INTERSECTIONNALITÉ ET MONTÉE EN PUISSANCE DES JEUNES, DES MOUVEMENTS INDIGÈNES ET DE TRAVAILLEURS

"We have to build and weave together to make [the call for climate justice], to stand in solidarity with the people of the global south, because the most important word, [...] is solidarity. [...] And that's in the vocabulary of anti-imperialist and anti-colonial movements. It's solidarity. When we have to rebuild that solidarity. Solidarity between us and everybody in the rest of the world. So, because we were not going to rest, we're not resting and we're not simply being satisfied with, of course, what happens in those climate summits. It's a critical fight. We have to fight it. We are saying that everybody, everybody has a right to be able to live with dignity in this world. And that is something that we have to bring back because people have accepted that injustice is hardwired into our system, as if this was magically created and is a permanent solution. We created it as human beings, a political power created it, and our political power can bring it down". Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

Dans un mouvement social, les discours façonnent la façon dont les militants s'identifient à la cause et mobilisent le soutien. Une première analyse textuelle de l'ensemble des discours et échanges prononcés aux Assemblées de Mouvement donne un aperçu des thèmes et préoccupations dominantes de la Coalition.

194 La base GOGEL est accessible au lien suivant : <https://gogel.org>

formelle, un évènement notable a été la “Youth and Public Empowerment Day”, coprésidée par YOUNGO, le groupe officiel de jeunes de la CCNUCC. Au cours de cet évènement, la déclaration de la position mondiale de la jeunesse COY16 a été présentée résumant les points de vue de près de 40 000 jeunes leaders du climat, et se focalisant sur les questions du financement climatique, de la mobilité, de la conservation et appelant à des actions concrètes de la part des dirigeants.

L'arrivée récente d'une catégorie d'acteurs à la médiatisation inédite s'ajoute à l'intégration ancienne, mais toujours bien présente des revendications autochtones dans les discours du mouvement social. La COP26 Coalition a dédié la 7^e assemblée de mouvement aux peuples autochtones avec un ensemble d'interventions initiées par exemple par Network for Indigenous Futures, Students for a Free Tibet ou Indigenous Environmental Network.

“We organize with people of color, using that term - ‘people of color’, Black, Latino, Asian, and also strategically with poor communities [...]. Why do we have to organize as indigenous peoples to put a stop to the toxic nuclear waste dumping in our lands [...] and to keep fossil fuels in the ground [...]”. Intervenant à la 7^{ème} Assemblée de Mouvement.

Là encore, les citations des revendications encourageaient la collaboration entre différents groupes et communautés, valorisant leurs visions du monde particularisantes dans une volonté de combiner les efforts pour développer des stratégies de lutte inclusives, fournir des contre-récits aux paradigmes anthropocentriques dominants. La mobilisation est ainsi intersectionnelle ; elle prend en compte, pour une même lutte, les interactions entre les multiples formes d'inégalités, économiques, géographiques, sociales, intergénérationnelles ou liées au genre¹⁹⁵.

L'interaction entre les organisations de défense du climat et communautés autochtones à une longue histoire¹⁹⁶, qui s'est récemment renforcée. Au sein des négociations, ces dernières années ont vu une évolution dans la reconnaissance de l'importance des connaissances traditionnelles et, plus généralement, des perspectives dans les stratégies d'atténuation et d'adaptation, alors que ces peuples ont longtemps été exclus des discours sur la gouvernance mondiale du climat, leurs voix

¹⁹⁵ Rappelons que Kimberley Crenshaw (1989) a inventé le concept d'intersectionnalité pour proposer un cadre multidimensionnel à la lutte des femmes noires, soutenant que les notions traditionnelles de genre sont fondées sur le statut social des femmes blanches de la classe moyenne. L'intersectionnalité tient compte de la subordination et de la discrimination dont sont victimes les femmes noires et offre une lentille pour examiner les multiples désavantages des structures sociales. La question de l'intersectionnalité s'est par la suite étendue à un autre ensemble de problématiques comme l'âge, la nationalité, la religion, etc.

¹⁹⁶ Pour ne citer que quelques exemples : aux États-Unis, le mouvement de protestation Standing Rock, cas emblématique de la tendance, se concentre sur l'opposition contre la construction de l'oléoduc Dakota Access Pipeline, qui menaçait les ressources en eau et les terres sacrées des tribus sioux de Standing Rock. Au Canada, les mouvements indigènes Idle No More, nés en 2012 pour protester contre les changements législatifs environnementaux et la perte de souveraineté indigène, ont rapidement gagné le soutien de nombreux groupes climat – contribuant à une prise de conscience plus large des droits des peuples autochtones et de leur rôle crucial dans la protection de l'environnement. En Équateur, le peuple Warani s'est opposé aux projets d'exploitation pétrolière dans son territoire ancestral, en menant une campagne juridique “Waorani People vs Big Oil”, mettant en lumière la vulnérabilité des forêts tropicales et des peuples autochtones face à l'industrie extractive. En Norvège, le peuple Sami s'est opposé aux nombreux industries et gouvernements menaçant ses modes de vie et est souvent mobilisé dans les manifestations climats. La marche populaire pour le climat en 2014 à New York, qui a rassemblé plus de 4000 personnes, a vu des manifestations de Nation Navajo, contestant l'extraction du charbon sur ses terres et la présence de la Nation Inuit.

étant restées relativement marginales (voir p. ex. Martinez-Alier 2010 ; Whyte 2017)¹⁹⁷. A la COP26, leur participation a été marquée par un engagement sans précédent et une reconnaissance de leurs contributions essentielles aux solutions climatiques, concédant leur gestion actuelle de 80% de la biodiversité mondiale. Pour la première fois, 28 représentants autochtones des Nations-Unis ont été formellement impliqués. La COP26 verra aussi un engagement historique de 1,7 milliards de dollars pour soutenir les peuples autochtones et les communautés locales dans le but de renforcer leurs droits et rôles de gardiens de forêts. Toutefois, de nombreuses critiques seront prononcées à l'occasion des Assemblées de Mouvement, qui dénoncent des accords qui ne vont pas assez loin, notamment en ce qui concerne la forêt amazonienne. Ces dernières concernent également la question de la représentativité. À la COP26, il manquait encore près des deux tiers des organisations de la société civile habituellement représentées, dont une large partie de groupes autochtones, en raison de problèmes de visas et d'accréditations, de restrictions de déplacement du fait du COVID-19. Par ailleurs, tous les peuples ne sont pas représentés de façon égale. Par exemple, les peuples circumpolaires sont parmi ceux les moins bien représentés dans les négociations, constat paradoxal par rapport à l'utilisation des « totems » utilisés pour représenter le changement climatique en occident – à l'instar de l'ours blanc et des glaces arctiques (Tam et al. 2021) ; “When I went to COP26 what I noticed was there was so much discussion and representation for the Arctic and the Antarctic but there wasn't a single voice for a Tibetan nomad.” (Intervenant à la 7ème Assemblée de Mouvement). L'importante présence des groupes autochtones et indigènes à la COP26 Coalition a souligné la perpétuation de préoccupations concernant la justice climatique et la nécessité d'engagement plus importants de la part des négociations, encore trop largement « blanche et riche ».

LES TRAVAILLEURS POUR UNE JUSTE TRANSITION

De façon importante également, nous avons pu observer à la COP26 Coalition une place centrale des travailleurs et syndicats. La question de l'assurance d'une « transition juste loin des combustibles fossiles », qui tient compte des répercussions sur l'emploi et la formation, tout en atteignant l'objectif climatique, fait l'objet de dissensions historiques entre les salariés du secteur des hydrocarbures et les organisations contre le changement climatique ; les uns, schématiquement préoccupés par la sécurité de l'emploi et la stabilité économique, s'opposent aux autres, qui plaident pour une limitation du secteur¹⁹⁸. La quatrième assemblée de mouvement s'est concentrée sur la

197 Cette reconnaissance a été encouragée dans les négociations par les références des rapports du GIEC. Un statut leur sera reconnu par la création en 2008 du Forum des peuples autochtones sur le changement climatique (GIEC). L'établissement du GIEC en 2008 est documenté sur le site officiel de l'UNFCCC : <http://www.iipfcc.org> . Les Accords de Paris reconnaîtront l'importance des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et promouvoir la participation de ces derniers dans la lutte contre le changement climatique ainsi que la nécessité de protéger les droits des peuples. L'importance des déclarations de l'UN sur les droits des peuples autochtones pour la reconnaissance des droits et des savoirs est discutée dans de nombreuses sources. voir <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/IPeoples/UNDRIPManualForNHRIs.pdf>

198 Plusieurs exemples récents attestent de ces tensions ; des préoccupations des travailleurs du fossile dans le maintien ou le développement de leurs activités ; en 2019 en Australie, l'Australian Workers' Union (AWU) se prononce en faveur du projet de mine Adani Carmichael, contre les nombreuses oppositions climatiques ; l'Alberta a vu des convois de camions protester contre le projet de loi du gouvernement fédéral qui vise à éliminer progressivement les centrales

question, cherchant à échanger sur la nécessité d'un travail commun visant à garantir que la transition vers une économie bas carbone bénéficie aux travailleurs, aux communautés et à l'environnement. Furent représentés un certain nombre d'organisations, dont la Just Transition Alliance (JTA), une initiative américaine créée en 1997, combinant syndicats, groupes de justice environnementale et diverses organisations communautaires pour promouvoir la juste transition : trouver des moyens pour anticiper les pertes d'emplois, fournir des alternatives professionnelles, soutenir les économies qui dépendent des revenus fossiles¹⁹⁹, dont les principes se sont récemment imposés dans l'élaboration des discours du Green New Deal – une proposition politique sur laquelle nous reviendrons, et qui vise l'atténuation du changement climatique et des disparités économiques. Là aussi, l'histoire est liée aux combustibles fossiles.

“The Just Transition Alliance has, for the last 25 years, been working with the atomic energy and oil and chemical workers who are now organizing in many of the refineries across the United States. And they're the one industrial union in the fossil fuel sector that is not afraid to stand up to the military and say, 'Hey, the writing's on the wall. We need a just transition. We need to do that in every industrial sector', because ultimately it is the workers that need to help us dismantle this broken global economy and build a new one that serves people and planetary needs.” Intervenant à la 4^{ème} Assemblée de Mouvement.

La mise en visibilité des organisations travaillistes est d'autant plus reflétée que la COP26 prend place à Glasgow, une ville réputée pour son rôle dans la révolution industrielle du Royaume-Uni du XVIII^e et XIX^e, centre majeur de fabrication, de transport maritime et de commerce. Un héritage qui s'est accompagné de dégradations environnementales et d'une contribution importante au changement climatique, que soulignent un ensemble d'organisations travaillistes et syndicales locales (p. ex. Landworkers' Alliance, PCS Union, Unite Union, Dundee Trades Union Concil).

“And we did that [building a trade union caucus within the COP26 Coalition] explicitly to ensure that there was a space for rank-and-file workers to be involved in the coalition. We did it explicitly to push back on the myth that this is only a concern of middle-class people who somehow end up not being workers in that middle-class, in business, and that workers don't already have the answers about how we need our industries to change, on what basis we need our wages, our conditions, our dignity, and our livelihood to be increased at exactly the same time that we're fighting the climate crisis.” Intervenant à la 4^{ème} Assemblée de Mouvement.

À l'instar des communautés autochtones et indigènes, l'accent est mis sur la nécessaire reconnaissance des travailleurs en tant que détenteurs de connaissances fondamentales dans la lutte contre le changement climatique. Leur expertise, en ce qu'elle comprend une maîtrise des opérations industrielles et des compétences pratiques, est essentielles dans l'élaboration de stratégies de

électriques au charbon et à mettre en place une taxe sur le carbone. En 2021 en Norvège, les travailleurs du pétrole ont organisé une grève pour protester contre les changements proposés à leur régime de retraite, entraînant par ailleurs un arrêt temporaire de plusieurs champs pétroliers et gaziers.

¹⁹⁹ Voir le site du World Resources Institute (WRI) sur la « juste transition » : <https://www.wri.org/insights/just-transition-developing-countries-shift-oil-gas>

mitigation. Cette approche souligne l'importance de l'« activisme local » tout en rappelant les dynamiques socio-économiques en jeu, puisqu'est mentionnée la nécessaire réappropriation des outils de production par les travailleurs eux-mêmes, dans l'objectif de mieux contrôler et orienter les processus industriels vers des pratiques durables.

“We have our internal fights in the U.S, half the AFL-CIO, voted for Trump. We need to draw the lines in our movements and say: ‘Hey, if the police and prison guard unions and the building trades are voting for Trump, we know which side they are on; and align ourselves with industrial unions and the communities who are willing to join us in struggle. And this is sometimes messy, sometimes difficult, but if we establish this practice on the ground, on the floor at every shop, in every community, in every public assembly like this, we can win”. Intervenant à la 1^{ère} Assemblée de Mouvement.

La citation précédente met en évidence une division au sein d'un mouvement syndical américain de l'AFL-CIO (American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations), l'un des syndicats les plus importants aux États-Unis, qui nous semble refléter une position plusieurs fois entendue au sujet des liens entre travail et changement climatique. Au cours des événements du Fringe, certains militants ont appelé à la nécessité de clarifier les alignements idéologiques pour renforcer la lutte collective pour la justice sociale et climatique. Les conflits opposent une identité de classe, axée sur la protection des droits des travailleurs, à des positions traditionnelles, conservatrices : si les loyautés sont divisées et réorganisées en fonction de l'orientation politique, pour la Coalition, ce sont les principes progressistes qui priment : promotion des droits des travailleurs, équité sociale et inclusion.

Tableau 4. – Catégories d'organisations et cadrage fossile

	<i>Réforme financière</i>	<i>Jeunes</i>	<i>Justice Environnementale</i>	<i>Conservation et biodiversité</i>	<i>Autochtones</i>	<i>Droits humains</i>	<i>Altermondiste</i>	<i>Egalité de genre / Femme</i>	<i>Travailleur</i>	<i>Advocay renouvelables</i>	<i>Transport</i>	<i>Économie circulaire</i>
<i>Cadre</i>	Investissement éthique, économie durable	Justice intergénérationnelle	Justice et équité	Préservation des écosystèmes	Protection des terres et cultures autochtones	Protection des droits	Stabilité et équité socioéconomique	Empowerment Lutte contre la vulnérabilité	Transition Juste	Transition vers les énergies propres	Mobilité durable	Réduction des déchets et efficacité des ressources
<i>Cadrage en lien avec les combustibles fossiles</i>	Risque financier, désinvestissement, stabilité financière long-terme	Avenir action urgente, héritage impératif moral	Inégalité d'exposition, justice sociale, zones sacrifiées pollutions, santé,	Danger d'extinction, habitat, protection des écosystèmes/biodiversité	Droits territoriaux, exploitation, résilience, souverain, menace des modes de vie traditionnels	Accès à l'eau, air, santé, respects	Inégalités économiques, globalisation, solidarité internationale	Impacts différenciés, vulnérabilité	Droits des travailleurs, emplois verts, sécurité, reconversion	Solution d'avenir, sécurité de l'emploi autosuffisance	Bien-être, environnement sain, pollutions (vélo, marche, véhicule électrique)	Fin du tout plastique, réduction des déchets, recyclage, réutilisation, régénération
<i>Organisation de la COP26 Coalition</i>	Positive Money, Jubilee Scotland	FFF, UK Youth Climate Coalition, Young Fossil Fuel Union of Students	Greenpeace, Sierra Club, Black Environmental Initiative, Fossil Free	John Muir Trust, Woodlands community trust	Indigenous Environmental Network, International Tibet Network	Campaign for Human Rights In the Philippines, Child Rights International	War on Want, Global Justice Now	WECAN, Women's Environmental Network ²⁰⁰ , Feminist Exchange Network	BFAWU ²⁰¹ , FDA, Unite Union	Centre for alternative Technology, Biofuel Watch	Gobike, Get Glasgow moving, Carfree Glasgow	Zero Carbon Scotland, The Edinburgh Remakery

²⁰⁰ WECAN : Women's Earth and Climate Action Network International ; WEN : Women's Environmental Network

²⁰¹ Bakers, Food and Allied Workers' Union.

*

* *

Dans cette première partie, nous avons cherché à décrire ce qu'est la COP26 Coalition, dans sa structure et son organisation. La COP26 Coalition s'incarne comme une alliance pluraliste et stratégique ; par la création d'espaces intermédiaires, elle facilite la convergence d'acteurs disparates et vise à exercer une influence collective sur les gouvernements. Le Fringe est un espace de réseautage, de collaboration et aussi une arène incantatoire (Aykut 2021) qui offre un espace d'observation fertile pour analyser les dynamiques et les messages véhiculés par le mouvement social contre le changement climatique.

Nous avons décrit en introduction qu'un niveau de discours très généraliste était stratégiquement maintenu. Il est intéressant de noter la justification interprétative qui est faite de ce niveau ; loin d'une évidence superficielle, étape qui pourrait être préliminaire au processus de dialogue et d'engagement, elle est conçue comme une compréhension substantielle du mouvement – comme le résultat d'un consensus déjà opéré sur des questions complexes. C'est aussi ce que décrivait avec d'autres mots C. Fenton, de 350.org. Pour lui, le changement climatique est un grand chapiteau dans lequel nous retrouvons des espaces, des salles, qui sont autant de mouvements et d'organisations connectés par des « lignes de faille » (Fenton 2015). Des quelques exemples que nous avons montrés, les combustibles fossiles constituent une ligne de faille centrale entre les différentes factions qui composent le mouvement social. Nous aborderons maintenant en quoi la ressource a été plus spécifiquement critiquée à l'occasion de la COP26.

2. “NO MORE COOKING THE BOOKS²⁰²: NO TO FOSSIL FUELS, NET-ZERO AND FALSE SOLUTIONS”

Le concept de Net-Zéro a été central dans les discussions de la COP26, et donc aussi au sein des assemblées de mouvement. Le concept renvoie à un objectif de réduction des émissions de GES, un rééquilibrage des émissions rejetées dans l'atmosphère avec le taux récupéré et stocké dans des puits de carbone. Pour atteindre cet équilibre, il faut une réduction drastique des émissions dans l'ensemble des secteurs émetteurs, dont celui de l'énergie, responsable d'environ trois quarts des émissions (IEA 2021b) et une transition vers les renouvelables. L'approche Net-Zéro est conçue comme le principal moyen par lesquels les différentes parties pourraient parvenir à réduire leurs émissions de GES. En 2018, le GIEC déclare que le monde doit atteindre le Net-Zéro d'ici à 2050 pour rester aligné avec les Accords de Paris et limiter le réchauffement à 1,5° (GIEC 2018 b). L'IEA

²⁰² “No more cooking the book” est, à l'origine, une référence à la manipulation illégale de comptes financiers. Elle est utilisée dans un contexte de mobilisations contre le changement climatique pour dénoncer les méthodes avec lesquelles les gouvernements et les grandes industries manipulent, pour minimiser, les données relatives au changement climatique et aux émissions de GES.

publiera en mai 2021 un nouveau scénario « Net-Zéro », dans lequel est soulignée la nécessité de mettre un terme à tout nouveau projet pétrolier et gazier après 2021 (IEA s. d.).

Les mois précédents la COP26, un certain nombre d'initiatives visant cet objectif ont été formalisées ; l'UE, les États-Unis, la Chine, le Japon et le Royaume-Uni sont parmi les grandes nations à se positionner sur le sujet. En avril 2021, l'Alliance Financière de Glasgow pour le Net-Zéro (GFANZ) est lancée, sous la tutelle de la campagne "Race To Zero" de l'UN ; elle rassemble plus de 450 institutions financières – principalement assurances et investisseurs-, responsables de près de 130 billions d'assets privés²⁰³. De nombreuses annonces sont faites tout au long des deux semaines de négociations, avec plus d'une centaine concentrées lors du « Sommet des dirigeants mondiaux » ; l'Inde s'engage à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2070, soutenue par des objectifs à court termes ; 109 pays s'engagent sur la réduction d'environ 30 % de méthane d'ici 2030 ("Methane Pledge") ; 141 pays ont annoncé stopper et inverser la perte de forêts et la dégradation des sols d'ici 2030 ; le Royaume-Uni a annoncé les "Glasgow Breakthroughs", une série d'objectifs mondiaux visant l'accélération de l'innovation et de l'utilisation de technologies propres dans cinq secteurs à fortes émissions : le transport, l'acier, l'électricité, l'hydrogène et l'agriculture.

Pour maintenir l'objectif de limiter les températures à 1,5 degrés Celsius, il faudra diviser par deux les émissions mondiales d'ici la fin de la décennie. Pourtant, et selon les Nations-Unies, les CDN soumis par les 151 nations pour l'objectif 2030, et dans leurs formes actuelles, placent le monde sur la trajectoire d'un réchauffement à 2,5 degrés Celsius d'ici la fin du siècle, un chiffre qui demeure inférieur aux 4 degrés Celsius vers lesquels nous nous dirigeons avant les Accords de Paris, mais qui reste largement supérieur à celui qu'il faudrait pour éviter des changements irréversibles.

La stratégie Net-Zero a été remise en cause en de multiples endroits, dénoncée comme une façon d'invisibiliser les racines systémiques de la crise, de mener le monde vers un désastre annoncé. Les organisations de la COP26 Coalition lui reprochent son inefficacité à adresser les diverses questions de justice, son potentiel de dépendance à l'égard des technologies risquées, son inaptitude à résoudre les intégrations socio-économiques et sa propension à détourner l'attention d'une action plus radicale sur les combustibles fossiles.

Dans les lignes qui suivent, nous revenons sur les principales avancées portées par la COP26 et le Pacte de Glasgow, en décrivant aussi une série d'initiatives engagées visant la réduction des combustibles fossiles, avant d'en expliciter les critiques, que l'on peut résumer, pour reprendre le vocable militant, en "Tricky Zero" et « Fausses solutions ».

²⁰³ Ce qui correspond à environ 40% des actifs mondiaux : <https://unfccc.int/climate-action/race-to-zero-campaign> ; pour le GFANZ, voir leur site internet : <https://www.gfanzero.com/>

2.1. L'INSTITUTIONNALISATION INCOMPLÈTE DES COMBUSTIBLES FOSSILES A LA COP26 : UNE CIBLE DE CRITIQUES POUR SON MANQUE D'AMBITION

LE PACTE DE GLASGOW SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

Le Pacte de Glasgow, principal résultat des deux semaines de négociation et signé par les 197 parties, mentionnera pour la première fois dans l'histoire des sommets la question des combustibles fossiles. La première version du Pacte, le 10 novembre 2021, appelait à « accélérer l'élimination progressive du charbon et des subventions aux combustibles fossiles », une version qui fit rapidement l'objet d'intenses débats pour son traitement indifférencié des pays en la matière. L'opposition, menée dans un premier temps par l'Inde et la Chine (Parsons et Taylor 2021) plaide contre l'interdiction générale du charbon, arguant que les pays en développement ont droit à leur part équitable du budget carbone mondial. Cette prise de position sera suivie par celle de l'Afrique du Sud, du Nigéria et du Venezuela, qui soulignent les responsabilités historiques du Nord et les besoins de développement du Sud. À la suite de 24 h d'intenses débats, le texte final sera édulcoré pour être finalisé en « réduire progressivement l'utilisation de l'électricité produite à partir du charbon et supprimer les subventions inefficaces aux combustibles fossiles » :

“[c]alls upon Parties to accelerate the development, deployment and dissemination of technologies, and the adoption of policies, to transition towards low-emission energy systems, including by rapidly scaling up the deployment of clean power generation and energy efficiency measures, including accelerating efforts towards the phasedown of unabated coal power and phase-out of inefficient fossil fuel subsidies, while providing targeted support to the poorest and most vulnerable in line with national circumstances and recognizing the need for support towards a just transition”.

La mention est donc historique, bien que l'idée puisse avoir été sous-entendue dans de précédents sommets. Selon van Asselt et Green (2023) les textes de la CCNUCC (1992) ne reconnaissent pas les combustibles fossiles comme une source de changement climatique et l'AP n'y fait aucune référence. Mais l'AP établit toutefois un objectif qui cherche à rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire de faibles émissions de GES et de développement résilient au climat (CCNUCC, 2015, article 2,1, ce qui, pour ces auteurs, peut être « interprété comme une incitation à détourner les flux financiers, entre autres, des combustibles fossiles » (van Asselt et Kulovesi 2017). L'élimination progressive des subventions inefficaces aux combustibles fossiles se retrouve déjà au G20 de Pittsburgh en 2009, mais la formulation a bien été « inventée » dans la déclaration commune de Glasgow du 10 novembre (Aykut et al. 2022). Si un optimisme prudent est de mise (O'Neill 2022), c'est une avancée majeure pour la collaboration entre superpuissances dans la réduction des sources d'émissions.

Le Pacte de Glasgow

Le Pacte de Glasgow sera le principal résultat des deux semaines de négociations, et présente plusieurs avancées majeures. La première concerne l'« atténuation », avec la couverture d'engagement Net-Zéro de plus de 90 % du PIB mondial ; l'échéance 2050 sera incluse dans le pacte final. Le pacte reconnaît que “limiting global warming to 1.5°C requires rapid, deep and sustained reductions in global greenhouse gas emissions, including reducing global carbon dioxide emissions [...] to net zero around mid-century”. Une seconde grande avancée est que les gouvernements ont accepté que la cible des émissions nette-nulle soit incluse dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN), qui devaient être mis à jour tous les cinq ans (c'est-à-dire en 2020, 2025 et 2030) et devront à nouveau être mises à jour d'ici la fin 2022 (toujours avec l'année cible 2030)²⁰⁴. L'« adaptation et perte et dommages » avec le plan d'adaptation, des montants de financement augmentés, des réseaux de dialogues ; « financement » avec la prévision d'atteindre les objectifs des 100 millions de dollars du financement climat à 2023, de nouveaux engagements à la fin du financement des FF ; « collaboration » [mise en place d'un dialogue annuel jusqu'en 2024 pour « discuter des modalités pour le financement des activités », finalisation du règlement de Paris [cadre de transparence renforcée], nouveau mécanisme de normes pour les marchés carbone et calendriers communs pour la réduction des émissions].²⁰⁵ Le pacte demande aux parties de revisiter et renforcer leurs objectifs 2030 pour aligner les objectifs de température de l'Accord de Paris d'ici fin 2022²⁰⁶. C'est l'une des principales réalisations de la COP26 puisqu'il fallait opérationnaliser les engagements de Paris, qui prévoyaient des mécanismes liés au marché du carbone et à la transparence.

AUTRES INITIATIVES SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

D'autres initiatives ont vu le jour, ou ont été annoncées, dans les mois qui ont précédé la COP ou au cours des deux semaines de négociations. Les plus saillantes sont les alliances Beyond Oil and Gas (BOGA), à l'initiative du Danemark et du Costa Rica, qui visent à éliminer progressivement la production de pétrole, de gaz et de charbon²⁰⁷ et la “*Powering Past Coal Alliance*” (PPCA) une initiative internationale lancée en 2017 par le Canada et le Royaume-Uni qui ambitionne la fin de l'utilisation du charbon pour la production d'électricité, respectivement en 2030 pour le premier et

204 <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/nationally-determined-contributions-ndcs>

205 UN Climate Change Conférence UK 2021. 2021. «COP26: The Glasgow Climate Pact».

206 L'utilisation du terme “request” dans cette négociation a été jugée trop forte par la Chine, l'Inde et l'Arabie Saoudite. Ces pays considèrent que ce mot peut impliquer une obligation, contrairement à des termes comme « invite » ou « encourage », qui laisseraient plus de flexibilité. Leurs objections révèlent des préoccupations sur les impacts potentiels sur leurs économies encore dépendantes des énergies fossiles, reflétant les tensions entre les pays développés et ceux en développement quant aux niveaux d'engagement face à la crise.

207 Rappelons que l'Alliance a été lancée par le Danemark et le Costa Rica, avec dix autres gouvernements membres fondateurs (la France, le Groenland, l'Irlande, la Suède, les Pays de Gales, le Québec, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Californie). Ces gouvernements se sont engagés à « mettre fin aux nouvelles concessions, licences ou permis pour la production et l'exploration de pétrole et de gaz, ainsi qu'à fixer une date alignée sur l'Accord de Paris pour l'arrêt complet de ces activités sur leurs territoires » (BeyondOil&Gas Alliance.org, 2021).

2025 pour le second. La PPCA sera rapidement rejointe par un certain nombre de pays, dont 28 nouveaux membres seront annoncés à la COP26 (et notamment l'Ukraine, le Chili, Singapour ou la Slovénie et 11 institutions financières). Parmi les autres initiatives d'importances, celle de Michael Bloomberg, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Ambition Climatique, cherche à mettre hors service 25 % des centrales à charbon dans le monde et annuler les futurs projets de ce type d'ici 2025. Les efforts en la matière sont suivis grâce à une plateforme d'évaluation : "Global Count Countdown"²⁰⁸. Sur le charbon toujours, un nouvel accord voit le jour : le Partenariat international pour une transition énergétique équitable, qui promet 8,5 milliards de dollars pour aider l'Afrique du Sud à sortir de sa dépendance à cette ressource, l'effort étant partagé entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'UE (Mountford et al. 2021).

Dans un élan similaire, des engagements ambitieux ont été pris par les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et accélérer la transition vers des sources d'énergies renouvelables. 23 pays se sont engagés pour la première fois à la fin de l'utilisation du charbon, comme l'Égypte, le Viêt-nam, le Chili ainsi que des entreprises, banques et organisations rejoignant le *Global Coal To Clean Power Transition Statement* (GCCPTL), un accord visant à éliminer progressivement l'énergie au charbon, à mettre fin au soutien accordé aux nouvelles centrales au charbon au niveau national et international, ainsi qu'à intensifier le développement des énergies propres tout en soutenant une transition juste ; il nous faut pourtant rappeler que les principaux pays producteurs de charbon comme la Chine, l'Inde ou les États-Unis n'ont pas pris d'engagement.

Sur le pétrole, des engagements forts ont été pris visant la réduction massive du moteur à combustion ; 24 gouvernements ont convenu que toute nouvelle voiture vendue dans leurs pays émetteurs émettra zéro émission d'ici à 2040, des dizaines de villes et d'États ont signé la déclaration, comme l'Écosse et la Californie. Le BOGA sera décrit comme la première initiative internationale axée sur la réduction de l'offre de pétrole et de gaz (Timperley 2021).

Les annonces sur le méthane, responsables d'environ 1/3 du réchauffement causé par le GES, – suivant de près le CO₂ – ont été parmi celles ayant été les plus significatives durant l'événement. Le second jour des négociations, les États-Unis et l'UE demandent aux pays de s'engager à réduire les émissions de méthane d'au moins 30 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2020, ce à quoi souscriront 109 pays, dont la Chine et l'Inde, qui sont parmi les grands émetteurs. Dans la foulée est lancé le Partenariat pour le méthane dans l'industrie pétrolière et gazière (OGMP), dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement ; 62 entreprises, dont Chevron et ExxonMobil, rejoignent ce partenariat en annonçant leurs ambitions de réduction des émissions. D'autres annonces sont faites, notamment par l'AIE, qui déclare vouloir réduire jusqu'à 70 % des émissions de méthane du secteur des hydrocarbures d'ici à 2030, grâce à une série d'actions comme l'utilisation de technologies satellitaires pour la détection des fuites ou l'amélioration des infrastructures pour la contenance du gaz. Par ailleurs, les États-Unis, le Canada et la Norvège ont

²⁰⁸ Les initiatives s'appuient sur le projet « Beyond Coal », qui a déjà joué un rôle clé dans la fermeture de 65% des centrales à charbon aux États-Unis (Mountford et al. 2021).

aussi annoncé qu'ils collaboreraient pour une initiative mondiale de réduction du méthane visant à réduire les émissions provenant des secteurs énergétiques, de l'agriculture et des déchets.

Un nombre conséquent de déclarations sont faites sur le financement du fossile ; quelques jours avant la COP26, DivestInvest, un réseau d'organisations de désinvestissement international, publie un rapport spécifiant l'engagement de 1 485 institutions publiques pour un désinvestissement total du fossile de l'ordre de 39,2 milliards de dollars (DivestInvest 2021). Dans une action commune, 39 pays et institutions diverses se sont engagés à un « soutien public international sur la transition vers les énergies propres et l'abandon des combustibles fossiles non maîtrisés » (UN 2021). Vingt pays et cinq banques publiques, dont les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni, ainsi que diverses institutions financières (dont la France avec l'Agence Française de développement), ont signé une déclaration portée par le Royaume-Uni pour mettre fin aux financements à l'étranger de nouveaux projets d'énergie fossile d'ici à 2022. Selon les calculs d'Oil Change International, ce serait potentiellement 17,8 milliards de dollars par an qui pourraient transiter des énergies fossiles vers le financement de projets renouvelables du fait de cette déclaration. Les grandes institutions financières prennent elles aussi position : le fonds de pension néerlandais ABP a annoncé le désinvestissement de 17,4 milliards de dollars du secteur fossile d'ici à 2023 (Financial Post 2021)²⁰⁹.

“TRICKY ZERO” ET DÉFAUTS DE FORMULATION : LES ORGANISATIONS DEMANDENT PLUS

Mais pour les organisations, le terme fossile n'a pas encore l'entière place qu'il devrait. Nous pointons ci-après trois principales critiques faites aux engagements pour la réduction des émissions : un focus sur le méthane qui aurait dû être un arrêt des combustibles fossiles, des CDN insuffisants pour répondre à la crise et le non-traitement du Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE), point bloquant majeur pour toute réelle « avancée » sur la question.

“There's been kind of this general backdrop of lots of net zero by 2050 announcements, and none of those are in line with the 1,5°C goal, they are all smoke screens, kicking climate action down the road until mid-century. What we need is a decade of delivery. It's about 2020s, not mid-century. The specific pledges we've heard today, we've heard one from over a hundred countries to reduce methane emissions of this powerful climate-changing gas by 30% by 2030 [...]. Methane is a problem. But the solution they've come up with is not the right solution. The second biggest source of methane is from oil and gas. So, the best way

²⁰⁹ Le secteur financier est largement mobilisé ; c'est le cas pour la CDPQ, la Banque française de la Banque Postale ou Harvard. Les actionnaires des grandes entreprises sont vigilants quant à la nomination des membres de leurs conseils d'administration ; c'est l'exemple notable d'Exxon, où des actionnaires ont nommé trois nouveaux membres au conseil d'administration. Notons que les AG de Chevron et de CoconoPhilipps ont également vu une forte mobilisation des actionnaires en faveur de la réduction des émissions de GES, avec 61% des actionnaires de Chevron votant en faveur d'une proposition de réduction des émissions de catégorie 3, tandis que 58% des investisseurs de CoconoPhilipps ont soutenu une résolution demandant à l'entreprise de fixer des objectifs de réduction de tous les types d'émission. <https://www.follow-this.org/61-of-chevron-shareholders-support-follow-this-climate-resolution/>

to reduce methane and carbon emissions would be to stop using oil and gas. That's not what they're proposing." Intervenant à la 2^{ème} Assemblée de Mouvement.

Comme nous l'avons noté, les avancées sur le méthane ont été d'importance ; 109 pays se sont engagés à réduire leurs émissions de 30 % d'ici à 2030. Si la réduction du méthane est cruciale pour atténuer les effets du réchauffement à court terme, se concentrer uniquement sur ce gaz peut détourner l'attention des émissions de CO₂ fossiles. De plus, les émissions de méthane peuvent être réduites par des mesures techniques, bénéficiant aux émetteurs, comme nous le verrons plus loin.

L'une des grandes avancées du Pacte de Glasgow est l'engagement à réduire les émissions, à établir un lien en Contributions Nationales Déterminées (CDN) et stratégies à long terme pour des émissions nettes nulles²¹⁰. Les CDN sont des engagements individuels, et le principal outil par lequel les pays sont invités à communiquer leurs plans de réduction²¹¹. En amont de la COP26, les pays ont annoncé leurs CDN actualisées, un nombre croissant de pays s'étant fixé pour objectif Net-Zéro d'ici 2030. Si les objectifs actuels étaient atteints, le réchauffement pourrait être limité à 1,9 degrés Celsius. Mais les CDN ne s'alignent pas encore avec les objectifs Net-Zéro à plus long terme, bien qu'ils comprennent pour la plupart des objectifs de réduction pour 2030. Ainsi, les CDN à eux seuls engageraient une hausse de température de l'ordre de 2,5 degrés Celsius (Fransen, Ross, et Srouji 2022). C'est pourquoi le Pacte de Glasgow engage à une stratégie à long terme et demande aux pays de réviser leurs engagements au plus tard à la COP27 :

“When it comes to emissions reductions, the issue is how much do we have to reduce, to put it simply, until 2030, we should reduce around 20 Gt of greenhouse gas emissions. How much are we going to reduce with the Paris agreement? So, we're going to do 1/10 of what we have to do until the year 2030. There is a language issue because there's a lack of ambition. If somebody gives you a soup with only four tiny spoons, would you call that a soup? That's not a soup. What we have here is really a lack of ambition. It's not the willingness to solve the problem. And in order to hide it, they are saying, 'okay, let's not speak about 2030, let's speak about 2050 net zero emissions', which is also a big problem because it's not zero, it's net zero. So, it's what I reduce and what I keep emitting. [...] So, it's a tricky zero. And sadly, this issue is not being negotiated, because the problem in the COP, since Copenhagen and Cancun, is that this is voluntary pledges. We wanted 10 years ago to have something different – to agree that, okay, this is the budget that we have. This is how much you have to do, U.S, this is how much you have to do, China... and let's distribute this according to our responsibilities. But we lost that battle 10 years ago.” Intervenant à la 2^{ème} Assemblée de Mouvement.

Ce recentrage se fait aussi au 4^{ème} jour de la COP, à l'occasion des déclarations sur la production et la consommation d'énergie. Le Canada, par exemple, a été largement critiqué pour ses annonces.

210 C'est une avancée, car, en 2020, seuls 18 pays avaient soumis de nouvelles CDN, en raison de la pandémie.

211 Les CDN ont été fixées après les accords de Paris en 2015 et doivent être révisées et communiquées tous les cinq ans. Notons que la pandémie a interrompu le processus en 2020. L'année 2021 est donc l'année où la plupart des pays soumettent de nouveaux plans, après que le sujet ait été reporté à la COP25 de Madrid, car trop complexe à traiter à l'époque.

Le pays, dont les délégués se sont félicités d'un « objectif agressif de réduction des émissions à la COP26 » a appuyé simultanément d'importantes initiatives de construction de pipelines pour transporter les sables bitumineux, en dépit des protestations des communautés autochtones canadiennes et américaines²¹².

“It wasn't made in the technical formal negotiations, but it was still the biggest deal of the day, but it was done unilaterally. It's not clear where and how people are going to be accountable to it, but the 20 countries announced that they would be ending fossil fuel finance overseas, including the UK, US, and Canada. And this is a significant development that their export arms will no longer resource fossil fuels overseas, but it's also somewhat hypocritical because which country has the biggest oil and gas expansion plans coming for the next decade? The US! Who has the second biggest? Canada! So, the US and Canada have expansion plans for the next decade. This is from a Stockholm Environment Institute report, mapping fossil fuel trends that are equal to the plans of Saudi Arabia, Russia, Qatar and China combined. So, for these countries to claim climate leadership and suggest that because they are reducing their overseas fossil fuel finance on one hand, but on the other hand, expanding their fossil fuel industry drastically over the next decade, it speaks to the level of hypocrisy that we're facing.” Intervenant à la 4^{ème} Assemblée de Mouvement.

Dans les déclarations, le peu d'inclusion des combustibles fossiles et la concentration sur le charbon bénéficierait directement aux nations puissantes comme les États-Unis, qui misent sur l'expansion du pétrole et du gaz au cours des prochaines décennies. L'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et la Norvège prévoient eux aussi l'expansion de leur production. Un rapport a largement été distribué dans les zones du Fringe : le “Fossil Fuels 5”, signé par Greenpeace, The Australian Institute, Stand Earth, Uplift et Oilchange. Selon ce dernier, ces cinq pays, géants en matière de production et de consommation fossile, se voient attribuer des objectifs de réduction : la production de charbon, de pétrole et de gaz doivent respectivement diminuer de 69 %, 31 % et 28 % d'ici à 2030. Or, il est souligné que la production combinée prévue par l'Australie, le Royaume-Uni, le Canada, la Norvège et les États-Unis devraient augmenter de 33 % pour le pétrole, de 27 % pour le gaz, quand le charbon seulement devrait diminuer de 30 %, soit seulement la moitié de ce qu'exige le dernier rapport des Nations-Unies sur l'écart de production (SEI, IISD, ODI, E3G, and UNEP 2021).

Un autre exemple de décalages, pointé par les militants, concerne le Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE) : le Traité sur la Charte de l'Énergie, ratifié en 1994 par plus de 50 pays en UE, en Asie Centrale et en Europe de l'Est, vise à sécuriser les investissements, le commerce énergétique et le portage ainsi qu'un ensemble d'investissements dans le pétrole, le gaz et le charbon. Selon Investigate Europe, un collectif de journalistes d'investigation, le coût total des infrastructures de combustibles fossiles protégées par le TCE en Europe, au Royaume-Uni et en Suisse représenterait 344,6 milliards d'euros. Le TCE, qui n'a pas fait l'objet de discussions à la COP26, est

212 À ce sujet, la résistance des Wet'suwet'en contre les projets de transport de combustibles fossiles sur leur territoire a par ailleurs été matée par la Gendarmerie Royale du Canada, soulevant l'indignation de nombreux militants, qui rappellent à nouveau les liens entre extraction/production et atteintes à la liberté d'expression des populations impactées par les projets.

particulièrement controversé du fait de sa disposition sur le règlement des différends entre investisseurs et États, qui permet aux industries de s'opposer aux gouvernements dans le cas d'action jugée à impact négatif sur les investissements²¹³.

“[The] ‘investor protection’... we call them ‘corporate courts’, they are a kind of court system, that neither me nor you can go to. You have to be a massive multinational corporation or a super-rich investor to go to these court systems. Your case will be heard in secret by a bunch of corporate lawyers, but nonetheless, it carries the weight of international law. Fueled and driven by the corporate legal system in the city of London, which is encouraging many of these cases. Corporations can basically sue governments like ours in these corporate courts for basically for anything they don't like. And what they particularly don't like at the moment is the climate action that we so desperately need to deal with the climate emergency. And that's why, at the moment, the Netherlands is being taken by two energy corporations to one of these corporate courts for daring to phase out coal-fired power stations by 2030. The companies that run those power coal-fired power stations say, even though they were perfectly well aware of climate change, of course, when they built those coal fired power stations, this is unfair and that they are owed hundreds of billions of dollars, in total, for all of the projects that are being stopped around the world. Like, the state of Quebec in Canada is another example, being sued for placing a moratorium on fracking, and Italy is being sued for banning oil exploration off the Adriatic coast, and on and on and on... billions of pounds claimed, hindering the action we so desperately need. And I think that's a really fitting example, because it perfectly sums up how big, big business has taken control of our global economy using trade laws. It's using that power to hold the action we so desperately need. And yet none of this is on the agenda of COP26.” Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

En critiquant ce traité, l'assemblée révèle comment les cadres légaux internationaux favorisent la dépendance aux combustibles fossiles, puisque le mécanisme d'arbitrage investisseur-État permet aux premiers de poursuivre les gouvernements pour des politiques qui pourraient réduire leurs profits futurs – ce qui crée un effet d'intimidation et impacte aussi la transition vers les renouvelables. Ils en demandent l'abandon, au nom d'une «souveraineté énergétique et environnementale».

En somme, l'emphase sur le méthane et les avancées sur les CDN sont cadrés comme des ajustements « à la marge » : le méthane, s'il doit être traité, est ici encore une solution de « fin de tuyau », puisque l'achèvement premier serait d'arrêter les combustibles fossiles, second émetteur de ce gaz. Les CDN, puisque largement reconnus comme insuffisants pour atteindre les objectifs de Paris, participent à normaliser l'inaction des parties. Ces deux avancées, si elles sont de « bonnes nouvelles » dans les termes des négociations, constituent aussi une forme de dépolitisation des combustibles fossiles ; il est plus facile, techniquement, économiquement et politiquement

213 En 2009, un processus de modernisation du TCE a été engagé pour que le traité ne soit pas un frein à la limite 1,5 degrés Celsius ou 2 degrés Celsius, mais celui-ci est voué à l'échec, puisqu'il faut un accord unanime entre tous les membres pour faire des amendements.

d'avancer sur ces deux sujets que de réduire la dépendance aux combustibles fossiles – qui reste un sujet absent. Les fossiles sont, au contraire, protégés par des mécanismes qui en pérennisent les investissements existants, permis notamment par le TCE²¹⁴.

2.2. LE MARCHÉ CARBONE : EXTERNALISATION DES ÉMISSIONS

Ce “Tricky Zero” condense un ensemble d'autres initiatives qui participent à dépolitiser les combustibles fossiles. Pour atteindre le Net-Zéro, toute une série de politiques et de mesures, de règlements, de subventions et d'investissements sont nécessaires. À l'heure actuelle, un grand nombre d'entre elles sont envisagées par le marché carbone. Pour les organisations, ces recours sont une des principales façons par lesquelles les COP externalisent la question du fossile.

“... one of the topics that is going to be really big on the inside is carbon markets. So, Carbon offsetting mechanisms. Net zero is going to be really big. [It will] be like really, really dominant on the agenda, and this is confusing. That is partly normal and partly on purpose because what the COP process very often does is de-politicize the entire climate change debate from a political crisis. That is basically about the fundamental dysfunction of our economic system and inequality, into like a technical issue that some politicians and experts just need to like figure out, and this kind of obscures what climate change is really about.”
Intervenant au workshop “Get active”.

Le marché carbone est un système qui fixe un prix pour les émissions carbone, directement via des taxes carbone, un prélèvement par une institution sur la distribution, la vente ou l'utilisation du carbone ou, indirectement, par des systèmes de plafonnement et d'échange. L'objectif est de créer des incitations financières pour que les entreprises et les gouvernements réduisent leurs émissions et permettre des investissements dans des technologies à faibles émissions. Le marché carbone pose un ensemble de problèmes bien connus : difficultés à établir un juste prix, garantie de transparence et d'applicabilité du système et préventions des risques de manipulation du marché.

L'un des plus grands objectifs de la COP26 est de revenir sur l'Article 6 de l'Accord de Paris, qui traite des mécanismes de marché et des possibilités de coopération internationale²¹⁵. La COP26 a la lourde tâche de résoudre un certain nombre de problèmes : la double comptabilisation (quand le pays vend et achète du carbone), l'usage des crédits d'émission du protocole de Kyoto et la part de revenus. Elle se doit de rendre opérationnels les marchés internationaux et volontaires du carbone.

214 Pour le mouvement, la mobilisation a le potentiel d'empêcher des traités: “So that’s depressing, but to end, with a small bit of hope, because I think that there is real hope here. If you look at what movements are doing around the world, they are putting a stop to these trade deals because everybody knows perfectly well that they’re incompatible with building the kind of economy and kind of society we need. For those of you who are, who were part of the anti TTIP campaign, five years ago, seven years ago, we stopped that deal. Partly because everybody knew that it would be an absolute disaster for our food system, a disaster for climate change. Those of you who are with us, fighting against the US trade deal. We stopped that trade deal because again, that would have been a disaster for our food system and for climate change.” GetActive.

215 L'article 6 se décline en 3 principales approches : l'approche coopérative, 2) de contribution à l'atténuation des émissions, 3) non basées sur les mécanismes de marché.

Ce cadre comprend un système centralisé (article 6.4) ouvert au secteur public et privé, et un système bilatéral (article 56.2) permettant aux pays d'échanger des crédits pour atteindre leurs objectifs. À l'issue des négociations, la question du double comptage a été réglée ; tout pays vendant des crédits à un autre doit procéder à un ajustement correspondant à son inventaire d'émission. Les négociations ont débouché sur de nouvelles règles²¹⁶ ; mais de nombreux défis subsistent : il faut encore créer des cadres nationaux de comptabilisation et d'inventaire du carbone, régler les incertitudes quant aux normes de déclaration (complexité qui pourrait induire de fausses déclarations). La COP26 verra l'aboutissement des plateformes d'échange et de coopération non marchande (*Internationally Transferred Mitigation Outcomes*, ITMO) et trouvera des solutions pour empêcher les délocalisations ; des normes d'émissions nettes nulles sont en cours d'élaboration.

Les avancées sur les marchés carbone tels que formalisés dans l'article 6 ont été saluées pour leur potentiel d'atténuation ; la fixation d'un prix du carbone encourage le passage aux énergies renouvelables et aux technologies à faibles émissions de CO₂. La COP26 est à ce sujet un succès, alors que la COP25 de Madrid fut marquée par l'absence d'un accord sur ces mêmes mécanismes.

Les organisations avancent, toutefois, que ces recours ne permettent pas de prendre en compte la situation dans son ensemble, parce que le marché carbone fait que le Net-Zéro peut signifier une même quantité de GES émis si des mesures de compensations sont prises ; elles dénoncent un tour de « passe-passe sophistiqué à grande échelle » et une solution d'évitement permettant la perpétuation de l'exploitation des combustibles fossiles. De quelle façon les mécanismes du marché carbone, promu et réglementé dans les décisions, participent, selon les organisations, à la continuité des dépendances à l'égard des combustibles fossiles ?

Les systèmes de tarification et d'échange de droits d'émissions sont rejetés sur la base qu'ils ne tiennent pas compte de la situation dans son ensemble et ne s'attaquent pas aux causes réelles (« profondes ») du problème. Le marché carbone serait ainsi une perpétuation de la *lingua franca* des sommets – qui externalise la question fossile. Les mécanismes n'étant pas conçus pour réduire les émissions, ils sont un « droit à polluer », qui aggrave des « points chauds ».

Parler de marché carbone, c'est continuer à faire du carbone la *lingua franca* des sommets climat, pour reprendre les termes de S. Aykut. Ainsi, parler de marché carbone, c'est ici encore ne pas nommer les combustibles fossiles, ni un ensemble d'autres co-polluants produits par les installations industrielles, et notamment les particules, les oxydes de soufre, d'azotes et les composés organismiques volatils ; c'est la « monétisation » du carbone :

“So, a carbon offset market is a system by which instead of providing resources and finance and technology to help create a green transition for countries in the global south, what countries like Australia want to do, what the UK, what Norway want to do is give that resources in exchange, for a credit in their favor, they then count against the fact that they're

²¹⁶ Notamment sous l'article 6.4, et avec l'introduction de frais de transaction de 5% sur les crédits échangés pour alimenter un fonds d'adaptation destiné aux pays en développement. Notons que 2% des crédits seront automatiquement annulés pour assurer une réduction effective des émissions.

still emitting CO₂ and methane from fossil fuels. So, it actively slows the transition, as well as hides and obscures the fact that there is way more support that needs to be on the table. So that's one of the big fights that's continues to happen in the negotiations. And Bolivia has a proposal on the table to make sure that not only market-based transactions without crediting occurred, but actually that the UN tries to support real resources, to see transitions happening within the country.” Intervenant à la 4^{ème} Assemblée de Mouvement.

Dans ce prolongement de la critique, si les majors du fossile sont incités à réduire leurs émissions et encouragés à investir dans de nouvelles formes d'énergies et de pratiques de productions alternatives, la pollution CO₂ continue à être résolue par une solution de marché, qui permet la continuation de l'extraction et de la combustion des combustibles fossiles – puisqu'elle n'implique pas nécessairement une réduction des émissions de GES, mais les « autorise » tant que celles-ci sont compensées par des suppressions ou des compensations. Ainsi, outre de ne pas résoudre les « racines du problème », elle n'engage aucune solution viable dans l'atteinte des objectifs.

“[...] the reason given by many Global South groupings and climate justice and suffering groupings was that offsetting, carbon markets, all these things are, at best, a greenwashing thing that creates pitfalls for corporations to prevent governance from shutting them down, allowing them to just keep going as they are, and then, just later down the line, manipulate some kind of numbers to suggest compliance. And at worst, it is hijacking indigenous territories, territories from communities to, like, raise forests and then chop them down again and then, like, sell and commercialize them. That's where the skepticism comes from. [...]. So why the pro-side of things, from the more mainstream NGOs in the UK, said that we can make it work if there's good regulation, if there's good rules about, like, the offsetting and the carbon markets, if the carbon pricing mechanisms are strict enough that it prevents fossil fuel industries, but still provides an incentive for fossil fuel industries to wind down their most polluting, like, factories and so on. So, that was the two sides of the debate. This is a greenwashing exercise versus it's better than nothing. And we fought for this for quite a long time. I mean, there's increasing consensus about how it is done by governments is bad. And how it is right now is bad, but yeah, now the dividing line is more like, can we make it better versus should we just give up on it and push against it altogether?”. Intervenant à la 4^{ème} Assemblée de Mouvement.

Si les plus grandes organisations ont pu être favorables à ces marchés dans les premiers temps de leur conception (par ex. CAN, EDF, WWF, TNC), il semble aujourd'hui qu'il y ait un accord sur l'inefficacité des termes actuels, et demande un renforcement de leur application²¹⁷. De nombreux

²¹⁷ L'engagement des organisations du mouvement vis-à-vis des marchés carbone est complexe et reflète différentes positions entre la reconnaissance du potentiel à mobiliser des fonds pour l'action climatique, et la nécessité de veiller à ce que ces mécanismes ne nuisent pas aux objectifs de la dite action, en termes de mitigation, mais aussi d'équité sociale. Des organisations comme le CAN ont participé au débat pour plaider en faveur de garanties plus fortes et de meilleures considérations sociales dans la mise en œuvre de ces mécanismes. Des organisations comme TNC se sont aussi engagées dans des projets de génération des crédits carbone pour conserver les forêts, tout en demandant elles aussi des améliorations substantielles dans les termes de leur application. Toutefois, à la COP26 Coalition, cette approche a été largement critiquée ; nous n'avons pas rencontré de discours supportant les avancées en la matière.

rapports militants récapitulent la façon dont le prix du carbone contrevient aux demandes du mouvement : le “Equity-Based Primer on Paying to Pollute” constate notamment que les systèmes de tarification et d'échange de droits d'émission de carbone ne sont pas *efficaces* ou *équitable*s pour réduire ces dernières ; une autre raison est celle du prix. Les prix explicites du carbone recensés en octobre 2021 oscillent entre moins de 1 et 142 dollars par tonne eq. CO₂ ; près de 46 % des émissions régulées par une tarification carbone sont couvertes à un prix inférieur à 10 dollars (I4CE 2021), quand le consensus scientifique international estime que ces mécanismes auraient un plein effet d'incitation à un prix de tonne eq. CO₂ compris entre 40 et 80 dollars (Stiglitz et Stern 2017). Les prix du carbone, s'ils augmentent ces dernières années, ont toujours été bas, ce qui n'a pas permis de réduire significativement les émissions, par pays et au niveau mondial : les émissions de CO₂ ont par exemple augmenté, de l'année de la COP21 à la suivante, de 61,3 millions de tonnes en 2015 à 62,3 en 2016. Dans cette même idée, une récente analyse du New York Times concernant l'efficacité des systèmes de tarification carbone montre que le programme a eu un impact très limité sur les émissions de GES ; d'autres études aboutissent à une conclusion similaire pour le système SCEQE.

La compensation carbone, permise par le marché carbone, supporte le consensus actuel au sein des négociations qui veut que la baisse de la consommation de combustibles fossiles associée à des techniques élimination du CO₂ nous permette d'atteindre le Net-Zéro, les émissions résiduelles de GES pouvant être compensées par des technologies qui les éliminent de l'atmosphère – comme les technologies de captage et les solutions fondées sur la nature (*Nature Based Solutions*, NBS). Ces deux procédés font partie de ce que la Coalition appelle les « fausses solutions ».

2.3. DES CRITIQUES DE « FAUSSES SOLUTIONS »

LES CDR : CRITIQUE DE L'ÉLIMINATION TARDIVE

Pour atteindre les 1,5 degrés Celsius, les scénarios intègrent un ensemble de méthodes d'élimination du dioxyde de carbone (*Carbon Dioxide Removal*, CDR). Afin de mieux comprendre les critiques à cet égard – et donc une fois encore, le cadrage de diagnostic qui est fait de cette question - revenons rapidement sur l'origine de l'idée des CDR, qui se regroupent en trois principaux groupes : les processus technologiques, biologiques et géochimiques.

Les modèles d'évaluation intégrés permettent de lier l'économie et le climat et d'explorer la manière dont les changements en matière d'investissement et de technologies peuvent entraîner des modifications des émissions de GES. Si, dans les années 1990, ces modèles tablaient de manière préférentielle sur le potentiel de transition que représentait le gaz et le nucléaire, le constat de la continuation du réchauffement a poussé les modélistes à intégrer de plus en plus de technologies d'élimination du CO₂, comme le CCS, qui comprend le stockage du carbone. L'idée des puits artificiels est née ainsi de façon concomitante à la mise en place d'un système de comptabilité (*net accounting system*), cristallisé dans le protocole de Kyoto de 1997. Depuis 2008, ces puits artificiels sont devenus centraux dans la conception du Net-Zéro et dans l'imaginaire d'une décarbonation mondiale (Dyke, Wolfgang, et Robert 2021) ; les émissions « restantes » pourraient être compensées dans des *puits artificiels résiduels*. Dans un contexte où la plupart des États ne veulent pas

compromettre leur programme de développement, ou la qualité de vie de leurs citoyens, l'approche est rêvée – s'engagent alors de nombreuses recherches sur le CCS et le Captage, le Stockage et l'Utilisation du Carbone (*Carbon Capture Utilization and Storage*, CCUS), qui inclut l'utilisation. Pourtant, dans les années 2010, le CCUS n'est pas une technologie mature. Les modèles incluent donc à ce moment-là les puits de carbone végétaux et le stockage géologique de carbone, le stockage biologique de CO₂, aussi appelé Solutions Fondées sur la Nature (*Nature Based Solutions*, NBS) comprenant un ensemble d'actions comme le boisement (reforestation et gestion durable), la pyrolyse de la biomasse pour le charbon (biochar), la restauration des régions océaniques et la gestion adaptée des territoires dans l'objectif de fixer de façon permanente le CO₂ atmosphérique dans les sols. L'idée d'allier le CCS à la bioénergie donnera naissance aux BECCS (*Bio-Energy with Carbon Capture and Storage*, BECCS) : les BECCS utilisent la biomasse renouvelable comme le bois, les résidus agricoles ou les cultures pour remplacer le charbon des centrales électriques ; en captant le CO₂ émis par les cheminées pour le stocker sous terre, les BECCS permettent de produire de l'électricité tout en retirant le CO₂ de l'atmosphère (Bennett 2016). Dans les CDR, nous comptons également la Capture d'Air Directe (*Direct Air Capture*, DAC), un procédé qui filtre le CO₂ directement dans l'atmosphère, différemment du CCUS, et qui cherche une source d'émission industrielle pour sa concentration plus importante. Enfin, dans les technologies d'élimination géochimique sont comprises principalement l'altération forcée et la hausse de la productivité de l'océan.

Dans les lignes qui suivent, nous ne proposons pas de revenir sur l'ensemble des critiques adressées aux CDR, mais simplement de revenir sur deux principaux éléments qui ont caractérisé les discours à leur égard : une critique de la « promesse » et son « empreinte disproportionnée sur les Suds ».

Les CDR sont critiquées, d'abord, pour leur crédibilité, qui repose à la fois sur la dimension technique de la technologie, mais aussi sur les promesses que cet ensemble de méthodes fait, et qu'il ne pourra pas tenir : sa maturité technologique, sa capacité à endiguer la crise, sa possibilité d'être une solution « sérieuse » dans la nécessaire transition²¹⁸. Les organisations avancent que les technologies de réduction et les renouvelables ne veulent pas nécessairement dire que la consommation baissera, et donc que les émissions baisseront elles-aussi. Elles critiquent le mythe de l'énergie propre et illimitée :

“It's being used as a doorway for market-based approaches, offsetting things that generate money and kind of divert attention from emissions, and today two very dangerous things were put in that text. So, carbon capture and storage. Which, despite generally improving technology, doesn't necessarily work and cannot be relied upon to reduce emissions, and also hydrogen. So, this idea that we will be generating a different type of gas to replace natural gas, both of which, kind of... not a good way for reducing missions and should not

218 Ce point rejoint des travaux qui ont porté sur l'acceptabilité des technologies ; l'acceptation d'une technologie résulte de la rencontre entre trois principaux mécanismes ; sa crédibilité technique, économique et sociale ; la façon dont elle est portée ; la légitimité des scénarios dans lesquels elle s'inscrit. Sur la question de la légitimité, l'ensemble de ces technologies est d'autant plus contesté qu'elles sont généralement portées par des industriels des énergies fossiles. Nous y reviendrons en dernière partie.

distract from cutting emissions now. The danger of that is [it] will become part of that work program for decades to come.” Intervenant à la 2^{ème} Assemblée de Mouvement.

Ainsi, la critique se concentre sur l'efficacité réelle dans la réduction des émissions. Ces déclarations rappellent l'argument de J-B. Fressoz (chapitre 1), sur l'absence d'une transition énergétique : les énergies sont historiquement et intrinsèquement une question d'additions. Le recours à ces solutions s'inscrit dans un modèle de développement où la croissance économique et l'innovation technologique sont privilégiées au détriment d'une approche centrée sur la réduction de l'offre fossile.

UNE EMPREINTE DISPROPORTIONNÉE SUR LES SUD

Outre de ne pas traiter les « racines systémiques de la crise », certains avancent que les stratégies de compensation, qui peuvent prendre plusieurs formes (reforestation, gestion durable des forêts, efficacité énergétique, capture et stockage du carbone, développement massif de projets renouvelables), participent de l'aggravation des « points chauds » ; la réduction effective des émissions reste encore à prouver quand le renforcement de l'impact sur les personnes autochtones, noires et de couleur (*Black, Indigenous and People of Color*, BIPOC) et autres communauté à faibles revenus, habitants près des installations industrielles, peut être amélioré. En effet, et du fait du fonctionnement intrinsèque des mécanismes de marché, ce sont les émissions les moins chères qui sont réalisées en premier ; la priorité est donc donnée aux projets de compensation en des endroits peu coûteux, donc dans les Sud, plutôt qu'aux mécanismes d'efforts au Nord :

“[...] carbon offsetting requires trees. Trees require land. Whose land is that going to be? It's not going to be Scotland, Britain's, Europe's America's land. It's going to be indigenous people's lands. It's going to be lands in the global south that get targeted yet again for land grabs, for tree plantations to solve a crisis that they never caused. So, net zero by 2050 is the biggest lie of this whole conference.” Intervenant à la 7^{ème} Assemblée de Mouvement.

Les projets de réduction sont majoritairement mis en œuvre dans les pays en développement alors que les bénéfices des crédits carbone reviennent aux entreprises développées. Les critiques dénoncent l'exacerbation des inégalités existantes, tout en aggravant les zones de sacrifices (voir par exemple le rapport “Nuts bolts and pitfalls of carbon pricing” du NAACP). Pour les organisations, il s'agit d'une injustice distributive : la répartition des avantages et des charges est critiquée, car inéquitable. Cette injustice est aussi procédurale : l'ensemble de ces mécanismes sont conçus et gouvernés par et pour les nations industrialisées et les multinationales, ce qui écarte les intérêts et la voie des plus vulnérables. L'asymétrie dans la prise de décision peut conduire à l'implantation de projets de compensations dans des communautés déjà défavorisées²¹⁹ et sans leur consentement. Ce qui contribue aussi à des situations connues : accaparement de terres,

²¹⁹ L'un des premiers projets de compensation a été le Mata No Peito au Brésil, lancé en 2000 et qui cherchait à planter des arbres pour séquestrer le carbone. En 2005, le protocole de Kyoto établit un cadre pour la compensation des émissions et met en place un mécanisme de développement propre, qui permet aux pays développés d'investir dans des projets de compensation carbone dans les pays en voie de développement.

déplacements, formes de dépossessions, atteintes aux moyens de subsistance locaux et aux Droits de l'Homme - contrevenant aux principes d'équité et de démocratie – mais aussi au succès long terme des efforts d'atténuation.

La question de la relation entre pays « développés » et Pays en Développement (PED) dans les COP s'organise autour de la reconnaissance de la contribution disproportionnée des premiers aux émissions mondiales de GES, et de leurs effets tout aussi disproportionnés sur les seconds. Le marché carbone est parfois présenté comme une opportunité pour les pays du Sud de développer un marché en adéquation avec ses nouveaux besoins, et ainsi stimuler le développement économique, améliorer les conditions de vie locale. Contre ces déclarations, les voix se lèvent pour anticiper les phénomènes de délocalisation des émissions, un « marché géant de la pollution »²²⁰.

“It opens the door that allows these false solutions which lead to the commodification and the privatization of the nature and trees. When the system starts to develop carbon markets, carbon emissions, trading, carbon offsets, payment for ecological services etc. [...] if you bring nature into a market system and treat it as a commodity, you have to determine whose property right it is. So, it is the property rights issue of privatization and commodification. And at the end of the day, who's going to own that nature. It's the corporations who are buying the carbon credits - the trees of the forest, the carbon credits in the blue carbon of the oceans, the mangroves, the grassland. In all irony, it's the polluters.” Intervenant à la 7^{ème} Assemblée de Mouvement.

La notion de “natural capital accounting” présente l'argument économique de laisser les ressources fossiles dans le sol. En 2016, Bond notait que ce concept pouvait permettre de rapprocher les ONGI des groupes de justices climatiques, explicitant qu'il s'agissait d'une voie empruntée par Oilwatch pour justifier de ne pas toucher aux réserves en Équateur et au Nigéria (Bond 2016)²²¹. Ici encore, la seule façon de limiter le réchauffement climatique est de maintenir dans le sol les combustibles fossiles.

Si les organisations s'adressent en priorité aux gouvernements et aux instances officielles, elles accusent les liens de ces derniers avec les industriels. À la COP26, plus de 500 lobbyistes ont représenté les intérêts des entreprises fossiles, cette présence significative ayant soulevé des préoccupations dans l'influence qu'ils peuvent avoir sur les politiques climatiques. Les industriels

220 Le 3 novembre, une centaine de militants indigènes se sont réunis aux abords de la rivière Clyde pour exprimer leur désarroi vis-à-vis de la façon dont la COP26 est organisée : non pas comme une opportunité de dialogue et de changement, mais comme l'extension de pratiques coloniales. Leur critique est incisive : “The Cop is a big business, a continuation of colonialism where people come not to listen to us, but to make money from our land and natural resources».

221 Comme le souligne Larry Lohman: “Many people of strong environmentalist convictions and democratic spirit genuinely believe that if the earth's carbon-cycling capacity is to be respected and preserved, it is inevitable that it be treated as a commodity”. La nature est conçue comme fournissant des « services » (les services écosystémiques). Le marché de capture du carbone et de la reforestation massive, de biocarburant et de nouvelles technologies renvoie pour les communautés autochtones à un accaparement des terres et à la destruction de l'environnement et de la culture.

sont accusés de porter des solutions qui ne bénéficient qu'au grand capital sous couvert de solutions de transition, comme le souligne un intervenant :

“If the oil and gas industry want hydrogen, you should probably know it's a bad thing because more than 90% of hydrogen comes from gas, which is why the gas industry wants it.” Intervenant à 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

Le financement du CCUS ou des NBS a été largement critiqué au regard du sujet de finance. Une rapide digression sur le sujet est nécessaire, puisque le mouvement voit la finance comme un moyen crucial d'atteindre la justice climatique. La finance renvoie à l'investissement réalisé par les parties (gouvernements, banques de développement, secteur privé ou mécanismes de marché comme le fonds vert) dans des projets d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques (transition énergétique, efficacité, protection des forêts, agriculture durable). À la COP26, le sujet est lié dans les discours au « coup manqué » de l'aide déjà promise à Copenhague. Dans l'accord de Copenhague, mais aussi dans l'AP, les parties s'étaient promis de mobiliser 100 milliards de dollars par an de financement climatique pour les PED, dans un versement prévu jusqu'en 2020, date initiale de la COP26. Selon l'OCDE, seuls 79,6 milliards de dollars ont été mobilisés en 2019, dont à peine 20 % étaient destinés à l'adaptation. Dans les négociations, relayées par les organisations de la Coalition, les appels insistent sur la délivrance des objectifs, et de sa révision augmentée – pour convenir de récents rapports chiffrant à plusieurs milliers de milliards l'aide à ces pays, sans compter les réparations suite aux dommages (UNFCCC 2021b) ;²²² ces chiffres contrastent dans les discours avec ceux des 450 milliards de dollars de subventions annuelles aux combustibles fossiles.

“So let me give you a couple of examples. In 2017, on the island of Dominica in the Caribbean, they were hit by hurricane Maria. Hurricane Maria destroyed 90% of the structures on this island, racking up damages to the tune of \$2 billion. Now, \$2 billion for a small island state like Dominica is about 330% of its GDP. And so, Dominica was already in debt crisis before hurricane Maria hit. And so, after the hurricane and all its destruction, it has no choice, but to borrow more money, going into even further debt to deal with the impacts of the climate crisis. In 2019, Mozambique was hit by two cyclones back-to-back. So, I can kind of frame Cyclone Idai as the worst disaster said by the IMF - it was the costliest, most damaging natural disaster to ever hit the country. And the IMF, instead of offering a debt relief, offered them a hundred-million-dollar loan. So, Mozambique went into even further debt just because they were hit by a crisis, a climate crisis, that they had no responsibility for.” Intervenant à 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

Cette déclaration de Jubilee Debt à la troisième assemblée de mouvement souligne une réalité souvent négligée : les pays vulnérables se retrouvent piégés dans un cycle de dette aggravé par les

²²² Selon l'OCDE, environ 6 900 milliards de dollars d'investissement et de financement annuels seraient nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris : décarboner l'industrie, développer les transports, investir dans les énergies renouvelables. Les organisations et les PED se positionnent aussi pour un indicateur de vulnérabilité, plutôt qu'un indicateur de revenus, aujourd'hui principal critère de financement du développement de l'allocation des fonds. La COP 26 résultera en une révision à la hausse des engagements en matière d'adaptation. La Suède prévoit de doubler ses objectifs financiers, mais aucun flux de financement spécifique pour les pertes et dommages n'a été convenu.

catastrophes naturelles, contraints d'emprunter davantage pour faire face aux dégâts provoqués par les événements extrêmes. Dans ce contexte, les réponses apportées par les COP ne sont pas à la hauteur : fonds insuffisant, manque de transparence, conditionnalité, iniquité, piège de la dette, bureaucratie trop lourde et impacts limités. Les organisations appellent à l'annulation de la dette et aux réparations.

LA PROPOSITION D'UN ACCORD DE GLASGOW ALTERNATIF

C'est contre ces manquements que près de 210 organisations, dominées par les différentes branches internationales d'XR, FFF, 350.org, Shale Must Fall, Greenpeace, dans 54 pays ont participé à la création d'accords alternatifs de Glasgow :

“L'objectif de l'Accord de Glasgow est de reprendre l'initiative des gouvernements et des institutions internationales, de créer un outil alternatif d'action (inventaire et agenda climatique) et un espace de stratégie et de coordination pour le mouvement pour la justice climatique. Nous sommes plus de 210 organisations, unies par la compréhension qu'un changement systémique est nécessaire ainsi que par une définition commune de la justice climatique. Nous estimons que la société civile doit avoir son propre plan d'action, et ne peut plus attendre que les gouvernements et les institutions internationales agissent. Nous voulons utiliser un large éventail de stratégies et de tactiques, y compris la désobéissance civile, pour obtenir les réductions d'émissions nécessaires afin d'éviter une hausse de température de 1,5 °C d'ici 2100. Cette action sera la première d'une longue série d'actions diverses”. <https://glasgowagreement.net/fr/agreement/>

Le second point de l'accord, suivant celui d'une demande de justice climatique, est celui de « prendre en main la responsabilité de réduire collectivement les émissions de gaz à effet de serre et de laisser les combustibles fossiles dans le sol ». L'accord alternatif porte une attention particulière au sujet, une grande partie des informations du site internet y étant consacrées. Un rapport (“Drill Baby Drill”, 2021) se concentre sur 184 installations de forage pétrolier et gazier réalisé en 2021, dénonce les plans pour plus de 800 autres d'ici à 2022. Le scepticisme quant aux actions des autorités internationales pour limiter ou interdire ces activités est dévoilé par les liens historiques de ces dernières avec l'industrie²²³. Les projets sont décrits comme des actes d'autodestruction pour l'humanité. Le Pacte de Glasgow réserve une place particulière à « Total », qui se voit dédiée une

223 Le rapport “Pipeline of Pollution : Total Responsible, Finance complicit?”, de Reclaim Finance et Greenpeace prend à revers l'engagement de TotalEnergies de transition vers les renouvelables, dénonce les investissements de la Compagnie dans des projets de combustibles fossiles : prenant l'exemple du projet pétrolier EACOP en Ouganda et Tanzanie ainsi que les projets Arctique. Le rapport souligne les 90% des dépenses en capital consacrées aux combustibles fossiles, ce qui pourrait conduire à une augmentation de plus de 50% de la production d'hydrocarbures d'ici 2030 par rapport à 2015, émettant potentiellement plus de 200MT de CO₂ d'ici 2030, dépassant ainsi les limites fixées pour une trajectoire 1,5 degré Celsius. Le rapport examine la relation des acteurs financiers avec l'entreprise : il pointe deux stratégies principales permettant aux institutions financières de soutenir les objectifs climatiques : l'approche d'alignement du portefeuille et l'approche sectorielle qui se concentre sur les solutions immédiates dans les secteurs émetteurs. Y sont notamment décrites les initiatives des actionnaires de TTE en faveur de résolutions sur le climat lors des assemblées annuelles de l'entreprise, qui se sont heurtées à l'opposition des principales institutions françaises ([Reclaim Finance et Greenpeace 2021](#))

stratégie d'attaque organisée. L'ancien nom de la Compagnie « Total » étant préservé, contre l'adoption du nouveau « TotalEnergies » en 2021, en signe de protestation contre ce qui est perçu comme du greenwashing. De nombreuses actions sont appelées à être engagées contre l'industriel (“Collapse Total”) :

Why we need to collapse Total

Glasgowagreement.net

Fossil capitalism is organised globally. It has its fingers everywhere. In each government, every press agency, every media outlet and network, in anything that money can buy. It articulates its strategies, coordinates its wars and dictates the policies that doom us to climate collapse. They have known about climate change since the 1960's. They have coordinated for decades to spread misinformation to mislead Humanity and cut the essential action to prevent climate chaos.¹

They never stopped. They never will. Unless we make them.

From this November on, we're coming for them. In different countries, we are and we will keep mobilising, protesting and blocking. In November we are focusing in one of the biggest oil & gas companies in the world – Total Energies. This French multinational is present in 130 countries and is extremely proud of their long history of fossil fuel extraction all over the world. It is neck deep into promoting the climate collapse, with mass investments in new fossil fuel projects, oil and gas fields, pipelines, offshore drilling, fracking destruction, tar sands and the destruction of lives and the livelihoods of millions of indigenous communities, peasants and every landscape they set their eyes on. They have spent billions to make trillions. They have hired armies of lobbyists, mercenaries and political campaigners to keep oil, gas flowing, in whichever situation.

Total is one of the largest historical contributors to climate change², with emissions greater than most countries in the world. With the pushback from climate protests in the last years, they have greenwashed themselves³ to try and look like something else, whilst simultaneously pushing for EACOP⁴, a massive new pipeline in Uganda and Tanzania, building a LNG project in Papua New Guinea⁵, increasing oil and gas production in war-devastated Iraq⁶, prompting a military dictatorship in Myanmar ⁷, and receiving full state protection in Northern Mozambique while local communities are being devastated by climate change and gas-related terrorism⁸. They maintain their support for fracking in Argentina⁹, tar sands in Canada, and the widespread exploration of oil and gas.

They never stopped. They never will. Unless we make them.

As their investments jump from country to country, as their destruction-ridden profit keeps building on the collapse of our climate, we must take them on at the global scale. We must blockade them and march against them, from France to Mozambique, from Bangladesh to Argentina, from Uganda to Canada. From their refineries to their pipelines, from their boardrooms to the bank vaults¹⁰, from their offshore platforms to their neighbourhood gas stations. They need to be fought on a global scale as a joint effort from peoples and social movements worldwide.

We need to collapse Total, before Total collapses us.

Join us. Its time to bring the fight to them.

L'initiative Collapse Total cherche à créer un plan d'action indépendant, coordonner des espaces pour le mouvement de justice climatique et impliquer un large éventail de stratégies ; un cadre d'action radical pour atteindre les objectifs climatiques. Cette création reflète ici encore la tendance du mouvement vers des initiatives décentralisées qui appuient sur l'action directe.

*

* *

Habituellement largement concentrées sur des questions de réduction de la demande en combustibles fossiles, un ensemble d'initiatives ont été adoptées en marge des négociations visant la réduction de l'offre. Plusieurs grandes puissances ont annoncé leur sortie progressive du charbon, plus d'un millier d'institutions publiques se sont engagées à désinvestir des combustibles fossiles, plusieurs annonces ont été faites sur la nécessaire réduction des hydrocarbures. Pourtant, sur le pétrole et le gaz, des pays comme les États-Unis, la Chine, la Russie ou l'Arabie Saoudite par exemple, conservent des politiques énergétiques qui continueront à soutenir fortement le secteur²²⁴. Nous avons esquissé une dynamique de gouvernementalité qui prolonge les résultats de notre revue de littérature faite au chapitre 1 : le problème du réchauffement, en ne traitant pas des combustibles fossiles, continue à faire l'objet de stratégies de dépolitisation. Repolitiser le climat, pour le mouvement climato-fossile, consiste en une action de politisation des combustibles fossiles, qui s'opère par un recentrage permanent sur la ressource, quand il s'agit de commenter les avancées des négociations officielles. Le cadrage de diagnostic qui sous-tend cette politisation se développe sur une critique du Pacte de Glasgow actuel, et son manque d'ambition sur les combustibles fossiles - des actions majoritairement concentrées sur le méthane, et sur une critique du Net-Zéro, décrit comme un "Tricky Zero". Pour atteindre leur CDN, les différentes parties misent sur le recours à des stratégies d'élimination du CO₂ dans la réduction de leurs émissions, et au marché carbone pour l'échange de droits d'émissions, ce qui permet à de grandes nations comme le Canada, les États-Unis, la Norvège ou l'Australie d'intégrer dans leur prévisionnel une augmentation de leur production d'hydrocarbures dans les années à venir. Dans les termes de la Coalition, la conceptualisation du changement climatique et des combustibles est dissociée de son essence politique. Les combustibles sont externalisés par des normes, des valeurs, des pratiques inhérentes à des choix de société ; ils sont légitimés par des principes qui conditionnent les outils avec lesquels

224 Dans un article récent, Van Asselt et Newell (2022), en s'appuyant sur la COP26, décrivent deux modèles possibles par lesquels la coopération internationale pourrait mener à une restriction des combustibles fossiles dans les années à venir. Ils différencient les approches de « club », qui rassemblent un groupe d'États ou d'autres acteurs, travaillant sous la forme de coalition pour un accord international non contraignant destiné à lutter contre la production des combustibles fossiles (p. ex. PCCA, BOGA) et les Accords Multilatéraux sur l'Environnement, qui sont un régime environnemental multilatéral basé sur un traité juridiquement contraignant, qui inclut une large participation des membres, participation soutenue par des dispositions institutionnelles. Les auteurs concluent que le scénario le plus probable sera celui d'un accord multilatéral de type club ; cette approche est justement celle qui semble contestée par les organisations, qui avancent que les règles qui encadrent ce type d'accord ne sont pas claires.

les problèmes sont résolus : la concurrence, le marché, la poursuite du profit. Le cadrage critique ces constructions sociales et historiques comme des données « naturelles », soulignant systématiquement les divers « points d'injustice » qui découlent de l'adoption de ces instruments. Ce système naturalise donc certaines solutions, et contribue à marginaliser ou à invisibiliser les alternatives. Ces mêmes systèmes ont la charge de traiter de la transition énergétique.

3. PERSPECTIVES PORTÉES PAR LA COP26 COALITION : DU CHANGEMENT RADICAL À UNE VISION ÉCO-SOCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT RENOUVELABLE

Nous nous sommes jusqu'ici attachés à comprendre certaines « lignes de failles » sur lesquelles les organisations de la COP26 Coalition s'appuyaient pour remettre en question les paradigmes conventionnels portés par la COP26 en lien avec les combustibles fossiles. Dans les lignes qui suivent, nous nous proposons de revenir sur la proposition d'un Green New Deal Radical et de mieux saisir ce que cette proposition implique en termes de transition énergétique. Ainsi, cette dernière partie condense un cadrage de pronostic en réponse aux combustibles fossiles tel que formulé par la COP26 Coalition.

3.1. LA COP26 COALITION : POUR UN GLOBAL GREEN NEW DEAL RADICAL

“We have to start saying, ‘well, yes, brilliant that you start calling for climate justice. It’s amazing that you’re talking about carbon colonialism. It’s amazing that you’re using all of these slogans. Now we have to translate those slogans into hard political demands’”.
Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

“We’re talking about creating a society that is equitable and fair. We’re talking about how to create a society where we don’t want to move from fossil fuels extraction to a new wave of green extraction for renewable energy.” Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

Les organisations plaident en faveur de modèles économiques alternatifs. L'une des propositions est le Global Green New Deal (GGND). Le GGND est un ensemble d'initiatives pluralistes, qui dépasse celle du New Deal de Roosevelt des années 1930. D'abord conceptualisé par Thomas Friedman en 2007 puis défini par l'UNEP en 2009, il repose sur trois principaux éléments : stimulus économique piloté par l'État, réforme réglementaire au niveau national incluant des lois environnementales, coopération internationale sur le commerce, l'aide, le marché carbone et le transfert technologique. Le GGND a gagné en popularité dans de nombreux pays, les Institutions Plurilatérales des Sommets (ISP) sont en charge de développer un ensemble de normes pour faire

émerger, disséminer et internationaliser le GGND dans la gouvernance mondiale, ce qui pose de ce fait un ensemble de problèmes (Johnstone 2022)²²⁵.

L'idée a été défendue dans les ouvrages de Klein, *One Fire*, et *the Green New Deal* de Jeremy Rikin. Il est demandé à être *radical*, pour inclure une transformation structurelle radicale du secteur financier et de l'économie. Les systèmes économiques, financiers et les écosystèmes étant étroitement liés, un changement ne peut faire l'économie d'une révision globale du secteur. Ainsi, il s'organise autour de quatre questions : le maintien en dessous de 1,5 degrés Celsius ; la résolution des inégalités et de la pauvreté ; la prospérité dans les limites de la planète ; le déracinement des injustices historiques pour une société fondée sur la réparation. Pour combattre le changement climatique, les combustibles fossiles sont la cible première, traité à partir du système financier. Ce système globalisé est caractérisé par des crédits gérés par des spéculateurs, qui contribuent à faire monter les prix des actifs existants et à stimuler la consommation de ressources naturelles. La principale proposition est donc de s'attaquer à ces « crédits faciles ».

LE TRAITE DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Pour maintenir les températures en dessous des 1,5 degrés Celsius, les organisations plaident pour un traité de « non-prolifération des combustibles fossiles » (FF-NPT), qui a fait l'objet de plusieurs conférences. Ce traité dépasse le cadre de la Coalition, il est aujourd'hui soutenu par 13 villes et gouvernements locaux, plus de 12 000 personnes et 600 organisations dans le monde. Le FF-NPT cherche à inciter un effort global pour mettre fin à l'ensemble des combustibles²²⁶. Le FF-NPT repose sur trois piliers : la non-prolifération, une sortie « juste » et une juste transition. Newell et Simms (2020), en s'inspirant du traité de non-prolifération du nucléaire, détaillent son programme potentiel : un premier pilier de la non-prolifération, qui vise à empêcher l'exploitation de nouvelles ressources en combustibles fossiles et à fixer des limites à ce qui peut être extrait. Les auteurs suggèrent la mise à jour d'une cartographie d'évaluation des réserves globales de combustibles fossiles, des rapports réguliers par les ministères de l'Énergie et un suivi par des institutions comme l'AIE. Les infrastructures devraient être surveillées et des mécanismes de conformité communément vérifiés. Le second pilier est le désarmement : en proposant de ne pas se concentrer uniquement sur l'offre de fossile, mais d'engager aussi des actions fortes sur la demande, il est réclamé la réduction coordonnée des infrastructures de fossiles et la réduction de la demande par la planification de l'énergie, du logement et des transports. Enfin, un dernier pilier met l'accent sur l'extension des initiatives de fourniture d'énergie propre aux pays les plus démunis, proposant une réorientation des

²²⁵ Le concept a gagné en popularité ces dernières années aux États-Unis. Le GGND est un ensemble de politiques fédérales, d'abord défendues et proposées par Alexandria Ocasio-Cortez, représentante démocrate à New York, dont l'objectif est de décarboner et développer l'économie par le biais d'une coordination internationale. L'objectif et une transformation globale des sociétés pour atteindre l'objectif 1,5°. Ocasio-Cortez, avec le sénateur démocrate Ed Markey du Massachusetts, ont proposé la résolution lors d'une conférence de presse au Capitole à Washington DC, en février 2019 ; ils mettent l'accent sur des investissements publics dans la production de solaire et d'éolien, la promotion des véhicules zéro émission et l'efficacité énergétique

²²⁶ Pour en savoir plus sur l'initiative du Traité sur la Non-Prolifération des combustibles fossiles : <https://fossilfuel treaty.org>

fonds actuels de subvention au fossile qui seraient gérés par des moyens comme la taxe mondiale sur le carbone. L'intérêt et les modalités de la mise en place d'un tel traité ont fait l'objet de plusieurs publications (Howard et al. 2022; Newell, van Asselt, et Daley 2022)

Le FF-NPT est notamment porté par l'organisation de lutte contre la pauvreté anglaise War on Want, qui appelle à une transformation radicale de l'économie pour lutter à la fois contre le changement climatique et les inégalités économiques :

“You don't need fossil fuels at all. This idea that we need fossil fuels for wellbeing is completely false. And that's one of the main houses of cards that our current system is built upon – the idea we need a highly industrial system in order to lead decent lives [...]. You cannot be a billionaire and low-carbon, but you can be a perfectly decent human population and low-carbon. So, the question is: are we supporting the economy? Are we supporting economic growth, and inequality, and wealth accumulation? Or are we supporting people's basic needs and a decent living standard? And if you model from decent living standards up, if you say, 'this is what people need - they need shelter, they need food, they need appliances, they need that everybody gets a smart phone, that every house gets a laptop' - you know, if we model up from those basic needs, you find that we can satisfy every single person's basic needs all over the world, regardless of climate conditions or geography, at a level of energy use that is a little bit less than half of what is used today.” Intervenant à la 6^{ème} Assemblée de Mouvement.

Des liens sont faits avec les mouvements “slow” qui militent un retour à la lenteur dans divers domaines de la vie quotidienne (alimentation, transport, travail, loisir). Ce qui résonne également avec les travaux d'Hartmut Rosa sur l'accélération du temps, qui expose comment le temps s'est « accéléré » du fait de l'omniprésence des technologies, des changements sociaux et des rythmes de vie, ce qui a contribué à l'augmentation généralisée de tensions sociales. Ainsi, l'impératif se porte sur une quête de modération tant au niveau de l'accumulation matérielle que de la consommation des ressources²²⁷.

DE LA “JUST TRANSITION” A LA “JUSTICE TRANSITION”

Comme discuté jusqu'ici, les critiques de la COP26 Coalition ciblent la logique de production et les visions d'entreprises du progrès social, qui se « déplacent » d'une approche d'exploitation à une autre. Kenis et Mathijs (2014) avaient déjà pointé un changement de paradigme, passant de « pollueur » à « transitionniste » dans les négociations sur le climat.

Les critiques d'un changement de paradigme –qui ne remettent pas en question les fondamentaux qui les portent – s'incarnent pour le mouvement social à la fois dans le fonctionnement des COP (« fausses solutions », marché vert, marché carbone et ensemble de techniques d'ingénierie

227 Des chercheurs comme J. Hickel et G. Kallis (2020) ont soutenu que la décroissance économique est nécessaire pour atténuer le changement climatique, en partie parce que la foi dans le progrès technologique a été insuffisante pour atténuer ces changements. Cet objectif de décroissance est par ailleurs aujourd'hui assumé par un nombre croissant de politiques et d'organisations internationales.

climatique) et dans le fonctionnement des grandes entreprises (qui perpétuent un même modèle). Ils défient l'orthodoxie économique, décrite comme le « dieu séculaire », qui valorise la croissance à tout prix²²⁸. L'activisme contre les entreprises des combustibles fossiles est un choix « naturel » de la critique, car il reflète l'identité et les croyances fondamentales sur eux-mêmes et le monde :

“But when we talk about emitting, it's actually about all the economic activities that humans are doing. So, it's about production. It's about consumption. It's about trading and shipping and innovation. It's everything that is seen in the economic sense. The big elephant in the room is that most of the rich countries built their economies and achieved prosperity by emitting greenhouse gases.” Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

Le rejet de l'industrie verte en tant que « simple extension extractive » appelle à un changement idéologique plutôt qu'à des « solutions superficielles fondées sur le « colonialisme et la répression ». Les idées écosocialistes sont utilisées par de nombreux militants du mouvement pour éclairer leurs analyses des causes du problème et proposer des solutions potentielles de changement. Comme nous l'avons montré au chapitre 2, les liens avec cette idéologie politique peuvent être renvoyés au début des années 2000, par la création de coalitions appelant à un « changement de système », plutôt qu'à sa réforme, au moment de la formation de Climate Justice Now ! en décembre 2007 à la COP13 de Bali, marquait un tournant dans les méthodes utilisées pour lutter contre le changement climatique et la tentative qui s'en est suivie d'établir une coalition éco socialiste internationale²²⁹. Nous rappelions aussi les racines politiques du mouvement, qui voit de nombreux acteurs impliqués dans le mouvement altermondialiste qui a émergé dans les 1990²³⁰. Par ailleurs, les idées écosocialistes et les actions de solidarités sont inspirées des groupes autochtones militants pour la justice environnementale, et par des mouvements populaires comme le mouvement des travailleurs sans terre au Brésil et le mouvement La Via Campesina, qui lutte pour la souveraineté alimentaire²³¹.

228 Comme nous l'avons vu, les indicateurs du laisser-faire et de la croissance sont accusés de négliger la nature multidimensionnelle du bien-être humain, et des coûts associés. Bien qu'efficaces dans la génération de richesse, ils contribuent à de vastes inégalités sociales ; il est rappelé que les 1% les plus riches possèdent plus de deux fois plus de richesse que 6,9 milliards de personnes. Cette disparité est incompatible avec une distribution équitable.

229 Comme nous l'avons vu au chapitre 2, la frange radicale est en opposition à la frange modérée, réformiste. La France radicale pour la justice climatique conçoit le capitalisme comme la cause des crises écologiques, sociales, économiques et politiques actuelles. Il faut donc « changer le système ».

230 Voir par ailleurs l'ouvrage de Naomi Klein, “This changes everything” (2015), dans lequel l'auteur met en évidence le rôle des combustibles fossiles dans le changement climatique et qu'il est au fondement de la structuration capitaliste actuelle.

231 L'argument anti capitaliste se retrouve dans les discours qui caractérisent la formation des organisations. A la troisième assemblée de mouvement, l'Alliance des femmes africaines, qui milite pour la construction d'un mouvement féministe de premier plan en Afrique, s'est attaqué à l'extractivisme et à ses « effets néfastes » : “in the global south, most of the climate justice campaigners did not start as environmental campaigners. They started with a debt movement. It started with an anti-imperialist anti anti-dictatorship movement, but most of the time, when we talk about climate, we want to silence those movements that wanted to overhaul the economy, recalibrate the activities in which we have to stop. We wanted it to be the edge in this machine of capitalism”. Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

Si nous rappelons ce fait, c'est que cette histoire et tendance politique a des implications sur la façon dont le travail est conceptualisé et les tactiques qui y sont associées.

“We have to move from just transition to a justice transition. We have to stop talking about cutting carbon and start talking about cutting injustice. We have to start telling the story of the world that we want. Neoliberalism's greatest victory has not been in the structural inequalities and the economic inequality imposed on the rest of the world, on everywhere in the world. It's been the fact that it's taken away our ability to be able to imagine that there could be something different, that we can create an alternative. We have to believe that we can create an alternative.” Intervenant à la 3^{ème} Assemblée de Mouvement.

L'appel à transition d'une « just transition » à une « justice transition » est un approfondissement et une extension du cadre pratique du changement social à venir. La transition juste vise à assurer que les bénéfices et les charges de la transition vers une économie bas carbone soient partagés équitablement, en mettant l'accent sur la protection des travailleurs et des communautés vulnérables face aux impacts économiques de la transition. La « justice transition » souligne un élargissement, car elle propose aussi l'adoption de mesures correctives contre les inégalités structurelles, la marginalisation et l'exploitation exacerbées par le système économique actuel. Cela implique une plus grande radicalité dans la transformation des structures de pouvoir qui sous-tendent la crise, tout en appelant à l'exploration de nouvelles voies pour reconfigurer la relation humain-environnement. Cette transformation engage enfin une nouvelle forme de conception du travail. Dans les propos des intervenants, un transfert des outils et des connaissances doit être opéré vers les travailleurs de l'industrie. Ils appuient sur le fait que les constructions des infrastructures du solaire, du CCS ou de l'éolien vont demander de grandes quantités d'équipements et de connaissances, une nouvelle chaîne de valeur, qui doit être planifiée, plutôt que d'être laissée aux mains du marché. Cela nécessite aussi, pour les ingénieurs pétroliers, les chimistes et les techniciens actuellement employés dans l'industrie fossile, de transiter vers ces nouveaux métiers.

3.2. LES INDUSTRIES FOSSILES DANS LA TRANSITION : UNE PLACE CONTESTÉE

“The conference of the polluters has become the conference of the prophets.”
Intervenant à la 1^{ère} Assemblée de Mouvement.

La transition vers les énergies renouvelables est une nécessité que reconnaissent les institutions officielles, ainsi qu'un grand nombre d'entreprises et d'organisations. En amont de la COP26, 188 des 190 pays ayant ratifié l'AP ont présenté leurs CDN à la CCNUCC, dont 90 % d'entre eux mentionnaient les énergies renouvelables et incluaient des objectifs dans la production verte d'électricité qui, s'ils étaient atteints, permettraient une hausse de près de 42 % de la capacité mondiale d'énergies renouvelables d'ici 2030 (IRENA 2020). La COP26 a renforcé ce positionnement ; 46 pays ont rejoint le GCCPS, déclarant leurs volontés de transiter du charbon à

l'énergie propre d'ici 2030 pour les économies majeures et 2040 pour celles en développement et cela, sans système de CCS²³².

Pour négocier ces questions, les COP ne se basent pas sur des scénarios de transition précis, mais sur une multitude de données scientifiques. C'est généralement à partir des scénarios de l'AIE que la plupart des décisions politiques et financières relatives à l'énergie sont prises. Le World Energy Outlook (WEO) est à ce titre particulièrement influent, ses publications annuelles ont une incidence majeure sur les orientations des investisseurs et participent d'une stratégie entrepreneuriale vis-à-vis des renouvelables. Des entreprises comme TTE, ou encore Shell, investissent massivement dans la recherche de nouvelles sources d'énergie décarbonée pour l'électricité et des molécules sans fossiles (biomolécules et molécules de synthèse)²³³.

La COP26 Coalition affirme la possibilité d'atteindre un mix 100 % renouvelable d'ici 2050 ; dans cette perspective, les prises de position fortes précitées sont pourtant décrites comme insuffisantes, pour deux principales raisons.

La première est que les subventions sont dévolues aux renouvelables et restent nettement inférieures à celles allouées aux énergies fossiles : ce sont 90 milliards d'euros pour les secondes, pour 330 milliards d'euros pour les premières. Ici encore, est fait référence à des stratégies de greenwashing, ou d'écoblanchiment, cette entreprise délibérée de présenter les actions d'une entité comme plus écologiques qu'elles ne le sont réellement. Ces stratégies, dénoncées tout au long de l'évènement à diverses occasions, retarderaient, in fine, la transition. Dans le cas des renouvelables, et à titre d'exemple, les scénarios WEO de l'AIE démontrent qu'en intégrant les ambitions renouvelables, le monde continue de se diriger vers un scénario à 3 degrés Celsius²³⁴.

La seconde est que la transition ne doit pas se faire à n'importe quel prix. La rhétorique techno-optimiste, qui veut que les innovations technologiques offrent des solutions aux défis planétaires actuels, est contestée, comme nous l'avons vu, sur l'ensemble des technologies de réduction des émissions – mais aussi sur les énergies renouvelables elles-mêmes, car miser sur le tout technologique est aussi une forme d'évitement de la question de la baisse des émissions.

Ci-après, nous relevons deux principaux points sur lesquels la COP26 Coalition a mis en cause les industriels du fossile quand il s'agit de parler de transition : la légitimité des développeurs et la perpétuation d'un "business as usual".

232 <https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20230313120149/https://ukcop26.org/global-coal-to-clean-power-transition-statement/>

233 Pour exemples, en 2022, TTE a mis en service 6,5 GW de renouvelables, en investissant 4 milliards de dollars dans des ces énergies bas carbone, qui sera porté à 5 pour 2023 ; ce qui ramène à 33% les investissements de la Compagnie orientés vers les énergies bas-carbone. 30% des investissements sont orientés vers les nouveaux projets de pétrole, de gaz et de GNL, le reste étant orienté vers la maintenance des installations pétrolières et gazières.

234 Une analyse des CDN, au vu des engagements de court terme conclus à Glasgow, place la planète sur une trajectoire d'augmentation des températures de 2,3° à la fin du siècle, dans un scénario optimiste.

UNE LÉGITIMITÉ CONTESTÉE DES INDUSTRIES FOSSILES DANS LA TRANSITION

Le principal point de contestation que nous avons rencontré renvoie à la légitimité des développeurs dans le contexte de la transition. Une série de travaux récents souligne le nécessaire triptyque crédibilité, portage et légitimité des développeurs pour l'acceptabilité de leurs projets (Batel 2020 ; Chailleux et Arnauld de Sartre 2021 ; Gendron 2014 ; Wüstenhagen, Wolsink, et Burer 2007). La légitimité est définie par Suchman (1995) comme "generalized perception or assumption that the actions of an entity are desirable, proper, or appropriate within some socially constructed system of norms, values, beliefs, and definitions". La crédibilité renvoie à la perception que les informations communiquées par les porteurs de projets sont fiables, claires et qu'elles respectent les engagements pris envers la communauté (accords, rôles, responsabilités), quand la confiance renvoie à une relation qui se construit au fil du temps et résulte d'expérience partagée²³⁵. Ces différents points ne se conçoivent pas sans une évaluation poussée du rôle, des motivations et des alignements avec les valeurs et les objectifs des porteurs de projets dans le contexte de la transition énergétique. La fabrique volontaire de l'ignorance, le greenwashing et les marques de connivences entre industries et institutions gouvernementales sont régulièrement associés aux discours sur le sujet. L'étude d'InfluenceMap a par exemple révélé courant novembre 2021 que depuis l'AP, les 5 majors ont investi plus d'un milliard de dollars de fonds d'actionnaires dans des activités de marquage et de lobbying trompeurs liés au climat (InfluenceMap 2022). Le constat vaut aussi pour les instances officielles, sur lesquelles se portent une défiance et un scepticisme quant à leur motivation dénuée d'intérêts financiers et géopolitiques dans le portage de la transition. Les militants rappellent la présence historique des industries fossiles dans l'organisation des COP : Iberdola, Suez et Santander ont été des mécènes majeurs de la COP25 à Madrid. La COP21 a été largement parrainée par des géants du charbon et du nucléaire (Engie, EDF) et des banques d'investissement du fossile, comme BNP Paribas et Barclays ; une entreprise investissant dans la fracturation hydraulique ; aussi parrain du pavillon du Royaume-Uni à la COP23 en 2017. La COP24 à Katowice en Pologne a été parrainée par des entreprises publiques du charbon. À la COP26, l'étude de The Ferrets, une coopérative de journalistes, a été reprise dans de nombreux discours – selon cette dernière, ce furent près de 1 000 représentants de l'industrie du fossile et des entreprises nucléaires qui ont été enregistrées, dont 233 étaient liés aux fossiles, la plus grande délégation de l'International Emissions Trading Association (IEATA) représentant 103 personnes sur les 39 000 au total (The Ferret 2021). De cette connivence, les modalités de cette transition seraient de facto biaisées, et ce, pour plusieurs raisons : le manque de transparence des accords éventuels, la priorité donnée aux industriels en cas de conflits, les conflits d'intérêts, la faible réglementation et surveillance des engagements et une focalisation sur les intérêts commerciaux qui dilueraient les objectifs de durabilité.

²³⁵ Notons que le triptyque légitimité-crédibilité-confiance est au fondement du modèle de Boutillier et Thompson qui, les premiers, ont proposé l'idée de la légitimité sociale comme une composante essentielle du « Permis Social d'Opérer », cette légitimité étant entendue comme le respect de la société et des normes établies par elle, que celles-ci soient d'ordre juridique, social ou culturel, formel et informel (Boutillier et Thomson 2011).

TECHNOLOGIES DE TRANSITION : DÉPASSER LE “BUSINESS AS USUAL”

Les politiques de finance verte font l'objet de critiques en elles-mêmes, pour leurs modalités de développement et pour leurs potentiels impacts. Les solutions comme l'hydrogène, les biocarburants et les investissements dans les CDR sont accusées de ne pas constituer une rupture avec les modèles énergétiques basés sur les combustibles fossiles, voire même d'en aggraver le problème des émissions.

“When it comes to shifting money from fossil fuels to green energy, that is definitely worthwhile and important, but we should still be vigilant and careful the fact that not all green climate finance is equal. The government's net zero strategy and the money it has been putting behind that in the past few months are focused on a few key things, which they will make central planks of its green transition. This includes things like fossil fuel, hydrogen, which produces more carbon emissions than just burning gas, carbon capture and storage, which is a sort of fancy technology that will never do what the government says it will, and biofuels, natural gas, all sorts of things, which are almost just as damaging as just burning fossil fuels in the first place. So, as we start trying to shift the emphasis of public finance, we need to sort of really watch out for these different kind of planks that form what a capitalist dream green transition looks like. I'm really campaigned for just this transition that kind of focuses on impacts on communities and global south.” Intervenant à la Climate Justice Movement Strategy #3²³⁶

La dynamique du pouvoir, menée par des intérêts économiques, influence les décisions de transition. Ce “capitalist dream green transition” favoriserait des solutions partielles et insuffisantes ; l'hydrogène est aujourd'hui présenté comme une solution d'avenir, mais il reste produit à plus de 95 % à partir d'énergies fossiles (hydrogène gris et bleu) avec donc des émissions de CO₂ importantes – quand l'hydrogène vert pose des questions de prédation des usages, et donc questionne l'utilisation de l'électricité renouvelable. Cela vaut aussi pour les biocarburants, dont la critique porte sur l'utilisation des terres, la déforestation, la sécurité alimentaire – à ce sujet aussi, les remarques portent sur la balance énergétique, c'est-à-dire la quantité d'énergie nécessaire pour leur production comparée à l'énergie qu'il fournissent.

Cela ne veut pas pour autant dire que ces technologies sont systématiquement rejetées. Le CCS par exemple, bien que largement critiqué, fait l'objet de demande de concertation sur ses modalités potentielles de développement. Aujourd'hui, ce sont les industries du fossile qui détiennent les capitaux pour mettre en œuvre les infrastructures à grande échelle et qui prévoient une reconversion des travailleurs de l'industrie fossiles vers la capture et la séquestration du carbone. Les

236 Elles soulignent aussi les implications socio-environnementales de la dépendance aux métaux rares dans la transition. Les technologies dites vertes qui nécessitent d'importantes quantités de métaux (cobalt, lithium, bois de balsa etc.), qui sont souvent extraits aux Suds, et engagement d'importantes pollutions (déforestations, impacts sur les cours d'eau et les écosystèmes). De plus, les communautés locales sont souvent affectées par ces activités, subissent des déplacements forcés, des violations des Droits de l'homme et des conditions de travail peu encadrées. La dépendance à ces terres rares crée par ailleurs une nouvelle forme de vulnérabilité géopolitique, car les pays consommateurs deviennent dépendants des pays productions, ce qui peut créer de nouvelles instabilités géopolitiques.

organisations de travailleurs et syndicats supportent largement cette technologie dans la mesure où ces développements sont concertés et nationalisés.

Les énergies renouvelables sont aujourd'hui majoritairement développées avec une logique de « méga-projets ». Ces développements sont accusés de reproduire les problématiques associées à l'industrie fossile, s'ils sont pilotés par les mêmes acteurs. À l'instar des entreprises extractives, les gains générés par les énergies renouvelables bénéficient aux entreprises transnationales, au détriment des communautés locales qui en supportent les coûts environnementaux et sociaux. La transformation de l'énergie solaire en électricité reposant sur les mêmes réseaux de production mondialisés, les mêmes caractéristiques de l'exploitation des ressources et leur développement sont perçus comme s'inscrivant dans la longue histoire de spoliation des ressources par les acteurs en présence²³⁷. L'accent est également mis sur la stratégie probable visant à détourner l'attention du lien entre violation des Droits de l'homme et justice climatique. Svampa (2015) avait déjà souligné que la « commoditisation » des énergies renouvelables, dirigées par de grands acteurs de l'industrie énergétique, peut perpétuer des inégalités socio-économiques similaires à celles que l'on observe dans le secteur des énergies fossiles ; la situation actuelle peut engendrer une même dépendance envers les acteurs dominants du secteur énergétique, pour les mêmes difficultés d'accès à l'énergie par les communautés isolées, freinant les solutions énergétiques décentralisées, communautaires, démocratiques. Les acteurs appellent à un plus grand degré de participation de la société civile et des différentes communautés dans l'élaboration des politiques énergétiques. Comme souvent répété, il est ici défendu une association des renouvelables avec une transformation socio-économique globale, qui éviterait la reproduction des inégalités et injustices du passé ; en d'autres mots, une relocalisation du « pouvoir énergétique ».

Dans ce même ordre d'idées, nous notons une tension entre un imaginaire du développement techniciste et la volonté de préservation et de promotion des savoirs ancestraux.

“Our vision is very different to those who make the decisions at COP. We have ancestral connections to the environment and Mother Earth. These are spiritual spaces that we would never negotiate or offset for money, but the working groups don't represent the views of our communities or explain what these carbon markets actually mean.” Chief Ninawa Inu Huni Kui, The Guardian, 2021.

L'imaginaire techniciste est conçu comme une restriction du champ des possibles par la prolongation des modes de vie actuels. C'est d'ailleurs ce que cherchent la plupart des méthodes existantes de planification et de prévisions dans le secteur industriel, le mot transition renvoyant à un changement progressif et consensuel (à l'inverse de révolution et crises) ; outre le fait que le caractère inévitable d'une transition énergétique participe à « entraver notre capacité à nous engager et à y répondre » (High et Smith 2019), elle perpétue, disons-le encore, un même système de

237 À l'extérieur des négociations, les noms des défenseurs du climat assassinés ont été projetés sur un large écran. Selon Global Witness, au moins 1 005 défenseurs de l'environnement et des droits fonciers ont été assassinés depuis l'AP ; un tiers étant des autochtones. Nous citerons pour exemple la lauréate du prix Goldman pour les défenseurs de l'environnement, Berta Caceres, qui a été abattue en 2016 à son domicile, au Honduras, en raison de son opposition à la construction d'un barrage sur la rivière considérée comme sacrée par son peuple, les Lenca.

production de la connaissance : méthodes scientifiques et technologiques, réglementations et standards formels visant la rentabilité. À l'inverse, les savoirs ancestraux reposent sur des connaissances et pratiques transmises à travers de multiples générations, enracinées dans la culture et donc l'environnement. Ces approches mettent en harmonie la nature, la durabilité et la responsabilité communautaire. Les savoirs ancestraux intègrent une compréhension « profonde » des systèmes, des cycles et des interconnexions et ont déjà été appliqués dans la gestion durable de terres, dans leur conservation, la biodiversité ou les prévisions météorologiques locales (Gómez-Baggethun, Corbera, et Reyes-García 2013). Les savoirs traditionnels sont reconnus par les instances officielles dans la lutte contre le changement climatique ; les organisations appuient sur la nécessaire relation spirituelle, un droit à la nature, un mouvement du *slow*.

Enfin, des exploitations pétrolières et gazières aux projets renouvelables, les militants s'opposent à toute initiative susceptible de compromettre la durabilité des écosystèmes. Dans le développement des énergies renouvelables, certains acteurs sont particulièrement virulents concernant les impacts potentiels, insistant sur le respect des zones protégées et dénonçant les atteintes à la biodiversité, « parent pauvre » de la transition. Pour ne prendre que le cas de l'éolien, la technologie est souvent contestée dans les lieux de son développement. En France par exemple, Sea Sheperd, une organisation internationale limitée par ses membres et son budget, mais à forte influence médiatique, affirme que le climat est utilisé comme une excuse hypocrite par des hommes d'affaires qui cherchent à exploiter une nouvelle source de profit. Dans les critiques, est soulignée la difficulté pour les porteurs de cette technologie de mettre en place et de respecter des processus d'évitement-atténuation-compensation (séquence ERC). Inquiète du fait que dans ces processus, la biodiversité est délaissée au profit du développement, l'organisation appelle à un moratoire sur un ensemble de zones marines protégées²³⁸. Les organisations soulignent que le bon état écologique doit être le point de référence réglementaire et scientifique des développements, cherchant à « mettre la biodiversité sur le même plan que le climat », la contribution fiscale du développement des renouvelables pouvant être utilisée pour la préservation de la biodiversité.

*

* *

Dans cette dernière partie, nous avons pointé deux traités alternatifs, dont les propositions se constituent en cadrage de diagnostic : le Green New Deal Radical et le Traité de Non-Prolifération des Combustibles fossiles. Le second propose un arrêt progressif de l'exploration, de l'extraction et de la consommation de combustibles fossiles, s'accompagne de mesures de soutien aux économies dépendantes de ces industries, en suggérant des mécanismes internationaux pour faciliter la

238 Sur l'éolien, toutes les organisations n'ont pas le même avis. D'autres organisations estiment que ce développement pourrait se faire dans des zones sensibles ; les demandes incluent la priorité aux zones à moindre impact environnemental, avec une priorité accordée à la biodiversité en cas de conflit. WWF nuance sa position en fonction des spécificités des façades maritimes. Sur la façade atlantique, par exemple, ils ne soutiennent pas les zones Natura 2000, mais en trouvent certaines acceptables en Méditerranée. Certains développements ont un impact positif sur la biodiversité, mais les acteurs semblent plutôt réservés à ce sujet, particulièrement pour les zones dégradées. C'est par exemple ce que souligne, en France encore, Nathalie Michel, du CNRS, qui décrit l'effet récif des structures éoliennes dans les zones dégradées. WWF estime que ces effets positifs sont plutôt limités à long terme.

coopération, le partage des technologies de transition et le financement. Le premier propose une transformation systémique de l'économie et, plus généralement, de la société, engageant le passage aux énergies durables, la création d'emplois, la mise en place de politiques de justice sociale.

La transition énergétique est forgée sur le postulat communément accepté qu'il y aurait une transition graduelle de l'énergie fossile vers l'énergie renouvelable. La critique de la COP26 Coalition porte sur la rationalité productive et l'imaginaire corporatif du changement social, qui transite d'une méthode extractive à une autre. La transition énergétique est appelée à respecter les principes de justices distributive, procédurale et de reconnaissance. Comme nous l'avons souligné, la « naturalisation du capitalisme », associée à des approches technicistes, et critiquée pour son potentiel d'empêcher d'imaginer des solutions alternatives. C'est pourquoi l'appel est à imaginer un avenir post-extractif, au jour d'une autre « entreprise humaine », qui formulerait une nouvelle communauté politique.

CONCLUSION

En 2009, à Copenhague, l'action Reclaim Power, orchestrée par CJN ! et le CJA a rassemblé près de 5 000 personnes dans l'objectif de créer un sommet alternatif aux négociations. De Moor et al. (2017) ont souligné une différence entre les coalitions de Copenhague et de Paris, cette dernière ayant connu une unification relative à travers le « spectre politique et stratégique ». La Coalition Climat 21 est née de cette collaboration, devenant l'une des plus grandes alliances d'organisations françaises et internationales impliquées dans les COP. J. De Moor, E. Morena, et J-B. Comby soulignent un consensus entre ces approches autour de cinq stratégies : « créer un espace discursif pour interpréter les résultats de la COP ; perturber et délégitimer les négociations (blocage de la conférence du Bourget) ; utiliser le méga-événement de la COP pour cibler les grands pollueurs ; promouvoir l'alternative concrète du mouvement à la crise climatique (par exemple, un système alimentaire et énergétique local et durable) ; utiliser la conférence de Paris pour construire et renforcer le mouvement climatique international pour « l'après-Paris » en attirant de nouveaux membres vers lui et en augmentant la cohérence interne du mouvement » (De Moor et al. 2017).

Notre enquête à la COP26 a montré des résultats similaires à Glasgow : la COP26 Coalition cherche elle aussi à organiser une arène dans laquelle le dialogue interorganisations est possible, fédérer pour mieux influencer les négociations, engager à l'action directe et participer de la création d'un « mouvement de mouvement ». Nos travaux n'ont pas montré les dissensions ou différences qui peuvent s'observer entre organisations qui peuvent utiliser des tactiques parfois opposées, comme celles du CAN et de CJN !. Ils se sont développés sur le potentiel d'alignement et de synthèse qu'offraient les différentes déclarations de la COP26 Coalition autour des combustibles fossiles, dans des espaces aussi divers que le Sommet des Peuples, les Assemblées de Mouvements et les divers workshops et conférences qui ont marqué le Fringe pour les deux semaines de négociations. Comparés aux coalitions précédentes, nous faisons le constat que les coalitions des COP gagnent en force et en importance ; les auteurs suscités notent qu'à la première réunion de la Coalition 21, les

organisations étaient au nombre de 170²³⁹ – si ce chiffre a pu augmenter jusqu'au début des négociations, d'après nos entretiens, la COP26 Coalition annonçait rapidement coaliser plus de 300 organisations.

Au regard des combustibles fossiles, nos résultats ont montré une dépolitisation du changement climatique dans les termes des négociations officielles sur l'énergie et dans les modalités envisagées pour la transition énergétique.

La COP26 a témoigné d'un recentrage sur les combustibles fossiles dans les textes de gouvernance climatique. Cette conférence a mis l'accent sur la nécessité de réduire les émissions de GES, en s'attaquant de façon significative au charbon. D'après les projections du Center for Research on Energy and Clean Air, le Pacte de Glasgow entraînera l'annulation de 90 nouvelles centrales au charbon – la construction des deux tiers de toutes ces centrales était prévue en dehors de la Chine – et la fermeture progressive de 370 centrales existantes qui n'avaient pas de date de clôture avant la COP26. 95 % des centrales seront maintenant couvertes par des engagements de réduction qui nécessiteront la fermeture de la majorité d'entre elles (CREA 2021). Le charbon est donc en passe d'être éliminé, même s'il s'agit encore à ce stade d'une réduction progressive. Près de 200 pays se sont engagés à éliminer les subventions aux énergies fossiles, une quinzaine de pays se sont engagés dans l'Alliance Beyond Oil and Gaz. Toutefois, il convient de souligner que le langage du texte final a été édulcoré - pour n'inclure que le charbon, oblitérant les hydrocarbures. L'institutionnalisation des combustibles fossiles à la COP26 est donc incomplète, ce qui participe de sa dépolitisation ; d'abord parce que les mises en œuvre des engagements pris sont encore incertaines – l'histoire ayant montré que les engagements n'ont pas tous été tenus – mais aussi parce que de nombreux domaines qui touchent au sujet n'ont pas fait l'objet de prise de position ; leur financement, les taux d'extraction, des engagements sur l'exploration, la responsabilité des industriels, des prises de position sur les secteurs les plus émetteurs etc.

Le second axe de dépolitisation sur lequel nous nous sommes penchés est celui de la transition énergétique. Le développement des énergies renouvelables et des technologies de réduction est considéré comme a priori « bon » pour lutter contre le réchauffement ; elles ne font pas l'objet de débats sur le choix de la technologie elle-même et des modalités de leur développement. En mettant de côté la complexité des milieux sociaux dans laquelle elles s'insèrent, elles ont le potentiel de reproduire des injustices procédurales, distributives et de reconnaissances.

Les discours des différents porteurs de paroles du mouvement climato-fossile donnent encore ici à voir une radicalisation du cadrage fossile accompagnant le cadre général de la justice climatique - qui s'intègre à une certaine façon de penser la nature politique de l'engagement contre le changement climatique.

239 La CC21 comprend, en 2014, 170 organisations de 37 pays. La coalition a été organisée par CAN France, Attac France et le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID). Les réunions ont également vu la participation des Amis de la Terre France, Alternativa et WWF France. De Moor, Morena, et Comby (2017) ont mis en lumière les dynamiques et tensions entre les différents groupes constituant la coalition, notamment entre la Coalition Climat 21 et le CJA, montrant que si une même vision de l'action collective était partagée, des différences subsistaient dans l'attitude face aux processus de négociation formels.

Le cadrage de la justice climatique se radicalise dans la mesure où il n'aboutit pas encore à des changements significatifs, mais que ce cadrage est, en plus, récupéré et transformé. Les termes de « justice climatique », de « transition juste » et le “system change, not climate change” sont des slogans qui ont été repris dans les négociations officielles et mobilisés par les industriels eux-mêmes. À la COP26, ils sont devenus des “buzzword”. Cette récupération participe d'une dilution du sens premier que leur avaient donné leurs initiateurs : les organisations de société civile. La justice climatique dépasse en effet l'aide financière pour s'adapter aux réchauffements dans les pays du Sud ; parce que les CDN et ses mécanismes de marché associés participent à l'idée de « brûler maintenant, payer plus tard », ils continuent à « aggraver les points chauds » ; l'institutionnalisation incomplète des combustibles fossiles contribue à la trajectoire 4 degrés Celsius. L'appel est à traduire les slogans en des demandes politiques fermes et à « redonner un sens profond » aux revendications. En ce sens, la repolitisation du changement climatique en cours portée par la justice climatique est incomplète et imparfaite, diluant les demandes du mouvement social, lequel réagit en réaffirmant une polarisation idéologique, à l'encontre d'un consensus – ce qui résonne ici avec nos constats sur le mouvement social norvégien réalisés au chapitre précédent.

Nous avons finalement pointé que l'organisation des revendications incarne une forme d'engagement politique qui se refuse à se limiter à des objectifs définis par les structures de pouvoir existantes, et cherche l'adoption d'alternatives radicales. Les alternatives au « monde fossile » ne peuvent, selon le mouvement social que nous avons étudié, être pensées qu'à la condition de reconnaître que le néolibéralisme a érodé la capacité collective à imaginer des alternatives. En ce sens, la repolitisation du changement climatique implique de questionner les relations de pouvoir, les valeurs qui les sous-tendent pour une réflexion approfondie sur les systèmes. Le changement climatique est un problème complexe qui véhicule diverses visions du monde et des idéologies – cette réflexion sur le système est aussi une façon de repenser l'interaction entre citoyenneté et politique. Dans cette optique, l'adoption d'un débat ouvert aurait pu permettre de reconstruire les identités sociales et de participer d'une création de valeurs communes. Pourtant, dans un contexte d'urgence et en l'absence de telle forme d'inclusion, les modalités pour « refaire politique » ne signifient pas une plus grande adhésion aux principes démocratiques tels que proposés par le vote des nations ou la représentativité dans les négociations ; elle nécessite d'adopter une approche émancipatrice. Nous pensons que la COP26 a été l'occasion d'un recentrage sur les combustibles fossiles ; avec un ensemble d'actions, de workshops et de conférences dédiés aux partages de stratégies collaboratives visant à contrer les industriels sur leurs sites de productions ou par la systématisation des recours en justice. Ainsi, la refonte des structures se pense à la fois sous la forme de l'auto-organisation aux différentes échelles locales, par l'action directe – démarche privilégiée pour « refaire politique » - mais aussi par l'adoption de solutions globales, dans l'utilisation des instruments des politiques actuelles.

Dans les années à venir, la création d'espace où la justice sociale et les intérêts économiques peuvent coexister continueront de représenter un défi certain.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette thèse était d'étudier les mobilisations contre les combustibles fossiles et pour la justice climatique. En nous concentrant sur un cas d'étude international et deux cas d'études situés en Norvège et à la COP26, notre étude s'est attachée à saisir l'évolution de ces mobilisations, la pluralité des modes d'exercices de contestation ainsi que les cadres qui les portent. Elle met en lumière divers arguments qui appuient la politisation accrue du débat sur les combustibles fossiles dans le contexte du changement climatique, soulignant l'effort du mouvement social pour réintroduire le sujet dans le discours politique. Que retenir de cette approche multifocale du mouvement contre les combustibles et pour la justice climatique ?

Tout d'abord, nous déduisons que nous avons rencontré deux mouvements sociaux : celui contre les combustibles d'une part, et celui contre le changement climatique d'autre part. Le mouvement anti-extractiviste est une action collective qui s'engage contre les impacts négatifs de l'extraction et de la production de combustibles fossiles. Largement développé en Amérique du Sud et en Afrique, il s'appuie sur des organisations locales et communautés autochtones, en première ligne de l'extraction et de la production fossiles – activités contre lesquelles ils cherchent à préserver leur moyen de subsistance, leur culture, l'environnement. Ces mouvements ont gagné en croissance au XXI^e siècle, s'alignant aux efforts globaux contre le changement climatique. Le mouvement contre le changement climatique, qui trouve ses origines dans le mouvement altermondialiste et le mouvement pour la justice environnementale, est une action globale qui plaide en faveur d'une action qui endiguerait le réchauffement, chercherait à sensibiliser à ses impacts, influencer les politiques publiques et le comportement des entreprises, promouvoir des pratiques *durables*. Il tire sa « force » de l'élan de l'internationalisation des luttes des années 1980-1990 pour se constituer transnationalement dans les années 2000. L'anti-extractivisme et l'anti-changement climatique trouvent des causes communes : les combustibles fossiles sont une source importante d'émissions carbone, la réduction de l'utilisation constitue une stratégie clé de l'atténuation. Par ailleurs, l'exploration, la production et le transport sont associés à un ensemble d'impacts environnementaux, sanitaires, socio-économiques qui contreviennent aux différentes dimensions de la justice distributive, procédurale et de reconnaissance. Enfin, l'industrie du fossile personnalise l'Occident néolibéral et les causes du changement climatique.

1. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FOSSILISATION

Notre recherche s'est appuyée sur trois hypothèses que nous avons cherché à questionner. Une première concernait l'influence réciproque de ces deux mouvements, le mouvement contre les combustibles fossiles et le mouvement contre le changement climatique. Nous postulons que la *fossilisation* est le résultat d'une fossilisation des conflits climats et de climatisation des conflits

contre les combustibles fossiles. Nous posons ensuite que la fossilisation est le résultat d'une transformation des cadres de la mobilisation pour une plus grande intersectionnalité. Troisièmement, que le mouvement social donnait à voir des modes d'expression des revendications sensibles et émotionnels.

La première partie de la thèse s'est attachée à décrire le contexte et à resituer théoriquement notre propos. Nous avons questionné une trajectoire de désabstraction du climat, ou un effort de la société civile – organisée en mouvement social – pour rendre les discussions, les représentations, les compréhensions et les actions liées au changement climatique plus concrètes et accessibles pour les acteurs de la gouvernance et les communautés touchées par ces changements. Nous avons posé que cette désabstraction trouve dans les combustibles fossiles un carburant d'importance, en ce que la ressource est non seulement racine du problème, mais aussi que ses divers impacts résonnent parmi un nombre diversifié de groupes revendicatifs.

Dans un premier chapitre, nous avons développé le constat qui soutient cette thèse : celui d'une forme d'imprégnation qui confine à l'invisibilisation multiscalaire des fossiles dans les sociétés modernes, comme cause et partie du phénomène de dépolitisation du climat par les institutions responsables de contrer le phénomène. Dans cette perspective, nous avons redessiné une sociohistoire des relations entre les deux sujets que sont les fossiles et le climat – en portant une attention au pétrole, comme ressource la plus largement « évitée ». En revenant sur le rôle central des fossiles dans la modernité, nous avons souligné leurs rôles physiques et symboliques et rappelé qu'ils influencent de nombreux domaines de la vie publique. Le résultat est que le traitement du changement climatique s'en est trouvé altéré, les fossiles n'ayant pas fait l'objet d'une cible prioritaire. La dépolitisation climatique s'est manifestée sous trois angles principaux : les instruments de régulation, la rationalité carbone et la production de l'ignorance. Les instruments tendent à proposer des solutions fondées sur une logique de marché. La rationalité carbone simplifie la complexité du problème en se focalisant sur une entrée chiffrée, omettant les dimensions sociales, économiques et politiques. La production de l'ignorance est une pratique stratégique, historique maintenant, des grands acteurs pour préserver leurs intérêts. De fait, le climat a été traité de différentes façons – sans jamais poser la question des combustibles fossiles. La politisation du changement climatique qui se fait loin des combustibles fossiles est, *de facto*, l'essence qui soutient les volontés de repolitisation des débats sur le climat.

Dans un deuxième chapitre, nous avons retracé la prise du mouvement avec ces objets sur le temps long. Nous sommes partis du principe sociologique que les mobilisations de la société civile sont des composantes essentielles du changement et que la pression exercée par les organisations de la société civile est importante dans l'avancement des traités visant l'amoindrissement de l'offre et de la demande de fossiles. Nous avons montré que les ONG, organisations à la source des critiques civiles du changement climatique, ont progressivement élargi leur réseau pour constituer ce qui deviendra un mouvement d'ampleur. L'émergence de la justice climatique a repositionné le débat dans le cadre d'inégalités économiques et capitalistiques, menant à une mobilisation transnationale. Deux moments clés ont été identifiés à partir de la revue de littérature : l'échec des négociations de Copenhague en 2009 a suscité une diversification des stratégies des organisations et une scission

entre acteurs opérant à l'interne et d'autres, opérant à l'externe (Inside-Outside), au même moment où la justice climatique devient un sujet prépondérant ; l'échec perçu comme renouvelé après les Accords de Paris de 2015 a engendré une nouvelle phase : le dialogue entre différentes franges s'est intensifié, plaçant l'énergie et les combustibles fossiles au cœur du débat. Dans un mouvement de radicalisation de la contestation, la question fossile a émergé comme un moyen puissant de repolitiser le débat climatique.

La seconde partie de notre travail renvoie à ce que l'on pourrait qualifier de second mouvement de désabstraction du climat. De l'évolution sociohistorique des revendications climatiques, avec l'institutionnalisation en cours de la question fossile, ces dernières années sont synonyme de spécialisation dans les répertoires d'actions des mobilisations. Le second mouvement de désabstraction renvoie à la montée de l'action directe et de la désobéissance civile, soutenues par un recours aux émotions. En nous concentrant sur la frange radicale du mouvement, nous avons pris en considération trois échelles, que nous n'avons pas cherché à comparer : une approche macro, qui s'incarne dans la revue statistique, une approche méso, dans la COP26 et une approche micro, dans les mobilisations norvégiennes.

Notre première hypothèse, à savoir le double mouvement de fossilisation et de climatisation des luttes, a été interrogée dans le chapitre 3, dont les analyses se sont concentrées sur la répartition mondiale des conflits contre les combustibles fossiles et pour la justice climatique, à partir de la base EJAAtlas. Trois classes de conflits ont été identifiées : les conflits liés aux impacts de l'exploitation fossile sur l'environnement et les populations locales, les conflits de partage de la valeur, liée à une inégale distribution des richesses, et les conflits systémiques, ajoutant aux arguments sociaux et politiques des deux premières catégories de conflits des arguments liés au changement climatique. Les deux premières classes renvoient à des mobilisations que l'on pourrait qualifier d'historiques ; ce sont des conflits plus proprement anti-extractifs. Dans la classe de conflits systémiques, le climat est d'importance, mais ne semble pas central dans la teneur des descriptions, la classe semblant renvoyer davantage à des questions de justice socio-environnementales – qui intègrent une large variété de revendications, pour ce que nous pourrions qualifier de « mouvement de mouvements ». De par ces résultats, la réalité a été plus complexe que ce que nous imaginions au départ. Nous avons vu que les conflits n'étaient pas « simplement » le résultat d'une climatisation des conflits fossiles ou d'une fossilisation des conflits climats ; les conflits fossiles sont en fait des plateformes pour des luttes convergentes, mettant en avant des revendications de justice intersectorielles et qui intègrent la question climat. Cette « climatisation du fossile » est soutenue par de grandes ENGO qui participent à en augmenter la portée, et des « moments stratégiques » : des sommets climats, des élections, mais aussi des accidents industriels.

Le chapitre 4 a été l'occasion de plonger dans un paysage particulier : la « fenêtre » d'opportunité politique que représente la campagne électorale norvégienne de 2021. La campagne, qualifiée de « climatique », a donné à voir un cas de démocratisation du discours sur les énergies fossiles, largement soutenu par une technicité militante et un ensemble de stratégies visant à rendre visible la question pétrolière. Pour expliquer ce phénomène, nous avons décrit un paysage militant scindé entre organisations internationales et nationales, et leur rapport singulier à la sphère politique,

comparativement plus « accessible » que dans d'autres pays. En retraçant le durcissement des demandes relatives à l'arrêt des explorations pétrolières (l'historique d'une fossilisation qui a d'abord été la charbonnisation), nous avons montré que les fossiles ont été un sujet de rapprochement entre groupes différenciés du mouvement. La Rebellion Nordique, menée par Extinction Rebellion, a caractérisé la montée et la réception de la désobéissance civile, un répertoire d'action peu usité dans le pays. Les revendications, cadrées par l'urgence, la morale et la solidarité, se sont incarnées dans une pratique artistique et des stratégies narratives mettant en scène un spectre élargi d'émotions. Les émotions sont une composante clé de la désabstraction puisqu'elles réhumanisent le climat, démystifient la science et rendent le problème plus personnel. Nous avons conclu que les diverses organisations ont su adapter stratégies et tactiques face à un paysage politique évolutif, en cherchant des solutions systématiques pour adresser les défis posés par la dépendance fossile ; le mouvement a été médiatisé et les blocages peu réprimés. Nous avons observé un cas de démocratisation des revendications qui n'accompagne cependant pas un changement politique significatif.

Le chapitre 5 s'est intéressé aux zones de la société civile à la COP26, le "Fringe", et à sa coalition organisante : la COP26 Coalition. Le rôle des coalitions, forgées autour des négociations, est de plus en plus important pour les négociations elles-mêmes. En questionnant à la fois l'institutionnalisation de la politique climatique et sa critique, nous avons élaboré notre propos autour de la lutte de pouvoir qui s'organise sur l'approche Net-Zéro. Les efforts d'intégration, par la gouvernance climatique et les entreprises, d'un vocable autour de la justice climatique et de la transition juste s'accompagnent d'une critique de la récupération pour un traitement jugé incomplet et partisan ; d'abord parce que les mises en œuvre des engagements pris sont encore incertaines – l'histoire ayant montré que les engagements n'ont pas tous été tenus – mais aussi parce que de nombreux domaines du problème n'ont pas fait l'objet de prise de position. La COP26 a une originalité par rapport aux autres : c'est la première fois que la déclaration finale mentionne explicitement les énergies fossiles, alors que les précédentes se contentaient d'appeler à limiter les émissions de CO₂. Pour le mouvement de société civile, c'est encore l'occasion d'appeler à des formes d'action plus radicales ; une occasion de se repositionner, de réaffirmer les demandes de transition juste et la reconnaissance que le néolibéralisme a érodé la capacité collective à imaginer des alternatives à un nouvel accord écologique mondial radical.

2. DE NOTRE CONTRIBUTION THEORIQUE A QUELQUES LIGNES DE FUITES POUR L'INDUSTRIE FOSSILE

Le fil rouge de notre thèse a porté sur la fossilisation des revendications contre le changement climatique. Nous avons montré une convergence des oppositions contre les combustibles fossiles et contre le réchauffement climatique. Elles n'aboutissent pas, toujours, à une fusion, mais se renforcent mutuellement ; elles permettent d'expliquer comment les mouvements se sont repositionnés pour attaquer les compagnies fossiles au nom de leurs impacts globaux.

Du résumé de cette thèse, notre contribution théorique se veut triple. D'abord, elle porte sur la caractérisation du cadrage fossile et son évolution temporelle. Ensuite, elle porte sur la façon dont ce cadre engage un renforcement des modalités d'actions directes. Enfin, la troisième contribution est une réflexion, à partir des demandes de mouvements, sur la place des entreprises dans le monde de demain.

Sous le cadre général de la justice climatique, le cadre fossile a acquis ces dernières années une puissance sans précédent ; au moment où la thèse a été engagée, ce cadre n'était pas aussi fort qu'aujourd'hui. Ces travaux ont permis d'étudier de l'« intérieur » les mouvements qui le portent. Synthétiquement, la fossilisation est un cadrage de diagnostic selon lequel les émissions engendrent le changement climatique. Ensuite, les industries fossiles partagent la responsabilité d'un fardeau historique : exactions, pertes de terres indigènes, épuisement des ressources, impacts sur la santé, l'économie, les structures sociales et économiques qui contribuent à faire de ce cadrage diagnostic une critique du système extractif *per se*. Contre cette vision, le cadrage motivationnel engage différents arguments clés, désignés pour inspirer l'action, provoquer un changement dans l'opinion publique, influencer les politiques climatiques et énergétiques. Selon ce cadrage, réduire la dépendance aux combustibles fossiles est une raison à l'action, développée dans un contexte d'urgence et en raison d'injonctions *morale* (justice intergénérationnelle, responsabilité dans les émissions historique, réduction des inégalités et respect des droits), *économique* (croissance durable, indépendance énergétique), *environnementale* et *sanitaire*. Le mouvement est davantage d'accord sur le problème que sur les solutions. Le cadre de pronostic, où la résolution desdits problèmes diverge en fonction du mouvement social *radical*, ou *révolutionnaire*, représenté par des organisations comme XR, 350.org, Sunrise Movement, Ende Gelände, CJN !, et *modéré*, ou *social/réformiste*, représenté par des organisations comme le CAN WWF, EDF, Sierra Club)²⁴⁰. Les radicaux se concentrent sur des changements systémiques, mettant l'accent sur la nécessité d'une refonte des systèmes politiques, économiques et sociaux existants dans l'objectif d'un abandon des combustibles fossiles. Ils sont plus enclins à utiliser la désobéissance civile directe. Les modérés cherchent des solutions pragmatiques, graduelles, souvent axées sur le marché dans des cadres sociopolitiques et économiques existants. Ils se concentrent sur la réforme, supportent les innovations technologiques et les mesures visant la réduction progressive de la dépendance fossile.

La politisation des énergies fossiles incarne une nouvelle phase de repolitisation du changement climatique ; le réchauffement, déjà ancré dans l'agenda politique, connaît une revitalisation à travers le prisme fossile. Cette redynamisation du débat climatique s'opère à différents niveaux d'analyse sociopolitique. À l'échelle macro, nous observons une mobilisation politique internationale qui traduit ces préoccupations dans des mécanismes de gouvernance globale, comme en a témoigné le traité de Glasgow. Au niveau méso, les organisations se positionnent de façon plus importante, comme en attestent les nombreuses stratégies de désengagement des subventions fossiles par les

²⁴⁰ Rappelons que les positionnements sont, en fait, plus complexes que cela. Nous avons pu identifier des organisations plutôt idéalistes (Alternatiba, 350.org), des radicaux (FoEI, Oil Change International, Peuples autochtones), des Généralistes (Avaaz) des réalistes (WWF). D'autres organisations se sont « climatisées » (BINGO, peuples autochtones), converties (ONGs Humanitaires et d'aide au développement, associations de professionnels de santé, étudiants), des spécilistes *ad hoc* (associations de riverains des projets).

États ou les acteurs économiques. À l'échelle micro s'observe une revitalisation de l'engagement individuel pour une participation accrue aux manifestations et un engagement plus important dans les débats. Ces dernières années, plus d'un quart des projets de combustibles fossiles ont été annulés, suspendus ou arrêtés (Temper et al. 2020).

Du côté des organisations, les positions semblent tendre vers une radicalisation des débats pour une polarisation de plus en plus forte. Cette polarisation, nous l'avons décrite comme résultant d'un long processus de politisation des sphères militantes ; elle est recherchée comme moyen de faire évoluer la « fenêtre d'Overton », cette fenêtre qui fait passer une idée d'inacceptable à acceptable. La critique contre les combustibles fossiles a trouvé son point culminant avec le changement climatique. Le résultat est que « l'arrêt des nouveaux investissements » semble être devenu le plus petit dénominateur commun aux différents opposants. La tension subsiste entre un mouvement social/réformiste, qui est une action organisée collective et non institutionnelle mettant au défi les autorités, les détenteurs du pouvoir et des croyances ou pratiques culturelles, et un mouvement social révolutionnaire, qui cherche soit à renverser un gouvernement, soit à changer l'économie et les institutions clés d'une société. Si, comme nous l'avons noté, les organisations qui les caractérisent usent de modalités d'action différenciées, une plus grande reconnaissance de la légitimité de l'utilisation réciproque de ces répertoires d'action s'observe dans les discours. Les « stratégies adaptatives », en encourageant les diverses formes d'action collectives et un partage de réseaux et de collaborations, sont considérées comme nécessaires pour faire advenir un changement. Dans ce contexte aussi, nous avons montré une croissance de la légitimité accordée à la désobéissance civile. Ce type d'action, justifié comme un « dernier recours » face à l'inaction des gouvernements, et d'autant plus nourri par des « forces symboliques » : un imaginaire du désastre et de la mort qui charrie autant d'émotions comme la frustration, le stress, le dégoût, l'amertume. Si une opinion publique non consolidée sur un sujet tend à favoriser des actions modérées, et à rejeter des actions plus radicales, cette tendance semble donc s'inverser lorsque l'opinion est consolidée sur une cause, comme c'est le cas aujourd'hui pour la nécessité d'endiguer le changement climatique.

Ce qui nous amène à notre dernier point : les oppositions se reconfigurent autour de la recherche d'un nouvel accord écologique mondial et radical, dans lequel la place des grandes entreprises moderne est remise en question. Certaines organisations, et jusque dans la littérature scientifique, présentent l'État comme l'acteur principal du changement, un organe « omnipotent » ; parce que cet organe politique englobe une grande variété d'acteurs et de domaines, l'histoire montre la capacité limitée de ces derniers à provoquer le changement. Dans cette situation, les entreprises sont devenues une cible de choix ; si cette position était cantonnée au mouvement dit radical, elle semble désormais faire adhérer de plus en plus d'organisations modérées. Nous pensons avoir montré comment, dans ce contexte, les entreprises sont politisées, à deux niveaux au moins. Le premier est vraisemblablement dans l'existence d'une conflictualité de plus en plus visible et la montée en puissance des registres contestataires de désobéissance civile. Le second est la politisation en cours de la place et du rôle de ces mêmes entreprises dans un contexte de transition. Les grandes entreprises des hydrocarbures sont des acteurs incontournables du développement des renouvelables ; dans sa trajectoire net-zéro, TTE s'est engagé à produire 50 % d'énergie bas carbone d'ici 2050 pour une production de 400 GW de capacité renouvelable ; BP a annoncé multiplier par

dix ses investissements annuels dans les énergies bas carbone d'ici à 2030 pour une capacité de production nette de 50 GW sur la même période. Shell s'est engagé à réduire ses émissions absolues de 50 % d'ici à 2030 et mise sur les technologies de capture et de séquestration du carbone. En 2023, le secteur des énergies renouvelables a connu une augmentation significative des investissements, atteignant un taux de 24 % en 2023 contre 15 % en 2021, surpassant ceux dans les combustibles fossiles (1,7 milliard de dollars pour les premiers, contre 1 milliard pour les seconds) (EIA 2023). Pourtant, le Nouvel Accord écologique Mondial ("Global Green New Deal"), tel que porté par le mouvement social radical (c'est-à-dire qu'il met l'accent sur la justice climatique, en s'attaquant aux racines systémiques de la crise), exclut de facto des entreprises, pour deux raisons au moins : parce que la manière dont elles déploient les énergies renouvelables reste marquée par des modalités d'implantation prédatrice – capitalistique –, et donc loin de l'idéal radical défendu par ces acteurs ; en outre, elles n'abandonneraient pas assez vite leurs activités passées.

Le mouvement climato-fossile se positionne en opposition à la vision selon laquelle il est nécessaire de maintenir des investissements conséquents dans l'énergie fossile pour réguler les prix, faciliter la transition énergétique, prévenir du risque d'éviter le transfert vers des opérateurs « moins responsables » et assurer le maintien du niveau de vie actuel. Depuis la crise de la COVID-19, la reprise attendue des investissements dans le pétrole et le gaz a fait que le secteur est en augmentation de près de 7 % en 2023 (EIA 2023). Les analyses montrent que 96 % des compagnies d'exploration et de production ont des plans d'expansions – sur le court terme, ces plans ont augmenté de 20 % depuis 2021. La production mondiale fossile est estimée générer le double des niveaux d'émission qu'il faudrait avoir atteints en 2030 selon le scénario de l'AIE zéro émission nette d'ici 2050. Pour les industriels, la marge de manœuvre sur le plus petit dénominateur qu'est devenu l'arrêt des explorations est évidemment ardue.

Cette thèse ne peut ainsi que se conclure sur l'observation de l'exacerbation des tensions entre le mouvement climato-fossile et les coalitions politiques et économiques. Les récentes manifestations politiques de la gouvernance climatique, telle que la COP 28 aux Émirats-Arabis Unis en 2023, ou encore l'énoncé du président de la République française tenu lors d'une interview journalistique, « Ce qui est très important pour les Français, c'est qu'on est très attaché à la bagnole. On aime la bagnole, et moi je l'adore »²⁴¹, témoignent de la perpétuation d'une imprégnation des combustibles fossiles dans les imaginaires politiques et collectifs des sociétés modernes comme dans les jeux diplomatiques climatiques. Ici se situe une première piste de recherche afin de poursuivre les travaux entamés par cette thèse : explorer et analyser les différents registres narratifs et imaginaires qui structurent d'un côté le mouvement climato-fossile et de l'autre la production des politiques en matière de changement climatique et de transition énergétique. Il s'agit alors de saisir qu'est-ce qui d'un côté façonne et agence les énoncés politiques en matière d'énergie fossile dans la transition énergétique – de traduire par-là les conceptions données à l'énergie fossile en tant que problème face au changement climatique et les façons d'y répondre qui en découle ; et d'analyser de l'autre la structuration des énoncés du mouvement climato-fossile dans le cadrage prospectif qu'ils construisent afin de répondre aux problématiques de l'énergie fossile face aux changements

²⁴¹ Propos issus de l'interview d'Emmanuel Macron du 24 septembre 2023 par TF1 et France 2.

climatiques. Cette première piste de recherche est constitutive de la seconde : mener un travail d'investigation de la structuration d'épistémologies civiques, au sein du corps social et politique, sur la problématique climato-fossile. Autrement dit, au-delà des énoncés politiques et du mouvement climato-fossile, l'objectif est d'analyser la production formelle et informelle d'administration des preuves publiques par la production de connaissances et leurs mises à l'épreuve, les formes de fabrique de l'expertise et les modes de raisonnement des autorités publiques pour leurs prises de décision quant à la problématique climato-fossile (Jasanoff, Joly, 2019). Cette perspective de recherche doit aussi, à l'heure de la transition, se concentrer sur la thématique renouvelable. C'est ce que se propose notamment de réaliser la chaire de recherche REASONS (Renewable Energy Age: Social NoticeS), une collaboration entre le laboratoire Transitions énergétiques et environnementales (CNRS / Université de Pau et des Pays de l'Adour), la R&D Social Performance de TotalEnergies (OneTech) et l'Agence Nationale de la Recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- Acosta, Alberto. 2013. "Extractivism and Neoextractivism: Two Sides of the Same Curse" in *Beyond Development. Alternative visions from Latin America*, ed by M. Lang et D. Mokrani. 26.
- Aftenposten. 2013. "Støre vil trekke Oljefondet ut av kull". Consulté 29 décembre 2021 (<https://www.aftenposten.no/okonomi/i/m6xG1/stoere-vil-trekke-oljefondet-ut-av-kull>).
- Agier, Michel. 2008. « Quel temps aujourd'hui : En ces lieux incertains ? » *L'Homme* (185-186):105-20. doi : 10.4000/lhomme.24122.
- Aglietta, Michel. 2019. « Bretton Woods, symbole de la puissance américaine d'après-guerre ». *La Croix*.
- Agrawal, Arun. 2005. *Environmentality : Technologies of Government and the Making of Subjects*. Duke University Press.
- Akrich, Madeleine, Michel Callon, et Bruno Latour. 2006. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Paris : Presses des Mines.
- Albrecht, Glenn. 2005. "'Solastalgia': A New Concept in Health and Identity". *PAN: philosophy activism and nature*. 3:44-49. doi : 10.4225/03/584f410704696.
- Albrow, Martin, and Marlies Glasius. 2008. *Global Civil Society*. Londres: Sage.
- Alexander, Samuel, Kara Nicholson, and John Wiseman. 2014. "Fossil Free: The Development and Significance of the Fossil Fuel Divestment Movement". *MSSI Issues Paper No. 3, Melbourne Sustainable Society Institute*. The University of Melbourne.
- Almeida, Paul. 2019. "Climate justice and sustained transnational mobilization". *Globalizations* 16(7):973-79. doi: 10.1080/14747731.2019.1651518.
- Alvarez, Ramón A., Stephen W. Pacala, James J. Winebrake, William L. Chameides, and Steven P. Hamburg. 2012. "Greater focus needed on methane leakage from natural gas infrastructure". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 109(17):6435-40. doi: 10.1073/pnas.1202407109.
- Amundsen, Helene, and Erlend AT Hermansen. 2021. "Green Transformation Is a Boundary Object: An Analysis of Conceptualisation of Transformation in Norwegian Primary Industries". *Environment and Planning E: Nature and Space* 4(3):864-85. doi: 10.1177/2514848620934337.
- Anker, Peder. 2018. "A Pioneer Country? A History of Norwegian Climate Politics". *Climatic Change* 151(1):29-41.
- Anon. 2021. "Norway's Oil Habit at Stake in Election About Climate Change". *Bloomberg.Com*, septembre 12.
- d'Arcimoles, Marie, et Olivier Borraz. 2003. « Réguler ou qualifier ? Le cas des boues d'épuration urbaines ». *Sociologie du travail* 45(1):45-62. doi : 10.4000/sdt.30866.
- van Asselt, Harro, and Fergus Green. 2023. "COP26 and the Dynamics of Anti-Fossil Fuel Norms". *WIREs Climate Change* 14(3):e816. doi : 10.1002/wcc.816.

- van Asselt, Harro, and Kati Kulovesi. 2017. "Seizing the opportunity: tackling fossil fuel subsidies under the UNFCCC". *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics* 17(3):357-70.
- Aubry, Agnès. 2020. « Intersectionnalité et mouvements sociaux » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. 2e éd. Références. Paris : Presses de Sciences Po. 333-38.
- Audet, René, et Patrick Bonin. 2011. « Les Accords de Cancún face aux enjeux des négociations internationales sur le climat ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*. doi : 10.4000/vertigo.10603.
- Aune, Finn Roar. 2020. « Konsekvenser av redusert petroleumsvirksomhet. Makroøkonomiske effekter av politiske tiltak for å redusere norsk produksjon av olje og gass ».
- Auzanneau, Matthieu. 2021. *Or noir*. Éditions La Découverte.
- Avila, Sofia. 2018. "Environmental Justice and the Expanding Geography of Wind Power Conflicts". *Sustainability Science* 13(3):599-616. doi: 10.1007/s11625-018-0547-4.
- Aydin, Cem Iskender, Begum Ozkaynak, Beatriz Rodríguez-Labajos, and Taylan Yenilmez. 2017. "Network Effects in Environmental Justice Struggles: An Investigation of Conflicts between Mining Companies and Civil Society Organizations from a Network Perspective". *PLOS ONE* 12(7):e0180494. doi : 10.1371/journal.pone.0180494.
- Aykut, Stefan C. 2018. *Climatiser le monde*. Sciences en questions. Versailles : éditions Quae.
- Aykut, Stefan C., et Monica Castro. 2017. "The end of fossil fossils? Understanding the partial climatisation of global energy debates". in *Globalising the climate: COP21 and the climatisation of global debates*. London and New York: Routledge.
- Aykut, Stefan C., Jean Foyer, and Edouard Morena, éd. 2017a. *Globalising the Climate: COP21 and the Climatisation of Global Debates*. 1^{re} éd. Routledge.
- Aykut, Stefan C., Jean Foyer, and Edouard Morena, 2017 b. "Introduction". in *Globalising the Climate. COP21 and the climatisation of global debates*. Routledge.
- Aykut, Stefan C., Christopher Pavenstädt, Max Braun, Alvine Datchoua-Tirvaudey, D'Amico, Ella Karnik Hinks, Felix Schenuit, Jan Terje Henriksen, and Simone Rödder. 2022. "Circles of Global Climate Governance: Power, Performance and Contestation at the UN Climate Conference COP26 in Glasgow". doi: 10.25592/CSS-WP-004.
- Aykut, Stefan, et Amy Dahan. 2015. *Gouverner Le Climat ?*. Presses de Sciences Po. Presses de Sciences Po.
- Bachelard, Gaston. 1934. *Le Nouvel Esprit Scientifique*. Nouvelle encyclopédie philosophique. Paris.
- Bäckstrand, Karin, Jonathan W. Kuyper, Björn-Ola Linnér, and Eva Lövbrand. 2017. "Non-state actors in global climate governance: from Copenhagen to Paris and beyond". *Environmental Politics* 26(4):561-79. doi: 10.1080/09644016.2017.1327485.
- Bäckstrand, Karin, and Eva Lövbrand. 2019. "The Road to Paris: Contending Climate Governance Discourses in the Post-Copenhagen Era". *Journal of Environmental Policy & Planning* 21(5):519-32. doi: 10.1080/1523908X.2016.1150777.
- Baerheim, Anette. 2020. "The political feasibility of disruptive policies: Fossil fuel divestment and the 'Norwegian Paradox'". Master's thesis, University of Stavanger.

- Bagla, Lusin. 2003. « IV. Critiques de l'utopie moderniste de la rationalité et de la prévisibilité ». P. 62-82 in, *Repères*. Paris : La Découverte.
- Barnes, Samuel Henry, and Max Kaase. 1979. *Political Action: Mass Participation in Five Western Democracies*. Sage Publications.
- Barthe, Yoland. 2006. *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Economica. Paris.
- Batel, Susana. 2020. "Research on the Social Acceptance of Renewable Energy Technologies: Past, Present and Future". *Energy Research & Social Science* 68:101544. doi: 10.1016/j.erss.2020.101544.
- Bateson, Gregory. 2008. *Vers une écologie de l'esprit*. Essais.
- Beck, Ulrich. 2008. *La Société du risque*. Editions Flammarion.
- Bednik, Anna. 2013. « Anti-extractivisme et transition. Croiser les perspectives ». *Barricade. Culture d'alternatives*.10.
- Bednik, Anna. 2019. « Extractivisme: logiques d'un système d'accaparement ». *Écologie & Politique*, no 59 : 79-92.
- Benford, Robert D., and David A. Snow. 2000. "Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment". *Annual Review of Sociology* 26:611-39.
- Benford, Robert D., and David A. Snow. 2012. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan. » *Politix*. 25(99):217-255.
- Benjaminsen, Tor A., et Hanne Svarstad. 2009. « Qu'est-ce que la 'political ecology' ? » *Natures Sciences Sociétés* 17(1):3-11. doi : 10.1051/nss/2 009 002.
- Bennett, Lance, and Alexandra Segerberg. 2012. *The Logic of Connective Action Digital Media and the Personalization of Contentious Politics*. Cambridge University Press.
- Bennett, Polly. 2016. "Timeline: How BECCS Became Climate Change's 'saviour' Technology". *Carbon Brief*. Consulté 21 juillet 2023 (<https://www.carbonbrief.org/beccs-the-story-of-climate-changes-saviour-technology/>).
- Berg, Oddmund. 2020. "Norwegian climate politics and the oil industry".
- Berglund, Oscar, and Daniel Schmidt. 2020. *Extinction Rebellion and Climate Change Activism: Breaking the Law to Change the World*. Cham: Springer International Publishing.
- Berthier, Charles. 2014. « L'évolution de l'imaginaire de l'écologie politique au début du XXIe siècle : la restructuration de l'écologie radicale française autour du mouvement pour la décroissance ». Université de Rennes 1, Faculté de droit et de science politique, Rennes.
- Bhopal, Anand. 2021. "The Norwegian Oil Fund in a Warming World: What are the Interests of Future Generations?" *Ethics, Policy & Environment* 0(0):1-15. doi: 10.1080/21550085.2021.1940451.
- Blanchard, Olivier, et Jean Tirole. 2021. « Les grands défis économiques ». 510.
- Blee, Kathleen M., and Ashley Currier. 2006. "How Local Social Movement Groups Handle a Presidential Election". *Qualitative Sociology* 29(3):261-80. doi : 10.1007/s11133-006-9025-x.
- Boia, Lucian. 2004. *L'Homme face au climat*. Les belles lettres.
- Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. 1991. *De la justification*. Gallimard.

- Bond, Patrick. 2016. "Social Movements for Climate Justice: From International NGOs to Local Communities". Manuscrit non publié préparé pour le Ernst Strüngmann Forum : *Rethinking Environmentalism: Linking Justice, Sustainability, and Diversity*, à présenter à Francfort-sur-le-Main, du 19 au 24 juin 2016.
- Bond, Patrick. 2018. "Social Movements for Climate Justice during the Decline of Global Governance. From International NGOs to Local Communities". in *Rethinking Environmentalism: Linking Justice, Sustainability, and Diversity*. The MIT Press.
- Bond, Patrick, and Michael K. Dorsey. 2010. "Anatomy of Environmental Knowledge & Resistance: Diverse Climate Justice Movements and Wanning Eco-Neoliberalism". *Journal of Australian Political Economy, The, No. 66.*, 286-316.
- Bond, Sophie, Gradon Diprose, and Amanda C. Thomas. 2019. "Contesting Deep Sea Oil: Politicisation–Depoliticisation–Repoliticisation". *Environment and Planning C: Politics and Space* 37(3):519-38. doi : 10.1177/2 399 654 418 788 675.
- Bonneuil, Christophe, Pierre-Louis Choquet, and Benjamin Franta. 2021a. "Early Warnings and Emerging Accountability: Total's Responses to Global Warming, 1971–2021". *Global Environmental Change* 102386. doi: 10.1016/j.gloenvcha.2021.102386.
- Bonneuil, Christophe, Pierre-Louis Choquet, and Benjamin Franta. 2021 b. « Total face au réchauffement climatique (1968-2021) ». *Terrestres*. Consulté 28 novembre 2021 (<https://www.terrestres.org/2021/10/26/total-face-au-rechauffement-climatique-1968-2021/>).
- Bourg, Dominique, Pierre-Benoît Joly, et Alain Kaufmann. 2013. *Du risque à la menace : penser la catastrophe : colloque de Cerisy*. 1re édition. Paris : Presses universitaires de France.
- Boutaric, Franck. 2000. « Européanisation et politisation du débat pétrolier ». *Responsabilité et Environnement*. Annales des Mines. N° 18, avril 2000.17-26.
- Boutilier, Robert G., and Ian Thomson. 2011. "Modelling and Measuring the Social Licence to Operate : Fruits of a Dialogue between Theory and Practice" in *SME Mining Engineering Handbook*, edited by Peter Darling. Littleton, CO: Society for Mining, Metallurgy, and Exploration. 1779–1796.
- Boyer, Dominic. 2014. "Energopower: An Introduction". *Anthropological Quarterly* 87:309-33. doi: 10.1353/anq.2014.0020.
- Brand, Ulrich, Nicola Bullard, Edgardo Lander, and Tadzio Mueller. 2009. "Radical Climate Change Politics in Copenhagen and beyond: From Criticism to Action?" in *Contours of Climate Justice: Ideas for shaping new climate and energy politics*. ed. by Ulrich Brand, Nicola Bullard, Edgardo Lander, et Tadzio Mueller . Uppsala.
- Brand, Ulrich, et Markus Wissen. 2017. "Social-Ecological Transformation" in *International Encyclopedia of Geography: People, the Earth, Environment and Technology*, édité par D. Richardson, N. Castree, M. F. Goodchild, A. Kobayashi, W. Liu, et R. A. Marston. Oxford, UK: John Wiley & Sons, Ltd. 19.
- Bratman, Eve, Kate Brunette, Deirdre C. Shelly, et Simon Nicholson. 2016. "Justice Is the Goal: Divestment as Climate Change Resistance". *Journal of Environmental Studies and Sciences* 6(4):677-90. doi: 10.1007/s13412-016-0377-6.

- Britannica. 2022. "Environmental Economics – Permit Markets". Consulté 27 octobre 2023 (<https://www.britannica.com/money/topic/environmental-economics/The-Coase-theorem>).
- Brulle, Robert J. 2014. "Institutionalizing Delay: Foundation Funding and the Creation of U.S. Climate Change Counter-Movement Organizations". *Climatic Change* 122(4):681-94. doi: 10.1007/s10584-013-1018-7.
- Brulle, Robert J., Jason Carmichael, and J. Craig Jenkins. 2012. "Shifting Public Opinion on Climate Change: An Empirical Assessment of Factors Influencing Concern over Climate Change in the U.S., 2002–2010". *Climatic Change* 114(2):169-88. doi: 10.1007/s10584-012-0403-y.
- Bruno, Kenny, Joshua Karliner, and China Brotsky. 1999. "Greenhouse Gangsters vs. Climate Justice".
- Bryant, Raymond, and Sinead Bailey. 1997. *Third World Political Ecology: An Introduction*. Routledge. London.
- Buffet, Christophe, et Sylvie Ollitrault. 2015. « ONG dans les COP : des « outsiders » de la politique climatique ? » *Pollution Atmosphérique*.
- Bullard, Nicola, and Tazio Müller. 2012. "Beyond the 'Green Economy': System Change, Not Climate Change?" *Development* 55(1):54-62. doi: 10.1057/dev.2011.100.
- Bullard, Robert D. 2001. "Environmental Justice in the 21st Century: Race Still Matters". *Phylon (1960-)* 49(3/4):151-71. doi : 10.2307/3 132 626.
- Bureau of Safety and Environmental Enforcement (BSEE). 2015. "Incident statistics summaries. Washington, DC: U.S. Department of the Interior". Consulté (<http://www.bsee.gov/Inspection-and-Enforcement/Accidents-and-Incidents/Listing-and-Status-of-Accident-Investigations>).
- C2ES. 2019. "Global Emissions". *Center for Climate and Energy Solutions*. Consulté 4 octobre 2022 (<https://www.c2es.org/content/international-emissions/>).
- Caniglia, Beth, Robert Brulle, and Andrew Szasz. 2015. "Civil Society, Social Movements, and Climate Change". P. 235-68 in *Climate change and society: sociological perspectives*.
- Carbon Tracker. 2011. "Unburnable Carbon: Are the World's Financial Markets Carrying a Carbon Bubble?". *Carbon Tracker Initiative*. Consulté (<https://carbontracker.org/reports/carbon-bubble/>).
- Carvalho, Anabela. 2016. "Communication Practices and Political Engagement with Climate Change: A Research Agenda". 15.
- Cassegård, Carl, and Håkan Thörn. 2018. "Toward a Postapocalyptic Environmentalism? Responses to Loss and Visions of the Future in Climate Activism ». *Environment and Planning E: Nature and Space* 1(4):561-78. doi: 10.1177/2514848618793331.
- Cattaruzza Amaël. 2011. *Géographie des conflits*. Paris : Bréal.
- CCNUCC. 1992. « Convention Cadre des Nations Unies pour les changements Climatiques ». Consulté 7 juin 2022 (<https://unfccc.int/resource/ccsites/haiti/ccweb/conven/text/textcomplet.html>).
- CGDD. 2019. « Émissions de CO₂ hors UTCATF dans le monde ». *Chiffres clés du climat 2022*. Consulté 4 octobre 2022 (<https://www.statistiques.developpement->

- durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2022/6-emissions-de-CO2-hors-utcatf-dans-le-monde.php).
- Chailleux, Sébastien, et Xavier Arnauld de Sartre. 2021. « L'acceptabilité au prisme du stockage géologique de CO₂ – retour sur un débat non émergé ». *NSS* 26.
- Chatterjee, Deen K. 2011. *Encyclopedia of Global Justice*. Springer Dordrecht.
- Chatterton, Paul, David Featherstone, and Paul Routledge. 2013. "Articulating Climate Justice in Copenhagen: Antagonism, the Commons, and Solidarity". *Antipode* 45(3):602-20. doi : 10.1111/j.1467-8330.2012.01025.x.
- Chazel, François. 1992. « Les mouvements sociaux » in *Traité de sociologie*. Paris. 263-312.
- Cheon, Andrew, and Johannes Urpelainen. 2018. *Activism and the Fossil Fuel Industry*. London ; New York: Routledge, Taylor & Francis Group.
- Choquet, Pierre-Louis. 2019. "Piercing the Corporate Veil: Towards a Better Assessment of the Position of Transnational Oil and Gas Companies in the Global Carbon Budget". *The Anthropocene Review* 6(3):243-62. doi: 10.1177/2053019619865925.
- Clark, Hélène, and Dana H. Taplin. 2012. *Theory of Change Basics: A Primer on Theory of Change*. ActKnowledge. New York.
- Climate Accountability Institute. 2020. "Carbon Majors". Consulté 7 octobre 2022 (<https://climateaccountability.org/carbonmajors.html>).
- Climate Adapt. 2017. "European perceptions of climate change (EPCC)". Consulté 15 novembre 2022 (<https://climate-adapt.eea.europa.eu/en/metadata/publications/european-perceptions-of-climate-change-epcc>).
- Collomb, Jean-Daniel. 2016. « Le mouvement environnementaliste aux États-Unis » : *La Pensée* N° 388(4):58-72. doi : 10.3917/lp.388.0058.
- Comby, Jean-Baptiste. 2017. « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe ». *Idées économiques et sociales* 190(4):20-27. doi : 10.3917/idee.190.0020.
- Comby, Jean-Baptiste. 2019. « Retour sur la dépolitisation des enjeux écologiques ». P. 470-80 in *Manuel indocile de sciences sociales, Hors collection Sciences Humaines*. Paris : La Découverte.
- Congressional Black Caucus Foundation. 2004. "African americans and climate change: an unequal burden".
- Connaissances des énergies. 2019. « Énergie et émissions de CO₂ en 2018 : un air de déjà-vu dans le constat de l'AIE ». Consulté 7 octobre 2022 (<https://www.connaissancesdesenergies.org/energie-et-emissions-de-CO2-en-2018-un-air-de-deja-vu-dans-le-constat-de-laie-220218>).
- Constitution. 2018. "The Constitution, as laid down on 17 May 1814 by the Constituent Assembly at Eidsvoll and subsequently amended, most recently in May 2018".
- Conway, Erik, et Naomi Oreskes. 2021. *Les Marchands de doute*. Paris. Le Pommier.
- Cooper, Davina. 2013. *Everyday Utopias: The Conceptual Life of Promising Spaces*. Durham, NC: Duke University Press.
- COP26 Coalition. 2021. "COP26 Coalition Overall Messaging".
- CREA. 2021. *Powering Down Coal – COP26's Impact on the Global Coal Power Fleet*.

- Cress, Daniel M., and David A. Snow. 1996. "Mobilization at the Margins: Resources, Benefactors, and the Viability of Homeless Social Movement Organizations". *American Sociological Review* 61(6):1089-1109. doi: 10.2307/2096310.
- Crossley, N. 2002. *Making Sense of Social Movements*. Buckingham. Open University Press.
- Crouch, Colin. 2004. *Post-Democracy*. Wiley.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 2014. *L'Acteur et le système*. Paris. Seuil.
- Crutzen, Paul J. 2006. "The 'Anthropocene'". P. 13-18 in *Earth System Science in the Anthropocene*, édité par E. Ehlers et T. Krafft. Berlin, Heidelberg: Springer.
- Crutzen, Paul J., and Eugene F. Stoermer. 2000. « "The 'Anthropocene' » ». Global Change. IGBP Newsletter.
- Cucuzzella, Carmela. 2021. "Making the Invisible Visible: Eco-Art and Design against the Anthropocene". *Sustainability* 13(7):3747. doi : 10.3390/su13073747.
- Dahan, Amy. 2016. « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité ». *L'Homme et la société* 199(1):79. doi : 10.3917/lhs.199.0079.
- Dahan, Amy, Stefan Aykut, Christophe Buffet, et Aurore Viard-Crétat. 2010. « Les leçons politiques de Copenhague : faut-il repenser le régime climatique ? » doi : 10.13140/2.1.3548.6083.
- Dahan, Amy, et Stefan C. Aykut. 2014. « La Gouvernance du Changement Climatique : Anatomie d'un schisme de réalité ». P. 97-132 in.
- Dahan, Amy Dalmedico, et Hélène Guillemot. 2006. « Changement climatique : Dynamiques scientifiques, expertise, enjeux géopolitiques ». *Sociologie du travail* 48(Vol. 48-n° 3):412-32. doi : 10.4000/sdt.24798.
- Dayaneni, Gopal. 2009. « Carbon Fundamentalism vs. Climate Justice ». *The Environment*. 7.
- De Moor, Joost De, Brian Doherty, and Graeme Hayes. 2018. "The 'New' Climate Politics of Extinction Rebellion?" 5. OpenDemocracy.
- De Moor, Joost, Edouard Morena, and Jean-Baptiste Comby. 2017. "The Ins and Outs of Climate Movement Activism at COP21" in *Globalising the Climate: COP21 and the Climatisation of Global Debates*, édité par E. Morena, J. De Moor, et J. Foyer. Routledge.
- De Moor, Joust, Mathias Wahlstrom, Katrin Uba, and Magnus Wennerhag. 2020. "Protest for a Future II – Composition, Mobilization and Motives of the Participants" in *Fridays For Future Climate Protests on 20-27 September, 2019, in 19 Cities around the World* ». 257.
- Debouzy, Marianne. 2016. *La Désobéissance civile aux États-Unis et en France, 1970-2014*. Presses universitaires de Rennes.
- Del Bene, Daniela, Arnim Scheidel, and Leah Temper. 2018. "More dams, more violence? A global analysis on resistances and repression around conflictive dams through co-produced knowledge". *Sustainability Science* 13(3):617-33. doi: 10.1007/s11625-018-0558-1.
- Deldrève, Valérie, Nathalie Lewis, Sophie Moreau, et Kristin Reynolds. 2019. « Les nouveaux chantiers de la justice environnementale. Introduction ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*. Vol. 19. N°1.
- Deléage, Daniel, Jean-Claude Hémerly, et Jean-Paul Debeir. 2013. *Une histoire de l'énergie*. Editions Flammarion.

- Della Porta, Donatella. 2008. « L'altermondialisme et la recherche sur les mouvements sociaux. Quelques réflexions ». *Cultures & conflits*. Vol. 70:13-31. doi : 10.4000/conflits.12293.
- Della Porta, Donatella, and Louisa Parks. 2014. "Framing processes in the climate movement: from climate change to climate justice" in Ed. Matthias Dietz, Heiko Garrelts. *Routledge handbook of climate change movements*. London. Routledge.
- Depledge, Joanna. 2008. "Striving for No: Saudi Arabia in the Climate Change Regime". *Global Environmental Politics* 8(4):9-35. doi: 10.1162/glep.2008.8.4.9.
- Dernbach, John C. 2011. "Can the Battle against Climate Change Become an Effective Social Movement?" *Ethics in Science and Environmental Politics* 11(1):27-30. doi: 10.3354/esep00114.
- Des plumes dans le goudron. 2018. *Résister aux grands projets inutiles et imposés*. Editions Textuel.
- Desvallées, Lise. 2019. « Problématisation, politisation et mesures de résorption des vulnérabilités énergétiques : entre droit à l'énergie et contrôle des pratiques des pauvres à Porto et à Barcelone ». Thèse de doctorat en géographie, sous la direction d'Olivier Coutard, Université Paris-Est. École doctorale Ville, Transport et Territoires.
- Desvallées, Lise, Xavier Arnauld de Sartre, et Christian A. Kull. 2022. "Epistemic Communities in Political Ecology: Critical Deconstruction or Radical Advocacy?". *Journal of Political Ecology* 29:309.
- Diani, Mariano. 1992. "The Concept of Social Movement". *The Sociological Review* 40(1), 1-25.
- Dietz, Matthias, and Heiko Garrelts. 2014. *Routledge Handbook of the Climate Change Movement*. 1st Edition. Routledge.
- DivestInvest. 2021. "A decade of progress towards a just climate future".
- Dorsey, Michael K. 2007. "Climate Knowledge and Power: Tales of Skeptic Tanks, Weather Gods, and Sagas for Climate (In)Justice". *Capitalism Nature Socialism* 18(2):7-21. doi: 10.1080/10455750701366360.
- Dryzek, John S., Richard B. Norgaard, and David Schlosberg, éd. 2011. *Oxford Handbook of Climate Change and Society*. Oxford, UK ; New York: Oxford University Press.
- Duffy, Bobby. 2022. "Public Perception on Climate Change". Policy Institute, Kings College London.
- Dupuy, Lionel. 2014. « Schème de la descente et archétype du creux dans les Voyages extraordinaires de Jules Verne : une géographie des profondeurs ». *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 154(1):65-74. doi : 10.3406/globe.2014.7358.
- Dupuy, Lionel. 2019. « Une lecture géographique de Marcel Proust ». *Mondes Sociaux*. Consulté 23 février 2021 (<https://sms.hypotheses.org/19303>).
- Durand, Gilbert. 2016. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Dunod.
- Dyke, James, Robert Watson, and Wolfgang Knorr. 2021. "Climate Scientists: Concept of Net Zero Is a Dangerous Trap". *The Conversation*.
- Dyke, James, Knorr Wolfgang, and Watson Robert. 2021. "Net Zero Risks Masking Disastrous Climate Policy Failures" in *COP 26—Examining the balance between ambitious pledges and realistic expectations*. Oxford Energy Forum.
- Edelman, Murray. 1985. *The Symbolic Uses of Politics*. 1967 Edition. University of Illinois Press.

- EIA. 2023. "Overview and Key Findings – World Energy Investment 2023 – Analysis". *IEA*. Consulté 25 octobre 2023 (<https://www.iea.org/reports/world-energy-investment-2023/overview-and-key-findings>).
- EJOLT. 2022. "EJAtlas". *Https://EjAtlas.Org*. Consulté (<https://ejatlas.org>).
- Emirmahmutoglu, Furkan, Zulal Denaux, Tolga Omay, et Aviral Kumar Tiwari. 2021. "Regime dependent causality relationship between energy consumption and GDP growth: evidence from OECD countries". *Applied Economics* 53(19):2230-41. doi: 10.1080/00036846.2020.1857330.
- Energi departementet. 2021. "Meld. St. 36 (2020–2021)". *Regjeringen.no*. Consulté 29 décembre 2022 (<https://www.regjeringen.no/no/dokumenter/meld.-st.-36-20202021/id2860081/>).
- Epstein, Paul R., Jonathan J. Buonocore, Kevin Eckerle, Michael Hendryx, Benjamin M. Stout Iii, Richard Heinberg, Richard W. Clapp, Beverly May, Nancy L. Reinhart, Melissa M. Ahern, Samir K. Doshi, and Leslie Glustrom. 2011. "Full Cost Accounting for the Life Cycle of Coal". *Annals of the New York Academy of Sciences* 1219:73-98. doi: 10.1111/j.1749-6632.2010.05890.x.
- Eriksen, Thomas Hylland. 2016. *An overheated world*^[SEP]. *An Anthropology of Accelerated Change*. Pluto Press.
- EUobserver. 2021. "Norway: Oil War Puts End to Støre's Dream of Safe Rule". *EUobserver*. Consulté 14 décembre 2022 (<https://euobserver.com/nordics/153116>).
- Evans, Simon. 2021. "Analysis: Which Countries Are Historically Responsible for Climate Change?" *Carbon Brief*. Consulté 4 novembre 2022 (<https://www.carbonbrief.org/analysis-which-countries-are-historically-responsible-for-climate-change/>).
- Fenton, Cam. 2015. "Why the Climate Movement Needs to Move beyond the 'Big Tent'". *Waging Nonviolence*. Consulté 11 mars 2022 (<https://wagingnonviolence.org/2015/09/why-the-climate-movement-needs-to-move-beyond-the-big-tent/>).
- Financial Post. 2021. "EU's Biggest Pension Fund ABP to Divest US\$17.4 Billion Fossil Fuel Assets". *Financialpost*. Consulté 3 avril 2022 (<https://financialpost.com/commodities/energy/fossil-fuel-divestment-supported-by-investors-with-39-trillion>).
- Fisher, Dana R. 2010. "COP-15 in Copenhagen: How the Merging of Movements Left Civil Society Out in the Cold". *Global Environmental Politics* 10(2):11-17. doi: 10.1162/glep.2010.10.2.11.
- Fisher, Dana R. 2019. "The Broader Importance of #FridaysForFuture". *Nature Climate Change* 9(6):430-31. doi: 10.1038/s41558-019-0484-y.
- Fisher, Dana R., and Sohana Nasrin. 2021. "Climate Activism and Its Effects". *WIREs Climate Change* 12(1). doi : 10.1002/wcc.683.
- Fisher, Scott R. 2016. "Life Trajectories of Youth Committing to Climate Activism". *Environmental Education Research* 22(2):229-47. doi: 10.1080/13504622.2015.1007337.
- Fleming, James Rodger. 1998. *Historical Perspectives on Climate Change*.
- Foster, Scott, et David Elzinga. 2021. « Le rôle des combustibles fossiles dans un système énergétique | Nations Unies ». *United Nations*. Consulté 3 août 2022

(<https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-role-des-combustibles-fossiles-dans-un-systeme-energetique>).

- Foucault, Michel. 2004. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris.
- Fournis, Yann. 2014. "Canada and its Spaces : a Northern Extractivism Transition ?" *Campos dos Goytacazes/RJ-Ano X*, no 43 –.
- Fournis, Yann, et Marie-José Fortin. 2015. « Les régimes de ressources au Canada : les trois crises de l'extractivisme ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* 15 (2). doi : 10.4000/vertigo.16489.
- Foyer, Jean. 2016. « Quand la société civile s'empare du débat climatique ». Entretien avec Jean Foyer. Lettre de l'INSHS.
- Foyer, Jean, Aurore Viard-Crétat, et Valérie Boisvert. 2017. « Néolibéraliser sans marchandiser ? La bioprospection et les REDD dans l'économie de la promesse ». *Les politiques de biodiversité*. 225-249.
- Francioni, Francesco. 2016. "Natural Resources and Human Rights". *Research Handbook on International Law and Natural Resources*. P. 66-85.
- Fransen, Taryn, Katie Ross, and Jamal Srouji. 2022. "5 Ways the Glasgow Climate Pact Aims to Reduce Greenhouse Gas Emissions". World Resources Institutes.
- Fressoz, Jean-Baptiste. 2014. « Pour une histoire désorientée de l'énergie ». *25e Journées Scientifiques de l'Environnement - L'économie verte en question*. Créteil, France.
- Fressoz, Jean-Baptiste, et Christophe Bonneuil. 2013. *L'Événement Anthropocène*. Paris. Seuil. Coll. Points.
- Frumhoff, Peter C., Richard Heede, and Naomi Oreskes. 2015. "The Climate Responsibilities of Industrial Carbon Producers". *Climatic Change* 132(2):157-71. doi : 10.1007/s10584-015-1472-5.
- Gendron, Corinne. 2014. « Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique* (11):117-29. doi : 10.4000/communiquer.584.
- Gibson, Shannon. 2011. "Dynamics of Radicalization: The Rise of Radical Activism against Climate Change". Doctoral dissertation in International Studies. University of Miami.
- GIEC. 2007. *Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A.]*.
- GIEC. 2018a. « Changements climatiques 2014 ». Rapport de synthèse, Résumé à l'intention des décideurs.
- GIEC. 2018 b. "Summary for Policymakers of IPCC Special Report on Global Warming of 1.5°C approved by governments – IPCC". Consulté 20 juillet 2023 (<https://www.ipcc.ch/2018/10/08/summary-for-policymakers-of-ipcc-special-report-on-global-warming-of-1-5c-approved-by-governments/>).
- GIEC. 2021. *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N.Caud, Y.

- Chen, L. Godfarb, M. I. Gomis, et al. (eds.]. Cambridge University Press. Cambridge. United Kingdom and New York. NY. USA. doi:10.1017/9781009157896.
- Gilbert, Claude, et Emmanuel Henry. 2012. « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion ». *Revue française de sociologie* 53(1):35-59. doi : 10.3917/rfs.531.0035.
- Giugni, Marco, Doug McAdam, and Charles Tilly, éd. 1999. *How Social Movements Matter*. Minneapolis, Minn: University of Minnesota Press.
- Goffman, Erving. 1974. *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- Goffman, Erving. 1991. *Les Cadres de l'expérience*. Éditions de Minuit.
- Goldemberg, José, and Lucon Oswaldo. 2010. *Energy, Environment and Development*. Routledge.
- Gómez-Baggethun, Erik, Esteve Corbera, et Victoria Reyes-García. 2013. "Traditional Ecological Knowledge and Global Environmental Change: Research findings and policy implications". *Ecology and Society* 18(4).
- Gould, Kenneth A., David N. Pellow, and Allan Schnaiberg. 2015. *Treadmill of Production: Injustice and Unsustainability in the Global Economy*. New York: Routledge.
- Gras, Alain. 2015. *Oil. Petite anthologie de l'or noir*. Editions B2.
- Green, Fergus. 2018a. "Anti-Fossil Fuel Norms". *Climatic Change* 150(1-2):103-16. doi: 10.1007/s10584-017-2134-6.
- Green, Fergus. 2018b. "'Keep It in the Ground': What We Can Learn from Anti-Fossil Fuel Campaigns". *Theconversation.Com*.
- Greenpeace. 2013. "The Norwegian Government Pension Fund and Coal: Time to Take the Next Step".
- Greenpeace. 2017. "The People vs Arctic Oil: Historic climate trial ends". Consulté 30 décembre 2022 (<https://wayback.archive-it.org/9650/20200222091428/http://p3-raw.greenpeace.org/international/en/press/releases/2017/The-People-vs-Arctic-Oil-Historic-climate-trial-ends/>).
- Grisoni, Anahita, et Sophie Némoz. 2017. « Les Mouvements Socio-Écologistes, Un Objet Pour La Sociologie ». *Socio-Logos Revue de l'association Française de Sociologie* 12.
- Grossman, Emiliano, et Sabine Saurugger. 2012. *Les groupes d'intérêt*. Armand Colin.
- Gudynas, Eduardo. 2013. "Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo", in Fernanda Wanderley (coord.), *El desarrollo en cuestion. Reflexiones desde America Latina*. La Paz. Oxfam CIDES UMSA. pp. 379-410.
- Gunningham, Neil. 2019. "Averting Climate Catastrophe: Environmental Activism, Extinction Rebellion and Coalitions of Influence". *King's Law Journal* 30(2):194-202. doi: 10.1080/09615768.2019.1645424.
- Gupta, Joyeeta. 2014. *The History of Global Climate Governance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hadden, Jennifer. 2014. "Explaining Variation in Transnational Climate Change Activism: The Role of Inter-Movement Spillover". *Global Environmental Politics* 14(2):7-25.
- Hadden, Jennifer. 2015. *Networks in Contention*. Cambridge University Press.

- Hadden, Jennifer, and Lorien Jasny. 2019. "The Power of Peers: How Transnational Advocacy Networks Shape NGO Strategies on Climate Change". *British Journal of Political Science* 49(2):637-59. doi: 10.1017/S0007123416000582.
- Haeringer, Nicolas. 2010a. « Attac : le tournant écolo ? entretien avec Geneviève Azam ». *Mouvements*. Consulté 10 août 2022 (<https://mouvements.info/attac-le-tournant-ecolo-entretien-avec-genevieve-azam/>).
- Haeringer, Nicolas. 2010 b. « Changer le système, pas le climat » : la construction du mouvement pour la justice climatique : Entretien avec Nicola Bullard ». *Mouvements* 63(3):47. doi : 10.3917/mouv.063.0047.
- Hamilton, Clive. 2013. *Les apprentis sorciers du climat : Raisons et déraisons de la géo-ingénierie*. Seuil.
- Han, Heejin, and Sang Wuk Ahn. 2020. "Youth Mobilization to Stop Global Climate Change: Narratives and Impact". *Sustainability* 12(10):4127. doi: 10.3390/su12104127.
- Hansen, James, Inez Fung, Andrew Lacis, David Rind, Serena Lebedeff, Reta Ruedy, Gary Russel, and Peter Stone. 1988. "Global climate changes as forecast by Goddard Institute for Space Studies three-dimensional model". *J. Geophys. Res* 93:9341-64.
- Harari, Yuval Noah. 2018. *21 Leçons pour le XXIe siècle*. Albin Michel.
- Harvey, David. 2004. « Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation ». *Actuel Marx* n° 35(1):71-90.
- Haugestad, Christian A. P., Anja Duun Skauge, Jonas R. Kunst, and Séamus A. Power. 2021. "Why Do Youth Participate in Climate Activism? A Mixed-Methods Investigation of the #FridaysForFuture Climate Protests". *Journal of Environmental Psychology* 76:101647. doi: 10.1016/j.jenvp.2021.101647.
- Hay, Colin. 2010. *New Directions in Political Science: Responding to the Challenges of an Interdependent World*. Palgrave Macmillan.
- Hay, Colin. 2014. "Depoliticisation as Process, Governance as Practice: What Did the "First Wave" Get Wrong and Do We Need a 'Second Wave' to Put It Right?" *Policy & Politics* 42(2):293-311. doi: 10.1332/030557314X13959960668217.
- Hayes, Graeme, et Sylvie Ollitrault. 2012. *La désobéissance civile*. Les Presses de Sciences Po.
- Haynes, Suyin. 2019. "Students From 1,600 Cities Just Walked Out of School to Protest Climate Change. It Could Be Greta Thunberg's Biggest Strike Yet". *Time*.
- Heede, Richard. 2014. "Tracing Anthropogenic Carbon Dioxide and Methane Emissions to Fossil Fuel and Cement Producers, 1854–2010". *Climatic Change* 122(1-2):229-41. doi: 10.1007/s10584-013-0986-y.
- Henry, Emanuel. 2021. *La Fabrique Des Non-Problèmes*. Presses de Sciences Po.
- Hestres, Luis E. 2018. "Take Action Now: Motivational Framing and Action Requests in Climate Advocacy". *Environmental Communication* 12(4):462-79. doi: 10.1080/17524032.2018.1424010.
- Hestres, Luis E., and Jill E. Hopke. 2019. "Fossil Fuel Divestment: Theories of Change, Goals, and Strategies of a Growing Climate Movement". *Environmental Politics* 29(3):371-389.
- Hickel, Jason, and Giorgos Kallis. 2020. "Is Green Growth Possible?" *New Political Economy* 25(4):469-86.

- High, Mette M., and Jessica M. Smith. 2019. "Introduction: The Ethical Constitution of Energy Dilemmas". *Journal of the Royal Anthropological Institute* 25(S1):9-28. doi: 10.1111/1467-9655.13012.
- Hivert, Anne-Françoise. 2021. « En Norvège, la gauche s'apprête à revenir au pouvoir ». *Le Monde.fr*.
- Hoare, George, et Nathan Sperber. 2013. *Introduction à Antonio Gramsci*. Paris. La Découverte.
- Holmberg, Arita, and Aida Alvinus. 2020. "Children's Protest in Relation to the Climate Emergency: A Qualitative Study on a New Form of Resistance Promoting Political and Social Change". *Childhood* 27(1):78-92. doi: 10.1177/0907568219879970.
- Hopke, Jill E. 2016. "Translocal Anti-Fracking Activism: An Exploration of Network Structure and Tie Content". *Environmental Communication* 10(3):380-94. doi: 10.1080/17524032.2016.1147474.
- Hopke, Jill E., and Luis E. Hestres. 2017. "Communicating about Fossil Fuel Divestment". *Oxford Research Encyclopedia of Climate Science*. Consulté 25 janvier 2021 (<https://oxfordre.com/climatescience/view/10.1093/acrefore/9780190228620.001.0001/acrefore-9780190228620-e-566>).
- Howard, Courtney, Jess Beagley, Mohamed Eissa, Ojistoh Horn, Jennifer Kuhl, Jeni Miller, Shweta Narayan, Richard Smith, and Willow Thickson. 2022. "Why We Need a Fossil Fuel Non-Proliferation Treaty". *The Lancet Planetary Health* 6(10):e777-78. doi : 10.1016/S2542-5196(22)00222-4.
- Howes, David. 1991. *Ways of Sensing: Understanding the Senses In Society*. Routledge.
- Huang, Jialing, Janet Z. Yang, and Haoran Chu. 2022. "Framing Climate Change Impacts as Moral Violations: The Pathway of Perceived Message Credibility". *International Journal of Environmental Research and Public Health* 19(9):5210. doi: 10.3390/ijerph19095210.
- Hughes, Melanie M. 2007. "Windows of Political Opportunity: Institutional Instability and Gender Inequality in the World's National Legislatures". *International Journal of Sociology* 37(4):26-51.
- Hughes, Thomas Parke. 1993. *Networks of Power: Electrification in Western Society, 1880-1930*. Reprint edition. Baltimore. Md.: Johns Hopkins University Press.
- Hulm, Mike. 2009. *Why We Disagree about Climate Change, Understanding Controversy, Inaction and Opportunity*. Cambridge University Press.
- Huntington, Samuel P. 1993. *The Third Wave: Democratization in the Late 20th Century*. New édition. Norman, Okla.: University of Oklahoma Press.
- I4CE. 2021. « Les comptes mondiaux du carbone en 2021 ». *I4CE*. Consulté 17 juillet 2023 (<https://www.i4ce.org/publication/les-comptes-mondiaux-du-carbone-en-2021/>).
- IEA. 2021a. "Key World Energy Statistics 2021". Paris:IEA.
- IEA. 2021b. "Net Zero by 2050 – Analysis". *IEA*. Consulté 29 décembre 2022 (<https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>).
- IEA. 2022. "Electric Cars Fend off Supply Challenges to More than Double Global Sales".
- IEA. 2021. "Net Zero by 2050. A Roadmap for the Global Energy Sector".

- InfluenceMap. 2022. "Big Oil's Real Agenda on Climate Change". Consulté 30 juillet 2023 (<https://influencemap.org/report/How-Big-Oil-Continues-to-Oppose-the-Paris-Agreement-38212275958aa21196dae3b76220bdbc>).
- Iniguez-Gallardo, Verónica, Daniela Lenti Boero, and Joseph Tzanopoulos. 2021. "Climate Change and Emotions: Analysis of People's Emotional States in Southern Ecuador". *Frontiers in Psychology* 12.
- IRENA. 2020. "Renewable Energy and Climate Pledges: Five Years after the Paris Agreement". Consulté 23 juillet 2023 (<https://www.irena.org/publications/2020/Dec/Renewable-energy-and-climate-pledges>).
- Jasanoff, Sheila, et Pierre-Benoit Joly. 2019. « Au-delà de la société des risques, faire science en société ». *Nat. Sci. Soc.* 27(4):452-459.
- Jacobs, Michael. 2016. "High Pressure for Low Emissions: How Civil Society Created the Paris Climate Agreement". *Juncture* 22(4):314-23. doi : 10.1111/j.2050-5876.2016.00881.x.
- James, William. 1910. *L'équivalent moral de la guerre*. Paris, France : Union pour la vérité.
- Jamison, Andrew. 2010. "Climate Change Knowledge and Social Movement Theory". *WIREs Climate Change* 1(6):811-823. doi: 10.1002/wcc.88.
- Jasper, James M. 2011. "Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research". *Annual Review of Sociology* 37(1):285-303. doi: 10.1146/annurev-soc-081309-150015.
- Jasper, James M. 2014. "Constructing Indignation: Anger Dynamics in Protest Movements". *Emotion Review* 6(3):208-13. doi: 10.1177/1754073914522863.
- Jasper, James M., and Jane D. Poulsen. 1995. "Recruiting strangers and friends: Moral shocks and social networks in animal rights and anti-nuclear protests". *Social Problems* 42:493-512. doi: 10.1525/sp.1995.42.4.03x0129y.
- Johnstone, Injy. 2022. "Global Governance and the Global Green New Deal: The G7's Role". *Humanities and Social Sciences Communications* 9(1):1-9. doi: 10.1057/s41599-022-01046-2.
- Joly, Pierre-Benoit. 2010. "On the economics of technoscientific promises" in *Débordements – Mélanges offerts à Michel Callon*. edited by Akrich, M., Barthe, Y., Muniesa, F. Mustar. Paris. 203-222.
- Jorde, Sigurd. 2013. "Norway Invests in the Future's Biggest Climate Threats".
- Jouzel, Jean, et Agnès Michelot. 2016. « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France ». Paris. Conseil économique, social et environnemental (CESE).
- Karlsson, Marianne, and Grete K. Hovelsrud. 2021. "Everyone comes with their own shade of green : negotiating the meaning of transformation in norway's agriculture and fisheries sectors". *Journal of Rural Studies* 81:259-68. doi: 10.1016/j.jrurstud.2020.10.032.
- Kenis, Anneleen, and Erik Mathijs. 2012. "Beyond individual behaviour change: the role of power, knowledge and strategy in tackling climate change". *Environmental Education Research* 18(1):45-65. doi: 10.1080/13504622.2011.576315.
- Kenis, Anneleen, and Erik Mathijs. 2014. "Climate Change and Post-Politics: Repoliticizing the Present by Imagining the Future?". *Geoforum* 52:148-56. doi : 10.1016/j.geoforum.2014.01.009.

- Ketelaars, Pauline, Stefaan Walgrave, and Ruud Wouters. 2014. "Degrees of Frame Alignment: Comparing Organisers' and Participants' Frames in 29 Demonstrations in Three Countries". *International Sociology* 29(6):504-24. doi: 10.1177/0268580914548286.
- Klare, Michael. 2012. *The Race for What's Left. The Global Scramble for the World's Last Resources*. McMillan.
- Klare, Michael T. 2011. "America and Oil". *Le Monde Diplomatique*, septembre 15.
- Klare, Michael T. 2012. "The New 'Golden Age of Oil' That Wasn't". *Le Monde Diplomatique*, octobre 19.
- Klare, Michael T. 2014. "Le troisième âge du carbone". *L'Économie politique* n° 62(2):89. doi : 10.3917/leco.062.0089.
- Klein, Naomi. 2009. "The Seattle Activists' Coming of Age in Copenhagen Will Be Very Disobedient". *The Guardian*.
- Klein, Naomi. 2015. *Tout peut changer : Capitalisme & changement climatique*. Actes Sud.
- Klesty, Victoria. 2021. "Norway to Keep Searching for Oil and Gas, New Centre-Left Government Says". *Reuters*, octobre 13.
- Knight, Daniel M. 2018. « Les temporalités de l'énergie renouvelable. l'heure de l'austérité Grecque ». in *L'énergie et ses usages domestiques. Anthropologie d'une transition en cours*. Paris : Petra.
- Kriesi, Hanspeter. 2004. "Political context and opportunity" in *The Blackwell Companion to Social Movements*, edited by David. A. Snow, Sarah A. Soule and Hanspeter Kriesi. 67-90. Oxford:Blackwell.
- Kuyper, Jonathan, Karin Bäckstrand, and Heike Schroeder. 2017. "Institutional Accountability of Nonstate Actors in the UNFCCC: Exit, Voice, and Loyalty". *Review of Policy Research* 34(1):88-109. doi: 10.1111/ropr.12213.
- Labor Network for Sustainability. 2016. "'Just Transition' – Just What Is It?" Consulté 8 octobre 2023 (<https://www.labor4sustainability.org/uncategorized/just-transition-just-what-is-it/>).
- Lagroye, Jacques. 2003. « Les processus de politisation » in *La politisation, Socio-histoires*.
- Laigle, Lydie. 2019. « Justice climatique et mobilisations environnementales ». *VertigO* 19(1). doi: 10.4000/vertigo.24107.
- Lajarthe, Fanny, et Edwin Zaccai. 2017. « Le mouvement de désinvestissement des énergies fossiles : une nouvelle phase de mobilisation pour le climat ? » *VertigO*. doi : 10.4000/vertigo.18265.
- Larousse. 2021. « Accords de Bretton Woods ». Consulté 27 octobre 2024pr. J.-C. (https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/accords_de_Bretton_Woods/110154).
- Laslaz, Lionel. 2015. « Conflit environnemental ». *HyperGeo*. Consulté 25 octobre 2022 (<https://hypergeo.eu/conflit-environnemental/>).
- Latour, Bruno. 2002. « Si l'on parlait un peu politique ? » *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 15(58):143-65. doi : 10.3406/polix.2002.1003.
- Latour, Bruno, et Nicolas Truong. 2022. *Comment habiter la Terre ?*. Arte Edition.
- Lemons, John D., and Donald A. Brown. 2014. "Global Climate Change and Non-Violent Civil Disobedience". *Ethics in Science and Environmental Politics* 11(1):3-12. doi: 10.3354/esep00109.

- LeQuesne, Theo. 2019. "From Carbon Democracy to Carbon Rebellion: Countering Petro-Hegemony on the Frontlines of Climate Justice". *Journal of World-Systems Research* 25(1):15-27. doi: 10.5195/jwsr.2019.905.
- LeQuesne, Theodore F. 2019. "Petro-Hegemony and the Carbon Rebellion: Strategies, Narratives, and Tactics on the Frontlines of Climate Justice". University of California, Santa Barbara.
- Levänen, Jarkko, and Janne I. Hukkinen. 2019. "Rethinking Climate Policy with Alternative Framings of Carbon Dioxide". *Global Sustainability* 2:e25. doi : 10.1017/sus.2019.24.
- Levy, David L., and André Spicer. 2013. "Contested Imaginaries and the Cultural Political Economy of Climate Change". *Organization* 20(5):659-78. doi: 10.1177/1350508413489816.
- Lewis, Simon L., and Mark A. Maslin. 2018. "Welcome to the Anthropocene". *IPPR Progressive Review* 25(2):214-19. doi: 10.1111/newe.12101.
- Lloyd-Davies, Edward. 2013. "Defining Extreme Energy: A Process not a Category". *Extreme Energy Initiative: Working Paper Series*, juillet 25.
- Lohmann, Larry. 2010. "Commodity Fetishism in Climate Science and Policy". *Imperial College London*.
- Lundberg. 2021. "Will Norway's New Government Consider Phasing out Oil and Gas?" *Energy Post*. Consulté 29 décembre 2022 (<https://energypost.eu/will-norways-new-government-consider-phasing-out-oil-and-gas/>).
- MacLeod, Janine, Kirsty M. Robertson, Graeme Macdonald, Allison Rowe, and Sheena Wilson. 2017. "Petrocultures : Oil, Politics, Culture".
- Magrin, Géraud, Emmanuel Chauvin, Laetitia Perrier Bruslé, Émilie Lavie, et Marie Redon. 2015. « Introduction. Les ressources, enjeux géographiques d'un objet pluriel » in *Ressources mondialisées : Essais de géographie politique, Territoires en mouvements*, édité par L. Perrier Bruslé. P. 5-23. Paris : Éditions de la Sorbonne.
- Mangat, Rupinder, Simon Dalby, and Matthew Paterson. 2017. "Divestment discourse: war, justice, morality and money". *Environmental Politics* 27:1-22. doi : 10.1080/09644016.2017.1413725.
- Marquardt, Jens. 2020. "Fridays for Future's Disruptive Potential: An Inconvenient Youth Between Moderate and Radical Ideas". *Frontiers in Communication* 5:48. doi: 10.3389/fcomm.2020.00048.
- Martin, Fabienne, et Alexandre Soucaille. 2014. « Les existences en question. Changement, événement, rupture ». *ethnographiques.org*. Consulté 28 octobre 2022 (<https://www.ethnographiques.org/2014/Martin-Soucaille>).
- Martinez-Alier, J., Federico Demaria, Leah Temper, and Mariana Walter. 2016. "Changing social metabolism and environmental conflicts in India and South America". *Journal of Political Ecology* 23(1):467-91.
- Martinez-Alier, Joan, and Michael O'Connor. 2002. "Distributional Issues: An Overview". *Handbook of Environmental and Resource Economics*. 380-92.
- Martinez-Alier, Joan, Leah Temper, Daniela Del Bene, and Arnim Scheidel. 2016. "Is there a global environmental justice movement?". *Journal of Peasant Studies* 43(3):731-55. doi : 10.1080/03066150.2016.1141198.

- Martinez-Alier, Joan. 2010. *L'Écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*. Paris : Les petits matins.
- Martinez-Alier, Joan, and Martin O'Connor. 1996. "Ecological and Economic Distribution Conflicts" in *Getting down to Earth: Practical Applications of Ecological Economics*. Washington, DC.
- Masson, Philippe. 2017. « V. Les Cadres de Luc Boltanski, 1982 » in *Les enquêtes sociologiques en France depuis 1945*. Édité par Philippe Masson, 115-136. Paris : La Découverte. Repères.
- Matagne, Patrick. 2003. « Aux origines de l'écologie ». *Innovations* 18(2):27. doi: 10.3917/inno.018.0027.
- Mathieu, Lilian. 2006. « Les dimensions structurelles de la contestation » in *Comment lutter: sociologie et mouvements sociaux*. Paris. Collection La discorde.
- McAdam, Doug, and Hilary Boudet. 2012. *Putting Social Movements in Their Place: Explaining Opposition to Energy Projects in the United States, 2000-2005*. New York. Cambridge University Press.
- McAdam, Doug, John D. McCarthy, and Mayer N. Zald. 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. Cambridge University Press.
- McCarthy, John D., and Mayer N. Zald. 1977. "Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory" *The University of Chicago Press* 82(6):30.
- McGlade, Christophe, and Paul Ekins. 2015. "The Geographical Distribution of Fossil Fuels Unused When Limiting Global Warming to 2°C". *Nature* 517(7533):187-90. doi: 10.1038/nature14016.
- Melé, Patrice. 2013. « Conflit d'usage ». in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris.
- Mélières, Marie-Antoinette. 2021. « Engagements Internationaux, Européens et Nationaux ». Consulté <https://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosclim1/sysfacte/effetserre/engagements.htm>.
- Meyer, David. 1955. "The Challenge of Cultural Elites: Celebrities and Social Movements". *Sociological Inquiry* – *Wiley Online Library*.
- Meyer, Kris De, Emily Coren, Mark McCaffrey, and Cheryl Slean. 2020. "Transforming the Stories We Tell about Climate Change: From 'issue' to 'action'". *Environmental Research Letters* 16(1):015002. doi: 10.1088/1748-9326/abcd5a.
- Micoud, André. 2007. « De l'expert-militant à l'être vivant sensible ». 15.
- Miller, Keith. 2009. "How Important Was Oil in World War II? | History News Network". Consulté 7 octobre 2022 (<https://historynewsnetwork.org/article/339>).
- Ministère de la transition écologique et solidaire. 2019. « Chiffres clés du climat ». *l'institute for climate Economics* 80.
- Ministry of Climate and Environment. 2020. "Norway Steps up 2030 Climate Goal to at Least 50 % towards 55 %". *Government.No*. Consulté 8 décembre 2022 (<https://www.regjeringen.no/en/historical-archive/solbergs-government/Ministries/kld/news/2020-nyheter/norge-forsterker-klimamalet-for-2030-til-minst-50-prosent-og-opp-mot-55-prosent/id2689679/>).
- Mitchell, Timothy. 2013. *Carbon Democracy*. La Découverte.

- Mjøset, Lars. 2018. "Old and New Social Movements in the Nordic Countries: History and Future in an International Perspective". *De Gruyter Open Poland*.
- de Moor, Joost. 2021. "Alternative Globalities? Climatization Processes and the Climate Movement beyond COPs". *International Politics* 58(4):582-99. doi: 10.1057/s41311-020-00222-y.
- de Moor, Joost, Michiel De Vydt, Katrin Uba, and Mattias Wahlström. 2020. "New Kids on the Block: Taking Stock of the Recent Cycle of Climate Activism". *Social Movement Studies* 1-7. doi: 10.1080/14742837.2020.1836617.
- de Moor, Joost, and Mattias Wahlström. 2019. "Narrating Political Opportunities: Explaining Strategic Adaptation in the Climate Movement". *Theory and Society* 48(3):419-51. doi: 10.1007/s11186-019-09347-3.
- Morhain, Chloé, Université de Lyon, Alexis Alamel, Maarten Koreman, and Zachery Spire. s. d. "(Re)Positioning Youth in Space and Time: The Social Justice of Space(s)" in *Youth, Space and Time: Agoras and Chronotopes in the Global City*, ed. by Carles Feixa, Carmen Leccardi et Pam Nilan, vol.1. Leiden: Brill.
- Morin, Jean-Frédéric. 2014. « Les régimes internationaux de l'environnement ». *CERISCOPE Environnement*.
- Mormont, Marc. 2013. « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques ». *Natures Sciences Sociétés* 21(2):159-60. doi : 10.1051/nss/2 013 102.
- Morton, Timothy. 2013. *Hyperobjects: Philosophy and Ecology after the End of the World*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Mouffe, Chantal. 2002. "Every Form of Art Has a Political Dimension". Grey Room, 2:99-125.
- Mouffe, Chantal. 2008. "Art and Democracy. Art as an Agnostic Intervention in Public Space". *Art as a Public Issue*, Open.
- Mountford, Helen, David Waskow, Lorena Gonzalez, Chirag Gajjar, Nathan Cogswell, Mima Holt, Taryn Fransen, Molly Bergen, and Rhys Gerholdt. 2021. "COP26: Key Outcomes From the UN Climate Talks in Glasgow". *World Resources Institute*.
- Neveu, Érik. 2011. « IV. La mobilisation des ressources » in *Sociologie des mouvements sociaux*. 5e éd. Collection Repères. Paris : La Découverte. 49-60.
- Neveu, Érik. 2019. « I. Qu'est-ce qu'un mouvement social ? » in *Sociologie des mouvements sociaux*. 5e éd. Collection Repères. Paris. La Découverte. 5-24.
- Newell, Peter. 2009. *Climate for Change: Non-State Actors and the Global Politics of the Greenhouse*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Newell, Peter, Harro van Asselt, and Freddie Daley. 2022. "Building a Fossil Fuel Non-Proliferation Treaty: Key Elements". *Earth System Governance* 14:100159. doi: 10.1016/j.esg.2022.100159.
- Newell, Peter, and Matthew Paterson. 1998. "A Climate for Business: Global Warming, the State and Capital". *Review of International Political Economy* 5(4):679-703.
- Newell, Peter, and Andrew Simms. 2020. "Towards a fossil fuel non-proliferation treaty". *Climate Policy* 20(8):1043-54. doi: 10.1080/14693062.2019.1636759.
- Nicourd, Sandrine. 2009. *Le travail militant*. Presses universitaires de Rennes. Liens Socio.

- Nilsen, Heidi Rapp, Kristin Strømsnes, and Ulla Schmidt. 2018. "A Broad Alliance of Civil Society Organizations on Climate Change Mitigation: Political Strength or Legitimizing Support?". *Journal of Civil Society* 14(1):20-40. doi: 10.1080/17448689.2017.1399596.
- Norgaard, Kari Marie. 2006. "People Want to Protect Themselves a Little Bit: Emotions, Denial, and Social Movement Nonparticipation". *Sociological Inquiry* 76(3):372-96. doi: 10.1111/j.1475-682X.2006.00160.x.
- North, Peter. 2011. "The Politics of Climate Activism in the UK: A Social Movement Analysis". *Environment and Planning A: Economy and Space* 43(7):1581-98. doi: 10.1068/a43534.
- Norwegian Ministry of Climate and Environment. 2019. *Norway's National Plan related to the Decision of the EEA Joint Committee No. 269/2019 of 25 October 2019*.
- Norwegian Ministry of Petroleum and Energy. 2021a. "Emissions to Air". *Norwegianpetroleum.No*. Consulté 6 décembre 2022 (<https://www.norskpetroleum.no/en/environment-and-technology/emissions-to-air/>).
- Norwegian Ministry of Petroleum and Energy. 2021b. "Exports of Norwegian Oil and Gas". *Norwegianpetroleum.No*. Consulté 6 décembre 2022 (<https://www.norskpetroleum.no/en/production-and-exports/exports-of-oil-and-gas/>).
- Norwegian Ministry of Petroleum and Energy. 2022a. "Employment in the Petroleum Industry". *Norwegianpetroleum.No*. Consulté 29 décembre 2022 (<https://www.norskpetroleum.no/en/economy/employment/>).
- Norwegian Ministry of Petroleum and Energy. 2022b. "The Government's Revenues". *Norwegianpetroleum.No*. Consulté 29 décembre 2022 (<https://www.norskpetroleum.no/en/economy/governments-revenues/>).
- NTB, et Ole Petter Pedersen. 2019. "Massiv motstand mot vindkraft: kun 5 av 101 kommuner sier ja". *Tu.no*. Consulté 12 décembre 2022 (<https://www.tu.no/artikler/massiv-motstand-mot-vindkraft-kun-5-av-101-kommuner-sier-ja/474164>).
- Nulman, Eugene. 2015. *Climate Change and Social Movements: Civil Society and the Development of National Climate Change Policy*. Palgrave Macmillan UK.
- O'Brien, Karen, Elin Selboe, and Bronwyn M. Hayward. 2018. "Exploring Youth Activism on Climate Change: Dutiful, Disruptive, and Dangerous Dissent". *Ecology and Society* 23(3):art42. doi : 10.5751/ES-10287-230342.
- O'Connor, James, et Nicole Dubois. 1992. « La seconde contradiction du capitalisme : causes et conséquences ». *Actuel Marx* n°12(2):30. doi : 10.3917/amx.012.0030.
- Olin Wright, Erik. 2017. *Utopies réelles*. Paris. La Découverte.
- Olson, Carol, and Frank Lenzmann. 2016. "The Social and Economic Consequences of the Fossil Fuel Supply Chain". *MRS Energy & Sustainability* 3:E6. doi : 10.1557/mre.2016.7.
- O'Neill, Sean. 2022. "COP26: Some Progress, But Nations Still Fiddling While World Warms". *Engineering* 11:6-8. doi : 10.1016/j.eng.2022.02.004.
- Orsini, Amandine, and Yi hyun Kang. 2021. "The evolution of youth movements in global environmental politics (1992-2021)". *Environmental Politics*. 30(6):1043-1064.
- Ortar, Nathalie, et Tristan Loloum. 2019. « Introduction à l'anthropologie de l'énergie ». <https://www.lecturesanthropologiques.fr>. Consulté 2 juin 2021 (<https://www.lecturesanthropologiques.fr/657>).

- Overland, Indra. 2018. "Norway: Public Debate and the Management of Petroleum Resources and Revenues" in *Public Brainpower*, édité par I. Overland. Cham: Springer International Publishing. 217-45.
- Park, Sarah E., Nadine A. Marshall, Emma Jakku, Anne M. Dowd, S. Mark Howden, Emily Mendham, and Andrea Fleming. 2012. "Informing Adaptation Responses to Climate Change through Theories of Transformation". *Global Environmental Change* 22(1):115-26. doi: 10.1016/j.gloenvcha.2011.10.003.
- Parry, Ian. 2021. « Cinq choses à savoir sur la tarification du carbone ». *Finances & Développement*.
- Parsons, Daniel, and Martin Taylor. 2021. "Coal: Why China and India Aren't the Climate Villains of COP26". *The Conversation*. Consulté 3 avril 2023 (<http://theconversation.com/coal-why-china-and-india-arent-the-climate-villains-of-cop26-171879>).
- Paterson, Matthew. 2021. "The End of the Fossil Fuel Age? Discourse Politics and Climate Change Political Economy". *New Political Economy* 26(6):923-36. doi: 10.1080/13563467.2020.1810218.
- Patrick Benjamin. 2019. "The Meaning behind Extinction Rebellion's Red-Robed Protesters". *Dazed*. Consulté 2 décembre 2022 (<https://www.dazeddigital.com/politics/article/44238/1/meaning-behind-extinction-rebellions-red-robed-protesters-london-climate-change>).
- Pepermans, Yves, and Pieter Maesele. 2016. "The Politicization of Climate Change: Problem or Solution?". *WIREs Climate Change* 7(4):478-85. doi: 10.1002/wcc.405.
- Perez, Alejandro Colso, Bernadette Grafton, Paul Mohai, Rebecca Hardin, Katy Hintzen, and Sara Orvis. 2015. "Evolution of the Environmental Justice Movement: Activism, Formalization and Differentiation". *Environmental Research Letters* 10(10):105002. doi: 10.1088/1748-9326/10/10/105002.
- Peter, Sophie. 2020. "Integrating Key Insights of Sociological Risk Theory into the Ecosystem Services Framework". *Sustainability* 12(16):6437. doi: 10.3390/su12166437.
- Piggot, Georgia. 2018. "The Influence of Social Movements on Policies That Constrain Fossil Fuel Supply". *Climate Policy* 18(7):942-54. doi : 10.1080/14693062.2017.1394255.
- Pineault, Eric. 2015. « Entre pression à extraire et impératif de transition, l'économie écologique et politique des hydrocarbures extrêmes au Québec ». *Energies* 6(11):5940-59. doi : 10.3390/en6115940.
- Polanyi, Karl. 1983. *La grande transformation*. Paris : Gallimard.
- Proctor, de Robert N. 2014. *Golden Holocaust. La conspiration des industriels du tabac*. Equateurs, « Documents »/Mutualité française. Sainte-Marguerite-sur-Mer : Éditions des Équateurs.
- Raffestin, Claude. 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. édité par A.-L. Amilhat Szary et Y. Calbérac. Lyon : ENS Éditions.
- Rawls, John. 2009. *Théorie de la justice*. POINTS.
- Reclaim Finance and Greenpeace. 2021. *Pipeline of Pollution : Total Responsible, Finance complicit ?*
- Revillard, Anne. 2003. « La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage. » *halshs-01141740* 13.

- Riemer, Manuel, Livia Voorhees, Susan Dittmer, Nahian Alam, Radha Sayal, Sayema Haque Bidisha, Arun De Souza, Jennifer Lynes, Alexander Metternich, Frank Mugagga, and Petra Schweizer-Ries. 2016. "The Youth Leading Environmental Change Project: A Mixed-Method Longitudinal Study across Six Countries". *Ecopsychology* 8 (3): 174-87. doi: 10.1089/eco.2016.0025.
- Rippl, Susanne. 2002. "Cultural theory and risk perception: a proposal for a better measurement". *Journal of Risk Research* 5(2):147-65. doi: 10.1080/13669870110042598.
- Ritchie, Hannah, and Max Roser. 2020. "CO₂ and Greenhouse Gas Emissions". *Our World in Data*.
- Ritchie, Hannah, Max Roser, and Pablo Rosado. 2020. "Norway: How much CO₂ does your country emit? Are emissions falling? How does it compare to other countries?". *Our World in Data*.
- Robbins, Paul. 2012. *Political Ecology*. Blackwell Publishing Ltd.
- Rochfeld, Judith. 2019. *Justice pour le climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*. Odile Jacob.
- Rootes, Christopher. 2007. *Environmental Protest in Western Europe*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Rosanvallon, Pierre. 2008. *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Seuil.
- Routledge, Paul. 2003. "Convergence Space: Process Geographies of Grassroots Globalization Networks". *Transactions of the Institute of British Geographers* 28(3):333-49. doi: 10.1111/1475-5661.00096.
- Rowell, Andy. 2022. "Despite Climate Emergency, the United States, Canada, and Norway 'Pumping More Oil than Ever'". *Oil Change International*. Consulté 13 septembre 2023 (<https://priceofoil.org/2022/01/19/despite-climate-emergency-u-s-canada-and-norway-pumping-more-oil-than-ever/>).
- Sabucedo, José-Manuel, Marcos Dono, Mónica Alzate, and Gloria Seoane. 2018. "The Importance of Protesters' Morals: Moral Obligation as a Key Variable to Understand Collective Action". *Frontiers in Psychology* 9.
- Sandanger, Gunnell E. 2013. "Slik kan Oljefondet bli 'best-i-test'".
- Sandler, Ronald, and Phaedra C. Pezzula. 2007. *Environmental Justice and Environmentalism, The Social Justice Challenge to the Environmental Movement*. The MIT Press. The MIT Press.
- Sapir, Edward. 1934. "Symbolism" in Selgiman E. R. A. (dir.) *The Encyclopedia of the Social Sciences*. New York: Macmillan. 493.
- Sarter, Gilles. 2020. « La naissance de l'économie de marché : Karl Polanyi ». *Secession, Sociologie de l'émancipation*. Consulté 6 octobre 2022 (<https://secession.fr/la-naissance-de-leconomie-de-marche-karl-polanyi>).
- Saunders, Clare, Brian Doherty, and Graeme Hayes. 2020. "A New Climate Movement? Extinction Rebellion's Activists in Profile". *CUSP Working Paper No 25* Guildford: Centre for the Understanding of Sustainable Prosperity.
- Scheidel, Arnim, Daniela Del Bene, Jie Liu, Gimena Navas, Sara Mingorría, Federico Demaria, Sergio Avila, Brototi Roy, Irmak Ertör, Leah Temper, and Joan Martínez-Alier. 2020. "Environmental conflicts and defenders: A global overview". *Global Environmental Change* 63. doi: 10.1016/j.gloenvcha.2020.102104.

- Schlosberg, David, and Lisette B. Collins. 2014. "From Environmental to Climate Justice: Climate Change and the Discourse of Environmental Justice". *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change* 5(3):359-74. doi: 10.1002/wcc.275.
- Schlosser, Peter, Johan Rockström, Sander van der Leeuw, Clea Edwards, Owen Gaffney, Brian Hoskins, Daniela Jacob, Daniel Klingensfeld, Timothy M. Lenton, María Máñez Costa, Sebastian Sonntag, and Leena Srivastava. 2021. "Climate Protest Movement – An Accelerator of Societal Transformation?" doi:10.17605/OSF.IO/R3Z68.
- Schücking, Heffa. 2015. "Still dirty, still dangerous. The Norwegian Government Pension Fund's Investments in the Coal Industry". *Urgewald, Framtiden i våre hender, Greenpeace Norge*.
- Scott, James C. 1985. *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*. Yale University Press.
- Scotto D'apollonia, Lionel. 2014. « Les controverses climatiques : une analyse socioépistémique ». *Sociologie, Université Paul Valéry - Montpellier III*.
- SEI, IISD, ODI, E3G, and UNEP. 2021. "The Production Gap Report 2021". Stockholm: Stockholm Environment Institute.
- Semal, Luc. 2012. « Militer à l'ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition ». *Université Lille 2 – Droit et Santé, Lille*.
- Shove, Elizabeth. 2010. "Beyond the ABC: Climate Change Policy and Theories of Social Change". *Environment and Planning A* 42:1273-85. doi: 10.1068/a42282.
- Skancke, Martin, Elroy Dimson, Michael Hoel, Maria Kettis, Gro Nystuen, and Laura Starks. 2014. *Fossil fuel investments in the Norwegian Government pension fund global: Addressing climate issues through exclusion and active ownership*. A report by the expert group appointed by the Norwegian Ministry of Finance.
- Smil, Valclav. 2017. *Energy and Civilization : A history*. MIT Press.
- SNCB. 2022. « Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) ». *Ministères Écologie Énergie Territoires*. Consulté 27 mars 2023 (<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>).
- Snow, David A., Donatella Della Porta, Bert Klandermans, and Doug McAdam, éd. 2013. *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social & Political Movements*. MA:Wiley-Blackwell.
- Snow, David A. 2013. "Framing and Social Movements" in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*. Ed. by David A. Snow, Donatella Della Porta, Bert Klandermans, et Doug McAdam. Malden, MA: Wiley-Blackwell.
- Snow, David A., Rens Vliegthart, and Pauline Ketelaars. 2018. "The Framing Perspective on Social Movements: Its Conceptual Roots and Architecture" in *The Wiley Blackwell Companion to Social Movements* Ed. by David A. Snow, Donatella Della Porta, Bert Klandermans, et Doug McAdam. Malden, MA: Wiley-Blackwell.
- Snow, David, and Robert D. Benford. 1992. "Master Frames and Cycles of Protest". *Yale University Press*. New Haven.

- Snow, David, and Scott Byrd. 2007. "Ideology, Framing Processes, and Islamic Terrorist Movements". *Mobilization: An International Quarterly* 12(2):119-36. doi: 10.17813/mai.12.2.5717148712w21410.
- Steinberg, Gerald M. 2012. "International NGOs, the Arab Upheaval, and Human Rights: Examining NGO Resource Allocation". *Northwestern Journal of International Human Rights* 11:27.
- Stern, Nicholas. 2008. *Stern Review: The Economics of Climate Change*. Cambridge, UK:Cambridge University Press.
- Stiglitz, Joseph E., and Nicholas Stern. 2017. *Report of the High-Level Commission on Carbon Prices*. Washington, DC:Carbon Pricing Leadership Coalition.
- Strømsnes, Kristin, Per Selle, and Gunnar Grendstad. 2009. "Environmentalism between State and Local Community: Why Greenpeace Has Failed in Norway". *Environmental Politics* 18(3):391-407. doi: 10.1080/09644010902823774.
- Suchman, Mark. 1995. "Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches". *Academy of Management Review*. 20(3):571-610.
- Svampa, Maristella. 2011. « Néo-'développementisme': extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine ». *Problemes d'Amérique latine*. 81(3):101-27.
- Svensson, Anders, and Mattias Wahlström. 2021. "Climate Change or What? Prognostic Framing by Fridays for Future Protesters". *Social Movement Studies*. 1(22). doi: 10.1080/14742837.2021.1988913.
- Swyngedouw, Erik. 2007. 'Impossible 'sustainability' and the postpolitical condition" in *The sustainable development paradox: Urban political economy in the United States and Europe*. New York, NY, US: Guilford Press. 13-40.
- Swyngedouw, Erik. 2011a. "Depoliticized Environments: The End of Nature, Climate Change and the Post-Political Condition". *Royal Institute of Philosophy Supplements* 69:253-74. doi: 10.1017/S1358246111000300.
- Swyngedouw, Erik. 2011b. "Interrogating Post-democratization: Reclaiming Egalitarian Political Spaces". *Political Geography – POLIT GEOGR* 30:370-80. doi : 10.1016/j.polgeo.2011.08.001.
- Szeman, Imre, Cymene Howe, Carolyn Veldstra, Rachel Havrelock, Caleb Wellum, Sheena Wilson, Ruth Beer, Jordan Kinder, Brent Ryan Bellamy, Bob Johnson, Jeff Diamanti, Dominic Boyer, Tihamer Richard Kover, and Graeme Macdonald. 2017. *After Oil*. McGill-Queen's University Press. Montreal & Kingston.
- Tam, Chui-Ling, Suzanne Chew, Anabela Carvalho, and Julie Doyle. 2021. "Climate Change Totems and Discursive Hegemony Over the Arctic". *Frontiers in Communication* 6.
- Tarrow, Sidney. 1996. "States and opportunities: The political structuring of social movements" in *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings, Cambridge Studies in Comparative Politics*, Ed by D. McAdam, J. D. McCarthy, et M. N. Zald. Cambridge: Cambridge University Press. 41-61.
- Tarrow, Sidney. 2000. « La contestation transnationale ». *Cultures & conflits*. 38-39. doi: 10.4000/conflits.276.

- Tarrow, Sidney. 2011. *Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics*. 3rd ed. New-York: Cambridge University Press.
- Temper, Leah, Daniela Del Bene, and Joan Martinez-Alier. 2015. « Mapping the frontiers and front lines of global environmental justice: The EJAtlas ». *Journal of Political Ecology* 22:254-78.
- Temper, Leah, Daniela Del Bene, Federico Demaria, Alexander Scheidel, and Joan Martinez-Alier. 2018. "The Global Environmental Justice Atlas (EJAtlas): ecological distribution conflicts as forces for sustainability". *Sustainability Science* 13(3):573-84. doi: 10.1007/s11625-018-0563-4.
- Temper, Leah, Sofia Avila, Daniela Del Bene, Jennifer Gobby, Nicolas Kosoy, Philippe Le Billon, Joan Martinez-Alier, Patricia Perkins, Brototi Roy, Arnim Scheidel, and Mariana Walter. 2020. "Movements Shaping Climate Futures: A Systematic Mapping of Protests against Fossil Fuel and Low-Carbon Energy Projects". *Environmental Research Letters* 15(12):123004. doi: 10.1088/1748-9326/abc197.
- The Barents Observer. 2020. "Big Carbon Footprint Makes Norway a Fading Star in UN Human Development Ranking". *The Independent Barents Observer*. Consulté 30 décembre 2022 (<https://thebarentsobserver.com/en/climate-crisis/2020/12/big-carbon-footprint-makes-norway-fading-star-un-human-development-ranking>).
- The Ferret. 2021. "Revealed: 1,000 Fossil Fuel and Big Business Reps at COP26". Consulté 30 juillet 2023 (<https://thoferret.scot/1000-fossil-fuel-big-business-cop26/>).
- The Office of the Prime Minister. 2020. "Package of Measures to Support the Oil and Gas Industry and the Supply Industry". *Government.No.* Consulté 17 décembre 2022 (<https://www.regjeringen.no/en/historical-archive/solbergs-government/Ministries/smk/Press-releases/2020/package-of-measures-to-support-the-oil-and-gas-industry-and-the-supply-industry/id2700656/>).
- The World Bank. 2022. "2022 Global Gas Flaring Tracker Report". *World Bank*. Consulté 1 novembre 2022 (<https://www.worldbank.org/en/topic/extractiveindustries/publication/2022-global-gas-flaring-tracker-report>).
- Thiong-Kay, Laurent. 2020. « La Production Médiatique de l'opposition Au Barrage de Sivens Sur Internet : Entre Reconfigurations Info-Communicationnelles et Repolitisation de l'enjeu Local ». Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Franck Bousquet et Nikos Smyrnaio, Université Toulouse III - Paul Sabatier, École doctorale Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication. Soutenue le 6 octobre 2020.
- Thomas, Arnaud. 2022. « Politisation ou dépolitisation ? Les luttes politiques sur les interdépendances économie-environnement des milieux aquatiques continentaux ». Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Caitriona Carter, Université de Bordeaux, École doctorale Sociétés, politique, santé publique. Soutenue le 18 mars 2022.
- Thoreau, Henry David. 2004. *Walden and Civil Disobedience*. Simon and Schuster.
- Thöresson, Sanna. 2020. *A Critical Discourse Analysis of Non-Violent Direct Action within This Is Not A Drill*. An Extinction Rebellion Handbook.

- Tilly, Charles. 1984. « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire* 4(1):89-108. doi : 10.3406/xxs.1984.1719.
- Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. 2015. *Politique(s) du conflit*. Presses de Sciences Po.
- Timperley, Jocelyn. 2021. "Why Fossil Fuel Subsidies Are so Hard to Kill". *Nature* 598(7881):403-5. doi : 10.1038/d41586-021-02847-2.
- Torre-Schaub, Marta. dir. 2017. « Les dynamiques du contentieux climatique : usages et mobilisations du droit pour la cause climatique ». Note de synthèse dans le cadre de la convention de recherche n° 217.04.27.09 du 14 avril 2017. Rapport rendu en décembre 2019, avec la collaboration de Luca d'Ambrosio et Blanche Lormeteau. ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Touraine, Alain. 1984. « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? » *Revue Française de Sociologie* 25(1):3. doi : 10.2307/3321377.
- Tranvik, Tommy and Per Selle. 2005. « Transformation of the Democratic Infrastructure in Norway. The Organized Society and State-Municipal Relations ». *West European Politics* 28(4).
- Tripier, Pierre. 1994. « Alain Gras, Grandeur et dépendance, Sociologie des macro-systèmes techniques, 1993 ». *Sociologie du travail* 36(3):405-7.
- UN. 2021. « Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition ». *UN Climate Change Conference (COP26) at the SEC – Glasgow 2021*. Consulté 28 juillet 2023 (https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20230313124743mp_/https://ukcop26.org/statement-on-international-public-support-for-the-clean-energy-transition/).
- UNEP. 2023. *Global Climate Litigation Report: 2023 Status Review*. United Nations Environment Programme.
- UNFCCC. 2018. « Qu'est-ce que l'Accord de Paris ? »
- UNFCCC. 2021a. "COP26: Update to the NDC Synthesis Report | UNFCCC". novembre 4.
- UNFCCC. 2021b. "Executive summary by the Standing Committee on Finance of the first report on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement".
- UNRIC. 2021. "Guterres : The IPCC Report Is a Code Red for Humanity". *United Nations Western Europe*. Consulté 29 décembre 2022 (<https://unric.org/en/guterres-the-ipcc-report-is-a-code-red-for-humanity/>).
- Unruh, Gregory C. 2000. "Understanding carbon lock-in". *Energy Policy* 28(12):817-30. doi: 10.1016/S0301-4215(00)00070-7.
- Urgewald. 2014. *Dirty & Dangerous. The Norwegian Government Pension Fund's Coal Investments*.
- Urry, John. 2011. "Climate Change and Society" in *Why the Social Sciences Matter*. Cambridge.
- Urry, John. 2013. *Societies beyond Oil*. Zed. London.
- Ursin, Marit. 2019. "Fra redaksjonen: Miljøaktivisme – det nye generasjonsopprøret?" *Barn – forskning om barn og barndom i Norden* 37(1). doi: 10.5324/barn.v37i1.3025.
- Ursin, Marit, Linn C. Lorgen, Isaac Arturo Ortega Alvarado, Ani-Lea Smalsundmo, Runar Chang Nordgård, Mari Roald Bern, and Kjersti Bjørnevik. 2021. "Promoting Intergenerational Justice Through Participatory Practices: Climate Workshops as an Arena for Young

- People's Political Participation". *Frontiers in Psychology* 12:727227. doi: 10.3389/fpsyg.2021.727227.
- Ursin, Marit, and Ida Lyså. 2019. "Agency and Rights in Childhood (Norway)" in *Bloomsbury Education and Childhood Studies*. London: Bloomsbury Publishing.
- Vaillancourt, Jean-Guy. 1991. « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : l'approche d'Alain Touraine ». *Cahiers de recherche sociologique* (17):213-22. doi : 10.7202/1002152ar.
- Van Asselt, Harro, and Peter Newell. 2022. "Pathways to an International Agreement to Leave Fossil Fuels in the Ground ». *Global Environmental Politics* 22(4):28-47. doi: 10.1162/glep_a_00674.
- Veltmeyer, Henry, and Paul Bowles. 2014. "Dynamics of Extractivist Resistance: Linking Latin America and Northern British Columbia, Canada" in *En Ligne*. 2020:14.
- Véron, Jacques. 2013. *Démographie et écologie*. La Découverte.
- VG. 2006. "Vasker finansdepartementet". Consulté 20 décembre 2022 (<https://www.vg.no/i/46kqa>).
- Voilliot, Christophe. 2016. « Vers un nouveau répertoire d'action collective ? Quelques remarques sur les mouvements du printemps 2016 en France ». *Attac France*, juin 28.
- Wahlström, Mattias, Magnus Wennerhag, and Christopher Rootes. 2013. "Framing 'The Climate Issue': Patterns of Participation and Prognostic Frames among Climate Summit Protesters". *Global Environmental Politics* 13(4):101-22. doi: 10.1162/GLEP_a_00200.
- Watts, Jonathan. 2019. "'Biggest Compliment yet': Greta Thunberg Welcomes Oil Chief's 'greatest Threat' Label". *The Guardian*.
- Watts, Michael. 2012. "A Tale of Two Gulfs: Life, Death, and Dispossession along Two Oil Frontiers". *American Quarterly* 64(3):437-67. doi: 10.1353/aq.2012.0039.
- Weber, Max, and Isabelle Kalinowski. 2005. *Max Weber, Isabelle Kalinowski, La science, profession et vocation. Suivi de « Leçons wébériennes sur la science & la propagande »*. Liens Socio coll. « Banc d'essais ». Agone.
- Westwell, Emily, and Josh Bunting. 2020. "The Regenerative Culture of Extinction Rebellion: Self-Care, People Care, Planet Care". *Environmental Politics* 29(3):546-51. doi: 10.1080/09644016.2020.1747136.
- White, Leslie A. 1943. "Energy and the Evolution of Culture". *American Anthropologist* 45(3):335-56. doi: 10.1525/aa.1943.45.3.02a00010.
- White, Leslie A. 1959. "The Concept of Culture". *American Anthropologist* 61(2):227-51. doi: 10.1525/aa.1959.61.2.02a00040.
- Whyte, Kyle. 2017. "Indigenous Climate Change Studies: Indigenizing Futures, Decolonizing the Anthropocene". *English Language Notes* 55(1-2):153-62. doi: 10.1215/00138282-55.1-2.153.
- Wilson, Robert M. 2017. "Faces of the Climate Movement". *Environmental History* 22(1):128-39. doi: 10.1093/envhis/emw096.
- WMO. 2018. *WMO Statement on the State of the Global Climate in 2017*. World Meteorological Organisation (WMO).

- Wood, Lesley J. 2004. "Breaking the Bank & Taking to the Streets: How Protesters Target Neoliberalism". *Journal of World-Systems Research* 69-89. doi: 10.5195/jwsr.2004.313.
- Wüstenhagen, Rolf, Maarten Wolsink, and Mary Jean Bürer. 2007. "Social Acceptance of Renewable Energy Innovation: An Introduction to the Concept". *Energy Policy* 35(5):2683-91. doi: 10.1016/j.enpol.2006.12.001.
- Yates, Luke. 2015. "Rethinking Prefiguration: Alternatives, Micropolitics and Goals in Social Movements". *Social Movement Studies* 14(1):1-21. doi: 10.1080/14742837.2013.870883.
- Zalasiewicz, Jan, Colin Waters, Mark Williams, Anthony Barnosky, Alejandro Cearreta, Paul Crutzen, Erle Ellis, Michael Ellis, I. J. Fairschild, Jacques Grinevald, Peter Haff, Irka Hajdas, Reinhold Leinfelder, John McNeill, E. O. Odata, Clément Poirier, Daniel Richter, Will Steffen, C. Summerhayes, and Naomi Oreskes. 2015. "When did the Anthropocene begin? A mid-twentieth century boundary level is stratigraphically optimal". *Quaternary International* Quaternary International. doi: 10.1016/j.quaint.2014.11.045.
- ZERO. 2013. "Nest Eggs in a Fragile Basket".
- Zinn, Jens O. s. d. "Literature Review: Sociology and Risk". 25.

INDEX DES FIGURES

Figure 1. –	La consommation de combustibles fossiles mondiale en 2021.....	40
Figure 2. –	Frise chronologique des Conférences des Parties (COP).....	51
Figure 3. –	Les organisations du mouvement climato-fossile : modérés, radicaux, généralistes ..	114
Figure 4. –	Le factor map des clusters.....	133
Figure 5. –	Évolution temporelle des conflits par région	135
Figure 6. –	L'intensité et le niveau de réaction	137
Figure 7. –	Statut du projet et intensité de la contestation.....	138
Figure 8. –	Intensité et impacts environnementaux	140
Figure 9. –	Intensité et impacts sociaux.....	140
Figure 10. –	Les groupes locaux et les organisations	141
Figure 11. –	Organisations et répertoires d'action.....	143
Figure 12. –	Groupes locaux et répertoires d'action.....	143
Figure 13. –	Alternatives et niveau de réaction	145
Figure 14. –	Évolution temporelle des classes de conflit	154
Figure 15. –	Impacts climat mobilisés par régions et par années	159
Figure 16. –	Schéma de positionnement des partis par oil change international.....	180
Figure 17. –	Timeline de la fossilisation en Norvège.....	190
Figure 18. –	L'oljefanten	211
Figure 19. –	Nuage de mots des discours des Assemblées de Mouvement.....	236

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. –	Les données et leurs variables.....	127
Tableau 2. –	Les clusters par variable	131
Tableau 3. –	Une typologie des CCFJC	148
Tableau 4. –	2009 et 2015 : exemples d'oppositions	161
Tableau 5. –	Le climat, comme « impact » ou comme « argumentaire » : comparaison entre.... type d'organisation.....	164
Tableau 6. –	Nombre d'occurrences des modalités de variable des conflits totaux et clusters ...	166
Tableau 7. –	Les demandes politiques de l'Alliance Élection Climat 2021	176
Tableau 1. –	Synthèse des arguments pro et antipétrole	183
Tableau 2. –	Les initiatives climat norvégiennes	186
Tableau 3. –	Jours et sujets de négociation à la COP26.....	227
Tableau 4. –	Les différentes organisations et le cadrage fossile	241

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	3
REMERCIEMENTS	5
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	7
SOMMAIRE	11
PROLOGUE.....	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	17
1. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FOSSILISATION : ÉTUDIER UNE NOUVELLE ÈRE DE CONTESTATION .	18
L'ÉMERGENCE D'UNE FOSSILISATION DES CONTESTATIONS	18
ANALYSER LA FOSSILISATION AU PRISME DES MOUVEMENTS SOCIAUX	20
2. PROBLÉMATIQUE, HYPOTHÈSES ET TERRAINS.....	24
STRUCTURE DU MANUSCRIT.....	26
CHAPITRE I – COMBUSTIBLES FOSSILES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN JEU EN « CLAIR-OBSCUR » ?	31
INTRODUCTION	31
1. COMBUSTIBLES FOSSILES ET SOCIÉTÉ.....	32
1.1. COMPLEXITÉ DES ALLIANCES ET RELATIONS DE MARCHÉ.....	33
LE FOSSILE ET LE MARCHÉ : UNE RELATION SYMBIOTIQUE.....	33
LES LIENS ENTRE COMBUSTIBLES FOSSILES ET POLITIQUES	36
1.2. ORGANISATION SOCIALE ET CORRESPONDANCE DES VALEURS	39
LA MISE EN PLACE D'UNE « PAIX SOCIALE »	39
CONSOMMATION DIFFUSE	40
CORRESPONDANCE DES VALEURS.....	41
2. LA GOUVERNANCE DU CLIMAT	44
2.1. LES INSTITUTIONS CLIMAT ET LEURS INSTRUMENTS	45
RÉGIMES DU CLIMAT : DIVERSITÉ SCALAIRE ET INTERDÉPENDANCE GLOBALE	46
CCNUCC ET COP : LES PILIERS ESSENTIELS DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE	48
2.2. LE MARCHÉ ET LA DEMANDE : DEUX BIAIS CLASSIQUES DANS LE TRAITEMENT DES ÉMISSIONS	
CARBONE.....	52
UNE APPROCHE PAR LE MARCHÉ	52
UNE TENDANCE A CIBLER LA DEMANDE PLUTÔT QUE L'OFFRE DE COMBUSTIBLES FOSSILES	55
3. LES AGENCEMENTS ENTRE SAVOIR ET POUVOIR A LA SOURCE DE DÉPOLITISATION(S)	58
3.1. LA SCIENTIFISATION DU CLIMAT	58
LA FORMATION DU SAVOIR CLIMAT.....	58
LE CLIMAT : UN OBJET SCIENTIFICISÉ.....	60
3.2. L'ORGANISATION DU DÉNI CLIMATIQUE	62
LA FABRIQUE DE L'IGNORANCE.....	62
CONCLUSION.....	66
CHAPITRE II – LA CLIMATISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE RECENTRAGE DES MOBILISATIONS SUR LES	
COMBUSTIBLES FOSSILES	69
INTRODUCTION	69
1. LE MOUVEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : ORIGINES ET ÉVOLUTIONS	71
1.1. DES ORIGINES : ALTERMONDIALISME ET JUSTICE ENVIRONNEMENTALE	73
LES ANNÉES 1990 : LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT.....	73
L'AILE ÉMERGENTE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE : L'HÉRITAGE ALTERMONDIALISTE DES LUTTES	75
1.2. LA JUSTICE CLIMATIQUE COMME CADRE FÉDÉRATEUR POUR UN « MOUVEMENT DE MOUVEMENT »	
79	

LES IMPLICATIONS DU « MOMENT » COPENHAGUE : UNE SORTIE DES ARÈNES INSTITUTIONNELLES ET L'ÉMERGENCE DU CADRE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE	79
UN MOUVEMENT DE MOUVEMENT	83
1.3. RADICALISATION ET ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS	86
XR ET FFF : LES NOUVEAUX ENTRANTS DU MOUVEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	90
2. UN RECENTRAGE SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES	93
2.1. POST-COPENHAGUE : UNE NOUVELLE ÈRE ANTI-EXTRACTIVE	94
LES MOUVEMENTS DE DÉSINVESTISSEMENT.....	97
2.1. POST-PARIS: DÉSOBÉISSANCE CIVILE ET RECOURS JUDICIAIRES	99
DES ACTIONS DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE FORTEMENT MÉDIATISÉES.....	99
UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE DES PROCÈS « INDUSTRIELS »	101
LE FOSSILE COMME SOUS-CADRE FÉDÉRATEUR.....	102
3. LE MOUVEMENT SOCIAL CLIMATO-FOSSILE : ENTRE APPROCHE RADICALE ET MODÉRÉE.....	105
3.1. UN TROISIÈME RÉPERTOIRE D'ACTION QUI CARACTÉRISE LE MOUVEMENT.....	106
3.2. MODALITÉS D'ACTION ET PÉRSPECTIVES DE CHANGEMENT	110
UNE PROPOSITION DE CATÉGORISATION	113
CONCLUSION.....	116
CHAPITRE III – DE QUOI L'OPPOSITION CLIMATO-FOSSILE EST-ELLE LE NOM ? UNE APPROCHE QUANTITATIVE	121
INTRODUCTION	121
EJATLAS : UNE CARTOGRAPHIE MONDIALE DES CONFLITS DE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE	121
LES LIMITES DE LA BASE DE DONNÉES	124
OBJECTIFS DU CHAPITRE.....	125
1. MÉTHODOLOGIE DE CATÉGORISATION DES CCFJC : CONSTRUCTION ET EXPLORATION DES CLUSTERS	126
1.1. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES ET DES VARIABLES	126
1.2. LES ANALYSES DE CORRESPONDANCES MULTIPLES POUR SIMPLIFIER LES VARIABLES ET CRÉER LA TYPOLOGIE	130
L'ACM GLOBALE	132
2. LES CCFJC : UN PROFIL GÉNÉRAL DES CONTESTATIONS	133
2.1. OBJETS DU CONFLIT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE	133
RESSOURCES & POPULATIONS.....	133
RÉPARTITION DES CONFLITS MONDIAUX	134
LES COMPAGNIES IMPLIQUÉES DANS LES CONFLITS	136
2.2. FACTEURS DÉTERMINANTS À L'INTENSITÉ DES CONFLITS : STATUT DU PROJET, RÉACTIONS PRÉCOCES ET IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX	137
STATUT DU PROJET ET INTENSITÉ DE LA CONTESTATION	137
LES IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX.....	139
2.3. LES ACTEURS ET LEURS MODUS OPERANDI	141
GROUPES LOCAUX ET ORGANISATIONS.....	141
LES RÉPERTOIRES D'ACTION	142
LES ALTERNATIVES AUX PROJETS	144
3. FOSSILISATION DES CONFLITS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE OU CLIMATISATION DES CONFLITS CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES?	147
3.1. UNE TYPOLOGIE DES CONFLITS CONTRE LES COMBUSTIBLES FOSSILES : IMPACTS, PARTAGE DE LA VALEUR ET SYSTÉMIQUES	148
DES CONFLITS D'IMPACT.....	149
DES CONFLITS DE PARTAGE DE LA VALEUR.....	151
DES CONFLITS SYSTÉMIQUES.....	152
ANALYSE TEMPORELLE DES CLASSES DE CONFLITS.....	154

ORGANISATIONS ET CLASSES DE CONFLIT	156
3.2. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES CONFLITS : UN IMPACT PARMIS D'AUTRES PLUS QU'UNE RAISON A L'ACTION	158
L'IMPACT CLIMAT : UN SUJET ANCIEN	159
L'ARGUMENTAIRE CLIMAT : DE LA PRÉPONDÉRANCE DES ÉMISSIONS.....	162
LE CLIMAT ET LES CONFLITS SYSTÉMIQUES.....	165
CONCLUSION.....	168
CHAPITRE IV – “THE ELEPHANT IN THE ROOM” : LE PÉTROLE NORVÉGIEN	173
INTRODUCTION	173
OBJECTIF DU CHAPITRE	176
MÉTHODE.....	177
STRUCTURE DU CHAPITRE.....	178
1. LES COMBUSTIBLES FOSSILES ET LE MOUVEMENT SOCIAL NORVÉGIEN	179
1.1. SYNTHÈSE DES ARGUMENTS PRO ET ANTI-FOSSILES	179
POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS PARTIS SUR LE FOSSILE	179
ARGUMENTS POLITIQUES EN FAVEUR DE LA POURSUITE DE L'EXPLORATION-PRODUCTION FOSSILE.....	180
OPPOSER UN CONTRE-ARGUMENTAIRE	182
METTRE UNE DATE D'ARRÊT DES EXPLORATIONS : UN CONSENSUS AU SEIN DU MOUVEMENT	184
1.2. LE MOUVEMENT CLIMATO-FOSSILE NORVÉGIEN.....	185
PANORAMA DU MOUVEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE NORVÉGIEN.....	185
LES CAMPAGNES DE DÉSINVESTISSEMENT NORVÉGIENNES.....	191
LA MISE EN PLACE DU « CRITÈRE CHARBON » : LA CHARBONNISATION AVANT LA PETROLISATION	192
LE PROCÈS CONTRE L'ÉTAT NORVÉGIEN POUR L'ATTRIBUTION DE NOUVELLES LICENCES PÉTROLIÈRE... 194	
2. TRAJECTOIRES ORGANISATIONNELLES DU MOUVEMENT SOCIAL EN DÉMOCRATIE CONSENSUELLE 197	
2.1. REPRÉSENTATION ET RAPPORT AU POLITIQUE : DISSENSIONS ENTRE ORGANISATIONS.....	198
2.2. POLARISATION VS CONSENSUS	203
SORTIE PROGRESSIVE OU ZERO-NET : DEUX APPROCHES DU TRAITEMENT FOSSILE.....	205
LE CHANGEMENT A L'AUNE DE LA MODERNISATION ÉCOLOGIQUE : UNE VISION CONTESTÉE.....	206
3. L'ÉMOTION, ENTRE PRATIQUE NARRATIVE ET ARTISTIQUE, POUR « DÉTECHNICISER » LES DÉBATS SUR LE CLIMAT ?	208
3.1. DES SYMBOLES POUR ATTIRER L'ATTENTION.....	209
L'ARCTIQUE COMME SYMBOLE DE CONDENSATION ?	214
3.2. L'ÉMOTION COMME NOUVELLE NARRATIVE ?	217
CONCLUSION.....	220
CHAPITRE V – LA COP26 : POINT D'ORGUE FOSSILE.....	223
INTRODUCTION	223
1. LA COP26 COALITION: ÉLARGIR LE DIALOGUE ET VALORISER DE NOUVEAUX ACTEURS	228
1.1. “TURNING THE INSIDE-OUT” : DES ESPACES POUR DÉMOCRATISER LES DISCUSSIONS DU GIEC 229	
LE SOMMET DES PEUPLES	230
LES ASSEMBLÉES DE MOUVEMENTS : UN ESPACE DE DÉMOCRATISATION DES DISCUSSIONS DE L'UNFCCC	233
LE GLOBAL DAY OF ACTION	233
UN ENSEMBLE D'ÉVÉNEMENTS CIBLES SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES	234
1.2. “INSIDE-OUTSIDE AND BEYOND”: INTERSECTIONNALITÉ ET MONTÉE EN PUISSANCE DES JEUNES, DES MOUVEMENTS INDIGÈNES ET DE TRAVAILLEURS	235
COALITION AUTOCHTONE CONTRE UNE COP « BLANCHE ET RICHE ».....	236
LES TRAVAILLEURS POUR UNE JUSTE TRANSITION	238
2. “NO MORE COOKING THE BOOKS: NO TO FOSSIL FUELS, NET-ZERO AND FALSE SOLUTIONS”	242

2.1.	L'INSTITUTIONNALISATION INCOMPLÈTE DES COMBUSTIBLES FOSSILES A LA COP26 : UNE CIBLE DE CRITIQUES POUR SON MANQUE D'AMBITION	244
	LE PACTE DE GLASGOW SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES	244
	AUTRES INITIATIVES SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES	245
	"TRICKY ZERO" ET DÉFAUTS DE FORMULATION : LES ORGANISATIONS DEMANDENT PLUS	247
2.2.	LE MARCHÉ CARBONE : EXTERNALISATION DES ÉMISSIONS	251
2.3.	DES CRITIQUES DE « FAUSSES SOLUTIONS »	254
	LES CDR : CRITIQUE DE L'ÉLIMINATION TARDIVE	254
	UNE EMPREINTE DISPROPORTIONNÉE SUR LES SUD	256
	LA PROPOSITION D'UN ACCORD DE GLASGOW ALTERNATIF	259
3.	PERSPECTIVES PORTÉES PAR LA COP26 COALITION : DU CHANGEMENT RADICAL À UNE VISION ÉCO-SOCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT RENOUVELABLE	262
3.1.	LA COP26 COALITION : POUR UN GLOBAL GREEN NEW DEAL RADICAL	262
	LE TRAITE DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES	263
	DE LA "JUST TRANSITION" A LA "JUSTICE TRANSITION"	264
3.2.	LES INDUSTRIES FOSSILES DANS LA TRANSITION : UNE PLACE CONTESTÉE	266
	UNE LÉGITIMITÉ CONTESTÉE DES INDUSTRIES FOSSILES DANS LA TRANSITION.....	268
	TECHNOLOGIES DE TRANSITION : DÉPASSER LE "BUSINESS AS USUAL"	269
	CONCLUSION.....	272
	CONCLUSION GÉNÉRALE	275
1.	LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FOSSILISATION	275
2.	DE NOTRE CONTRIBUTION THEORIQUE A QUELQUES LIGNES DE FUITES POUR L'INDUSTRIE FOSSILE	
	278	
	BIBLIOGRAPHIE	283
	INDEX DES FIGURES.....	311
	INDEX DES TABLEAUX	311
	TABLE DES MATIERES	313

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

École doctorale 481 Sciences Sociales et Humanités

Laboratoire TREE (UMR 6031)

Lolita Troïlo

Du CO₂ à la justice climatique : la fossilisation d'un mouvement social pour une repolitisation du changement climatique

Résumé - Dans les négociations internationales le dioxyde de carbone a longtemps été identifié comme le principal facteur du changement climatique, sans pour autant lier explicitement la molécule à sa source de provenance principale : les énergies fossiles. Récemment pourtant le statut de la ressource fait l'objet d'une réévaluation critique. Ce phénomène, que nous qualifions de fossilisation des revendications, marque un tournant. Comprendre la façon dont les groupes de la société civile se mobilisent dans ce changement de paradigme est l'objet de cette thèse, qui défend l'idée suivante : *la fossilisation du mouvement social contre le changement climatique est une transformation des cadres de la mobilisation, pour une repolitisation de la question climatique, visant à rendre plus tangibles les causes structurelles du réchauffement*. Notre étude s'appuie sur une analyse quantitative des conflits mondiaux et deux enquêtes de terrain en Norvège et à la COP 26 : elle démontre une synergie entre les revendications contre les combustibles fossiles et le changement climatique, opéré par une mondialisation des demandes de justice climatique et accompagnant un phénomène de radicalisation. Ainsi, la thèse contribue à l'examen du potentiel de synthèse discursif et d'alignement stratégique des moyens d'action que génère la fossilisation des revendications climatiques.

Abstract – In international negotiations, carbon dioxide has long been identified as the primary driver of climate change, without explicitly linking the molecule to its main source: fossil fuels. Recently, however, the status of this resource has been critically reassessed. This phenomenon, which we describe as the fossilization of claims, marks a turning point. Understanding how civil society groups mobilize in this paradigm shift is the subject of this thesis, which defends the following idea: the fossilization of the social movement against climate change is a transformation of the mobilization frameworks, for a repoliticization of the climate issue, aimed at making the structural causes of global warming more tangible. Our study relies on a quantitative analysis of global conflicts and two field surveys in Norway and at COP 26: it demonstrates a synergy between claims against fossil fuels and climate change, driven by a globalization of demands for climate justice and accompanying a phenomenon of radicalization. Thus, the thesis contributes to the examination of the potential for discursive synthesis and strategic alignment of means of action generated by the fossilization of climate demands.

